PUBLICATION 505F

Les mauvaises herbes de l'Ontario

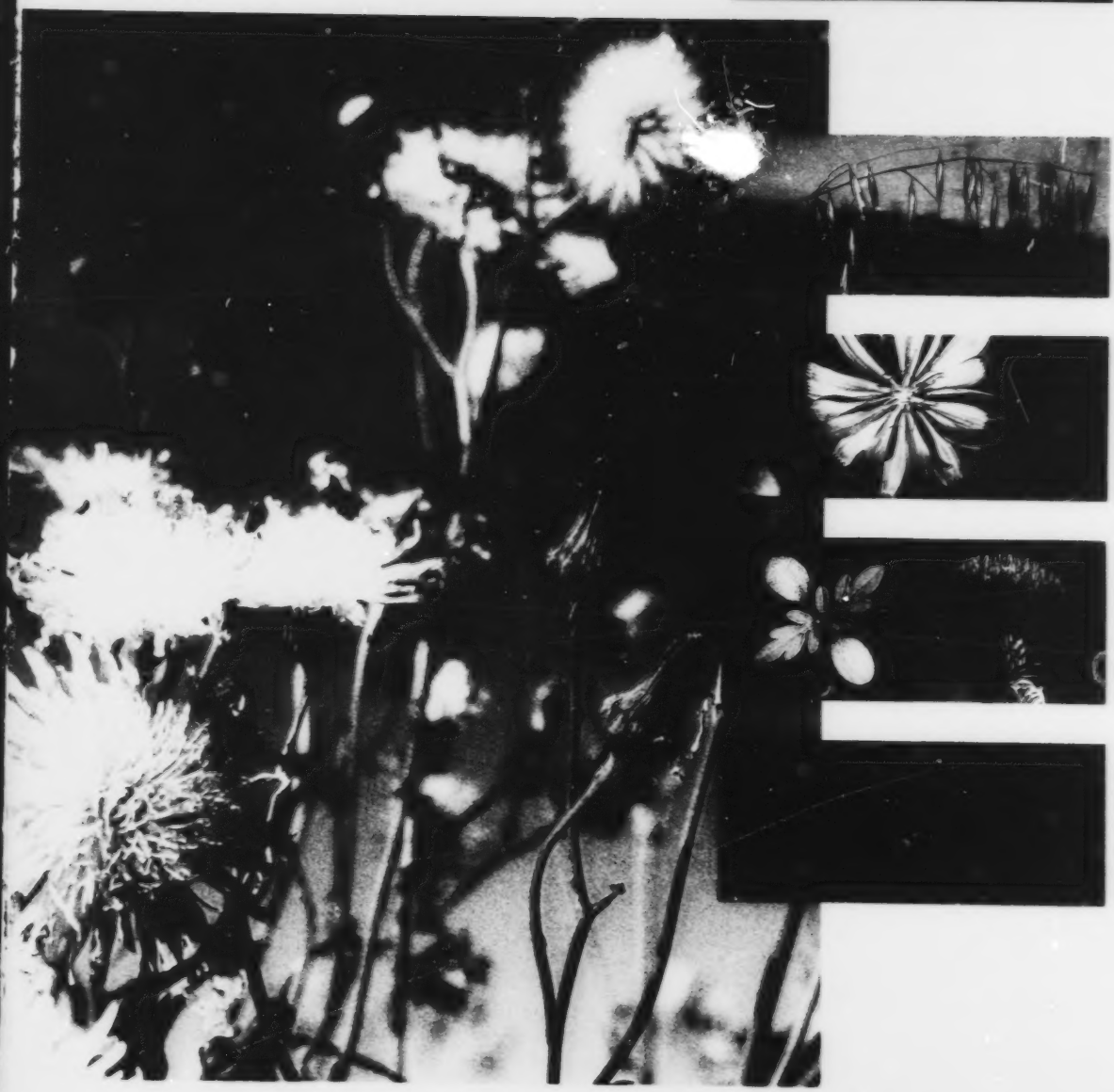

Ontario

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

93-00801/

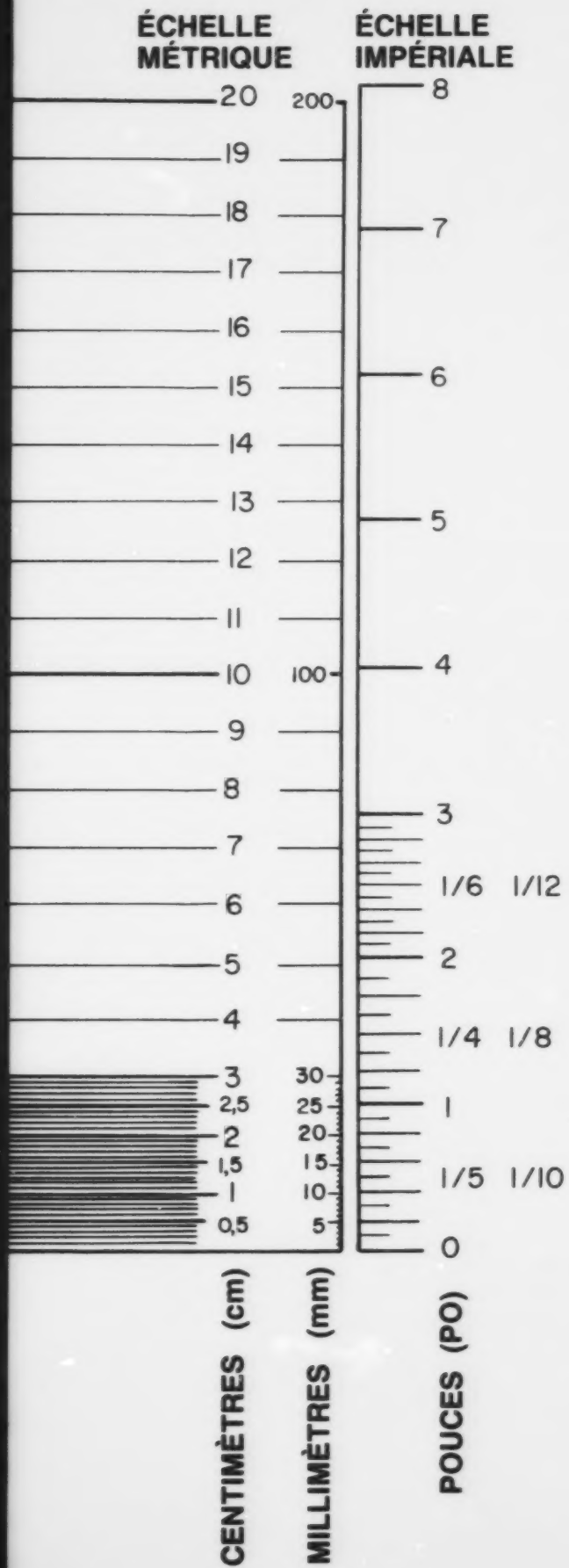

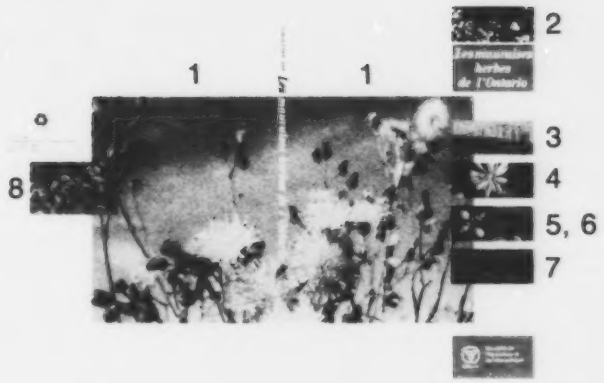

Première couverture :

1. Laiteron des champs glabre
2. Camomille des chiens
3. Folle avoine (panicule)
4. Chicorée sauvage (capitule)
5. Petite herbe à poux (plantule)
6. Chardon épineux (capitule)
7. Épervière orangée (tache étendue au milieu des graminées tapissant un bord de route)

Quatrième couverture :

1. Laiteron des champs glabre
8. Chénopode capité

Publication 505F
AGDEX 640

LES MAUVAISES HERBES DE L'ONTARIO

Descriptions, illustrations
et
clé d'identification

J.F. Alex, professeur
Collège d'agriculture de l'Ontario
Université de Guelph
Guelph, Ontario

Centre d'information des consommateurs
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario
Rez-de-chaussée, 801, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 2B2

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 3

Qu'est-ce qu'une mauvaise herbe
Pourquoi identifier les mauvaises herbes
Objet du présent ouvrage
Noms des mauvaises herbes

LUTTE CONTRE LES MAUVAISES HERBES 3

LES MAUVAISES HERBES NUISIBLES ET LA LOI 4

PERSONNES-RESSOURCES 5

IDENTIFICATION DES MAUVAISES HERBES 5

Comment se servir des illustrations et des descriptions
Comment se servir de la clé d'identification
Que faire quand la recherche n'aboutit pas
Clés abrégées

CLÉ D'IDENTIFICATION 7

GLOSSAIRE 17

DESCRIPTIONS ET ILLUSTRATIONS 21

INDEX DES NOMS DE PLANTES 259

INDEX DES CODES BAYER 277

PLANCHES EN COULEURS 280

Traduction de la publication 505, Ontario Weeds,
Centre de ressources agro-alimentaires, Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred

INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'une mauvaise herbe

Les mauvaises herbes sont des plantes ordinaires qui présentent certaines caractéristiques indésirables. La plupart du temps, elles poussent là où l'on n'en veut pas. Elles nuisent de multiples façons : en enlaidissant les pelouses (pissenlit) et les jardins (amarante à racine rouge), en gênant la culture (liseron des champs), en diminuant le rendement (moutarde des champs) ou la qualité d'une espèce cultivée (ail des vignes), ou encore l'appétence des fourrages (vélar fausse giroflée), en réduisant la visibilité le long des routes (chardon penché), en empoisonnant le bétail (cicutaires), en causant des irritations persistantes à ceux qui les touchent (herbe à la puce) ou respirent leur pollen (petite herbe à poux). Par contre, de nombreuses plantes qui sont nuisibles dans certaines circonstances sont fort utiles en d'autres : le chiendent est excellent pour fixer le sol; la vipérine est une des plantes préférées des abeilles; bon nombre de plantes annuelles sont capables de tapisser rapidement un sol dénudé et de réduire ainsi l'érosion; certaines plantes ont des propriétés médicinales recherchées; d'autres encore sont comestibles et nutritives.

Pourquoi identifier les mauvaises herbes

Savoir reconnaître les mauvaises herbes et les nommer est important pour une foule de gens, que ce soit par souci de leur confort physique ou pour des raisons économiques ou esthétiques. Quand on sait reconnaître l'herbe à la puce, on peut éviter de la toucher. Si l'on veut se renseigner sur les façons de combattre une mauvaise herbe, il faut d'abord en connaître le nom. On pourra ensuite s'adresser à un spécialiste ou consulter des livres pour en connaître le type de croissance normal et la façon de s'en débarrasser. Bien connaître les caractéristiques d'une plante est souvent indispensable pour mettre au point la méthode de lutte qui convient le mieux compte tenu des circonstances particulières. Le présent livre s'adresse donc à toutes les personnes qui s'intéressent aux mauvaises herbes.

Objet du présent ouvrage

En Ontario, plus de 500 espèces végétales sont, pour une raison ou une autre, perçues comme des mauvaises herbes. Grâce à l'ajout de 45 plantes nuisibles qui ne figuraient pas dans les versions antérieures, la présente édition de *Les mauvaises herbes de l'Ontario* répertorie désormais 315 des espèces les plus communes, les plus répandues ou les plus problématiques dans la province. De ce nombre, 282 sont illustrées par un croquis noir et blanc ou par une photographie — parfois par les deux — qui montrent à quoi elles ressemblent en général et ce qui les caractérise. La description complète les illustrations dans lesquelles des flèches désignées par des lettres attirent l'attention sur les caractéristiques importantes. Nous nous sommes efforcé de décrire les plantes à l'aide de mots usuels et en évitant le plus possible les termes savants afin que la publication soit à la portée du plus grand nombre. Nous indiquons également pour chaque mauvaise herbe l'époque de floraison, la distribution en Ontario, les lieux de prédilection et quelques-unes des principales caractéristiques distinctives.

Le lecteur trouvera aussi dans le **glossaire** la définition des termes utilisés pour décrire les différentes parties des mauvaises herbes, ainsi que des illustrations.

Un certain nombre des croquis en noir et blanc ont été repris des éditions précédentes de la publication 505 du MAAO et ont été retouchés pour la présente édition. Les autres croquis sont l'oeuvre de B. Carrick, B. Dodge, G. Eden, B. Gordon, G. Spicer, Z. Zichmanis et de l'auteur. Les planches en couleurs sont composées de photographies prises par D. Hamilton, du département de biologie environnementale, et par l'auteur.

L'auteur désire exprimer sa profonde gratitude à Jennifer Sumner pour sa contribution inestimable à la rédaction de la présente édition, substantiellement revue et corrigée, de *Les Mauvaises herbes de l'Ontario*, à R.C. Jancey pour son aide dans l'élaboration de la clé d'identification, à R.D. McLaren pour ses nombreuses suggestions et à bien d'autres personnes encore qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation du présent ouvrage.

Noms des mauvaises herbes

Presque toutes les mauvaises herbes sont connues dans les différentes régions du pays sous des noms différents. Cette diversité prête à confusion car, selon les personnes, un même nom peut désigner des plantes différentes. Le Comité consultatif de malherbologie (qui relève du Comité de coordination des services agricoles canadiens) a cherché à clarifier la situation le plus possible en choisissant, pour chaque mauvaise herbe, le nom anglais et le nom français les plus susceptibles d'être compris dans l'ensemble du Canada. Les noms adoptés par le Comité sont ceux de la publication 1397 d'Agriculture Canada (revue en 1980) intitulée *Common and botanical names of weeds in Canada/Noms populaires et scientifiques des plantes nuisibles du Canada.*

Pour chaque espèce, le nom français employé dans le présent document est donc le nom retenu par le Comité consultatif de malherbologie. Quand ce nom est mentionné pour la première fois, il figure en caractères gras (par la suite, il paraît en caractères normaux); il est suivi du nom scientifique en italique, puis du nom de l'auteur de ce nom. Figurent ensuite entre crochets le code Bayer, formé de 5 lettres, le nom anglais également retenu par le Comité consultatif de malherbologie ainsi que les autres noms populaires ou scientifiques français et anglais.

Le lecteur trouvera dans les dernières pages de l'ouvrage l'index de tous les noms des mauvaises herbes. Cet index comprend les noms français et anglais choisis, les noms scientifiques et les noms populaires anglais et français de toutes les mauvaises herbes décrites dans l'ouvrage, ainsi que les pages correspondantes. Enfin, un autre index dresse la liste des noms scientifiques correspondant à chaque code BAYER.

LUTTE CONTRE LES MAUVAISES HERBES

La lutte contre les mauvaises herbes consiste à influer sur les peuplements végétaux de manière à favoriser, aux endroits voulus, l'épanouissement de plantes choisies. Par exemple, la marguerite blanche est un élément gracieux dans un parterre

de fleurs, mais elle est une intruse redoutable dans les pelouses et, dans les pâturages, une plante peu appréciée du bétail. À l'inverse, le dactyle pelotonné et le brome, qui sont des plantes productives et nutritives dans les prairies de fauche et de pâture, forment dans les pelouses et les parterres de fleurs des touffes hirsutes et disgracieuses.

En matière de lutte contre les mauvaises herbes, la réussite dépend de la bonne intégration de plusieurs facteurs. Il faut tenir compte notamment des types de croissance et des stades de développement de la mauvaise herbe visée, des plantes cultivées ou des autres espèces au milieu desquelles elle pousse, des facteurs liés au sol (p. ex. humidité et fertilisation) et des méthodes de désherbage, mécaniques ou autres, qui sont praticables à l'endroit considéré.

Les plantes peuvent être classées d'après leur type de croissance. On distingue :

Les plantes annuelles — Mauvaises herbes qui germent, fleurissent, fructifient et meurent au cours d'une seule saison de croissance. Exemples : petite herbe à poux, moutarde des champs.

Les plantes annuelles d'hiver — Mauvaises herbes qui germent et forment une rosette de feuilles en automne, puis fleurissent, fructifient et meurent l'été suivant. Exemples : bourse-à-pasteur, tabouret des champs.

Les plantes bisannuelles — Mauvaises herbes qui germent et forment une rosette de feuilles pendant la première saison de croissance, puis qui fleurissent, achèvent leur cycle biologique et meurent au cours de la saison suivante. Exemples : carotte sauvage, bardane.

Les plantes vivaces (herbacées) — Mauvaises herbes qui vivent plusieurs années, émettent chaque année de nouvelles pousses à partir de tiges souterraines, de racines ou de souches, fleurissent habituellement chaque année, mais dont la partie aérienne meurt chaque hiver. Exemples : laiteron des champs, chiendent.

Les plantes vivaces (ligneuses) — Arbres, arbustes et espèces sarmenteuses nuisibles qui vivent de nombreuses années et émettent chaque année de nouvelles pousses à partir de leurs tiges, branches et rameaux aériens ou, dans certains cas, à partir de leurs tiges, racines ou souches souterraines. Exemples : nerprun commun, morelle douce-amère.

Certaines mauvaises herbes ont plusieurs types de croissance. Ainsi, le tabouret des champs est tantôt annuel, tantôt annuel d'hiver. De même, chez la carotte sauvage, habituellement bisannuelle, certains pieds sont annuels alors que d'autres vivent quelques années.

Les méthodes de lutte contre les mauvaises herbes, que celles-ci soient annuelles, annuelles d'hiver ou bisannuelles, visent principalement à détruire les plantes avant qu'elles n'aient eu le temps d'exercer une concurrence trop dure aux plantes cultivées ou avant qu'elles ne fructifient (montent en graines). Le travail du sol, les traitements herbicides et la tonte sont les principales méthodes de lutte. En général, l'élimination définitive d'une mauvaise herbe est très difficile; en effet, les graines d'un bon nombre d'entre elles peuvent demeurer enfouies dans le sol durant des années sans germer. De plus, la lutte est rendue plus difficile par le fait que de nombreuses mauvaises herbes germent en même temps que les plantes cultivées auxquelles elles nuisent ou peu de temps après.

Les mauvaises herbes vivaces sont encore plus difficiles à éliminer, car il faut non seulement les empêcher de se propager par la germination de leurs graines, mais également détruire leurs tiges souterraines et leurs racines.

La publication 529F du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario (MAAO) intitulée *La Lutte contre les mauvaises herbes dans les pelouses et les jardins* décrit brièvement plusieurs méthodes de lutte contre les mauvaises herbes : 1) arrachage à la main; 2) fauche ou tonte; 3) sarclage ou binage; 4) travail du sol; 5) feu; 6) paillage; 7) concurrence entre les végétaux (semis denses, plantes «nettoyantes», etc.); 8) rotation des cultures; 9) lutte biologique; 10) lutte culturale; et 11) lutte chimique (emploi d'herbicides). La publication 529F donne une illustration et une brève description des mauvaises herbes les plus communes en Ontario et indique comment s'en débarrasser dans les pelouses et les jardins.

Pour ce qui est de la lutte contre les mauvaises herbes dans les champs cultivés, les pâturages, les servitudes et autres endroits non cultivés, se reporter à la publication 75F, *Guide de lutte contre les mauvaises herbes*.

Il est essentiel d'identifier avec précision les mauvaises herbes pour pouvoir les combattre. La malherbologie (science des mauvaises herbes) nous apprend tous les jours que même des mauvaises herbes étroitement apparentées réagissent parfois très différemment à une même technique de désherbage. La présente édition de *Les mauvaises herbes de l'Ontario* a donc été augmentée principalement pour permettre une identification précise. Elle porte sur un plus grand nombre d'espèces, en donne une description plus détaillée, ainsi que des illustrations retouchées, et comporte un nombre accru de planches en couleurs.

LES MAUVAISES HERBES NUISIBLES ET LA *LOI SUR LA DESTRUCTION DES MAUVAISES HERBES*

En Ontario, un certain nombre de mauvaises herbes ont été classées nuisibles en vertu de la *Loi sur la destruction des mauvaises herbes* de l'Ontario. Cette loi est catégorique : «La personne en possession d'un terrain détruit toutes les mauvaises herbes nuisibles qui s'y trouvent.»

Une mauvaise herbe est jugée nuisible pour plusieurs raisons : quand elle réduit le rendement d'une espèce cultivée et qu'elle est soit très difficile à combattre (euphorbe ésule, gesse tubéreuse), soit difficile à combattre et capable de se propager par ses graines emportées par le vent (chardon des champs, laiteron); quand elle menace la santé des gens (l'herbe à la puce provoque de graves irritations cutanées, le pollen de l'herbe à poux cause le rhume des foins); quand elle héberge des organismes responsables de maladies chez les plantes cultivées (l'épine-vinette commune est l'hôte intermédiaire d'organismes pathogènes de la rouille de la tige chez l'avoine, l'orge, le seigle et le blé de printemps; le nerprun commun est

l'hôte intermédiaire des organismes pathogènes de la rouille des feuilles et de la rouille couronnée de l'avoine). On peut obtenir des exemplaires de la *La loi sur la destruction des mauvaises herbes* actuellement en vigueur en communiquant avec la Direction des productions végétales, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, 3e étage, Centre d'agriculture de Guelph, C.P. 1030, Guelph (Ontario) N1H 6N1.

PERSONNES-RESSOURCES

Si vous ne parvenez pas à trouver le nom d'une mauvaise herbe à l'aide de la clé d'identification, des descriptions, des photos et des croquis du présent ouvrage, vous pouvez montrer cette plante à un agronome du bureau local du ministère de l'Agriculture ou au conseiller en productions végétales, ou bien encore la lui faire parvenir. Ces personnes peuvent vous aider à identifier la mauvaise herbe et même vous conseiller dans le choix de la méthode de lutte la plus efficace. Il faut toutefois s'assurer de leur donner un spécimen qui soit dans le meilleur état possible. **En effet, pour identifier une plante avec précision, il est souvent nécessaire d'en examiner toutes les parties, à savoir les tiges, les rameaux, les feuilles, les fleurs, les fruits et une partie des organes souterrains.** Il faut donc essayer de remettre aux spécialistes un spécimen aussi complet que possible de la plante. Vous trouverez la liste des bureaux de comté et de district dans la publication 75F, *Guide de lutte contre les mauvaises herbes*.

IDENTIFICATION DES MAUVAISES HERBES

La recherche du nom d'une mauvaise herbe, à l'aide du présent ouvrage, peut se faire de différentes façons. Vous pouvez vous contenter de tourner les pages dans l'espoir de rencontrer une illustration de la plante dont vous cherchez le nom. Si vous vous fiez aux couleurs, vous vous intéresserez surtout aux photographies. Par contre, si vous êtes plus à l'aise avec des croquis, vous consulterez certainement les deux sortes d'illustrations. Cependant, vous ne devrez pas vous arrêter là. Pour bien consulter le présent ouvrage, vous devrez prendre l'habitude de lire également le texte qui accompagne chaque illustration. Vous apprendrez ainsi non seulement combien la plante normale peut varier, par exemple, du point de vue de sa taille, ou de la grosseur et de la couleur de ses fleurs, mais vous saurez aussi dans quels endroits vous avez le plus de chances de la rencontrer et vous remarquerez certaines de ses principales caractéristiques distinctives.

Au lieu de feuilleter l'ouvrage au hasard dans l'espoir de tomber sur l'illustration d'une espèce qui ressemble à la mauvaise herbe qui vous préoccupe, vous gagnerez à suivre la méthode plus directe de la clé d'identification.

La **clé d'identification** est une méthode qui permet de trouver le nom d'une plante en procédant par élimination progressive. Chaque étape de la clé est constituée d'une paire d'affirmations divergentes ou opposées concernant les plantes. À chaque étape, vous devez choisir, entre les deux affirmations proposées, celle qui correspond aux caractéristiques de la plante à identifier. L'affirmation choisie vous conduit à l'étape suivante, laquelle vous propose de nouveau une paire d'affirmations. Chaque nouvelle étape vous permet d'éliminer progressivement les plantes qui diffèrent de celle que vous voulez identifier. Pour finir, vous parvenez à une étape où la bonne affirmation est accompagnée du nom d'une ou de plusieurs mauvaises herbes. Il ne vous reste plus qu'à consulter la description et l'illustration des espèces mentionnées pour vérifier si l'une d'elles est bien la plante qui vous intéresse.

Grâce à la **clé d'identification** exhaustive, qui commence à la page 7, il est possible de trouver le nom de toutes les mauvaises herbes décrites dans le présent ouvrage. En outre, pour ce qui est du nombre restreint d'espèces présentant des caractéristiques très particulières, une identification rapide est possible grâce à des clés abrégées dont nous donnons également le mode d'emploi.

Comment se servir des illustrations et des descriptions

Les illustrations et les descriptions ont été conçues dans le but d'être consultées en même temps. Les textes renseignent sur la plante, tandis que les croquis et les photographies en montrent l'apparence. Dans le présent ouvrage, chaque texte renvoie fréquemment aux illustrations (figures), généralement au moyen de *lettres minuscules placées entre parenthèses*. Chacune de ces lettres renvoie à une flèche, assortie de la même lettre, qui se trouve dans les figures. Quand vous lisez une description et que vous rencontrez une lettre minuscule placée entre parenthèses, par exemple (a), nous vous conseillons de vous reporter au croquis pour y trouver la flèche accompagnée d'un «a» et d'y prêter une attention particulière. Les flèches servent en effet à signaler des caractéristiques importantes permettant de distinguer la plante en question parmi toutes les autres. Les *lettres en majuscule* renvoient, quant à elles, à un des croquis d'une figure quand celle-ci en comporte plusieurs; les *planches* sont les pages consacrées aux photographies en couleurs qui commencent à la page 280.

Bien que nous nous soyons efforcé de décrire les mauvaises herbes à l'aide d'un minimum de termes techniques, il ne nous a pas été possible de les éviter tous. Certes, la majorité des lecteurs savent qu'une tige porte des *noeuds* et que les feuilles s'insèrent sur la tige seulement au niveau des noeuds, que le *calice* est la couronne de *sépales* (généralement mais pas nécessairement de couleur verte) formant l'enveloppe extérieure ou inférieure d'une fleur, que la *corolle* est la couronne de *pétales* (habituellement de couleur vive) placée juste au-dessus des sépales, que l'on trouve ensuite les *étamines* terminées par les *anthères* qui produisent le pollen, et que le ou les *pistils*, au centre de la fleur, sont constitués d'une fine tige (*style*) surmontée d'un organe gluant (*stigmate*) servant à capter le pollen. La partie inférieure renflée du pistil est l'*ovaire*; celui-ci se transforme en fruit après la fécondation. Lorsque nous avons employé d'autres termes techniques, nous les avons en général fait suivre d'une courte définition entre parenthèses. De plus, le glossaire de la page 17 donne des précisions supplémentaires concernant les termes utilisés.

Comment se servir de la clé d'identification

Pour commencer, lisez la première paire d'affirmations

opposées numérotées 1a et 1b. Examinez ensuite attentivement la plante que vous voulez identifier. Ses caractéristiques devraient correspondre à une des affirmations, et à une seule. À droite de l'affirmation retenue se trouvent deux numéros, flanqués chacun d'une lettre, qui désignent la prochaine paire d'affirmations que vous aurez à consulter. Par exemple, si votre plante possède une tige vert rougeâtre et des feuilles vertes, ces caractéristiques correspondent à l'affirmation 1b. À droite de l'affirmation 1b se trouvent les numéros «3a ou 3b» qui indiquent la prochaine paire d'affirmations que vous devrez consulter. Vous vous rendez donc aux numéros 3a et 3b et vous recommencez la même opération. Lisez les deux affirmations, réexaminez la plante (ces caractéristiques ne doivent correspondre qu'à une seule des deux affirmations), choisissez la bonne affirmation, notez les numéros qui la suivent et passez à l'étape suivante. Vous devez répéter cette opération jusqu'à ce que l'affirmation choisie soit suivie, non plus de numéros, mais du nom d'une ou de plusieurs plantes et des numéros des pages où elles sont décrites. Il ne vous reste plus alors qu'à vérifier si votre plante correspond bien aux descriptions et aux illustrations.

La clé a été conçue pour permettre l'identification de plantes parvenues à divers stades de développement. De nombreuses mauvaises herbes peuvent être identifiées à l'aide de la clé quand elles sont encore au stade rosette (pour les plantes qui passent par ce stade); certaines peuvent l'être au stade préfloraison aussi bien qu'au stade fleurs épanouies. La clé permet en général d'aboutir au nom juste en dépit de quelques erreurs simples fréquemment commises par les gens qui ne sont pas botanistes (par exemple, la clé continue à bien fonctionner pour certaines plantes à feuilles composées, même quand on a pris chaque foliole pour une feuille distincte).

Que faire quand la recherche n'aboutit pas

Il ne faut pas vous décourager si la clé aboutit apparemment à une plante ou à un groupe de plantes qui ne correspond pas à votre plante. Il y a tellement de choix à faire et les occasions de se tromper ou de mal interpréter une affirmation sont fort nombreuses; une seule erreur, à n'importe quelle étape, suffit parfois pour vous lancer sur la mauvaise piste.

Si la plante que vous avez entre les mains ne correspond à aucune description ni illustration, vous avez le choix entre deux options : tout recommencer depuis le début, à partir de 1a et 1b, et repasser par chaque étape en repensant bien à chaque choix au cas où vous auriez fait une erreur de parcours; ou bien tout recommencer depuis la fin, en sens inverse. Cette deuxième façon de procéder est possible puisqu'au début de chaque affirmation, le numéro qui figure entre parenthèses est celui de l'affirmation précédente. Cependant, si après une deuxième tentative, vous n'avez pas réussi à trouver la plante qui vous intéresse, il faut envisager la possibilité que celle-ci ne figure pas parmi les 315 espèces décrites ou mentionnées dans le présent ouvrage. Vous devrez poursuivre vos recherches ailleurs. Par exemple, il se peut que la plante qui vous intéresse soit une plante indigène qui n'est pas habituellement rangée parmi les mauvaises herbes. Dans ce cas, vous avez une chance de la trouver dans un des ouvrages consacrés à la flore sauvage de votre région.

Clés abrégées

Certains groupes de mauvaises herbes possèdent des caractéristiques évidentes que l'on ne voit que rarement chez d'autres plantes. La présence de ces caractéristiques constitue un bon indice de l'identité de la mauvaise herbe. Avec un peu d'entraînement, vous apprendrez à rechercher ces caractéristiques dont nous signalons ici un certain nombre.

Si votre plante présente les caractéristiques suivantes :	**Voir les plantes illustrées à :**
Plante entière	
· Aucune trace de vert	Pl. 1, 99 Fig. 1, 139
Tiges	
· Tiges vertes, sans aucune feuille	Fig. 1
· Tiges carrées	Fig. 50, 122, 145-152, 171, 181, 182
· Tiges triangulaires, ressemblant à celles des graminées	Fig. 25-27
· Tiges munies d'aiguillons pointus ou d'épines	Fig. 43, 65, 97, 104, 115, 157, 173, 207-211
· Tiges piquantes à cause de poils durs ou de sépales à pointe épineuse	Fig. 18, 141, 148, 150
· Tiges sarmenteuses ou tiges qui s'enroulent autour d'un support	Fig. 36, 113, 136-139, 154; pl. 31, 97, 98, 99
Tiges et feuilles	
· Vrilles (structures filiformes ou en tire-bouchon)	Fig. 101-103, 174, 175; pl. 66, 67
· Tiges et feuilles très charnues	Fig. 49, 91
Feuilles	
· Feuilles avec ochréa (fourreau membraneux) enrobant la tige juste au-dessus de chaque noeud, là où s'insère la feuille	Fig. 30-37
· La base du pétiole des feuilles est aplatie et s'enroule partiellement ou complètement autour de la tige	Fig. 28, 63, 64, 124-131
· Le bout et les bords des feuilles sont munis d'épines ou d'aiguillons acérés	Fig. 43, 207-211, 219
· Les faces des feuilles sont couvertes d'épines ou d'aiguillons acérés	Fig. 157, 173, 210, 222
· Au revers de la feuille, la nervure médiane est bordée d'une seule rangée d'aiguillons raides; le reste de la plante n'est pas piquant	Fig. 222
Fleurs	
· Fleurs à 4 pétales disposés en croix	Fig. 68-90

· Fleurs groupées en capitules (voir p. 210)	Fig. 177-228
· Fleurs à étamines soudées en une colonne centrale (fig. 116C)	Fig. 116-119

Fruits

· Coques épineuses ou très rugueuses qui s'accrochent facilement à un corps étranger	Fig. 21E, 21F, 23, 95, 158, 173, 182, 185, 206

Il est possible d'identifier certaines mauvaises herbes en commençant la recherche à partir d'un point de la clé situé à quelque distance du début. Vous pouvez donc gagner du temps en évitant les toutes premières étapes qui, de toute manière, vous amènent à ce point de départ. Toutefois, si ce raccourci n'aboutit pas à la bonne plante, recommencez depuis le début de la clé, c'est-à-dire depuis «1a» ou «1b».

Si votre plante présente les caractéristiques suivantes :	**Commencer la recherche à partir de :**
· Feuilles alternes (une seule feuille par noeud)	72a ou 72b
· Feuilles opposées (deux feuilles par noeud)	44a ou 44b, 51a ou 51b
· Certaines feuilles sont verticillées (3 feuilles ou plus par noeud)	8a ou 8b, 38a ou 38b
· Les feuilles sont groupées en rosettes (étalées sur le sol comme les rayons d'une roue)	6a ou 6b
· Suc laiteux blanc ou jaunâtre	9a, 17a, 32a, 39a, 52a, 73a
· Organes souterrains présentant soit de minuscules tubercules semblables à une noisette, soit des tubercules charnus comme ceux de la pomme de terre, ou comme les racines du dahlia, ou des tubercules en forme de cigare	127a ou 127b

CLÉ D'IDENTIFICATION

1a. Plante sans aucune trace apparente de vert; tiges ou feuilles de couleur orange, jaune, brune ou grise... 2a ou 2b

1b. Plante présentant au moins une partie verte; tiges ou feuilles vertes, vert grisâtre ou vert rougeâtre. **ATTENTION! Si les feuilles ou les folioles sont groupées par 3, on est peut-être en présence de l'herbe à la puce (voir p. 138); ou, s'il s'agit d'un arbuste qui pousse dans un endroit humide et dont les folioles sont plus ou moins opposées, on risque d'avoir affaire au sumac à vernis, une espèce vénéneuse (voir p. 140)...**3a ou 3b

2a. (1a) Tiges filiformes s'enroulant autour d'autres plantes vertes ordinaires; fleurs blanches... Cuscute p. 170

2b. (1a) Tiges au moins aussi épaisses qu'un crayon, non volubiles (ne s'enroulant pas autour d'un support); absence de fleur vraie, mais présence d'un cône sporifère au sommet de la tige... Prèle des champs p. 21

3a. (1b) Plantes apparemment dépourvues de feuilles, constituées seulement de tiges vertes, assez fermes, dont certains noeuds portent des couronnes de fines ramifications vertes (3 ou plus par noeud, disposés comme les rayons d'une roue); jamais d'épines... Prèle des champs p. 21

3b. (1b) Plantes à feuilles plus ou moins normales, ou dont les feuilles ont des parties plates ou minces, ou des parties finement incisées; présence ou non d'épines... 4a ou 4b

4a. (3b) Organes souterrains sans renflement tubéreux; présence ou non d'une racine pivotante charnue comme celle de la carotte; **ou ces caractéristiques restent indéterminées faute d'un spécimen complet...**5a ou 5b

4b. (3b) Organes souterrains avec renflements charnus ou tubéreux, par exemple tubercules de la taille d'une noisette (fig. 26), gros tubercules charnus comme ceux de la pomme de terre, tubercules charnus comme les racines de dahlia ou en forme de cigare (fig. 128), ou seulement des grosses racines charnues et cassantes (fig. 151); en général, absence de racine pivotante et charnue du genre de celle de la carotte... 127a ou 127b

5a. (4a) Feuilles disposées en rosette seulement, ou feuilles solitaires s'élevant directement du sol, soit étalées sur le sol comme les rayons d'une roue, soit en touffes plus ou moins dressées; absence de tige; ou s'il y a une ou plusieurs tiges, celles-ci ne portent pas de feuilles, seulement des fleurs et des graines... 6a ou 6b

5b. (4a) Feuilles portées par un pétiole (queue de la feuille) sur des tiges distinctes; les tiges peuvent être dressées, inclinées, couchées ou grimpantes; outre les feuilles portées par les tiges, il peut y avoir des rosettes de feuilles...37a ou 37b

6a. (5a) Feuilles ayant l'aspect des feuilles de graminées, très étroites par rapport à leur longueur, jamais divisées ni composées; en général au moins 8 fois plus longues que larges; nervures principales parallèles, ou nervures peu visibles...7a ou 7b

6b. (5a) Feuilles n'ayant pas l'aspect des feuilles de graminées, et présentant des formes diverses; longueur généralement de beaucoup inférieure à 8 fois la largeur; nervures principales ramifiées ou nervures réticulées (formant un fin réseau)...12a ou 12b

7a. (6a) Feuilles, tiges et autres parties de la plante ayant un parfum et un goût prononcés d'oignon ou d'ail; feuilles et tiges très souples et lisses, mais dépourvues de suc laiteux... Ail des vignes p. 51

7b. (6a) Feuilles, tiges et autres parties de la plante n'ayant ni parfum ni goût d'oignon ou d'ail; présence ou non de suc laiteux...8a ou 8b

8a. (7b) Feuilles fortement nervurées, ou légèrement pliées dans le sens de la longueur; nervures principales

presque parallèles et très saillantes; la tige florifère (qui porte des fleurs) ou fructifère (qui porte des graines) est toujours nue (sans feuilles), sauf à la base... Plantain lancéolé p. 202

8b. (7b) Feuilles dépourvues de grosses nervures longitudinales; la tige florifère, lorsqu'elle est présente chez les plantes adultes, porte des feuilles semblables à celles de la rosette...9a ou 9b

9a. (8b) Feuilles, tige et autres parties contenant un suc laiteux et poisseux... Salsifis majeur p. 257-258

9b. (8b) Feuilles, tige et autres parties dépourvues de suc laiteux...10a ou 10b

10a. (9b) Feuilles en forme d'aiguille, à section ronde et à pointe épineuse... Soude roulante p. 66

10b. (9b) Feuilles ayant l'aspect des feuilles de graminées, plates ou pliées dans le sens de la longueur, sans pointe épineuse, mais à bords coupants...11a ou 11b

11a.(10b) Feuilles, souvent légèrement vert-jaune, insérées de façon alterne à chacun des 3 angles de la tige ou du pied (pointant dans 3 directions différentes); tiges à section triangulaire, généralement remplies de moelle (fig. 25); rhizomes grêles (tiges souterraines ressemblant à des racines) présentant de petites protubérances ou tubercules (environ 0,5 à 1 cm de diamètre, ou 1/5 à 2/5 de pouce) qui sont des organes reproducteurs... Souchet comestible p. 49

11b.(10b) Feuilles, généralement vertes ou légèrement vert-bleu, insérées de façon alterne autour du pied ou de la tige (pointant dans 2 directions opposées); tiges généralement creuses, à section arrondie ou aplatie; si des rhizomes sont présents, ils ne portent ni protubérances ni tubercules... Famille des Graminées p. 23-47

12a. (6b) Présence d'une tige florifère ou fructifère, mais celle-ci est essentiellement nue, dépourvue de feuilles normales ou de feuilles en écaille; cette tige nue s'ajoute aux feuilles strictement en rosette... 13a ou 13b

12b. (6b) Absence de tige florifère ou fructifère; aucune tige visible, feuilles uniquement en rosette ou s'élevant de la surface du sol, solitaires ou en groupes... 15a ou 15b

13a. (12a) Limbe des feuilles beaucoup plus long que large; bords lisses ou irrégulièrement lobés et dentés... Comparer : plantain lancéolé p. 202 , épervières p. 247-248, pissenlit p. 254

13b. (12a) Limbe des feuilles environ aussi large que long...14a ou 14b

14a. (13b) Limbe des feuilles parcouru de plusieurs nervures principales partant toutes de l'extrémité du pétiole; boutons floraux, fleurs et capsules verdâtres, groupés en longs épis étroits... Plantain majeur p. 201

14b. (13b) Limbe des feuilles parcouru d'une seule nervure principale (la nervure médiane); fleurs dont le coloris varie du blanc au rose, du rose au rougeâtre, parfois jaune, regroupées en capitules... Comparer : pâquerette vivace p. 233, tussilage pas-d'âne p. 227

15a. (12b) Feuilles couvertes de poils très raides, ou dont les bords et (ou) les faces inférieure et supérieure sont garnis d'aiguillons ou d'épines pointues...16a ou 16b

15b. (12b) Feuilles dépourvues de poils raides, ou d'aiguillons ou d'épines pointues...18a ou 18b

16a. (15a) Bords des feuilles lisses, non dentés; surface du limbe hérissée de poils raides et rêches... Vipérine p. 172

16b. (15a) Bords des feuilles diversement dentés, ou feuilles découpées en lobes plus ou moins profonds...17a ou 17b

17a. (16b) Feuilles remplies de suc laiteux... Comparer : laiterons p. 249-251, laitue scariole p. 252

17b. (16b) Feuilles dépourvues de suc laiteux... Comparer : morelle rostrée p. 189, cardère des bois p. 205, chardon des champs p. 241, chardon vulgaire p. 242, acanthe sauvage p .243, boulette commune p. 243, chardon-Marie p. 243, centaurée maculée p. 245

18a. (15b) Feuilles dont une face, ou les deux, est recouverte d'un feutrage blanc dense...19a ou 19b

18b. (15b) Feuilles glabres (sans poils) ou couvertes de quelques poils, mais aucune des faces ne porte un feutrage blanc dense...21a ou 21b

19a. (18a) Bords des feuilles en général ni lobés, ni dentés, sinon très légèrement dentés... Comparer : grande molène p. 191, bardanes p. 238, tussilage pas-d'âne p. 227

19b. (18a) Bords des feuilles plus ou moins profondément lobés, dentés ou découpés...20a ou 20b

20a. (19b) Feuilles dont la forme rappelle celle des fougères, à lobes ou à segments très profondément et finement découpés... Comparer : armoise absinthe p. 223, achillée mille-feuille p. 220

20b. (19b) Feuilles généralement lobées ou découpées mais ne ressemblant pas à celles des fougères... Comparer : potentille argentée p. 118, potentille ansérine p. 118, armoise absinthe p. 223, armoise vulgaire p. 223

21a. (18b) Feuilles divisées en nombreux segments très fins, ressemblant presque à des fougères...22a ou 22b

21b. (18b) Feuilles non découpées, ou découpées en lobes de largeurs variables, mais non en très fins segments... 27a ou 27b

22a. (21a) Quand on les froisse, les feuilles dégagent une odeur caractéristique, agréable ou déplaisante, en particulier lorsqu'elles sont fraîches...23a ou 23b

22b. (21a) Quand on les froisse, les feuilles n'ont pas d'odeur caractéristique, même quand elles sont fraîches, ou leur odeur n'est pas reconnaissable parce qu'elles sont sèches, froides ou pour une autre raison... Comparer: fougère d'aigle p. 22, renoncules p. 84-86, diplotaxis des murs p. 93, diplotaxis à feuilles ténues p. 93, sagesse-des-chirurgiens p. 98, moutarde tanaisie p. 98, carotte sauvage p. 151, achillée mille-feuille p. 220, tanaisie vulgaire p. 222, armoise bisannuelle p. 225, armoise absinthe p. 223, armoise vulgaire p. 223, matricaire odorante p. 219, camomille des chiens p. 219, matricaire

inodore p. 220, petite herbe à poux p. 215

23a. (22a) Odeur des feuilles aigre, déplaisante... Comparer : diplotaxis des murs p. 93, diplotaxis à feuilles ténues p. 93, camomille des chiens p. 219

23b. (22a) Odeur des feuilles caractéristique, mais ni aigre ni déplaisante...24a ou 24b

24a. (23b) Quand on les froisse, les feuilles ont un parfum suave d'ananas... Matricaire odorante p. 219

24b. (23b) Quand on les froisse, les feuilles n'ont pas un parfum suave d'ananas...25a ou 25b

25a. (24b) Quand on les froisse, les feuilles dégagent une odeur qui n'est pas âcre, et qui rappele celle des feuilles de carotte... Comparer : carotte sauvage p. 151, armoise bisannuelle p. 225

25b. (24b) Odeur des feuilles froissées plutot âcre...26a ou 26b

26a. (25b) Les feuilles froissées ont une odeur âcre de moutarde... Comparer : diplotaxis p. 93, sagesse-des-chirurgiens p. 98, moutarde tanaisie p. 98

26b. (25b) Les feuilles froissées ont une odeur âcre de sauge... Comparer : achillée mille-feuille p. 220, tanaisie vulgaire p. 222

27a. (21b) Bords des feuilles lisses, généralement ni dentés, ni sinués ni divisés...28a ou 28b

27b. (21b) Bords des feuilles irréguliers, ou dentés, ou sinués, ou lobés, ou complètement divisés pour former des feuilles composées...29a ou 29b

28a. (27a) Faces des feuilles poilues; les poils les plus longs sont assez rigides et renflés à la base en un petit bulbe (quand on les observe à la loupe)... Vipérine p. 172

28b. (27a) Faces des feuilles glabres ou couvertes de poils souples... Comparer: patiences p. 52-54, lychnide blanche p.79, silène noctiflore p. 80, silène bisannuel p. 82, vélar fausse giroflée p. 100, vélar à feuilles d'épervière p. 101, bourse-à-pasteur p. 111, onagres p. 150, cynoglosse officinal p. 174, plantains p. 201-202 , épervières p. 247-248

29a. (27b) La feuille tout entière (avec tous ses segments quand elle est lobée ou toutes ses parties quand elle est composée) a une longueur généralement de beaucoup supérieure à 2 fois sa largeur (p. ex. fig. 30, 224)...30a ou 30b

29b. (27b) La feuille tout entière a une longueur généralement presque égale à la largeur ou rarement supérieure à deux fois la largeur (p. ex. fig. 63, 92, 102)...35a ou 35b

30a. (29a) Feuilles à bords sinués ou très légèrement dentés...31a ou 31b

30b. (29a) Feuilles lobées ou divisées; les lobes sont plus ou moins grands et plus ou moins profondément découpés... 32a ou 32b

31a. (30a) Feuilles généralement de grande taille, faisant souvent 15 cm (6 po) de longueur ou plus, souvent nombreuses et groupées en large rosette... Comparer : patience crépue p. 52, onagres p. 150, cynoglosse officinal p. 174, moïène blattaire p. 192, cardère des bois p.205, inule aunée p. 235, laitue bisannuelle p. 252, laitue du Canada p. 252, chicorée sauvage p. 254, rudbeckie hérissée p. 211, centaurées p. 244-247, pissenlit p. 254

31b. (30a) Feuilles généralement de petite taille, faisant rarement plus de 15 cm (6 po) de long, plus ou moins nombreuses et groupées en rosette petite ou moyenne... Comparer : vélar à feuilles d'épervière p. 101, tabouret des champs p. 107, bourse-à-pasteur p. 111, berteroa blanche p. 106, camélines p. 112, rudbeckie hérissée p. 211, pâquerette vivace p. 233, centaurées p. 244-247, laitue scariole p. 252, pissenlit p. 254

32a. (30b) Feuilles, tiges ou autres parties de la plante contenant un suc laiteux blanc ou jaunâtre... Comparer : grande chélidoine p. 88, épervières p. 247-248, laiterons p. 249-251, laitues p. 252, chicorée sauvage p. 254, pissenlit p. 254, liondent d'automne p. 256

32b. (30b) Aucune partie de la plante ne contient un suc laiteux blanc ou jaunâtre...33a ou 33b

33a. (32b) Feuilles à lobes palmés (les incisions ou les échancrures entre les lobes ou les folioles vont toutes en direction du pétiole (queue de la feuille) ou rayonnent à partir d'un point très proche du pétiole, p. ex. fig. 92, 128G, 150)... Comparer : potentilles p. 116-118, égopode podagraire p. 152, berce laineuse p. 158 , cicutaires p. 157, 160, angélique p. 157 , cigüe maculée p. 153, agripaume cardiaque p. 181, rudbeckie laciniée p. 211

33b. (32b) Feuilles à lobes pennés (les incisions ou les échancrures entre les lobes ou les folioles vont toutes en direction de la nervure médiane de la feuille, p. ex. fig. 74, 96, 127)...34a ou 34b

34a. (33b) Feuilles généralement de grande taille, faisant souvent 15 cm (6 po) ou plus de long... Comparer: diplotaxis p. 93, sisymbre élevé p. 95, sisymbre officinal p. 96, sisymbre de Loesel p. 96, benoîte stricte p.119, anis canadien p. 151, berle douce p. 154, panais sauvage p. 161, bident vulgaire p. 214

34b. (33b) Feuilles généralement de petite taille, faisant rarement plus de 15 cm (6 po) de long... Comparer : moutarde des chiens p. 92, barbarée vulgaire p. 104, sagesse-des-chirurgiens p. 98, lépidies p.108-110, bourse-à-pasteur p. 111, sanguisorbe mineure p. 120, violette des champs p. 148, marguerite blanche p. 221, centaurée maculée p. 245; (vérifier également parmi les plantes de petite taille citées sous 34a)

35a. (29b) Feuilles lobées ou divisées...36a ou 36b

35b. (29b) Feuilles ni lobées ni divisées... Comparer : patience à feuilles obtuses p.54, mauves p. 142-143, véroniques p. 195-200, plantain majeur p. 201, vergerettes p. 230-232, pâquerette vivace p. 233

36a. (35a) Feuilles à divisions ou à lobes palmés (les incisions ou les échancrures entre les lobes ou les folioles vont toutes en direction du pétiole ou rayonnent à partir d'un point proche du pétiole; p. ex. fig. 63, 93, 117)... Comparer : fougère d'aigle p. 22, renoncules p. 84-86, potentilles p. 116-118, trèfle couché p. 122, lupuline p. 123, trèfle blanc p. 125, mauves p. 142-143, ketmie

trilobée p. 146, égopode podagraire p. 152, lamier amplexicaule p. 180, agripaume cardiaque p. 181, véronique des champs p. 197, herbes à poux p. 215-217, armoise absinthe p. 223, vergerettes p. 230-232

36b. (35a) Feuilles à divisions ou à lobes pennés (les incisions ou les échancrures vont toutes en direction de la nervure médiane, comme dans les figures 73, 102, 192)... Comparer : grande chélidoine p. 88, famille des Crucifères p. 90-113 (en particulier moutarde des champs, moutarde noire, radis sauvage, moutarde des chiens, diplotaxis, barbarée vulgaire, sisymbre élevé, sisymbre officinal, sisymbre de Loesel, sagesse-des-chirurgiens, moutarde tanaisie, bourse-à-pasteur), benoîte stricte p. 119, sanguisorbe mineure p. 120, lotier corniculé p. 125, vesces p. 126-127, millepertuis perforé p. 147, ketmie trilobée p. 146, violette des champs p. 148, égopode podagraire p. 152, berle douce p. 154, cicutaires p. 157, 160, panais sauvage p. 161, bident vulgaire p. 214, petite herbe à poux p. 215, tanaisie vulgaire p. 222, armoise bisannuelle p. 225, séneçon jacobée p. 226, vergerettes p. 230-232, laiterons p. 249-251

37a. (5b) Les feuilles portées par les tiges (non les feuilles des rosettes) sont verticillées (insérées par groupe de trois ou plus sur chaque noeud et étalées autour de la tige comme les rayons d'une roue; p. ex. fig. 50, 135, 171); parfois, 1 ou 2 feuilles seulement par noeud dans le haut des tiges, à proximité des fleurs...38a ou 38b

37b. (5b) Les feuilles portées sur les tiges (non les feuilles des rosettes) sont alternes (insérées une à une sur chaque noeud, p. ex. fig. 11, 33, 69) ou opposées (2 feuilles par noeud, l'une en face de l'autre, p. ex. fig. 53, 61, 150), mais jamais verticillées...43a ou 43b

38a. (37a) Feuilles très lobées et divisées ou feuilles composées; un seul verticille de 3 feuilles semblables à des feuilles de fougère termine une tige nue... Fougère d'aigle p. 22

38b. (37a) Feuilles ni lobées, ni divisées ni composées; chaque tige porte un nombre plus ou moins grand de verticilles ...39a ou 39b

39a. (38b) Tiges et feuilles contenant un suc laiteux...40a ou 40b

39b. (38b) Tiges et feuilles dépourvues de suc laiteux...41a ou 41b

40a. (39a) Feuilles verticillées (3 ou plus par noeud) dans le haut de la tige seulement, mais opposées (2 par noeud) ou alternes (1 par noeud) dans le bas... Comparer : euphorbes p. 131-137, asclépiades p. 164-166

40b. (39a) Feuilles verticillées à tous les noeuds... Asclépiade verticillée p. 166

41a. (39b) Tiges dressées peu ramifiées; feuilles de 3 à 20 cm (1 ½ à 8 po) de longueur et de plus de 1 cm de largeur, fleurs pourpres... Comparer : salicaire p. 149, eupatoire maculée p. 237

41b. (39b) Tiges couchées ou grêles; si elles sont dressées, les tiges portent des feuilles fines et très étroites...42a ou 42b

42a. (41b) Tiges carrées ou présentant sensiblement quatre angles, glabres ou garnies de poils ou d'aiguillons; verticilles de 4, 6 ou 8 feuilles étroites, linéaires ou étroites-oblongues, à chaque noeud... Comparer : mollugine verticillée p. 73, gaillet mollugine p. 203, gaillets p. 204

42b. (41b) Tiges rondes, glabres ou portant quelques poils visqueux, ou tiges légèrement anguleuses et parcourues de stries parallèles vertes et roses alternées; verticilles ayant jusqu'à 16 feuilles linéaires et étroites ou à extrémité effilée... Comparer : soude roulante p. 66, mollugine verticillée p. 73, spargoute des champs p. 74, lupuline p. 123, oxalides p. 124

43a. (37b) Toutes les feuilles ou presque sont opposées (2 par noeud) partout sur la plante (p. ex. fig. 132, 163)...44a ou 44b

43b. (37b) Feuilles alternes (1 par noeud) partout sur la plante, parfois insérées si près les unes des autres qu'elles semblent opposées (2 par noeud; p. ex. fig. 85, 111, 161)...72a ou 72b

44a. (43a) Tiges dont la base ou toute la longueur est ligneuse, plantes vivaces ou sarmenteuses, arbustes ou arbrisseaux...45a ou 45b

44b. (43a) Tiges non ligneuses; plantes herbacées annuelles ou bisannuelles, ou vivaces à tiges parfois rigides ou dures, mais dont la partie aérienne meurt chaque hiver...50a ou 50b

45a. (44a) **ATTENTION —** Feuilles composées, à 3 folioles, portées chacune par un long pétiole (voir fig. 113); plante généralement de petite taille (hauteur de 20 à 90 cm, 8 à 36 po), parfois grimpant jusqu'à 3 m (10 pi) ou plus de hauteur en s'enroulant autour des troncs des arbres, etc... Herbe à la puce p. 138

45b. (44a) Feuilles non composées, ou composées à 5 folioles ou plus, plante plus ou moins grande...46a ou 46b

46a. (45b) Feuilles et tiges contenant un suc laiteux... Comparer : apocyn à feuilles d'androsème p. 162, apocyn chanvrin p. 162, cynanque noir p. 167

46b. (45b) Feuilles et tiges dépourvues de suc laiteux...47a ou 47b

47a. (46b) Tiges et rameaux hérissés de très nombreux aiguillons courts à base triangulaire, généralement disposés par paires... Clavalier d'Amérique p. 129

47b. (46b) Tiges et rameaux dépourvus d'aiguillons, mais l'extrémité des rameaux peut se terminer par une épine...48a ou 48b

48a. (47b) Feuilles étroites, linéaires-oblongues, parsemées de points transparents (planche 83B); fleurs jaune vif groupées en bouquets terminaux ramifiés; graines contenues dans des petites capsules sèches; plante de taille généralement inférieure à 50 cm (2 pi)... Millepertuis perforé p. 147

48b. (47b) Feuilles ou folioles ovées ou elliptiques-larges,

sans points transparents...49a ou 49b

49a. (48b) **ATTENTION —** Feuilles composées, 7-13 folioles; bords des folioles lisses ou irrégulièrement sinués, mais sans dentelure régulière; folioles parcourues par une nervure principale d'où partent en général, de chaque côté, au moins 6 nervures secondaires relativement rectilignes; fleurs et baies blanches en grappes portées par de longs pédoncules (queues)... Sumac à vernis p. 140

49b. (48b) Feuilles simples; bords lisses ou légèrement dentés, mais non sinués; feuilles parcourues par une nervure principale d'où partent, de chaque côté, soit 2 ou 3 nervures secondaires qui s'incurvent vers l'extrémité de la feuille, soit plus de 3 nervures secondaires qui ne s'incurvent pas; fleurs jaune-vert réunies en de multiples petites grappes le long des rameaux; graines dans des baies bleu-noir juteuses... Nerpruns p. 141

50a. (44b) Tiges à section carrée ou presque carrée...51a ou 51b

50b. (44b) Tiges à section plus ou moins ronde...52a ou 52b

51a. (50a) Feuilles opposées sur toute la plante; fleurs solitaires à l'aisselle de chaque feuille (donc 2 fleurs par noeud, voir fig. 150), ou en grappes plus ou moins fournies à l'aisselle des feuilles; la plante a en général un parfum de menthe ou un parfum qui s'en rapproche... Famille des Labiées p. 175-183

51b. (50a) Les feuilles du bas et du milieu de la tige sont opposées ou verticillées; les feuilles du haut, dans l'inflorescence, sont alternes; plante sans odeur de menthe... Salicaire p. 149

52a. (50b) Plantes contenant un suc laiteux...53a ou 53b

52b. (50b) Plantes dépourvues de suc laiteux...55a ou 55b

53a. (52a) Feuilles de petite taille, faisant rarement plus de 2,5 cm (1 po) de long; fleurs ou inflorescences vertes, jaune-vert ou rouge-vert... Euphorbes p. 131-137

53b. (52a) Feuilles de grande taille, faisant en général plus de 3 cm (1 1/5 pouce) de long; fleurs blanches, roses, pourpres ou marron...54a ou 54b

54a. (53b) Fleurs petites, en forme de clochette, blanches ou rosâtres, en grappes ramifiées... Famille des Apocynacées p. 162-163

54b. (53b) Fleurs non en forme de clochette; les 5 pétales retombent le long du pédoncule; fleurs de coloris vert-pourpre, vert-blanc ou variant du marron au pourpre foncé, en grappes simulant une ombelle... Famille des Asclépiadacées p. 164-167

55a. (52b) Fleurs en ombelles (tous les pédoncules de la grappe partent de l'extrémité de la tige ou du rameau)... Famille des Ombellifères p. 151-161

55b. (52b) Fleurs non regroupées en ombelles...56a ou 56b

56a. (55b) Feuilles finement découpées, presque comme de la dentelle... Petite herbe à poux p. 215

56b. (55b) Feuilles non finement découpées...57a ou 57b

57a. (56b) Feuilles et tiges munies d'aiguillons; fleurs groupées en capitules ovoïdes (en forme d'oeuf), denses et hérissées de piquants... Cardère des bois p. 205

57b. (56b) Feuilles et tiges non munies d'aiguillons, mais les grappes de fleurs sont parfois hérissées de poils crochus; les fleurs ne sont pas réunies en capitules ovoïdes denses...58a ou 58b

58a. (57b) Feuilles de grande taille, faisant généralement 7,5 cm (3 po) de large ou plus, à contour ovale ou arrondi, légèrement ou irrégulièrement dentées, ou profondément découpées en 3, 4 ou 5 lobes...59a ou 59b

58b. (57b) Feuilles ou folioles faisant généralement moins de 7,5 cm (3 po) de large...60a ou 60b

59a. (58a) La plupart des feuilles sont opposées, profondément découpées en 3, 4 ou 5 lobes, à base plate ou plus ou moins arrondie ou pointue; toutes les grosses nervures secondaires se trouvent à l'intérieur du limbe; graines anguleuses, surmontées de quelques courtes protubérances... Grande herbe à poux p. 217

59b. (58a) La plupart des feuilles sont alternes (sauf parfois quelques feuilles opposées dans le bas de la tige principale), peu profondément découpées en 3, 4 ou 5 lobes, ou bordées de grosses dents; base des feuilles anguleuse un peu échancrée comme un coeur; en général, la base des grosses nervures secondaires longe le bord des feuilles en dessinant un large V ou M (p. ex. fig. 185 (a), (b)); fleurs et graines protégées par une coque couverte de poils crochus... Lampourde glouteron p. 218

60a. (58b) Fleurs ou graines en petites grappes, peu fournies ou compactes, de couleur rouge vif ou variant du vert au jaune, et d'aspect relativement granuleux...61a ou 61b

60b. (58b) Fleurs et graines non groupées en petites grappes verdâtres d'aspect granuleux; diverses couleurs... 64a ou 64b

61a. (60a) Faces des feuilles rêches (comme du papier de verre)... Grande herbe à poux p. 217

61b. (60a) Faces des feuilles lisses...62a ou 62b

62a. (61b) Grappes de fleurs ou de graines presque sphériques et très fournies, placées aux aisselles des feuilles; d'abord petits et verdâtres, les fruits grossissent, deviennent juteux et virent au rouge vif à maturité... Chénopode capité p. 64

62b. (61b) Grappes de fleurs ou de graines en général peu fournies, portées par des rameaux axillaires (insérées à l'aisselle des feuilles) ou situées près du sommet des tiges principales...63a ou 63b

63a. (62b) Feuilles opposées pour la plupart; chaque graine enfermée entre 2 bractées plates... Arroches p. 65

63b. (62b) Seulement les 2 ou 4 feuilles les plus basses sont opposées, les autres sont alternes; chaque graine enveloppée dans une coque mince et ronde dépourvue d'ailes... Comparer : chénopode blanc p. 62, chénopode botrys p. 62, chénopodes p. 62-64

64a. (60b) Fleurs en capitules (chaque capitule composé d'un nombre très variable de fleurons serrés les uns contre les autres, comme les fleurs de la marguerite, du pissenlit, de l'herbe à poux, etc., voir p. 210), jaune vif, jaune-vert, jaune et blanc, blanc

ou rose cendré...65a ou 65b

64b. (60b) Fleurs disposées une à une (fleurs solitaires à 5 pétales au maximum, portées par un pédoncule plus ou moins long à l'aisselle des feuilles) ou en grappes plus ou moins fournies le long des tiges et des rameaux, mais non en capitules; toutes les couleurs y compris le jaune...68a ou 68b

65a. (64a) Capitules blancs ou rose cendré, plus ou moins nombreux dans des grappes simulant des ombelles aux extrémités des tiges et des rameaux...66a ou 66b

65b. (64a) Capitules jaunes, jaune-vert ou jaunes et blancs... 67a ou 67b

66a. (65a) Capitules roses; les feuilles sont portées par les tiges, généralement en verticilles de 3 ou plus... Eupatoire maculée p. 237

66b. (65a) Capitules blancs, feuilles portées par des tiges, toujours opposées en paires... Comparer : eupatoire rugueuse p. 236, eupatoire perfoliée p. 237

67a. (65b) Capitules de petite taille, de diamètre inférieur à 1 cm (2/5 po), à centre vert jaunâtre autour duquel rayonnent en général 5 minuscules fleurs ligulées blanches (p. ex. fig. 177A, B, C, E; 181 (b)); graines très petites, lisses et sans barbes... Galinsoga p. 213

67b. (65b) Capitules de grande taille, de diamètre supérieur à 2 cm (4/5 po), de couleur vert jaunâtre, bordés ou non de fleurs ligulées jaune vif (p. ex. fig. 177A, B, C, E; 182 (a)); graines mesurant plus de 3 mm (½ po) de long, lisses ou munies de 2 ou 4 arêtes barbues... Comparer : bidents p. 214, topinambour p. 212

68a. (64b) Fleurs jaune vif ou jaune orange... Millepertuis perforé p. 147

68b. (64b) Fleurs blanches, roses, mauves, bleues ou pourpres...69a ou 69b

69a. (68b) Plantes dégageant pour la plupart une odeur de menthe; fleurs aux pétales soudés formant une corolle tubulaire terminée par 2 lèvres, celle du dessus découpée en 2 lobes et celle du dessous en 3 lobes (comme dans la planche 105C)... Famille des Labiées p. 175-183

69b. (68b) Plantes sans odeur de menthe; fleurs aux pétales séparés; si les pétales sont soudés et forment un tube, celui-ci ne se termine pas par deux 2 lèvres... 70a ou 70b

70a. (69b) Fleurs pourpres ou rouge-pourpre en petites grappes denses placées aux aisselles de feuilles de petite taille et surtout alternes, formant des épis fournis à l'extrémité de longues tiges... Salicaire p. 149

70b. (69b) Fleurs surtout blanches, roses, mauves ou bleues; si les fleurs sont pourpres, elles sont portées chacune par un long pédoncule inséré à l'aisselle des feuilles du haut qui sont normales et opposées...71a ou 71b

71a. (70b) Feuilles non dentées, opposées (2 par noeud), portées par les tiges et intercalées dans l'inflorescence; fleurs à 5 ou 10 pétales ou lobes de pétales, et étamines aussi nombreuses ou en général deux fois plus nombreuses que les pétales... Famille des Caryophyllacées p. 74-83

71b. (70b) Feuilles légèrement dentées ou à bord presque uni, opposées quand elles sont portées sur les tiges au-dessous de l'inflorescence, mais alternes (1 par noeud) dans l'inflorescence; fleurs à 4 lobes de pétales et seulement 2 étamines... Véroniques p. 195-200

72a. (43b) Feuilles alternes, très étroites (longueur au moins 5 fois supérieure à la largeur); les feuilles très longues ont parfois l'aspect de feuilles de graminées; leurs nervures sont ou semblent être droites ou parallèles ...73a ou 73b

72b. (43b) Feuilles alternes et à nervation réticulée (1 ou plusieurs nervures principales se ramifient en nervures secondaires), étroites ou larges...80a ou 80b

73a. (72a) Plantes contenant un suc blanc laiteux...74a ou 74b

73b. (72a) Plantes dépourvues de suc blanc laiteux...76a ou 76b

74a. (73a) Feuilles fortement pubescentes (poilues)... Épervières p. 247-248

74b. (73a) Feuilles lisses, généralement dépourvues de poils, ou garnies de quelques poils épars...75a ou 75b

75a. (74b) Feuilles faisant généralement plus de 10 cm (4 po) de long; plante ressemblant un peu à une graminée avant la floraison; fleurs groupées en gros capitules jaunes ou pourpres (voir p. 210); graines au centre d'une grosse boule duveteuse... Salsifis majeur, salsifis p. 257-258

75b. (74b) Feuilles faisant généralement moins de 7,5 cm (3 po) de long; plante ne ressemblant pas à une graminée; fleurs en grappes ramifiées ou portées aux aisselles des feuilles, de couleur verte, jaune vert ou vert rougeâtre; graines groupées par 3 dans de minuscules capsules... Famille des Euphorbiacées p. 130-137

76a. (73b) Plante ne ressemblant pas à une graminée, à tiges dressées fermes et à nombreuses feuilles étroites et courtes; fleurs jaunes et oranges ou blanc bleuâtre, ressemblant aux fleurs de muflier, groupées en épis, ou solitaires à l'aisselle des feuilles... Linaires p. 193

76b. (73b) Plante ayant plus ou moins l'aspect d'une graminée; fleurs verdâtres ou fleurs apparemment non développées, ou de couleur variant du blanc au rose et groupées en une boule compacte à l'extrémité de la tige... 77a ou 77b

77a. (76b) Plante dégageant une forte odeur d'oignon ou d'ail; texture souple et charnue; fleurs blanches, bleuâtres ou verdâtres, groupées en une boule compacte à l'extrémité de la tige... Ail des vignes p. 51

77b. (76b) Plante ne dégageant pas une odeur d'oignon; texture ferme, non charnue; fleurs verdâtres ou apparemment non développées...78a ou 78b

78a. (77b) Feuilles à pointe épineuse, ayant l'aspect des feuilles de graminées seulement lorsqu'elles sont

jeunes... Soude roulante p. 66

78b. (77b) Feuilles sans pointe épineuse, ayant l'aspect des feuilles de graminées à tous les stades...79a ou 79b

79a. (78b) Tiges creuses presque sur toute leur longueur, à section ronde ou légèrement aplatie; feuilles disposées en alternance sur les deux côtés de la tige... Famille des Graminées p. 23-47

79b. (78b) Tiges pleines, triangulaires; feuilles disposées en alternance sur les trois angles de la tige... Cypéracées p. 48-50

80a. (72b) Plantes ligneuses partout ou au moins à la base, arbustes de plus ou moins grande taille, ou arbrisseaux; parfois plantes grimpantes ou sarmenteuses...81a ou 81b

80b. (72b) Plantes non ligneuses; tiges herbacées (souples ou rigides, plus ou moins vertes); parties aériennes mourant à la fin de chaque saison de croissance; racines parfois vivaces; certaines peuvent ressembler à des plantes grimpantes ou sarmenteuses...89a ou 89b

81a. (80a) **ATTENTION —** Feuilles groupées par 3 (en réalité, feuille composée de 3 folioles, la foliole terminale portée par un pétiole)...82a ou 82b

81b. (80a) Feuilles non groupées par 3; elles sont simples ou, si elles sont composées, elles n'ont pas 3 folioles... 85a ou 85b

82a. (81a) Plantes plus ou moins épineuses dont les tiges, les pétioles et souvent le revers des feuilles portent des aiguillons... Comparer : framboisiers et ronces

82b. (81a) Plantes non épineuses...83a ou 83b

83a. (82b) Tiges souples et très fines; fleurs dont le coloris varie de pourpre à blanchâtre, ressemblant aux fleurs des pois... Amphicarpe bractéolée p. 139

83b. (82b) Tiges fermes, rigides; fleurs ne ressemblant pas aux fleurs des pois...84a ou 84b

84a. (83b) Feuilles composées principalement de 5 à 7 folioles; généralement, un petit nombre ont 3 folioles; baies bleues ou akènes... Comparer : vigne vierge p. 139, érable négondo p. 139

84b. (83b) La plupart des feuilles sont composées, à 3 folioles; fleurs petites, blanc verdâtre, en grappes ramifiées situées sous les feuilles; baies vert jaunâtre ou grisâtres persistant sur la plante tout l'hiver... Herbe à la puce p. 138

85a. (81b) Tiges sans grosses épines; pétioles munis de 1 ou 2 glandes minuscules (petites bosses) juste à la base du limbe; fleurs en grappes blanches allongées; baies bleu-noir ou rouges, juteuses, chacune renfermant un noyau sphérique; lorsqu'on les froisse, les rameaux et les feuilles dégagent une odeur d'amande... Cerisier de Virginie p. 141

85b. (81b) Tiges généralement munies de grosses épines, soit le long des rameaux ou à leur extrémité, soit à la jonction de deux rameaux; absence de glandes au bout du pétiole; fleurs blanches, roses, jaunes ou jaune verdâtre; lorsqu'on les froisse, les rameaux ne dégagent pas une odeur d'amande... 86a ou 86b

86a. (85b) Tiges munies à chaque noeud d'une paire d'épines acérées, courtes, trapues et étroitement triangulaires (p. ex. fig. 104 (a)); feuilles composées, à 5-11 folioles; fleurs s'épanouissant tôt au printemps, avant que les feuilles ne sortent... Clavalier d'Amérique p. 129

86b. (85b) Tiges munies à chaque noeud de 1, 2 ou 3 fines épines (p. ex. fig. 65 (a)) ou de longues épines robustes (p. ex. fig. 97 (a), 115 (a)) ou dépourvues d'épines ou d'aiguillons; feuilles non composées; fleurs s'épanouissant en même temps ou après que les feuilles sortent...87a ou 87b

87a. (86b) Fleurs jaune vif en grappes pendantes; sépales et pétales au nombre de 6; tiges généralement munies de trois fines épines à chaque noeud; fruit de couleur rouge semblable à une baie et contenant de 1 à 3 graines... Épine-vinette commune p. 87

87b. (86b) Fleurs blanches, rosâtres ou jaune verdâtre, sépales et pétales au nombre de 4 ou 5; tiges non munies de 3 épines à chaque noeud; absence ou présence de grosses épines...88a ou 88b

88a. (87b) Sépales et pétales au nombre de 4 ou 5; fleurs verdâtres en grappes axillaires, sans pédoncule, le long des tiges et des rameaux; fruit noir, juteux, amer, contenant 2, 3 ou 4 graines dures; rameaux se terminant parfois par une grosse épine; absence d'épines le long des rameaux... Nerpruns p. 141

88b. (87b) Sépales et pétales au nombre de 5; fleurs voyantes, blanches ou rosâtres en grappes axillaires portées par des pédoncules et placées en général près de l'extrémité des rameaux; fruit rouge ou pourpre, assez semblable à une pomme, contenant des graines dures; tiges et rameaux portant généralement de longues épines trapues sur les côtés, mais pas à leur extrémité... Aubépine p. 121

89a. (80b) Plantes munies de vrilles à trois ramifications (p. ex. fig. 174B) en face de chaque feuille; plante herbacée grimpante capable de monter très haut, à feuilles larges et lobées, et à longues grappes de fleurs blanc verdâtre... Cucurbitacées p. 206-208

89b. (80b) Plantes dépourvues de vrilles, ou dont les feuilles composées, non découpées en 5 lobes, se prolongent par une vrille...90a ou 90b

90a. (89b) Fleurs réunies en capitules (chaque capitule composé d'un nombre très variable de fleurons serrés les uns contre les autres, comme les fleurs de la marguerite, du pissenlit, de l'herbe à poux, etc. Voir p. 210)... Famille des Composées p. 210-258

90b. (89b) Fleurs solitaires ou groupées en épis ou en grappes, mais non en capitules...91a ou 91b

91a. (90b) Absence de vrais pétales; sépales en général verts semblables à des bractées, mais chez certaines espèces, ils ressemblent parfois à des pétales et sont de couleur blanche, jaunâtre ou rosâtre; petites fleurs solitaires discrètes, de diamètre généralement inférieur à 3 mm (1/8 po)...92a ou 92b

91b. (90b) Présence de vrais pétales, blancs ou d'autres couleurs; fleurs plus ou moins grosses, généralement très voyantes; sépales également présents... 98a ou 98b

92a. (91a) Plantes dont les tiges et les rameaux sont garnis, à chaque noeud, d'un ochréa (gaine membraneuse,

p. ex. fig. 33 (b))... Famille des Polygonacées p. 52-61

92b. (91a) Plantes sans ochréa à chacun des noeuds, des tiges ou des rameaux...93a ou 93b

93a. (92b) Plantes contenant un suc blanc laiteux; fleurs portées à l'aisselle des feuilles ou groupées en inflorescences ouvertes simulant une ombelle; bractées sous les «fleurs» ou autour, souvent semblables à des pétales, jaune-vert ou vert rosé... Famille des Euphorbiacées p. 130-137

93b. (92b) Plantes dépourvues de suc blanc laiteux; fleurs groupées en petites boules denses, en épis ou en grappes plus ou moins fournies ...94a ou 94b

94a. (93b) Fleurs ou grappes de fleurs portées seulement au sommet de la tige principale ou de la tige et des rameaux principaux; capsules d'aspect très différent de celui des fleurs minuscules...95a ou 95b

94b. (93b) Fleurs ou grappes de fleurs souvent portées aux aisselles des feuilles ainsi qu'au bout des tiges et des rameaux; capsules ou grappes de graines ressemblant beaucoup aux fleurs ou aux grappes de fleurs, mais un peu plus grosses...96a ou 96b

95a. (94a) Fleurs de couleur blanchâtre à rosâtre; chaque fleur produit une baie juteuse, en forme de cercle, divisée en 6 loges à une graine; au moins les baies et la partie supérieure de la plante renferment un liquide rougeâtre... Phytolaque d'Amérique p. 71

95b. (94a) Fleurs blanches, jaunes ou verdâtres; chaque fleur produit une silique («gousse») non charnue parfois aussi large que longue ou beaucoup plus longue que large; plantes renfermant un suc aqueux clair... Famille des Crucifères p. 90-113

96a. (94b) Fleurs ou graines groupées en petites grappes plus ou moins fournies, de couleur variant de verdâtre à rouge vif; grappes d'aspect un peu granuleux; les sépales de chaque minuscule fleur sont petits, de couleur verte et de texture foliacée; certaines plantes sont farineuses ou pulvérulentes en surface ... Famille des Chénopodiacées p. 62-66

96b. (94b) Fleurs et graines non groupées en grappes granuleuses, soit solitaires à l'aisselle de bractées épineuses sur des tiges accrescentes (qui continuent de croître), soit en groupes importants où s'intercalent de nombreuses petites bractées fines et pointues, formant des épis plus ou moins fournis; sépales de chaque fleur minuscule semblables à des bractées, brunâtres ou verdâtres, mais dont la texture, non foliacée, rappelle celle du papier; plantes non farineuses en surface...97a ou 97b

97a. (96b) Feuilles fines en forme d'aiguille, ou de coin terminé par une pointe aiguë; fleurs solitaires aux aisselles de bractées courtes et acérées le long de tous les rameaux... Soude roulante p. 66

97b. (96b) Feuilles plus ou moins ovales, plates; fleurs groupées en inflorescences plus ou moins fournies, courtes ou longues, ou épaisses... Famille des Amaranthacées p. 67-70

98a. (91b) Sépales au nombre de 2, tombant parfois avant que les fleurs ne s'ouvrent...99a ou 99b

98b. (91b) Sépales au nombre de 4 ou plus, persistant pendant toute la vie de la fleur, ou absence de sépales, ou sépales non discernables; s'il y a des sépales, ils sont soit séparés soit soudés et, s'ils sont soudés, le calice qu'ils forment est parfois en forme de coupe ou de tube, dont le sommet est incisé en 4 dents ou lobes...101a ou 101b

99a. (98a) Fleurs mauves à sommet pourpre, feuilles finement divisées, souvent vert bleuâtre... Fumeterre officinale p. 89

99b. (98a) Fleurs jaunes; feuilles simples ou profondément lobées ou divisées, les lobes ou les divisions faisant plus de 6 mm (¼ po) de large...100a ou 100b

100a. (99b) Fleurs à quatre pétales, grands et jaunes; fleurs peu nombreuses groupées en ombelles au sommet des tiges et des rameaux; capsules longues et linéaires; plante dressée; suc jaune-orange, poisseux... Grande chélidoine p. 88

100b. (99b) Fleurs à 5 pétales, petits et jaunes; fleurs placées à l'aisselle des feuilles; capsules presque sphériques; plantes charnues et couchées sur le sol; suc aqueux clair... Pourpier potager p. 72

101a. (98b) Fleurs petites et mauves à sommet pourpre; chaque fleur porte à sa base, sur le côté, un éperon arrondi; feuilles finement divisées... Fumeterre officinale p. 89

101b. (98b) Fleurs et feuilles ne correspondant pas à la description 101a...102a ou 102b

102a.(101b) Feuilles et tiges contenant un suc poisseux jaune; feuilles profondément découpées en 5-9 lobes; chaque lobe faisant plus de 6 mm (¼ po) de large... Grande chélidoine p. 88

102b.(101b) Feuilles et tiges aériennes contenant un suc aqueux clair...103a ou 103b

103a. (102b) Tiges charnues, succulentes, rougeâtres, plus ou moins couchées sur le sol; feuilles épaisses, succulentes, vertes ou vert rougeâtre; fleurs à 5 pétales jaunes, à l'aisselle des feuilles, partout sur la plante... Pourpier potager p. 72

103b (102b) Tiges non succulentes ou seulement légèrement succulentes, plus ou moins dressées; feuilles généralement non succulentes; lorsqu'elles sont succulentes, les feuilles sont courtes, très épaisses et à section presque ronde...104a ou 104b

104a.(103b) Sépales et pétales au nombre de 4, fleurs toujours régulières (tous les pétales ou tous les lobes de la corolle sont de taille et de forme identiques; même régularité pour les sépales; la fleur a donc le même aspect sous tous ses côtés)...105a ou 105b

104b (103b) Sépales généralement au nombre de 5 ou plus; nombre de pétales variable; fleurs régulières ou irrégulières (un ou plusieurs pétales ou lobes de la corolle sont différents des autres par la taille ou la forme, ou un ou plusieurs sépales ou lobes du calice diffèrent des autres par la forme; la fleur n'a donc pas le même aspect sous tous ses côtés)...106a ou 106b

105a. (104a) Fleurs groupées en grappes nues (sans feuilles), non placées à l'aisselle des petites feuilles du haut de la plante (sauf pour la moutarde des chiens et l'alliaire officinale); étamines au nombre de 2, 4, ou 6; lorsqu'elles sont au nombre de 4 ou de 6, 2 sont plus courtes que les autres; sépales, pétales et étamines fixés sous l'ovaire; la silique («gousse») se développe à l'intérieur de la fleur... Famille des Crucifères p. 90-113

105b. (104a) Fleurs placées aux aisselles des petites feuilles du haut de la plante, formant un épi; 8 étamines de taille et de longueur identiques; sépales, pétales et étamines au-dessus de l'ovaire; la capsule se développe sous la fleur... Onagres p. 150

106a. (104b) Fleur munie d'un éperon bien visible, généralement de même couleur que la corolle, qui pointe vers le bas entre deux sépales...107a ou 107b

106b. (104b) Fleur sans éperon...108a ou 108b

107a. (106a) Fleurs grandes, jaunes et oranges, ou jaunes et blanches, 2 cm (4/5 po) de long ou plus, y compris l'éperon... Linaires p. 193

107b. (106a) Fleurs petites, blanches, blanc bleuâtre ou jaunes, faisant généralement moins de 1 cm (2/5 po) de long, éperon compris... Comparer : violette des champs p. 148, chénorhinum mineur p. 194

108a. (106b) Fleurs irrégulières...109a ou 109b

108b. (106b) Fleurs régulières...114a ou 114b

109a. (108a) Fleurs groupées en ombelles (tous les pédoncules d'une même grappe partent de l'extrémité de la tige ou du rameau); tiges souvent creuses; base de chaque pétiole élargie et entourant la tige... Famille des Ombellifères p. 151-161

109b. (108a) Fleurs non groupées en ombelles, ou lorsqu'elles le sont, la base des pétioles est étroite et n'entoure pas la tige...110a ou 110b

110a. (109b) Fleurs ressemblant à celles des pois ou des haricots; les deux pétales inférieurs (la carène) semblent souvent soudés au sommet; feuilles composées munies de stipules... Famille des Légumineuses p. 122-123, 125-128

110b. (109b) Fleurs ne ressemblant pas à celles des pois ou des haricots; feuilles simples, parfois lobées...111a ou 111b

111a. (110b) Fleurs ressemblant à des violettes, jaunes ou blanc jaunâtre, portées chacune par un long pédoncule mince s'élevant au-dessus des feuilles... Violette des champs p. 148

111b. (110b) Fleurs ne ressemblant pas à des violettes, blanches, jaunâtres ou bleues...112a ou 112b

112a. (111b) Fleurs bleues, tubulaires, à lobes étroits et longs étamines qui dépassent de la corolle; plante non feutrée mais couverte de poils raides à base renflée... Vipérine p. 172

112b. (111b) Fleurs blanches, jaunes ou jaune verdâtre... 113a ou 113b

113a. (112b) Fleurs blanches ou jaunâtres, à 5 pétales arrondis, en grappes longues et étroites ou en épis fournis; feuilles lisses ou couvertes d'un feutrage blanc, non lobées... Molènes p. 191-192

113b. (112b) Fleurs jaunes ou jaune verdâtre réunies en grappes; pétales petits et découpés en 3 minuscules lobes en forme de doigt; feuilles médianes et supérieures à lobes pennés, non feutrées... Mignonette jaune p. 114

114a. (108b) Fleurs groupées en ombelles (tous les pédoncules d'une même grappe partent de l'extrémité de la tige ou du rameau); feuilles composées, de formes diverses, base des pétioles élargie et entourant la tige; plantes généralement aromatiques; fleurs blanches ou jaunes... Comparer : famille des Renonculacées p.84-86, famille des Ombellifères p. 151-161

114b. (108b) Fleurs non groupées en ombelles, ou lorsqu'elles le sont, la base des pétioles des feuilles est étroite et n'entoure pas la tige...115a ou 115b

115a. (114b) Feuilles petites, à section presque arrondie, emboîtées les unes dans les autres, très charnues, très nombreuses; follicules («gousses») petites et distinctes... Orpin âcre p. 115

115b. (114b) Feuilles ni charnues ni à section arrondie... 116a ou 116b

116a. (115b) Fleurs à 8 étamines ou plus...117a ou 117b

116b.(115b) Fleurs n'ayant en général pas plus de 5 étamines...121a ou 121b

117a. (116a) Fleurs jaunes, à petits pétales dont le sommet est découpé en 3 minuscules lobes en forme de doigt; feuilles médianes et supérieures à lobes pennés... Mignonette jaune p. 114

117b. (116a) Fleurs blanches, roses, rouges, bleues ou jaunes, lorsque les fleurs sont jaunes, les pétales ne sont pas découpés en lobes en forme de doigt et les feuilles médianes et supérieures ne sont pas découpées en lobes pennés étroits ... 118a ou 118b

118a. (117b) Fleurs dont le coloris varie du rose au rouge ou au pourpre, ou de couleur bleue; fruits mesurant 10 à 25 mm (2/5 à 1 po) de long et 3 mm (1/8 po) de diamètre contenant généralement 5 graines rangées en cercle autour de la base... Famille des Géraniacées p. 144

118b. (117b) Fleurs jaunes ou blanches; lorsque les fleurs sont roses, rouges ou bleues, les fruits sont courts et larges; les graines sont généralement au nombre de 10 ou plus par fleur... 119a ou 119b

119a. (118b) Étamines nombreuses mais réunies par leur filet en une colonne ou tube s'élançant au centre de la fleur (p. ex. fig. 116B, C (e)); graines nombreuses dans une capsule à plusieurs loges (p. ex. fig. 118 B) ou au nombre de 15 à 20 et arrangées en cercle (p. ex. fig. 117D, E)... Famille des Malvacées p. 142-143, 145-146

119b. (118b) Étamines nombreuses et séparées (leurs filets ne sont pas soudés en une colonne centrale)...120a ou 120b

120a.(119b) Présence de stipules (p. ex. fig. 92(c), 94(b)) à la base de chaque pétiole; base des pétioles ni élargie ni entourant la tige; sépales, pétales et

étamines fixés à un hypanthe (sorte de cercle ou de coupe peu profonde) entourant les pistils... Famille des Rosacées p. 116-121

120b. (119b) Absence de stipules à la base de chaque pétiole; base des pétioles élargie et entourant la tige; sépales, pétales et étamines fixés directement au réceptacle, autour ou sous les pistils... Renonculacées p. 84-86

121a. (116b) Plantes à tiges rampantes ou s'enroulant autour d'un support... 122a ou 122b

121b. (116b) Plantes à tiges dressées ou étalées... 123a ou 123b

122a. (121a) Fleurs de grande taille en forme de trompette ou d'entonnoir, blanches ou rosâtres, mesurant 2,5 cm (1 po) de diamètre ou plus; feuilles en fer de lance... Famille des Convolvulacées p. 168-170

122b. (121a) Fleurs petites, en forme d'étoile, bleues, violettes ou rarement blanches, mesurant moins de 12 mm (½ po) de diamètre; feuilles ovées et non lobées, ou en forme de mitaine comportant 1 ou 2 petits lobes (ou plus) à la base du limbe; quand on la froisse, la plante dégage une odeur désagréable... Morelle douce-amère p. 185

123a. (121b) Tiges et feuilles couvertes d'un feutrage blanc dense; tige dressée et rigide, haute, épaisse; fleurs denses groupées en longs épis fournis en forme de massue... Grande molène p. 191

123b. (121b) Tiges et feuilles non couvertes d'un feutrage blanc et dense...124a ou 124b

124a. (123b) Graines petites et dures, en grappes de 4 qui se détachent mais qui ne s'ouvrent pas; plantes munies de poils rudes ou souples sur tige à section ronde... Famille des Boraginacées p. 171-174

124b. (123b) Graines produites dans des baies charnues ou dans des capsules sèches qui s'ouvrent à maturité; plante glabre ou, si elle est poilue, les poils sont doux...125a ou 125b

125a. (124b) Graines produites dans de petites baies charnues ou de grosses capsules épineuses; feuilles simples ou composées; lorsqu'on les froisse, les plantes dégagent généralement une odeur désagréable... Famille des Solanacées p. 184-190

125b. (124b) Graines produites dans de petites capsules sèches et non épineuses; feuilles simples; plantes ne dégageant généralement pas d'odeur désagréable... 126a ou 126b

126a. (125b) Fleurs bleues ou mauves, en forme de clochette, mesurant au moins 1,5 cm (3/5 po) de long... Campanule fausse raiponce p. 209

126b. (125b) Fleurs jaunes, en forme de disque ou presque plates, groupées en longues grappes étroites; pétales au nombre de 5, presque réguliers... Molène blattaire p. 192

127a. (4b) Plantes à bulbes, tubercules ou protubérances souterrains, à feuilles longues, étroites, ressemblant à celles des graminées...128a ou 128b

127b. (4b) Plantes à bulbes, tubercules ou protubérances souterrains; feuilles ne ressemblant pas à celles des graminées et d'une longueur rarement supérieure à 2 fois la largeur...129a ou 129b

128a. (127a) Feuilles creuses, à section arrondie ou aplatie ou en forme de V, épaisses mais facilement écrasables; plante dégageant une forte odeur d'oignon ou d'ail... Ail des vignes p. 51

128b. (127a) Feuilles ni creuses, ni à section aplatie ou en forme de V, minces et relativement fermes; plante ne dégageant pas une forte odeur d'oignon... Souchet comestible p.49

129a. (127b) Plante munie de vrilles...130a ou 130b

129b. (127b) Plante dépourvue de vrilles...131a ou 131b

130a. (129a) Feuilles larges et ovales, ou légèrement en forme de coeur, couvertes de poils doux ou rudes; fleurs jaune vif... Thladianthe douteuse p. 206

130b. (129a) Feuilles (en réalité des folioles) étroites, elliptiques; fleurs rosâtres ou rouge pourpre... Gesse tubéreuse p. 128

131a. (129b) Tiges plus ou moins carrées; feuilles toutes opposées; fleurs mauves ou pourpre pâle; corolle irrégulière, non en forme de clochette; racines charnues d'épaisseur irrégulière, blanches, généralement très cassantes... Comparer : épiaire des marais p. 182, germandrée du Canada p. 175

131b. (129b) Tiges surtout arrondies; feuilles alternes ou opposées, mais si les feuilles inférieures sont opposées, les feuilles supérieures près des capitules sont généralement alternes; fleurs blanches, jaunes ou, lorsqu'elles sont bleues, en forme de clochette; parties souterraines charnues, lisses ou irrégulières, généralement fermes et difficiles à casser... 132a ou 132b

132a. (131b) Feuilles simples, en forme de coeur, elliptiques ou lancéolées; fleurs bleues ou jaunes... 133a ou 133b

132b. (131b) Feuilles composées (formées de plusieurs folioles); fleurs blanches... 134a ou 134b

133a. (132a) Feuilles au ras du sol en forme de coeur; les feuilles portées par les tiges sont lancéolées, pointues, lisses au toucher; fleurs bleues en forme de clochette... Campanule fausse raiponce p. 209

133b. (132a) Feuilles ovées ou elliptiques, rudes ou rêches au toucher, jamais disposées en rosette à la surface du sol, opposées (2 par noeud) à la partie inférieure de la tige, alternes à proximité des capitules jaunes... Topinambour p. 212

134a. (132b) Racines tubéreuses, semblables à celles des dahlias ou en forme de cigare, entourant la base de la plante... Comparer : cicutaires p. 157, 160, angélique p. 157

134b. (132b) Racines tubéreuses ne ressemblant pas à celles des dahlias; il s'agit généralement d'un simple renflement (parfois en forme de cigare) d'une racine horizontale blanchâtre à une certaine distance de la pousse aérienne... Égopode podagraire p. 152

GLOSSAIRE

Acaule (adj.) Se dit d'un organe dépourvu de tige alors qu'il en porte habituellement une sur d'autres plantes.

Acuminé, ée (adj.) Se dit d'une feuille dont l'extrémité, aux bords légèrement concaves, est très effilée [fig. 37(j), 77].

Aigrette (n.f.) Calice spécialisé des fleurs des Composées, formé de poils, de soies, ou d'écailles [fig. 226B, 227E(g)]. On dit aussi «pappe» (n.m.).

Akène (n.m.) Fruit sec dont l'unique graine est étroitement logée dans une enveloppe dure qui ne s'ouvre pas à maturité (on appelle déhiscence l'ouverture spontanée de l'enveloppe à maturité). Chez les Polygonacées et les Composées, tous les fruits (graines) sont des akènes [fig. 32B(d), 182C, 183E(d)].

Aisselle (n.f.) Angle supérieur formé par la jonction d'une feuille, d'un rameau ou d'un pétiole avec la tige.

Alterne (adj.) Se dit de feuilles insérées à des hauteurs différentes autour de la tige ou l'axe [fig. 25A, 41, 78]; par extension, se dit d'un groupe de feuilles ou d'autres parties d'une plante qui ne sont ni strictement opposées ni strictement verticillées.

Annuel, elle (adj.) Se dit d'une plante qui accomplit tout son cycle vital au cours de la même année. À opposer aux plantes annuelles d'hiver, aux plantes bisannuelles et aux plantes vivaces.

Annuel, elle d'hiver (adj.) Se dit d'une plante qui germe à l'automne, passe en général l'hiver au stade de rosette, fleurit et fructifie au printemps suivant et meurt au cours de l'été.

Anthère (n.f.) Partie terminale renflée de l'étamine; elle produit le pollen.

Arête (n.f.) Prolongement filiforme, généralement raide et droit, à pointe très fine. On dit aussi «barbe» [fig. 10(h)], soie.

Aristé, ée (adj.) Se dit d'un organe garni d'arêtes ou de barbes. On dit aussi : Barbu, ue, Barbelé, ée.

Auriculé, ée (adj.) Muni d'une ou de deux oreillettes.

Axillaire (adj.) Qui naît à l'aisselle d'une feuille.

Barbe (n.f.) Voir Arête.

Bisannuel, elle (adj.) Se dit d'une plante qui germe au printemps, développe une rosette de feuilles et reste à l'état végétatif durant le premier été; l'été suivant, elle fleurit et fructifie (elle émet une tige florifère), puis elle meurt. À opposer aux plantes annuelles, aux plantes annuelles d'hiver et aux plantes vivaces.

Bractée (n.f.) Feuille de très petite taille; en particulier, les très petites feuilles ou les feuilles ayant l'aspect d'une écaille qui sont situées juste au-dessous de chacune des fleurs d'une grappe [fig. 123B(b), 147B(b)] ou intercalées dans l'inflorescence [fig. 124B(d), 128(p)].

Calice (n.m.) Ensemble des sépales constituant l'enveloppe la plus externe d'une fleur; habituellement de couleur verte (plus rarement colorée) et de texture foliacée.

Campanulacé, ée (adj.) Se dit d'une fleur ou d'un autre organe en forme de trompette.

Capitule (n.m.) Ensemble de fleurs sessiles, serrées les unes contre les autres, ayant l'aspect d'une seule fleur. Inflorescence caractéristique des Composées [fig. 177C]. Ex. : dahlia, pissenlit, pâquerette.

Caulinaire (adj.) Qui tient à la tige ou qui se rapporte à la tige.

Cespiteux, euse (adj.) Qui croît en formant des touffes compactes.

Chaume (n.m.) Tige des Graminées et des bambous, creuse en général, sauf au niveau des renflements ou noeuds [fig. 3].

Cilié, ée (adj.) Bordé ou frangé de poils fins [fig. 21B(d)].

Collet (n.m.) Partie de la tige située au ras du sol, à la jonction avec la racine.

Composé, ée (adj.) Se dit de deux ou de plusieurs parties semblables d'une plante réunies en un tout. Une feuille composée se divise en plusieurs folioles distinctes. Une ombelle composée est formée de plusieurs ombelles simples.

Cordé, ée (adj.) En forme de coeur; se dit surtout des feuilles.

Corolle (n.f.) Ensemble des pétales formant l'enveloppe interne d'une fleur, située en général entre les sépales et les étamines; habituellement blanche ou colorée, elle n'a pas une texture foliacée.

Coroniforme (adj.) En forme de couronne (ex. racine, fig. 189A)

Cotylédon (n.m.) Minuscule feuille déjà présente dans l'embryon de la graine. Chez la plupart des dicotylédones, dites «plantes à feuilles larges», les deux cotylédons se développent lorsque la graine germe. Premières feuilles vertes des plantules, les cotylédons sont toujours opposés et en paires.

Couronne (n.f.) Appendices spécialisés de la corolle de certaines fleurs, comme les capuchons et les cornes des asclépiades [fig. 134A(b)] ou la «trompette» du narcisse ou de la jonquille cultivée.

Cyathe (n.m.) Structure spécialisée en forme de coupe qui renferme une ou plusieurs minuscules fleurs chez les Euphorbiacées [fig. 112B].

Cyme (n.f.) Inflorescence composée, sans axe central bien défini, dont toutes les ramifications se terminent par une fleur [fig. 53, 57C, 59, 61]. Les fleurs

du centre ou du sommet s'épanouissent en général les premières.

Décurrent, ente (adj.) Se dit d'une feuille dont le limbe se prolonge en aile foliacée sur la tige ou le rameau.

Denté, ée (adj.) Se dit d'une feuille dont le bord présente des dents saillantes perpendiculaires au limbe; les deux côtés de chaque dent sont de longueur et d'inclinaison sensiblement égales [fig. 109].

Diploïde (adj.) Se dit de cellules à 2 *n* chromosomes (2 jeux complets), chaque parent ayant fourni un jeu complet.

Divisé, ée (adj.) Dont les découpures atteignent presque la base [fig. 63].

Embrassant, ante (adj.) Dont la base entoure partiellement ou entièrement la tige [fig. 85B(b), 220B(a), 221B(c)].

Entier, ère (adj.) Se dit d'une feuille dont le bord régulier ne présente ni découpure ni division [fig. 59, 132].

Entrenoeud (n.m.) Partie de la tige ou du rhizome comprise entre deux noeuds [fig. 11A(b), 25A, 37A(f)].

Épi (n.m.) Inflorescence dont les fleurs (puis les fruits) sont sessiles et disposées le long d'un axe central. Les fleurs inférieures s'épanouissent les premières [fig. 11C, 39B(b), 169].

Épillet (n.m.) Élément constitutif de l'inflorescence ou épi d'une Graminée ou d'une Cypéracée [fig. 11D, 24E]. Il contient une ou plusieurs fleurs et graines enveloppées dans les glumelles (le lemma et le paléa) et les glumes.

Étamine (n.f.) Organe mâle ou pollinifère de la fleur, formé de l'anthère et du filet.

Fasciculé, ée (adj.) Se dit d'un organe qui forme un faisceau; p. ex. racines [fig. 5A, 93A].

Feuille racinaire (n.f.) Feuille qui se développe à partir d'une tige souterraine (rhizome) et dont le pétiole lève directement de la surface du sol [fig. 176A].

Filet (n.m.) Partie allongée de l'étamine, supportant l'anthère.

Fleur ligulée (n.f.) Chacune des fleurs externes du capitule radié de certaines Composées; à distinguer des fleurs tubuleuses formant le centre ou «disque» du capitule. [fig. 177].

Fleur tubuleuse (n.f.) Chacune des fleurs en forme de tube dont l'ensemble forme le centre ou disque du capitule radié de nombreuses Composées [fig. 177D]; à distinguer des fleurs ligulées de la périphérie [fig. 177E]. Porte aussi le nom de fleuron.

Fleuron (n.m.) Petite fleur; en particulier, chacune des nombreuses petites fleurs formant le capitule des Composées [fig. 177].

Florule (n.f.) Chez les Graminées, petite fleur et ses deux bractées enveloppantes, le lemma et le paléa [fig. 11D(m)].

Foliacé, ée (adj.) De texture ou de forme semblables à celle d'une feuille.

Foliole (n.f.) Chacun des limbes distincts d'une feuille composée [fig. 98(a,b), 102B(a), 113A(c)].

Fronde (n.f.) Limbe d'une fougère, qu'il soit entier ou très découpé [fig. 2].

Fruit (n.m.) Ovaire mature avec ou sans organes annexes. Au sens botanique du terme, le fruit désigne, outre les fruits juteux et sucrés, les baies [fig. 115(f), 154(e)], les gousses ou capsules [fig. 69C, 112B(g), 118(c), 164B(d)], les fruits épineux [fig. 23C, 158(e)] et les akènes à graine unique [fig. 32B(d), 63C(e), 64(c), 183E(d,e)].

Gaine foliaire (n.f.) Partie inférieure de la feuille qui entoure la tige, surtout chez les Graminées et les Cypéracées [fig. 3, 25A].

Géniculé, ée (adj.) Se dit d'une partie de plante qui fléchit sur elle-même et forme un angle, comme un genou (fig. 19A).

Glabre (adj.) Lisse, dépourvu de poils.

Glaucescent, ente (adj.) Couvert d'une substance poudreuse ou cireuse blanchâtre (pruine) qui disparaît par simple frottement.

Grappe (n.f.) Inflorescence composée d'un nombre variable de fleurs (auxquelles succèdent les fruits) portées séparément par des pédicelles échelonnés le long d'un axe central qui continue à s'allonger durant la floraison [fig. 82B, 85]. Les fleurs inférieures s'épanouissent les premières.

Hampe florale (n.f.) Axe sans feuilles portant une ou plusieurs fleurs.

Hasté, ée (adj.) Se dit d'une feuille en forme de fer de lance.

Hypanthe (n.m.) Pièce florale en forme de coupe ou de tube sur laquelle s'insèrent les sépales, les pétales et les étamines.

Inflorescence (n.f.) Fleur ou ensemble des fleurs d'une plante; sert à désigner plus particulièrement la disposition des fleurs sur la plante.

Incisé, ée (adj.) Dont les découpures sont plus profondes que celles auxquelles on donne le nom de dents.

Involucre (n.m.) Sorte de collerette formée d'un ou de plusieurs verticilles de petites feuilles (bractées) insérées immédiatement à la base d'une grappe ou d'une ombelle, ou entourant une fleur ou un capitule [fig. 119(a), 177].

Lancéolé, ée (adj.) En forme de lance; beaucoup plus long que large, à extrémité atténuée ou pointue [fig. 56].

Ligule (n.f.) Membrane lisse ou frange de poils que l'on peut apercevoir contre la tige, à la jonction de la gaine et du limbe [fig. 3, 22B(b)].

Limbe (n.m.) Partie élargie d'une feuille, d'un pétale ou d'un sépale.

Médulleux, euse (adj.) Se dit de la tige des plantes qui contient une moelle abondante [fig. 25]

Nervure médiane (n.f.) Nervure centrale ou principale d'une feuille ou d'une division de feuille; elle semble être un prolongement du pétiole.

Noeud (n.m.) «Articulation» d'une tige ou d'un rhizome; point d'insertion de la feuille sur une tige [fig. 3, 11A(a), 25, 33A(a), 33B(a), 128A(j)] d'où naissent les bourgeons et les rameaux axillaires.

Obové, ée (adj.) En forme de massue, la partie la plus large étant vers le haut.

Obtus, use (adj.) À sommet arrondi; se dit surtout des dents ou de la pointe d'une feuille.

Ochréa (n.m.) Structure membraneuse ou foliacée, de forme tubulaire, qui enrobe la tige au-dessus de chaque noeud chez les Polygonacées [fig. 31B(c), 33A(b), 33B(b)].

Ombelle (n.f.) Inflorescence sphérique, à sommet arrondi ou aplati, dont les rameaux ou rayons (pédicelles des fleurs ou pédoncules des ombellules) partent approximativement d'un même point [fig. 124-131].

Ombellule (n.f.) Ombelle secondaire [fig. 127B(h), 128B(n)] au sein d'une ombelle composée [fig. 127B(g), 128B(m)].

Opposé, ée (adj.) Se dit des feuilles disposées deux à deux et face à face au niveau d'un noeud [fig. 57, 150].

Oreillette (n,f.) Expansion située à la base du limbe ou d'un pétale, pointue [fig. 11(g), 85B(b)] ou arrondie à la manière d'un lobe d'oreille [fig. 220B(a)]. On dit aussi «auricule».

Ovaire (n.m.) Partie inférieure du pistil, renfermant les ovules qui donneront les graines.

Ovule (n.m.) Petit organe renfermé dans l'ovaire et qui, après la fécondation, donnera une graine.

Palmatipartit, ite (adj.) Se dit d'une feuille palmée, découpée en lobes jusque près de la base [fig. 63A(b), 184B].

Palmé, ée (adj.) En parlant d'une feuille ou d'un pétale, se dit des folioles, lobes, divisions ou nervures qui rayonnent presque à partir d'un même point, comme les doigts d'une main ouverte [fig. 117, 184].

Panicule (n.f.) Inflorescence comportant en général un axe central et de nombreuses ramifications elles-mêmes plus ou moins ramifiées [fig. 10C, 18C].

Papyracé,ée (adj.) Ayant la texture du papier.

Partit, ite (adj.) Se dit d'une feuille profondément divisée, mais dont les divisions n'atteignent pas la nervure médiane ou la base de la feuille [fig. 70].

Pectiné, ée (adj.) Se dit de feuilles, de pétales ou de sépales qui sont finement divisés, comme les dents d'un peigne.

Pédicelle (n.m.) Chacun des rameaux terminés par une fleur, quand le pédoncule est ramifié.

Pédoncule (n.m.) Support (queue) d'une fleur ou d'un groupe de fleurs [fig. 177].

Penné, ée (adj.) En parlant d'une feuille ou d'un pétale, se dit des folioles, lobes, divisions ou nervures rangés des deux côtés d'un long axe central [fig. 102, 178, 192].

Périanthe (n.m.) Ensemble formé par le calice (sépales) et la corolle (pétales).

Pétiole (n.m.) Support ou «queue» de la feuille.

Pinnatipartit, ite (adj.) Se dit d'une feuille à nervures pennées dont les divisions dépassent le milieu de chaque demi-limbe.

Pinnatiséqué,ée (adj.) Se dit d'une feuille à nervures pennées dont les divisions atteignent tout à fait ou presque la nervure médiane [fig. 70, 225].

Pistil (n.m.) Organe femelle de la fleur comprenant le stigmate, le style et l'ovaire; il renferme les ovules et se transforme en fruit contenant les graines.

Pistillé, ée (adj.) Se dit d'une fleur ou d'un fleuron qui possède un ou plusieurs pistils, mais aucune étamine; femelle.

Pruine (n.f.) Fine poussière blanchâtre qui recouvre certains organes, feuilles, fruits, etc., et leur donne un aspect glauque. Porte également le nom de «fleur».

Pubescent, ente (adj.) Se dit d'un organe qui est garni de poils fins, courts, flexibles et peu serrés.

Racême (n.m.) Type d'inflorescence en forme de grappe.

Rachéole (n.f.) Axe central de l'épillet, en particulier chez les Graminées et les Cypéracées, sur lequel s'insèrent les fleurs [fig. 11D].

Rachis (n.m.) Axe central d'une feuille pennée ou d'une inflorescence [fig. 11C(k), 95, 96, 102B].

Racine pivotante (n.f.) Racine principale, habituellement beaucoup plus développée que les racines secondaires, présente chez la plupart des plantes annuelles et bisannuelles.

Rayon (n.m.) Un des multiples rameaux du pédoncule d'une ombelle ou autre inflorescence de ce genre [fig. 110(a), 128].

Rejet (n.m.) Petite pousse latérale se développant à la base d'une tige ou à partir du collet.

Rhomboïde (adj.) En forme de losange; on dit aussi «rhombique» et «rhomboïdal».

Rhizome (n.m.) Tige souterraine, habituellement horizontale [fig. 11A, 37A, 125A(a)].

Rosette (n.f.) Groupe de feuilles étalées en cercle comme les rayons d'une roue [fig. 70, 82, 207A].

Rotacé, ée (adj.) Étalé en roue ou légèrement incurvé comme une soucoupe.

Sagitté, ée (adj.) En forme de fer de flèche.

Sépale (n.m.) Chacun des éléments du calice; habituellement, la partie la plus externe d'une fleur, de couleur verte (plus rarement colorée).

Septum (n.m.) Cloison ou paroi membraneuse.

Serré, ée (adj.) Se dit d'une feuille bordée de dents aiguës, pointées en direction de l'extrémité de la feuille et dont le côté extérieur est plus long que l'autre [fig. 92, 145, 182B].

Sessile (adj.) Se dit d'une feuille dont le limbe s'insère directement sur la tige ou le rameau, sans l'intermédiaire d'un pétiole [fig. 59, 85]; se dit aussi d'une fleur à pédoncule très court et qui semble donc rattachée directement au rameau ou à la tige [fig. 159, 169].

Silicule (n.f.) Fruit relativement court de certaines Crucifères et qui, habituellement, est au maximum deux fois plus long que large [fig. 85, 89].

Silique (n.f.) Fruit relativement long de certaines Crucifères et qui, habituellement, est au minimum quatre fois plus long que large [fig. 69C, 73B(c), 78A(c)].

Sinus (n.m.) Échancrure profonde comprise entre les lobes d'une feuille [fig. 70(b), 208A(b)].

Spathe (n.f.) Bractée de grande taille enveloppant une inflorescence, au moins dans les premiers stades de son développement; sa texture est celle du papier et sa couleur, blanche ou brunâtre [fig. 28B(b)], ou bien sa texture est foliacée et sa couleur verte, blanche ou très colorée, comme chez le petit-prêcheur ou oignon sauvage.

Spiciforme (adj.) Ayant une forme qui rappelle un épi (grappe à fleurs presque sessiles).

Staminé, ée (adj.) Se dit d'une fleur qui ne possède que des étamines et aucun pistil; mâle.

Stigmate (n.m.) Organe qui surmonte habituellement le pistil et qui reçoit le pollen.

Stipe (n.m.) Organe qui relie la base du pistil à la partie supérieure du réceptacle (situé à l'intérieur de la fleur); ne pas confondre avec le pédoncule ou le pédicelle qui se situent sous le réceptacle et supportent habituellement les pétales et les sépales.

Stipule (n.f.) Appendice situé à la jonction du pétiole et de la tige [fig. 95(d), 121(b)]; les stipules sont généralement disposées de façon opposée (une de chaque côté du pétiole) et vont par paires; elles s'insèrent soit sur le pétiole, soit sur le noeud de la tige.

Stipulé, ée (adj.) Muni de stipules.

Stolon (n.m.) Tige horizontale qui rampe sur le sol ou juste sous la surface du sol, et dont l'extrémité donne naissance à une nouvelle plante [fig. 216(a)].

Style (n.m.) Partie plus ou moins allongée du pistil, située entre l'ovaire et le stigmate.

Succulent, ente (adj.) Riche en suc ou en jus; les plantes succulentes sont charnues et souvent cassantes.

Suçoir (n.m.) Pseudo-racine grâce à laquelle les plantes parasites puisent la sève d'autres plantes [fig. 139]. On dit aussi haustorium.

Talle (n.f.) Nouvelle tige se développant à partir de la base d'une autre tige; les talles sont très communes chez les Graminées [fig. 13A]; équivalent du drageon qui se développe à la base d'un arbre.

Tétraploïde (adj.) Se dit d'une cellule à 4 *n* chromosomes (4 jeux complets).

Tomenteux, euse (adj.) Se dit d'un organe qui est couvert d'une pubescence cotonneuse, entremêlée et feutrée.

Traçant, ante (adj.) Se dit d'une plante qui se développe par taches grâce à ses nombreuses racines latérales qui se forment près de la surface du sol ou grâce à ses tiges (stolons) qui s'enracinent au niveau des noeuds. On dit également : rampant, stolonifère.

Tubercule (n.m.) Tige souterraine ou racine renflée et courte où la plante emmagasine ses réserves alimentaires [fig. 128A]. La pomme de terre est un tubercule.

Unisexué, ée (adj.) Qui ne porte qu'un sexe; dont chaque fleur porte uniquement soit des étamines, soit un ou plusieurs pistils [fig. 57C, 183D, 183E].

Verticille (n.m.) Groupe d'au moins trois feuilles ou fleurs insérées sur le même noeud et étalées tout autour de la tige comme les rayons d'une roue [fig. 51].

Vivace (adj.) Plante qui vit trois ans ou plus. À opposer aux plantes annuelles, aux plantes annuelles d'hiver et aux plantes bisannuelles.

Vrille (n.f.) Organe filiforme et spiralé qui prolonge certaines feuilles composées [fig. 102(b)] ou qui se développe directement à partir de la tige [fig. 174(a)], et grâce auquel la plante s'agrippe à un support.

Prèle des champs, *Equisetum arvense* L., (fig. 1, pl. 1 et 2) [EQUAR, field horsetail, queue-de-renard, prèle, herbe à écurer, prèle commune, horse-pipes, joint-grass, mare's-tail]. Plante vivace ne produisant ni fleurs ni graines, mais se reproduisant par spores et par tiges souterraines horizontales **(rhizomes)**. Rhizomes brun foncé ou noirâtres rampant sur de longues distances, souvent à 1 mètre (3 1/3 pi) de profondeur. Ses rhizomes produisent à des moments différents de l'année de nombreuses **tiges aériennes** appartenant à deux types. Au début du printemps, elles sont gris cendre ou brun clair, non ramifiées, creuses et nouées (B, pl. 1) ; une gaine (a) dentée (b) entoure chaque noeud, et la tige se termine par un cône brun où se forment les spores (c) Après la dispersion des spores (début mai), les cônes pâlissent pour devenir brun clair, se fanent et meurent. Simultanément, un second type de tige apparaît, mince, dressée et creuse, (A, pl. 2) de couleur verte, sans feuilles, mais ornée d'un verticille de 6 à 8 rameaux presque à chaque noeud; chaque rameau pourra se ramifier et porter des verticilles plus petits; une petite gaine dentée (d) entoure chaque noeud de la tige et des rameaux; la tige ne se termine jamais par un cône sporifère. Les deux types de tiges se détachent facilement à l'endroit des noeuds et s'emboîtent comme les sections d'un tuyau de poêle.

La prèle des champs se trouve partout en Ontario, tant dans les dépressions mal drainées que sur les sols sableux ou caillouteux bien drainés, comme les talus de chemins de fer et les bords de routes. La prèle est très envahissante et peut étouffer les plantes cultivées et non cultivées. Elle renferme, en outre, une subtance qui détruit la vitamine B chez les animaux. **Elle est particulièrement toxique pour les jeunes chevaux. Il se peut que la prèle séchée dans le foin soit plus toxique que la prèle fraîche.**

La prèle se caractérise par l'absence de fleurs et par ses deux types de tiges, l'une gris cendre, non ramifiée, sans feuilles, se terminant par des cônes sporifères et apparaissant au début du printemps, l'autre portant des verticilles formés de 6 à 8 rameaux verts sans feuilles, apparaissant plus tard, vers la fin du printemps ou au début de l'été.

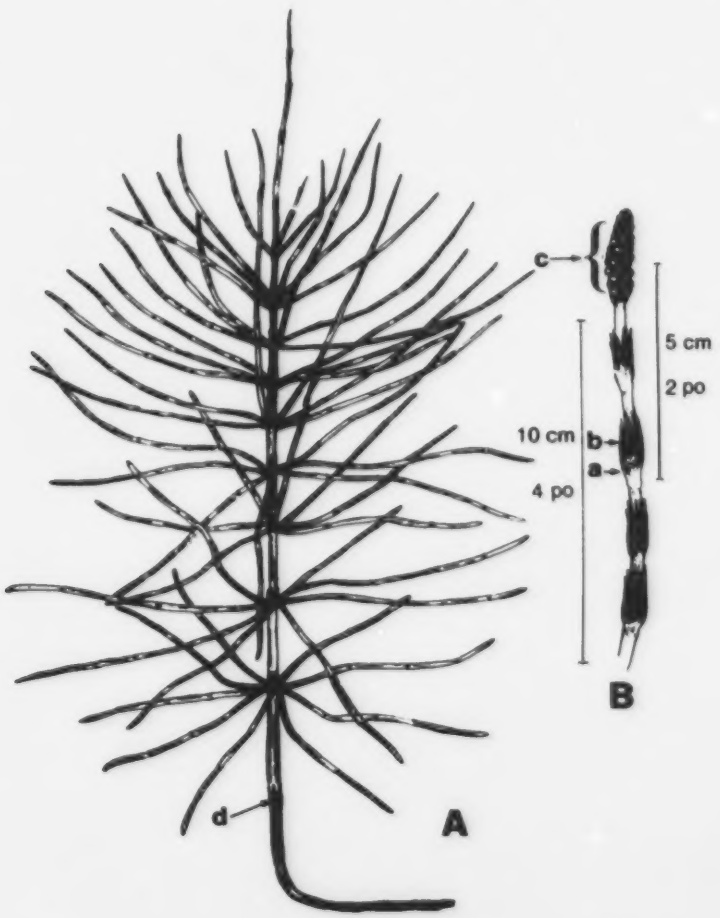

Figure 1 **Prèle des champs** A. Tige stérile (verte) B. Tige sporifère (blanchâtre ou brun clair)

Fougère d'aigle, *Pteridium aquilinum* (L.) Kuhn var. *latiusculum* (Desf.) Underw., (fig. 2, pl. 3 et 4) [PTEAL, Eastern bracken, grande fougère, ptéridium des aigles, fougère à l'aigle, fiddlehead, pasture-brake, bracken, bracken fern, brake]. Plante vivace sans fleurs, ni graines, se reproduisant à partir de spores et de rhizomes (**tiges souterraines**) brun foncé, superficiels ou profonds, très ramifiés.

Chaque jeune **feuille**, roulée en crosse, ressemble à une tête de violon quand elle lève du sol. Une fois déroulée, elle est composée et se subdivise en trois grandes parties depuis l'extrémité (a) du pétiole (b). Chaque partie se subdivise à son tour de nombreuses fois. La feuille entière, de forme triangulaire, mesure de 30 à 140 cm (1 - 4 1/2 pi) de longueur et de 30 à 100 cm (1 - 3 1/3 pi) de largeur. Elle ploie légèrement et ses trois grandes subdivisions se trouvent plus ou moins parallèles au sol. Après le milieu de l'été, des **spores** brunes sont produites en bandes compactes au revers de nombreux segments de la feuille (B); elles pourront être partiellement masquées par les bords enroulés de la feuille (c).

On trouve la fougère d'aigle dans tout le centre, l'est, le nord et le nord-ouest de l'Ontario, dans de nombreux sols, tant en milieu humide qu'en milieu sec, mais le plus souvent dans les bois ouverts. **Les feuilles de la fougère d'aigle sont dangereuses pour le bétail, fraîches ou séchées dans le foin**. Le phénomène de toxicité est complexe et fait intervenir, tout comme la prèle des champs (p. 21), une interférence avec la vitamine B. On a récemment découvert que les feuilles de la fougère d'aigle provoquent certains types de cancer chez le bétail et les animaux de laboratoire. **On déconseille fortement de consommer les jeunes crosses en guise d'asperges sauvages au printemps.**

Elle se distingue par un pétiole dressé portant une feuille composée et subdivisée en trois parties, qui s'étend plus ou moins parallèlement au sol.

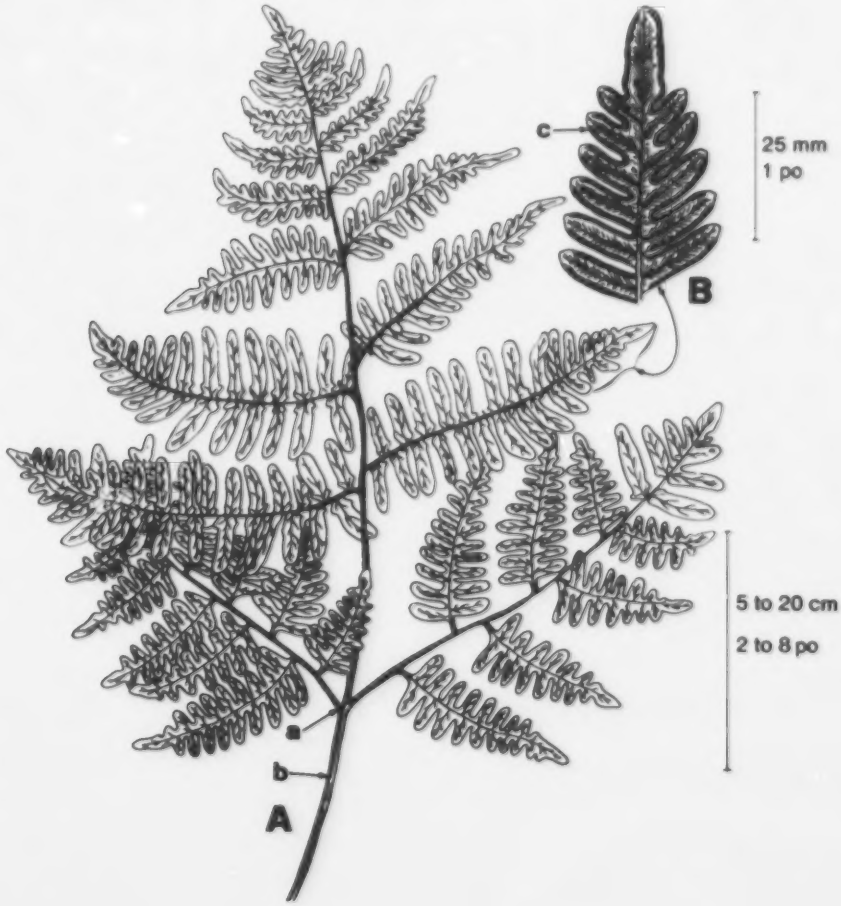

Figure 2 **Fougère d'aigle** A. Feuille (fronde) B. Au revers de la feuille, segments où sont produites les spores

FAMILLE DES GRAMINÉES

De nombreuses graminées se développent là où l'on considère qu'elles nuisent. Les contraintes d'espace obligent à ne traiter ici que des espèces adventices les plus importantes en Ontario. L'identification d'une graminée est habituellement facile si l'on dispose d'un bon spécimen, c'est-à-dire si l'on a la racine, la tige, les feuilles et l'inflorescence (épi). Mais il faut souvent identifier les graminées aux premiers stades de la phase végétative, bien avant que n'apparaisse l'inflorescence. Leur identification est tout de même possible, car les traits distinctifs de la base de la feuille sont à la plupart des graminées ce que sont les empreintes digitales aux êtres humains. On peut observer les particularités de la base de la feuille à l'oeil nu ou à la loupe. Les caractéristiques essentielles du chaume (tige) et du limbe d'une graminée sont illustrées à la figure 3 et à la planche 15.

Le profane confond aisément graminées et cypéracées. Mais les plantes appartenant à ces familles se distinguent facilement. Il suffit de comparer la figure 3 et la figure 25 A et B. En section transversale, la **tige** des graminées est cylindrique, parfois légèrement aplatie, tandis que celle des cypéracées est habituellement triangulaire. Par ailleurs, les graminées sont pourvues d'une gaine fendue sur au moins une partie de sa longueur et d'une ligule membraneuse ou velue, tandis que les cypéracées sont pourvues d'une gaine fermée, sauf pour une petite entaille en forme de V, et n'ont pas de ligule.

La feuille d'une graminée se compose de deux éléments principaux : le **limbe**, qui forme un angle avec la tige, et la **gaine**, qui enveloppe plus ou moins complètement le **chaume** (tige) et le réunit à la base du limbe. Les traits distinctifs de la base de la feuille s'observent à la jonction du limbe et de la gaine. La **ligule** est tout près de la tige, à l'endroit où le limbe rejoint la gaine. Elle s'insère entre la tige et la gaine et se présente sous forme d'une membrane blanche très fine, soyeuse et dressée, ou d'une couronne de poils denses, courts et fins comme des cils. On la voit bien quand, tenant la base du limbe, on écarte délicatement du chaume le limbe et la gaine. La plupart des graminées sont pourvues d'une ligule et, parfois, d'une ou de deux **oreillettes**. Ce sont de petites expansions qui sortent (pl. 15) au bord supérieur de la gaine et qui enserrent la tige du côté opposé au limbe.

Les pages qui suivent illustrent et décrivent des graminées adventices et donnent des caractéristiques utiles à leur identification à différents stades de croissance.

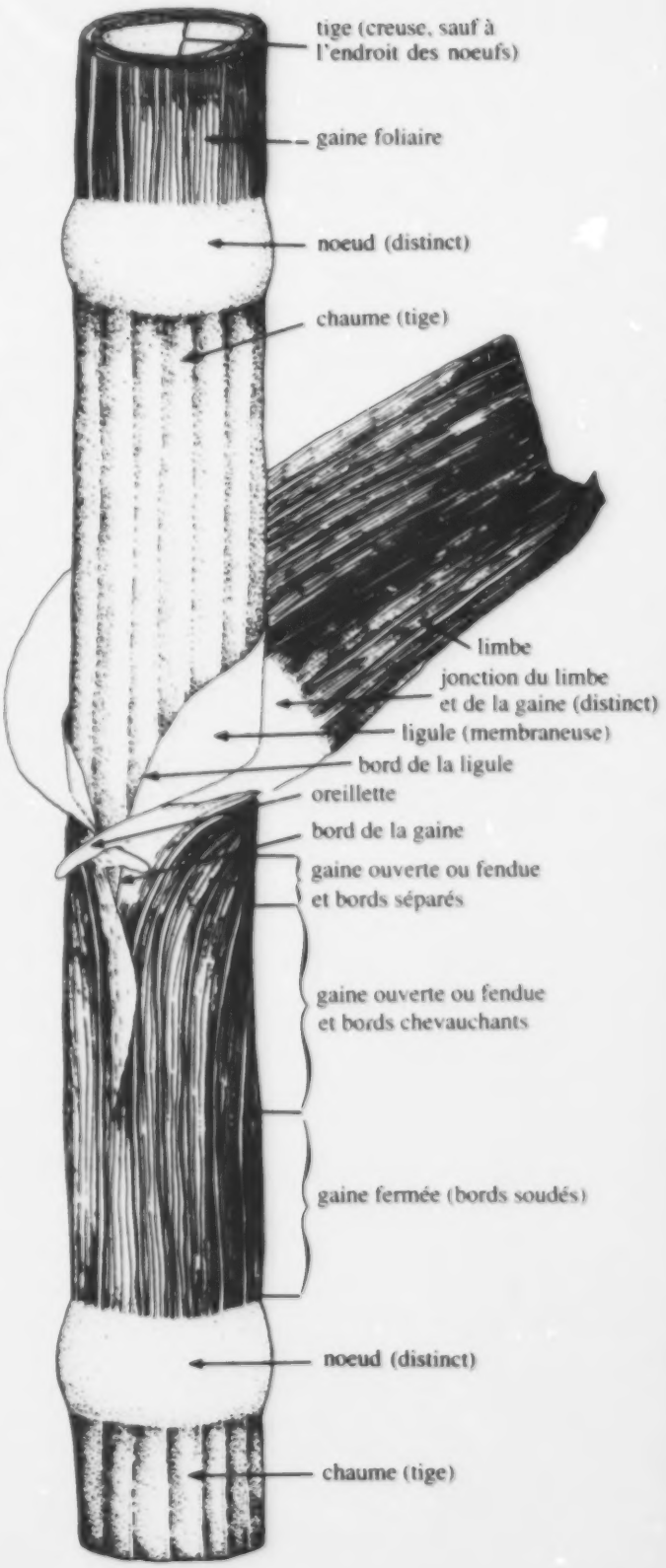

Figure 3 Caractéristiques du chaume et de la base du limbe d'une graminée

Brome inerme, *Bromus inermis* Leyss., (fig. 4) [BROIN, smooth brome, brome, brome de Hongrie, brome-grass]. Plante vivace se reproduisant à partir de graines, ou de tiges souterraines (**rhizomes**) marquées de noeuds (a) et d'entrenoeuds (b) et se terminant abruptement (c). Les racines et les ramifications naissent des noeuds. Certaines ramifications s'orientent vers le haut et lèvent sous forme de tiges feuillues; d'autres restent sous terre où elles se ramifient davantage. Chaque entrenoeud (b) est couvert d'une grosse gaine écailleuse, sèche, brune ou noirâtre donnant un aspect foncé à tout le rhizome. **Chaumes** dressés, feuillus et hauts de 20 à 100 cm (8 - 40 po). **Feuilles** planes, pointues, de 10 à 40 cm (4 - 16 po) de longueur, de 5 à 12 mm (1/5 - 1/2 po) de largeur et habituellement marquées, en leur centre d'une espèce de W froissé ou vert clair. **Gaine** fermée (d), à bords soudés, à l'exception d'une petite entaille en forme de V (e) au sommet ; **ligule** (f) sous forme de membrane longue de 1 à 2 mm (1/25 - 1/12 po) ; **oreillettes** absentes ou très courtes (g) et arrondies. Pour **inflorescence**, une panicule ramifiée, de 10 à 20 cm (4 - 8 po) de longueur, dont les rayons rigides s'écartent au moment de la pollinisation et se redressent davantage par la suite. **Épillets** (h) longs de 2 à 2,5 cm (4/5 - 1 po), sans arêtes (d'où le qualificatif inerme) ou pourvus d'arêtes (j) n'excédant pas 2 mm (1/12 po), comprenant chacun de 5 à 9 **florules** qui deviennent les «graines». Floraison de juin à septembre.

Le brome inerme est une excellente plante pour le fourrage et la pâture; il retient les sols le long des routes et des talus vulnérables à l'érosion, dans tout l'Ontario. Cependant, il persiste plus qu'on ne l'espère, et il peut infester les cultures subséquentes, les jardins et les pelouses. Les vieilles plantes forment des nattes racinaires denses et produisent de nombreuses tiges courtes et feuillues, à peu près dépourvues d'inflorescence.

Le brome inerme se distingue par le W qui marque certains limbes, par sa gaine fermée (d), par l'absence d'oreillettes (comparer (g) des fig. 4B et 4C et (g) de la fig. 11B), par ses rhizomes à extrémités arrondies (c), recouverts de gaines écailleuses brun foncé aussi longues ou plus longues que chaque entrenoeud (b) (comparer au chiendent rampant, fig. 11A) et par sa panicule dressée et ramifiée, dotée d'épillets lisses, assez gros.

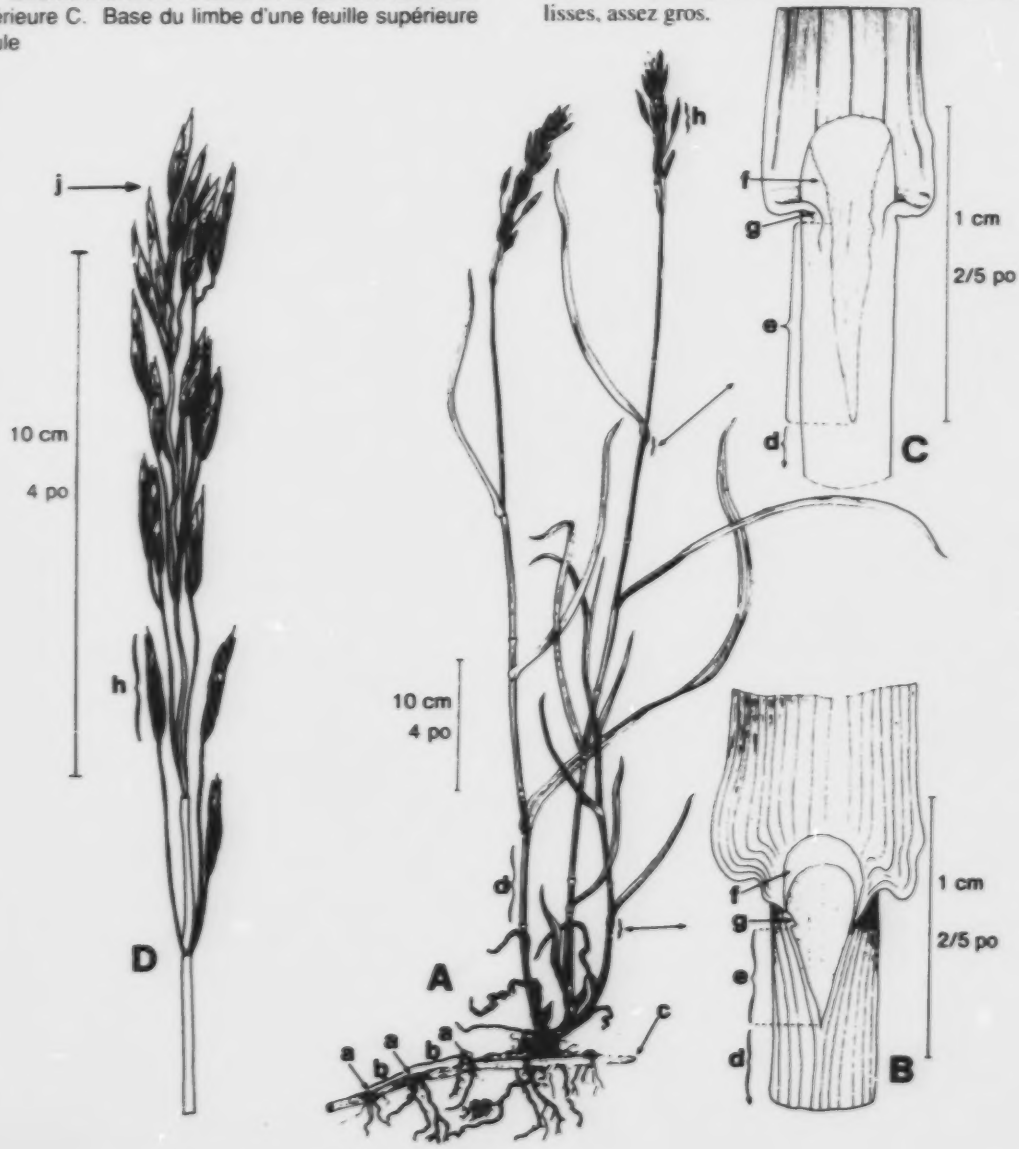

Figure 4 **Brome inerme** A. Plante B. Base du limbe d'une feuille inférieure C. Base du limbe d'une feuille supérieure D. Panicule

Brome des seigles, *Bromus secalinus* L., (fig. 5) [BROSE, chess, brome sécalin, cheat]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver ne se reproduisant que par graines. **Chaumes** de 30 à 90 cm (1 - 3 pi) de hauteur, simples, ou encore 3 ou 4 chaumes issus d'un collet; **racines** fasciculées. Chaumes lisses, aux noeuds finement velus (a); poils visibles sous grossissement; **feuilles** de 3 à 9 mm (1/8 - 3/8 po) de largeur, lisses ou légèrement velues (b) sur une face ou sur les deux; **gaine** lisse, mais velue chez les feuilles inférieures; gaine des feuilles inférieures fermée (bords soudés) presque jusqu'au sommet (c); celle des feuilles supérieures, à bords chevauchants (d), ou non. **Ligule** (e) membraneuse, longue de 1 à 2 mm (1/25 - 1/12 po); pas d'**oreillettes**. Pour **inflorescence**, une panicule à rameaux presque dressés et assez rigides. **Épillets** (f) d'apparence ferme et trappue, longs de 1 à 3 cm (2/5 - 1 1/5 po), larges de 6 à 10 mm (1/4 - 2/5 po), glabres et sans arêtes ou munis de courtes arêtes (g), mesurant habituellement moins de 2 mm (1/12 po) de longueur; chacun porte de 5 à 15 florules («graines») (h). Floraison de juin à août.

On trouve le brome des seigles dans les champs et les lieux incultes, sur tout le territoire agricole de l'Ontario. Il est cependant plus commun dans les comtés du sud et de l'est.

On le reconnaît à sa croissance annuelle, à ses épillets fermes et trappus, à ses tiges lisses marquées de noeuds légèrement velus, à ses feuilles inférieures aux gaines fermées et à ses feuilles supérieures aux gaines fendues et à bords chevauchants.

Figure 5 **Brome des seigles** A. Plante B. Base du limbe d'une feuille inférieure C. Base du limbe d'une feuille supérieure D. Panicule

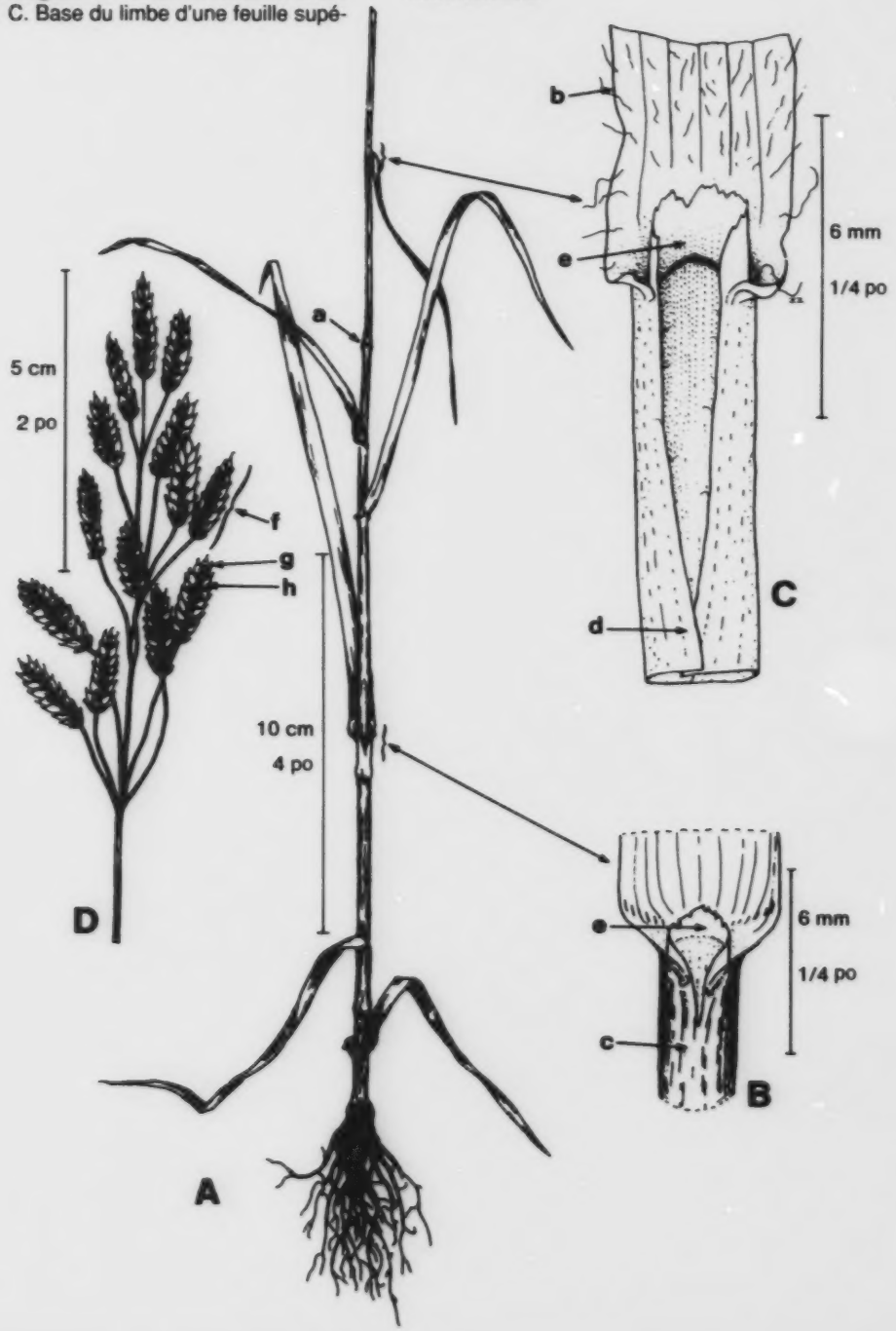

Brome dressé, *Bromus racemosus* L., (fig. 6) [BRORA, upright brome, brome en grappe]. Plante annuelle ne se reproduisant que par graines. **Chaumes** dressés de 30 à 100 cm (12 - 40 po) de hauteur; **feuilles** velues; **gaine** des feuilles inférieures couverte de poils courts orientés vers le bas; gaine des feuilles supérieures et tiges dénudées au-dessus des feuilles, rudes, à poils très courts et orientés vers le bas (a); gaine fermée (bords soudés); celle des feuilles les plus basses marquée d'une petite entaille en forme de V (b), celle des plus hautes, d'une longue entaille de 1 à 5 cm (2/5 - 2 po) (B), dont les bords se chevauchent parfois. **Ligule** (c) membraneuse, longue de 0,3 à 1,5 mm (1/75 - 1/16 po); pas d'**oreillettes**. **Panicule** à rameaux courts, rigides et dressés (d'où l'attribut «dressé»); **épillets** (d) longs de 12 à 22 mm (1/2 - 7/8 po), munis d'arêtes (e) ayant entre 5 et 8 mm (1/5 - 1/3 po) de longueur et entre 4 et 7 mm (1/6 - 1/4 po) de largeur; et ils comportent chacun de 4 à 10 **florules** («graines») (f). Floraison en juin et en juillet.

Le brome dressé se trouve dans les champs de céréales et dans les terrains négligés, surtout dans le centre-sud et le sud-ouest de l'Ontario. Il se distingue du brome des seigles par ses tiges rugueuses, ses feuilles velues et ses épillets munis d'arêtes, et on le différencie du brome des toits par ses épillets plus gros aux arêtes plus courtes.

Figure 6 **Brome dressé** A. Plante B. Base du limbe d'une feuille supérieure C. Panicule

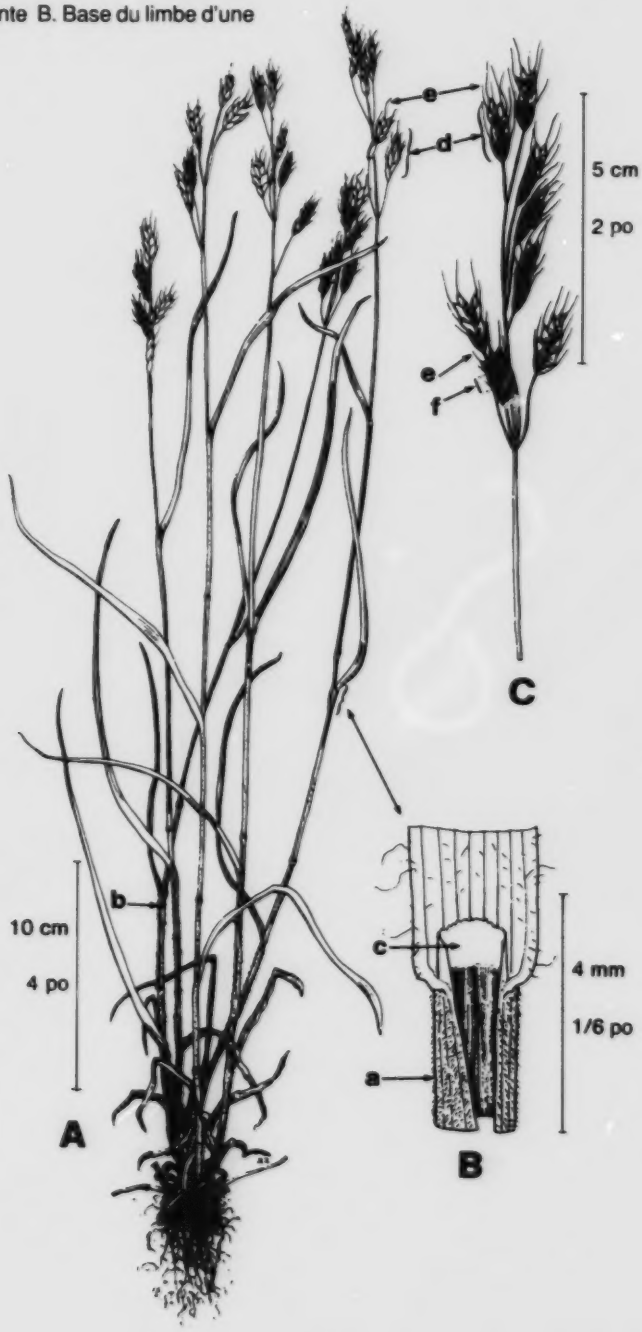

Brome des toits, *Bromus tectorum* L., (fig. 7) [BROTE, downy brome, cheat, cheat grass, cheat grass brome, downy chess, Slender chess]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver ne se reproduisant que par graines. **Chaumes** minces, hauts de 20 à 60 cm (8 - 24 po), pouvant n'atteindre que 5 cm (2 po) dans les sols secs et caillouteux; chaumes, **feuilles** et gaines couverts de poils fins et abondants; sur les feuilles inférieures, les bords de la gaine sont presque entièrement soudés (fig. 5B), alors que sur les feuilles du centre et du haut, la gaine est fendue sur une longueur de plus en plus importante, et ses bords sont séparés (a) ou chevauchants; **ligule** (b) membraneuse, longue de 3 mm (1/8 po), à bords lacérés ou irréguliers; **panicule** longue de 7 à 20 cm (3 - 8 po) à rameaux tendres et minces, retombants ou partiellement dressés; pas d'**oreillettes**; **épillets** (fig. 5C) longs de 2 à 4 cm (4/5 - 1 3/5 po) avec des arêtes (e), portant de 2 à 7 **florules** («graines») (d). Les petites plantes sont vert brillant, mais, en vieillisant, les chaumes, les feuilles et l'inflorescence deviennent souvent rosâtres ou brun violacé. Sur les plantes adultes et séchées, les arêtes, plutôt rigides, s'écartent, et les feuilles velues deviennent rugueuses. Floraison de mai à juillet.

On trouve le brome des toits dans tout le sud de l'Ontario, surtout dans les sols sablonneux ou caillouteux, dans les pâturages pauvres, au bord des routes, sur les talus, sur les plages et dans les lieux incultes.

Il se distingue du brome inerme, du brome des seigles et du brome dressé par son caractère velu et par ses épillets minces, munis de longues arêtes.

Figure 7 **Brome des toits** A. Plante B. Base du limbe C. Épillet portant deux florules

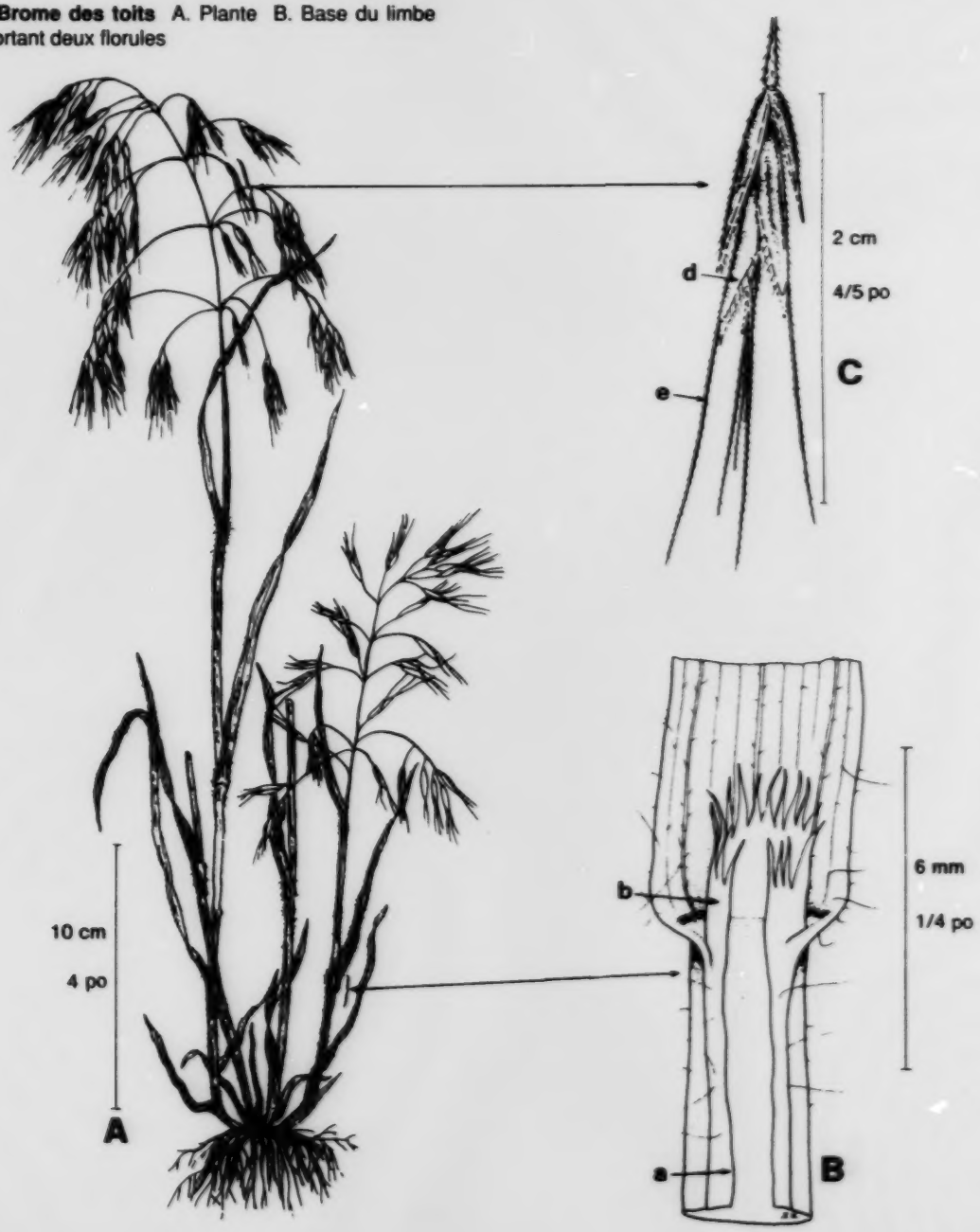

Éragrostide fétide, *Eragrostis cilianensis* (Koel.) Link, (fig. 8) [ERAME, stink grass, éragrostide à forte odeur, *E. megastachya* (All.) Lutati, love grass, stinking love grass]. Plante annuelle ne se reproduisant que par graines. **Chaumes** longs de 10 à 50 cm (4 - 20 po), en touffes; chaumes extérieurs d'une touffe souvent couchés et s'enracinant à l'endroit des noeuds (a); extrémités orientées vers le haut. **Feuilles** glabres, plates, larges de 3 à 10 mm (1/8 - 3/8 po); **gaines** fendues, à bords chevauchants, non velues, sauf pour une touffe de poils (b) courts (1 - 3 mm, soit 1/25 - 1/8 po) de chaque côté, à la jonction du limbe et de la gaine; **ligule**, sous forme de bande velue, ayant environ 0,5 mm (1/50 po) de hauteur; pas d'**oreillettes**, mais des touffes de poils (b) semblables à des oreillettes de part et d'autre, à la jonction du limbe et de la gaine; **glandes** minuscules (c) sur les bords de la feuille, sur les gaines et autour (d) de la tige, sous chaque noeud (e). **Inflorescence** gris-vert foncé ou brun clair, à ramification serrée (f) ou étalée (g), les deux formes de ramification se trouvant souvent sur une même plante; **épillets** (h) petits, allongés, longs de 5 à 15 mm (1/5 - 3/5 po) et portant de 10 à 40 **florules** de 2,5 mm (1/10 po), qui contiennent chacune une seule graine, minuscule, jaunâtre ou rouge orangé, en forme d'oeuf et ayant environ 0,7 mm (1/30 po) de longueur. La plante fraîche a une odeur caractéristique que beaucoup trouvent désagréable. Floraison en août et en septembre.

On trouve l'éragrostide fétide dans tout le sud de l'Ontario, dans les sols caillouteux ou sablonneux, en bordure des champs, dans les lieux incultes et dans les servitudes. Il est cependant plus commun dans les régions centrales et du sud-ouest. Il est originaire d'Europe.

Il se développe par touffes et se distingue grâce à ses inflorescences gris-vert ou brun clair qui, sur une même plante, peuvent être serrées et étalées, et à ses petits épillets serrés, portant de nombreuses florules, qui perdent à maturité leurs minuscules graines jaunâtres ou orangées.

Éragrostide pectinée, *Eragrostis pectinacea* (Michx.) Nees, (non illustré) [ERAPE, tufted love grass, éragrostis pectiné]. Caractéristiques de croissance semblables à celles de l'éragrostide fétide. La plante est cependant plus petite, pourvue de **feuilles** et de **tiges** plus délicates, d'une **panicule** plus ramifiée et d'**épillets** plus petits; elle est dépourvue de glandes. La base du limbe est presque identique à celle de l'éragrostide fétide (B) (ligule, pas d'oreillettes, touffes de poils). Elle ne s'en distingue que par l'absence de glandes (c) au bord des feuilles.

On trouve cette plante indigène dans le sud de l'Ontario, dans les sols à texture grossière le long des plages, des servitudes et des endroits très fréquentés; on la retrouve, à l'occasion, entre les dalles de terrasses et dans les interstices de pavés autobloquants.

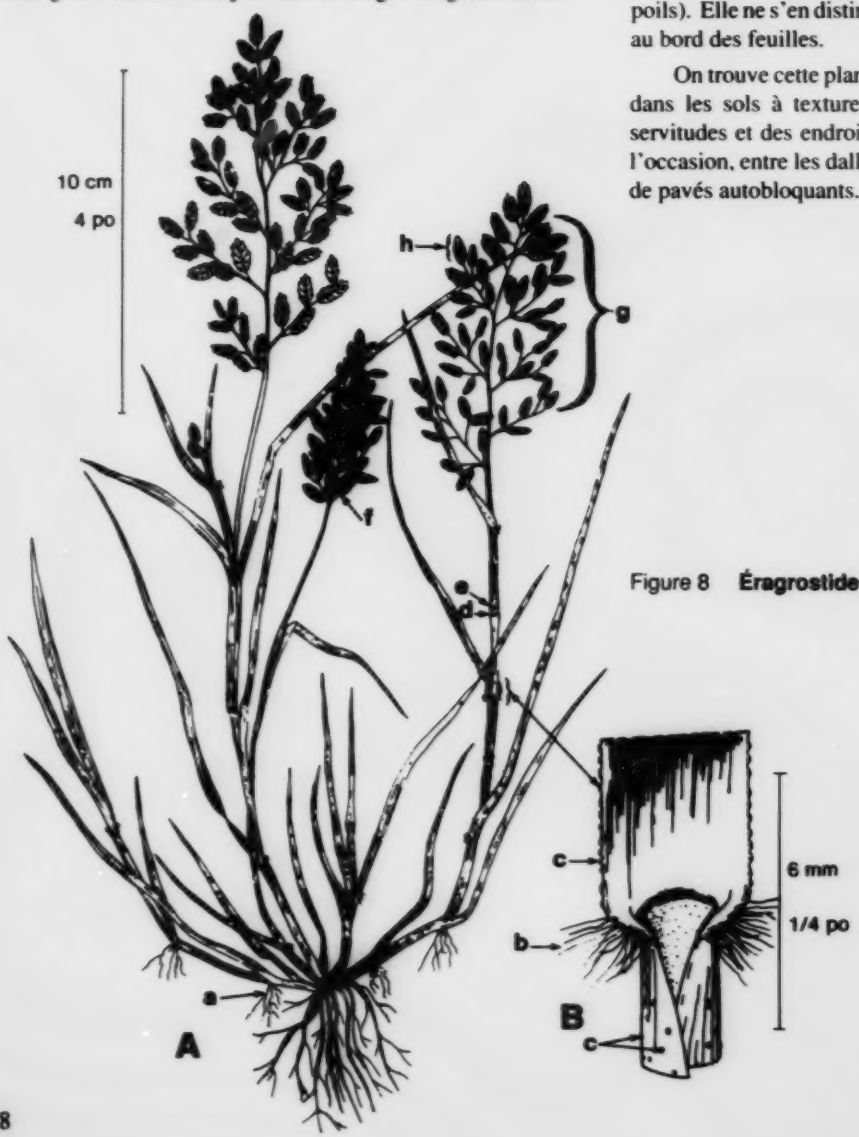

Figure 8 **Éragrostide fétide** A. Plante B. Base du limbe

Phragmite commun, *Phragmites australis* (Cav.) Trin. ex Streud., (fig. 9), [PHRCO, common reed, roseau commun, jonc à balais, *P. communis* Trin.]. Plante vivace se reproduisant par rhizomes, rarement par graines. **Chaumes** lisses, dressés, épais (jusqu'à 10 mm ou 2/5 po de diamètre), presque ligneux, parfois pourprés, atteignant jusqu'à 4 m (13 pi) de hauteur et s'élevant à partir de rhizomes longs, fermes et fortement traçants; **gaines foliaires** lisses et fabres, à bords souvent pourpres, d'apparence lisse, pouvant se chevaucher et dont les poils très fins, insérés en bordure, ne sont visibles qu'à la loupe; jonction de la gaine foliaire et du limbe (a) vert jaunâtre, à bords plissés, formant des structures visibles (presque 1 mm ou 1/25 po de hauteur), semblables à des oreillettes (b) à l'endroit où leurs bords se rejoignent;

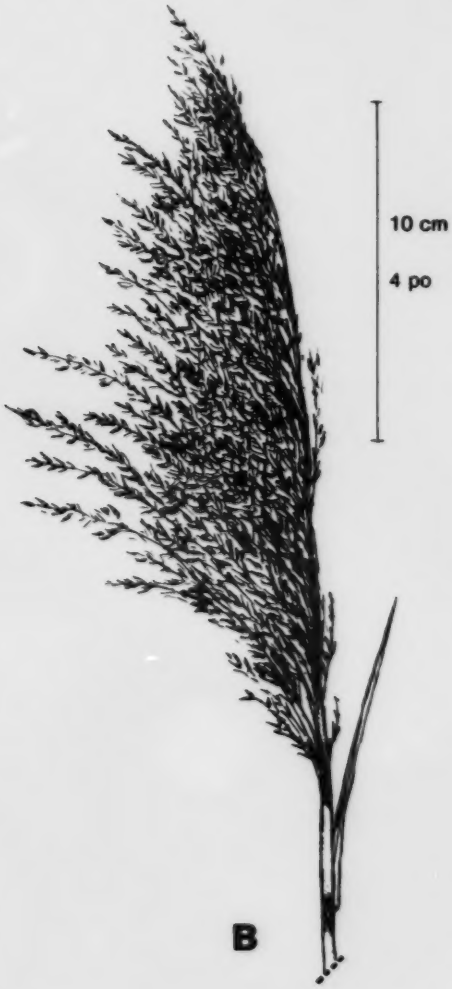

Figure 9 **Phragmite commun** A. Partie supérieure de la tige feuillée, avant la floraison B. Inflorescence en forme de plume

ligule complexe, en forme de membrane (c) jaunâtre ou pourprée, très courte (0,2 mm, 1/100 po), surmontée d'une bande de poils (d) blancs, denses et très courts d'environ 0,5 mm (1/50 po) de longueur et d'un rang simple de poils très longs et relativement rigides (e) de 5 à 15 mm (1/5 - 3/5 po) de longueur (C,D) qui tombent très tôt pour ne laisser sur les feuilles plus vieilles (E) qu'une bande de poils courts; touffe de poils de moyenne longueur, raides ou crépus (f), de part et d'autre du limbe à sa jonction avec la gaine; **limbes** plats et lisses, de 5 à 60 cm (2 - 24 po) de longueur et de 0,3 à 6 cm (1/8 - 2 1/2 po) de largeur, très effilés à l'extrémité. **Inflorescence** d'abord pourprée, devenant par la suite rousse et presque brun foncé à maturité, de 12 à 40 cm (4 1/2 - 16 po) de longueur, pourvue de rameaux montants et formant une panicule soyeuse et touffue; **épillets** de 10 à 17 mm (2/5 - 3/4 po) de longueur, portant chacun de 3 à 7 graines; poils de la rachéole longs, blancs et abondants, donnant à l'inflorescence une apparence soyeuse. Floraison en août et en septembre.

Le phragmite commun comprend la plante indigène, répandue dans toute l'Amérique du Nord, et une variété très apparentée, originaire d'Europe. On le trouve en Ontario, dans les marais d'eau douce ou alcaline, au bord des étangs, des lacs, des fossés, des routes et des champs. Il se propage par ses rhizomes dont les segments sont aisément transportés d'un endroit à un autre par l'intermédiaire de la machinerie agricole. Une fois établie, la plante se répand rapidement.

Le phragmite commun se reconnaît à sa hauteur, à ses tiges dressées et sans rameaux, à ses grosses panicules douces, pourprées au début, brunâtres et plus tard, et aux denses colonies qu'il forme partout où il se développe.

On confond parfois le phragmite commun avec le **sorgho d'Alep** (p. 47) et une herbe ornementale, l'**eulalia**, *Miscanthus sinensis* Anderss., (pl. 5) [MISSI], deux grandes plantes vivaces à rhizomes. Il s'en distingue par son **inflorescence** plumeuse, pourprée ou brunâtre (brun-jaune et non plumeuse chez le sorgho d'Alep (fig. 24D), plumeuse mais blanche ou argentée (pl. 5) chez l'eulalia), par ses **graines** ayant la finesse d'un poil (charnues, dures et plus longues chez le sorgho d'Alep, fig. 24 F (g); minces, recouvertes d'une membrane et enfermées dans une enveloppe soyeuse chez l'eulalia) et par sa **feuille complexe à la base**, garnie de touffes de poils (f) de part et d'autre, à la jonction du limbe et de la gaine, et dotée à la ligule de poils longs (e) qui tombent très tôt pour ne laisser qu'une bande de poils très courts (d) sur une base membraneuse plus courte encore (c) (chez le sorgho d'Alep, ligule membraneuse seulement, de 2 à 5 mm (1/12 - 1/5 po) de longueur; chez l'eulalia, malgré une bande similaire de poils courts (env. 2 mm, 1/12 po de longueur) sur une membrane très courte, absence des poils très longs qui garnissent la ligule des jeunes feuilles du roseau commun).

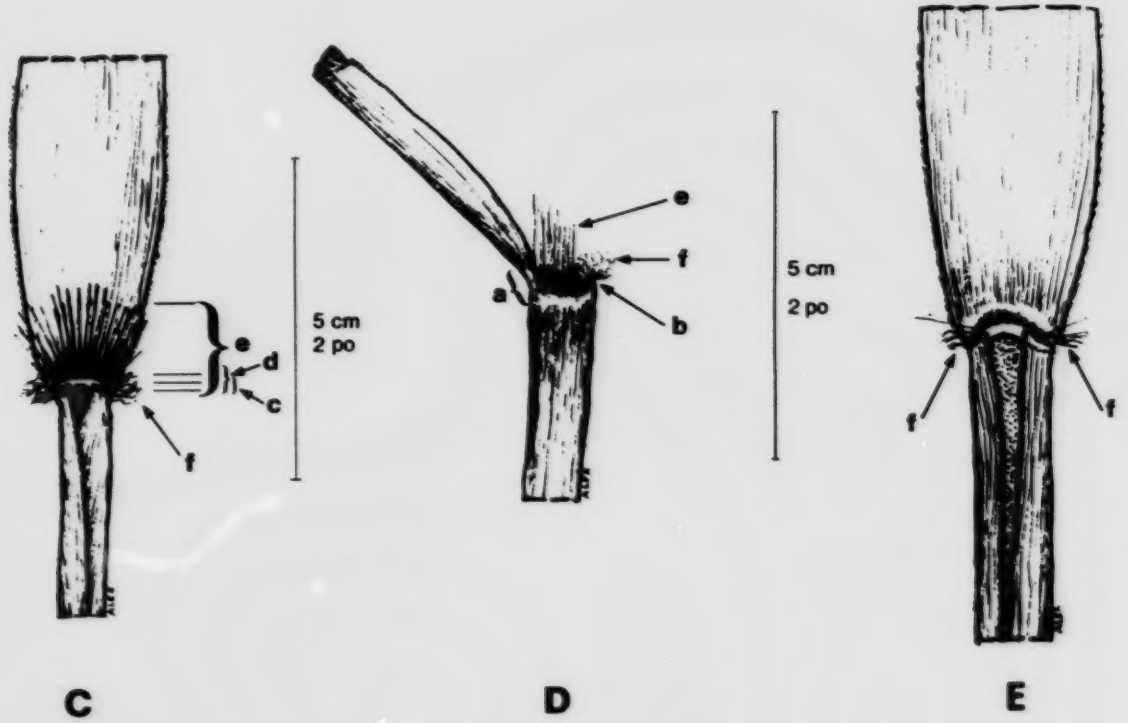

Figure 9 (suite) C. Base du limbe d'une jeune feuille (vue de face) D. Base du limbe d'une jeune feuille (limbe écarté pour laisser voir les poils longs de la ligule; vue latérale) E. Base du limbe d'une feuille adulte révélant l'absence de poils longs à la ligule (vue de face)

Folle avoine, *Avena fatua* L., (fig. 10, pl. 6) [AVEFA, Wild oats, avoine sauvage, avoine folle, black oats]. Plante annuelle ne se reproduisant que par graines. Très semblable à l'avoine cultivée. **Chaumes** hauts de 60 à 120 cm (2 - 4 pi) ponctuées de noeuds de couleur foncée; **feuilles** plates et effilées, de 10 à 60 cm (4 - 24 po) de longueur, de 15 mm (3/5 po) de largeur ou plus, à nervure médiane accusée et claire, et se terminant en pointe; **gaine foliaire** glabre ou légèrement velue, fendue, à bords transparents (a) se chevauchant dans les 2/3 inférieurs; **ligule** (b) membraneuse longue de 2 à 5 mm (1/12 - 1/5 po); parfois, quelques poils (c) à la **jonction** du limbe et de la gaine; pas d'**oreillettes**; pour **inflorescence**, une grosse panicule à rameaux minces; **épillets** (d) à 2 grosses glumes (e) fines comme du papier, portant chacun de 2 à 4 **florules** («graines») (f, D) dont la couleur varie de blanc terne à noir, en passant par le jaune, le gris et le brun; les florules sont velues, parfois presque glabres, et sont pourvues d'un «bec» pointu et acéré (g) à leur partie inférieure, ainsi que d'une longue arête (3 - 4 cm, 1 1/4 - 1 5/8 po) courbée et tordue (h). Floraison de juin à août.

Figure 10 **Folle avoine** A. Base de la plante B. Base du limbe

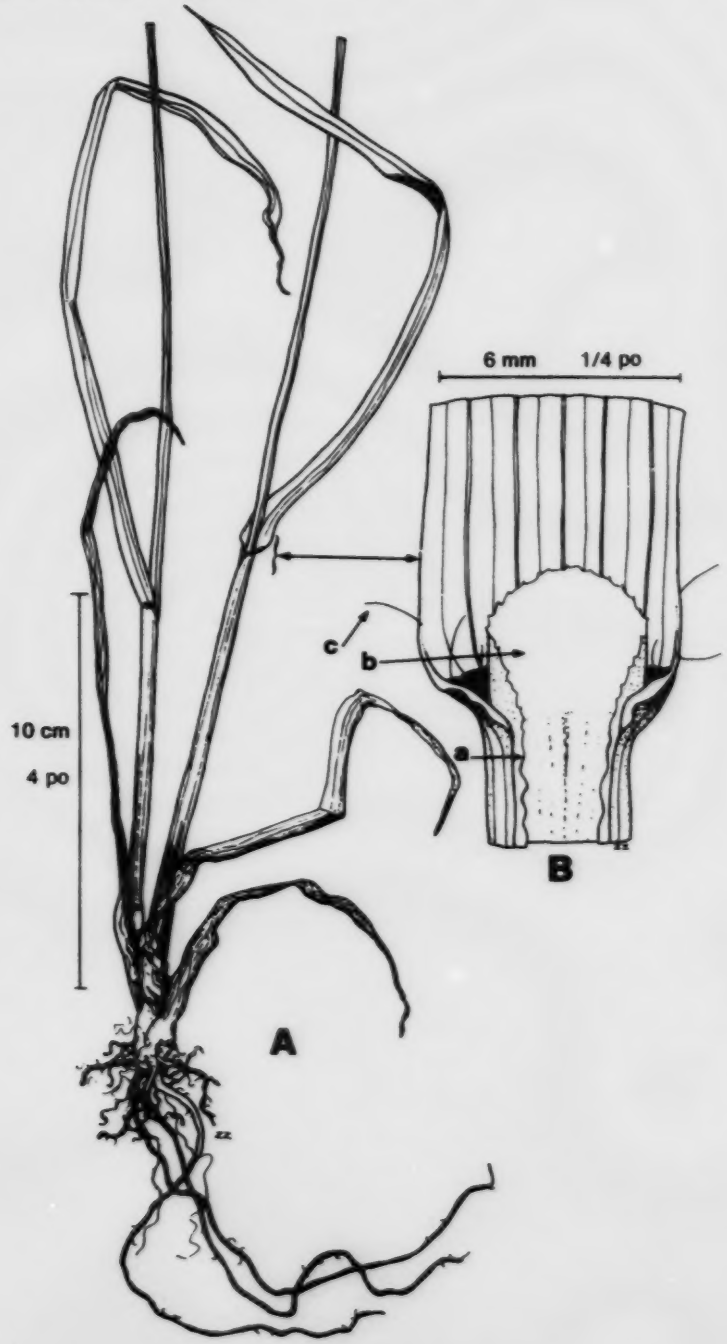

La folle avoine se trouve partout en Ontario, en milieu cultivé dans tous les types de sols. Elle semble d'ailleurs se répandre. Au Canada, il s'agit de l'une des mauvaises herbes les plus envahissantes dans les cultures de céréales.

Elle se distingue de l'avoine cultivée par sa taille plus haute, son inflorescence vert jaunâtre (et non pas bleu-vert), ses «graines» pointues, velues, foncées, munies d'une longue arête noire et tordue, contrairement à l'avoine cultivée dont la graine, glabre, toujours blanc doré et dépourvue de pointe acérée, n'est surmontée d'aucune arête, sinon une arête très courte et droite. Celles-ci tombent à maturité, mais elles ne germent souvent qu'après plusieurs années. Les graines de l'avoine cultivée ne se détachent pas à maturité et germent dès qu'elles tombent au sol. La fausse avoine sauvage (en anglais, «dormoats») présente, quant à elle, des caractéristiques intermédiaires; il s'agit peut-être d'un hybride.

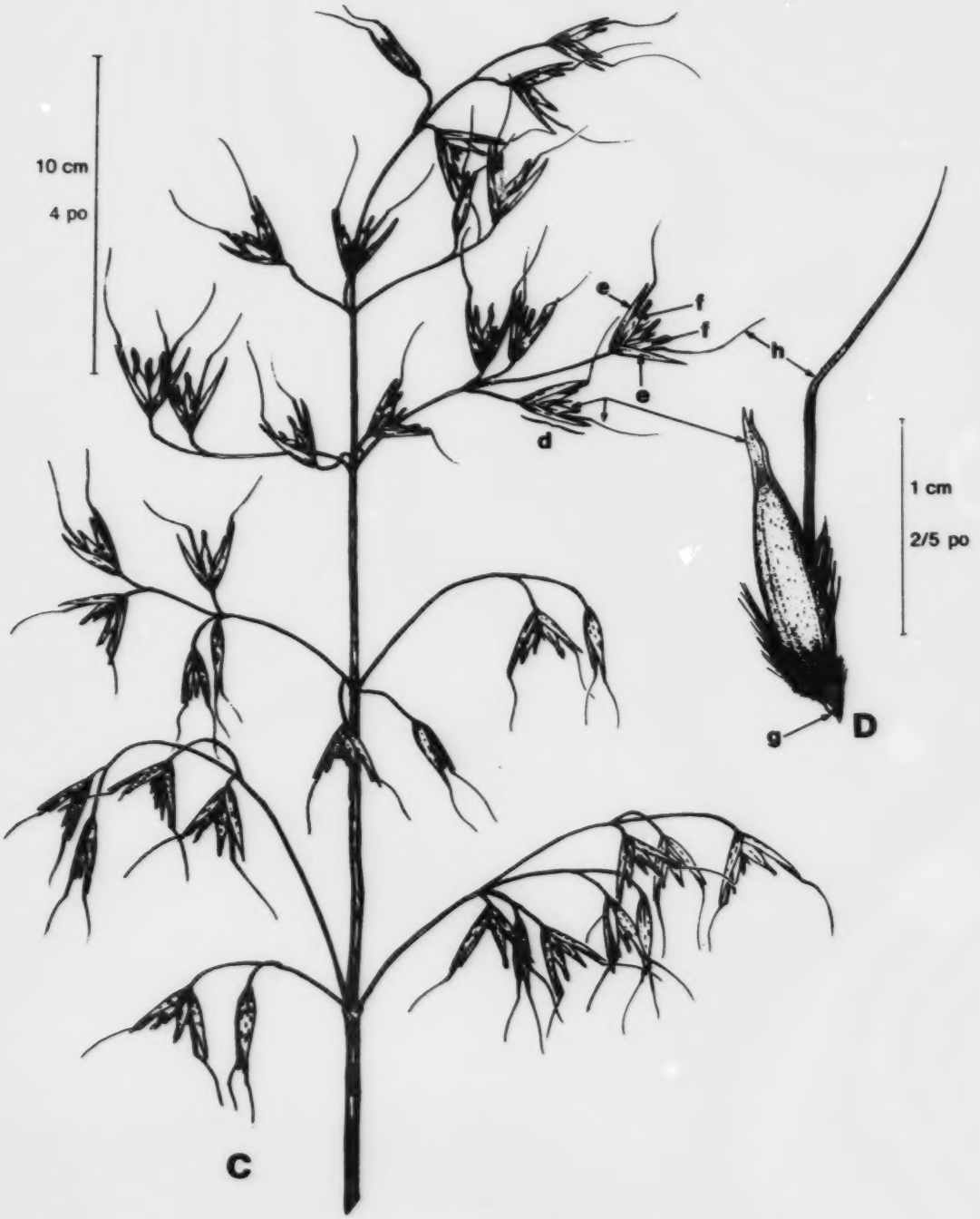

Figure 10 (suite) **Folle avoine** C. Panicule D. Une florule («graine»)

Chiendent, *Agropyron repens*, (L.) Beauv., (fig. 11, pl. 7) [AGRRE, quack grass, agropyron rampant, chiendent rampant, couch grass, quitch grass, scutch grass, twitch, twitch grass, *Elytrigia repens* (L.) Nevski, *Elymus repens* (L.) Gould]. Plante vivace se reproduisant à partir de graines ou de tiges souterraines (rhizomes) de couleur pâle. Les **rhizomes** sont pourvus de noeuds (a) et d'entrenoeuds (b), ainsi que d'extrémités très pointues, blanches et dures (c). Les racines et ramifications naissent de ces noeuds. Certaines ramifications se tournent vers le haut et se transforment en tiges feuillues; d'autres s'allongent et se ramifient horizontalement, sous la surface. Chaque entrenoeud est partiellement recouvert d'une courte gaine (d) brun clair, écailleuse et sèche. **Chaumes** dressés, hauts de 30 à 120 cm (1 - 4 pi), qui pourront ne pas fleurir (A) durant la saison de croissance ou donner une mince **inflorescence** sans rameau appelée épi (C); noeuds (e) souvent violacés. **Feuilles** plates, presque lisses; **gaines** des feuilles inférieures velues, celles des feuilles supérieures souvent lisses; gaines fendues, à bords chevauchants (f). **Oreillettes** (g) s'accrochant à la tige comme de petits crochets (pl. 7B). **Épi** comportant un (rarement deux) épillet sessile (h,D) à chaque noeud (j), alternant de part et d'autre sur le rachis (axe central de l'épi) (k), leur côté plat orienté vers le rachis; chaque épillet a de 3 à 7 **florules** («graines») (m) situées côte à côte entre deux glumes externes (balle) (n), est dépourvu d'arêtes (D) ou possède des arêtes (soies) courtes (p). Floraison de juin à septembre.

On trouve le chiendent partout en Ontario, dans les champs cultivés, les pâturages, les lieux incultes, les servitudes, les pelouses et les jardins, peu importe le type de sol. C'est la graminée adventice vivace la plus envahissante de l'Ontario et du Canada.

Elle se distingue du brome inerme par son épi mince, sans ramifications (C), ses oreillettes (g), sa gaine fendue (f) et ses rhizomes pâles à extrémités pointues (c), recouverts de courtes gaines (d) écailleuses.

Figure 11 **Chiendent** A. Plante sans fleur B. Base du limbe C. Épi D. Épillet

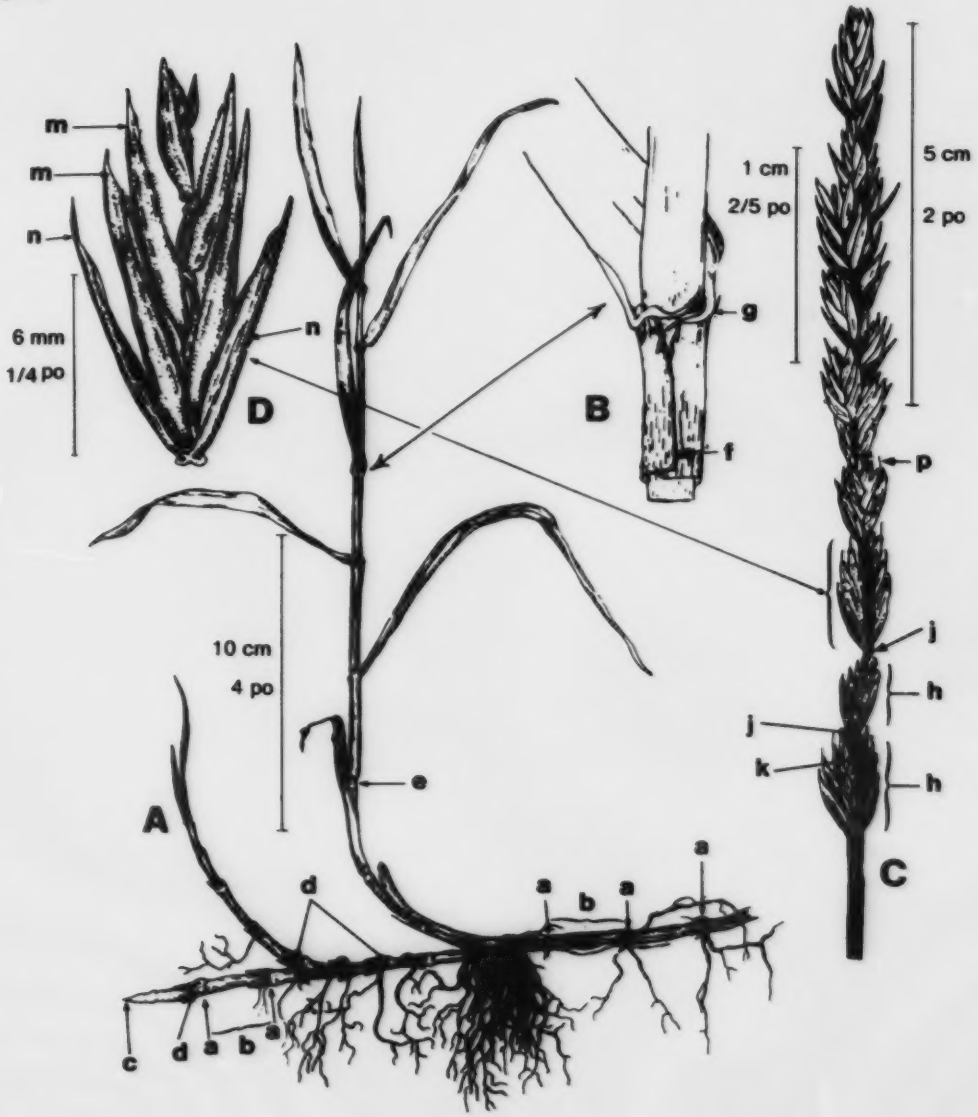

Élyme du Canada, *Elymus canadensis* L., (aucune espèce n'est illustrée; les caractères marqués d'une flèche dans les figures 11C et 11D sont similaires à ceux du chiendent) [ELYCA, Canada wild rye, seigle sauvage]. **Chaumes** et **inflorescences** de la même taille et de la même hauteur que ceux du chiendent. La plante croît cependant en touffes (ne se reproduit pas par des rhizomes) et son épi renferme 2 ou 3 **épillets** (ensemble de «graines») (fig. 11D) à chaque noeud (j).

Ivraie vivace, *Lolium perenne* L., [LOLPE, ray-grass anglais, perennial rye grass] et **Ivraie de Perse**, *Lolium persicum* Bois et Hohen., [LOLPS, Persian darnell] (non illustrées; voir fig. 11C et 11D : les caractères signalés se rapportent aux deux ivraies). Les deux espèces ont pour **inflorescence** un épi doté d'un seul épillet (h) à chaque noeud (j); ces épillets sont placés de part et d'autre du rachis (k) et, n'ayant qu'une glume externe (balle), ils donnent à l'épi un aspect très aplati. L'ivraie de Perse est annuelle, alors que l'ivraie vivace est une plante pérenne à vie courte; les deux espèces sont habituellement moins hautes que le chiendent.

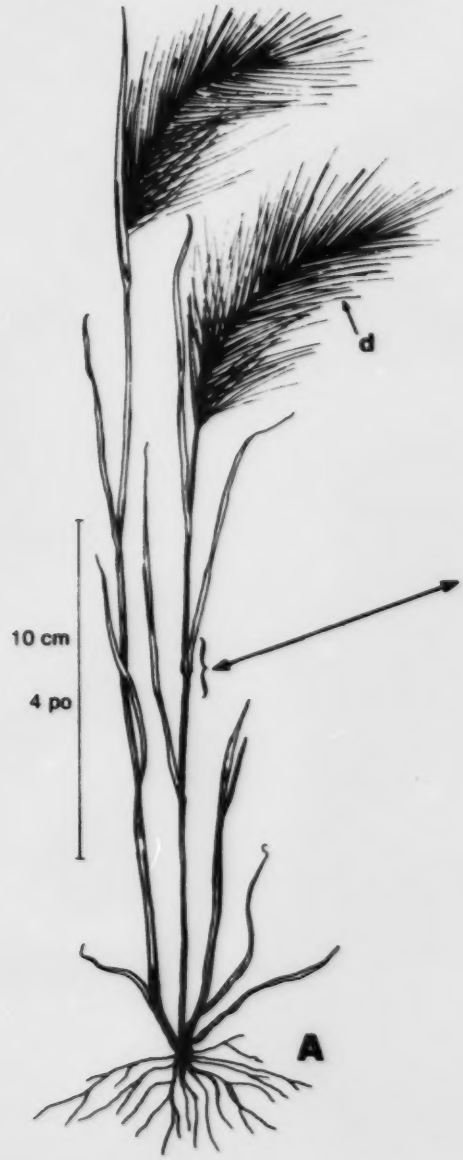

Orge queue d'écureuil, *Hordeum jubatum* L., (fig. 12, pl. 8) [HORJU, foxtail barley, orge agréable, queue d'écureuil, orge sauvage, finette, foxtail, skunk grass, skunk tail, squirreltail, wild barley]. Plante annuelle, bisannuelle ou vivace à vie courte, ne se reproduisant que par graines. **Chaumes** de 20 à 60 cm (8 po - 2 pi) de hauteur, dressés ou s'étalant par touffes à partir d'un ensemble de **racines** fasciculées; tiges lisses ou légèrement rugueuses à la base; **feuilles** vert bleuâtre ou vert grisâtre, de 1,5 à 4 mm (1/16 - 1/6 po) de largeur, rugueuses sur lesquelles les nervures font saillie; **gaine foliaire** fendue (a) à bords chevauchants; **ligule** (b) très courte, ayant moins de 1 mm (1/25 po) de longueur, habituellement sans **oreillettes**, mais parfois 1 ou 2 (c); pour **inflorescence**, un épi compact, tel celui de l'orge cultivée, sans rameaux, de 5 à 12 cm (2 - 5 po) de longueur, pourvu de longues arêtes vertes ou violacées finement barbelées (d), dressées ou retombant légèrement de côté; l'inflorescence devient jaunâtre ou jaune paille à maturité et se désagrège en graines individuelles pourvues chacune d'une longue pointe acérée et de 7 longues arêtes étalées. Celles-ci sont propagées par le vent, les animaux et les êtres humains. Floraison de juin à octobre.

Quand les animaux passent par des champs où l'orge queue d'écureuil est parvenue à maturité, quand ils y paissent ou encore quand ils consomment du foin contenant des inflorescences mûres, les arêtes barbelées de cette plante adventice s'accrochent à leur pelage ou leur blessent la gueule, le nez ou les yeux. Comme les barbes minuscules pointent vers l'avant, les arêtes ne glissent que dans un sens. Les mouvements de l'animal font s'enfoncer les graines plus profondément et entraînent des plaies et des ulcérations à la bouche et dans les voies nasales et de graves blessures aux yeux (cécité).

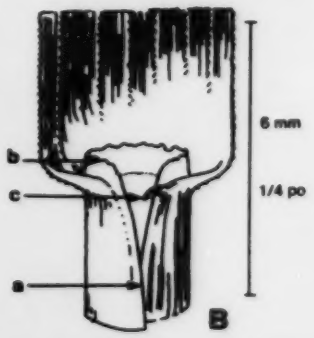

L'orge queue d'écureuil est une plante indigène du Canada. On la trouve surtout dans les dépressions humides ou salines, mais aussi dans les champs cultivés et les lieux incultes, le long des routes et sur les pelouses.

Avant l'épiaison, on la reconnaît à sa couleur vert bleuâtre ou grisâtre, à sa gaine fendue (a), à sa ligule courte (b) et parfois à son oreillette très courte. Après l'épiaison, son identité ne fait plus de doute, compte tenu de son inflorescence en «queue d'écureuil», aplatie, compacte, retombante et portant de longues arêtes vertes ou pourpres.

Figure 12 **Orge queue d'écureuil** A. Plante B. Base du limbe

Agrostide jouet-du-vent, *Agrostis spica-venti* L., (fig. 13, pl. 9) [APESV, silky bent grass, loose silky bent grass, wind grass, *Apera spica-venti* (L.) Beauv.]. Plante annuelle d'hiver ou annuelle ne se reproduisant que par graines. **Chaumes** dressés pouvant atteindre jusqu'à 150 cm (60 po) de hauteur, non ramifiés, plusieurs talles apparaissant habituellement à la base; **gaines foliaires** lisses, à bords séparés et membraneux (a); **ligules** (b) membraneuses, courtes (2 - 14 mm ou 1/12 - 1/2 po) et pointues chez les très jeunes plants mais, en vieillissant, devenant plus longues, plus fermes et quelque peu déchirées ou dentées à l'extrémité, leurs bords prolongeant les bords membraneux de la gaine; pas d'**oreillettes**; **limbes** longs (jusqu'à 30 cm ou 12 po), plats, d'une largeur de 0,5 à 6 mm (1/50 - 1/4 po) se rétrécissant à l'extrémité; noeuds de la tige (c) nettement plus foncés que le chaume et la gaine foliaire; **panicule** d'abord étroite et dense (d), s'ouvrant ensuite (E) et mesurant jusqu'à 35 cm (14 po) de longueur et 25 cm (10 po) de largeur, chacune de ses nombreuses et fines ramifications se terminant par un **épillet** (e) de 1,5 à 3,2 mm (1/16 - 1/8 po) de longueur; inflorescence rougeâtre remarquable à maturité; chaque épillet ne contient qu'une **florule** («graine») munie d'une **arête** effilée (f) de 4 à 9 mm (1/6 - 3/8 po) de longueur; la graine, sans son arête, a une longueur de 1,6 mm (1/15 po). Floraison de juin à août.

Originaire d'Europe, l'agrostide jouet-du-vent est répandue dans les champs de blé de printemps et de seigle d'automne, sur les sols sableux des terres à tabac du sud-ouest de l'Ontario. On la trouve également dans les fossés et autres endroits non cultivés.

L'agrostide jouet-du-vent se distingue des autres graminées annuelles communes par sa croissance annuelle d'hiver, ses chaumes étroits et ses feuilles munies de ligules longues et membraneuses à plusieurs pointes, son inflorescence adulte lâche, ouverte et rougeâtre, et ses graines munies, chacune, d'une arête courte et droite.

Agrostide interrompue, *Agrostis interrupta* L., (non illustrée) [APEIN, interrupted silky bent grass, *Apera interrupta* (L.) Beauv.] Espèce très apparentée à l'agrostide jouet-du-vent; elle s'en distingue par sa taille (habituellement beaucoup plus courte 15 - 75 cm ou 6 - 30 po de hauteur), son inflorescence courte et compacte, aux rameaux latéraux très courts, généralement à peine plus gros que l'inflorescence fermée de l'agrostide jouet-du-vent (fig. 13B, d), ses épillets aux arêtes longues (8 - 12 mm ou 1/3 - 1/2 po de longueur) et son inflorescence aux reflets rougeâtres à maturité. En Ontario, l'agrostide interrompue est une mauvaise herbe qu'on observe seulement à l'occasion dans les gazonnières commerciales, où elle dépasse rarement plus de 15 cm (6 po) de hauteur. On l'observe également parmi le blé de printemps et d'autres espèces semées à l'automne.

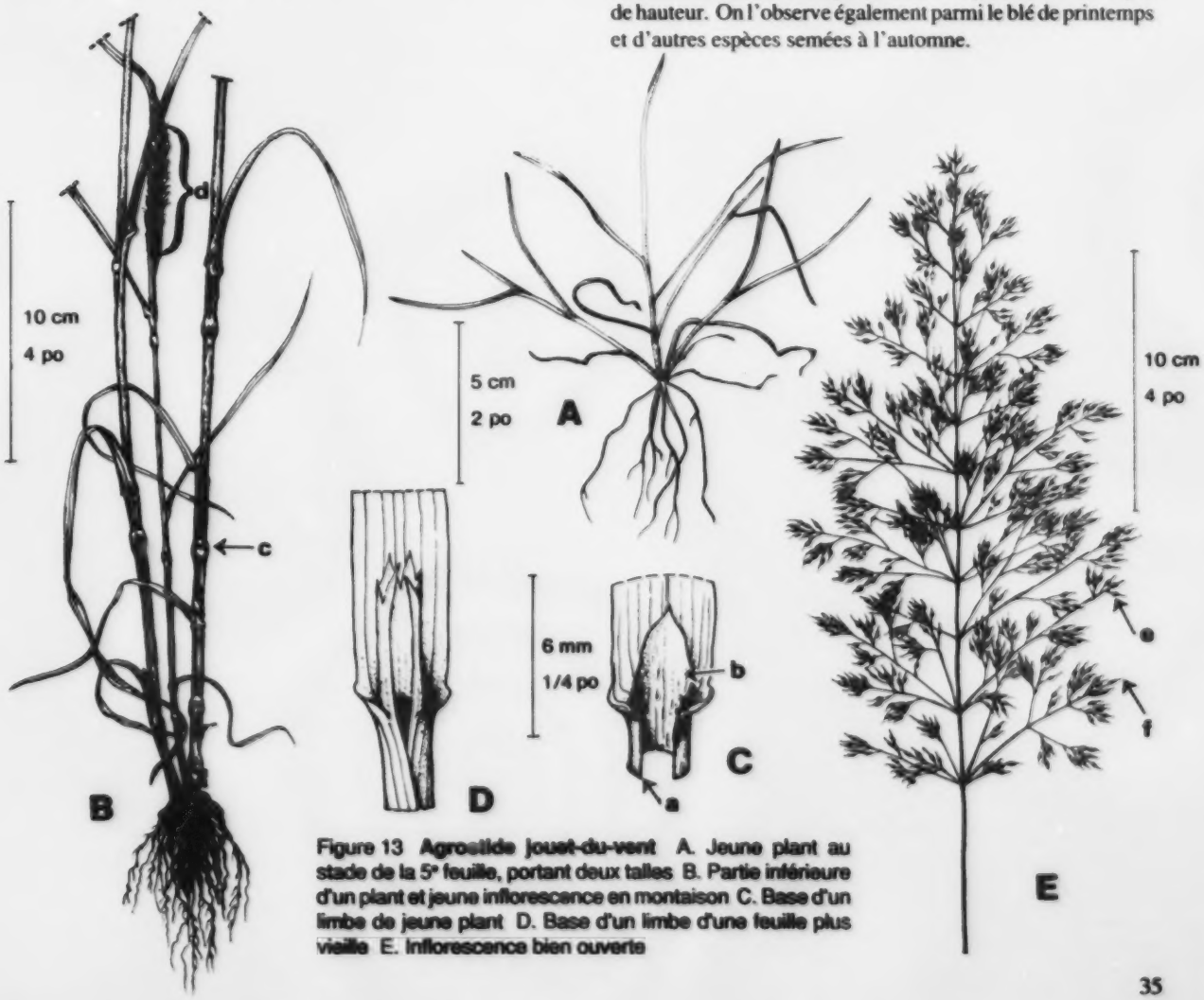

Figure 13 **Agrostide jouet-du-vent** A. Jeune plant au stade de la 5e feuille, portant deux talles B. Partie inférieure d'un plant et jeune inflorescence en montaison C. Base d'un limbe de jeune plant D. Base d'un limbe d'une feuille plus vieille E. Inflorescence bien ouverte

Muhlenbergie feuillée, *Muhlenbergia frondosa* (Poir.) Fern., (fig. 14) [MUHFR, wire-stemmed muhly]. Plante vivace se reproduisant par graines et par rhizomes. **Rhizomes** formant habituellement un ensemble enchevêtré juste sous la surface du sol et composé de nombreux segments (a) cassants, courts, écailleux, très ramifiés, beiges, roses ou pourpres; **chaumes** minces, filiformes, lisses, atteignant 100 cm (40 po) de longueur, dressés ou presque couchés, habituellement très ramifiés et d'aspect broussailleux; partie visible des entrenoeuds allant du vert jaunâtre au-dessus des noeuds (b) au pourpre rosâtre sous les noeuds suivants (c); **gaines foliaires** (d) vertes, lisses, plus courtes que les entrenoeuds du chaume, à bords séparés (e) qui s'ouvrent pour découvrir les entrenoeuds; **ligule** (f) membraneuse, de 0,5 mm (1/50 po) de longueur, à bords externes effrangés; pas d'**oreillettes**; **limbes** plutôt minces, d'une longueur de 2,5 à 15 cm (1 - 6 po) et d'une largeur de 2 à 8 mm (1/12 - 1/3 po), se terminant en une pointe longue, étroite et mince; **inflorescence** formée de **panicules** petites, molles et quelque peu soyeuses (g), d'abord vertes, puis pourpre verdâtre ou pourpres à maturité, très nombreuses, apparaissant à l'extrémité des chaumes et à l'aisselle de la plupart des feuilles et portant des grappes serrées d'épillets; **épillets** (h) mous, velus, d'une longueur de 2 à 3,3 mm (1/12 - 1/8 po) et contenant une florule munie ou non d'une **arête** (i); lorsqu'elle est présente, l'arête fait de 4 à 12 mm (1/10 - 1/2 po) de longueur. Floraison de juillet à septembre.

La muhlenbergie feuillée est une plante indigène que l'on trouve dans le sud et l'est de l'Ontario, en milieu humide et riche (boisés, fourrés, rivages, berges et plaines d'inondation) d'où elle s'est échappée pour envahir les terres cultivées, les bords de routes et les terrains vagues.

La muhlenbergie se caractérise par ses rhizomes enchevêtrés, beiges ou pourpres, couverts d'écailles, ses chaumes minces tirant sur le pourpre et ses inflorescences nombreuses, compactes et fixées à l'aisselle des feuilles supérieures aussi bien qu'à l'extrémité des chaumes.

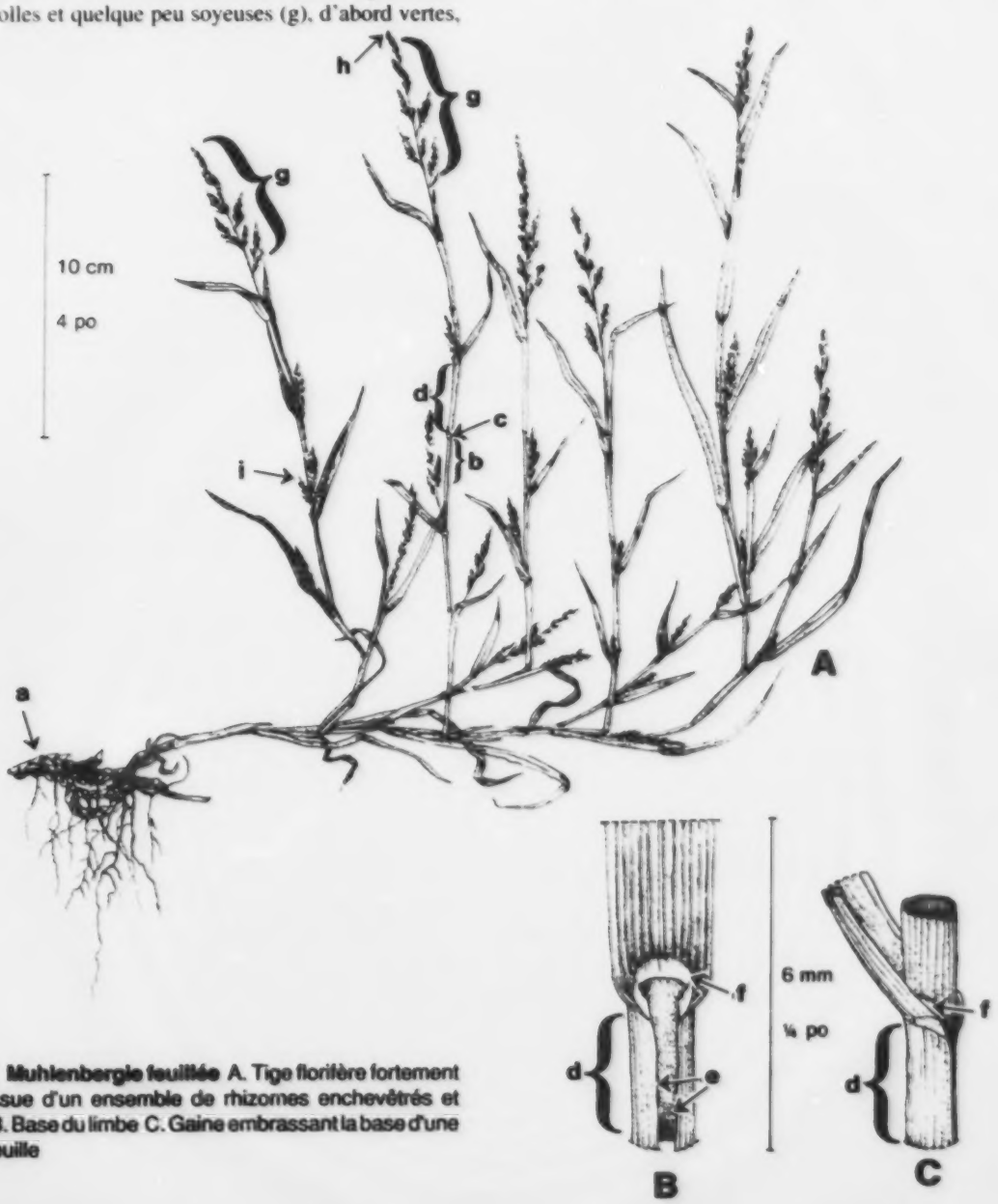

Figure 14 Muhlenbergie feuillée A. Tige florifère fortement ramifiée issue d'un ensemble de rhizomes enchevêtrés et écailleux B. Base du limbe C. Gaine embrassant la base d'une nouvelle feuille

Léersie faux-riz, *Leersia oryzoides* (L.) Sw., (fig. 15) [LEROR, rice cut grass, léersie à fleurs de riz, léersie à feuille de riz, cut grass, saw grass]. Plante vivace ne se reproduisant que par graines. Un ou plusieurs **chaumes** issus d'un petit collet dur à **racines** un peu épaissies ou spongieuses (a), surtout si elles poussent en milieu très humide. **Chaumes** de 90 à 150 cm (3 - 5 pi) de longueur, frêles, d'abord dressés, mais se repliant ou retombant par la suite, vert pâle ou jaune paille, lisses, sauf pour une étroite bande de poils entourant chaque noeud (b); **feuilles** peu nombreuses, très espacées sur les tiges les plus longues; **limbes** de 5 à 25 cm (2 - 10 po) de longueur, de 6 à 15 mm (1/4 - 3/5 po) de largeur, s'amincissant jusqu'à former une longue pointe mince, vert brillant, à nervure centrale vert pâle; limbes garnis, sur les nervures plus larges et sur les bords, de poils courts (environ 1 mm ou 1/25 po de longueur) et de barbes (c) très courtes, extrêmement pointues et orientées vers l'arrière; **gaine foliaire** fendue et habituellement non chevauchante (B, d); **ligule** (e) membraneuse, courte et à sommet plat; pas d'**oreillettes**; pour **inflorescence**, une panicule très ramifiée (f), vert jaunâtre pâle, à **épillets** acaules (C, g), chacun étant dépourvu de glume et n'ayant qu'une seule florule («graine»). Floraison en août et en septembre.

On ne trouve le léersie faux-riz que dans le sud de l'Ontario. Plante indigène des rives vaseuses, elle se propage le long des canaux d'irrigation et des fossés de drainage qu'elle obstrue de ses tiges enchevêtrées. Elle se propage également dans les fossés humides et sur le bord des étangs de ferme et des mares d'eau stagnante.

On la reconnaît à ses feuilles vert brillant dont les barbes (c) acérées et orientées vers l'arrière peuvent couper ou déchirer la peau tant des animaux que des êtres humains, et à son inflorescence jaune vert pâle très ramifiée portant des épillets à florule unique.

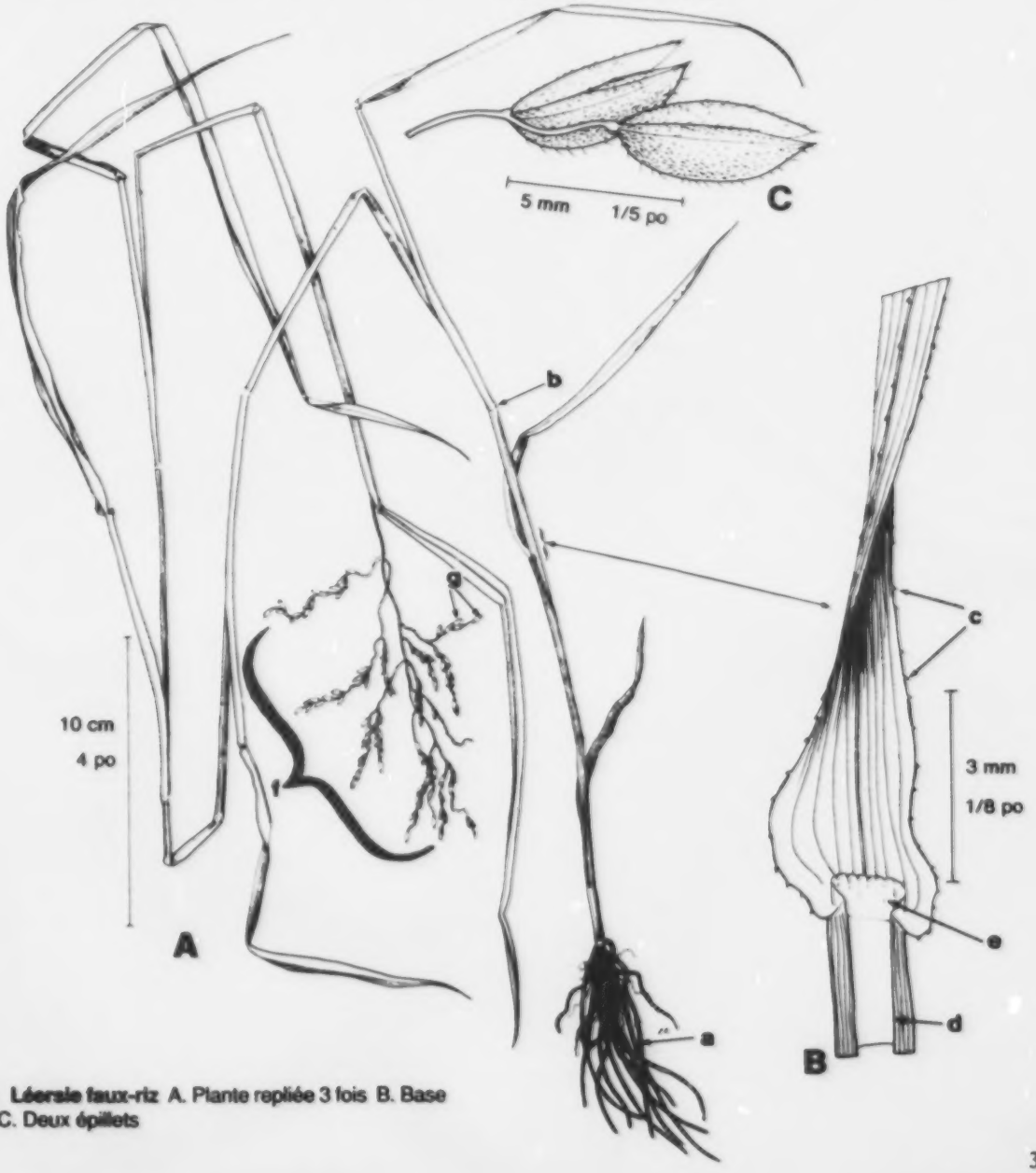

Figure 15 **Léersie faux-riz** A. Plante repliée 3 fois B. Base du limbe C. Deux épillets

Digitaire sanguine, *Digitaria sanguinalis* (L.) Scop., (fig. 16, A-D, pl. 10) [DIGSA, large crab grass, digitaire pourpre, panic sanguin, finger grass, hairy crab grass]. Plante annuelle ne se reproduisant que par graines. **Chaumes** de 5 à 120 cm (2 po - 4 pi) de hauteur, dressés, étalés ou couchés et s'enracinant à l'endroit où les noeuds (a) entrent en contact avec le sol. **Feuilles** nombreuses à la base de la plante et dispersées le long du chaume, de 4 à 20 cm (1 1/2 - 8 po) de longueur, de 5 à 10 mm (1/5 - 2/5 po) de largeur, s'amincissant pour se terminer en pointe; **limbes** et **gaines foliaires** couverts de poils doux, denses ou clairsemés, plus ou moins droits (b); gaines fendues, à bords (c) glabres et chevauchants; **ligule** (d) membraneuse, de 0,5 à 2 mm (1/50 - 1/12 po) de longueur; pas d'**oreillettes**; **inflorescence** digitée, pourvue de plusieurs épis (e) minces et fins, verticillés (A) à l'extrémité du chaume ou, plus souvent, la partie supérieure (2 - 4 cm, 4/5 - 1 1/2 po) du chaume porte en 2 ou 3 verticilles de rameaux (pl. 10), chaque épi étant aplati et garni d'épillets (f) à graine unique d'un côté seulement (C, D); **graines** vert pourpre, striées dans le sens de la longueur. Floraison de juillet à septembre.

Digitaire astringente, *Digitaria ischaemum* (Schreb.) Muhl., (fig. 16 E, pl. 11) [DIGIS, smooth crab grass, digitaire glabre, digitaire, petite digitaire]. Très semblable à la digitaire sanguine, mais habituellement plus courte; **limbes** lisses et glabres; **gaines** des feuilles supérieures la plupart du temps lisses et glabres; gaines des feuilles inférieures parfois un peu velues; **ligule** (g) membraneuse, mais un peu plus longue (2 - 3 mm, 1/12 - 1/8 po); touffe de poils longs de chaque côté de la base du limbe (h) des feuilles inférieures; pas d'**oreillettes**; **inflorescence** semblable à celle de la digitaire sanguine, sauf qu'elle ne se compose d'ordinaire que d'un seul verticille d'épis à l'extrémité de la tige (A). Floraison en août et en septembre.

Les deux espèces de digitaires sont communes dans le sud de l'Ontario mais se trouvent parfois dans le nord et le nord-ouest. Elles croissent dans les champs cultivés en rangs, les lieux incultes, les jardins et sur les pelouses.

Avant l'épiaison, on les reconnaît à leurs limbes effilés, à leurs gaines fendues (c) à bords glabres, à leurs ligules (d, g) membraneuses et sans oreillettes, aux gaines plus ou moins velues (b) de leurs feuilles inférieures et à leurs limbes lisses ou velus. Après l'épiaison, on les reconnaît aisément à leurs minces épis digités.

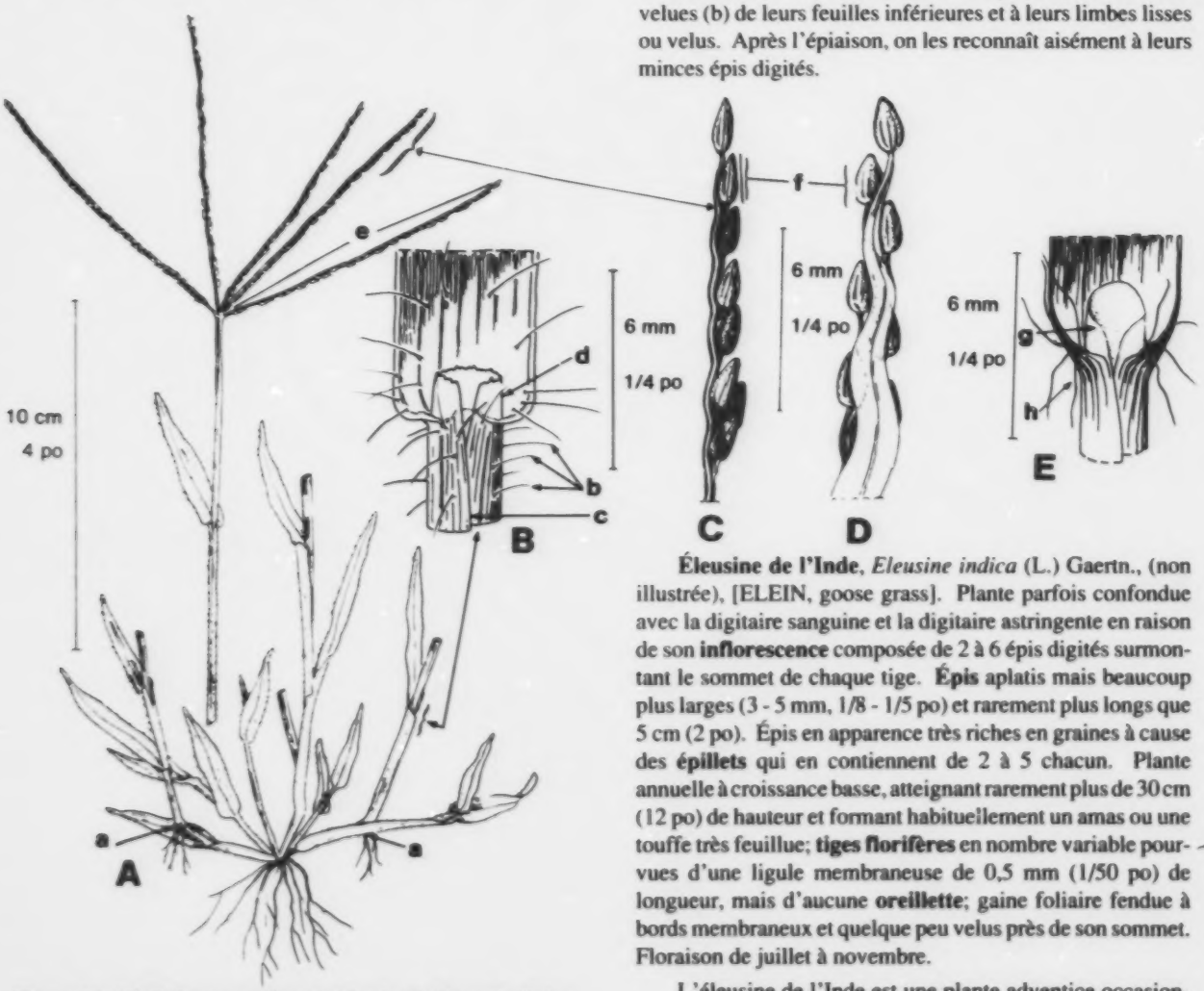

Figure 16 **Digitaire sanguine** A. Plante B. Base du limbe C. Vue latérale D. Vue dorsale d'une portion d'épi portant plusieurs épillets. **Digitaire astringente** E. Base d'une feuille inférieure

Éleusine de l'Inde, *Eleusine indica* (L.) Gaertn., (non illustrée), [ELEIN, goose grass]. Plante parfois confondue avec la digitaire sanguine et la digitaire astringente en raison de son **inflorescence** composée de 2 à 6 épis digités surmontant le sommet de chaque tige. **Épis** aplatis mais beaucoup plus larges (3 - 5 mm, 1/8 - 1/5 po) et rarement plus longs que 5 cm (2 po). Épis en apparence très riches en graines à cause des **épillets** qui en contiennent de 2 à 5 chacun. Plante annuelle à croissance basse, atteignant rarement plus de 30 cm (12 po) de hauteur et formant habituellement un amas ou une touffe très feuillue; **tiges florifères** en nombre variable pourvues d'une ligule membraneuse de 0,5 mm (1/50 po) de longueur, mais d'aucune **oreillette**; gaine foliaire fendue à bords membraneux et quelque peu velus près de son sommet. Floraison de juillet à novembre.

L'éleusine de l'Inde est une plante adventice occasionnelle dans les cultures en rangs, les jardins, les pelouses et les terres incultes de la région de Hamilton et du sud-ouest de l'Ontario.

Panic millet, *Panicum miliaceum* L., (fig. 17, pl. 12) [PANMI, proso millet, wild proso millet, millet, broom-corn millet]. Plante annuelle ne se reproduisant que par graines. **Chaumes** robustes, atteignant 1 m (40 po) de hauteur ou plus, lisses ou légèrement poilus (a) sur plusieurs centimètres en-dessous de chaque noeud (b), surtout dans les sections dégagées de la gaine foliaire; **gaines foliaires** (c) couvertes densément de poils rudes et plus ou moins perpendiculaires à la surface; gaines fendues, à marges membraneuses se chevauchant juste au-dessus de chaque noeud, mais s'écartant à proximité du limbe; **feuilles** lisses ou légèrement pubescentes, allongées, mesurant 30 cm (12 po) de longueur ou plus et de 5 à 25 mm (1/5 - 1 po) de largeur, plus larges juste au-dessus de leur base arrondie et se rétrécissant graduellement vers l'extrémité; **ligules** (d) consistant en une frange de poils de 2 à 5 mm (1/12 - 1/5 po) de longueur, réunis en une bande plus ou moins membraneuse; pas d'**oreillettes**; **panicules** soit denses et arquées ou inclinées d'un côté (D) (habituellement, dans le cas des variétés à graines de couleur crème, orange ou rougeâtre), soit dressées et lâches ou ouvertes (E) (habituellement, dans le cas des variétés à graines noires), mesurant de 8 à 30 cm (3 1/5 - 12 po) de longueur; **épillets** (e) ovoïdes d'une longueur de 4 à 5,5 mm (1/6 - 1/4 po) et d'une largeur allant de la moitié aux deux tiers de la longueur; **graines** de 3 à 3,5 mm (1/9 - 1/7 po) de longueur et de 1,6 à 2,0 mm de largeur, dures et habituellement luisantes, allant du blanc teinté de jaune, d'orange et de brun au noir, les graines les plus foncées étant ornées de cinq nervures parallèles de couleur beige. Floraison de juillet à septembre.

Le panic millet est une plante originaire d'Europe. Certaines variétés cultivées produisent des graines destinées à l'alimentation des oiseaux. Dans certaines régions du sud de l'Ontario, les variétés cultivées, comme les variétés sauvages, sont des mauvaises herbes importantes dans les champs de céréales.

Le panic millet se distingue du panic capillaire, très ressemblant, par ses graines beaucoup plus grosses dont la couleur varie du blanc au crème, à l'orange, au rougeâtre, au vert brunâtre ou au noir, et par la panicule courbée ou inclinée de certaines variétés (les panicules dressées et ouvertes des autres variétés sont habituellement plus grosses, plus grossières et contiennent moins de graines que les panicules du panic capillaire). Il se distingue du panic d'automne géniculé par ses gaines foliaires pubescentes et ses épillets plus gros. Les jeunes plants de panic millet diffèrent de ceux du panic capillaire seulement par la taille, la forme et la couleur de la **graine-mère** (f) fixée à la racine principale.

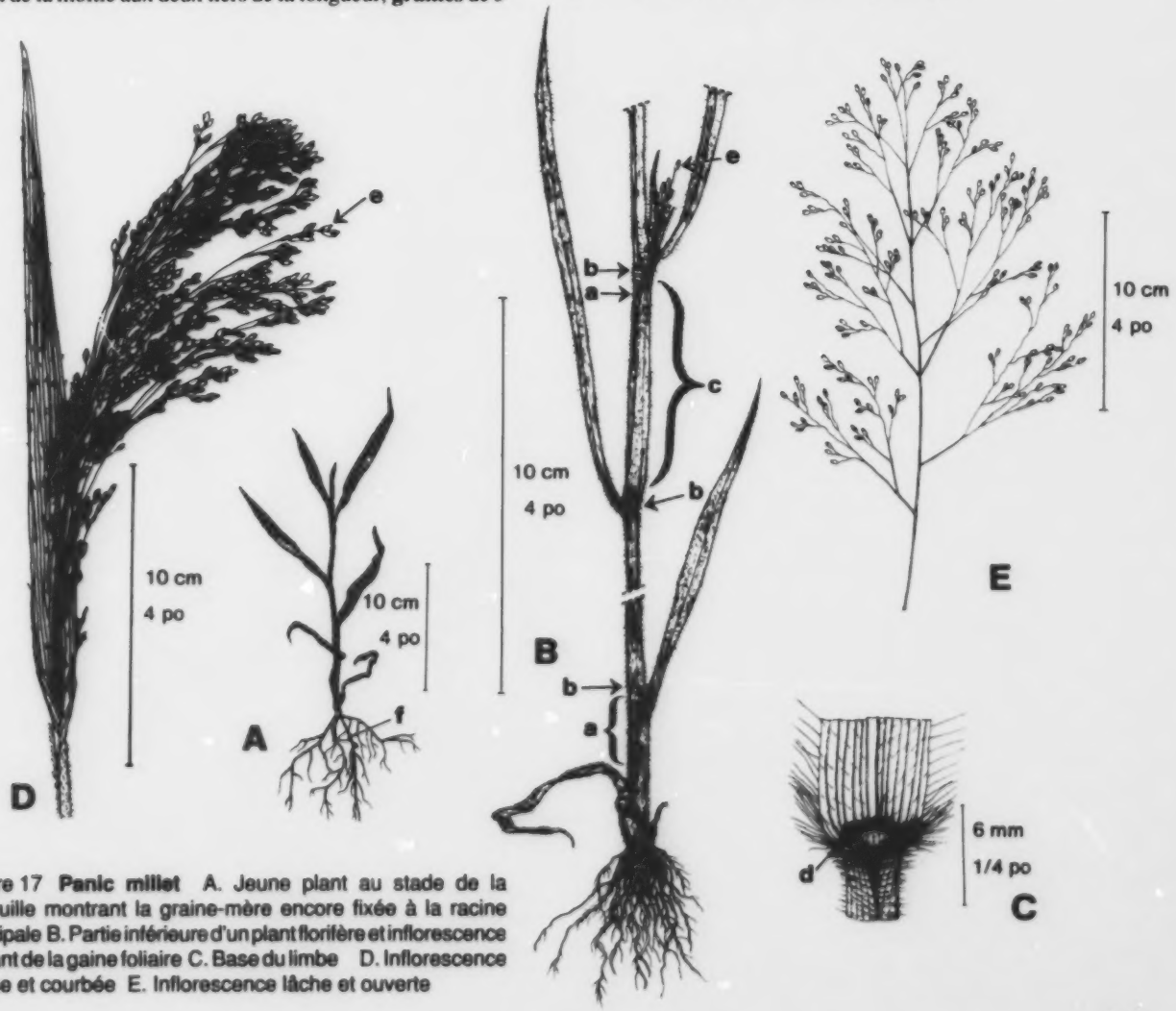

Figure 17 **Panic millet** A. Jeune plant au stade de la 6e feuille montrant la graine-mère encore fixée à la racine principale B. Partie inférieure d'un plant florifère et inflorescence sortant de la gaine foliaire C. Base du limbe D. Inflorescence dense et courbée E. Inflorescence lâche et ouverte

Panic capillaire, *Panicum capillare* L., (fig. 18 pl. 13) [PANCA, witch grass, mousseline, monte au cul, panic, capillary, common witch grass, hair grass, old witch grass, panic grass, tumble grass]. Plante annuelle ne se reproduisant que par graines. **Chaumes** de 5 à 120 cm (2 po - 4 pi) de hauteur, dressés ou étalés; **feuilles** et **gaines** foliaires garnies d'une multitude de poils longs de 2 à 3 mm (1/12 - 1/8 po), devenant rigides et hérissés à mesure que la plante vieillit; gaines fendues (B), à bords (a) séparés ou chevauchants; **ligule** (b) sous forme de frange de poils compacts de 1 à 2 mm (1/25 - 1/12 po) de longueur; pas d'**oreillettes**; pour **inflorescence** (C), une panicule large, ouverte et diffuse à rameaux nombreux et très fins, terminés par de minuscules **épillets** (d); très ramifiée et fréquemment plus large que haute, la panicule représente souvent la 1/2 ou le 1/3 de la hauteur totale de la plante; les épillets mûrs ont de 0,7 à 0,8 mm de largeur et de 2,0 à 2,3 mm de longueur (1/35 po sur 1/12 - 1/10 po); les **florules** («graines»), de 0,6 à 0,7 mm de largeur et de 1,3 à 1,4 mm de longueur (environ 1/40 sur 1/16 po), sont gris-brun et veinées de 5 lignes beiges parallèles. À maturité, le chaume se brise facilement sous l'inflorescence, et la panicule entière est emportée par le vent, répandant ainsi ses graines. Floraison de juillet à septembre.

Le panic capillaire est très commun dans le sud de l'Ontario et parfois dans le nord et le nord-ouest, au bord des routes, dans les champs, les terres incultes, les cours, les jardins et quelquefois dans les pelouses.

Il se distingue du panic d'automne géniculé par ses feuilles et ses gaines garnies de poils serrés, sa panicule très fine et touffue et ses graines plus petites; il se distingue du panic millet par ses graines de couleur gris-brun seulement, qui sont beaucoup plus petites. Ses jeunes plants diffèrent uniquement de ceux du panic millet par la taille, la forme et la couleur de la graine-mère d'origine encore fixée à la racine.

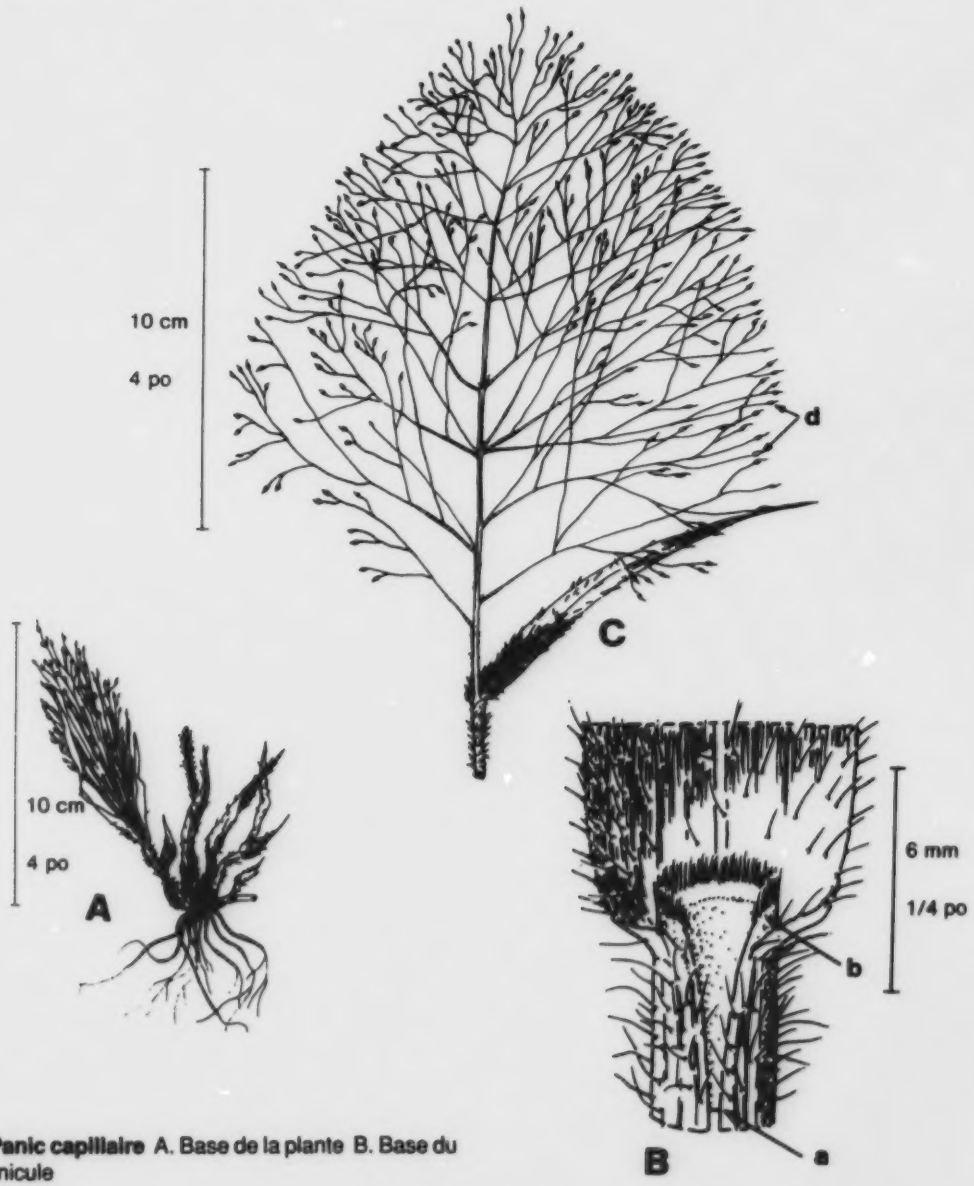

Figure 18 **Panic capillaire** A. Base de la plante B. Base du limbe C. Panicule

Panic d'automne géniculé, *Panicum dichotomiflorum* (L.) Michx., var. *geniculatum* (Wood) Fern. (fig. 19, pl. 14) [PANDI, fall panicum, panic dichotome, smooth panicum, smooth witch grass, spreading panic grass, wire grass]. Plante annuelle ne se reproduisant que par graines. **Chaumes**, uniques ou nombreux, de 10 à 180 cm (4 po - 6 pi) de longueur, dressés, étalés ou couchés sur le sol, issus d'un réseau grossier de **racines** fasciculées; prennent souvent racine à l'endroit des noeuds en contact avec le sol; s'incurvent habituellement à chaque noeud (a), donnant une apparence générale en zigzag; **feuilles** et **gaines foliaires** inférieures des très jeunes plantes finement velues (b), feuilles et gaines situées plus haut habituellement glabres; noeuds (a) du chaume gros et saillants; gaines un peu gonflées (c) ou entourant lâchement le chaume juste au-dessus de chaque noeud; gaines fendues (B), à bords (d) membraneux, blancs ou incolores, très minces, séparés ou chevauchants; pour **ligule** (e), une frange de poils de 1,5 à 3 mm (1/16 - 1/8 po) de longueur; pas d'**oreillettes**; pour **inflorescence**, plusieurs panicules très ramifiées; panicule terminale (C) large et touffue, de 15 à 50 cm (6 - 20 po) de longueur et presque aussi large, dont les ramifications sont minces, mais assez rigides; panicule (f) des rameaux inférieurs petites, compactes et demeurant souvent partiellement enfermées (g) dans leurs gaines; **épillets** (h) uniques, de 2,5 à 2,7 mm (1/10 po) de longueur et de 1,0 à 1,1 mm (1/25 po) de largeur, portés à l'extrémité de rameaux minuscules, contenant chacun une seule **florule** («graine»), gris-brun, veinée de 5 lignes beiges parallèles; florules de 1,8 à 2,0 mm (1/14 - 1/12 po) de longueur et de 0,9 à 1,0 mm (1/25 po) de largeur. Floraison d'août à septembre.

Le panic d'automne géniculé est une plante indigène de l'est de l'Amérique du Nord. Depuis 1968, il est cependant devenu une mauvaise herbe importante dans les terres cultivées. Il infeste maintenant des milliers d'acres des meilleures terres à maïs dans les 6 comtés du sud-ouest de l'Ontario et de nombreuses terres dans tous les comtés situés au sud et à l'ouest d'une ligne allant de Hamilton à Grand Bend. On ne l'observe qu'à l'occasion le long des cours d'eau près de Bear Creek, au sud-est d'Ottawa, et dans plusieurs terrains incultes à Ottawa et le long du Saint-Laurent.

Il se distingue du panic capillaire par sa panicule plus grossière, ses chaumes en zigzag plus longs, et ses feuilles et gaines glabres. Il se différencie du panic millet par ses feuilles et ses gaines glabres, ses épillets plus petits et ses «graines» gris-brun.

Figure 19 **Panic d'automne géniculé** A. Plante B. Base du limbe C. Panicule D. Deux épillets

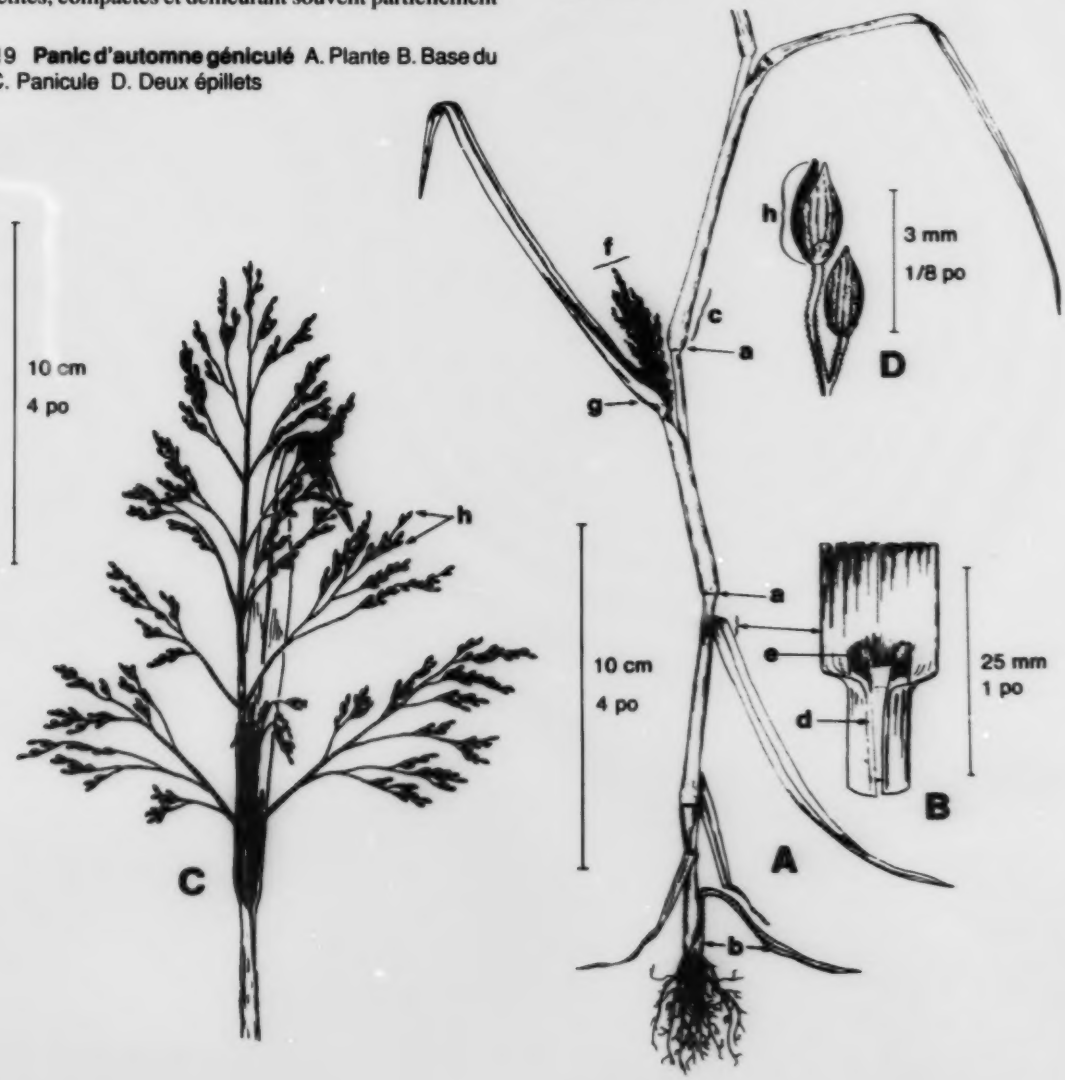

Échinochloa pied-de-coq, *Echinochloa crusgalli* (L.) Beauv., (fig. 20, pl. 15) [ECHCG, barnyard grass, pied-de-coq, ergot de coq, millet patte de coq, summer grass, water grass]. Plante annuelle ne se reproduisant que par graines. **Chaumes** dressés, étalés ou couchés sur le sol, orientés vers le haut et prenant racine à l'endroit où les noeuds (a) touchent le sol; de 5 à 150 cm (2 po - 5 pi) de longueur, grossiers, lisses, habituellement cylindriques en coupe transversale, mais parfois aplatis. **Feuilles** de 5 à 50 cm (2 - 20 po) de longueur, de 6 à 22 mm (1/4 - 3/4 po) de largeur, vert foncé ou violacées, glabres ou garnies de 1 à 3 poils (b) près de la base (c); **gaines** fendues, à bords chevauchants (d); pas de **ligule** (e); pas d'**oreillettes**; **inflorescence** de 5 à 25 cm (2 - 10 po) de longueur, fixée sur une tige centrale à rameaux gros, multiples, presque dressés, portant des grappes d'épillets plutôt denses, dont la couleur varie du vert au noir, en passant par le vert jaunâtre et le vert-pourpre foncé; **épillets** couverts de petits poils raides, pourvus, ou non, d'une arête droite ou tordue (f), de 1 à 40 mm (1/25 - 1 3/5 po) de longueur, et contenant une seule **florule** fertile («graine») de 3 mm (1/8 po) de longueur, dure, brillante, jaune pâle, arrondie sur un plan mais aplatie sur l'autre. Floraison en juillet et en août.

Figure 20 **Échinochloa pied-de-coq** A. Plante B. Base du limbe C. Panicule

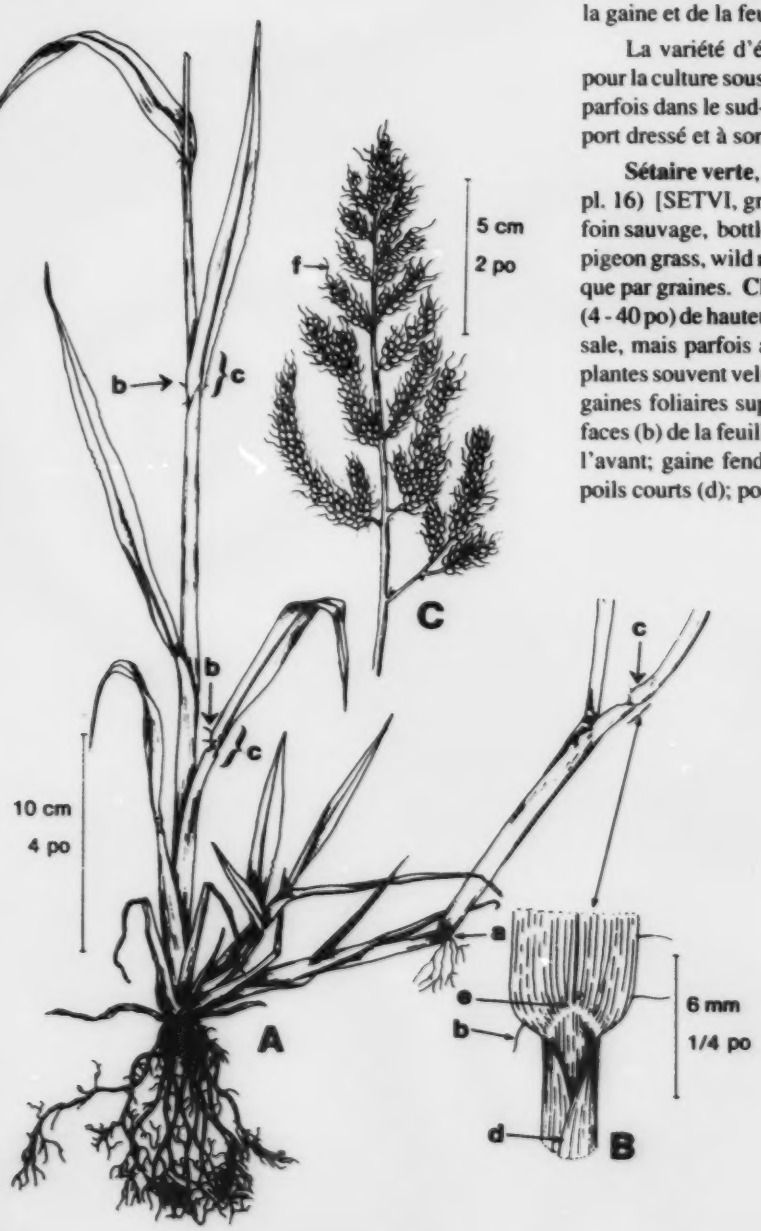

L'échinochloa pied-de-coq est une mauvaise herbe très nuisible et très répandue dans tout le sud de l'Ontario; on la trouve ici et là dans le nord et le nord-ouest. Elle croît dans les champs cultivés, les lieux incultes, les jardins, le long des routes et parfois sur les pelouses, mais elle préfère les sols humides. Elle devient très évidente à la fin de l'été et à l'automne.

Elle se distingue de toutes les autres graminées adventices du Canada par l'absence de ligule (e, et fig. 3) à la jonction de la gaine et de la feuille et par son inflorescence peu raffinée.

La variété d'échinochloa pied-de-coq mise en marché pour la culture sous le nom de «Billion dollar grass» se trouve parfois dans le sud-ouest de l'Ontario; elle se reconnaît à son port dressé et à son inflorescence pourpre, presque noire.

Sétaire verte, *Setaria viridis* (L.) Beauv., (fig. 21 A-C, pl. 16) [SETVI, green foxtail, mil sauvage, sétaire verdâtre, foin sauvage, bottle grass, bristle grass, foxtail millet, millet, pigeon grass, wild millet]. Plante annuelle ne se reproduisant que par graines. **Chaumes** dressés ou étalés, de 10 à 100 cm (4 - 40 po) de hauteur ou plus, cylindriques en coupe transversale, mais parfois aplatis; **feuilles** et **gaines** des très jeunes plantes souvent velues, à poils orientés vers le haut; feuilles et gaines foliaires supérieures à peu près glabres; bords (a) et faces (b) de la feuille rudes, à barbes très fines, orientées vers l'avant; gaine fendue, à bords chevauchants (c), bordée de poils courts (d); pour **ligule** (e), une frange de poils longs de

1,5 à 2,0 mm (1/16 - 1/12 po); pas d'**oreillettes**; pour **inflorescence**, un épi très dense, de 1 à 15 cm (2/5 - 6 po) de longueur et de 0,6 à 2,0 cm (1/4 - 4/5 po) de largeur, droit et dressé, rarement recourbé, pourvu, s'il est gros, de rameaux courts atteignant jusqu'à 1 cm (2/5 po), et couvert de soies courtes qui donnent à l'inflorescence l'aspect d'une brosse à bouteille; soies vertes tirant parfois sur le pourpre, pourvues de barbes microscopiques orientées vers le haut qui empêchent l'épi de glisser à rebrousse-poil contre la peau ou toute surface rugueuse. Chaque **épillet**, de 2 mm (1/12 po) de longueur sur 1 mm (1/25 po) de largeur, renferme une seule **florule** fertile («graine»), arrondie sur un plan et aplatie sur l'autre, finement striée quand on l'observe à la loupe et vert jaunâtre mat tacheté de brun. Floraison en juillet et en août.

La sétaire verte est très répandue dans toutes les régions agricoles de l'Ontario. Elle pousse dans tous les types de sol et se trouve dans les terres cultivées, les lieux incultes, les jardins, au bord des routes et parfois sur les pelouses.

Elle se distingue de la sétaire glauque par ses soies vertes ou pourpres, la face supérieure glabre de ses feuilles à proximité du chaume (fig. 22), sa frange de poils (d) sur les deux marges (c) de la gaine et ses graines plutôt petites. Elle diffère de la sétaire verticillée par son épi compact et uniformément garni dont les soies n'adhèrent pas à la peau lorsqu'on glisse les doigts vers le sommet de l'épi. Sa taille habituellement plus petite, son inflorescence en général plus courte, plus mince et dressée (rarement incurvée ou inclinée) et ses feuilles glabres au milieu et au haut de la plante permettent de la distinguer de la sétaire géante.

Figure 21 **Sétaire verte** A. Plant dont le chaume est replié deux fois B. Base du limbe C. Épi **Sétaire verticillée** D. Base du limbe E. Épi F. Grappe de 3 épillets sur laquelle on voit 6 soies aux barbes pointées vers le bas.

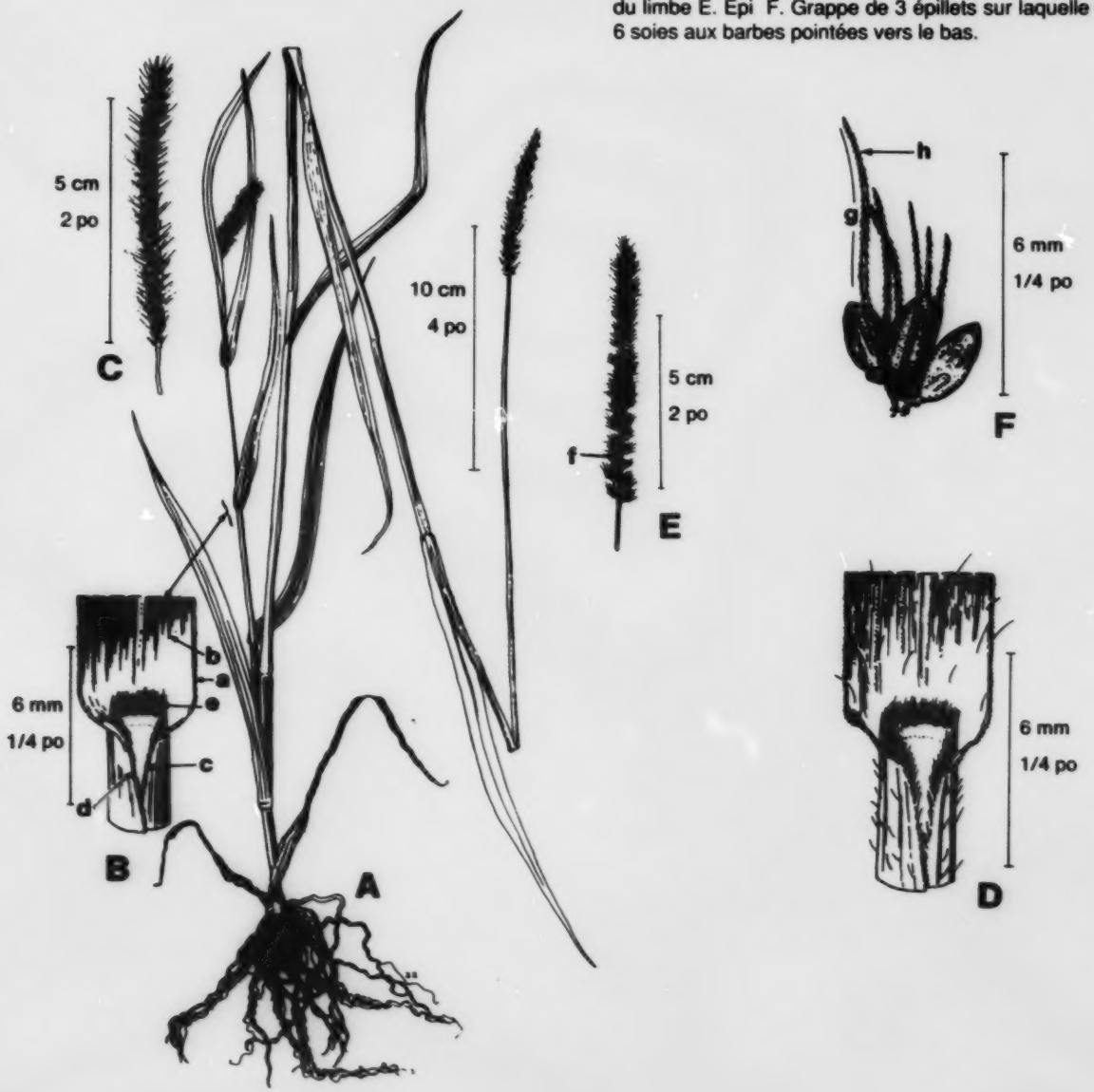

Sétaire géante, *Setaria faberii* Herrm., (fig. 21 G, H, pl. 17) [SETFA, giant foxtail, sétaire de Faber]. Plante annuelle ne se reproduisant que par graines. Semblable à la sétaire verte (fig. 21 A-C), mais généralement plus grande. **Chaumes** lisses atteignant 2 m (6,5 pi) de hauteur; **gaines foliaires** surtout lisses, sauf les bords, qui sont pubescents; **limbes** de 30 à 55 cm (12 - 21,5 po) de longueur et de 3 à 17 mm (1/8 - 2/3 po) de largeur, habituellement couverts de poils fins (G, H) sur la face supérieure et parfois sur la face inférieure (enrouler une feuille autour d'un doigt et l'observer à contre-jour); **ligules** consistant en une frange de poils denses d'environ 1,0 mm (1/25 po) de longueur; pas d'**oreillettes**; **inflorescence** dense, en forme d'épi, dressée, ou quelque peu incurvée ou inclinée si elle est grosse, de 4,5 à 17 cm (1 4/5 - 6 7/10 po) de longueur et de 1,5 à 3 cm (3/5 - 1 1/5 po) d'épaisseur, entourée de soies vert jaunâtre pâle, semblables à des arêtes, donnant à l'inflorescence l'aspect d'une brosse à bouteille; **épillets** de 1,5 à 3 mm (1/16 - 1/8 po) de longueur; **graines** vert pâle sillonnées de rides nombreuses. Floraison de la fin juillet à octobre.

Originaire de Chine, la sétaire géante a récemment été introduite depuis les États-Unis où elle est une mauvaise herbe très répandue; elle est de plus en plus abondante dans les champs et les lieux incultes du sud et de l'est de l'Ontario.

La sétaire géante se distingue de la sétaire verte par sa taille plus grande, son inflorescence inclinée, ses graines aux sillons très visibles et ses feuilles à la face supérieure pubescente. Elle se distingue de la sétaire glauque par son inflorescence plus grosse, de couleur jaune verdâtre (et non pas jaune orangé), et par ses feuilles finement velues sur toute la longueur du limbe (et non pas uniquement quelques poils, longs et crépus, fixés sur la partie inférieure du limbe).

Sur le plan botanique, la sétaire géante se distingue de la sétaire verte par sa deuxième glume, dite supérieure, qui ne recouvre que les trois quarts de la florule fertile. Cette glume embrasse presque toute la florule chez la sétaire verte.

Sétaire verticillée, *Setaria verticillata* (L.) Beauv. (fig. 21 D-F, pl. 18) [SETVE, bristly foxtail, catch grass, garden grass]. Plante annuelle ne se reproduisant que par graines. Chaumes, feuilles et port très semblables à ceux de la sétaire verte. L'épi (E) est entrecoupé d'espaces creux, les grappes d'**épillets** étant en quelque sorte séparées les unes des autres le long de l'axe central (f). Les soies verdâtres (g) sont couvertes de barbes minuscules et pointues pointant vers le bas (h), ce qui permet à l'épi de s'accrocher à la peau, aux poils, à d'autres épis et, de fait, à toute surface rugueuse (d'où le qualificatif anglais «bristly», hérissé). Lorsque les tiges sont fouettées par le vent, les épis se touchent et s'accrochent pour former une masse enchevêtrée. Les «graines» de la sétaire verticillée sont de taille, de forme et de couleur presque identiques à celles de la sétaire verte.

Moins répandue que la sétaire verte, la sétaire verticillée se trouve dans des endroits dispersés dans tout le sud de l'Ontario, mais elle semble absente des régions du nord et du nord-ouest. Bien qu'elle pousse habituellement dans les terres incultes et les jardins, on la signale de plus en plus dans les champs cultivés, surtout dans le sud-ouest de la province.

La sétaire verticillée se caractérise par ses épis «incomplets» et par ses soies (g) munies de barbes pointant vers l'arrière (h), qui font adhérer les épis les uns aux autres ou à la peau, aux vêtements et à la fourrure.

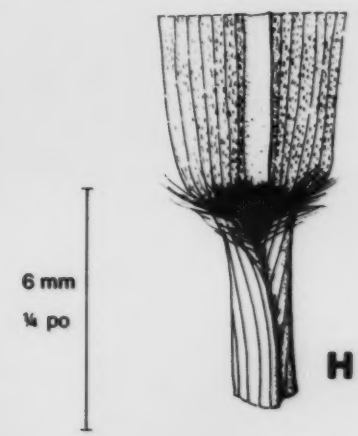

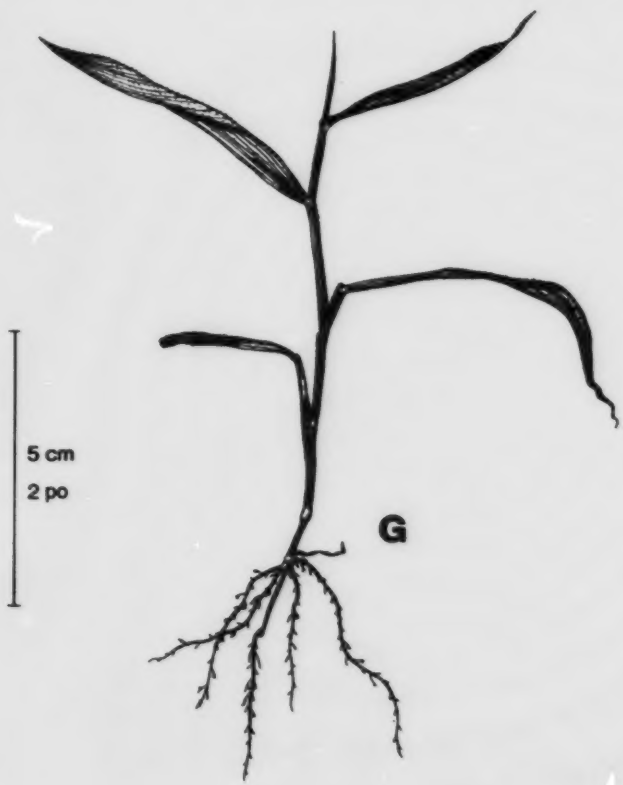

Figure 21 (suite) **Sétaire géante** G. Jeune plant à feuilles pubescentes H. Base du limbe : face supérieure couverte de poils denses et très courts, ligule velue, garnie de poils longs à sa jonction avec la feuille et de poils courts en bordure de la gaine

Sétaire glauque, *Setaria glauca* (L.) Beauv., (fig. 22) [SETLU, yellow foxtail, sétaire jaune, foin sauvage, mil sauvage, vulpin jaune, bottle brush, bottle grass, bristle grass, millet, pigeon grass, wild millet, *Setaria lutescens* (Weigel) Hubb.]. **Plante annuelle ne se reproduisant que par graines. Ressemble à la sétaire verte, mais s'en distingue par les quelques poils** (a) crépus et soyeux, longs de 3 à 10 mm (1/8-2/5 po), s'élevant du **limbe** tout près du chaume; pour **ligule** (b), une frange de poils; pas d'**oreillettes**; **gaines** fendues, à bords (c) lisses, verts ou transparents et légèrement membraneux; **chaumes** cylindriques, parfois assez aplatis; pour **inflorescence**, un épi (C) long de 2 à 10 cm (4/5 - 4 po), couvert de soies (d) jaunes ou orangées, dont les barbes pointent vers l'avant. **Épillets** («graines») un peu plus gros que ceux de la sétaire verte, plus fortement striés et jaunes ou jaune paille. **Floraison** en juillet et en août.

On observe la sétaire glauque dans toutes les régions agricoles de l'Ontario; elle a essentiellement la même distribution que la sétaire verte, mais elle est moins répandue.

Elle se distingue des autres sétaires et, à vrai dire, des autres graminées par ses poils longs, crépus et soyeux qui garnissent le limbe près du chaume.

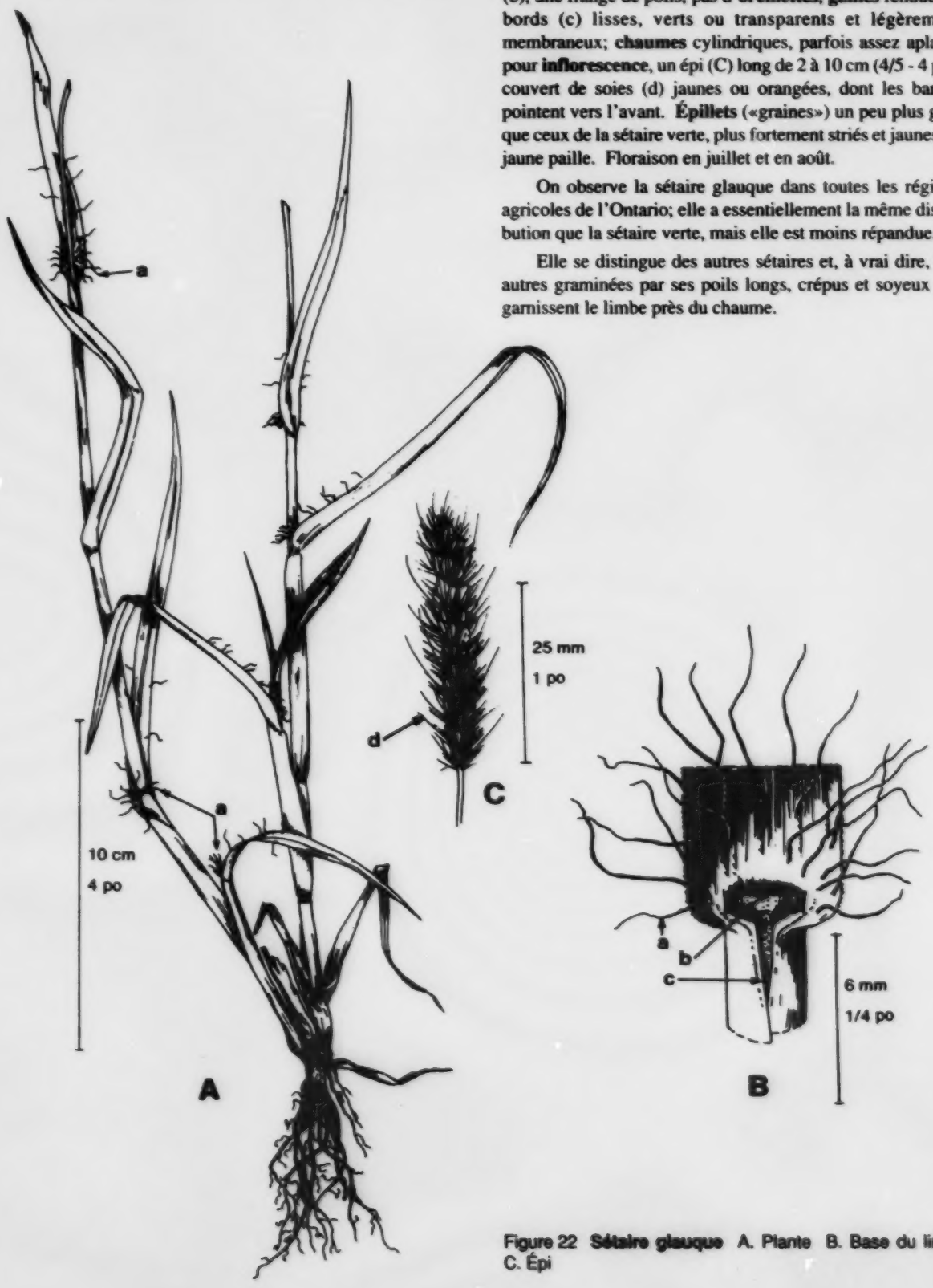

Figure 22 **Sétaire glauque** A. Plante B. Base du limbe C. Épi

Cenchrus épineux, *Cenchrus longispinus* (Hack.) Fern., (fig. 23, pl. 19) [CCHPA, long-spined sandbur, cenchrus à longues épines, bur grass]. Plante annuelle ne se reproduisant que par graines. **Chaumes** de 10 à 60 cm (4 - 24 po) de longueur, dressés, étalés ou couchés sur le sol; **feuilles** planes ou à bords enroulés (a), habituellement rétrécies et partiellement tordues (b) à la jonction de la gaine, longues de 2 à 12 cm (1 - 5 po), glabres mais rudes au toucher dans un sens; **gaines** fendues, à bords chevauchants (c), membraneux et glabres chez la jeune plante, membraneux et garnis de poils (d) en nombre variable, de 1 à 2 mm (1/25 - 1/12 po) de longueur, chez la plante adulte; pour **ligule**, une rangée de poils courts (e) de moins de 1 mm (1/25 po); touffe de poils courts et longs (2 - 3 mm, 1/12 - 1/8 po) de part et d'autre (f) du point de **jonction** du limbe et de la gaine; pas d'**oreillettes**; pour **inflorescence**, une grappe de capsules épineuses à l'extrémité de chaque chaume; chaque capsule (C), longue de 4 à 6 mm (1/6 - 1/4 po), renferme 1 ou 2 «graines» et est couverte d'épines (g) de 2 à 6 mm (1/12 - 1/4 po) de longueur, extrêmement pointues, à barbes orientées vers l'arrière (h) qui s'ancrent dans la peau; la capsule entière se détache à maturité. Floraison en août et en septembre.

Le cenchrus épineux est une graminée indigène du sud de l'Ontario; il y croît dans les sols sablonneux. On l'observe le long des plages sablonneuses, des dunes, des cours d'eau et au bord des routes, mais aussi dans les champs de tabac et de cultures en rangs, et parfois dans les pelouses et les potagers sur sols sablonneux, où il commence à poser des problèmes.

Dès que les capsules apparaissent, le cenchrus épineux ne peut être confondu avec aucune autre graminée. Jeune, il s'en distingue par sa gaine fendue, à bords membraneux (c) et garnis de poils, par sa ligule velue (e) et par ses touffes de poils longs de part et d'autre du chaume (f), à la jonction du limbe et de la gaine.

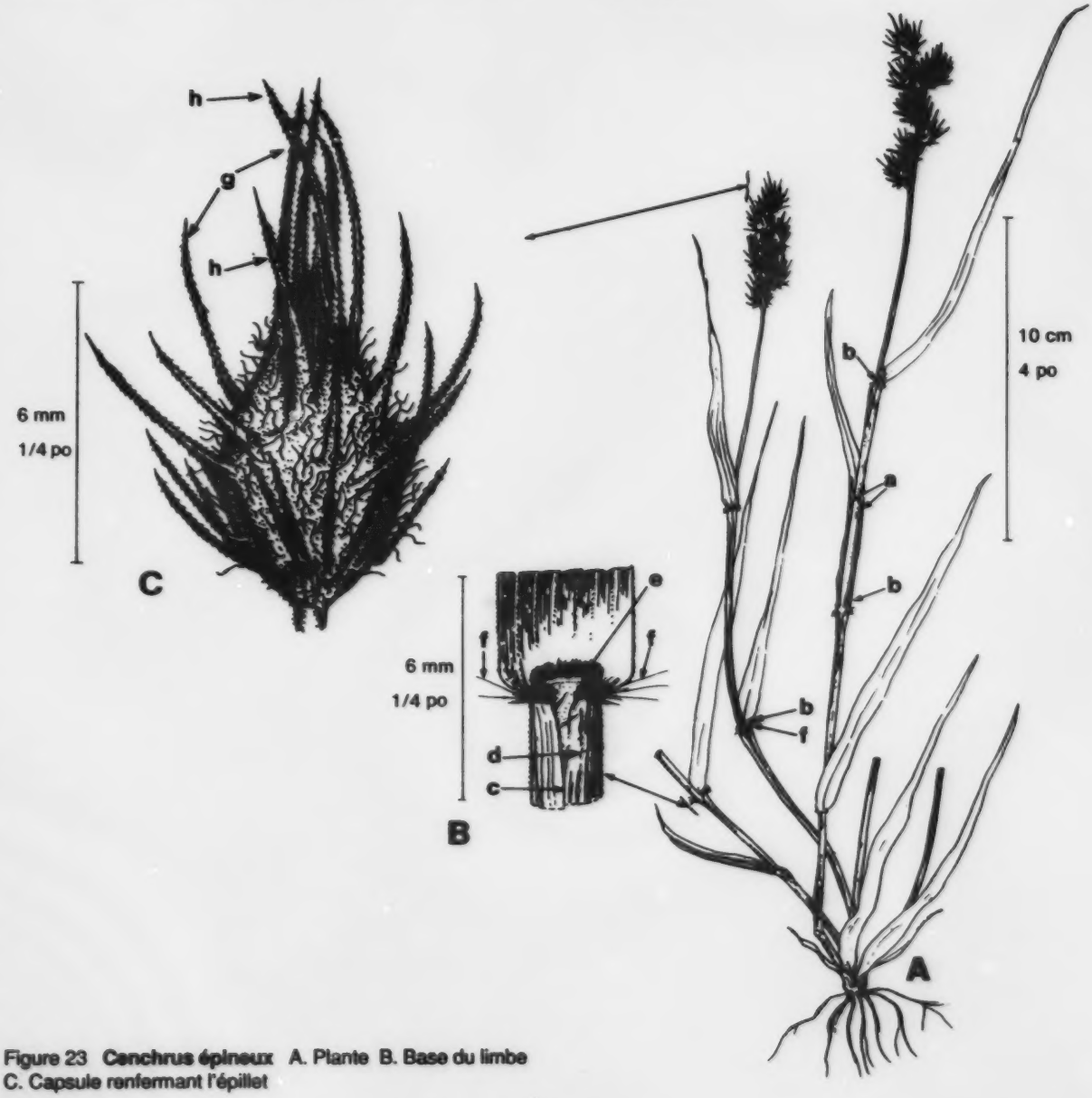

Figure 23 **Cenchrus épineux** A. Plante B. Base du limbe C. Capsule renfermant l'épillet

Sorgho d'Alep, *Sorghum halepense* (L.) Pers., (fig. 24, pl. 20) [SORHA, Johnson grass, sorgho de Johnson]. Plante vivace se reproduisant à partir de graines et de grosses tiges souterraines (rhizomes). **Chaumes** de 50 à 270 cm (2 - 9 pi) de hauteur, de 5 à 20 mm (1/5 - 4/5 po) de diamètre, lisses et rigides; **limbes** de 20 à 60 cm (8 - 24 po) de longueur, de 1 à 2 cm (2/5 - 4/5 po) de largeur, vert brillant et lisses; **gaines** fendues à bords lisses et chevauchants (a); **ligule** (b) membraneuse, de 2 à 5 mm (1/12 - 1/5 po) de longueur; pas d'**oreillettes**; **jonction** du limbe et de la gaine fréquemment ponctué de taches violacées; **rhizomes** épais et charnus, d'abord blancs ou rosés puis, brunissant pendant l'hiver, pouvant atteindre 1 cm (2/5 po) de diamètre et 1 m (40 po) de longueur, partiellement couverts de gaines écailleuses brunes (d), marqués de noeuds (c) et d'entrenoeuds, prenant souvent racine à l'endroit des noeuds; **inflorescence** pouvant atteindre 50 cm (2 pi) de hauteur, à verticille de rameaux dressés d'abord (D), étalés ensuite; **épillets** disposés par paires à chaque noeud de longs rameaux minces, l'un étant stérile (sans graine) (e), assez grêle et doté d'un pédicelle court (f), l'autre, fertile (renfermant une graine), assez gonflé, de 5 mm (1/5 po) de longueur et de 2,5 mm (1/10 po) de largeur, sans pédicelle, et parfois doté d'une arête spiralée (h) longue de 1 à 1,5 cm (2/5 - 3/5 po). Floraison de juillet à septembre.

Actuellement, on trouve le sorgho d'Alep dans 13 comtés du sud et du sud-ouest de l'Ontario.

Jeune, le sorgho d'Alep risque d'être confondu avec le jeune plant du maïs, de l'herbe du Soudan ou du sorgho-grain. Il se distingue du maïs par la taille et la forme de la graine-mère (j) encore fixée à sa racine principale, ou encore par le rhizome brun, épais et dur à partir duquel il se développe. La plante adulte se reconnaît à ses grandes inflorescences ouvertes, non soyeuses, renfermant des graines charnues, et à ses rhizomes épais, blanchâtres et ramifiés qui ressemblent à une corde atteignant 1 cm (2/5 po) de diamètre à la fin de l'automne. En Ontario, les rhizomes ne résistent généralement pas à l'hiver. Cependant, certains peuplements se comportent en plantes vivaces et, par conséquent, leurs rhizomes y survivent. (Comparer au phragmite commun, p. 29, fig. 9)

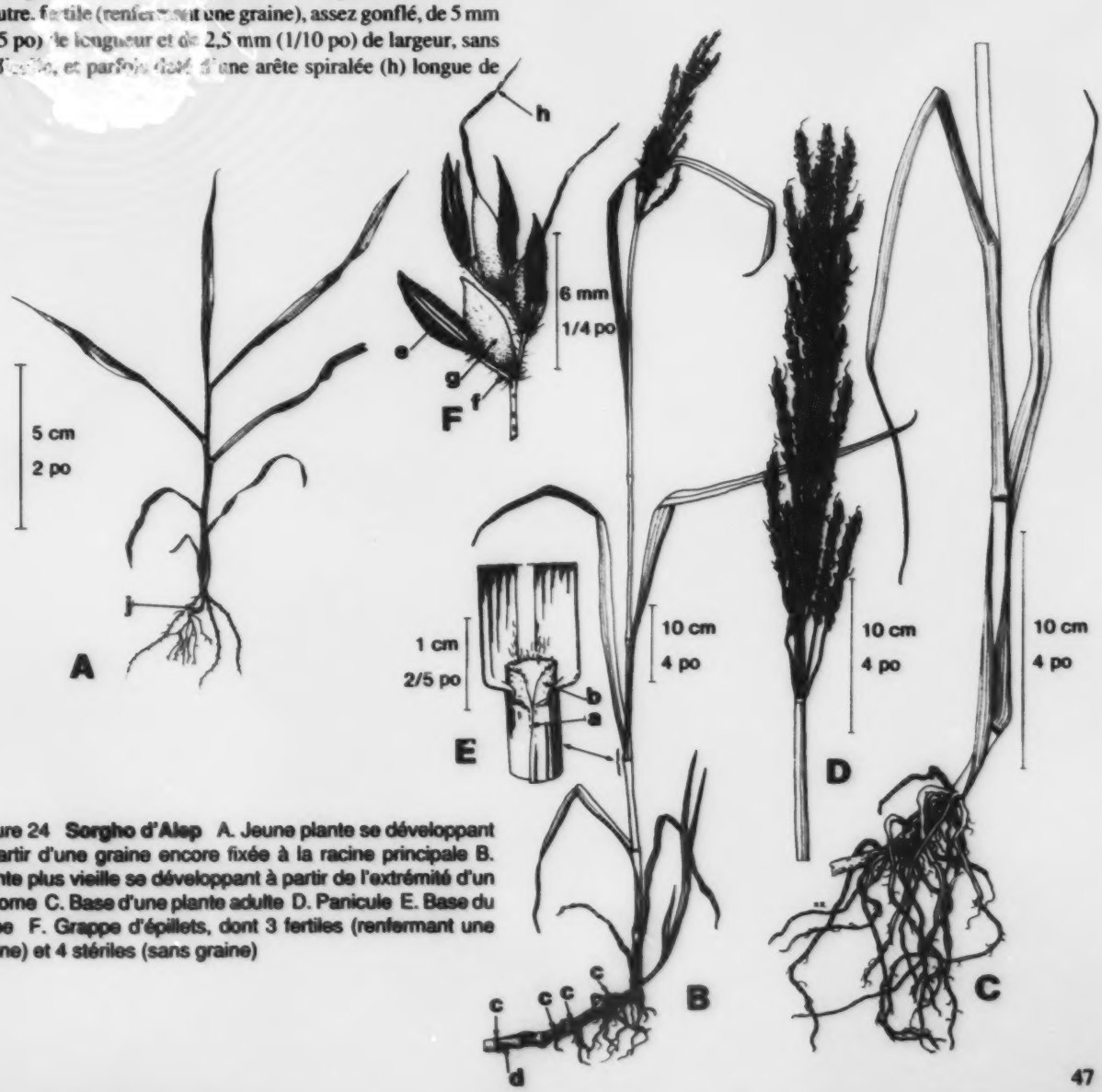

Figure 24 **Sorgho d'Alep** A. Jeune plante se développant à partir d'une graine encore fixée à la racine principale B. Plante plus vieille se développant à partir de l'extrémité d'un rhizome C. Base d'une plante adulte D. Panicule E. Base du limbe F. Grappe d'épillets, dont 3 fertiles (renfermant une graine) et 4 stériles (sans graine)

FAMILLE DES CYPÉRACÉES — Souchet

Les plantes de la famille des Cypéracées ressemblent à celles de la famille des Graminées. Malgré quelques exceptions, de nombreuses caractéristiques en permettent l'identification. Chez les Cypéracées, la tige, vue en coupe transversale, est triangulaire (fig. 25), pleine ou médulleuse et sans noeuds distincts; la gaine foliaire est fermée sur presque toute sa longueur; les feuilles sont disposées sur trois plans et partent de chacun des angles de la tige (B). Chez les graminées, la tige (chaume) est cylindrique ou légèrement aplatie (fig. 3), creuse et ponctuée de noeuds d'épaisseur, de couleur et de texture différentes des entrenoeuds; la gaine foliaire est fendue et à bords séparés ou chevauchants; les feuilles alternent de part et d'autre de la tige.

Au plan botanique, les différences entre Cypéracées et Graminées résident dans leurs inflorescences et leurs fleurs; de telles précisions déborderaient toutefois le cadre du présent ouvrage.

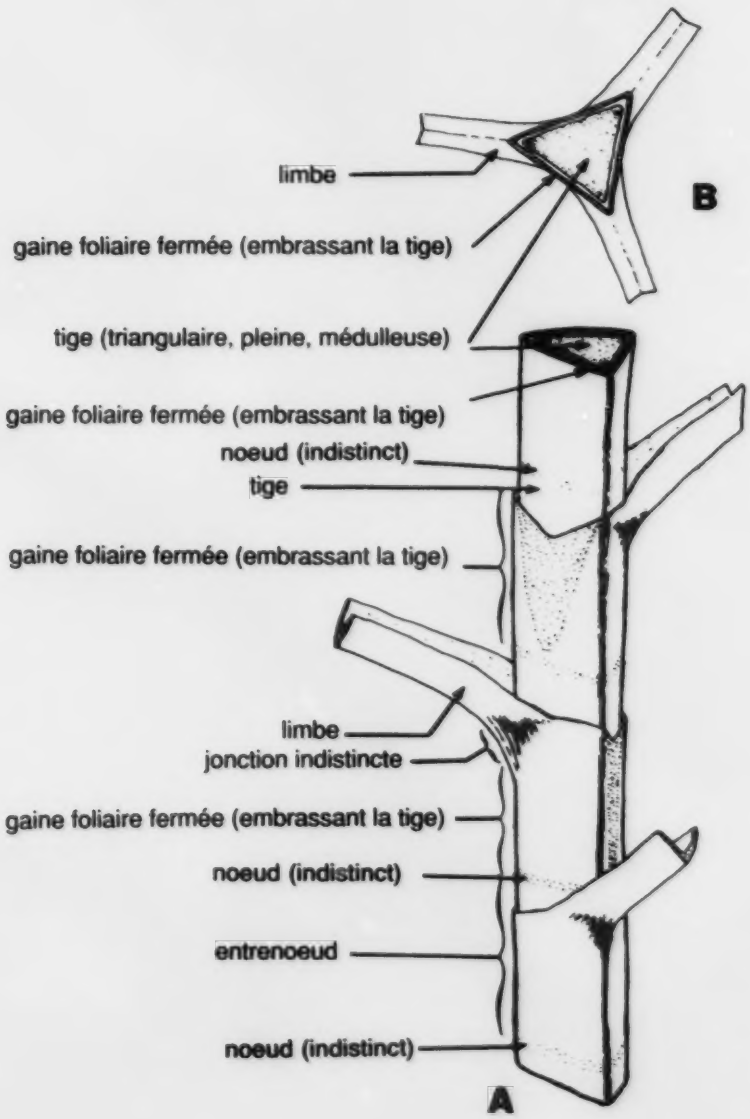

Figure 25 Tige et base de feuille caractéristiques des Cypéracées A. Vue latérale de la tige triangulaire et de la disposition des feuilles sur trois plans B. Coupe transversale de la tige

Souchet comestible, *Cyperus esculentus* L., (fig. 26, pl. 21), [CYPES, yellow nut sedge, amande de terre, souchet rampant, souchet-sultan, souchet traçant, trasi, chufa, earth almond, Northern nut-grass, nut-grass, rushnut, yellow nut-grass]. Plante vivace se reproduisant à partir de graines, de tiges souterraines (rhizomes) et de tubercules. Le réseau souterrain se compose de longs rhizomes minces et drus de 5 à 20 cm (2 - 8 po) de longueur ou plus, et d'un ensemble de fines racines fasciculées. **Rhizomes**, brun clair ou blanchâtres, ponctués de noeuds (a) et d'entrenoeuds (b) couverts de courtes gaines brun foncé écailleuses et sèches; **tubercules** (c) brun foncé, plus ou moins fuselés, de 5 à 20 mm (1/5 - 4/5 po) de longueur et habituellement étroits et comestibles à goût d'amande, produits à l'extrémité de certains rhizomes; **tiges** hautes de 10 à 90 cm (4 po - 3 pi), triangulaires en coupe transversale (fig. 25 A, B) et ayant moins de 1 cm (2/5 po) d'épaisseur; **feuilles** nombreuses à la base, plus rares le long de la tige, sauf pour un groupe de 3 à 5 feuilles sous l'inflorescence, et s'orientant dans trois directions différentes (fig. 25 A, B); **gaine foliaire** fermée, embrassant la tige triangulaire; **limbe** semblable à celui des Graminées, long (souvent plus long que la tige) et étroit, de 3 à 10 mm (1/8 - 2/5 po) de largeur, plat ou plus ou moins plissé, vert pâle ou vert jaunâtre; pas de **ligule**; pas d'**oreillettes**; pour **inflorescence**, une touffe de rameaux jaunâtres ou brunâtres en forme de parapluie renversé à l'extrémité de la tige; **épillets** (contenant les graines) très petits et rapprochés sur de minces rameaux secondaires (d). Floraison en juillet et en août.

Le souchet comestible est une plante indigène que l'on trouve dans les sols sablonneux humides, presque partout en Amérique du Nord. Il est répandu dans le sud de l'Ontario où il infeste souvent les zones humides des champs cultivés, des pâturages, des bords de route, des jardins et des pelouses.

Il se distingue facilement des Graminées (voir fig. 3 et description p. 23) par sa tige triangulaire et ses rhizomes minces portant des tubercules (c). Il y a en Ontario plusieurs autres variétés de souchet, mais le souchet comestible est le plus nuisible et le plus répandu dans les terres cultivées.

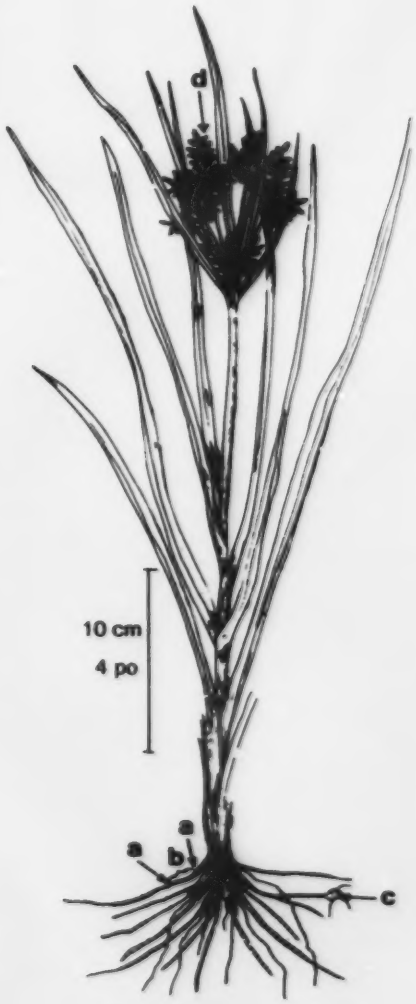

Figure 26 **Souchet comestible**

Carex à épi, *Carex spicata* Huds, (fig. 27) [CAXSP, spiked sedge]. **Plante vivace** ne se reproduisant que par graines et ressemblant à une graminée. Elle se présente en touffes de 2 à 30 cm (1 po - 1 pi) ou plus, fixées sur un réseau dense de racines fasciculées. **Tiges** triangulaires en coupe transversale, dressées ou étalées, courtes (5 - 20 cm, 2 - 8 po) et minces dans les pelouses régulièrement tondues ou atteignant 90 cm de longueur ou plus à l'état sauvage; **feuilles** vertes ou vert jaunâtre, de 1 à 3 mm (1/25 - 1/8 po) de largeur et atteignant 45 cm (18 po) de longueur, disposées sur trois plans (fig. 25B), habituellement plates, apparaissant surtout à la base de la tige ou à sa portion inférieure; pour **inflorescence** (a), un épi cylindrique, court (1 - 2 cm, 2/5 - 4/5 po), lâche ou compact, composé de 25 à 40 **épillets** (b) piriformes, verdâtres et contenant chacun une **graine**.

Le carex à épi est une plante indigène du sud de l'Ontario, tant en milieu sec qu'en milieu humide. Si la terre noire qu'on utilise contient de ses graines, le carex à épi ne tarde pas à devenir envahissant. Sur les pelouses, il se développe en de nombreuses touffes qui risquent de former un tapis très dense au détriment du gazon.

Il se reconnaît aux plaques vert-jaune, plus ou moins circulaires, qu'il forme sur les pelouses tondues, à ses longues feuilles minces d'apparence désordonnée et à ses tiges dotées d'inflorescences courtes et cylindriques s'il n'est pas tondu.

Figure 27 **Carex à épi** Plante typique sur une pelouse

Ail des vignes, *Allium vineale* L., (fig. 28, pl. 22) [ALLVI, wild garlic, field garlic, scallions, wild onion]. Plante vivace se reproduisant à partir de graines et de trois types de bulbes. Jeunes plants ressemblant à ceux des Graminées, dotés de feuilles dressées, minces, rondes ou aplaties, à texture lisse; **tiges** florifères dressées, presque sans ramifications, de 30 à 100 cm (12 - 40 po) de hauteur, rondes, pleines ou parfois creuses; **feuilles** de la tige à gaine tubulaire (a) et à limbes longs et minces; limbes cannelés ou aplatis à la base, plus épais et presque ronds à l'extrémité; **fleurs** groupées à l'extrémité de la tige en ombelles entourées chacune d'une spathe, ou bractée (b), fine comme du papier; chaque fleur (c) porte 6 petits pétales verdâtres ou blancs, roses ou rouge violacé, 6 étamines et 1 pistil, et est habituellement remplacée par une petite **bulbille** (D) de 3 à 5 mm (1/8 - 1/5 po) de longueur et très semblable au bulbe produit au bas de la plante, mais en beaucoup plus petit. La plante produit normalement 2 types de **bulbes** à sa base, l'un, blanc, à enveloppe molle en forme de larme, de 8 à 17 mm (1/3 - 2/3 po) de longueur, l'autre, brunâtre, à enveloppe épaisse et dure, à peu près de la même grosseur et aplati sur un côté. La fleur et les bulbilles apparaissent en juillet et en août. La plante dégage une forte odeur d'ail. Quand elle pousse parmi le blé, l'avoine ou l'orge, on la récolte avec le grain. Ses bulbilles se détachent alors et peuvent difficilement être séparées du grain en raison de leur taille et de leur forme.

On ne trouve l'ail des vignes que dans la péninsule du Niagara, dans le sud de l'Ontario; elle pousse dans les champs, les vignobles, au bord des routes et à l'orée des bois.

Elle se reconnaît à ses tiges et à ses feuilles minces et dressées, à sa texture douce, aux bulbilles (D) qui remplacent les fleurs à l'extrémité de la tige, au bulbe-mère à enveloppe dure qui demeure dans le sol et à la forte odeur d'ail qui se dégage de toutes ses parties.

D'autres variétés d'oignon sauvage poussent en Ontario, mais leurs bulbilles, quand elles existent, sont deux ou trois fois plus grosses que celles de l'ail des vignes et elles produisent rarement des bulbes à enveloppes dures à la base des plantes.

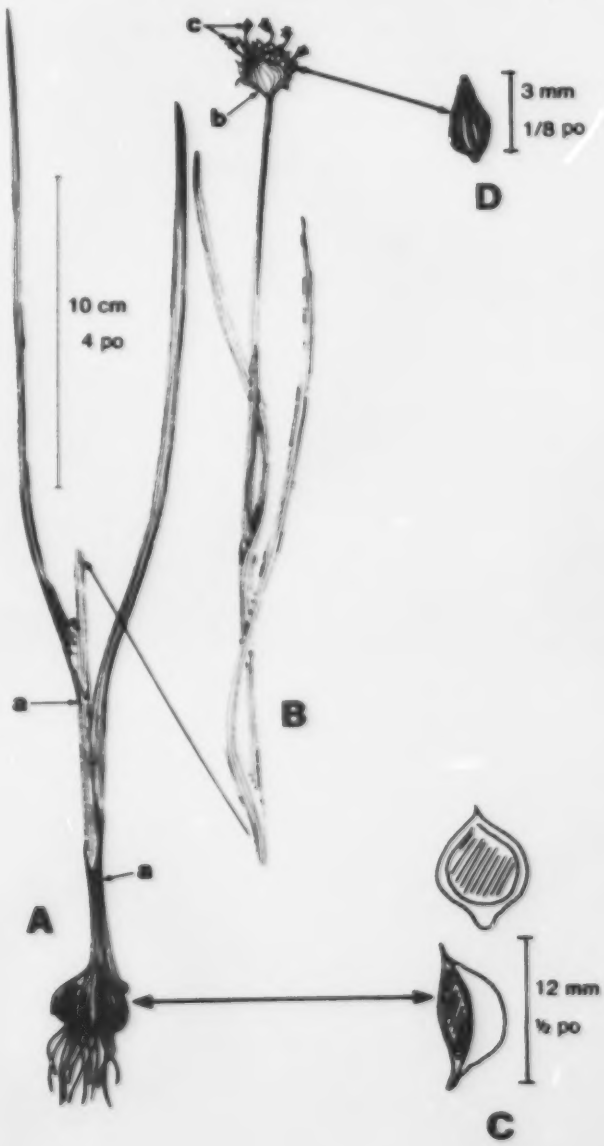

Figure 28 **Ail des vignes** A. Base de la plante B. Sommet de la plante C. Bulbes à enveloppe dure D. Bulbille

Petite oseille, *Rumex acetosella* L., (fig. 29, pl. 23) [RUMAA, sheep sorrel, petite oseille des brebis, surette, oseille des champs, vignette, field sorrel, red sorrel]. Plante vivace se propageant par ses graines et ses **racines** traçantes (a). Les pousses feuillues qui se développent à partir des bourgeons blanchâtres (b) émis par les racines forment des taches très denses. La petite oseille peut aussi avoir un cycle annuel : à partir d'une graine, elle produit une plante qui fleurit, monte en graines à son tour et meurt au cours de la même saison de croissance. **Tiges** hautes de 10 à 60 cm (4 - 24 po), fines, résistantes et filiformes; **feuilles** alternes, de forme et de dimensions variables; feuilles inférieures à long pétiole, habituellement en forme de fer de hallebarde, la base du limbe se prolongeant par une paire de lobes minces, mais parfois très linéaires et dépourvues de lobes; feuilles du milieu, à court pétiole, ayant presque toujours un lobe de chaque côté (c); feuilles supérieures dépourvues de pétiole et, la plupart du temps, de lobes; **ochréa** (d) (mince gaine membraneuse qui entoure le pétiole; voir aussi les figures 27 B, C, D et E) à chaque noeud (e) de la tige, incolore ou légèrement jaune verdâtre, très déchiqueté (f) sur les tiges les plus anciennes; **fleurs** petites, verticillées, groupées en une inflorescence ramifiée; plante unisexuée, c'est-à-dire que toutes les fleurs d'un même pied sont soit femelles (produisent des graines), soit mâles (produisent du pollen); fleurs femelles verdâtres, fleurs mâles jaunâtres; l'ensemble de la plante a un reflet variant du vert rougeâtre au brun; **graines** (fruits minuscules) d'environ 1,5 mm (1/16 po) de longueur, de section triangulaire, de surface lisse et luisante, et de couleur brun rougeâtre à brun doré. Floraison de mai à juillet.

La petite oseille se rencontre partout en Ontario, mais elle est plus commune dans le sud de la province où on la retrouve dans les pâturages, les prairies, les terres incultes et les bords de routes, persistant rarement dans les champs cultivés. Elle est commune dans les sols sablonneux et caillouteux, et surtout dans les sols qui sont trop pauvres pour le développement d'autres espèces.

On reconnaît la petite oseille à sa taille habituellement petite, à ses feuilles en forme de fer de hallebarde munies en général d'un ou de deux lobes minces à la base du limbe, à son ochréa (d) membraneux qui entoure la tige juste au-dessus de chaque pétiole, à son inflorescence de deux sortes — l'une produit des graines, l'autre seulement du pollen — et à sa couleur souvent rougeâtre ou brunâtre.

Patience crépue, *Rumex crispus* L., (fig. 30, pl. 24) [RUMCR, curled dock, patience, rumex crépu, herbe à cochons, parelle sauvage, curly dock, narrow-leaved dock, sour dock, yellow dock]. Plante vivace se propageant seulement à partir de graines. **Tiges** dressées, 1 m (40 po) ou plus de hauteur, jaillissant d'une **racine pivotante** épaisse et jaunâtre, simple ou ramifiée, s'enfonçant profondément dans le sol; **feuilles** de forme variable : cotylédons très étroits (A, a), vert mat et farineux en surface; premières vraies feuilles (B) à contour arrondi; feuilles de la rosette longues de 10 à 30 cm (4 - 12 po) ou plus, étroites, arrondies ou effilées à la base, bords très flexueux ondulés, ou «frisés»; saveur acide; feuilles caulinaires alternes, de forme semblable aux feuilles de la rosette, mais plus petites dans le haut de la plante, base de chaque pétiole aplatie et large, s'enroulant plus ou moins autour de la tige au niveau du noeud (b), et **ochréa** (c) (gaine membraneuse) de grande taille, jusqu'à 5 cm (2 po) de longueur, qui, avec l'âge, brunit et prend l'aspect du papier; les feuilles inférieures (d) meurent à mesure que la plante vieillit; **fleurs** petites, verdâtres et groupées en verticilles autour des ramifications de l'**inflorescence** terminale (E), auxquelles succède une masse de «fruits» dont la couleur va du brun clair au brun foncé; chaque **fruit** possède trois sépales minuscules (e) et trois grands sépales (f) développés en ailes à bords lisses, dont la texture rappelle celle du papier, chacun portant sur l'envers une grosse bosse liégeuse ovoïde (tubercule) (g) renfermant une petite **graine** luisante, brun rougeâtre, de section triangulaire, pointue aux deux bouts et d'environ 2 mm (1/12 po) de longueur. Floraison de juin à juillet.

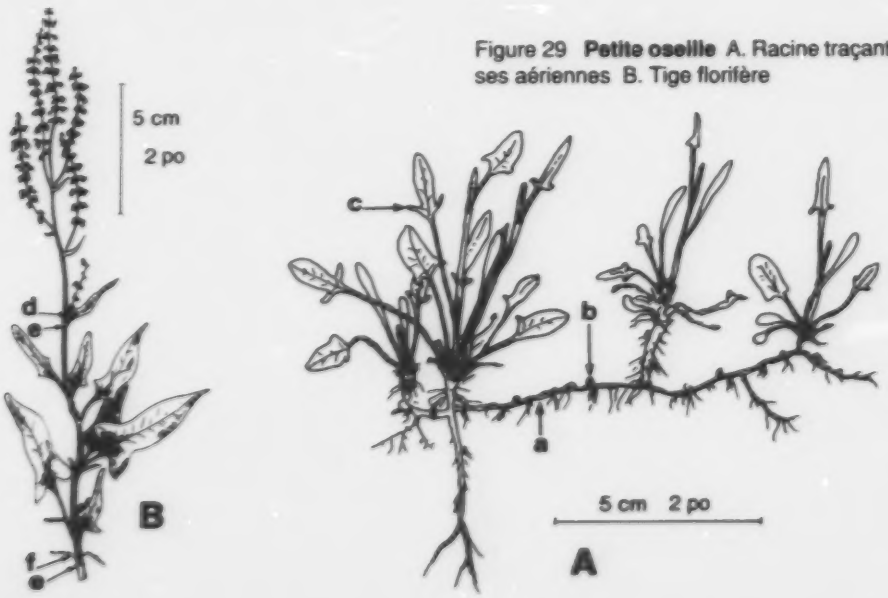

Figure 29 **Petite oseille** A. Racine traçante portant 4 pousses aériennes B. Tige florifère

La patience crépue est une mauvaise herbe commune dans les terres humides tels les prairies, les pâturages des fonds de vallons, les rives de cours d'eau, les bords de routes (pl. 24), les dépressions des champs cultivés et parfois les hautes terres sablonneuses de l'Ontario.

On la différencie des autres plantes semblables par ses longues feuilles étroites à bord flexueux et ondulés, et à limbe arrondi ou se rétrécissant près du pétiole, les 3 sépales ailés de son fruit (f) à bords relativement lisses (non dentés), portant chacun un gros tubercule liégeux (g).

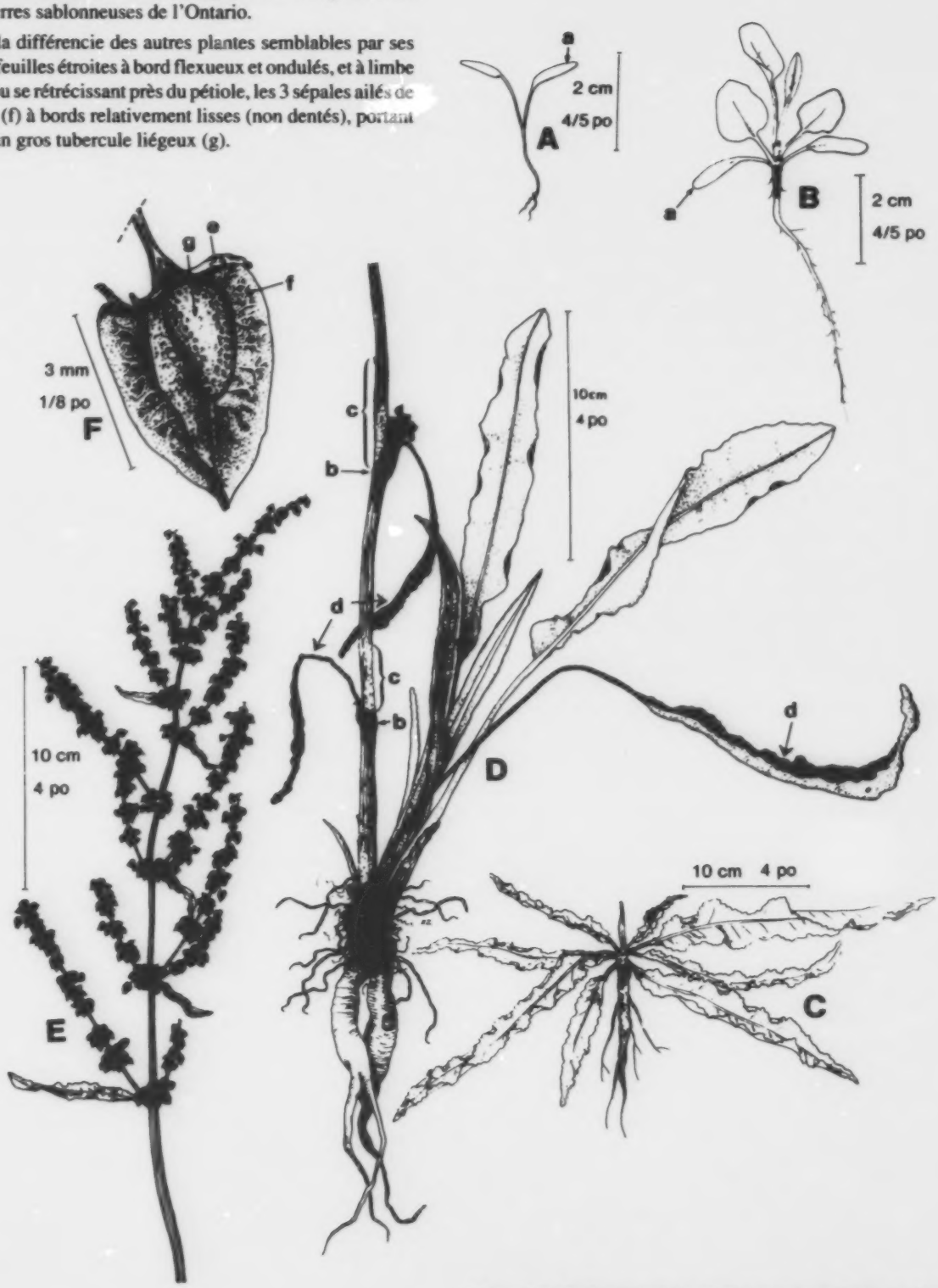

Figure 30 **Patience crépue** A. Plantule au stade du cotylédon B. Plante au stade de la 4e feuille C. Rosette D. Base d'une plante adulte E. Inflorescence F. Fruit unique à trois ailes

Patience à feuilles obtuses, *Rumex obtusifolius* L., (fig. 31) [RUMOB, broad-leaved dock, rumex à feuilles obtuses, rumex sanguin, bitter dock, blunt-leaved dock, red-veined dock]. Plante vivace se reproduisant seulement à partir de graines. Ressemble à la patience crépue sauf que les cotylédons (a) sont 3 fois plus longs que larges; les premières vraies **feuilles**, peu nombreuses, ont un contour arrondi ou une base cordée (échancrée en forme de coeur) (b); feuilles de la rosette et de la tige, larges, à base arrondie ou, plus fréquemment, cordée; bords des feuilles plats ou légèrement flexueux, mais jamais très crépus ni ondulés; nervures saillantes, vertes ou légèrement rougeâtres, bordées de petits poils blancs sur la face inférieure; **ochréa** (gaine membraneuse) (c) entourant la tige au-dessus de chaque noeud (d), jusqu'à 5 cm (2 po) de longueur, devenant brun et parcheminé avec l'âge; **inflorescence** semblable à celle de la patience crépue mais plus fournie; les 3 sépales ailés (e) internes de chaque «**fruit**» sont bordés de plusieurs dents irrégulières (f), mais 1 seul des 3 sépales porte au revers une protubérance ovoïde liégeuse (tubercule) (g). Floraison en juin et juillet.

La patience à feuilles obtuses se rencontre dans les lieux humides du sud de l'Ontario, plus rarement dans le nord et le nord-ouest. Elle est présente le long des cours d'eau et des chemins, dans les prairies, les fossés humides, les terres incultes humides et les dépressions des champs cultivés.

On la distingue des plantes semblables par ses feuilles larges à base cordée, et par les dents prononcées (f) des 3 sépales ailés (e) du fruit dont un seul porte habituellement au revers un gros tubercule ovoïde liégeux ou charnu (g).

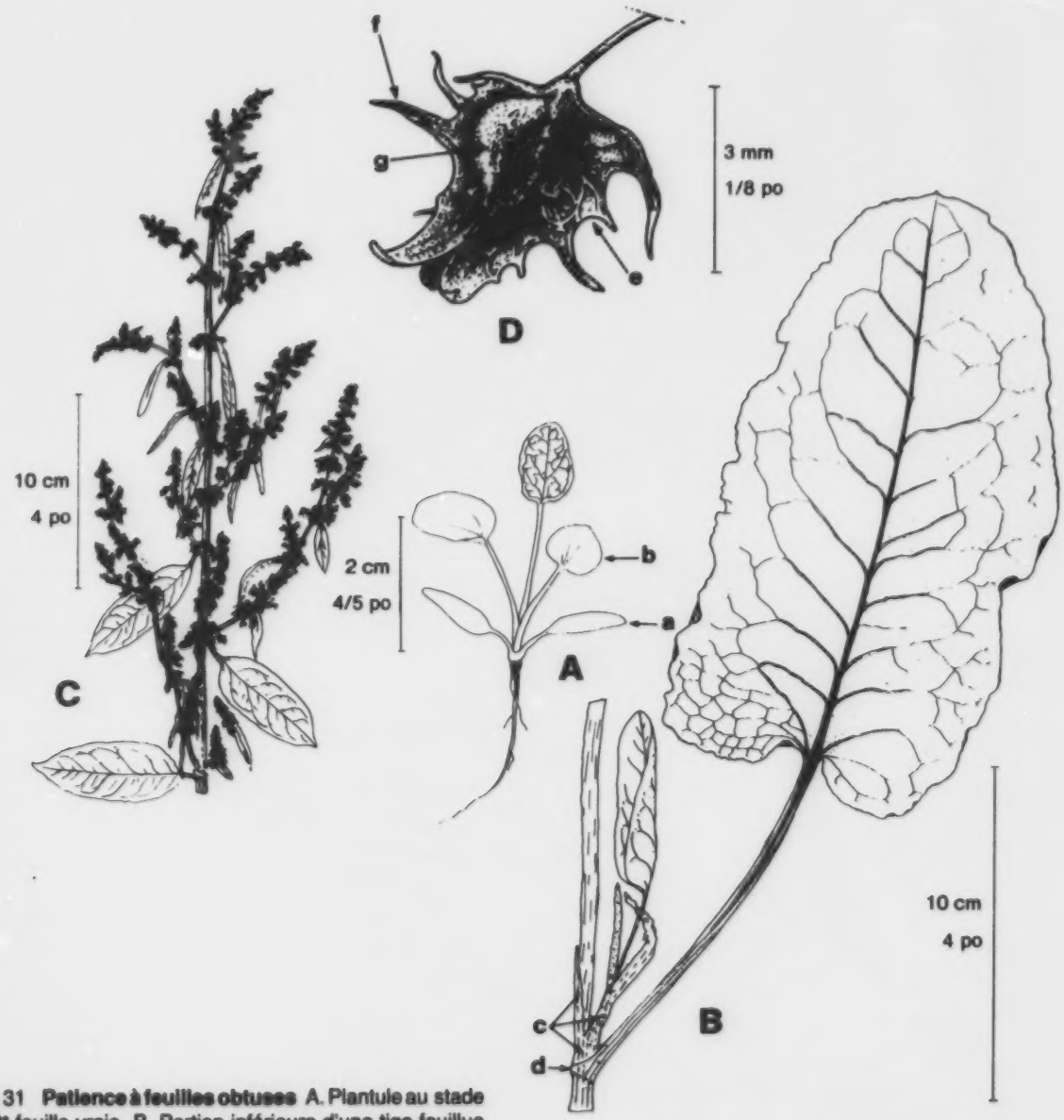

Figure 31 **Patience à feuilles obtuses** A. Plantule au stade de la 3e feuille vraie B. Portion inférieure d'une tige feuillue C. Jeune inflorescence D. Fruit unique à 3 ailes

Renouée des oiseaux, *Polygonum aviculare* L., (fig. 32, pl. 25) [POLAV, prostrate knotweed, traînasse, renouée aviculaire, doorweed, knot-grass, mat-grass, road-spread]. Plante annuelle se reproduisant seulement par graines. Tiges couchées ou semi-dressées issues d'une mince **racine** pivotante, résistante, filiforme et profonde; leur port est variable : en plein soleil, les **tiges** qui font 1 m (40 po) ou plus de longueur, sont complètement couchées ou bien les tiges maîtresses sont couchées mais leurs rameaux courts sont dressés; en situation partiellement ombragée, par exemple, dans un champs de céréales, les tiges, hautes de 30 à 40 cm (12 - 16 po), sont pratiquement dressées; noeuds (a) de la tige nettement marqués, gonflés et entourés d'un mince **ochréa** (gaine membraneuse) (b) papyracé et à bord généralement découpé; **feuilles** alternes, pouvant atteindre 5 cm (2 po) de longueur, mais habituellement beaucoup plus courtes, 3 à 5 fois plus longues que larges (en général, largeur maximale vers le milieu ou dans la 2e moitié du limbe) et plus étroites aux deux extrémités; petites **fleurs** discrètes, 2 mm (1/12 po) ou moins de longueur, sans pétales mais avec 5 minuscules sépales (c) verdâtres, rosâtres ou violacés, nichées aux aisselles des feuilles et partiellement dans l'ochréa; à maturité, la «graine» (d) est plus ou moins enveloppée par les sépales séchés, légèrement rugueuse, brun mat, de section triangulaire et d'environ 2 mm (1/12 po) de longueur. Floraison de juin à septembre.

On trouve la renouée des oiseaux partout en Ontario dans les endroits modérément piétinés ou tassés par des véhicules et là où les sols peu fertiles sont si compactés que les autres plantes ne peuvent y survivre. C'est une mauvaise herbe commune le long des chemins, sur les bords et dans les fissures de trottoirs ou des allées, et dans les zones très piétinées des pelouses. Quand on la trouve dans les jardins et les champs cultivés, son port est en général plus dressé.

La renouée des oiseaux se reconnaît à ses tiges filiformes, ses petites feuilles, son ochréa à bord découpé, ses minuscules fleurs dont le coloris varie du verdâtre au violacé, nichées aux aisselles des feuilles.

La renouée des oiseaux, originaire d'Eurasie, ressemble à plusieurs variétés indigènes de renouées auxquelles elle est étroitement apparentée. Une des plus communes est la **renouée coriace**, *Polygonum achoreum* Blake, (non illustrée) [POLAH, striate knotweed]. On retrouve cette plante quelquefois aux mêmes endroits, surtout en bordure des routes; elle se différencie de la renouée des oiseaux par ses **tiges** plus trapues et plus dressées, ses **feuilles** plus larges et plus arrondies et par ses **graines** triangulaires, lisses et olivâtres. Toutes les renouées ont des tiges filiformes à noeuds gonflés, des ochréas membraneux (b) et des fleurs minuscules nichées dans l'ochréa aux aisselles des feuilles.

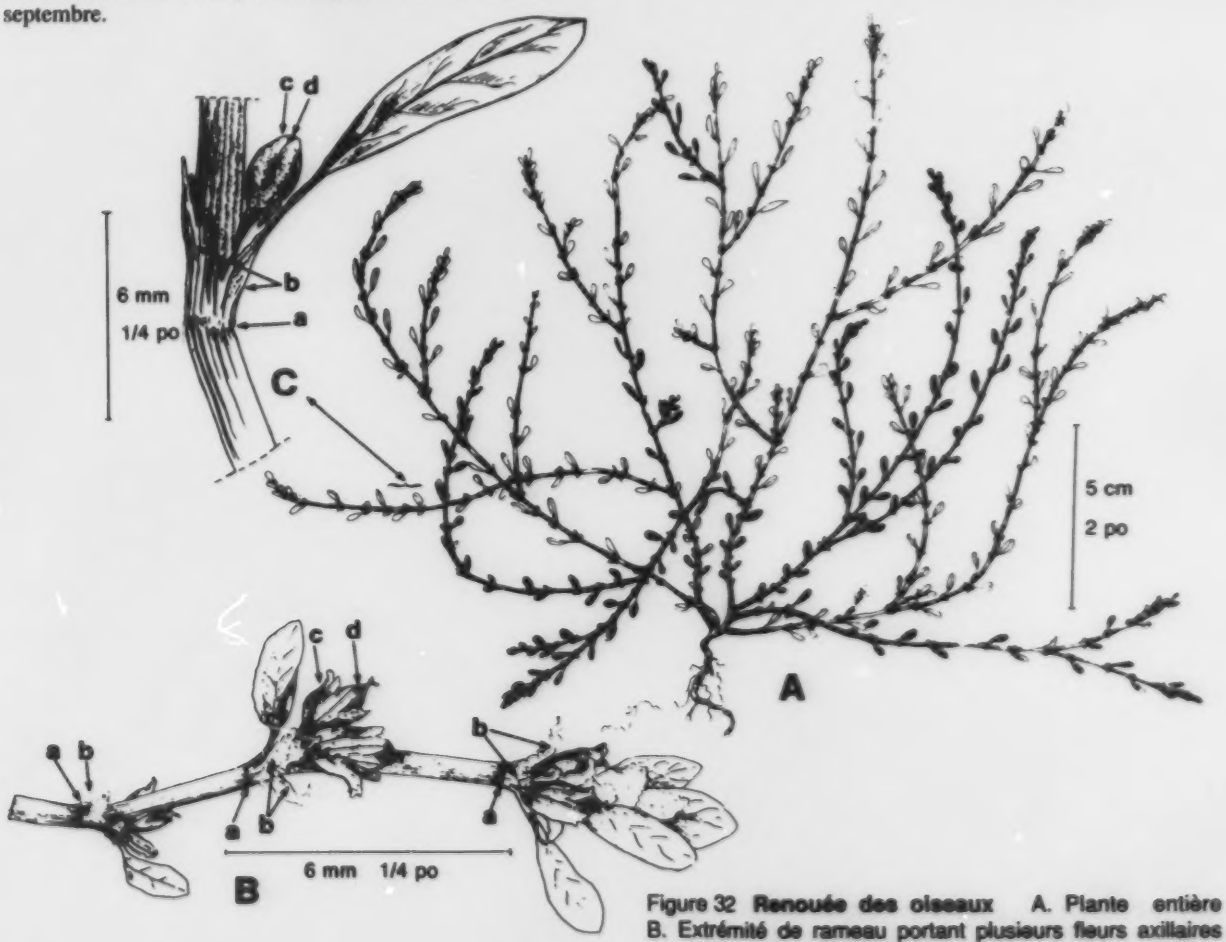

Figure 32 **Renouée des oiseaux** A. Plante entière B. Extrémité de rameau portant plusieurs fleurs axillaires C. «Graine» encore enveloppée dans ses sépales, à l'aisselle d'une feuille adulte

Renouée persicaire, *Polygonum persicaria* L., (fig. 33 A-B, pl. 26) [POLPE, lady's-thumb, persicaire pied rouge, persicaire, red shank, smartweed]. Plante annuelle se reproduisant seulement par graines. **Tiges** dressées, issues d'une racine pivotante, de 20 à 100 cm (18 - 40 po) de hauteur, vertes ou rougeâtres, lisses sauf à la hauteur des noeuds légèrement renflés (a); chaque noeud est doté d'un ochréa velu (gaine membraneuse entourant la tige) (b, B); **feuilles** alternes, elliptiques, étroites, de 2 à 15 cm (4/5 - 6 po) de longueur, verdâtres sur le dessus et légèrement plus pâles sur le dessous, portant en général une tache (c) rougeâtre, brunâtre ou violacée au milieu; dessous de la feuille souvent un peu rêche, avec de minuscules bosses, mais jamais glanduleux ni velu; l'**ochréa** (b, B) enrobe 3 fois la tige au-dessus de chaque noeud (a) à la base du pétiole, est membraneux, garni de poils (d) courts, pointant vers le haut, et son bord supérieur est cilié, c'est-à-dire muni d'une frange de poils (e) courts et dressés (longs d'environ 1 à 2 mm, 1/25 - 1/12 po); **fleurs** petites, serrées les unes contre les autres pour former d'étroits épis cylindriques, de 1 à 4,5 cm (2/5 - 2 po) de longueur, au sommet des tiges et des rameaux; chaque fleur a 5 sépales rosâtres, parfois presque blancs, de 2 à 4 mm (1/12 - 1/6 po) de longueur; **graines**, noires et luisantes, plus ou moins enveloppées dans les sépales à maturité, longues d'environ 2 mm (1/12 po), de section soit triangulaire-arrondie soit légèrement lenticulaire ou aplatie; graine souvent un peu plus épaisse au centre; chez le jeune plant, cotylédons d'environ 8 à 12 mm (1/3 - 1/2 po) de longueur et 2 à 3 mm (1/12 - 1/8 po) de largeur, rétrécis aux deux bouts et à face inférieure rougeâtre; l'axe hypocotylé est souvent de couleur variant du rougeâtre au vert brunâtre; les cotylédons flétrissant (f) rapidement lorsque la tige se développe. Floraison de juin à septembre.

La renouée persicaire est une mauvaise herbe introduite que l'on trouve dans les champs cultivés, quelle que soit leur texture, partout en Ontario, ainsi que sur les bords de routes et les terrains incultes. Ses graines contaminent fréquemment les céréales.

On distingue la renouée persicaire des autres membres de la famille des Polygonacées grâce aux caractéristiques suivantes : envers des feuilles dépourvu de poils blancs enchevêtrés ou de glandes jaunâtres; ochréa (b, B) velu (d) en surface, et frangé de poils (e) plus longs en bordure; absence de glandes sur la partie supérieure des tiges, près des épis de fleurs. **La tache (c) rougeâtre ou violacée habituellement présente sur la face supérieure des feuilles ne peut être considérée comme un trait distinctif fiable de la renouée persicaire; en effet, celle-ci en est parfois dépourvue. En outre, cette tache est fréquemment observée sur les feuilles d'autres espèces.**

Persicaire pâle, *Polygonum lapathifolium* L., (fig. 33C, pl. 27) [POLLA, pale smartweed, persicaire à feuilles de patience, persicaire élevée, pale persicaria, white smartweed]. Ressemble beaucoup à la renouée persicaire, mais de taille variable, dépassant à l'occasion 2 m (6,5 pi) dans les zones marécageuses; d'ordinaire, atteint seulement de 45 à 90 cm (1,5 - 3 pi) de haut dans les champs cultivés; presque couchée dans les terrains dégagés; **tiges** légèrement gonflées à la hauteur des noeuds (g, C) ou juste au-dessus, surtout sur les plantes de grande taille; **feuilles** de taille et de forme sensiblement identiques à celles de la renouée persicaire, mais la **face inférieure** des 5 à 7 premières feuilles situées au-dessus des cotylédons a un aspect feutré dû à la présence de poils blanchâtres, courts et drus. À partir de la 6e, 7e ou 8e feuille au-dessus des cotylédons, la face inférieure change brutalement d'aspect: au lieu des poils blanchâtres, elle porte d'innombrables glandes (h) minuscules, de couleur jaunâtre ou ambre, légèrement encastrées sous l'épiderme inférieur du limbe; on remarque ces glandes aux différences de reflet de lumière quand on enroule la feuille à l'envers autour du doigt ou à la traînée jaunâtre que laisse une feuille fraîche frottée sur un tissu ou un papier blanc; **ochréa** papyracé, lisse, glabre, à bord muni ou non d'une frange de courts poils (j) invisibles à l'oeil nu; bas des **tiges** lisse et glabre mais haut des tiges et des rameaux, près ou à l'intérieur de l'inflorescence, un peu rugueux et poisseux à cause de minuscules glandes sessiles, jaunâtres ou ambre, la plupart mesurant moins de 0,2 mm (1/100 po) de longueur, semblables à celles (h) de la figure 33 E mais beaucoup plus courtes; **fleurs** groupées en épis blanchâtres, plus rarement rosâtres, longs et minces, de 7 à 10 cm (3 - 4 po) de longueur, souvent retombants sauf ceux, plus courts, des rameaux latéraux; épis latéraux ayant au moins 1 cm (2/5 po) de tige nue au-dessous de la fleur la plus basse (voir k, fig. 33A); sépales des fleurs plus longs que le fruit, leurs pointes jointes en un «bec» surmontant ce dernier; «graine» luisante, noire, à contour arrondi, mais de section aplatie, à côtés aplatis légèrement déprimés ou dentés au milieu, habituellement moins de 2 mm (1/12 po) de diamètre. Floraison de juin à août.

La persicaire pâle est une plante indigène commune près des cours d'eau, des lacs et des creux de terrain humides partout en Ontario. Elle persiste souvent en tant que mauvaise herbe dans ces zones même après leur mise en culture. On la rencontre aussi sur les terres hautes assez bien drainées et fréquemment dans les champs cultivés, les pâturages, les jardins et en bordure des routes.

On la distingue de la renouée persicaire par la face inférieure blanche et velue des 5 à 7 feuilles du bas, les minuscules glandes (h) jaunes ou ambre à la face inférieure des feuilles du haut, l'absence de poils sur l'ochréa (j), les tiges supérieures glanduleuses et les fruits jamais arrondis-triangulaires mais toujours aplatis et aux bords légèrement déprimés.

Renouée scabre, *Polygonum scabrum* Moench., (pl. 28) [POLSC, green smartweed, renouée grêle rosée, pale persicaria, pale smartweed (par confusion)]. Originaire d'Europe, mais presque identique aux jeunes plants de persicaire pâle, avec ochréa et dessous des feuilles supérieures comme sur la figure 33C; on la distingue de la persicaire pâle par ses **fleurs** réunies en épis plus courts et plus fournis, longs de 1 à 5 cm (2/5 - 2 po) et larges de 0,8 à 1,5 cm (1/3 - 2/3 po), ses épis latéraux sessiles (sans tige nue) aux aisselles des feuilles, ou sur des tiges faisant habituellement moins de 1 cm (2/5 po) de longueur, ses sépales aussi longs que le fruit ou légèrement plus courts, et son **fruit** aplati, normalement de 2 mm (1/12 po) de diamètre ou plus.

On trouve la renouée scabre dans les champs, les pâturages et les jardins partout en Ontario, mais elle est bien moins commune que la persicaire pâle.

Renouée de Pennsylvanie, *Polygonum pensylvanicum* L., (fig. 33 D et E, pl. 29) [POLPY, Pennsylvania smartweed, persicaire glanduleuse, pinkweed]. Originaire d'Amérique du Nord et très semblable à la persicaire pâle par son allure générale et son type de croissance; elle se distingue de la persicaire pâle par l'absence de poils feutrés blanchâtres au revers des **feuilles** inférieures — bien que quelques poils (m) épars, courts et droits puissent être présents — l'absence ou la présence seulement occasionnelle de minuscules glandes sessiles, jaunâtres au revers des feuilles supérieures, la présence de glandes nettement pédonculées (poils glanduleux) (n) orangées, rouges ou violacées sur les tiges supérieures en-dessous et à l'intérieur des épis floraux, la couleur rose foncé ou rougeâtre des **épis florifères**, et les grosses **graines** rondes-ovées, aplaties, légèrement déprimées d'un seul côté et d'environ 3 mm (1/8 po) de longueur sur 2,5 mm (1/10 po) de largeur, et la grande taille des graines donnant aux épis une allure moins gracieuse que celle de la persicaire pâle (comparer les planches 27 et 29). Floraison de juillet à septembre.

La renouée de Pennsylvanie est indigène dans les sols humides de presque tout le sud de l'Ontario. C'est une mauvaise herbe que l'on trouve dans les prés, les prairies de fauche, les dépressions des terres cultivées et les fossés longeant les chemins.

On la différencie de la renouée persicaire par l'absence totale de poils autant à la surface de l'ochréa (D, E) que sur son bord (p), la présence de glandes pédonculées (n) sur les tiges supérieures, l'allure moins gracieuse des épis, et la taille plus grande des graines.

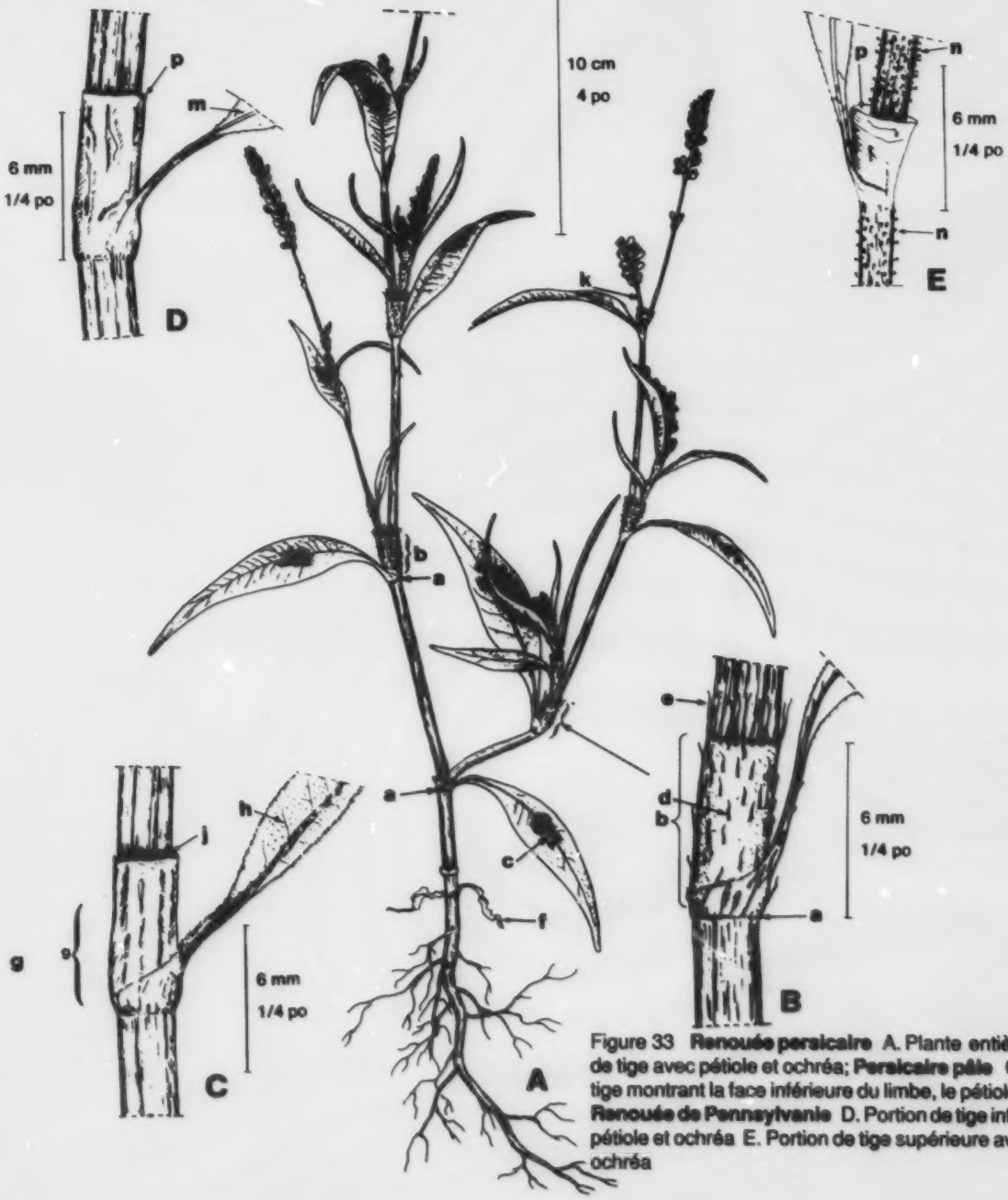

Figure 33 **Renouée persicaire** A. Plante entière B. Portion de tige avec pétiole et ochréa; **Persicaire pâle** C. Portion de tige montrant la face inférieure du limbe, le pétiole et l'ochréa; **Renouée de Pennsylvanie** D. Portion de tige inférieure avec pétiole et ochréa E. Portion de tige supérieure avec pétiole et ochréa

Renouée amphibie, *Polygonum amphibium* L., (fig. 34) [POLAM, water smartweed, renouée aquatique, renouée nageante, *P. natans* (Michx.) Eat.]. Plante annuelle se reproduisant par graines ou par rhizomes. Selon que l'habitat est sec ou humide, la plante se présente sous deux formes végétales, chacune prenant naissance soit de rhizomes, soit de stolons. Rhizomes et stolons rudimentaires, filiformes, souvent très enchevêtrés et fortement ramifiés, formant d'abondantes racines au niveau des noeuds (voir fig. 35 b, c). **Forme terrestre**, d'habitat sec, à tiges dressées ou presque couchées, glabres ou plus ou moins velues; feuilles alternes, lancéolées ou oblongues, longues de 20 cm (8 po); ochréa (a) membraneux ou à texture quelque peu foliacée, à bord lisse ou effiloché, et muni ou non d'une collerette horizontale distincte qui ressemble à une feuille (b). **Forme aquatique** enracinée en eau peu profonde; tiges glabres et flottantes; feuilles elliptiques; ochréa dépourvue de collerette horizontale foliacée. **Inflorescence** des deux formes compacte, ovoïde ou conique-cylindrique, à grappe donnant l'aspect général d'un épi (c) long de 1 à 4 cm (2/5 - 1 1/4 po), large de 1 à 1,7 cm (2/5 - 2/3 po) et à extrémité habituellement arrondie; fleurs de couleur claire ou rose foncé, à sépales colorés de 2 à 5 mm (1/12 - 1/5 po) de longueur, sans vrais pétales. Chez les deux formes, **akène** épais, lenticulaire, de brun clair à presque noir, aussi long que large (2,5 mm, 1/10 po). Floraison de juin à septembre.

Plante indigène partout en Ontario, la renouée amphibie se trouve dans les eaux peu profondes en bordure des lacs, des étangs, des rivières et des ruisseaux, dans les fossés qui longent les chemins, ainsi que dans les dépressions rencontrées dans les champs cultivés.

Les deux formes se distinguent de la renouée écarlate, qui lui est étroitement apparentée, par leurs inflorescences courtes, épaisses et plus ou moins cylindriques et par la présence occasionnelle de poils et d'une collerette foliacée sur l'ochréa de la forme terrestre; leurs rhizomes épais, résistants et ramifiés permettent de les différencier de la plupart des autres renouées.

Figure 34 Renouée amphibie Sommité florifère d'un plant

Renouée écarlate, *Polygonum coccineum* Muhl., (fig. 35, pl. 30) [POLCC, swamp smartweed, persicaire des marais, renouée de Muhlenberg]. Plante vivace se reproduisant par graines et par rhizomes (a) qui forment d'abondantes racines (b) au niveau des noeuds (c). Comme la renouée amphibie, elle présente une forme aquatique et une forme terrestre. À toute fin utile, ces deux renouées sont identiques avant la floraison, et leur identification repose alors presque uniquement sur l'absence assurée de collerette foliacée au sommet de l'**ochréa** (d) chez la renouée écarlate. L'**inflorescence** de la renouée écarlate est également une grappe (e) ayant l'allure d'un épi, mais ce dernier est généralement plus long et plus étroit — de 2 à 18 cm (4/5 - 7 po) de longueur et de 7 à 15 mm (1/4 - 3/5 po) de largeur — et moins compact que la renouée amphibie; fleurs variant du rose à l'écarlate, rarement blanches. Les deux formes ont des **akènes** lenticulaires, de couleur brun foncé à noire, aussi longs que larges (2,5 - 3 mm, 1/10 - 1/8 po). Floraison de juillet à septembre.

La renouée écarlate est également une plante indigène qui se trouve dans les mêmes habitats que la renouée amphibie, partout en Ontario.

Elle se distingue de la forme terrestre de la renouée amphibie par l'absence assurée de collerette foliacée au sommet de son ochréa et se différencie des deux formes possibles de celle-ci par son inflorescence plus longue et plus mince. Elle est habituellement moins raffinée que la renouée amphibie.

Figure 35 **Renouée écarlate** Rhizome portant une tige florifère et une tige végétative

Renouée liseron, *Polygonum convolvulus* L., (fig. 36, pl. 31) [POLCO, wild buckwheat, faux liseron, sarrasin sauvage, black bindweed, climbing bindweed, corn bindweed]. **Plante** annuelle, se reproduisant seulement par graines. **Tiges** minces de 5 cm (2 po) à plus de 2 m (6,5 pi) de longueur, couchées ou volubiles (s'enroulant autour d'autres plantes ou d'un autre support), chaque noeud doté d'un **ochréa** (gaine membraneuse) (a) court; **feuilles** alternes, sagittées (en forme de fer de flèche), à lobes pointus (b) et à extrémité effilée (c); **fleurs** (d) petites, de 5 mm (1/5 po) de diamètre, avec 5 sépales (pas de pétales) dont le coloris varie de verdâtre à blanchâtre, réunies en petites grappes aux aisselles (C) des feuilles ou au sommet des rameaux; **graines** noir mat, de 3 mm (1/8 po) de longueur, effilées aux deux bouts mais de section nettement triangulaire, souvent partiellement ou complètement enveloppées dans les sépales desséchés même après être tombées de la plante. Floraison en juillet et août.

La renouée liseron est une mauvaise herbe commune dans les champs cultivés et les jardins partout en Ontario, et ses graines contaminent souvent les céréales à paille.

La renouée liseron se distingue des autres Polygonacées par ses tiges volubiles, ses feuilles sagittées et les cotylédons (e) relativement longs (7 - 33 mm, 1/4 - 1 1/4 po) chez le jeune plant. On la distingue du liseron des champs (fig. 137) par son système racinaire propre aux plantes annuelles, sa racine pivotante (f) longue et fuselée, l'ochréa (a) qui entoure chaque noeud des tiges, ses très petites fleurs (d) verdâtres, à court pédoncule, nichées aux aisselles des feuilles (C) ou réunies en grappes le long de courts rameaux, et ses graines noires nettement triangulaires.

Figure 36 **Renouée liseron** A. Base de la plante B. Portion de tige enroulée autour d'une autre tige C. Section de tige montrant un pétiole, un ochréa et 2 fleurs

Renouée japonaise, *Polygonum cuspidatum* Sieb. & Zucc., (fig. 37, pl. 32) [POLCU, Japanese knotweed, bambou, canne, jonc canadien, sarrasin des Indes, Mexican bamboo, *Polygonum sieboldii* de Vriese]. Plante vivace se propageant par des rhizomes souterrains à grand développement et très rarement par graines. **Tiges** dressées, hautes de 75 cm à 3 m (2,5 - 10 pi), simples ou ramifiées, rondes, lisses, souvent tachetées de rouge-violet, creuses (a) sauf à la hauteur des noeuds (b), mourant chaque hiver; nouvelles tiges jaillissant dès le début du printemps et tout l'été à partir d'**épais rhizomes** blanchâtres, vigoureux, se développant sur de grandes distances, à une profondeur variable sous la surface du sol; jeunes rhizomes (c) blanchâtres, munis de gaines (d) papyracées brun foncé, à noeuds (e) et entrenoeuds (f) nettement marqués; rhizomes matures (g) épais, brunâtres, fermes et souvent légèrement ligneux; **feuilles** alternes à long pétiole, ovées larges, de 7,5 à 15 cm (3 - 6 po) de longueur et de 5 à 12,5 cm (2 - 5 po) de largeur, à base carrée (h) ou légèrement triangulaire, se rétrécissant brusquement au bout en une pointe souvent très effilée (j); **ochréa** (gaine membraneuse) (k) entourant la tige à chaque noeud et immédiatement au-dessus, incolore ou de couleur claire, verdâtre tournant vers le brun, glabre, souvent un peu gonflé, mais se désagrégeant tôt (m); **fleurs** (n) petites, nombreuses et réunies en panicules (p) ramifiées, voyantes, blanc verdâtre, à l'aisselle des feuilles supérieures; fleurs unisexuées, chaque pied portant un seul sexe; **graines** (C) rares, suspendues aux rameaux, triangulaires, d'environ 7 mm (1/4 po) de longueur, luisantes, enfermées dans un calice parcheminé, sec, à trois ailes (r) et en forme de goutte d'eau. Floraison de juillet à septembre.

On trouve la renouée japonaise dans le sud de l'Ontario, dans les jardins, autour de décombres ou d'anciens chantiers de construction, dans les terrains incultes ou le long des chemins.

Cette plante vivace, buissonnante et rustique, était autrefois plantée au pied des murs ou pour garnir un treillage.

On la reconnaît à sa croissance vigoureuse débutant tôt au printemps et ne cessant que tard à l'automne, à ses épais rhizomes blanchâtres (c) ou brunâtres (g) se propageant loin, à ses tiges dressées, souvent tachetées, creuses (a) sauf à la hauteur des noeuds (b), à ses feuilles larges se rétrécissant brusquement en une fine pointe (j), à ses ochréas (k, m) proéminents entourant les tiges à la base de chaque pétiole, et à ses grappes spectaculaires (p) de petites fleurs blanc verdâtre. Au moins deux espèces étroitement apparentées à la renouée japonaise, semblables mais plus petites et habituellement moins vigoureuses, servant de plante couvre-sol ou au pied des murs, sont susceptibles de se propager en dehors des limites qui leur sont réservées.

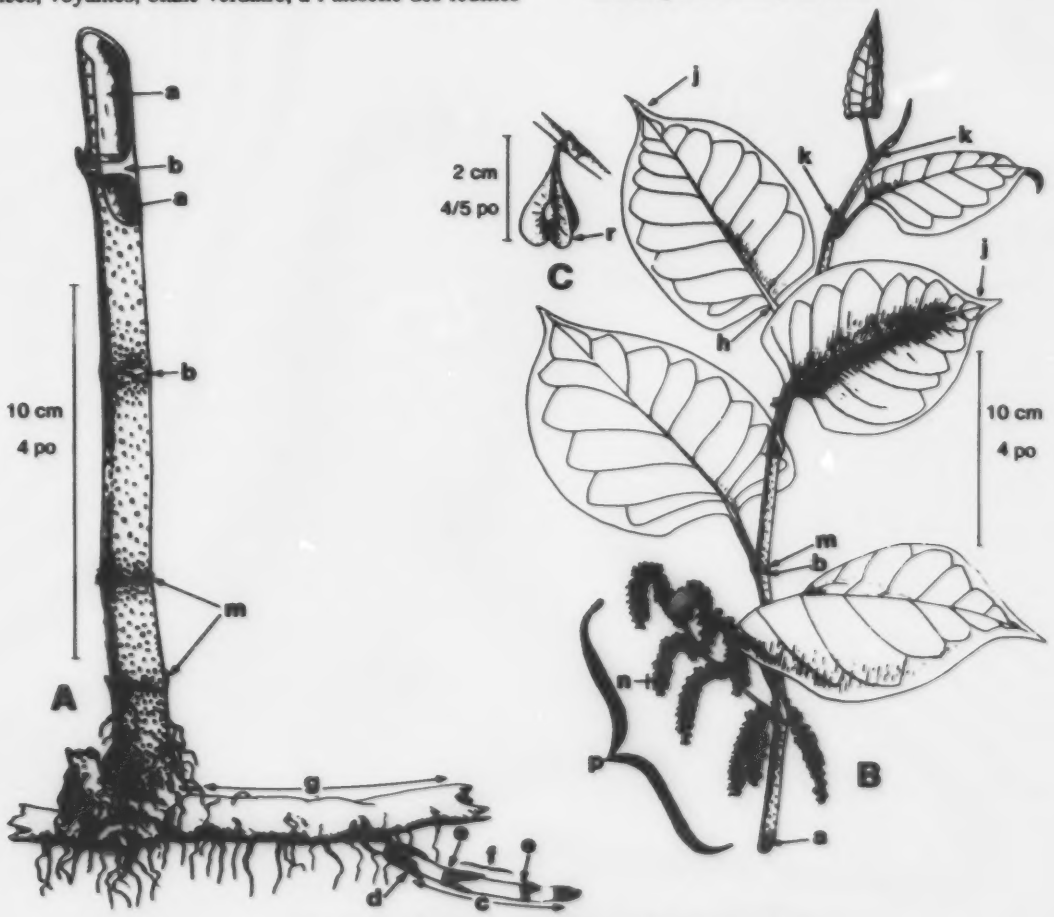

Figure 37 **Renouée japonaise** A. Tige creuse issue d'un rhizome ramifié B. Sommet d'une tige florifère C. «Graine» ailée

Chénopode botrys, *Chenopodium botrys* L., (fig. 38) [CHEBO, Jerusalem-oak, herbe à printemps, feather geranium]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, finement ramifiées, jusqu'à 60 cm (2 pi) de hauteur; toute la plante (tiges, feuilles et fleurs) couverte de poils glanduleux (a) à axe très court qui lui donnent une texture poisseuse; **cotylédons** très petits, (b) 5 mm (1/5 po) ou moins, quatre fois plus longs que larges, se flétrissant rapidement; les 3 ou 4 premières vraies **feuilles** ont des bords (c) presque unis ou seulement peu profondément lobés (d); toutes les autres feuilles sont profondément et irrégulièrement lobées (e); **fleurs** minuscules, d'environ 1 mm (1/25 po) de diamètre, groupées en petites grappes sur de courts rameaux partant de l'aisselle des petites feuilles supérieures; fleurs dépourvues de pétales, sépales vert jaunâtre ou verdâtres; toute la plante a une odeur caractéristique qui n'est pas désagréable. Floraison de juin à septembre.

Le chénopode botrys est une plante introduite que l'on trouve partout dans le sud de l'Ontario dans les sols à texture grossière, souvent le long des rives sablonneuses des lacs et des cours d'eau et parfois dans les jardins, les terrains incultes et en bordure des routes. Il se distingue des autres membres de la famille des Chénopodiacées par sa texture poisseuse, son odeur distincte, ses feuilles irrégulièrement lobées et son inflorescence à texture fine.

Chénopode blanc, *Chenopodium album* L.,(fig. 39, pl. 33) [CHEAL, lamb's-quarters, amarante commune, chou gras, poulette grasse, ansérine blanche, fat-hen, pigweed, white goosefoot, white pigweed]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). Allure très variable : **tiges** 20-200 cm (8 po - 6 1/2 pi) de haut, ramifiées ou non, lisses, vertes ou striées de rayures et de côtes longitudinales rougeâtres ou violacées; les 2 ou 4 premières vraies **feuilles** (a) sont apparemment opposées, mais toutes les feuilles ou les ramifications qui suivent sont nettement alternes (b); feuilles pédonculées, limbes de 3 à 10 cm (1 - 4 po) de longueur, lancéolées ou le plus souvent triangulaires et larges, garnies de dents irrégulières, habituellement peu profondes; feuilles vertes ou d'aspect grisâtre à cause d'une pulvérulence (fine poudre) blanche, face inférieure parfois rougeâtre chez les jeunes plantes; **fleurs** très petites, verdâtres, réunies en petites grappes denses, (c) d'aspect granuleux, le long de la tige principale et des rameaux supérieurs, munies de 5 sépales verts, mais dépourvues de pétales; petites **graines** à contour arrondi, quelque peu aplaties, de 1 à 1,5 mm (1/25 - 1/16 po) de diamètre, enfermées dans une enveloppe (le péricarpe) très mince, membraneuse, lisse, blanchâtre, qui se fend facilement et tombe lorsqu'elle est sèche. Floraison de juin à août.

Le chénopode blanc est très largement répandu au Canada; on le trouve dans les champs cultivés, les pâturages, les terrains incultes, les jardins, le long des chemins et presque partout où le sol est travaillé.

Il se distingue des arroches en ce que seulement les 2 ou 4 premières feuilles sont disposées par paires opposées, et de la plupart des autres mauvaises herbes par ses feuilles triangulaires-larges à dents irrégulières et peu profondes, ses feuilles et ses tiges parfois poudreuses ou farineuses et son inflorescence composée de grappes granuleuses de petites fleurs verdâtres.

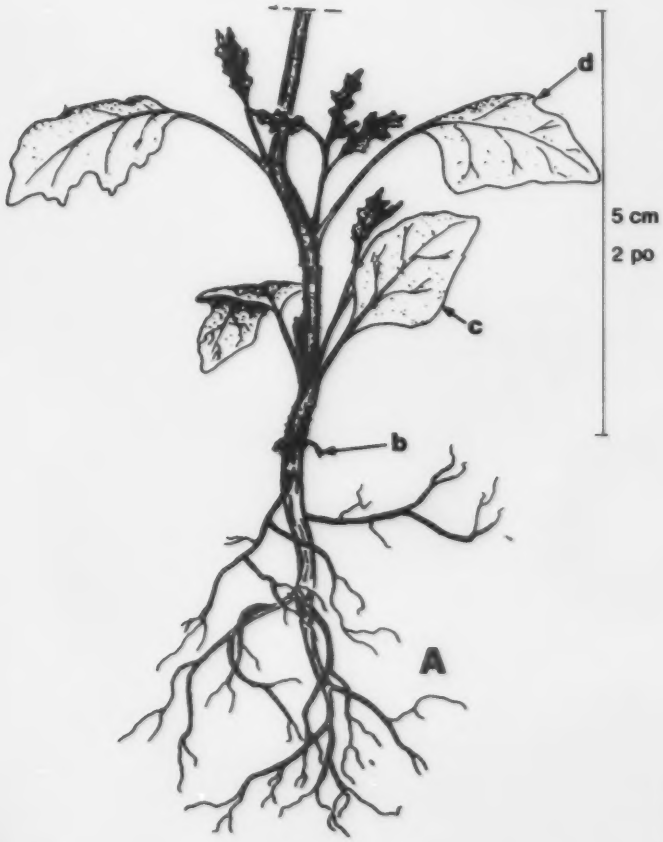

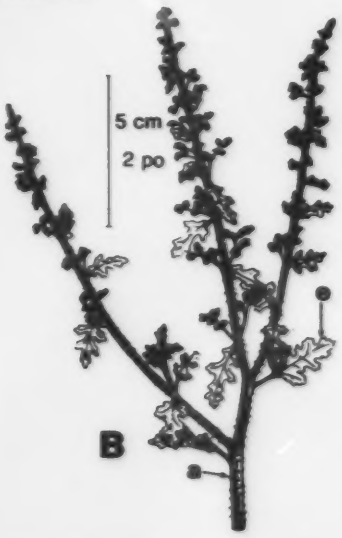

Figure 38 **Chénopode botrys** A. Base d'un jeune plant B. Sommité florifère

Chénopode hybride, *Chenopodium gigantospermum* Aellen, (non illustré) [CHEHQ, maple-leaved goosefoot, ansérine à feuilles d'érable, *C. hybridum* L.]. Ressemble au chénopode blanc mais s'en distingue par ses **feuilles** vert vif ou vert jaunâtre, plus douces et plus minces, découpées de part et d'autre en 2 ou 3 lobes larges, profonds, se terminant en une pointe aiguë, d'où un contour général rappelant celui des feuilles d'érable et par son **inflorescence** beaucoup plus large et étalée, dont les petites fleurs sont en général bien séparées les unes des autres.

Le chénopode hybride se rencontre dans tout le sud de l'Ontario, dans les jardins, les terrains incultes, le long des chemins, et parfois en bordure des champs.

Chénopode de Berlandier, *Chenopodium berlandieri* Moq. var. *zschackei* (Murr.) Murr., (non illustré) [CHEBS, net-seeded lamb's-quarters]. Ressemble beaucoup au chénopode blanc, mais ses **feuilles** sont habituellement plus étroites et plus épaisses; après la floraison, 1 ou 2 **graines** (fruits) **dépassent** habituellement de chaque grappe d'aspect granuleux, portées par un pédoncule long de 1 à 3 mm (1/25 - 1/8 po); toutes les graines et leurs enveloppes (péricarpe) ont, sur leur surface, un relief en nids d'abeille que l'on ne peut voir qu'à la loupe; la plante a une odeur plutôt désagréable.

Le chénopode blanc et les autres chénopodes se distinguent des arroches qui leur sont apparentées (fig. 42) par leurs feuilles, qui sont toutes alternes sauf quelquefois les 2 premières ou plus rarement les 4 premières qui semblent opposées, alors que chez les arroches, les 6 ou 8 premières feuilles, ainsi que les rameaux qui naissent à l'aisselle de celles-ci, sont toutes opposées.

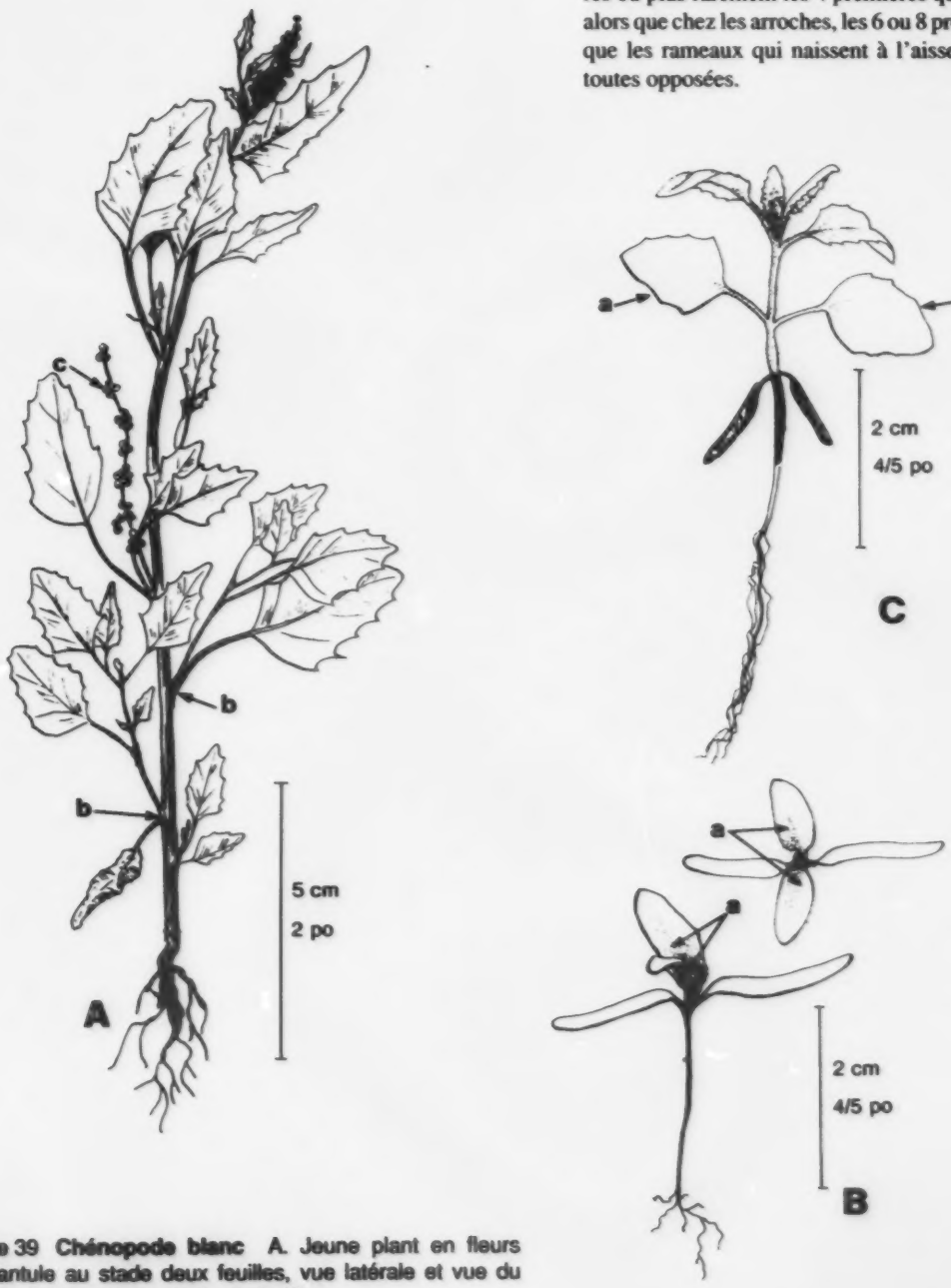

Figure 39 **Chénopode blanc** A. Jeune plant en fleurs B. Plantule au stade deux feuilles, vue latérale et vue du dessus C. Plantule au stade six feuilles

Chénopode glauque, *Chenopodium glaucum* L., (fig. 40, pl. 34) [CHEGL, oak-leaved goosefoot, ansérine glauque, patte d'oie glauque, saline goosefoot, *C. salinum* Standl.]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). Aspect général semblable à celui du chénopode blanc, mais beaucoup plus bas, dépassant rarement 40 cm (16 po) de hauteur et souvent étalé ou presque couché; **feuilles** alternes généralement petites, 4 cm (1 3/5 po) de longueur au plus, face inférieure blanche, face supérieure verte ou quelquefois un peu rougeâtre, à bord plus ou moins uniformément découpé en dents arrondies peu profondes; **fleurs** verdâtres minuscules (futurs fruits) groupées en grappes d'aspect granuleux, plus petites que celles du chénopode blanc et formant de courts épis irréguliers aux aisselles des feuilles supérieures; **graines** brun foncé. Floraison de juillet à septembre.

Le chénopode glauque se rencontre partout en Ontario le long des chemins et des servitudes, dans les pâturages, les terrains incultes, les jardins et en bordure des champs. Cette plante se plaît dans une grande diversité de sols, secs ou humides, très caillouteux, ou argileux et de texture fine; c'est souvent la mauvaise herbe la plus importante dans les creux de terrains salins.

Chénopode capité, *Chenopodium capitatum* (L.) Aschers, (fig. 41) [CHECA, strawberry-blite, chénopode en têtes, blited goosefoot, red goosefoot, strawberry-spinach]. Plante annuelle ou parfois annuelle d'hiver se reproduisant seulement par graines. **Tiges** dressées, simples ou ramifiées, de 20 à 60 cm (8 - 24 po) de haut, lisses ou cannelées, vert pâle ou vert jaunâtre, quelquefois rougeâtres; jeunes plantes soit en rosette de feuilles nombreuses longuement pétiolées soit produisant immédiatement une longue tige pourvue de quelques feuilles seulement; **feuilles** inférieures longuement pétiolées; limbe en quelque sorte triangulaire, bordé de dents (a) ou lobes gros et irréguliers; **fleurs** minuscules, verdâtres, sans pétales et serrées les unes contre les autres en masses charnues (b) nichées aux aisselles des feuilles supérieures de la plante; chaque masse d'abord verte, vire au rouge à la maturité et forme une «fraise»; **graines** noir mat, aplaties, à contour arrondi, 1,5 mm (1/16 po) de diamètre. Floraison en juillet et août.

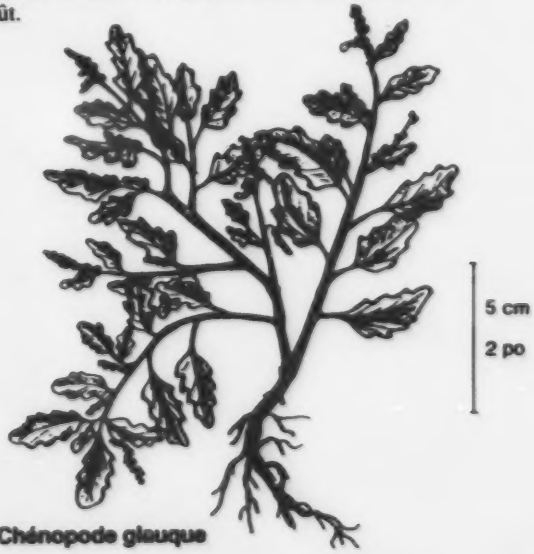

Figure 40 **Chénopode glauque**

Le chénopode capité est indigène partout en Ontario et se rencontre à la lisière des bois, sur les terrains incultes, en bordure des routes et dans les jardins, mais rarement sur les terres cultivées.

Les jeunes plants de chénopode capité peuvent être confondus avec ceux du chénopode hybride, mais les feuilles du chénopode capité ont des dents (a) plus fines et plus nombreuses et ont fréquemment un reflet rougeâtre, alors que celles du chénopode hybride sont souvent vert jaunâtre ou vert vif. Les plantes adultes de chénopode capité se distinguent par leurs grappes ou «fraises» (b) rouge vif, charnues, remplies de graines, nichées aux aisselles des feuilles.

Figure 41 **Chénopode capité**

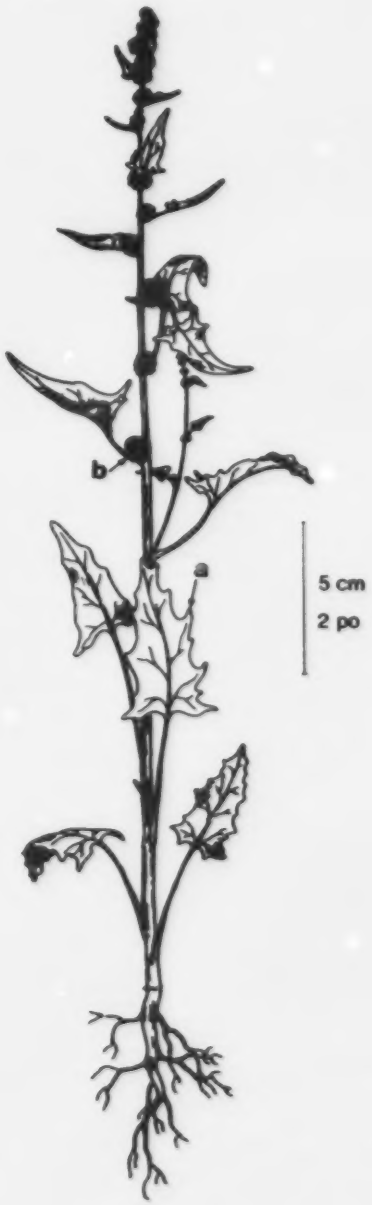

Arroche étalée, *Atriplex patula* L., (fig. 42 A-B) [ATXPA, spreading atriplex, arroche des champs, orache, spreading orache]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). Plante d'allure variable : **tiges** couchées ou presque dressées; au moins les 6 premières feuilles sont opposées, mais habituellement alternes à l'extrémité des tiges et des rameaux; ramification par conséquent opposée à la base du plant et alterne dans le haut; **feuilles** vertes, quelquefois charnues, la plupart du temps de 1 à 5 cm (2/5 - 2 po) de longueur, linéaires ou lancéolées (a) sans lobes ni dents, ou un peu plus larges et munies de 1 ou 2 lobes latéraux (b) et parfois de quelques dents le long du limbe situé au-delà des lobes; **fleurs** très petites et unisexuées; fleurs mâles munies seulement d'étamines et de sépales (absence de pistils ou de pétales); fleurs femelles munies seulement d'un pistil (absence d'étamines, de pétales et de sépales), chacune enfermée dans deux **bractées** vertes (c) triangulaires ou larges et losangées, d'environ 1 à 4 mm (1/25 - 1/16 po) de longueur et de largeur; habituellement, de 2 à 5 fleurs insérées aux aisselles de petites feuilles (b) le long de presque toutes les tiges et de tous les rameaux; les deux sexes présents sur le même pied. Floraison de juillet à septembre.

L'arroche étalée est une plante indigène des sols humides salins et non salins de tout l'Ontario, mais c'est une mauvaise herbe que l'on trouve fréquemment dans les jardins, les terrains incultes et les cultures sarclées du sud de la province.

Elle se distingue de l'arroche hastée par son port habituellement couché, ses feuilles plus étroites (a) sans lobes ni dents et ses feuilles plus larges munies, près de la base, de 2 lobes (b) pointant vers l'extérieur et vers le haut. Elle se distingue du chénopode blanc par ses nombreuses paires de feuilles et de rameaux opposés et par les bractées (c, B) triangulaires ou losangées enfermant chaque fleur.

Arroche hastée, *Atriplex hastata* L., (fig. 42 C) [ATXHA, halbred-leaved atriplex, arroche à feuilles en hallebarde, belle dame, bonne dame, atriplex, orache, spreading orache, *Atriplex patula* L. var. *hastata* (L.) Gray]. Très semblable à l'arroche étalée, mais habituellement plus dressée, souvent 1 m ou plus (40 po) de haut; **tiges** rondes ou cannelées et arborant en général des rayures longitudinales vert foncé et vert jaunâtre en alternance; **feuilles** vertes ou vert foncé et quelque peu charnues, à long pétiole, limbe à contour plus ou moins triangulaire et à base presque plane ou se rétrécissant brusquement, et se prolongeant, habituellement en 2 lobes (d) latéraux qui pointent vers l'extérieur (forme hastée); chaque **fleur** femelle minuscule, enfermée dans deux **bractées** triangulaires, à base plane, environ 4 mm de longueur et 2,5 mm de largeur (1/6 x 1/10 po).

La distribution de l'arroche hastée et les lieux qu'elle fréquente sont les mêmes que ceux de l'arroche étalée.

Ces deux espèces sont souvent confondues avec le chénopode blanc ou d'autres plantes de la famille des Chénopodiacées. On reconnaît facilement les arroches par la présence d'au moins deux paires de feuilles et de rameaux opposés sur la partie inférieure de la tige, et par l'apparence moins gracieuse de leurs grappes de fleurs, chaque fleur minuscule (qui produit les graines) étant enfermée dans deux bractées triangulaires ou losangées.

Arroche des jardins, *Atriplex hortensis* L., (non illustrée) [ATXHO, garden atriplex, arroche-épinard, Hungarian spinach]. Semblable à l'arroche hastée mais plus grande, **tiges** dressées, jusqu'à 2 m (6 1/2 pi) de haut, rameaux habituellement dressés; **feuilles** d'aspect varié, étroites et lancéolées, ou ovées ou très larges et triangulaires, pouvant atteindre dans ce dernier cas 20 cm (8 po) de longueur et de 10 à 15 cm (4 - 6 po) de largeur, la face supérieure verdâtre et la face inférieure blanchâtre virant au vert bronze à maturité; **fleurs** très petites, enfermées dans une paire de **bractées** rondes qui se développent en même temps que la graine et peuvent atteindre 12 mm (½ po) ou plus de diamètre à maturité.

On trouve l'arroche des jardins par zones dispersées dans tout l'Ontario; elle persiste habituellement au voisinage d'anciens jardins et dans les terrains incultes.

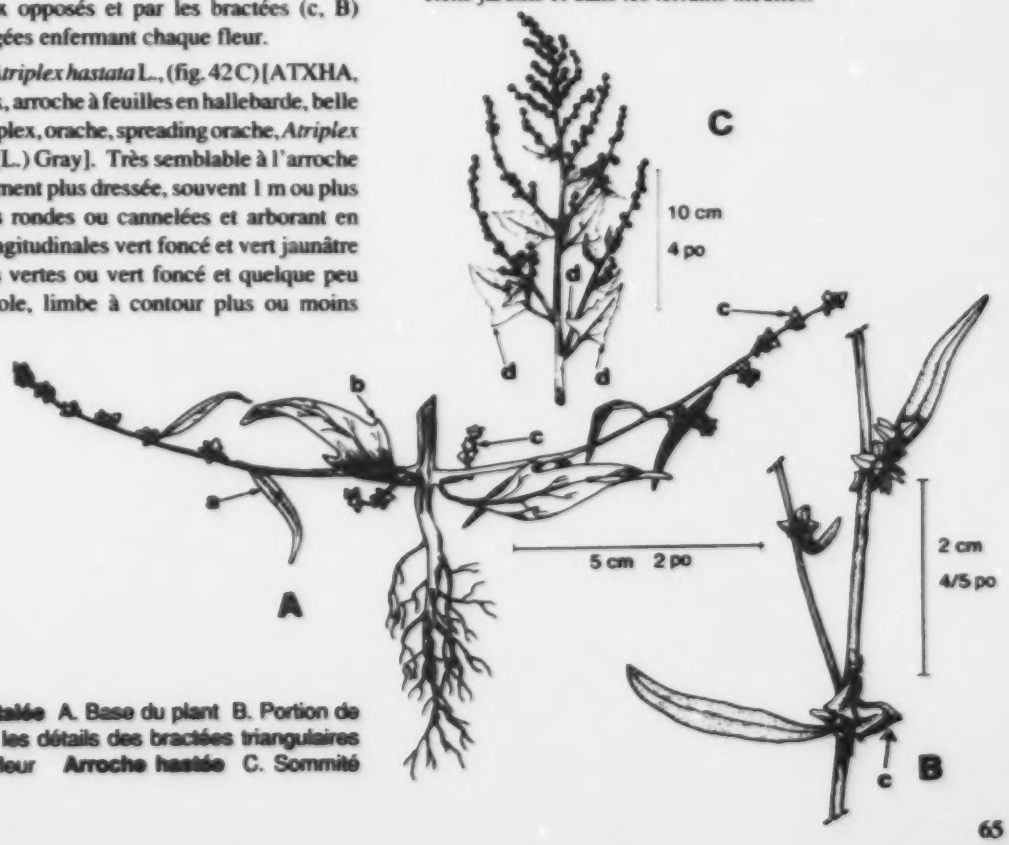

Figure 42 **Arroche étalée** A. Base du plant B. Portion de tige florifère montrant les détails des bractées triangulaires enveloppant chaque fleur **Arroche hastée** C. Sommité florifère

Soude roulante, *Salsola pestifer* A. Nels., (fig. 43, pl. 35) [SASKR, Russian thistle, herbe roulante de Russie, chardon de Russie, saltworth, tumbleweed, *Salsola iberica* Sennen & Pau, *S. Kali* L. var. *tenuifolia* Tausch, *S. tragus* L. subsp. *iberica* Sennen & Pau]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). Très touffue, buissonnante, épineuse, de 5 à 120 cm (2 po - 4 pi) de hauteur, diamètre souvent supérieur à la hauteur; **tiges** vertes habituellement striées de rouge, rêches à cause de la présence de poils courts et durs; **cotylédons** (a) très étroits, semblables à ceux des graminées, s'allongeant graduellement pour atteindre de 3 à 5 cm (1 - 2 po) de longueur; premières vraies **feuilles** (b) apparemment opposées, aussi longues ou plus longues que les cotylédons, en forme d'aiguille, de section ronde ou légèrement aplatie, à pointe légèrement aiguë; feuilles ultérieures graduellement plus courtes mais presque toutes alternes; plantes jeunes portant souvent des feuilles dressées et serrées les unes contre les autres leur donnant l'aspect d'une graminée; chez la plante adulte, feuilles (c) fermes, courtes, semblables à des bractées, seulement 6 mm (1/4 po) de longueur habituellement, à base large se rétrécissant en pointe mince et à extrémité épineuse et dure; **fleurs** (d) petites, sans pétales mais avec 5 **sépales** blanc rosâtre ou blanc verdâtre, à aile membraneuse, insérées sans pédoncule à l'aisselle de chaque groupe de 3 feuilles bractéiformes à pointe épineuse (D). À la maturité, la tige principale, fragile, se brise au niveau du collet et la plante entière roule sur le sol au gré du vent, éparpillant ses graines de-ci de-là. **Graines** en forme de cône ou de toupie, le bout large aplati ou déprimé, doté d'une petite pointe au centre, environ 2 mm (1/12 po) de diamètre et de hauteur; l'embryon enroulé est visible à travers l'enveloppe presque transparente de la graine. Floraison de juillet à août.

La soude roulante se rencontre partout en Ontario, habituellement dans les sols à texture grossière, le long des chemins, des voies ferrées, dans les terrains incultes et parfois les pâturages et les terres sablonneuses.

Elle se distingue de la plupart des plantes par ses épines et sa forme presque sphérique, et des autres soudes par ses longues feuilles minces en forme d'aiguille (a, b) chez le jeune plant, et les feuilles courtes (c) et extrêmement épineuses chez la plante adulte.

Soude des collines, *Salsola collina* Pall. (non illustrée) [SASCO, wingless Russian thistle, spineless Russian thistle]. Plante très semblable à la soude roulante. Elle en diffère surtout par ses **tiges** généralement dépourvues d'une coloration rouge, ses **feuilles** plus plates et se rétrécissant progressivement vers la pointe qui n'est pas épineuse, ou qui est seulement légèrement piquante, et ses **sépales** non bordés d'ailes membraneuses. Le soude des collines est encore rare au Canada, se rencontrant seulement près d'Ottawa et dans le sud de la Saskatchewan.

Figure 43 **Soude roulante** A. Plantule B. Base d'un jeune plant C. Plant adulte D. Portion de branche portant 3 fleurs

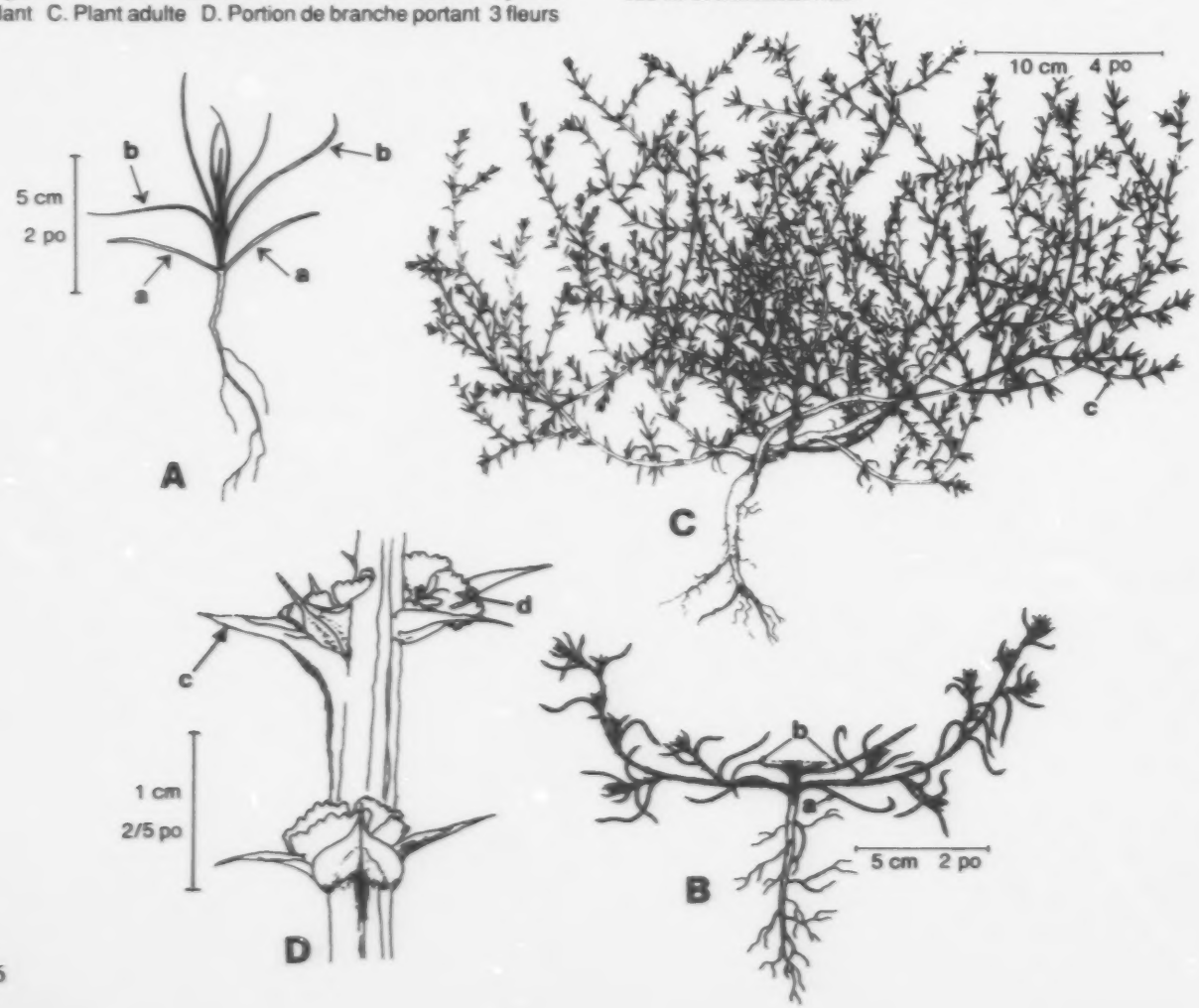

Amarante fausse-blite, *Amaranthus blitoides* S. Wats., (fig. 44) [AMABL, prostrate pigweed, amarante étalée, amarante basse, amarante charnue, prostrate amaranth, spreading amaranth, tumbleweed, *Amaranthus graecizans* L.]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** et feuilles couchées, certains rameaux dressés s'élevant de 2 à 5 cm (1 - 2 po) au-dessus de la surface du sol; tiges de 10 à 120 cm (4 po - 4 pi) de longueur, très ramifiées et formant souvent un tapis circulaire épais, ne s'enracinant habituellememt pas au niveau des noeuds, vertes ou rouge violacé, légèrement charnues; **feuilles** non succulentes, alternes, nombreuses le long des rameaux, de 1 à 5 cm (2/5 - 2 po) de longueur, limbe obové-spatulé, vert clair et quelque fois un peu rougeâtre, à bout arrondi ou légèrement découpé, en général terminé par une épine très souple (a); **fleurs** très petites (3 mm, 1/8 po de longueur), verdâtres, sans pétales; **sépales** étroits, bractéiformes; grappes (c) de 2 fleurs ou plus soulignées de plusieurs bractées (b) étroites le long de rameaux latéraux courts aux aisselles de petites feuilles (B); chaque fleur unisexuée, fleur femelle (produisant des graines) dotée de seulement un pistil (d) ou mâle (productrice de pollen) dotée seulement d'étamines (e); **graines** noires en forme de disque, environ 1,5 mm (1/16 po) de diamètre. Floraison de juin à septembre.

L'amarante fausse-blite se rencontre partout au sud de l'Ontario en bordure des routes, dans les terrains incultes, les jardins et certaines cultures sarclées, habituellement dans les sols à texture grossière ou sablonneuse.

Elle se distingue de l'amarante blanche par son port couché, ses bractées (b) étroites à peu près aussi longues que les sépales et par ses graines plus grosses. Elle diffère de l'amarante à racine rouge, de l'amarante hybride et de l'amarante de Powell par son port couché, ses fleurs axillaires en petites grappes sur des rameaux très courts (c) et ses graines plus grosses. Elle se différencie du pourpier potager par ses feuilles plus minces terminées par une soie (a), ses grappes de fleurs munies de bractées étroites (b) et sa nature relativement non charnue.

Figure 44 **Amarante fausse-blite** A. Portion de rameau couché B. Rameau court avec plusieurs grappes de fleurs

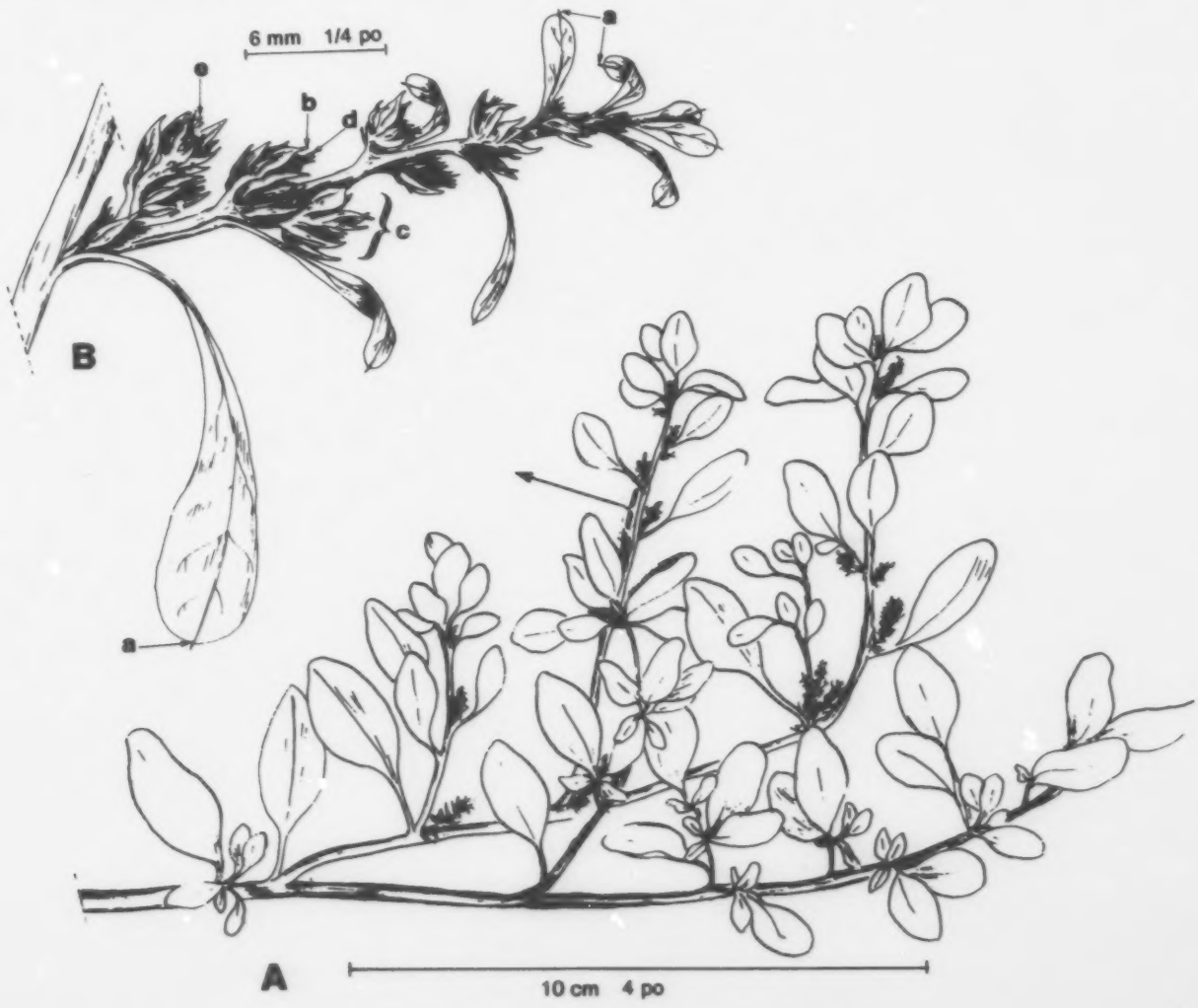

Amarante blanche, *Amaranthus albus* L., (fig. 45, pl. 36) [AMAAL, tumble pigweed, herbe roulante, amarante grecque, herbe-à-cochon, amarante de l'Ouest, amaranth, tumbling amaranth, tumbleweed, tumbling pigweed, white pigweed]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). Très semblable à l'amarante fausse-blite, mais à ramifications principales plus ou moins dressées, d'une hauteur pouvant atteindre 1 m (3 1/4 pi), elles-mêmes plus ou moins ramifiées et touffues, vert jaunâtre ou blanchâtre; jeunes **feuilles** pouvant atteindre 8 cm (3 1/4 po) de longueur, limbe arrondi ou obové-spatulé; **fleurs** très semblables à celles de l'amarante fausse-blite, mais les **bractées** (a) enserrant les sépales sont plus fermes, plus épineuses et plus longues (environ 6 mm, 1/4 po) et deux fois plus longues que les fleurs, lesquelles sont réunies en petites grappes le long des rameaux courts, à l'aisselle des feuilles (B), comme l'amarante fausse-blite; **graine** arrondie, aplatie, moins de 1 mm (1/25 po) de diamètre. Floraison en juillet et août.

L'amarante blanche se rencontre partout en Ontario, mais elle est plus commune dans la partie sud de la province, dans les champs cultivés, les terrains incultes, les jardins et en bordure des routes, habituellement dans les sols à texture grossière ou sablonneuse.

Elle se distingue de l'amarante fausse-blite par ses tiges dressées et blanchâtres, ses graines plus petites et ses grappes de fleurs munies de longues bractées à bout épineux (a), et elle diffère de l'amarante à racine rouge, de l'amarante hybride et de l'amarante de Powell par ses feuilles plus petites, ses fleurs en petites grappes (B) aux aisselles des feuilles le long des branches et par l'absence de grosses inflorescences terminales.

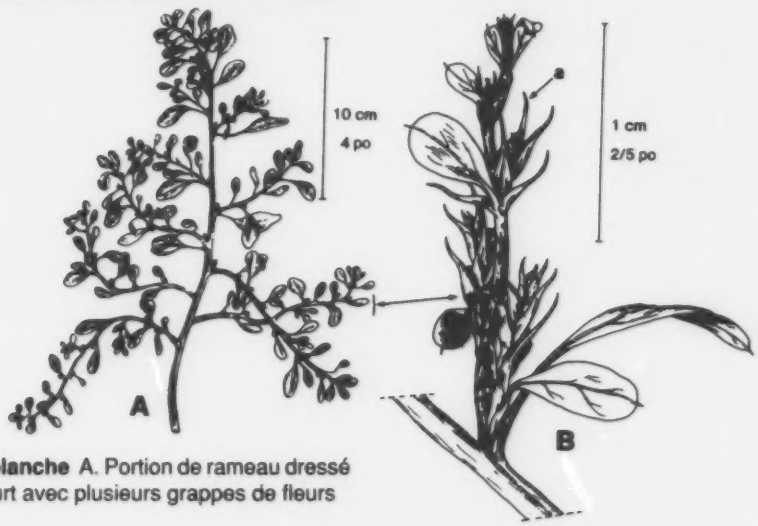

Figure 45 **Amarante blanche** A. Portion de rameau dressé B. Rameau axillaire court avec plusieurs grappes de fleurs

Amarante à racine rouge, *Amaranthus retroflexus* L., (fig. 46, pl. 37) [AMARE, redroot pigweed, amarante pied rouge,amarante épiée, amarante repliée, amarante réfléchie, green amaranth, pigweed, redroot, rough pigweed, tall pigweed]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, habituellement de 50 à 90 cm (20 - 36 po) de hauteur, mais pouvant aller de 10 cm à 4 m (4 po à 6,5 pi), simples ou ramifiées, partie inférieure épaisse et lisse, partie supérieure habituellement rêche à cause de la présence de poils courts et denses, verdâtres ou légèrement rougeâtres, mais habituellement rouges près des racines; **feuilles** alternes longuement pétiolées, ovées, présentant chez les jeunes plants une entaille peu profonde à la pointe, légèrement losangées chez les plantes adultes, dessus de la feuille vert mat, dessous vert plus clair, quelque peu velu et sillonné de nervures blanchâtres proéminentes; pour **inflorescence**, une panicule touffue, ramifiée et hirsute composée d'un épi terminal (a) épais et court et au-dessous, d'un nombre plus ou moins grand d'épis digités (b) pointant vers le haut (B) quand ils ne sont pas trop nombreux ou vers l'extérieur quand ils sont nombreux, ainsi que d'une multitude d'épis plus petits aux aisselles de certaines feuilles inférieures (c), chaque épi formé de nombreuses fleurs minuscules et de **bractées** (d) à pointe épineuse pouvant atteindre 8 mm (1/3 po) de longueur; chaque fleur unisexuée dotée soit de 1 pistil, soit de 5 étamines, jamais des deux (comme l'amarante fausse-blite, fig. 44 B, d et e); **graines** noires, luisantes, rondes, aplaties, à bord mince et étroit, d'environ 1 mm (1/25 po) de diamètre. Floraison en juillet et août.

L'amarante à racine rouge est une mauvaise herbe commune des champs cultivés, des jardins, des pâturages, des terrains incultes, des bords de routes et autres lieux où le sol a été perturbé partout en Ontario.

Elle se différencie de l'amarante blanche et de l'amarante fausse-blite par sa hauteur, son port dressé, ses feuilles plus grandes et plus larges et par ses fleurs nombreuses réunies en une panicule terminale épaisse ou insérées aux aisselles des feuilles inférieures. Elle diffère de l'amarante hybride par son inflorescence hirsute et rêche et se distingue de l'amarante de Powell par ses feuilles plutôt vert mat, la pilosité courte et dense de ses tiges supérieures, la panicule terminale épaisse, hirsute et rêche dont l'épi central (a) le plus élevé ne dépasse que légèrement les autres épis, et par deux caractéristiques qui ne sont visibles qu'à la loupe : les sépales sont plus larges dans les fleurs situées au-dessus du milieu de la plante et arrondis ou quelque peu aplatis lorsqu'elles sont au sommet; les fleurs mâles ont habituellement 5 étamines chacune.

Amarante hybride, *Amaranthus hybridus* L., (non illustrée) [AMACH, smooth pigweed, amarante verte, green amaranth, prince's feather, wild beet, *A. hypochondriacus* L.]. Plante d'aspect général rappelant l'amarante à racine rouge et l'amarante de Powell; on la différencie de l'amarante à racine rouge par ses poils moins abondants, son **inflorescence** beaucoup plus fine — chaque épi mesurant presque toujours moins de 1 cm (2/5 po) de large et étant beaucoup moins épineux du fait de ses bractées plus courtes (3 - 4 mm, 1/8 - 1/6 po) —, ses fleurs plus petites (2 mm, 1/12 po), son épi terminal et ses épis latéraux en général plus longs et pointés vers le haut. On distingue l'amarante hybride de l'amarante de Powell par ses épis plus fins et moins épineux.

L'amarante hybride se rencontre dans les jardins, les champs et les terrains incultes du sud de l'Ontario, surtout dans les comtés du sud-ouest.

On sait que l'hybridation se produit entre l'amarante à racine rouge, l'amarante de Powell et l'amarante hybride. Les plantes qui semblent intermédiaires ou qui ont un mélange des caractéristiques de l'une ou l'autre de ces espèces peuvent être hybrides entre elles.

Figure 46 **Amarante à racine rouge** A. Base d'une plante B. Sommité florifère

Amarante de Powell, *Amaranthus powellii* S. Wats., (fig. 47, pl. 38) [AMAPO, green pigweed, green amaranth, Powell's amaranth, Powell's pigweed]. Très semblable à l'amarante à racine rouge et à l'amarante hybride par le port, la grosseur et l'apparence générale. Les jeunes plants se différencient de ceux de l'amarante à racine rouge par leur couleur verte quelque peu lustrée ou légèrement vert rougeâtre, leurs tiges et leurs feuilles un peu moins velues. Comparativement à l'amarante à racine rouge, les plantes adultes d'amarante de Powell ont une **inflorescence** d'un vert vif, plus mince, et plus lâche et ses épis, digités et hérissés, (a) sont habituellement plus longs (4 - 12 cm, 2 - 5 po) et pointent en général vers le haut. L'épi terminal (b) est beaucoup plus long (10 - 25 cm, 4 - 10 po), plus étroit, faisant environ de 1 à 1,5 cm (2/5 - 3/5 po) d'épaisseur, et se tient dressé ou, fréquemment, retombe légèrement. Les fleurs et les bractées sont environ de la même longueur que celles de l'amarante à racine rouge, mais les fleurs mâles n'ont habituellement que 3 étamines, et les **sépales**, qui ressemblent à des glumes, sont plus larges au milieu ou juste sous le milieu, se terminant en pointe. Comparativement à l'amarante hybride, les plants adultes d'amarante de Powell ont des épis plus épais, plus épineux, et des fleurs plus grosses. Floraison de juillet à septembre.

L'amarante de Powell se rencontre partout dans le sud de l'Ontario, mais elle est plus abondante dans le sud-ouest; dans certaines zones, elle est sans doute plus importante que l'amarante à racine rouge.

Figure 47 **Amarante de Powell** A. Base de la plante B. Sommité florifère

FAMILLE DES PHYTOLACCACÉES — Phytolaque

Phytolaque d'Amérique, *Phytolacca americana* L., (fig. 48, pl. 39) [PHTAM, pokeweed, phytolaque commun, raisin d'Amérique, inkweed, pokeberry]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, habituellement de 1 à 2 m (3 - 6 1/2 pi) de hauteur mais pouvant atteindre 3 m (10 pi), lisses et glabres, rosâtres ou rouge vif, mourant chaque année; tiges issues d'une épaisse **racine pivotante** vivace, **très vénéneuse**, pouvant atteindre 10 à 15 cm (4 - 6 po) de diamètre; **feuilles** alternes, les plus basses assez grandes, jusqu'à 30 et même 50 cm (12 - 20 po) de longueur et environ 3 fois plus longues que larges, feuilles supérieures plus courtes et moins larges, à pétiole plus court; face supérieure des feuilles habituellement vert foncé, face inférieure vert plus pâle ou vert rosâtre, sillonnée de nervures rosâtres saillantes; **fleurs** blanc verdâtre ou rosâtre en grappes peu fournies au sommet de la tige et des rameaux principaux. Fleurs sans pétales, mais pourvues de 5 sépales (a) semblables à des pétales, de 5 à 30 étamines, mais habituellement seulement 10, et d'un anneau de 10 pistils au centre; à maturité, ceux-ci donnent une baie circulaire plate, juteuse, violacée où l'on distingue de 4 à 10 (habituellement 6) sections (b) renfermant chacune une grosse **graine** dure. Toutes les parties de la plante, et surtout les baies mûres, contiennent un jus rouge violacé foncé qui servait autrefois de teinture. Floraison de juin à octobre.

La phytolaque d'Amérique est une plante indigène que l'on trouve dans les prairies, les terrains incultes et à la lisière des bois dans la partie sud-ouest de l'Ontario; ailleurs dans la province elle persiste parfois à l'emplacement d'anciens potagers où elle avait été cultivée pour ses jeunes pousses feuillues que l'on peut consommer lorsqu'on les cuit comme il se doit, c'est-à-dire en jetant l'eau de cuisson trois fois. **La plante est vénéneuse pour le bétail.**

La texture douce, lisse et charnue des feuilles et des jeunes tiges ainsi que l'absence d'un ochréa à la base de chaque feuille permet de distinguer la phytolaque d'Amérique du chénopode blanc, des amarantes et des rumex avec lesquelles on peut la confondre. Les fruits pourpres plats, juteux, contenant de 4 à 10 graines, disposés en épi au sommet de tiges et de rameaux lisses la différencient des mûres et des framboises sauvages.

Figure 48 **Phytolaque d'Amérique**

FAMILLE DES PORTULACACÉES — Pourpier

Pourpier potager, *Portulaca oleracea* L., (fig. 49, pl. 40) [POROL, purslane, pourpier gras, pourpier commun, pourpier sauvage, portulaca, pursley, pusley, pussley, wild portulaca]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). Plante à port couché ou à croissance basse, à tiges rougeâtres grasses, à feuilles épaisses et à petites fleurs. Tiges et feuilles couchées sur le sol ou légèrement ascendantes, de 2 à 3 cm (1 po) de hauteur; **tiges** très charnues ou aqueuses, lisses, vert rougeâtre ou rouge violacé, dont les ramifications se ramifient à leur tour et forment souvent un tapis circulaire de 30 à 60 cm (1 - 2 pi) de diamètre ou plus; les **cotylédons** des plantules levant de terre font de 2 à 5 mm (1/12 - 1/5 po) de longueur, et sont au moins deux fois plus longs que larges (a), épais, charnus et vert rougeâtre et sont portés par un axe rouge vif; **feuilles** surtout alternes sauf les premières apparemment opposées, et celles situées vers l'extrémité des rameaux, qui sont groupées; toutes les feuilles sont plates mais épaisses et charnues, vert foncé ou vert rougeâtre, plus larges vers le sommet carré ou arrondi et plus étroites vers la base, complètement glabres; **fleurs** (b) petites, de 5 à 10 mm (1/5 - 2/5 po) de diamètre, aux aisselles des feuilles, des tiges ou vers l'extrémité des rameaux, s'ouvrant seulement les matins très ensoleillés, munies de 5 petits pétales jaune pâle qui tombent tôt, de 6 à 10 minuscules étamines jaunâtres et de 1 pistil; **capsules** (c) presque sphériques, environ 5 mm (1/5 po) de diamètre, s'ouvrant circulairement juste sous le milieu, la partie supérieure se détachant comme un couvercle; **graines** nombreuses, aplaties, arrondies ou un peu réniformes, noires et luisantes et d'environ 0,6 mm (1/40 po) de diamètre. Floraison de juillet à septembre.

Le pourpier potager est une des mauvaises herbes les plus communes dans les jardins partout en Ontario; on le rencontre aussi dans les cultures sarclées, les terrains incultes et en bordure des allées; comme il ne survit pas dans les endroits très ombragés, on le voit rarement dans les champs de céréales ou les prés de fauche et de pâture. Grâce à sa nature très charnue, le pourpier potager peut fleurir et fructifier plusieurs jours après avoir été sarclé ou déraciné. Bien qu'elle s'enracine rarement au niveau des tiges, la plante partiellement déracinée est capable de s'implanter de nouveau à partir d'un petit fragment de racine laissé au contact du sol.

On distingue le pourpier potager des autres plantes à port également couché par ses tiges rougeâtres, charnues, remplies d'un suc aqueux, ses feuilles charnues, épaisses, verdâtres et non dentées, ses petites fleurs aux pétales jaunes et ses discrètes petites capsules sphériques qui s'ouvrent circulairement pour libérer de nombreuses graines noires minuscules. L'amarante fausse-blite, qui est également une plante à port couché, a des tiges plus rudes, des feuilles minces, et de minuscules fleurs verdâtres en grappes légèrement épineuses aux aisselles des feuilles. Les euphorbes annuelles couchées ont des tiges et des feuilles plus minces, et toutes les parties contiennent un suc laiteux qu'on ne trouve jamais dans le pourpier potager.

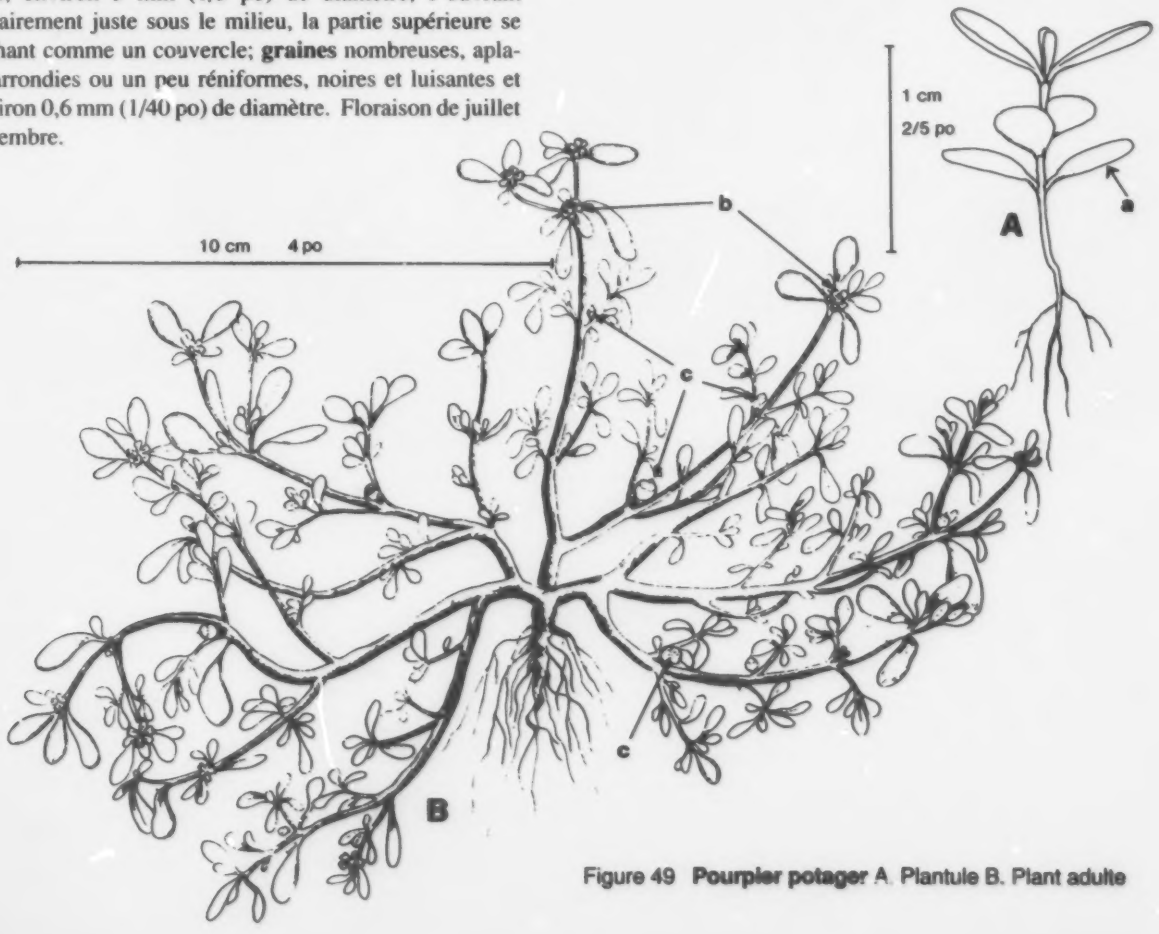

Figure 49 **Pourpier potager** A. Plantule B. Plant adulte

Mollugine verticillée, *Mollugo verticillata* L., (fig. 50) [MOLVE, carpetweed, mollugo verticillé, mollugo]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). Cette plante à port couché, parfois confondue avec le pourpier potager, se reconnaît à ses **tiges** vert jaunâtre, plus minces, ses verticilles de 3 à 8 **feuilles** (a) minces, plates, à chaque noeud (b), et ses grappes de 2 à 5 petites **fleurs** (c) vert pâle ou blanchâtres, à court pédoncule (5 - 15 mm, 1/5 - 3/5 po) aux aisselles de ces feuilles verticillées. Aux fleurs, munies en général de 3 étamines, succèdent de petites **capsules** (d) (3 mm, 1/8 po) de longueur qui se fendent longitudinalement, libérant des **graines** minuscules. Floraison de juin à août.

La mollugine verticillée se rencontre dans les sols humides sablonneux ou à texture grossière, dans les jardins, les cultures sarclées, les terrains incultes, le long des routes et des voies ferrées partout en Ontario, surtout dans le sud.

On la distingue des euphorbes à port couché, telle l'euphorbe couchée, par ses verticilles de feuilles et l'absence totale de suc laiteux.

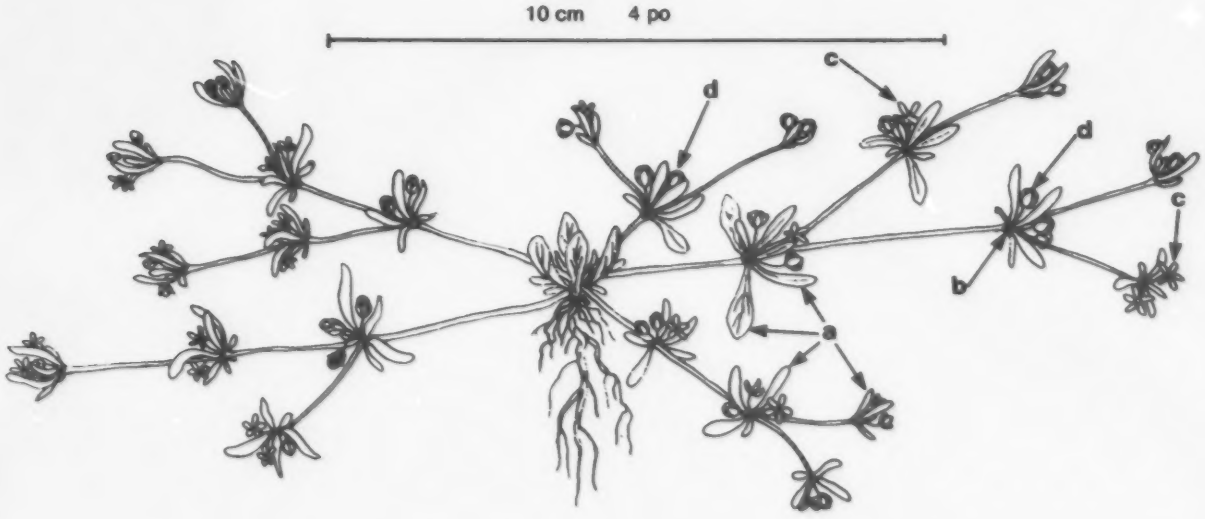

Figure 50 **Mollugine verticillée**

Spargoute des champs, *Spergula arvensis* L., (fig. 51) [SPRAR, corn spurry, spergule des champs, spargoute, herbe à Bolduc, spurrey]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** simples ou très ramifiées, de 10 à 50 cm (4 - 20 po) de hauteur, vert vif, finement velues et quelquefois un peu visqueuses; **feuilles** de 2 à 5 cm (4/5 - 2 po) de longueur, très étroites, de section plane ou un peu arrondie, disposées en rosette chez la plantule (B), et ressemblant à celles des graminées et, chez les plants adultes, en verticilles de 6 à 30 ou plus, à chaque noeud (a); **fleurs** petites (1 - 3 cm, 2/5 - 1 1/4 po) à court pédoncule, mais souvent très nombreuses dans le haut de la plante, munies de 5 sépales verts et de 5 pétales (b) blancs d'environ 3 mm (1/8 po) de longueur; petite **capsule** ovale surmontée en général de 10 étamines et de 5 styles; à maturité, la capsule (c), plus longue que les sépales, se divise en 5 quartiers et libère de nombreuses **graines** noires, rondes et aplaties, bordées d'une aile étroite claire ou blanche. Floraison de juin à octobre.

La spargoute des champs se rencontre partout en Ontario, mais elle est plus commune dans les sols sablonneux légers.

Elle se distingue des autres plantes de la famille des Caryophyllacées par ses feuilles verticillées. On la différencie des gaillets par son mode de végétation annuel, ses verticilles constitués en général de plus de 8 feuilles filiformes insérées sur des tiges rondes, et ses fleurs, un peu plus larges, dont la capsule contient de nombreuses petites graines. Elle se distingue des euphorbes à port couché par l'absence de suc laiteux. Elle diffère de la mollugine verticillée par son port dressé et ses fleurs portées à l'extrémité des rameaux et non aux aisselles des feuilles, et ses jeunes plants se reconnaissent parmi ceux de la soude roulante par leurs feuilles verticillées aux pointes tronquées et par l'absence de stries rougeâtres sur les tiges.

Figure 51 **Spargoute des champs** A. Plante entière B. Plantule (vue latérale) C. Plantule (vue d'en haut)

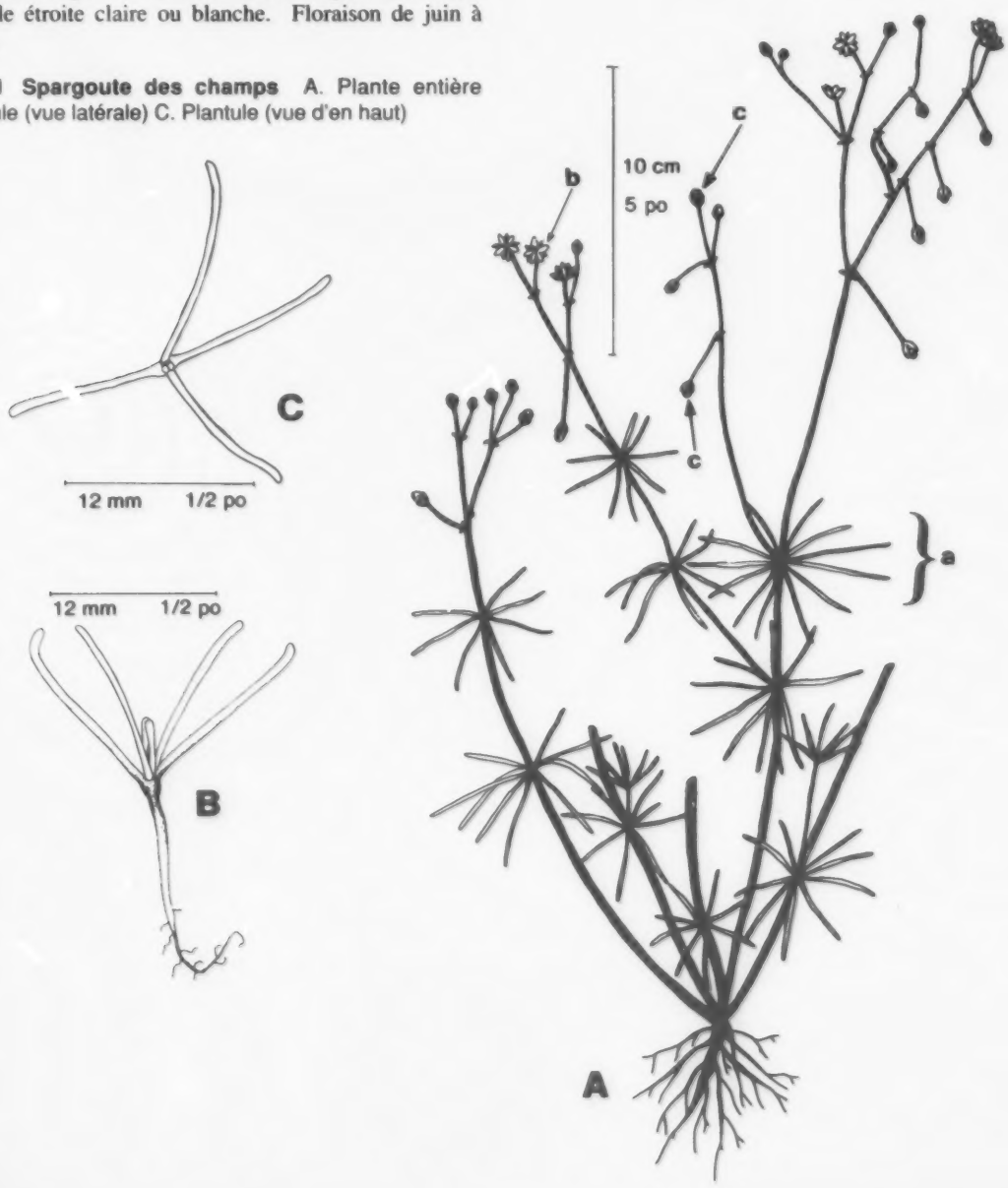

Stellaire moyenne, *Stellaria media* (L.) Vill., (fig. 52, pl. 41) [STEME, chickweed, céraiste, cresson, herbe à Bolduc, mouron des oiseaux, common chickweed]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver, se reproduisant par germination (graines) et par enracinement, au niveau des noeuds, de ses tiges feuillues horizontales (a). **Tiges** couchées, rampantes, ou presque dressées, vert vif, très ramifiées, de 5 à 50 cm (2 - 20 po) de longueur, souples, délicates, à noeuds renflés (b), glabres sauf pour une fine ligne longitudinale (environ 1 mm, 1/25 po de largeur) de fins poils blancs (c) d'un côté de chaque rameau, changeant de côté à chaque entrenoeud; tiges s'enracinant au niveau des noeuds qui touchent le sol, la plante s'étendant ainsi par taches denses et enchevêtrées; **feuilles** opposées, pétiolées près de la base, sessiles dans le haut des rameaux, à limbe ovale, à sommet pointu, glabres ou légèrement velues; **fleurs** petites, blanches (d), portées à l'extrémité des tiges et insérées dans les angles des rameaux (B); pétales blancs, plus courts que les sépales verts qui mesurent 3 - 4 mm (1/8 - 1/6) de long (e); pétales au nombre de 5, bilobés, donnant l'impression qu'il y a 10 minuscules pétales; **capsule** légèrement ovoïde, aussi longue ou un peu plus longue que les sépales, dont le sommet se fendille par 6 dents minuscules et libère des **graines** brun rougeâtre, légèrement sphériques, d'environ 1,2 mm (½ po) de diamètre. Elle peut commencer à fleurir tôt au printemps et fructifie tout au cours de la saison de croissance.

La stellaire moyenne se rencontre partout en Ontario dans les milieux et les sols les plus variés. C'est une des mauvaises herbes les plus communes dans les pelouses, mais elle se plaît aussi dans les jardins, les champs cultivés, les pâturages, les terrains incultes et même les forêts de feuillus.

Elle se distingue des plantes semblables par sa couleur vert vif, ses feuilles ovées pointues, l'unique ligne de fins poils blancs (c) courant le long des tiges et changeant de côté à chaque entrenoeud.

Figure 52 **Stellaire moyenne** A. Plante entière B. Section de tige portant avec une fleur solitaire insérée entre deux rameaux et montrant les fines lignes poilues qui les parcourent longitudinalement C. Plantule (vue d'en haut) D. Plantule (vue latérale) E. Jeune plant

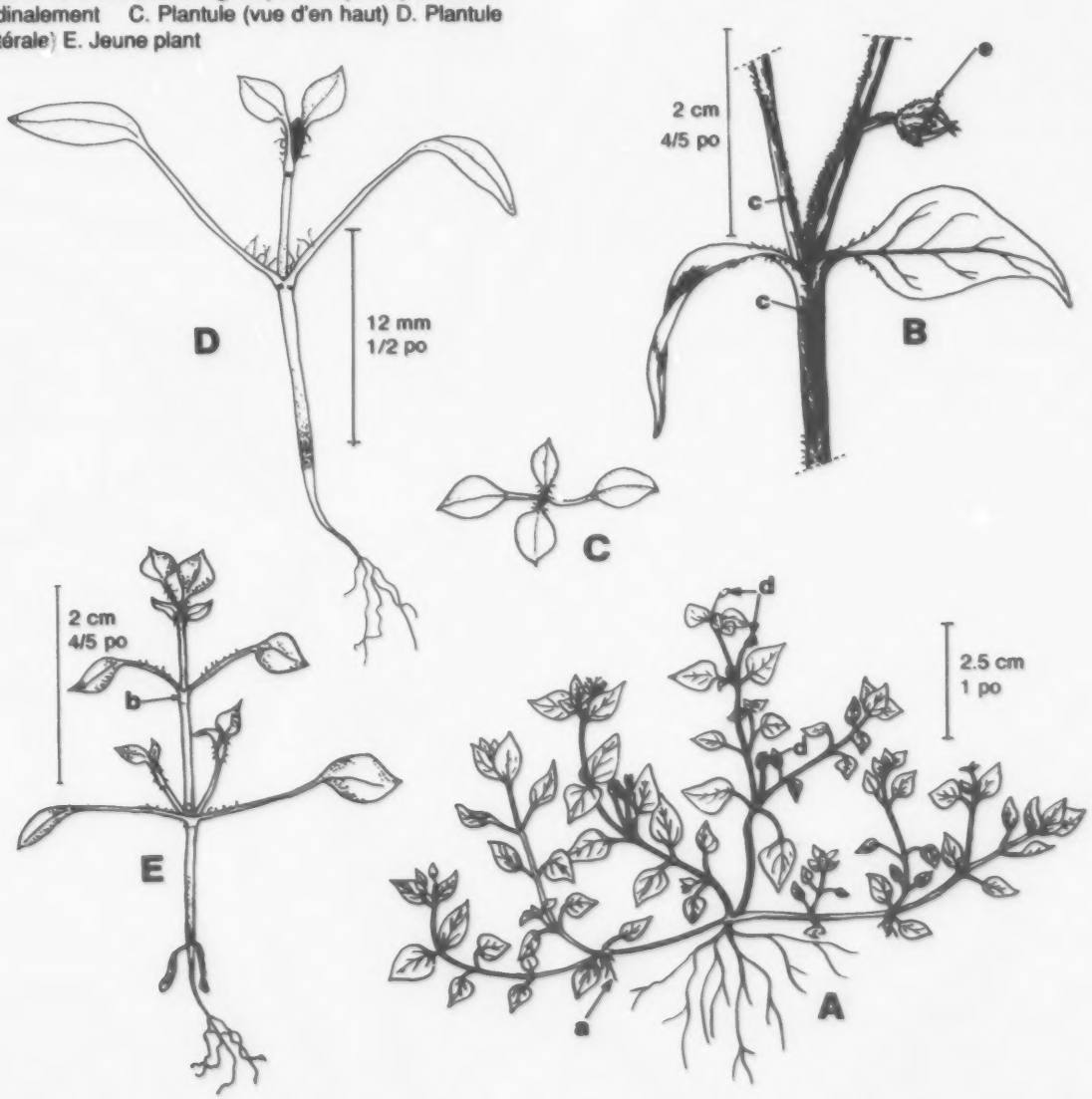

Stellaire à feuilles de graminées, *Stellaria graminea* L., (fig. 53) [STEGR, grass-leaved stitchwort, mouron des champs, stellaire des graminées, stellaire graminoïde, common stitchwort, narrow-leaved chickweed]. Plante vivace se reproduisant par germination (graines) et par enracinement des tiges horizontales (a) au niveau des noeuds. **Tiges** presque horizontales, pouvant atteindre 60 cm (24 po) de long, portant de nombreux rameaux étalés ou partiellement dressés, à section presque carrée aux coins anguleux, quelquefois garnies de poils rêches; **feuilles** opposées, linéaires comme celles des graminées, pouvant atteindre 5 cm (2 po) de longueur mais dépassant rarement 5 mm (1/5 po) de largeur, plus larges près de la base et se rétrécissant vers le sommet; **inflorescence** diffuse composée de pédicelles et de rameaux florifères longs et minces; feuilles de l'inflorescence (b) beaucoup plus petites que celles de la tige; 5 pétales blancs (c), d'environ 6 mm (1/4 po) de longueur, aussi longs que les sépales verts; capsules brun clair, à peu près de même longueur que les sépales et dont le dessus s'ouvre par 6 dents fines; **graines** brun-rouge foncé, arrondies ou presque réniformes, d'environ 1 mm (1/25 po) de diamètre. Floraison de juin à octobre.

La stellaire à feuilles de graminées se rencontre, de façon sporadique, partout en Ontario dans les pâturages, les prairies, les terrains incultes et le long des routes, plus rarement dans les champs cultivés, les jardins et les pelouses.

Elle se distingue de la stellaire moyenne par ses tiges carrées dépourvues de lignes de poils, ses feuilles très étroites, et son mode de végétation nettement vivace, et se différencie des gaillets par ses feuilles opposées, au nombre de deux seulement à chaque noeud, par ses fleurs dotés de 5 pétales entourant le pistil et par ses capsules contenant de nombreuses petites graines.

Céraiste des champs, *Cerastium arvense* L., (non illustré) [CERAR, field chickweed, mouron des champs à oreille de souris]. Plante vivace indigène ressemblant à la stellaire à feuilles de graminées, mais s'en distinguant par son port plus compact, ses **feuilles** étroites beaucoup moins espacées, l'émission fréquente de rameaux courts très feuillus près de la base du plant, ses **tiges** rondes et ses grosses **fleurs** blanches dont les pétales, qui mesurent de 10 à 20 mm (2/5 - 4/5 po) de longueur sont de 2 à 3 fois plus longs que les sépales.

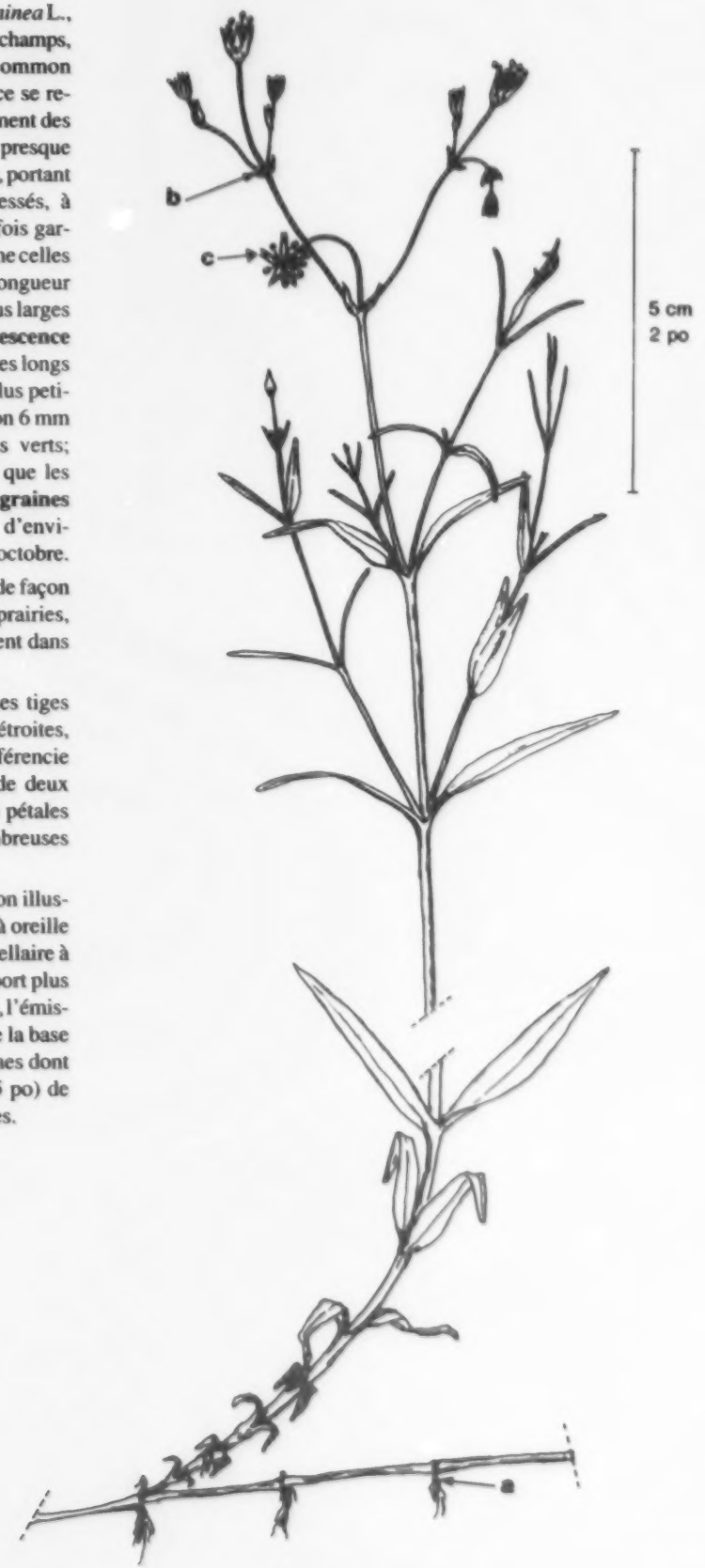

Figure 53 **Stellaire à feuilles de graminées**

Céraiste vulgaire, *Cerastium fontanum* **Baumg, ssp.** *triviale* **(Link) Jalas, (fig. 54, pl. 42) [CERVU, mouse-eared chickweed, céraiste commun, mouron à oreille de souris,** *Cerastium vulgatum* **L.].** Plante annuelle ou plus fréquemment vivace, se reproduisant par germination (graines) et par enracinement, au niveau des noeuds, de tiges horizontales qui forment des taches denses. **Tiges** presque couchées, pouvant atteindre 50 cm (2 pi) de longueur, portant de courts rameaux verticaux, ou, lorsque la plante pousse parmi des plantes plus grandes, portant des tiges dressées, garnies d'une pilosité dense, mais très fine et douce, souvent légèrement poisseuses, vert foncé, de section ronde et à noeuds renflés; **feuilles** opposées, sessiles, ovées (1 - 2 cm, 2/5 - 4/5 po de longueur) à extrémité pointue, couvertes de poils (a) pouvant atteindre 2 mm (1/12 po) de longueur, d'où le terme «à oreille de souris»; **fleurs** blanches, étalées ou en bouquets compacts portées par de longs rameaux et des pédicelles mesurant jusqu'à 12 mm (1/2 po); 5 sépales verts, velus, sensiblement aussi longs que les 5 pétales blancs, qui sont profondément découpés, soit de 4 à 6 mm (1/6 - 1/4 po) de longueur; **capsule** cylindrique (b) et droite ou légèrement courbée, de 8 à 10 mm (1/3 - 2/5 po) de longueur, de couleur claire ou paille, dont le dessus s'entrouve par 10 petites dents (c) et libère de nombreuses **graines** minuscules brun rougeâtre, rondes ou à quatre facettes, faisant environ 0,75 mm (1/30 po) de longueur. Floraison et fructification depuis la fin du printemps jusqu'aux premières gelées.

Figure 54 **Céraiste vulgaire** A. Plante entière B. Section d'une tige avec une paire de feuilles C. Extrémité d'un rameau fructifère portant 2 capsules

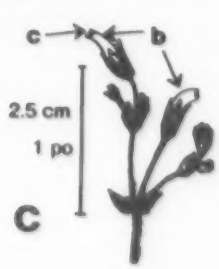

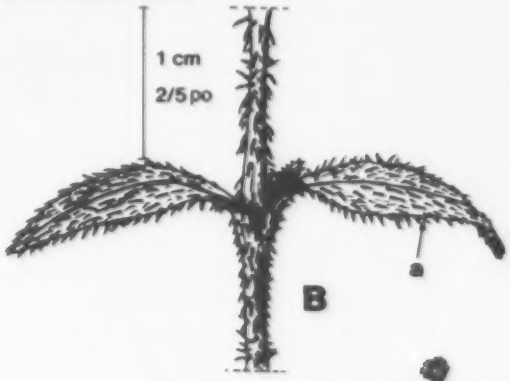

Le céraiste vulgaire est commun partout en Ontario et se rencontre dans presque tous les milieux : jardins, pelouses, champs, pâturages, prairies, creux de terrains humides, affleurements rocheux, zones sablonneuses sèches et bois humides. C'est une des mauvaises herbes des pelouses les plus communes et les plus tenaces; elle est parfois assez touffue pour devenir gênante dans les jardins et dans les champs.

Elle se distingue des autres céraistes, de la stellaire à feuilles de graminées et de la sabline à feuilles de serpolet par ses tiges nettement velues, ses feuilles sessiles garnies de longs poils (a) sur les deux faces, et par ses capsules cylindriques de couleur claire.

Sabline à feuilles de serpolet, *Arenaria serphyllifolia* **L., (fig. 55, pl. 43) [ARISE, thyme-leaved sandwort, sabline à feuilles de thym, sandwort].** Plante annuelle ou plus fréquemment annuelle d'hiver, se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, habituellement très ramifiées dès la base, de 5 à 25 cm (2 - 10 po) de hauteur, la présence de nombreux poils très courts courbés vers l'intérieur ou presque couchés les rendant un peu rêches au toucher et leur donnant une couleur vert bleuâtre; **feuilles** petites, opposées, sessiles, légèrement rêches et velues, ovées, à extrémité pointue, de 4 à 8 mm (1/6 - 1/3 po) de longueur et habituellement plus courtes que la longueur de tige comprise entre deux paires successives de feuilles; **fleurs** très petites, de 2 à 3 mm (1/12 - 1/8 po) de longueur, verdâtres (les minuscules pétales blancs sont imperceptibles à l'oeil nu), portées par des pédoncules très minces pouvant atteindre 10 mm (2/5 po) de longueur dans les inflorescences ramifiées; **capsule** ovoïde, faisant environ 3 mm (1/8 po) de longueur, dont le dessus s'ouvre et libère de nombreuses **graines** extrêmement fines (0,5 mm, 1/50 po de diamètre). Floraison de la fin du printemps à la fin de l'été, mais à l'automne les fleurs sont sèches, flétries et ont pratiquement disparu, lorsque les plantules minuscules lèvent.

La sabline à feuilles de serpolet se rencontre partout en Ontario dans les sols sablonneux et secs. Elle est plus commune dans le seigle et le blé d'hiver où elle est avantagée par son mode de végétation puisqu'elle germe à l'automne; mais on la trouve aussi dans les cultures semées au printemps, les jardins, les vergers, les zones caillouteuses, les plages sablonneuses et le long des routes.

Elle se distingue par sa couleur vert bleuâtre, ses feuilles très petites, ses tiges un peu rêches et ses minuscules fleurs verdâtres.

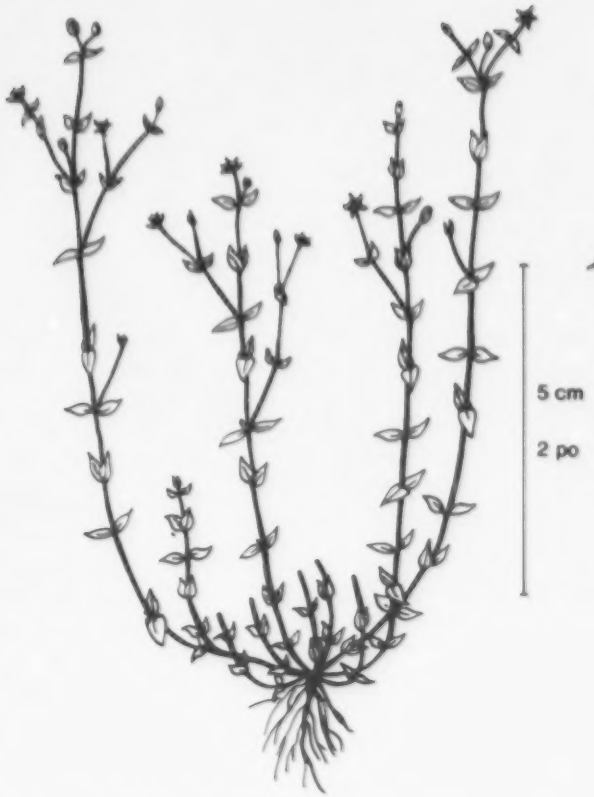

Figure 55 **Sabline à feuilles de serpolet**

Nielle, *Agrostemma githago* L., (fig. 56) [AGOGI, purple cockle, nielle des blés, nielle des champs, corn cockle]. Plante annuelle ou quelquefois bisannuelle, se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, faisant de 30 à 120 cm (1 - 4 pi) de hauteur, velues, aux noeuds renflés; **feuilles** opposées, sessiles, linéaires ou lancéolées, mesurant de 5 à 13 cm (2 - 5 po) de longueur, étroites et soyeuses-velues; **fleurs** grosses, voyantes, portées par de longs pédoncules, pourpres ou rouge violacé, à 5 sépales verts soudés sur 1/3 ou 1/2 de leur longueur et formant un calice tubulaire (a) de 12 à 18 mm (1/2 - 3/4 po) de longueur; les lobes du calice (extrémités des sépales) (b) de 2 à 4 cm (4/5 - 1 1/2 po) de longueur, se prolongeant par des pointes longues et étroites entre les pétales qu'ils dépassent nettement (c); 5 pétales, larges, étalés, pourpres ou rouge violacé, tachetés de noir; à mesure que la **capsule** se développe à l'intérieur du tube du calice, les 10 nervures longitudinales vertes et velues de ce dernier deviennent plus proéminentes; à maturité, la capsule, qui est lisse, glabre et brun orangé, s'ouvre par le dessus par 4 ou habituellement 5 dents; **graines** noir violacé, arrondies-angulaires, d'environ 3 mm (1/8 po) de diamètre et recouvertes d'innombrables bosses minuscules. Floraison de juin à septembre.

La nielle était une mauvaise herbe très commune dans le sud de l'Ontario à l'époque où les instruments aratoires étaient tirés par des chevaux, mais les nouvelles techniques agricoles l'ont presque fait disparaître. Cependant, on la trouve encore de façon sporadique dans les champs cultivés, en particulier dans les céréales d'automne, telles que le blé et le seigle dans le centre et l'ouest du sud de l'Ontario. Bien que

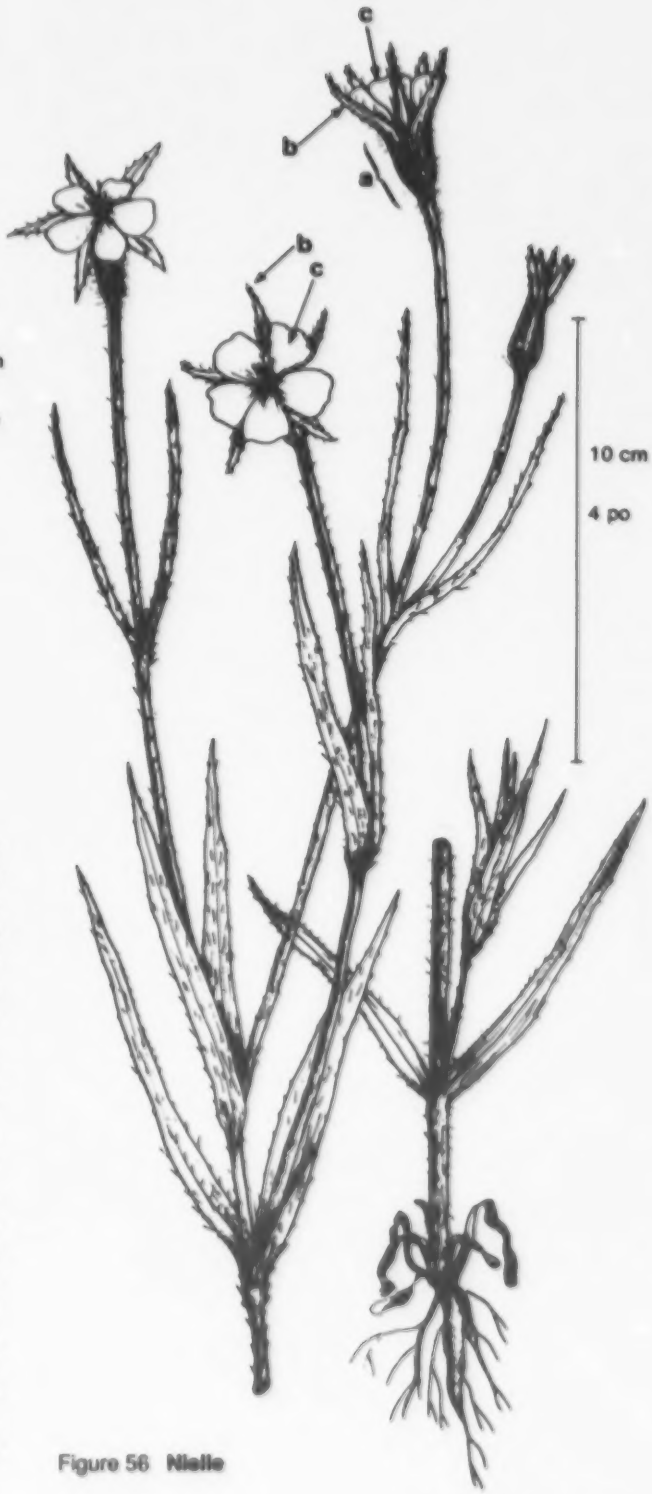

Figure 56 **Nielle**

rare, elle est importante car **ses graines sont vénéneuses pour le bétail et la volaille**; elle doit donc être éliminée des céréales de provende.

On la reconnaît à ses tiges soyeuses et velues, ses feuilles opposées, longues et étroites, ses grandes fleurs violettes et ses larges graines noir violacé.

Lychnide blanche, *Silene alba* (Mill.) E.H.L. Krause, (fig. 57, pl. 44) [MELAL, white cockle, compagnon blanc, oeillet de Dieu, floquet, evening lychnis, white campion, *Lychnis alba* Mill]. Plante bisannuelle ou vivant quelques années, se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 30 à 120 cm (1 - 4 pi) de hauteur, rondes, à noeuds renflés, velues mais non visqueuses, habituellement quelques-unes issues du collet grossier ramifié d'une racine pivotante charnue simple (B). **Plantules** vert jaunâtre pâle; toutes les **feuilles** opposées, les quelques premières paires apparaissant en général en rosette, ou sur une tige allongée (comme en A) lorsque la plante est partiellement ombragée par d'autres plantes; les deux faces des feuilles portent des poils doux, les poils étant plus longs sur les bords du pétiole; bords du limbe un peu ondulés (b) ou crispés; feuilles médianes et supérieures sessiles, entières (non dentées), velues, de 2,5 à 10 cm (1 - 4 po) de longueur, lancéolées ou elliptiques, mais s'effilant en pointe; **fleurs** blanches, larges et voyantes, unisexuées, toutes les fleurs d'un même plant dotées de 5 sépales soudés, et de 5 pétales profondément lobés et soit mâles (avec 10 étamines mais sans pistil), soit femelles (avec 1 pistil et 5 styles (c) fins, mais sans étamines); 5 sépales soudés formant un calice tubulaire terminé par 5 lobes courts; calice cylindrique chez les fleurs mâles, habituellement vert violacé et portant 10 nervures longitudinales distinctes; calice, de couleur verte, d'abord étroitement ovoïde chez les fleurs femelles (d) puis devenant ovoïde-large ou presque sphérique à mesure que la capsule se développe à l'intérieur; portant 5 nervures (e) longitudinales très saillantes alignées avec les pointes des 5 lobes (f) et en général 3 nervures (g) moins prononcées entre les paires de nervures saillantes pour un total de 20 nervures; **capsule** dure, de 10 à 15 mm (2/5 - 3/5 po) de longueur, lisse et glabre, demeurant habituellement entourée par le tube du calice et s'ouvrant au sommet par 10 courtes dents (h), pour libérer de nombreuses **graines** réniformes, petites (1,2 mm, 1/20 po de diamètre), orangé grisâtre, légèrement rugueuses. Floraison et fructification durant tout l'été.

La lychnide blanche est commune en bordure des routes, dans les pâturages, les terrains incultes, les jardins et parfois les champs cultivés partout dans le sud de l'Ontario mais elle est plus rare dans le nord et le nord-ouest.

Elle se distingue de la nielle par ses feuilles plus larges et ses fleurs blanches ou rosâtres dont le calice a des lobes courts. Elle se différencie de la saponaire des vaches, de la saponaire officinale et du silène enflé par ses feuilles et ses tiges velues; contrairement au silène noctiflore, elle n'est relativement pas poisseuse, elle est bisannuelle ou vit quelques années, ses fleurs sont unisexuées, ses capsules ont 5 styles (c) et s'ouvrent par 10 dents (h), et le tube de son calice possède des lobes courts (f) et des nervures (g) faiblement ramifiées.

Figure 57 **Lychnide blanche** A. Plantule avec 3 paires de vraies feuilles B. Base d'une plante de 2 ans en fleurs. C. Tige florifère d'une plante portant des fleurs femelles D. Capsule à 10 dents

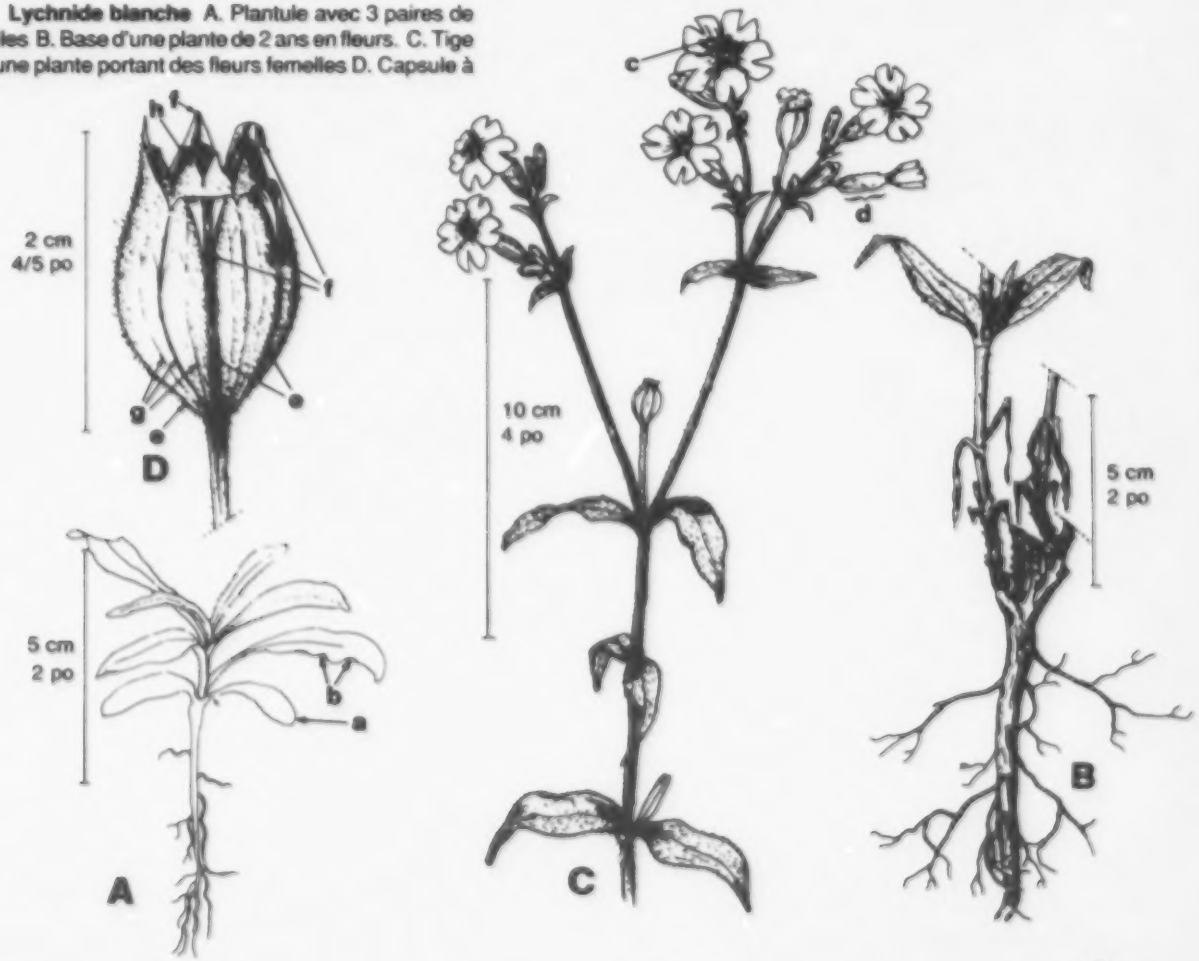

Silène noctiflore, *Silene noctiflora* L., (fig. 58, pl. 45),[MELNO, night-flowering catchfly, silène de nuit, attrape-mouche, sticky cockle]. Plante annuelle, ou quelquefois annuelle d'hiver, se reproduisant seulement par germination (graines). Apparence générale très semblable à celle de la lychnide blanche; **plantules** presque identiques (fig. 57 A), mais légèrement velues et poisseuses; **tiges** florifères mesurant de 20 cm à 1 m (8 - 40 po) de hauteur, dressées, souvent très ramifiées dans le haut, mais toujours simples (A) au niveau du sol parce qu'elles sont issues d'une graine chaque année; les restants des cotylédons (a) souvent encore visibles; racine pivotante effilée à fines ramifications; **feuilles** opposées, se rétrécissant aux deux bouts, les feuilles inférieures étant plus larges vers le sommet (A), les feuilles médianes et supérieures étant plus larges près de la tige (B); feuilles et rameaux supérieurs de la tige densément couverts de poils visqueux; **fleurs** voyantes, s'ouvrant habituellement dans la soirée et restant parfois ouvertes toute la journée suivante; sépales vert clair, soudés en un calice tubulaire (b) traversé par 5 nervures saillantes (c) se prolongeant jusqu'à l'extrémité de chacune des 5 dents effilées (d) et par 5 nervures moins saillantes (e) mais nettement ramifiées; pétales blancs, crème ou rosâtres, s'évasant vers l'extérieur en un cercle de 1 à 3 cm (2/5 - 1 1/4 po) de diamètre, chaque pétale profondément lobé (f); fleurs bisexuées, à 10 étamines et à 1 pistil bien que, rarement, quelques-unes puissent être unisexuées; pistil à 3 longs styles, se transformant en **capsule** ovoïde qui s'ouvre habituellement par 6 dents (g) et disperse de nombreuses petites **graines** (0,8 - 1 mm, 1/30 - 1/25 po), réniformes, rugueuses et orangé grisâtre. Floraison de juin à août.

Le silène noctiflore affectionne les mêmes lieux que la lychnide blanche, mais elle est plus commune dans les champs cultivés et plus largement répandue dans le nord de l'Ontario.

Il se reconnaît à l'abondante pilosité poisseuse qui recouvre le calice, les feuilles et la partie supérieure des tiges, à son calice portant 10 nervures longitudinales nettement ramifiées qui deviennent bien visibles à mesure que la capsule se développe (c, e) et 5 longues dents effilées (d), à sa capsule s'ouvrant en général par 6 dents (g), et à sa croissance de type annuel ou annuel d'hiver.

Figure 58 **Silène noctiflore** A. Base d'une plante annuelle B. Tige florifère C. Capsule à 6 dents

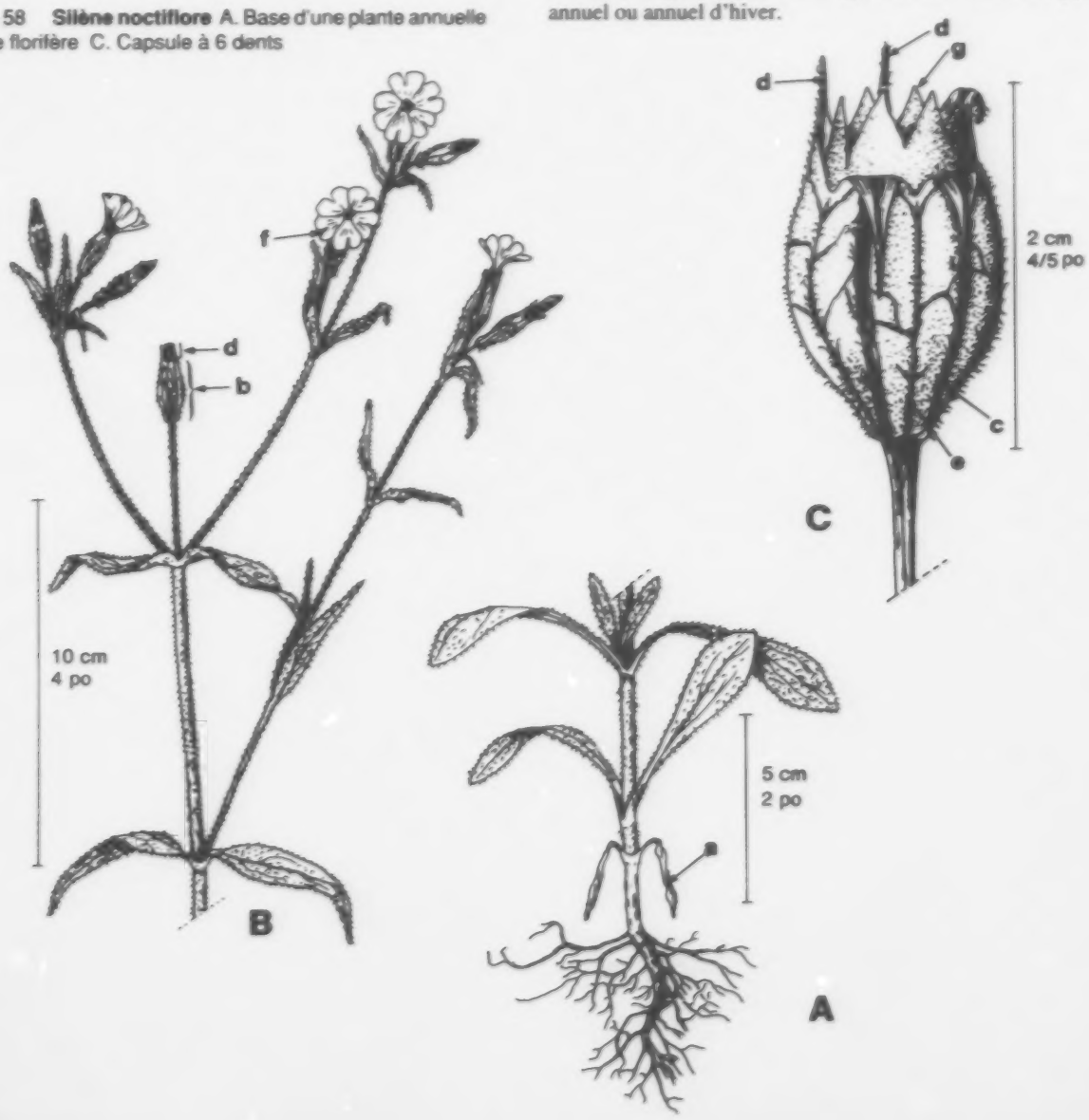

Silène enflé, *Silene vulgaris* (Moench) Garcke, (fig. 59, pl. 46) [SILVU, bladder campion, silène gonflé, pétards, cow bell, rattleweed, *Silene cucubalus* Wibel, *Silene latifolia* (Mill.) Britten Rendle]. Plante vivace se reproduisant par germination et par enracinement de courts rameaux souterrains issus du collet et de fragments de collet découpés par les machines agricoles. **Racine pivotante** blanchâtre résistante, portant de nombreuses racines secondaires filiformes qui pénètrent profondément et s'étendent loin, très persistante (peu affectée par le sarclage); **tiges** de 30 à 60 cm (1 - 2 pi) de hauteur, dressées ou étalées, lisses, vert pâle ou blanchâtres, glaucescentes (couvertes d'un enduit cireux), habituellement renflées aux noeuds; **feuilles** opposées, étroitement ovales, effilées, vert foncé ou blanchâtres, glaucescentes, à bord non denté, mais parfois ondulé ou flexueux, apparaissant denté; **fleurs** en grappes ramifiées; sépales soudés en un calice vésiculeux (en forme de vessie) (a), vert pâle ou rosâtre, portant des nervures vert foncé ou pourpres et se terminant par 5 dents très courtes; 5 pétales, profondément lobés, blancs ou rosâtres, d'environ 1,5 cm (3/5 po) de largeur lorsqu'ils sont ouverts, qui se recroquevillent et fanent tôt après la fécondation; **capsule** presque sphérique, de 1 cm (1/5 po) ou moins de longueur, logée dans le calice vésiculeux, lâche et papyracé; **graines** grisâtres, réniformes, de 1,5 mm (1/16 po) de diamètre d'un côté à l'autre, rugueuses et couvertes de minuscules bosses verruqueuses. Floraison de la mi-juin jusqu'en septembre.

On trouve le silène enflé partout en Ontario dans les sols à texture moyenne ou grossière et bien drainés. Il est commun dans les pâturages, les terrains incultes, les bois dégagés, les jardins, les pelouses, les haies et en bordure des routes, mais il est plutôt rare dans les champs régulièrement cultivés.

On le reconnaît à la texture lisse, glabre et glaucescente de toutes ses parties et à son calice vésiculeux, lisse et papyracé qui contient une petite capsule.

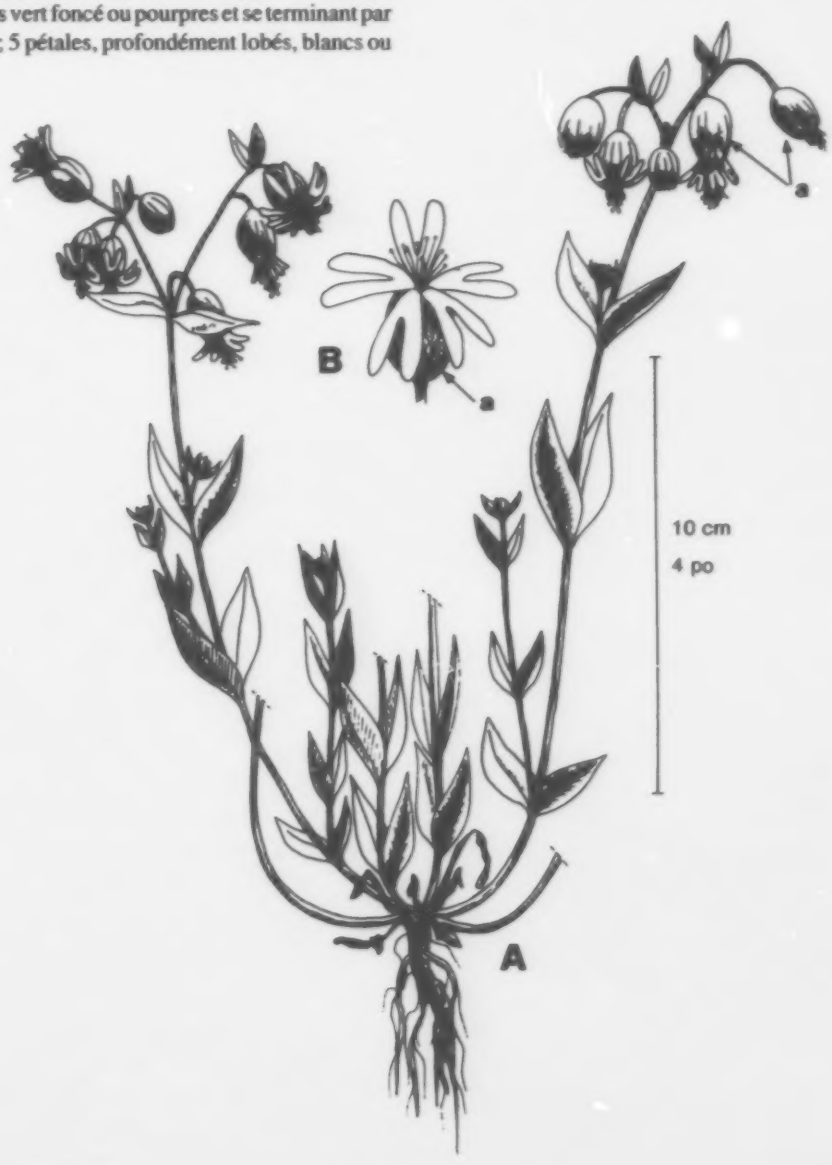

Figure 59 **Silène enflé** A. Plante entière B. Fleur

Silène bisannuel, *Silene csesei* Baumg., (non illustré) [SILCS, biennial campion, silène de Cserei]. Plante presque identique au silène enflé, la plus grande différence résidant dans le fait qu'elle est bisannuelle et non vivace. Elle forme une rosette de feuilles la première année, puis elle fleurit, fructifie et meurt la seconde année. En outre, comparativement au silène enflé, le silène bisannuel possède en général des **feuilles** légèrement plus grandes et plus épaisses, un **calice** plus petit et une **capsule** ovée qui, à la maturité dépasse légèrement du calice. Il n'est pas commun en Ontario et se rencontre seulement en quelques endroits le long des voies ferrées.

Saponaire officinale, *Saponaria officinalis* L., (fig. 60) [SAWOF, bouncingbet, savonière, herbe à savon, soapwort]. Plante vivace se reproduisant par germination et par des tiges souterraines stolonifères, se développant souvent en taches denses. Parties souterraines très résistantes et presque ligneuses. **Tiges** de 30 à 120 cm (1 - 4 pi) de hauteur, lisses, très feuillues; **feuilles** opposées, ovées ou elliptiques, arrondies ou rétrécies aux 2 bouts, l'envers portant de 3 à 5 nervures longitudinales saillantes; **fleurs** éclatantes, voyantes, blanches ou rosâtres, groupées en une épaisse inflorescence à courts rameaux; sépales soudés en un calice tubulaire portant de nombreuses (habituellement 20) nervures longitudinales fines et se terminant par 5 dents (a) très courtes; 5 pétales ou pétales très nombreux dans le cas des fleurs «doubles», habituellement parfumées; **capsules** cylindriques, logées dans le calice; **graines** noir mat, réniformes-arrondies, 1,5 mm (1/16 po) de diamètre, et rugueuses. Floraison du milieu de l'été jusque tard en automne.

La saponaire officinale est commune partout dans le sud de l'Ontario en bordure des routes, dans les terrains incultes et sur les décombres, mais on ne la trouve que rarement dans les champs et les pâturages. Les graines et les feuilles de la saponaire officinale contiennent de la saponine (produit chimique naturel ayant la propriété du savon) qui peut être **vénéneuse pour le bétail**. En effet, les colons s'en servaient comme succédané du savon, médiocre mais efficace.

Elle se reconnaît aux taches denses qu'elle forme, à ses tiges lisses, à ses feuilles opposées, à son inflorescence touffue et à la forme tubulaire de son calice cylindrique, lisse, à nombreuses nervures.

Figure 60 Saponaire officinale

Saponaire des vaches, *Saponaria vaccaria* L., (fig. 61) [VAAPY, cow cockle, vaccaire, China cockle, cow-herb, *Vaccaria pyramidata* Med., *V. segetalis* (Neck.) Garcle, *V. vulgaris* Host]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** de 10 à 60 cm (4 - 24 po) de hauteur, dressées, habituellement très ramifiées dans le haut, lisses, à noeuds renflés; **feuilles** opposées, de 5 à 10 cm (2 - 4 po) de longueur, sessiles, se rétrécissant en un bout pointu, s'arrondissant à la base, parfois embrassantes (entourant la tige), épaisses et de texture un peu charnue, très lisses; **fleurs** voyantes dans une inflorescence très ramifiée; sépales soudés en un calice anguleux portant 5 nervures saillantes (a); 5 pétales roses, de 10 à 20 mm (2/5 - 4/5 po) de diamètre en position étalée; **capsule** en forme de flacon, logée dans le calice à 5 angles nettement marqués, s'ouvrant par 4, 5 ou 6 dents; **graines** pourpre-noir, presque sphériques, de 2 à 2,5 mm (1/12 - 1/10 po) de diamètre. Floraison de la mi-juillet à septembre; à ce moment la plante est mûre, jaune mat et elle est très cassante; le vent la casse et la fait rouler sur le sol où elle disperse ses graines.

La saponaire des vaches se rencontre dans des lieux dispersés, partout en Ontario, le plus souvent le long des voies ferrées, dans les terrains incultes et au voisinage des minoteries; ces dernières années, elle a été signalée de plus en plus fréquemment dans les champs cultivés. Comme celles de la saponaire officinale, les graines et les feuilles de la saponaire des vaches contiennent de la saponine (composé chimique ayant la propriété du savon) et sont jugées **potentiellement toxiques pour le bétail**.

La saponaire des vaches se différencie des autres membres de la famille des Caryophylacées par son type de croissance annuel, la base de ses feuilles arrondie ou embrassant partiellement les tiges, ses pétales rose vif et son calice à 5 angles nettement marqués (a).

Figure 61 **Saponaire des vaches**

Renoncule scélérate, *Ranunculus sceleratus* L., (fig. 62), [RANSC, celery-leaved buttercup, herbe sardonique, cursed crowfoot]. Plante annuelle, ou vivant quelques années, se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 5 à 60 cm (2 - 24 po) de hauteur, robustes, creuses, lisses, ramifiées dans le haut, souvent un peu charnues; **feuilles** basilaires et feuilles caulinaires inférieures succulentes, longuement pétiolées, de contour légèrement réniforme, nettement trilobées ou presque tripartites (a), les segments eux-mêmes lobés ou divisés, ou bordés de dents arrondies; feuilles supérieures beaucoup plus petites, en général soit simples (b), soit découpées en trois segments oblongs-linéaires dont les divisions sont entières ou à peine dentées; **fleurs** (B) nombreuses, mais portées solitairement sur de longs pédoncules (c) à l'extrémité des rameaux, l'ensemble de l'inflorescence étant soit arrondi, soit allongé; sépales (d), de 2 à 5 mm (1/12 - 1/5 po) de longueur, garnis de poils souples; pétales (e) jaune pâle, de 1 à 5 mm (1/25 - 1/5 po) de longueur; étamines (f) nombreuses en cercle autour de la masse des pistils minuscules (g); **graines** (akènes) (h) très petites, de 0,8 à 1,4 mm (1/30 - 1/20 po) de longueur, mais très nombreuses et serrées en une grappe cylindrique courte (C). Floraison de mai à septembre.

La renoncule scélérate se rencontre dans le sud et l'ouest de l'Ontario dans les marécages, les fossés, les vasières, les pâturages, les champs, les bords de chemins, de lacs et d'étangs.

On la reconnaît à ses feuilles inférieures trilobées, longuement pétiolées et à dents arrondies, ressemblant aux feuilles de céleri, à ses petites fleurs jaunes, et à ses longues grappes de graines.

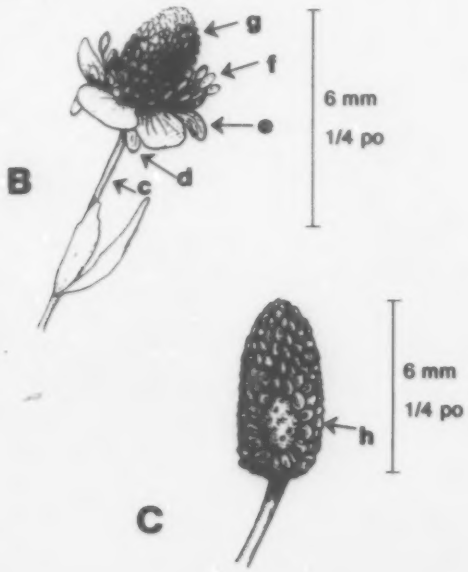

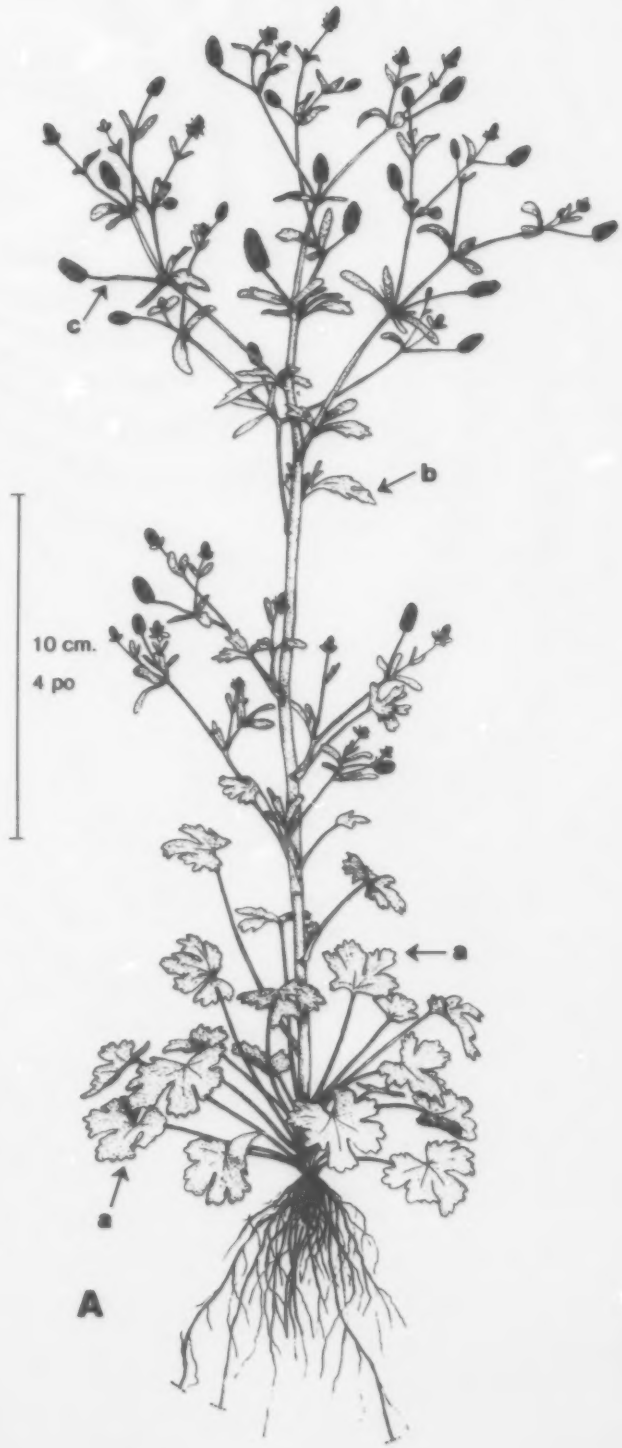

Figure 62 **Renoncule scélérate** A. Plante entière B. Fleur à nombreux étamines et pistils C. Épi contenant de nombreuses graines

Renoncule âcre, *Ranunculus acris* L., (fig. 63, pl. 47, à droite) [RANAC, tall buttercup, bouton-d'or, field buttercup, meadow buttercup, tall crowfoot, tall field buttercup]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). Une ou plusieurs **tiges**, issues d'une souche épaisse portant de nombreuses **racines** fasciculées, longues et résistantes; tiges dressées, de 30 à 100 cm (12 - 40 po) de hauteur, ramifiées dans la partie supérieure, entièrement velues; **feuilles** basilaires et feuilles caulinaires alternes, garnies de poils doux, très profondément lobées et dentées; feuilles basilaires et inférieures longuement pétiolées (a), limbe profondément divisé en 5 lobes principaux (b) (lobes disposés comme les doigts de la main), chacun irrégulièrement découpé ou bordé de grosses dents (c); feuilles médianes de même forme mais presque sessiles; feuilles supérieures de plus en plus petites, à limbe moins échancré et à lobes moins nombreux; base (d) de chaque pétiole aplatie et embrassant partiellement la tige à chaque noeud; **fleurs** jaune vif, environ de 2 à 3 cm (4/5 - 1 1/5 po) de diamètre, longuement pédonculées et groupées en une inflorescence très ramifiée; 5 sépales, verts, petits; 5 pétales; nombreuses étamines entourent plusieurs pistils minuscules; après la chute des pétales, l'épi de graines (e) est presque sphérique, chaque **graine** mesurant environ 3 mm (1/8 po) de longueur, aplatie, au contour ovoïde, surmontée d'un bec court. Floraison et fructification de la fin mai jusqu'à l'automne.

La renoncule âcre est une des mauvaises herbes les plus communes dans les pâturages, les prairies et le long des chemins partout en Ontario. Elle s'adapte aux milieux les plus divers : prairies basses et humides, bois luxuriants, sol ingrat des carrières de gravillon et remblais des voies ferrées. Il existe de nombreuses espèces de renoncules indigènes et exotiques, mais seule la renoncule âcre est très importante comme mauvaise herbe. **La renoncule âcre contient un suc amer et âcre qui déclenche de violentes douleurs et de l'inflammation chez le bétail qui la broute.** En temps normal, les animaux l'évitent, mais lorsqu'il n'y a pas grand chose à manger, ils peuvent en consommer et en souffrir gravement.

On la reconnaît à son port dressé, à ses feuilles inférieures et médianes de même aspect, dont le limbe est profondément lobé, mais pas complètement divisé en sections dotées de pétioles distincts.

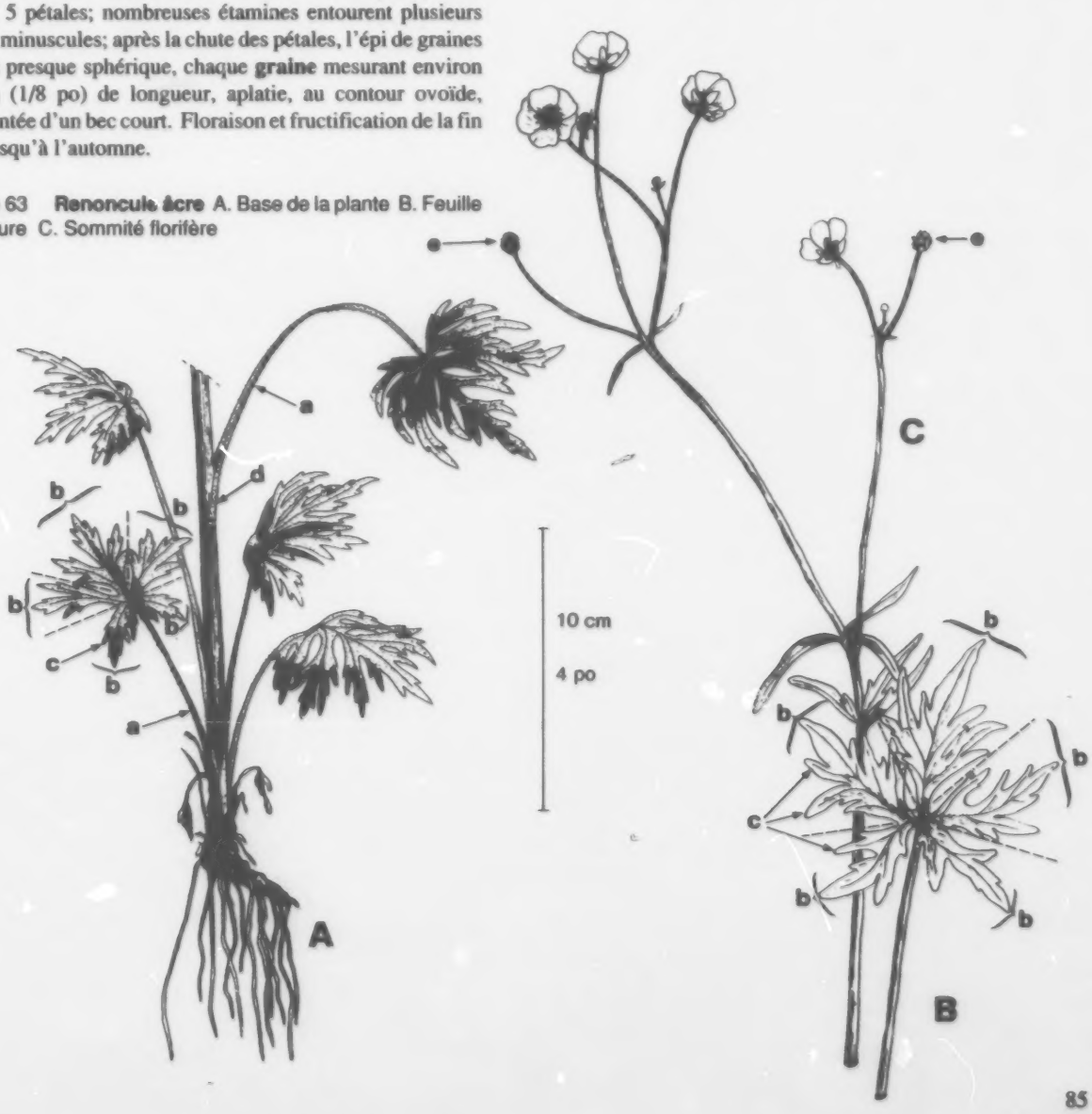

Figure 63 **Renoncule âcre** A. Base de la plante B. Feuille inférieure C. Sommité florifère

Renoncule rampante, *Ranunculus repens* L., (fig. 64, pl. 47 à gauche) [RANRE, creeping buttercup, petite douve, pied-de-poule]. Plante vivace se reproduisant par germination (graines), et par enracinement, au niveau des noeuds (a), de tiges horizontales (stolons). **Tiges** couchées, ou parfois presque dressées, de 20 à 30 cm (8 - 12 po) de hauteur, glabres, peu velues ou très velues; **feuilles** alternes, souvent groupées, la plupart longuement pétiolées; limbe tripartit, le segment médian doté d'un court pétiole (b) (pétiolule), chaque segment lui-même lobé et denté; **fleurs** et épi de graines (c) semblables à ceux de la renoncule âcre. Floraison d'avril à juillet.

La renoncule rampante se rencontre dans des lieux dispersés de l'Ontario, les mêmes milieux que la renoncule âcre, mais elle est beaucoup moins commune. Elle pousse particulièrement bien dans les sols humides ou mal drainés et s'avère difficile à déloger des pelouses bien arrosées. Tout comme la renoncule âcre, cette espèce contient un suc amer et âcre **capable de gravement empoisonner** le bétail.

Elle se distingue de la renoncule âcre par ses tiges couchées qui s'enracinent à chaque noeud (a) et par son limbe tripartit dont le segment central ou terminal possède son propre pétiolule (b).

Figure 64 **Renoncule rampante**

FAMILLE DES BERBÉRIDACÉES — Épine-vinette

Épine-vinette commune, *Berberis vulgaris* L., (fig. 65, pl. 48) [BEBVU, common barberry, vinettier, épine-vinette, berbéris vulgaire]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines); arbuste buissonnant de 1 à 3 m (3 - 10 pi) de hauteur; **tiges** dressées; branches grises ou gris jaunâtre dont presque chaque noeud est hérissé de courtes et minces **épines** acérées, trifurquées (a) (occasionnellement simples ou non ramifiées); **feuilles** groupées sur de courts éperons latéraux le long des branches principales, mais nettement alternes sur les jeunes branches s'allongeant rapidement; limbe plus large dans la deuxième moitié, s'effilant vers la base, à nervures réticulées saillantes sur la face inférieure vert grisâtre, nombreuses dents (b) proéminentes acérées, ou épineuses; **fleurs** jaune vif, réunies en grappes allongées retombantes, issues de l'aisselle des feuilles, dans le haut des branches (pl. 48B); chaque fleur, petite, possède 6 sépales jaunes, 6 pétales jaunes, 6 étamines et 1 pistil; **baies** écarlates (pl. 48A), elliptiques, d'environ 1 cm (2/5 po) de longueur et contenant de 1 à 3 graines, rarement plus. Floraison en mai et juin; les sépales et les pétales jaunes tombent très tôt après la floraison, mais les baies écarlates restent parfois accrochées tout l'hiver.

L'épine-vinette commune a été introduite comme arbuste ornemental, mais elle pousse maintenant à l'état sauvage le long des clôtures, des berges, des chemins, à la lisière des bois et sur les terrains incultes dans tout le sud de l'Ontario.

On la distingue des autres arbustes par ses groupes de feuilles dentées-hérissées, ses petites fleurs jaunes en longues grappes tombantes, ses épines trifurquées et ses baies rouges. Cette plante est très nuisible parce que ses **feuilles sont l'hôte intermédiaire du champignon qui cause la rouille de la tige chez l'avoine, l'orge, le seigle et le blé;** après avoir hiverné sur les feuilles de l'épine-vinette commune, le champignon se propage, tôt dans la saison, aux céréales avoisinantes. La destruction de cet arbuste est essentielle à la protection des cultures de céréales contre le champignon de la rouille de la tige.

Pour des informations supplémentaires, voir la fiche technique nº 92-002 du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, *L'épine-vinette et le nerprun commun : hôtes intermédiaires de la rouille de la tige et de la rouille couronnée*, AGDEX 110/632.

Épine-vinette du Japon, *Berberis thunbergii* DC., (non illustrée) [Japanese barberry, épine-vinette]. Plante ornementale commune, qui n'abrite pas en général le champignon de la rouille de la tige. Elle se distingue de l'épine-vinette commune par l'absence de dents hérissées sur ses **feuilles**, les **épines** (de ses tiges) habituellement simples et non trifurquées, ses **fleurs** et ses **baies** solitaires ou en petites grappes axillaires de seulement 2 ou 3. Cependant, l'épine-vinette commune et l'épine-vinette du Japon donnent parfois des hybrides qui sont souvent l'hôte du champignon de la rouille de la tige, tout comme l'épine-vinette commune.

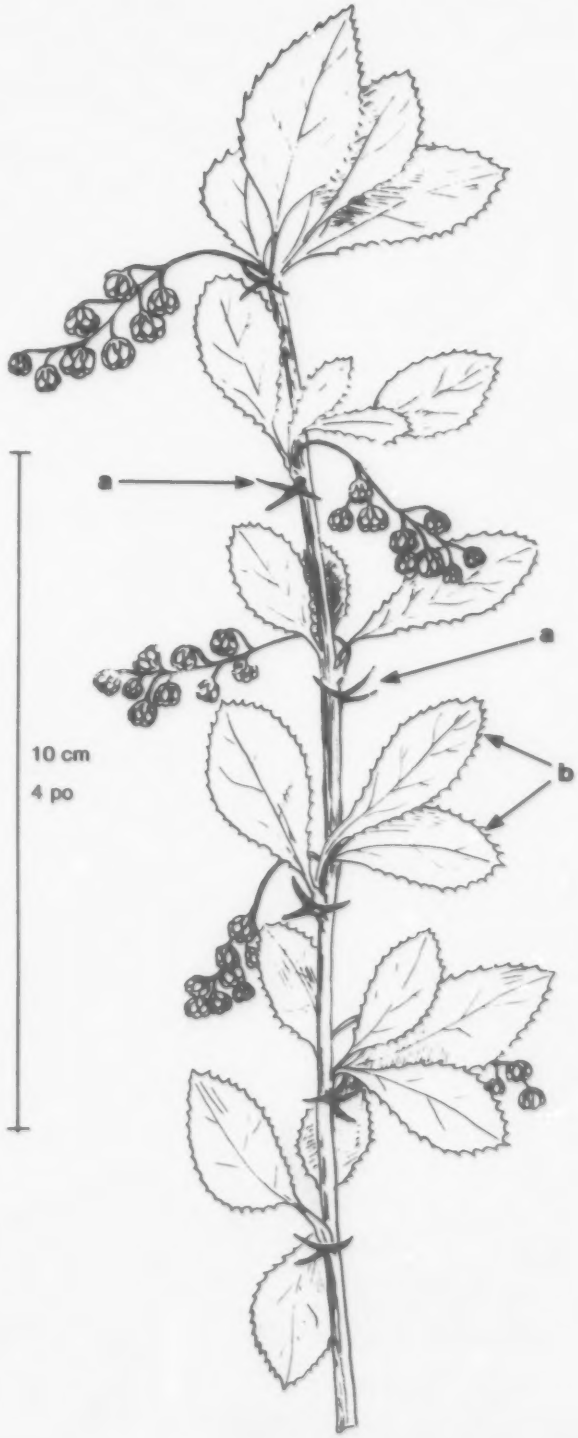

Figure 65 **Épine-vinette commune**

Grande chélidoine, *Chelidonium majus* L., (fig. 66) [CHQMA, greater celandine, grande éclaire, chélidoine, herbe aux verrues, celandine, lesser celandine]. Plante bisannuelle, ou vivant parfois quelques années, se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** pouvant atteindre 80 cm (32 po) de hauteur, contenant un suc orangé, velues dans le bas, mais glabres dans le haut, charnues, plutôt cassantes; chez les plantes de première année, **feuilles** basilaires, vertes ou vert bleuâtre, lisses, habituellement divisées en 5 ou 7 segments à dents arrondies ou à lobes grossiers; chez les plantes de deuxième année, feuilles caulinaires alternes, de même forme mais habituellement plus petites; les feuilles contiennent un suc jaune orange visqueux; **fleurs** jaune vif, habituellement groupées en fausses ombelles portées par de courts rameaux; 2 sépales; 4 pétales d'environ 2 cm (4/5 po) de diamètre; étamines nombreuses et 1 pistil mince; **capsules** de 2,5 à 5 cm (1 - 2 po) de longueur et s'ouvrant des deux côtés, du bas vers le haut. La floraison peut commencer à la fin avril et continuer durant tout l'été et l'automne.

La grande chélidoine se rencontre dans des lieux dispersés au sud de l'Ontario. Elle est parfois une mauvaise herbe commune des sols humides aux abords de fermes, dans les terrains incultes, en bordure des routes et à la lisière des bois.

Elle se reconnaît facilement à son suc couleur safran, ses feuilles lisses, divisées, dont les divisions sont grossièrement lobées et à ses fleurs jaunes aux étamines nombreuses.

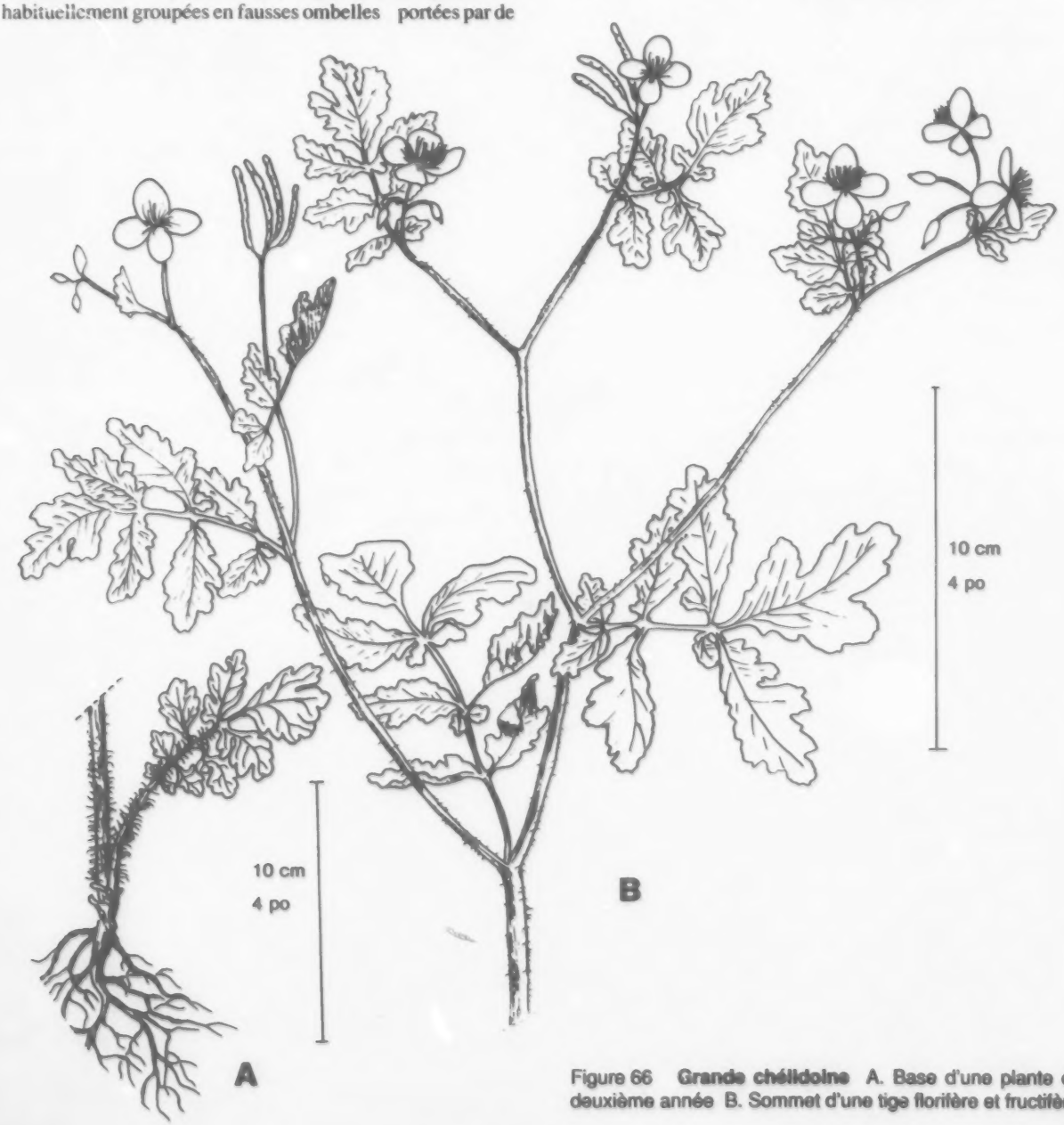

Figure 66 **Grande chélidoine** A. Base d'une plante de deuxième année B. Sommet d'une tige florifère et fructifère

Fumeterre officinale, *Fumaria officinalis* L., (fig. 67), [FUMOF, fumitory, fumeterre]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tige** de 20 à 80 cm (8 - 32 po) de longueur, glabre, souvent très ramifiée, ramifications lâches; **feuilles** bleu-vert laciniées (finement divisées), les derniers segments étant plats et mesurant seulement de 1 à 2 mm (1/25 - 1/12 po) de largeur; pour **inflorescence**, de nombreuses petites fleurs en grappe compacte, de 1 à 7,5 cm (2/5 - 3 1/4 po) de longueur; corolle tubulaire (b), de 3 à 8 mm (1/8 - 1/3 po) de longueur, couleur chair ou pourpre, pourpre foncé au sommet, munie d'un seul éperon basal arrondi (c); **fruit** (d) de 1,5 à 2,5 mm (1/16 - 1/10 po) de longueur, lenticulaire large ou presque sphérique, présentant une très petite dépression au sommet et contenant une seule **graine.** Floraison de mai à août.

La fumeterre officinale a été introduite d'Europe et se rencontre occasionnellement dans tout l'Ontario, sur les terres cultivées ou incultes.

On la reconnaît à ses feuilles laciniées vert-bleu, à ses fleurs couleur chair ou pourpre, à ses siliques (capsules) presque sphériques contenant une seule graine et au fait que toutes ses parties sont glabres et glaucescentes. Fraîchement arrachées de terre, les racines ont une odeur ammoniaquée âcre.

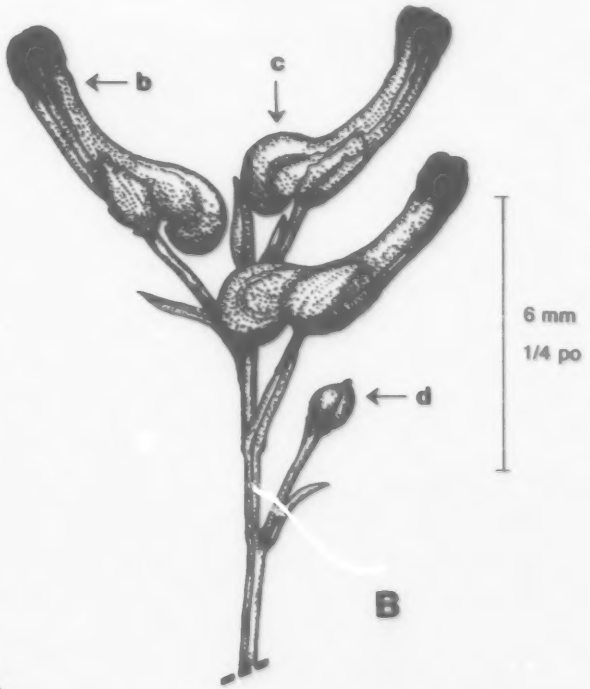

Figure 67 **Fumeterre officinale** A. Plante entière B. Portion d'inflorescence montrant 3 fleurs et 1 capsule en début de développement

Radis sauvage, *Raphanus raphanistrum* L., (fig. 68) [RAPRA, wild radish, ravenelle, radis-rouge, rave sauvage, jointed charlock, jointed radish, jointed wild radish]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** glabres ou garnies de poils hérissés courts, issues d'une **racine pivotante** (a) trapue et s'élevant à 20 ou même 80 cm (8 - 32 po) de hauteur; **feuilles** inférieures obovées-oblongues, de 5 à 20 cm (2 - 8 po) de longueur, pinnatiséquées (b) en nombreux segments oblongs (de 5 à 15); segments voisins du pétiole très petits, les autres progressivement plus grands; feuilles supérieures (c) réduites; **pétales** (d) en général blancs, veinés de violet, ou parfois jaunes ou rouge violacé, de 10 à 20 mm (2/5 - 4/5 po) de longueur; **siliques** (capsules) presque cylindriques lorsqu'elles sont fraîches, mais à mesure qu'elles dessèchent, plusieurs côtes longitudinales apparaissent et compriment fortement l'intervalle entre les graines, donnant aux siliques l'aspect d'un chapelet de 1 à 10 grains; la portion qui contient les graines (e) fait de 2 à 4 cm (4/5 - 1 1/2 po) de longueur et de 3 à 6 mm (1/8 - 1/4 po) d'épaisseur et se termine par un bec (f) de 1 à 3 cm (2/5 - 1 1/4 po) de longueur, ne renfermant pas de graines. Floraison de juin à octobre.

Le radis sauvage se rencontre dans des lieux dispersés du sud et de l'est de l'Ontario, dans les champs, les terrains incultes et le long des chemins.

On le reconnaît à ses feuilles inférieures profondément découpées, ses pétales en général blanc fortement veinés de violet, et ses siliques caractéristiques (e) en «chapelet» à long bec dépourvu de graines (f).

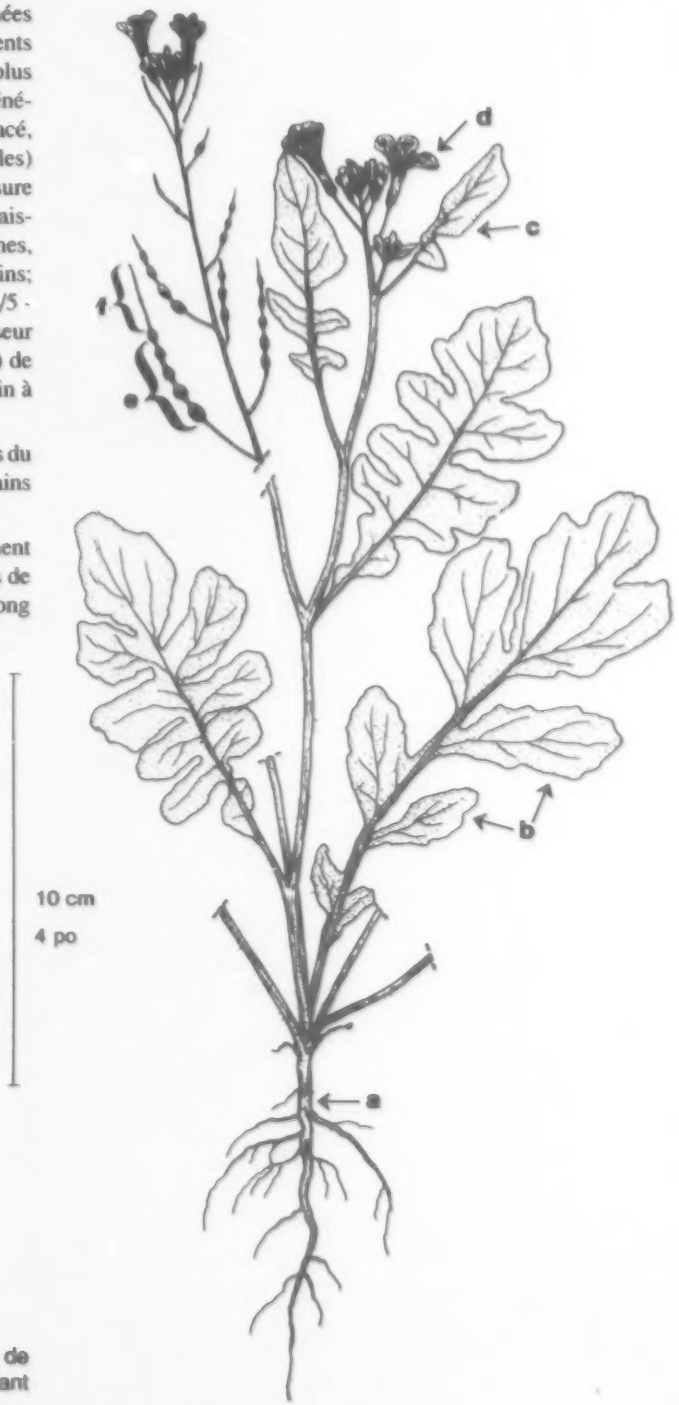

Figure 68 **Radis sauvage** Partie inférieure d'un pied de radis sauvage en fleurs, et partie de l'inflorescence montrant les siliques en développement

Moutarde des champs, *Sinapis arvensis* L., (fig. 69, pl. 49) [SINAR, wild mustard, moutarde sauvage, sénevé, jotte, ravonée jaune, snôve, moutarde d'été, charlock, common mustard, field mustard, herrick, kale, mustard, yellow mustard, *Brassica kaber* (DC.) L.C. Wheeler var. *pinnatifida* (Stokes) L.C. Wheeler]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, verdâtres, parfois violacées, de 20 à 90 cm (8 - 36 po) de hauteur, se ramifiant dans le haut, couvertes de poils hérissés près de la base, mais légèrement velues ou glabres dans le haut; **plantules** à larges cotylédons réniformes (a); **feuilles** caulinaires alternes, légèrement velues; chez la plantule, feuilles inférieures longuement pétiolées, et soit non découpées en lobes (D), soit profondément lobées (b) à la base du limbe; feuilles supérieures sessiles, grossièrement dentées, mais habituellement non divisées; **fleurs** jaune citron, réunies en petites grappes qui s'allongent au fur et à mesure que les siliques se développent, faisant environ 1,5 cm (3/5 po) de diamètre et constituées de 4 petits sépales, de 4 pétales plus grands disposés en croix (le nom de la famille Crucifères vient de «crucifix» ou «croix»), de 4 longues étamines et de 2 courtes (6 au total) et de 1 pistil mince; pédoncules minces et courts (3 - 5 mm, 1/8 - 1/5 po de longueur), devenant plus épais sans toutefois s'allonger à mesure que les siliques se développent, atteignant quelquefois l'épaisseur des siliques; **siliques** (capsules) de 3 à 5 cm (1 1/4 - 2 po) de longueur, parfois couvertes de poils hérissés, mais habituellement glabres, portant souvent des nervures longitudinales; siliques dressées et appliquées contre la tige ou étalées, chacune se terminant par un bec aplati (c) dont la base contient 1 ou plus rarement 2 graines (d) et comportant une section principale (e) à plusieurs graines qui sont libérées quand les deux côtés ou valves s'entrouvrent à la base ou tombent au sol; **graines** sphériques de 1,5 mm (1/16 po) de diamètre, noires ou violacées. La floraison peut commencer dès la fin de mai et se poursuivre tout l'été.

La moutarde des champs se rencontre partout en Ontario, surtout dans les champs cultivés et les jardins, mais parfois le long des clôtures et des routes et dans les terrains incultes.

Elle se distingue des autres «moutardes» par ses larges cotylédons (a) un peu réniformes dont le sommet arrondi est profondément échancré, ses tiges velues, ses feuilles inférieures pétiolées, parfois lobées parfois non, ses feuilles supérieures sessiles et seulement dentées (b), ses grosses fleurs et sa silique à court pédicelle épais et à bec aplati (c) mesurant le tiers de la longueur totale de la silique, et contenant en général une ou deux graines supplémentaires.

La moutarde des champs se différencie de la barbarée vulgaire par son mode de végétation annuel, ses tiges velues, ses fleurs jaune citron n'apparaissant pas en général avant la fin de mai, et ses siliques à court pédicelle épais, terminées par un long bec plat contenant 1 ou 2 graines.

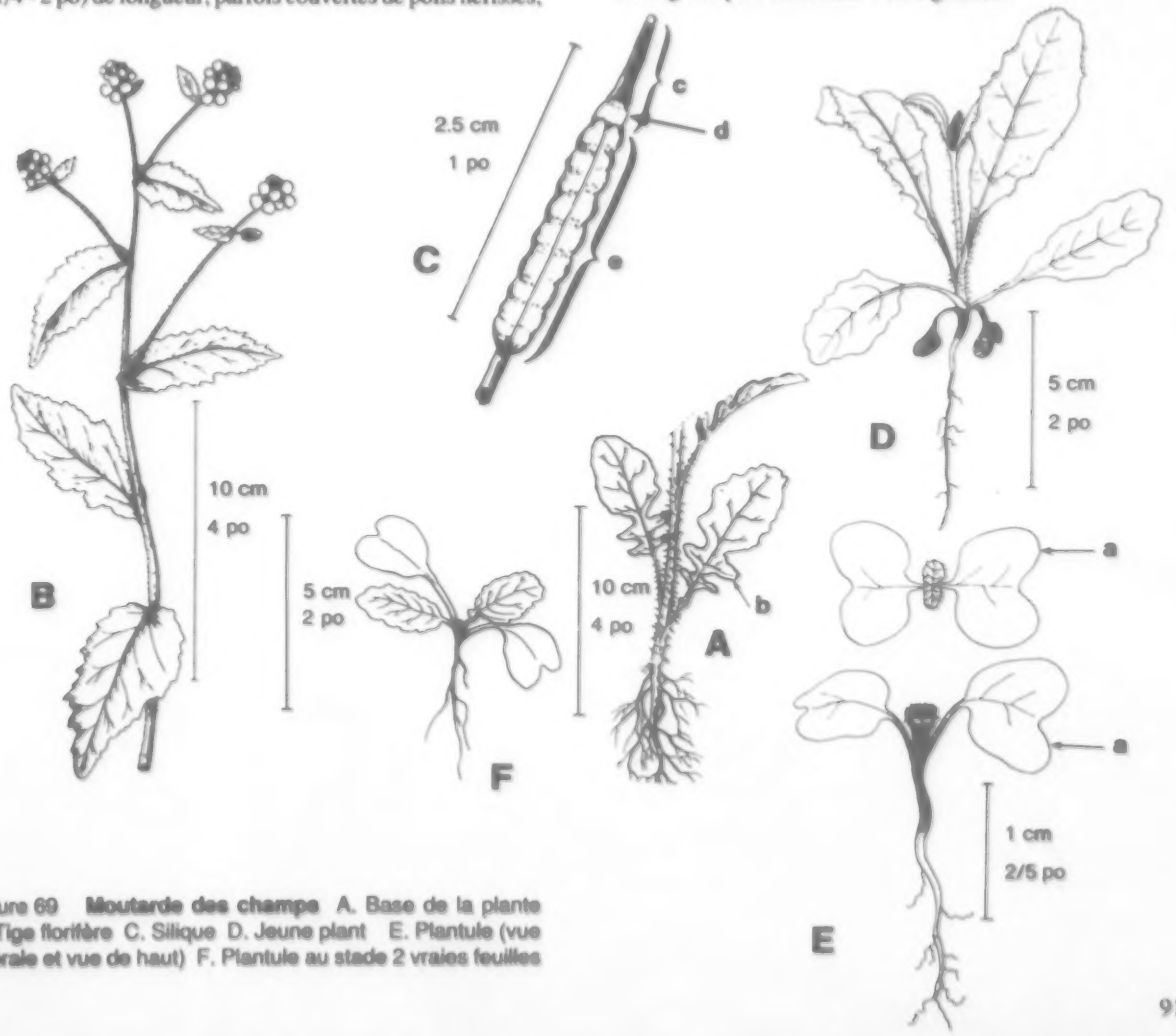

Figure 69 **Moutarde des champs** A. Base de la plante B. Tige florifère C. Silique D. Jeune plant E. Plantule (vue latérale et vue de haut) F. Plantule au stade 2 vraies feuilles

Moutarde de l'Inde, *Brassica juncea* (L.) Czern., (non illustrée) [BRSJU, Indian mustard, moutarde joncée]. Très semblable à la moutarde des champs, mais glabre ou seulement légèrement velue; **fleurs** d'un jaune plus pâle, **silique** à fin pédicelle d'environ 12 mm (1/2 po) de long et à bec étroit (sans graines à sa base); **graines** rouge brun.

Elle affectionne les mêmes lieux que la moutarde des champs, mais elle est généralement moins commune.

Moutarde noire, *Brassica nigra* (L.) Koch, (non illustrée) [BRSNI, black mustard, moutarde, river mustard]. Ressemble à la moutarde des champs au début de sa croissance, mais devient beaucoup plus haute (pouvant atteindre 2,5 m ou 8 1/2 pi); **feuilles** en général plus larges, plus longues, vert plus foncé; feuilles inférieures dotées de divisions lobées plus grossières, feuilles supérieures étroites et à bord presque lisse; **fleurs** en très longues grappes minces dans une inflorescence ramifiée lâche pouvant atteindre 1 m (40 po) de diamètre; **siliques** dressées et étroitement appliquées contre la tige, seulement de 10 à 20 mm (2/5 - 4/5 po) de longueur, à bec dépourvu de graines et mesurant environ 3 mm (1/8 po) de longueur.

Elle se rencontre dans quelques localités du sud de l'Ontario, surtout dans les champs et les endroits incultes en bordure des vallées fluviales et le long des voies ferrées.

Moutarde des oiseaux, *Brassica campestris* L., (non illustrée) [BRSRA, bird rape, chou-rave, navette, field mustard]. Ressemble aux jeunes plants de moutarde des champs, à part ses **feuilles** sessiles, lisses et vert bleuté, dont la base élargie embrasse la tige (comme sur la fig. 69B); **fleurs** à long pédicelle (souvent 2 cm, 4/5 po de long ou plus); **siliques** charnues et lisses, de 3 à 5 cm (1 1/5 - 2 po) de longueur, à long bec mince dépourvu de graines, mesurant de 6 à 12 mm (1/4 - 1/2 po) de longueur.

On la rencontre dans quelques champs de céréales et terrains incultes du sud de l'Ontario où on la confond parfois avec le colza cultivé, plante à laquelle elle est étroitement apparentée.

Moutarde des chiens, *Erucastrum gallicum* (Willd.) O.E. Schulz., (fig. 70, pl. 50) [ERWGA, dog mustard, fausse roquette]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 10 à 60 cm (4 - 24 po) de hauteur, partie inférieure garnie de poils courts pointant vers le bas; **feuilles** alternes se développant souvent en rosette compacte tard à l'automne et au début du printemps, vert foncé ou vert-noir, contour général oblong, pinnatiséquées ou à segments (a) grossièrement lobés, l'échancrure (b) entre les segments plus ou moins arrondie; **fleurs** semblables à celles de la moutarde des champs, mais jaune pâle; les fleurs et les cosses du bas de chaque grappe insérées aux aisselles des petites feuilles (c); **siliques** (capsules) de 2 à 5 cm (4/5 - 2 po) de longueur, à bec étroit (d) mesurant environ 3 mm (1/8 po) de longueur, à fin pédicelle, dressées et pointées vers l'extérieur; **graines** ovales, brun rougeâtre, faisant environ 1,2 mm (1/20 po) de diamètre. Floraison de la fin mai jusque tard à l'automne.

La moutarde des chiens se rencontre partout en Ontario, mais elle est plus commune dans le sud. On la trouve fréquemment dans les cours de gares, les terrains incultes, les vergers, les jardins, en bordure des routes et parfois dans les champs de céréales.

Elle se distingue de la plupart des autres plantes de la famille des Crucifères de l'Ontario par le fait que plusieurs des fleurs et siliques les plus basses sont insérées aux aisselles de petites feuilles (c), caractéristique partagée par la moutarde des chiens et l'alliaire officinale. Les rosettes des jeunes plantes ressemblent à celles du sisymbre élevé, mais les feuilles sont habituellement de couleur plus foncée, les segments (a) sont plus larges et plus grossièrement lobés et les bouts des lobes sont habituellement arrondis (ils sont légèrement pointus chez le sisymbre élevé).

Figure 70 Moutarde des chiens

Diplotaxis des murs, *Diplotaxis muralis* (L.) DC., (fig. 71A) [DIPMU, sand-rocket, diplotaxis des murailles, stinking wall-rocket]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** de 20 à 50 cm (8 - 20 po) de longueur, dressées-étalées ou presque horizontales, très ramifiées, lisses; **feuilles** groupées pour la plupart en une rosette basilaire et portées au bas de la tige, alternes, allongées, profondément dentées ou lobées; **fleurs** semblables à celles de la moutarde des champs mais d'un jaune citron plus clair, portées sur des pédicelles de 1 à 1,5 cm (2/5 - 3/5 po) de longueur; **siliques** (capsules) de 2 à 3,5 cm (4/5 - 1 1/2 po) de longueur, à bec très court, mais dépourvues de stipe court (voir diplotaxis à feuilles ténues); pédicelles des fleurs s'écartant de la tige. Toute la plante dégage une odeur franchement désagréable, rappelant celle du navet pourri. Floraison de mai à septembre.

On la trouve habituellement dans les sols ingrats le long des routes, des chemins de fer, des plages, autour des bâtiments et dans les terrains incultes du sud de l'Ontario.

On la reconnaît à ses feuilles surtout groupées près du pied, à ses tiges en général plus ou moins ramifiées et étalées dans le haut, à ses fleurs jaune citron auxquelles succèdent de courtes siliques, et à l'odeur très déplaisante de toutes les parties.

Diplotaxis à feuilles ténues, *Diplotaxis tenuifolia* (L.) DC. (fig. 71B) [DIPTE, wall-rocket, diplotaxe à feuilles ténues, narrow-leaved wall-rocket]. Plante vivace ressemblant au diplotaxis des murs mais en général sensiblement plus grande, se reproduisant seulement par germination (graines); elle persiste plusieurs années grâce à sa souche vivace, semi-ligneuse et résistante. Elle diffère du diplotaxis des murs par ses feuilles qui sont presque toutes insérées le long des tiges et non groupées en rosette basilaire sur le sol, par le pédicelle de ses siliques plus long (2 - 3 cm, soit 4/5 - 1 1/5 po) et pourvu d'un stipe ou axe secondaire (a) court, d'environ 2 mm (1/12 po) de longueur, entre la base de la silique et le réceptacle renflé duquel les sépales, les pétales et les étamines se sont détachés. Elle peut fleurir plus tôt, mais sa répartition est semblable à celle du diplotaxis des murs.

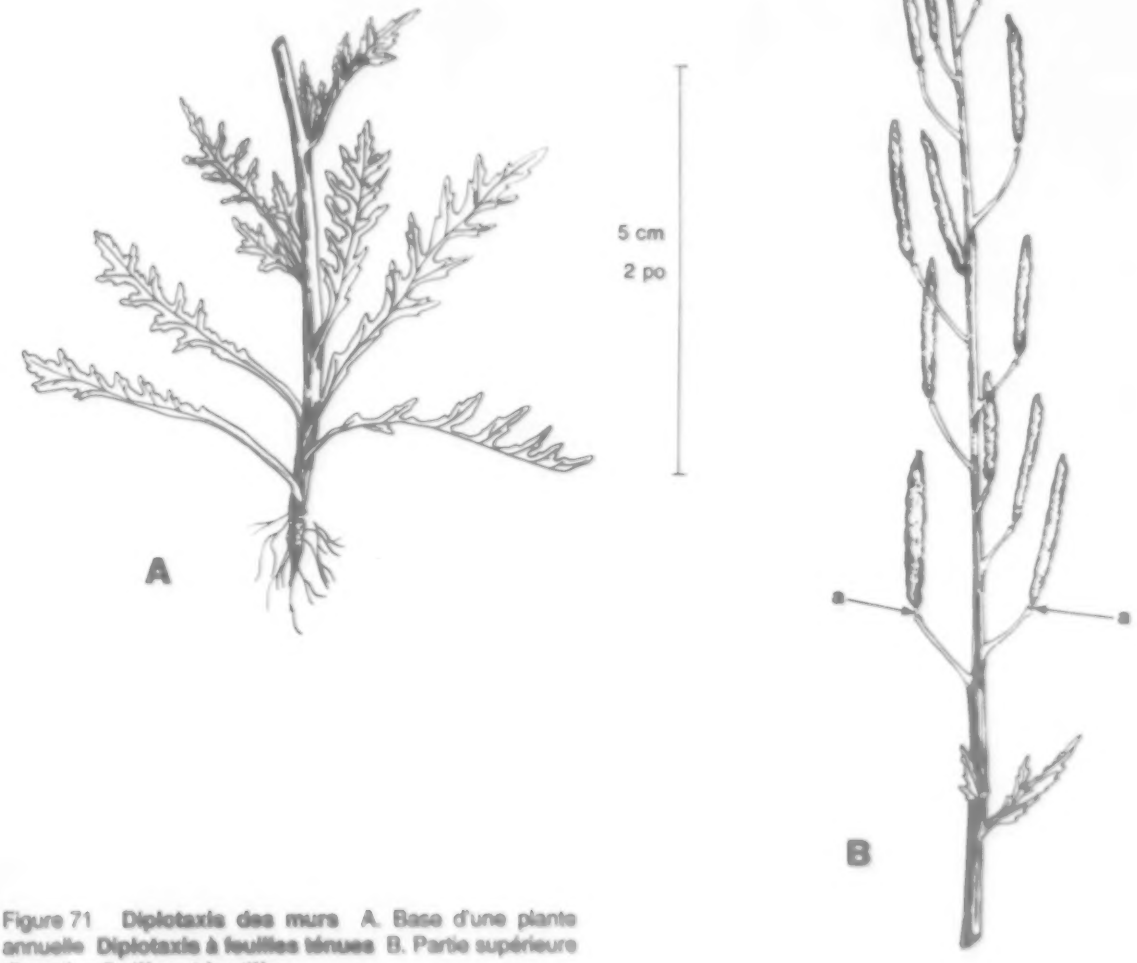

Figure 71 **Diplotaxis des murs** A. Base d'une plante annuelle **Diplotaxis à feuilles ténues** B. Partie supérieure d'une tige florifère et fructifère

Alliaire officinale, *Alliaria petiolata* (Bieb.) Cavara & Grande, (fig. 72) [ALAPE, garlic mustard, *A. officinalis* Andrz. ex Bieb]. Plante annuelle, annuelle d'hiver ou bisannuelle, se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** atteignant jusqu'à 1 m (40 po) de hauteur, uniques ou peu ramifiées, glabres ou garnies de quelques poils simples; les formes annuelles et bisannuelles produisent des **rosettes** de feuilles (A); ces feuilles, plus ou moins nombreuses, sont soit réniformes à extrémité large et arrondie (a), soit étroites et ovées à extrémité arrondie ou presque aiguë (b), et leur bord se découpe en dents peu profondes et arrondies ou en larges dents profondes et pointues; **feuilles caulinaires inférieures** alternes, larges et réniformes, bordées de grosses dents, pouvant atteindre 10 cm (4 po) de large et de long, s'allongeant et se rétrécissant dans le haut de la plante; **feuilles supérieures** deltoïdes (en forme de triangle), de 1 à 7 cm (2/5 - 3 po) de long et de large, ou légèrement losangées à extrémité aiguë et à bord garni de grosses dents; **fleurs** (c) petites, blanches, à 4 pétales de 3 à 6 mm (1/8-1/4 po) de long et de large; fleurs et siliques les plus basses (de 1 à 3) insérées parfois à l'aisselle des petites feuilles; **siliques** (capsules) (d, C) de 0,4 à 5 cm (1/6 - 2 po) de longueur, étalées, portées sur de courts pédicelles (e) sensiblement aussi épais qu'elles; bec (f) mince, de 1 à 3 mm (1/25-1/8 po) de long; **graines** noires, de 3 mm (1/8 po) de diamètre. Toutes les parties de l'alliaire officinale ont une odeur caractéristique d'oignon ou d'ail. Floraison de mai à juin.

Introduite d'Europe et naturalisée, l'alliaire officinale se trouve aujourd'hui dans les bois humides, les zones marécageuses et les fossés, en bordure des routes et sur les talus de chemin de fer partout dans le sud de l'Ontario. Elle envahit parfois les champs cultivés situés alentour.

On la reconnaît à ses larges feuilles à grosses dents arrondies, à ses petites fleurs blanches et à son odeur d'ail. Adulte, elle se distingue de la moutarde des champs par ses siliques plus minces à bec plus fin, jamais large ni aplati, ne contenant jamais une ou deux graines supplémentaire, et, sur certains pieds, par les fleurs ou siliques les plus basses (de 1 à 3) parfois insérées à l'aisselle des petites feuilles, caractéristique que l'alliaire officinale partage seulement avec la moutarde des chiens [fig. 70(c)].

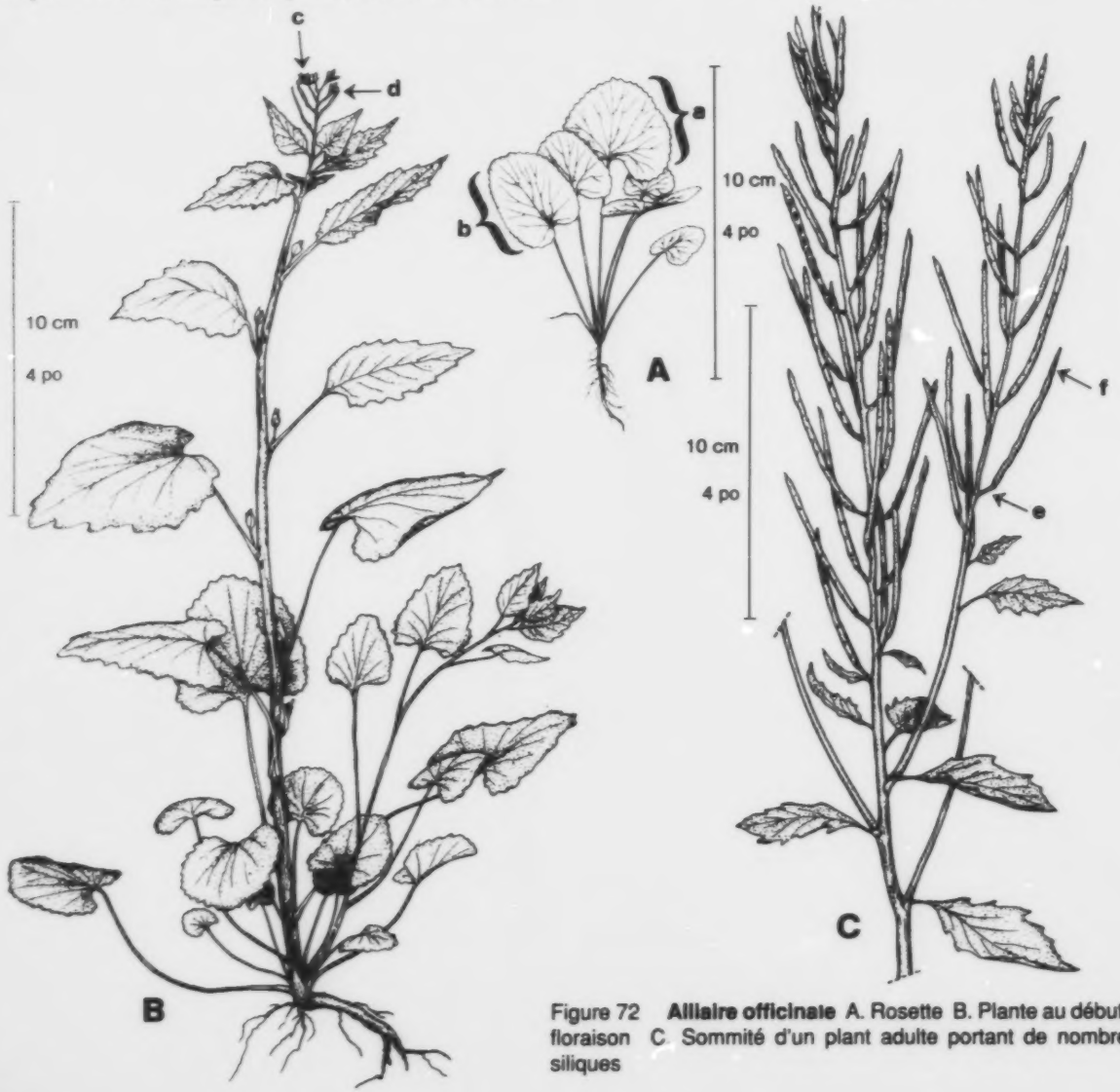

Figure 72 **Alliaire officinale** A. Rosette B. Plante au début de la floraison C. Sommité d'un plant adulte portant de nombreuses siliques

Sisymbre élevé, *Sisymbrium altissimum* L., (fig. 73, pl. 51) [SSYAL, tumble mustard, moutarde roulante, tumbling mustard, tumbleweed]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** de 30 à 120 cm (1 - 4 pi) de hauteur, très ramifiées dans le haut, devenant plutôt ligneuses et cassantes avec l'âge; bas des tiges et feuilles inférieures couverts de poils blancs étalés (A), mais parties supérieures glabres (B); premières **feuilles** en une rosette basilaire (D), grandissant, devenant velues, légèrement dentées ou profondément lobées ou, en général, complètement divisées (A) en 6 paires (parfois plus) de larges segments inégalement dentés et en un lobe terminal (a) qui n'est jamais beaucoup plus large que les segments latéraux; feuilles supérieures étroites et légèrement dentées ou pinnatiséquées en plusieurs segments (b) très minces parfois filiformes; rosette et feuilles inférieures habituellement desséchées et disparues au moment de la floraison; **fleurs** jaune pâle, semblables à celles de la moutarde des champs mais plus petites, faisant 6 mm (1/4 po) de diamètre, en grappes lâches au sommet des branches; **siliques** (capsules) (c) très minces et très longues, de 5 à 10 cm (2 - 4 po) de longueur, raides, très étalées et ressemblant presque à des branches, environ de la même épaisseur que leurs pédoncules, se fendant en 3 longitudinalement; **graines** d'environ 1 mm (1/25 po) de longueur, oblongues, jaunes ou jaune rougeâtre, vert olive, ou brun clair. Floraison de juin au début de l'automne.

Le sisymbre élevé se rencontre partout en Ontario, habituellement le long des voies ferrées, des chemins et dans les terrains incultes, mais il apparaît de plus en plus fréquemment dans les champs de céréales du sud de la province, surtout en sol sablonneux.

Quand les siliques sont presque mûres, le sisymbre élevé se distingue aisément des autres Crucifères de l'Ontario au fait qu'il est le seul à porter de si longues siliques fines (c). Au stade rosette, il se reconnaît au lobe terminal (a) des feuilles velues et divisées qui n'est pas plus large que les lobes latéraux inégalement dentés. Jusqu'à ce qu'il commence à fleurir, le jeune sisymbre élevé se distingue par les lobes irréguliers de ses feuilles basilaires et caulinaires inférieures et par les fines divisions de ses feuilles supérieures.

Figure 73 **Sisymbre élevé** A. Base d'une plante B. Rameau florifère C. Plantule (vue latérale et vue de haut) D. Jeune rosette basilaire

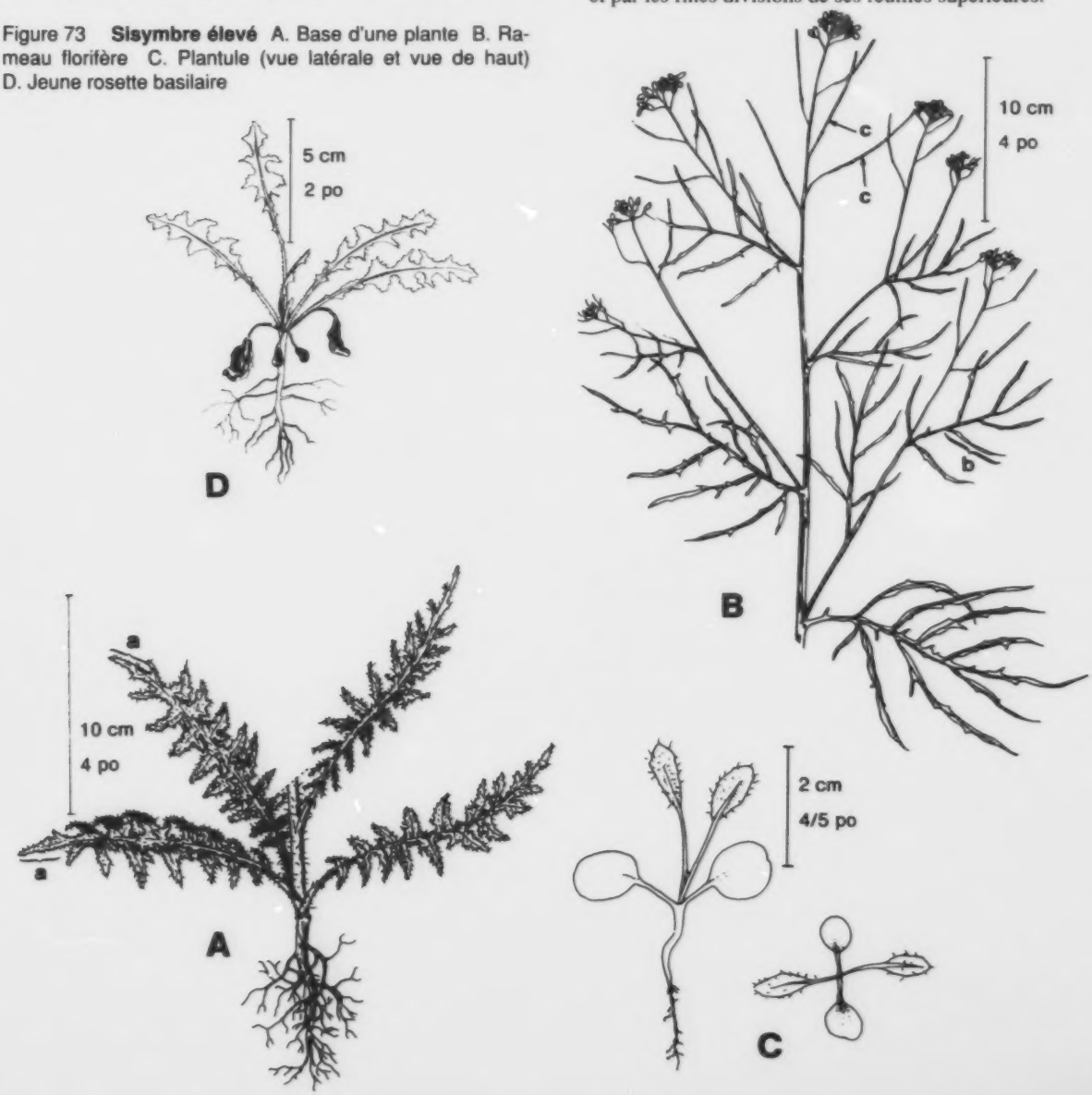

Sisymbre officinal, *Sisymbrium officinale* (L.) Scop., (fig. 74) [SSYOF, hedge mustard, herbe au chantre, moutarde des haies, vélar officinal]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver se reproduisant seulement par germination (graines); dans l'ensemble, la plante a souvent un aspect vert grisâtre. **Tiges** dressées, de 30 à 90 cm (1 - 3 pi) de hauteur, ramifiées; **feuilles** de la rosette à pétioles définis, divisées de chaque côté en plusieurs segments étroits, irrégulièrement dentés et en 1 segment terminal (a) plus grand, anguleux ou arrondi; feuilles médianes et supérieures plus petites, alternes, courtement pétiolées ou sessiles, moins divisées ou dépourvues de lobes latéraux; **fleurs** semblables à celles de la moutarde des champs, mais beaucoup plus petites, jaune vif, environ 3 mm (1/8 po) de largeur, en grappes serrées à l'extrémité des tiges et des rameaux; pédoncules des siliques très courts (1,5 mm, 1/16 po), d'abord minces (b), devenant plus épais en vieillissant (c); **siliques** glabres ou en général couvertes de quelques poils courts, appliquées contre la tige, de 1 à 1,5 cm (2/5 - 3/5 po) de longueur, environ 1,5 mm (1/16 po) de largeur à la base et se rétrécissant jusqu'au sommet terminé par un bec mince, dépourvu de graines (d); **graines** anguleuses, brun grisâtre. Floraison de juin à août.

Le sisymbre officinal se trouve partout dans le sud de l'Ontario, et dans quelques localités du nord et du nord-ouest; il est surtout commun dans les terrains incultes, les jardins et en bordure des champs; il n'apparaît qu'occasionnellement dans les champs de céréales.

Il se reconnaît au grand segment terminal (a) de ses feuilles divisées, à ses siliques courtes à sommet effilé portées sur de courts pédoncules (b) appliqués contre la tige, et à l'aspect fréquemment gris-vert de la plante.

Sisymbre de Loesel, *Sisymbrium loesellii* L., (non illustré)[SSYLO, tall hedge mustard, sisymbre élevé de Loesel, Loesel's hedge mustard]. Se rencontre seulement dans quelques localités de l'Ontario. Semblable au sisymbre officinal, mais habituellement vert vif; **ses tiges** sont parfois plus longues, plus ramifiées et un peu plus velues; **feuilles** à gros lobes irréguliers comme celles du sisymbre officinal, le lobe terminal un peu triangulaire étant le plus grand; **fleurs** semblables à celles du sisymbre officinal, pédoncules des siliques plus longs (1 - 1,5 cm, 2/5 - 3/5 po); les **siliques**, plus longues, sont plus larges que leur pédoncule, faisant environ 2,5 à 3,5 cm (1 - 1 1/2 po) de longueur ne se rétrécissant pas au sommet ou seulement très peu; **graines** oblongues, de 0,7 mm (1/32 po) de longueur, jaune-brun.

Ces deux espèces de sisymbre sont faciles à distinguer des autres espèces de la famille des Crucifères par leurs feuilles à gros lobes irréguliers, dotées d'un grand lobe terminal (a), et leurs petites siliques fines.

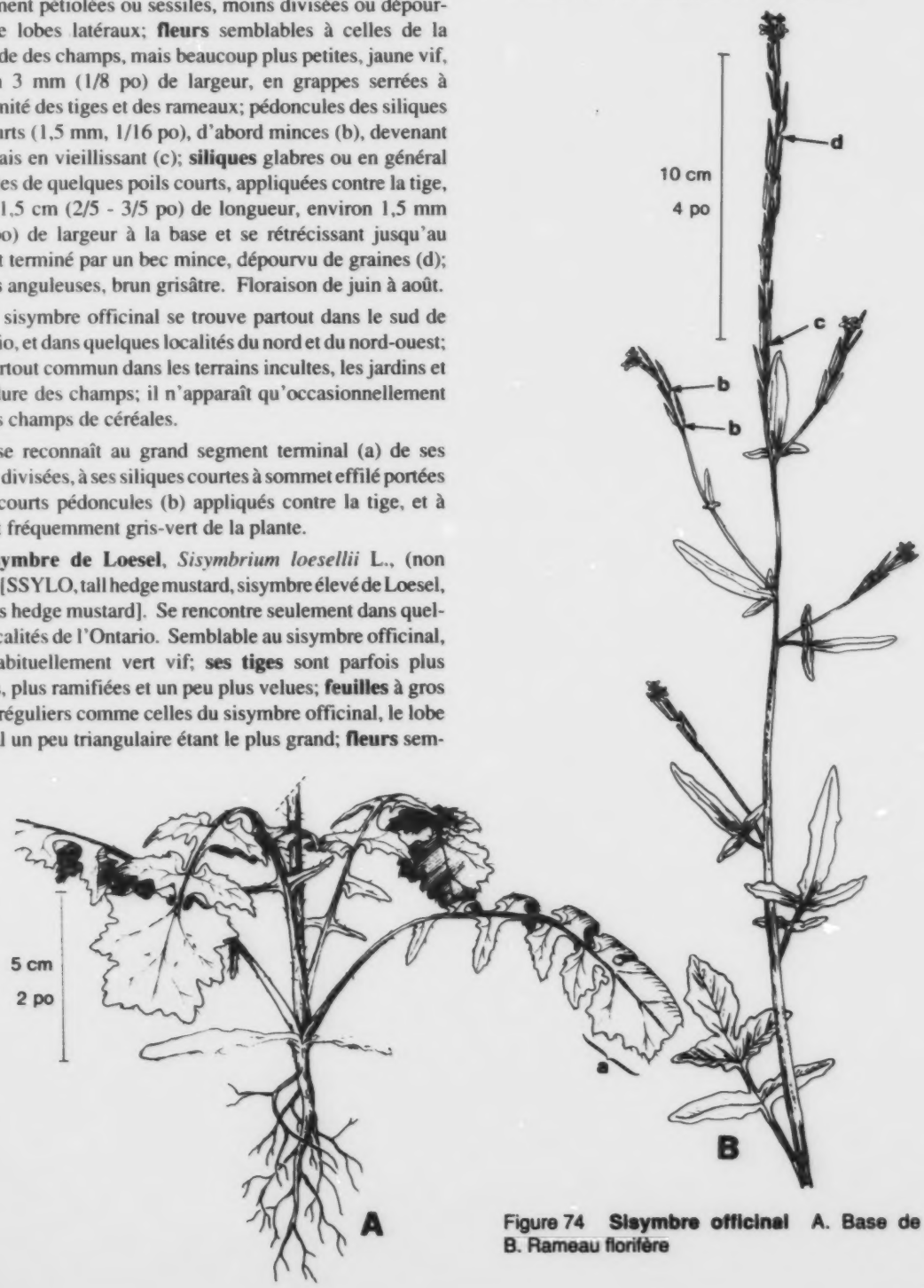

Figure 74 **Sisymbre officinal** A. Base de la plante B. Rameau florifère

Fausse-arabette des dames, *Arabidopsis thaliana* (L.), Heyn., (fig. 75) [ARBTH, mouse-ear-cress, arabidopsis de Thal, mouse-eared cress]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** grêles, simples ou ramifiées, velues dans le bas, de 5 à 45 cm (2 - 18 po) de haut, issues d'une mince **racine pivotante** (a); **feuilles de la rosette** (b) oblongues ou spatulées, de 0,8 à 5 cm (1/3 - 2 po) de longueur, peu profondément dentées ou lobées, garnies de poils épars dont la plupart sont bi- ou trifurqués; **feuilles caulinaires** (c) plus petites, sessiles (d), linéaires ou étroitement oblongues, garnies de rares poils simples ou fourchus; **fleurs** en grappes compactes (e) à l'extrémité des rameaux; les grappes s'allongeant et formant de longs racèmes (f) lorsque les siliques succèdent aux fleurs; pétales blancs, spatulés, de 2 à 4 mm (1/12 - 1/6 po) de longueur, (deux fois plus longs que les sépales); **siliques** (capsules) (g) grêles de 0,3 à 1,5 cm (1/8 - 3/5 po) de longueur et moins de 1 mm (1/25 po) de largeur, portées par de minces pédicelles (h) deux fois moins longs ou aussi longs qu'elles; chaque silique contenant de 48 à 60 **graines** mesurant à peine 0,5 mm (1/50 po) de longueur. Floraison d'avril à août.

Originaire d'Europe, la fausse-arabette des dames s'est naturalisée dans le sud-ouest de l'Ontario, dans les champs secs, les terrains incultes, les fossés, les bords de route et les abords des chantiers de constructions; elle affectionne les sols sablonneux.

On la reconnaît à son type de croissance annuel ou, plus caractéristique encore, annuel d'hiver, à sa racine pivotante mince, à ses pétales blancs et à ses siliques grêles sur des pédicelles filiformes. Ses feuilles caulinaires ressemblent à celles du céraiste vulgaire (fig. 54), sauf qu'elles sont alternes et non opposées.

Figure 75 **Fausse-arabette des dames**

Sagesse-des-chirurgiens, *Descurainia sophia* (L.) Webb, (fig. 76, pl. 52) [DESSO, flixweed, sisymbre Sophia, sisymbre sagesse, tansy mustard]. Plante annuelle, annuelle d'hiver ou bisannuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 30 à 90 cm (1 - 3 pi) de hauteur, ramifiées dans le haut; tiges et feuilles vert grisâtre à cause de leur couverture tomenteuse (poils denses, cotonneux, entremêlés); **feuilles** alternes très finement découpées, ressemblant presque à des plumes; **fleurs** très petites jaune pâle, réunies en bouquets fournis à l'extrémité des tiges et des rameaux; **siliques** (a), à très mince pédicelle s'écartant de la tige, dressées, presque parallèles à la tige et recourbées en dedans; **graines** orange vif, oblongues, environ 1 mm (1/25 po) de longueur. Floraison de la fin mai jusqu'à la fin de l'été. Toute la plante a une odeur caractéristique de moisi, particulièrement prononcée quand elle est coupée ou froissée.

La sagesse-des-chirurgiens se rencontre dans certaines localités dispersées de l'Ontario, habituellement dans les jardins, les terrains incultes, le long des clôtures et des chemins, mais rarement dans les champs de céréales.

Elle se distingue par sa couleur gris-vert, ses feuilles finement découpées, ses siliques dressées sur de très fins pédicelles et son odeur de moisi très distinctive.

La sagesse-des-chirurgiens est parfois appelée à tort moutarde tanaisie parce qu'elle ressemble aux vraies moutardes tanaisies auxquelles elle est étroitement apparentée. Il y a la **moutarde tanaisie grise**, *Descurainia richardsonii* (Sweet) O.E. Schulz, (non illustrée) [DESRI, gray tansy mustard, sisymbre touffu] et la **moutarde tanaisie verte**, *Descurainia pinnata* (Walt.) Britt. var. *brachycarpa* (Richards.) Fern., (non illustrée) [DESPI, green tansy mustard, sisymbre à fruits courts]. Toutes deux des mauvaises herbes indigènes de l'Amérique du Nord, mais elles sont sans doute moins communes en Ontario que la sagesse-des-chirurgiens qui, elle, est originaire d'Europe. La moutarde tanaisie grise est de couleur grisâtre comme la sagesse-des-chirurgiens, mais ses **feuilles** sont divisées moins finement, ses siliques plus courtes (environ 10 mm, 2/5 po de longueur), à court pédicelle (5 mm, 1/5 po de longueur), sont habituellement dressées et appliquées contre la tige comme celles du sisymbre officinal (fig. 74). Les **feuilles** de la moutarde tanaisie verte sont presque aussi finement divisées que celles de la sagesse-des-chirurgiens, mais ses tiges et ses feuilles sont vertes et non vert grisâtre. La moutarde tanaisie verte est garnie de poils simples qui se terminent par une tête légèrement renflée ou glande, à peine visible à l'oeil nu; la présence de ces poils glanduleux rendent la plante légèrement visqueuse. Les **siliques** de la moutarde tanaisie grise sont plus larges que celles de la sagesse-des-chirurgiens, un peu en forme de cigare, faisant environ 10 mm (2/5 po) de longueur et presque 2 mm (1/12 po) de largeur. Les deux espèces de moutardes tanaisies se rencontrent surtout dans leurs habitats indigènes tels les sols gravillonneux ou caillouteux dégagés et les régions boisées sablonneuses, mais elles fréquentent aussi les mêmes habitats que la sagesse-des-chirurgiens.

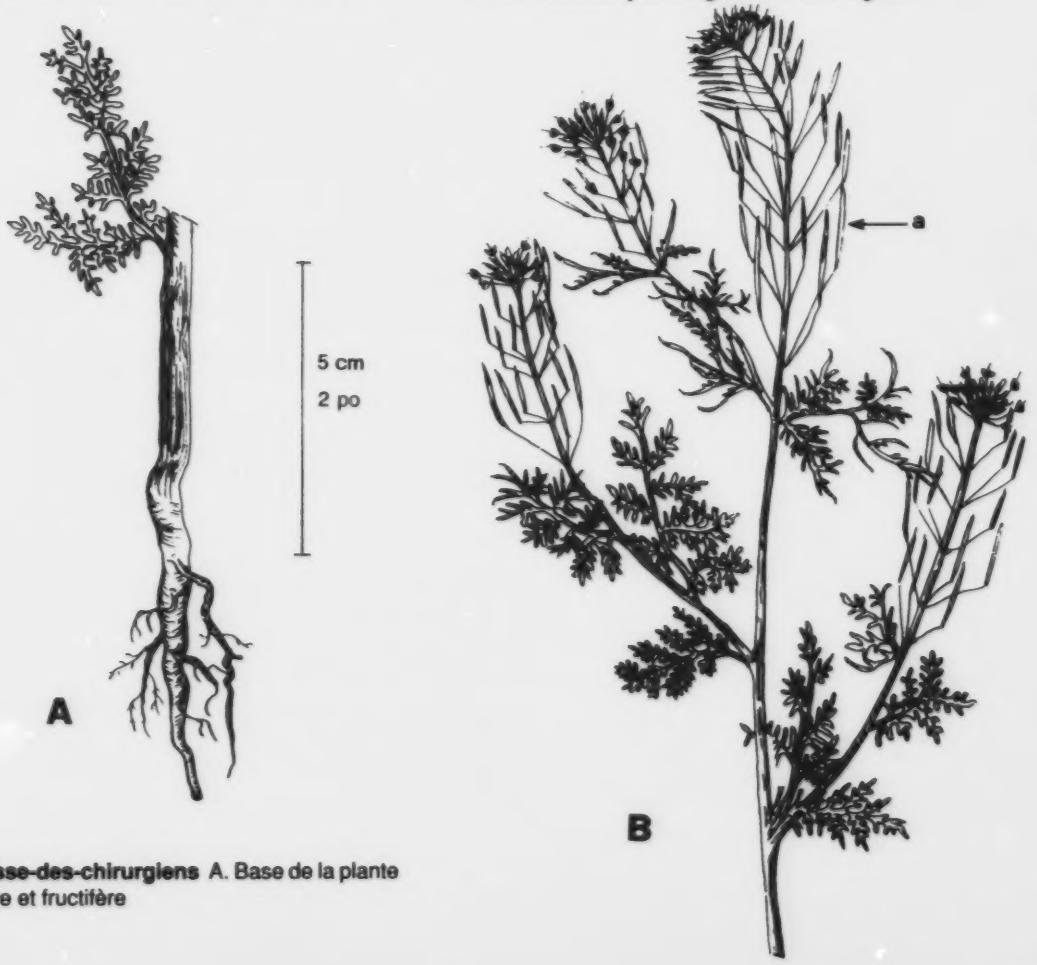

Figure 76 **Sagesse-des-chirurgiens** A. Base de la plante B. Sommité florifère et fructifère

Julienne des dames, *Hesperis matronalis* L., (fig. 77, pl. 53) [HEVMA, dame's-rocket, julienne, julienne des jardins, mother-of-the-evening]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 45 à 140 cm (18 - 56 po) de hauteur, souvent ramifiées dans le haut; **feuilles** lancéolées, jusqu'à 15 cm (6 po) de longueur, pubescentes, à dents peu profondes, à court pétiole (a) ou sessiles (b), à pointe acuminée; **fleurs** en grappes longues (c), très voyantes et parfumées; chaque fleur (d) faisant de 1,4 à 2,5 cm (3/5 - 1 po) de diamètre; 4 pétales pourpres, ou variant du rose au blanc; **siliques** (e) mesurant de 2,5 à 14 cm (1 - 5 1/2 po) de longueur, légèrement comprimées entre les graines. Floraison de mai à août.

Ancienne plante ornementale introduite d'Europe, la julienne des dames est devenue une mauvaise herbe que l'on rencontre dans le sud de l'Ontario sur les sols humides le long des routes, des cours d'eau, des clôtures et des fossés, ainsi que dans les terrains incultes, les forêts et les vergers abandonnés.

Elle se reconnaît à ses tiges élancées, à ses grands pétales pourpres, roses ou blancs, à ses feuilles pubescentes, à ses limbes découpés en dents pointues et à sa façon de croître en touffes éparses ou en colonies compactes dans des zones incultes.

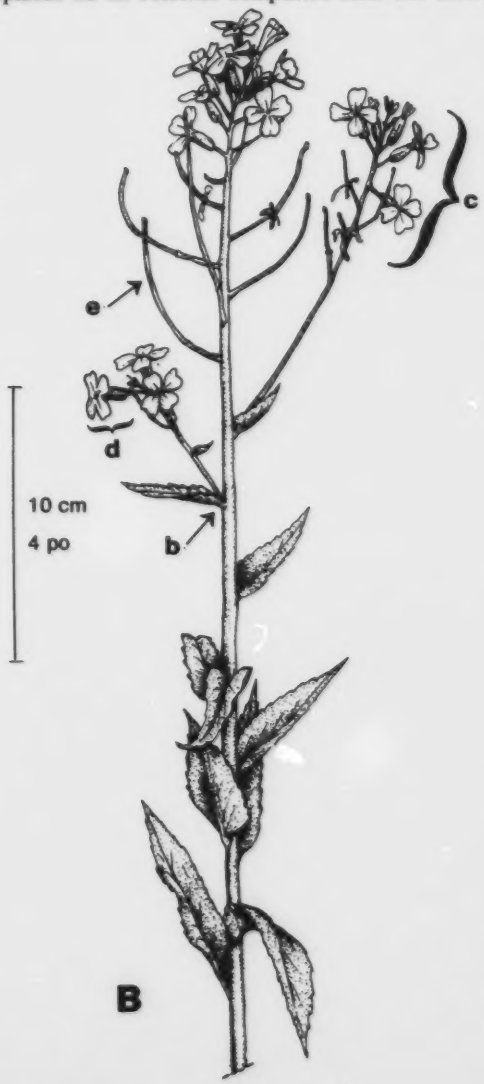

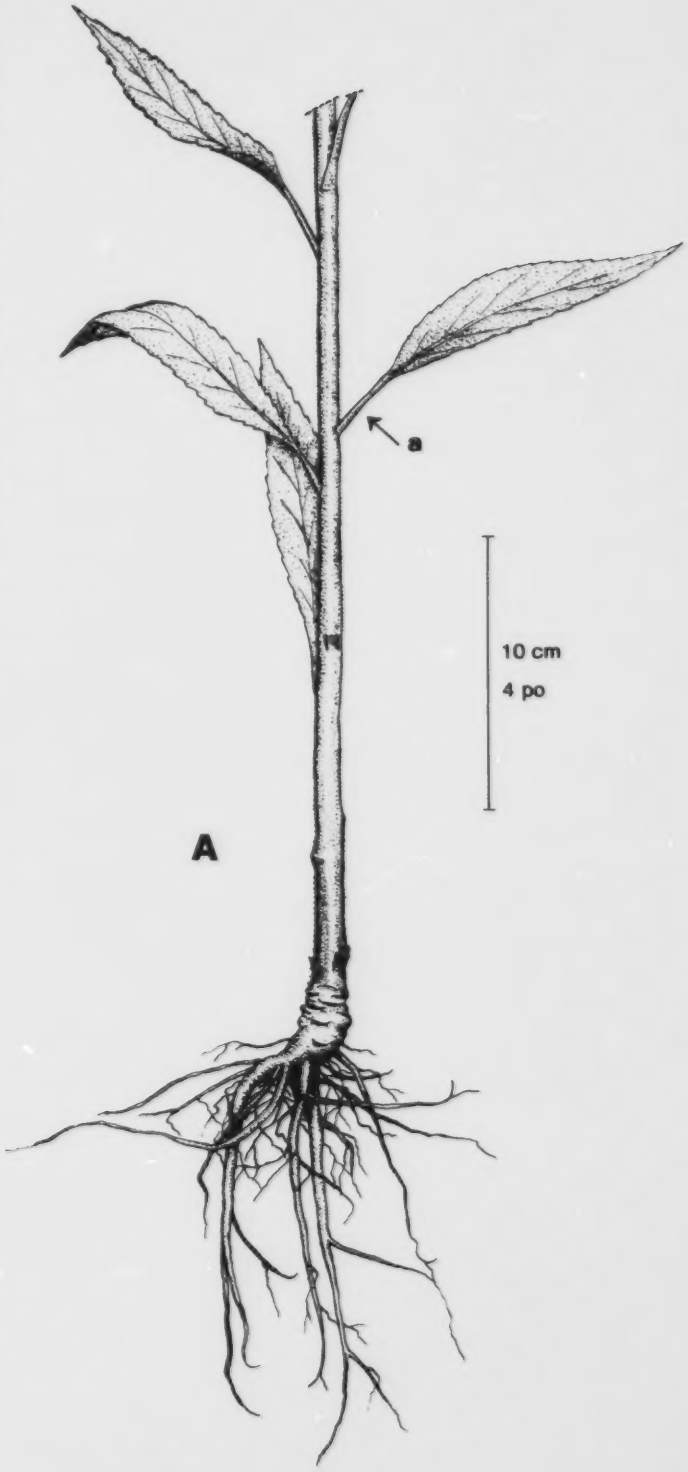

Figure 77 **Julienne des dames** A. Partie inférieure d'un plant florifère B. Sommité florifère

Vélar fausse giroflée, *Erysimum cheiranthoides* L., (fig. 78, pl. 54) [ERYCH, wormseed mustard, vélar giroflée, treacle mustard]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** de 15 à 100 cm (6 - 40 po) de hauteur, dressées, habituellement ramifiées, fermes, d'apparence glabre mais en fait légèrement rêches à cause de minuscules poils bifurqués couchés (a, exagérés); **feuilles** alternes, presque linéaires ou plus larges vers le milieu et rétrécies aux deux bouts, à bord lisse ou légèrement flexueux ou muni de quelques dents peu pointues, un peu rêches sur ses deux faces à cause de minuscules poils trifides (b, exagérés); **fleurs** semblables à celles de la moutarde des champs, mais jaune plus pâle et beaucoup plus petites, environ 6 mm (1/4 po) de diamètre et réunies aux extrémités des tiges et des rameaux en grappes serrées qui s'allongent lorsque les siliques commencent à se développer; **siliques** (c) à mince pédicelle long d'environ 1 cm (2/5 po) qui s'écarte obliquement de la tige; silique pointée vers le haut ou presque parallèle à la tige, faisant de 15 à 25 mm (3/5 - 1 po) de longueur, de section en général quadrangulaire et terminée par un court bec tronqué; **graines** jaune rougeâtre mat, très petites, environ 1 mm (1/25 po) de longueur, en général deux fois plus longues que larges. Floraison de la mi-juin jusque tard à l'automne; disperse ses graines mûres tôt après le début de la floraison; la plante vire souvent au pourpre à maturité.

Le vélar fausse giroflée est commun partout en Ontario; il pousse dans une multitude d'habitats : sols secs, rocailleux et peu profonds, rives humides sablonneuses, limons et argiles fertiles; on le rencontre dans les champs de céréales, les prés de pâturage et de fauche, les terrains incultes, les jardins, les pelouses mal entretenues, en bordure des routes, des voies ferrées et des cours d'eau, sur les plages sablonneuses et les talus calcaires.

Il se distingue des autres Crucifères par ses feuilles minces, qui n'embrassent pas la tige, ses poils visibles à la loupe, bifides (a) sur les tiges et trifides (b) sur les feuilles, la couleur légèrement vert bleuâtre de ses feuilles et de ses tiges, ses petites fleurs jaune pâle, et ses siliques (c) minces, anguleuses, faisant environ 2 cm (4/5 po) de longueur, terminées par un court bec tronqué. Il ne faut épargner aucun effort pour empêcher le vélar fausse giroflée de monter en graines dans les champs d'avoine et d'orge destinées à l'alimentation des porcs. **Les graines de vélar fausse giroflée ont un goût extrêmement amer et les porcs refusent de manger un aliment qui en contient, même en très petite quantité**. Les bovins et les chevaux semblent pouvoir en tolérer une plus grande proportion que les porcs.

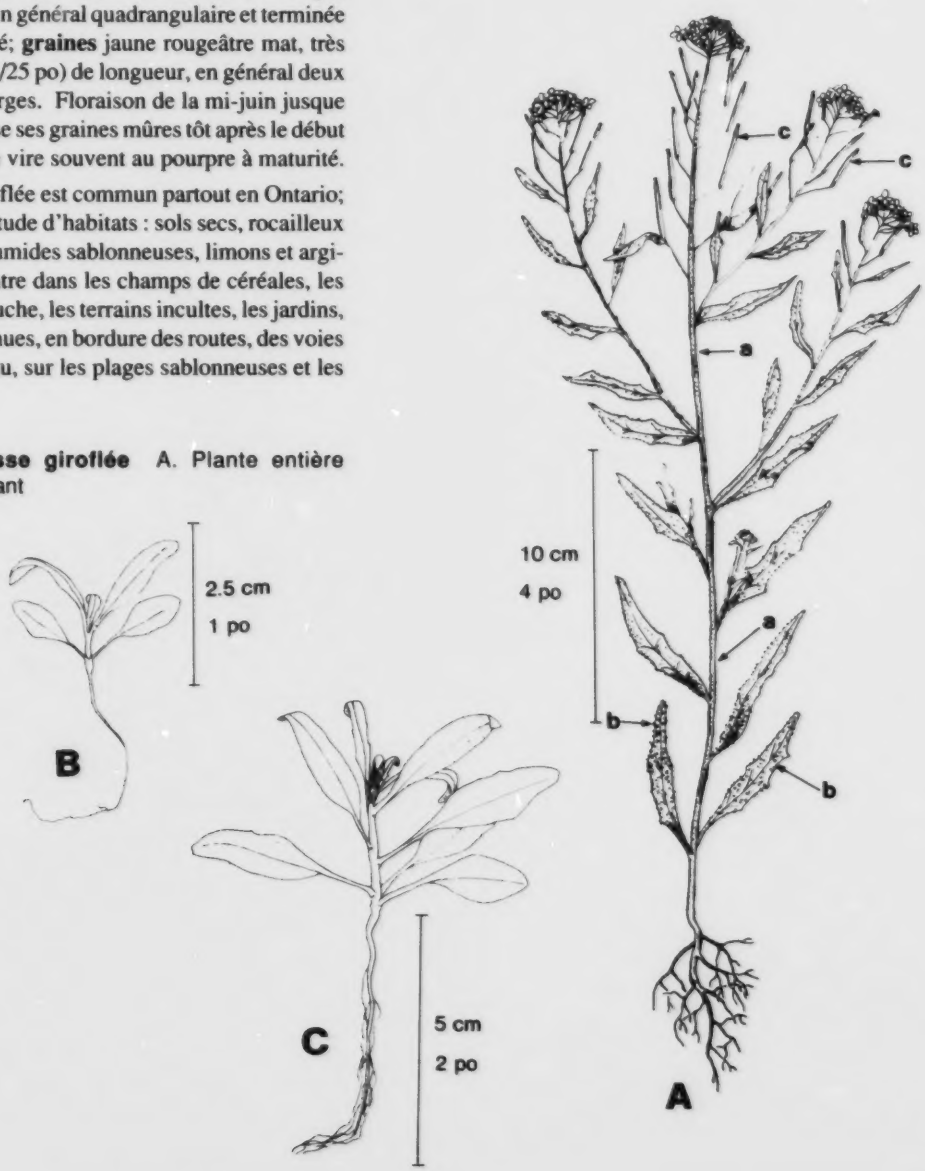

Figure 78 **Vélar fausse giroflée** A. Plante entière B. Plantule C. Jeune plant

Vélar à feuilles d'épervière, *Erysimum hieraciifolium* L., (fig. 79) [ERYHI, tall wormseed mustard]. Plante bisannuelle ou vivant peut-être quelques années, se reproduisant seulement par germination (graines). Plante plus grande et plus rude que le vélar fausse giroflée; **tiges** rigidement dressées, de 90 à 180 cm (3 - 6 pi) de hauteur, ramifiées, mais à rameaux également dressés, rêches à cause de la présence de minuscules poils bifurqués; chez la plante de première année, feuilles disposées en rosette compacte à la surface du sol, longues et étroites, la partie la plus large habituellement près du sommet, vertes ou légèrement pourpres, leur base morte (a) demeurant visible au niveau du sol la deuxième année; feuilles caulinaires (B) alternes de dimension et de forme semblables, quoique plus petites vers le haut, garnies de minuscules poils trifurqués ou quadrifurqués sur les deux faces; **fleurs** sensiblement plus grosses que celles du vélar fausse giroflée, à pédicelle plus court, **siliques** (b) dressées, parallèles à la tige et appliquées contre elle. Floraison de la mi-juillet à la fin de la saison de croissance.

On trouve le vélar à feuilles d'épervière dans plusieurs localités surtout dans le sud-est de l'Ontario où elle pousse dans les pâturages, les terrains incultes, les talus de chemins de fer et les battures le long des cours d'eau.

Il se distingue par son allure élancée, son port dressé, ses feuilles minces garnies de poils fourchus (trois ou quatre branches) visibles à la loupe seulement, ses petites fleurs jaunes à court pédicelle, et ses nombreuses siliques dressées parallèlement à la tige centrale et formant une inflorescence plus serrée et plus dense que celle du vélar fausse giroflée à maturité.

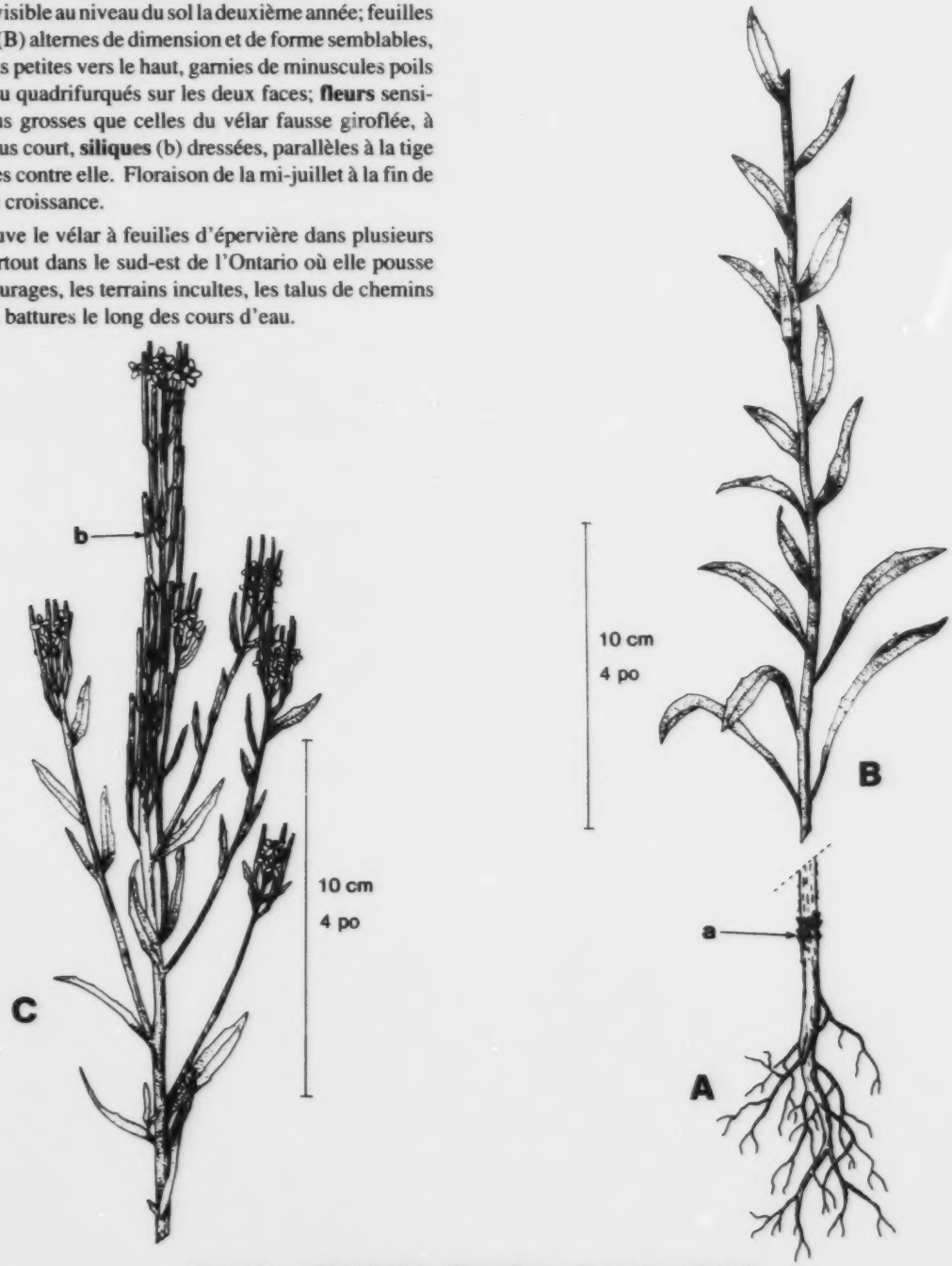

Figure 79 **Vélar à feuilles d'épervière** A. Base d'une plante de deuxième année B. Portion médiane C. Portion supérieure

Rorippe sylvestre, *Rorippa sylvestris* (L.) Bess., (fig. 80) [RORSY, creeping yellow cress, cresson des bois, cresson jaune]. Plante vivace se reproduisant par **rhizomes** (a) et par germination (graines). **Tiges** étalées ou ascendantes (10 - 60 cm, soit 4 - 24 po de hauteur), simples ou à ramification variable; **feuilles** étroites, pinnatiséquées (échancrures rejoignant presque la nervure médiane) (b), à contour lancéolé, chaque segment lui-même denté ou découpé de façon linéaire ou lancéolée; longueur des feuilles atteignant jusqu'à 20 cm (8 po) en bas, mais diminuant graduellement vers le haut de la plante; **fleurs** (c) en petites grappes à l'extrémité des rameaux; grappes se transformant progressivement en racèmes longs et lâches après la floraison; chaque fleur de 3 à 10 mm (1/8 - 2/5 po) de diamètre, comportant 4 pétales jaune vif plus longs que les 4 sépales; **siliques** (capsules) (d) étroites, linéaires-cylindriques, longues de 2 à 15 mm (1/12 - 3/5 po) et larges de 0,4 à 1,5 mm (1/50 - 1/16 po), portées par des pédicelles (e) filiformes de 3 à 20 mm (1/8 - 4/5 po) de longueur qui s'écartent à angle droit des rameaux; **graines** de 0,6 à 0,8 mm (1/40 - 1/30 po) de longueur. Nombreuses sont les taches de rorippe sylvestre où la plante ne monte pas en graine et les siliques ne parviennent jamais à maturité (grenaison incomplète). Floraison de juin à septembre.

Naturalisé d'Eurasie, le rorippe sylvestre se trouve partout au sud de l'Ontario, dans les sols humides, les lits de rivières, le long des monticules sablonneux, dans les prés humides et les dépressions des champs et des jardins.

Il se distingue par son type de croissance vivace, résultant fréquemment en des taches denses de rhizomes enchevêtrés, ses pétales beaucoup plus longs que les sépales, ses segments foliaires latéraux qui, souvent, sont profondément dentés et plus espacés que ceux du rorippe d'Islande, ainsi que par l'absence de grenaison.

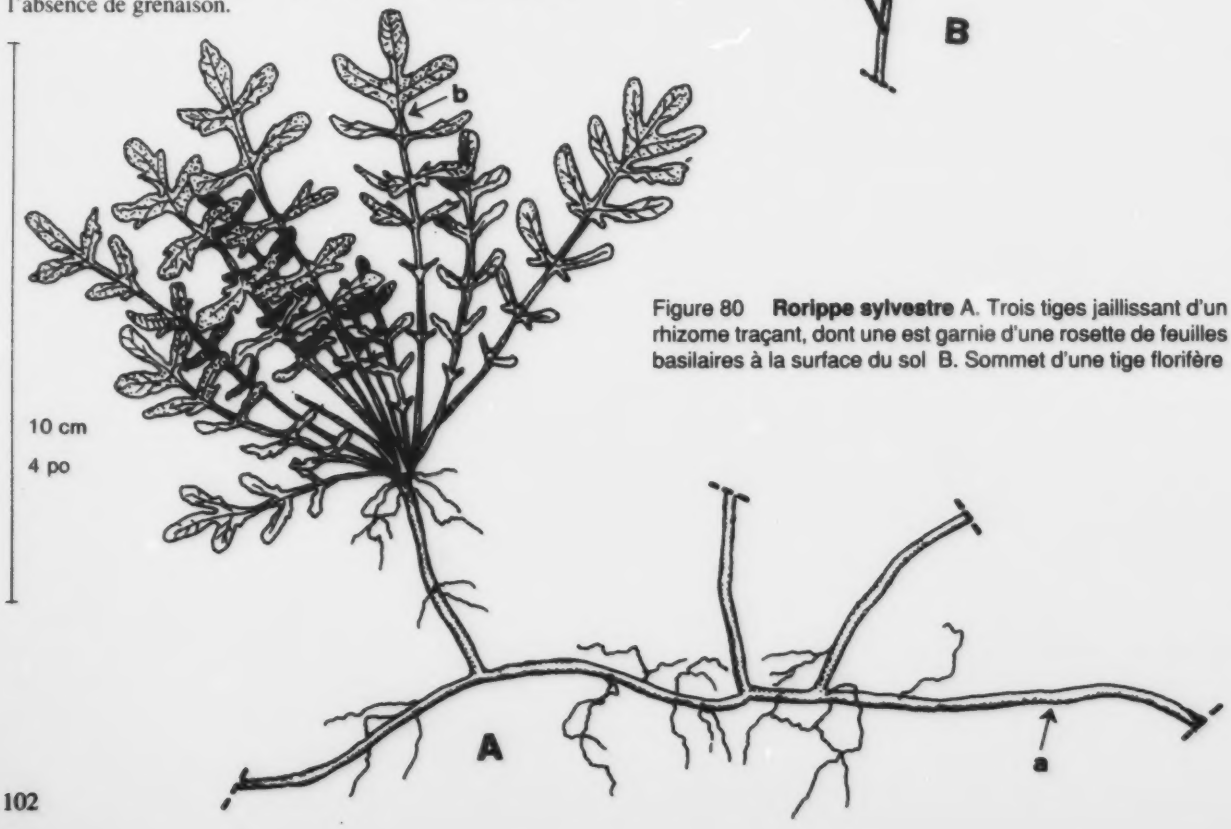

Figure 80 **Rorippe sylvestre** A. Trois tiges jaillissant d'un rhizome traçant, dont une est garnie d'une rosette de feuilles basilaires à la surface du sol B. Sommet d'une tige florifère

Rorippe d'Islande, *Rorippa islandica* (Oeder) Borb. (fig. 81) [RORIS, marsh yellow cress, cresson de marais, rorippe palustre]. Plante annuelle ou bisannnuelle se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** dressées, glabres ou velues, de 0,1 à 1,3 m (4 - 52 po) de hauteur, simples ou ramifiées, souvent légèrement pourpres dans la partie inférieure, issues d'une **racine pivotante** (a); **feuilles** alternes, lobées-pennées ou simplement dentées, à forme lancéolée ou oblongue-ovée, atteignant parfois 15 cm (6 po) de longueur, à base légèrement évasée et embrassant partiellement la tige (b); **fleurs** (c) portées, à l'extrémité des rameaux, par de petites grappes qui s'allongent en racêmes plutôt denses à maturité; chaque fleur de 1 à 5 mm (1/25 - 1/5 po) de largeur, comportant 4 sépales d'environ 1 à 2 mm (1/25 - 1/12 po) de longueur, 4 pétales jaunes de 1 à 2 mm (1/25 - 1/12 po) de longueur, 6 étamines et un style court mais habituellement bien distinct; **siliques** (capsules) (d) de 1,5 à 10 mm (1/16 - 2/5 po) de longueur et de 0,5 à 4 mm (1/50 - 1/6 po) d'épaisseur, étroitement ellipsoïdes ou presque sphériques; pédicelles filiformes (e), étalés ou ascendants, de 2 à 7 mm (1/12 - 1/4 po) de longueur à maturité; **graines** de 0,4 à 0,9 mm (1/60 - 1/30 po) de longueur. Floraison de mai à septembre.

Le rorippe d'Islande est une plante indigène qui abonde dans les régions humides et, dans certains endroits, elle peut avoir été introduite d'Europe. En Ontario, il se trouve dans les sols humides ou détrempés le long des rivages, dans les terrains incultes et dans les creux des champs cultivés.

Il se caractérise par ses feuilles pennées-lobées, ses siliques de longueur très variable (dans certains cas, plus courtes que les pédicelles, dans d'autres, deux fois plus longues), ses pédicelles filiformes et son cycle de croissance annuel ou bisannuel.

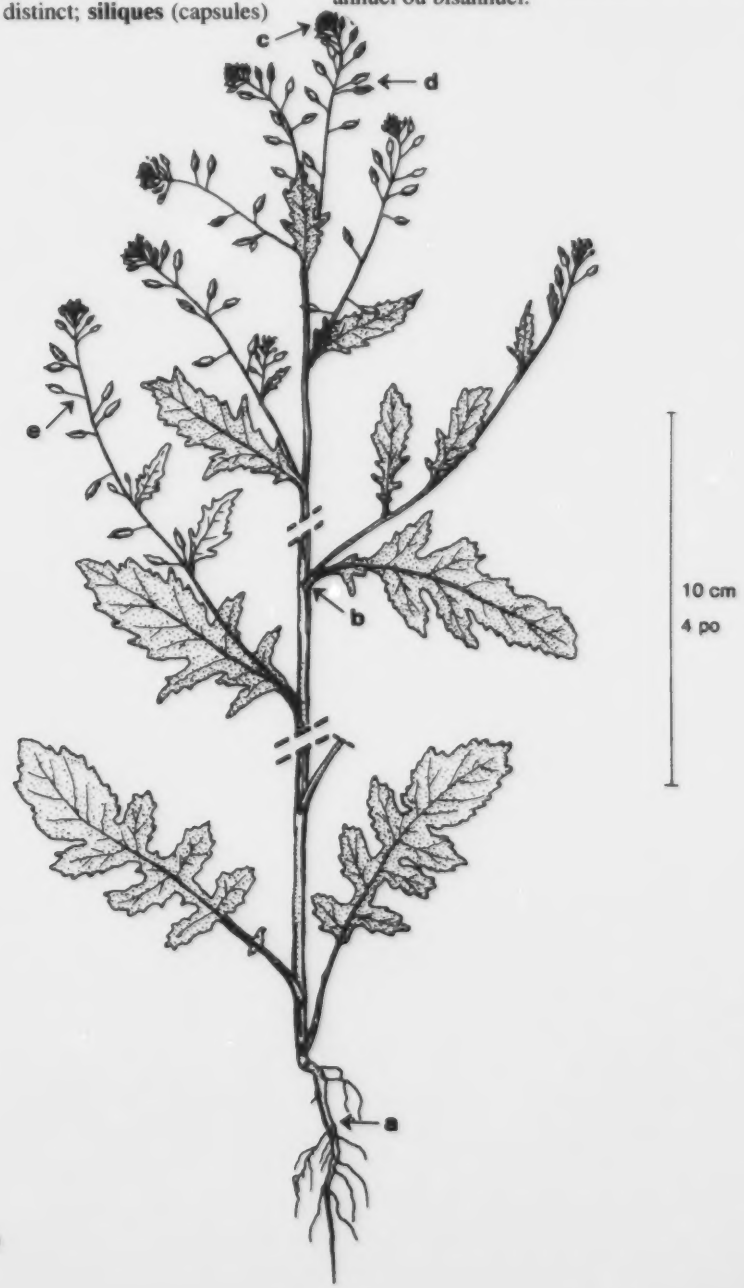

Figure 81 **Rorippe d'Islande**

Barbarée vulgaire, *Barbarea vulgaris*, R.Br., (fig. 82, pl. 55) [BARVU, yellow rocket, herbe de Sainte-Barbe, cresson de terre, cresson d'hiver, roquette des marais, herb Barbara, herb of St. Barbara, winter cress]. Plante habituellement bisannuelle ou vivace, mais certains plants fleurissent, produisent des graines et meurent après une saison de croissance; se reproduit seulement par germination (graines). Système racinaire des jeunes plants formé d'une racine pivotante devenant très ramifiée et fasciculée en vieillissant; les jeunes plants produisant pendant la première année une rosette de feuilles lisses, brillantes et vert foncé qui demeurent vertes tout l'hiver ou qui tournent légèrement violacées au printemps; **tiges**, en nombre variable, apparaissant au printemps, dressées, ramifiées et mesurant de 20 à 80 cm (8 - 32 po) de hauteur; rosette et feuilles inférieures longuement pétiolées, glabres et divisées en 1 grand lobe terminal arrondi (a) et en plus petits lobes de chaque côté (b); feuilles supérieures alternes, sessiles ou à pétiole court, grossièrement dentées ou sans dents, ou quelquefois profondément lobées, mais ayant toujours une paire de lobes basilaires (c) embrassant la tige; **fleurs** semblables à celles de la moutarde des champs mais jaune doré et un peu plus petites, de 10 à 16 mm (2/5 - 2/3 po) de diamètre; **silicules** (capsules) et pédoncules presque dressés et chevauchants, formant soit une grappe compacte comme dans la variété botanique typique (*B. vulgaris* var. *vulgaris*) (semblable à l'arrangement illustré aux figures 74 et 79), soit une grappe ouverte comme dans la seconde variété botanique (*B. vulgaris* var. *arcuata* (Opiz.) Fries), les pédoncules s'étendant et les silicules (d) ou capsules pointant vers l'extérieur ou étant tournées vers le haut, habituellement sans se chevaucher; (voir fig. 82B); pédoncules de 3 à 6 mm (1/8 - 1/4 po) de longueur; silicules longues de 1,5 à 3 cm (3/5 - 1 1/4 po), terminées par un mince bec dépourvu de graines et faisant de 2 à 3 mm (1/12 - 1/8 po) de longueur; **graines** ovoïdes, de 1 à 1,5 mm (1/25 - 1/16 po) de longueur, gris-brun métallique. Floraison de la mi-mai jusqu'au début juillet et parfois aussi pour une brève période à la fin de l'automne.

La barbarée vulgaire est commune presque partout en Ontario dans les prairies, les pâturages, les terrains incultes, en bordure des routes et des voies ferrées et le long des cours d'eau. Elle est surtout répandue dans les sols riches et humides et semble se propager rapidement dans ces endroits. On la trouve de plus en plus fréquemment dans les champs de céréales.

Elle ressemble à la moutarde des champs, avec laquelle on la confond souvent, bien qu'il soit facile de les différencier. La barbarée vulgaire est vivace ou bisannuelle; elle fleurit donc beaucoup plus tôt dans la saison que la moutarde des champs, et ses fleurs sont plus petites et d'un jaune doré plus prononcé. Ses feuilles sont glabres, embrassantes, vert foncé et luisantes ou un peu violacées, et la silicule se termine par un bec très mince dépourvu de graines.

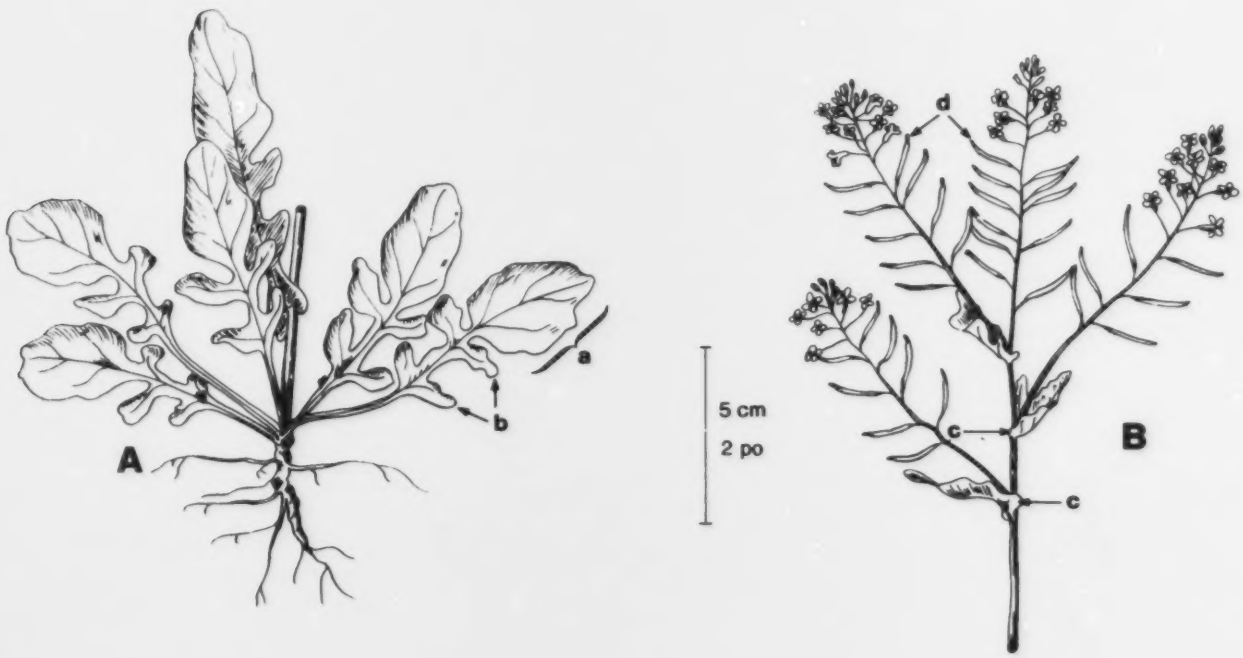

Figure 82 **Barbarée vulgaire** A. Base du plant B. Tige florifère et fructifère d'une variété à silicules en grappes ouvertes

Cardamine de Pennsylvanie, *Cardamine pensylvanica* Muhl., (fig. 83) [CARPE, Pennsylvania bitter cress, cresson amer]. Plante annuelle, bisannuelle ou peut-être vivace à vie courte, se reproduisant par germination (graines). **Tiges** habituellement de 15 à 25 cm (6 - 10 po) de hauteur, mais atteignant 75 cm (30 po) dans les habitats plus humides, dressées sur sols secs ou légèrement humides, faibles et plus ou moins couchées et à extrémités ascendantes sur sol humide ou dans l'eau stagnante, lisses, surtout vert pâle et ornées de fines lignes parallèles vert foncé; **feuilles** de la rosette composées-pennées, comptant de 1 à 6 paires de folioles membraneuses; folioles lisses, elliptiques, obovées ou arrondies, foliole terminale plus grande, toutes les folioles ayant des bords lisses, sinueux ou légèrement dentés; limbes de folioles voisines reliés par une aile très étroite le long de la nerveuse médiane de la feuille composée; feuilles de la rosette souvent flétries et brunes (a) à l'apparition des siliques (capsules); feuilles caulinaires (b) semblables à celles de la rosette, faisant de 4 à 8 cm (1 1/2 - 3 1/2 po) de longueur, mais à folioles souvent plus étroites et plus longues; **fleurs** de 4 mm (1/6 po) de largeur, à pétales blancs; pédoncules ascendants à maturité formant un angle d'environ 45° avec la tige, de 2 à 15 mm (1/12 - 3/5 po) de longueur; **siliques** (c) étroites et linéaires, de 1 à 3 cm (2/5 - 1 1/5 po) de longueur, dressées-étalées ou presque parallèles avec la tige, ornées d'un bec mince (d) de 1 à 2 mm (1/25 - 1/12 po) de longueur; **graines** orangées, de 1 à 1,5 mm (1/25 - 1/16 po) de longueur et 0,5 mm (1/50 po) de largeur. Floraison de mai à août en plein air, mais floraison en tout temps comme mauvaises herbes des plantes en pots cultivées en serre.

En Ontario, la cardamine de Pennsylvanie est surtout une plante indigène des marais et des boisés humides mais elle pose un problème depuis peu dans les **plantes en pots** des serres et des pépinières.

Elle se caractérise par ses tiges et ses feuilles molles, presque grasses, ses feuilles composées-pennées dont la foliole terminale est plus grande que les folioles latérales, ses petites fleurs blanches et ses siliques étroites, presque dressées, contenant de minuscules graines orangées. Elle remplace très bien le cresson de fontaine.

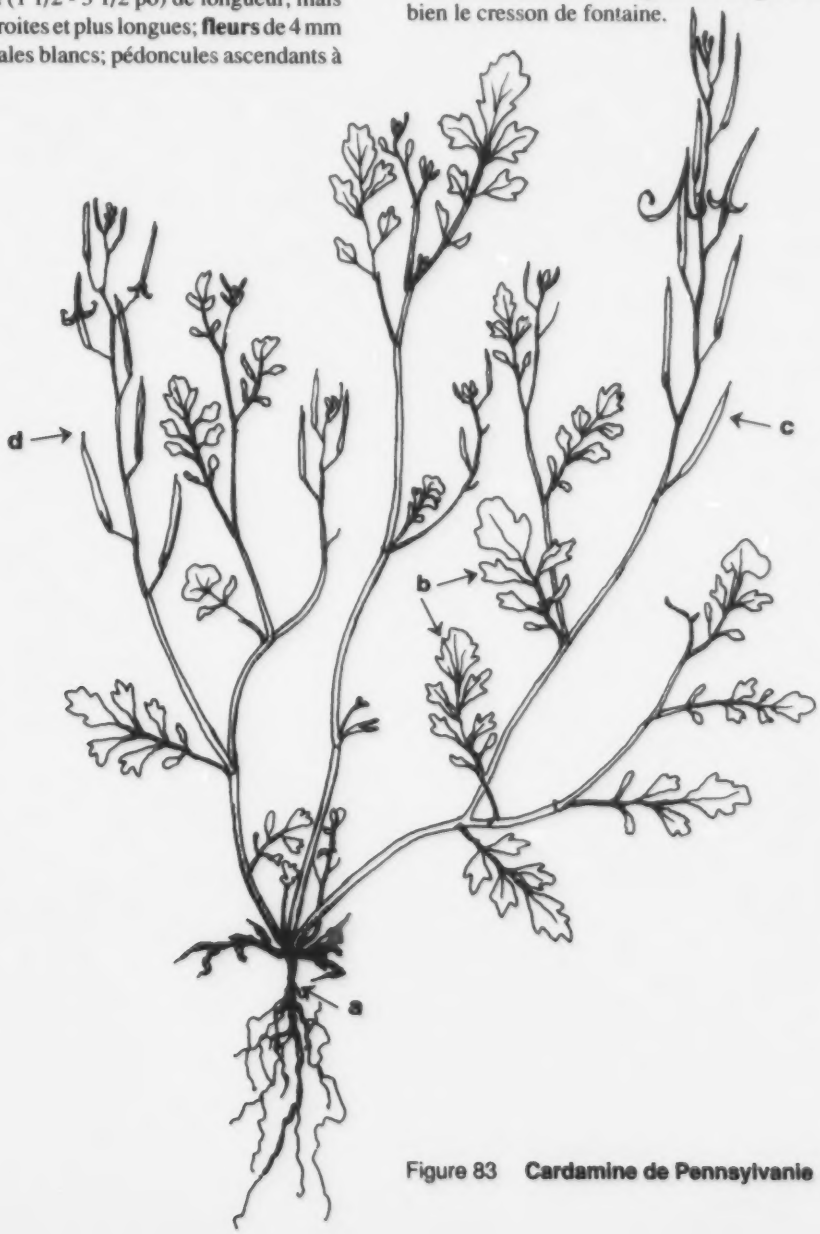

Figure 83 **Cardamine de Pennsylvanie**

Berteroa blanche, *Berteroa incana* (L.) DC., (fig. 84) [BEFIN, hoary alyssum, alysse]. Plante annuelle ou vivace à vie courte se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 20 à 70 cm (8 - 28 po) de hauteur, habituellement ramifiées vers le haut et souvent violacées, ordinairement vertes; une à plusieurs tiges par racine; premières **feuilles** en rosette basilaire, à pétioles longs, plus larges vers l'extrémité; feuilles du milieu semblables mais plus petites; feuilles du haut sessiles, elliptiques ou plus larges à la base, et s'effilant en une longue pointe étroite; toutes les feuilles alternes, entières (sans dents) et n'embrassant pas la tige (a); tiges, feuilles, sépales et silicules (capsules) couverts de poils étoilés très courts donnant l'impression que toute la plante est couverte d'un duvet gris; **fleurs** comme celles de la moutarde des champs mais plus petites (3 mm, 1/8 po de diamètre) aux pétales blancs profondément lobés, regroupées aux bouts des tiges et des rameaux; **silicules** sur des pédoncules dressés, près de la tige; capsules (b) elliptiques ou ovales, de 5 à 8 mm (1/5 - 1/3 po) de longueur sur 3 à 4 mm (1/8 - 1/6 po) de largeur, légèrement aplaties; cloison (c) (division membraneuse) aussi large que la plus grande largeur de la capsule et restant habituellement sur les pédoncules après la chute des parois de la silicule à maturité; chaque capsule contenant de 4 à 12 **graines** lenticulaires brun rougeâtre ou brunes, de 1 à 1,5 mm (1/25 - 1/16 po) de longueur et laissant voir l'esquisse d'une aile en bordure. Floraison de la fin mai à l'automne, avec maturation et production de graines durant tout l'été.

La berteroa blanche se trouve partout en Ontario, mais elle est plus commune au sud, surtout dans les sols sablonneux. Elle existe dans les champs de fauche, les pâturages, les prairies, les terrains incultes, en bordure des routes et parfois dans les jardins ou les pelouses mal entretenues.

La berteroa blanche se différencie des autres Crucifères par ses silicules arrondies, ses feuilles (a) sessiles qui n'embrassent pas la tige et dont les bords sont lisses (entiers), ses poils étoilés et touffus qui donnent l'impression que toute la plante est couverte de duvet, et la large cloison (division membraneuse) (c) de ses silicules ovales, duveteuses, dressées et portées très près de la tige.

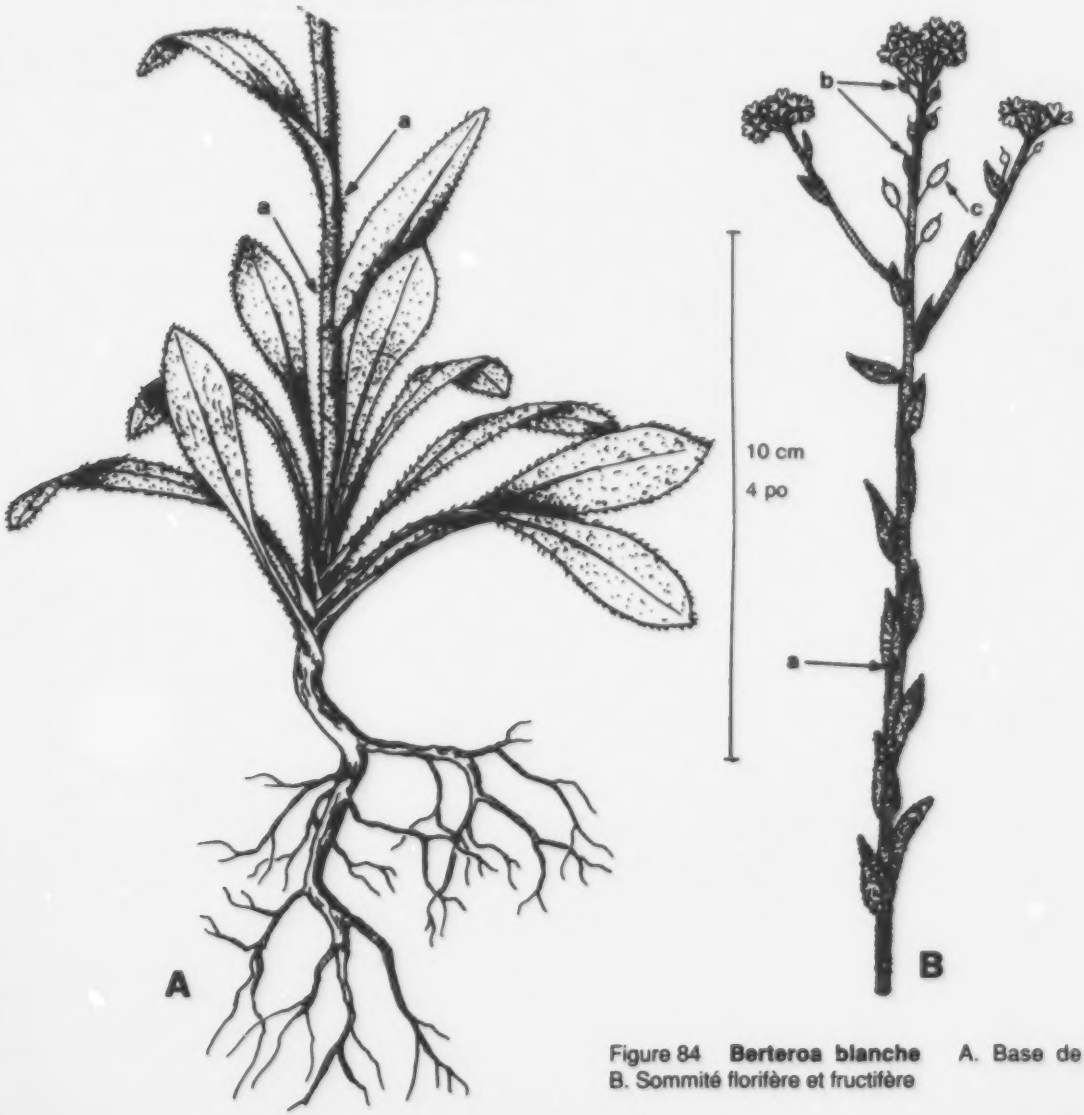

Figure 84 **Berteroa blanche** A. Base de la plante B. Sommité florifère et fructifère

Tabouret des champs, *Thlaspi arvense* L., (fig. 85, pl. 56) [THLAR, stinkweed, ail sauvage, thlaspi des champs, monayère, fanweed, field pennycress, Frenchweed, pennycress]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** de 5 à 60 cm (2 po - 2 pi) de hauteur, dressées, se ramifiant dans la partie supérieure et parfois aussi près de la base, glabres; les quelques premières feuilles habituellement en rosette basilaire à la surface du sol, pétiolées et à bords lisses ou légèrement ondulés (A); feuilles inférieures à dents irrégulières et peu profondes, arrondies au sommet et s'effilant vers l'étroit pétiole à 2 petits lobes ou oreillettes (a) qui embrassent la tige; feuilles médianes et supérieures légèrement ou parfois profondément dentées, sessiles mais avec une paire de lobes à la base (b) qui embrassent fortement la tige; **fleurs** blanches, très petites (environ 3 mm ou 1/8 de po de diamètre) en grappes arrondies aux bouts des rameaux; silicules (capsules) très plates, arrondies ou ovales, 8 - 12 mm (1/3 - 1/2 po) de largeur et habituellement un peu plus longues; partie centrale contenant la graine plutôt mince mais entourée par une aile large et plate, ornée d'une encoche étroite et profonde (c) au sommet, au centre de laquelle se trouvent les restes du minuscule style; section contenant les graines divisée par une cloison très étroite (division membraneuse) en 2 compartiments contenant chacun de 3 à 8 graines; cette cloison blanche demeure souvent sur la plante après que la capsule se soit brisée pour laisser échapper les **graines** allant du brun rougeâtre au brun violacé ou noirâtre, ovoïdes mais un peu aplaties, faisant de 1,5 à 2 mm (1/16 - 1/12 po) de longueur, ornées de plusieurs rangées de stries concentriques sur chaque face. Floraison depuis tôt le printemps jusqu'à tard en automne. Toutes les parties de la plante ont une odeur d'ail et de navet sur, désagréable pour la plupart des gens, et qui **altère le lait produit par les vaches ayant consommé la plante**.

On trouve le tabouret des champs partout en Ontario dans les champs cultivés, les terrains incultes, les jardins et en bordure des routes.

Figure 85 **Tabouret des champs** A. Base d'une plante B. Sommité florifère et fructifère

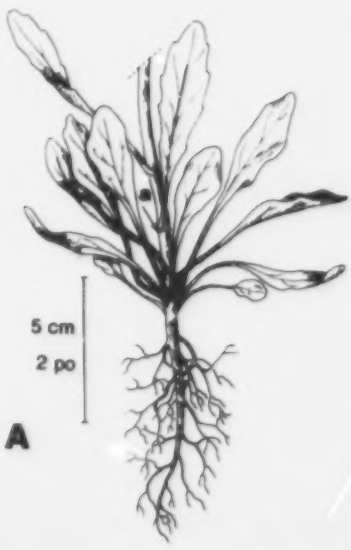

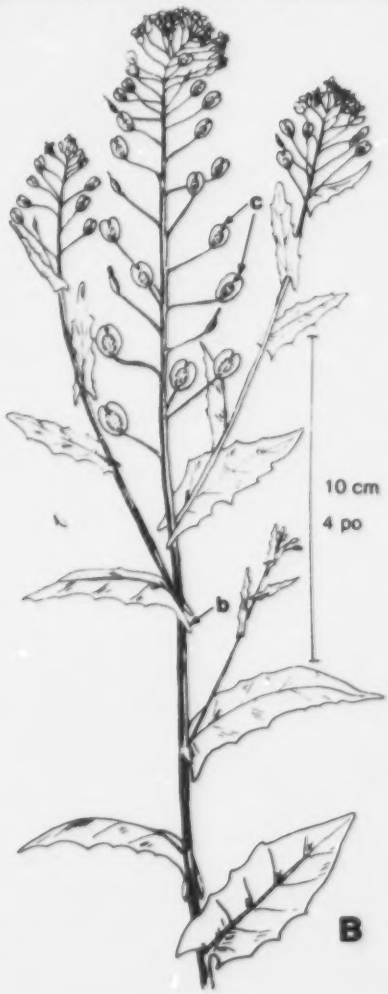

On le distingue des lépidies, qui lui ressemblent beaucoup, par ses tiges et ses feuilles complètement glabres, son odeur désagréable et ses silicules plates et plus grandes aux ailes larges et aplaties.

Les cransons, *Cardaria spp.*, (non illustrés) [CADSS, hoary cresses, perennial pepper-grass, white-top, white-weed] qui comptent 3 espèces dans les localités dispersées de l'Ontario, ressemblent au tabouret des champs au point de vue de l'apparence générale des tiges, des feuilles et des fleurs. Leur caractéristique la plus importante est leurs **racines et leurs tiges souterraines** profondes et très étendues qui en font des plantes très difficiles à détruire. En plus d'être vivaces, elles se distinguent facilement du tabouret des champs par la présence de poils courts et denses, et par leurs **silicules** sans aile qui contiennent seulement 2 graines. Le **cranson velu**, *Cardaria pubescens* (Meyer) Jarmolenko, [CADPE, globe-podded hoary cress] a des silicules sphériques et légèrement velues à maturité, tandis que les silicules sont lenticulaires et glabres chez le **cranson rampant**, *Cardaria chalepensis* (L.) Handel-Mazzetti, [CADDC, lens-podded hoary cress], et un peu plates, à base cordée, chez le **cranson dravier**, *Cardaria draba* (L.) Desv., [CADDR, heart-podded hoary cress, passerage velu]. Ces trois espèces fleurissent de mai à juillet et se trouvent sur les terres cultivées, dans les pâturages, en bordure des routes et dans les terrains incultes.

Lépidie des champs, *Lepidium campestre* (L.) R.Br., (fig. 86, pl. 57) [LEPCA, field pepper-grass, cresson des champs, passerage des champs, pepperweed]. Plante annuelle ou bisannuelle, se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** de 10 à 50 cm (4 - 20 po) de hauteur, ramifiées vers le haut, à poils courts; **feuilles** de la rosette basilaire à pétioles longs, sans dents ou lobes (A) ou fortement lobées de chaque côté (B); feuilles caulinaires alternes, sessiles, courtes, à bords ondulés et à base sagittée (a) embrassant la tige; tiges et feuilles à texture un peu rêche à cause de la couverture de poils très courts; **fleurs** très petites formant de petits bouquets blanchâtres, compacts aux bouts des tiges et des rameaux; **silicules** (capsules) nombreuses en rang serré le long de chaque rameau, portées droites sur de courts pédicelles (4 - 8 mm, 1/6 - 1/3 po de longueur); capsules aplaties, oblongues, de 5 à 6 mm (1/5 - 1/4 po) de longueur, presque à l'horizontale avec le bout légèrement tourné vers le haut (b), ailées vers le sommet (c) et ornées d'une petite échancrure terminale dans laquelle le style minuscule persiste sous forme d'une petite épine; 2 **graines** par capsule, 1 de chaque côté de la cloison (division membraneuse); largeur de la cloison égale à l'épaisseur du fruit. Floraison de mai à juillet.

La lépidie des champs est commune dans les pâturages, les terrains incultes, le long des routes et à l'orée des bois dans tout le sud de l'Ontario; on la trouve rarement dans les champs cultivés.

Elle se différencie de la lépidie densiflore par ses feuilles dont la base embrasse la tige (a), et par ses siliques plus larges, à ailes distinctes (c) et aux bouts tournés vers le haut (b).

Lépidie densiflore, *Lepidium densiflorum* Schrad., (fig. 87) [LEPDE, common pepper-grass, passerage, passerage apétale, passerage densiflore, green-flowered pepper-grass, pepperweed]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** de 10 à 60 cm (4 - 24 po) de hauteur, habituellement très ramifiées dans la partie supérieure et parfois aussi à la base, fortement couvertes de poils très courts; **feuilles** de la rosette pétiolées, profondément lobées ou divisées en segments distincts ou nettement dentées; feuilles inférieures de la tige alternes, plus petites et moins lobées que les basilaires; feuilles supérieures de la tige très étroites et légèrement dentées ou sans dents; **fleurs** individuelles très petites, à pétales blancs extrêmement courts ou complètement absents, groupées en bouquets compacts vert pâle à l'extrémité des rameaux; **silicules** (capsules) très rapprochées, au nombre de 9 à 15 cosses par cm de tige (2/5 po), aplaties, presque rondes, de 2 à 3 mm (1/12 - 1/8 po) de diamètre avec, au sommet, de courtes ailes (a) très étroites séparées par une encoche contenant un minuscule stigmate; 2 **graines** par capsule, une de chaque côté de la cloison (division membraneuse); cloison très étroite dont la largeur est égale à l'épaisseur du fruit; graines jaune rougeâtre brillantes. Floraison de juin à août. À maturité, la plante devient

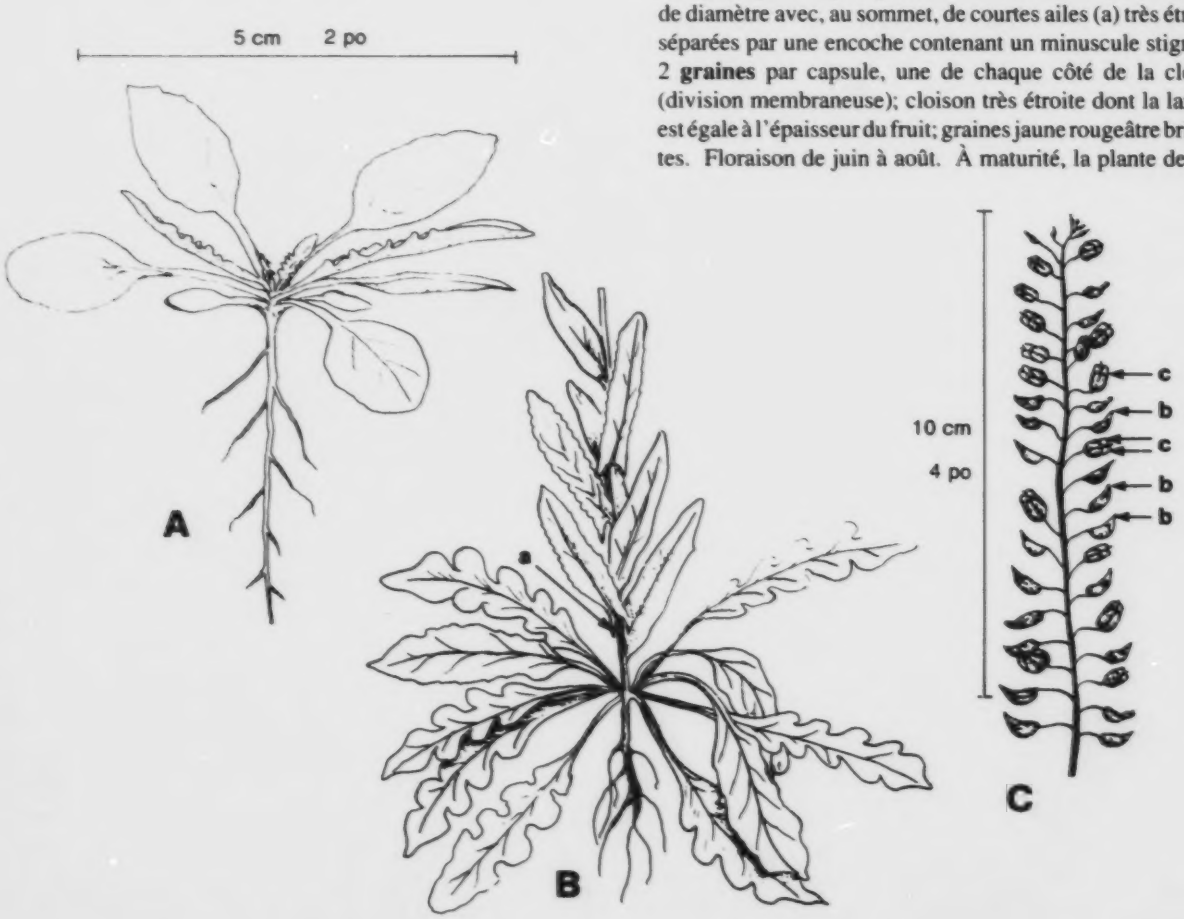

Figure 86 **Lépidie des champs** A. Jeune plant B. Base d'un plant florifère C. Grappe de silicules

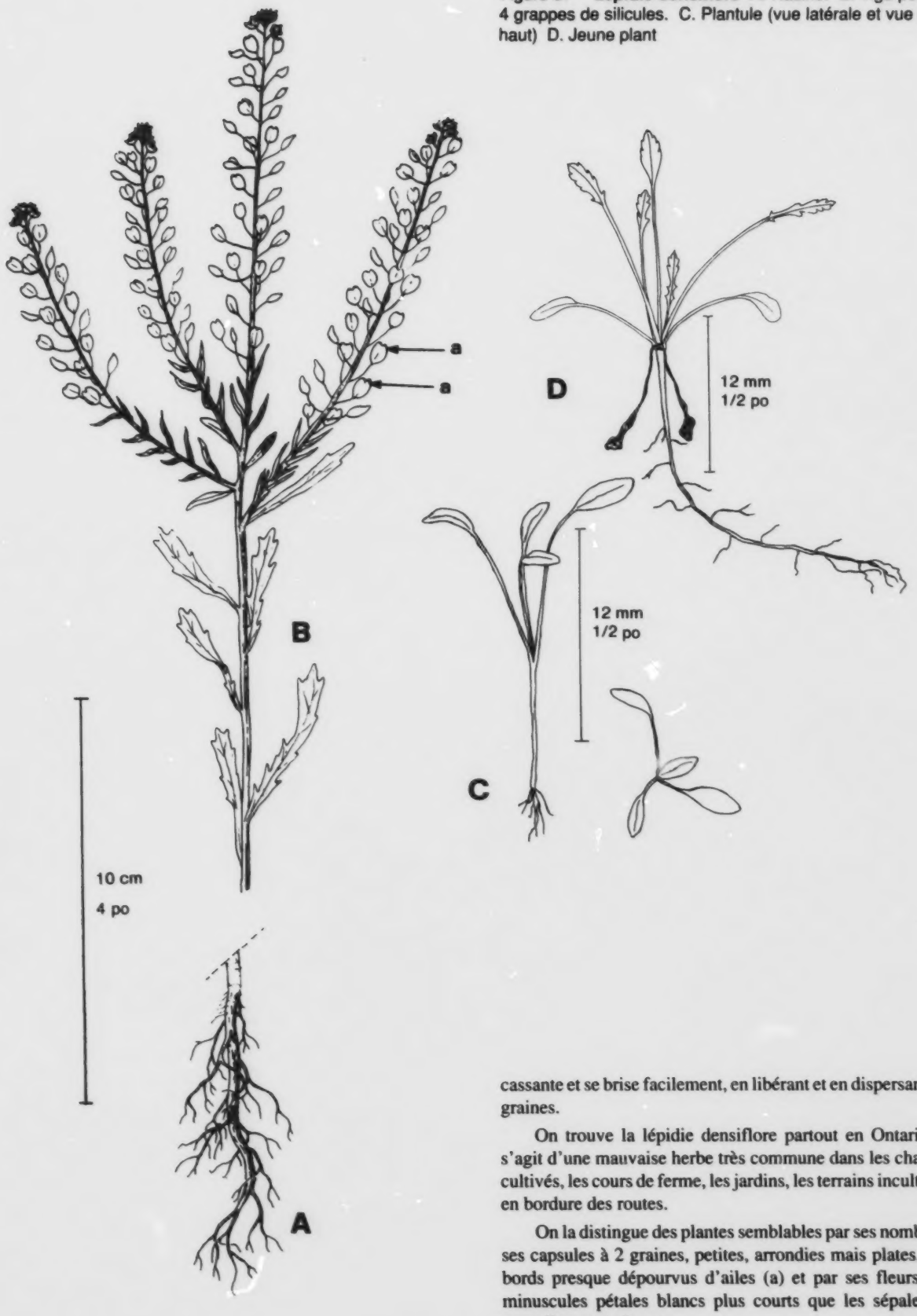

Figure 87 **Lépidie densiflore** A. Racine. B. Tige portant 4 grappes de silicules. C. Plantule (vue latérale et vue d'en haut) D. Jeune plant

cassante et se brise facilement, en libérant et en dispersant les graines.

On trouve la lépidie densiflore partout en Ontario; il s'agit d'une mauvaise herbe très commune dans les champs cultivés, les cours de ferme, les jardins, les terrains incultes et en bordure des routes.

On la distingue des plantes semblables par ses nombreuses capsules à 2 graines, petites, arrondies mais plates, aux bords presque dépourvus d'ailes (a) et par ses fleurs aux minuscules pétales blancs plus courts que les sépales ou complètement absents.

Lépidie de Virginie, *Lepidium virginicum* L., (non illustrée) [LEPVI, poor-man's pepper-grass, passerage sauvage, passerage de Virginie]. D'apparence presque identique à la lépidie densiflore, elle se caractérise principalement par ses petites **fleurs** dont les pétales blancs sont environ 2 fois plus longs que les sépales. C'est une plante indigène qui se trouve ça et là dans les localités de l'Ontario, dans les prairies, les terrains incultes, en bordure des routes et parfois sur les terres cultivées.

Lépidie perfoliée, *Lepidium perfoliatum* L., (non illustrée) [LEPPE, clasping-leaved pepper-grass, passerage à feuilles embrassantes]. Plante à port semblable à celui de la lépidie densiflore mais facilement reconnaissable à ses **fleurs** jaune pâle, ses **feuilles** basilaires finement divisées, et ses feuilles caulinaires à limbes arrondis ou ovales qui semblent encercler la tige. On ne la trouve que dans quelques localités du centre de l'Ontario méridional.

Bourse-à-pasteur, *Capsella bursa-pastoris* (L.) Medic., (fig. 88, pl. 58) [CAPBP, shepherd's-purse, capselle bourse-à-pasteur, tabouret]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver, se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 10 à 60 cm (4 - 24 po) de hauteur, ramifiées vers le haut ou partout sur la plante; premières **feuilles** en rosette à la surface du sol, pétiolées, oblongues, à limbes fort variables, de 5 à 10 cm (2 - 4 po) de longueur, légèrement ou profondément et grossièrement dentées ou pennés; feuilles caulinaires alternes habituellement beaucoup plus petites, sessiles, avec quelques dents dispersées peu profondes ou presque sans dents et avec 2 lobes (a) basilaires pointus et étroits embrassant la tige; tige et feuilles glabres ou couvertes de fins poils étoilés; **fleurs** de forme semblable à celles de la moutarde des champs, mais plus blanches et beaucoup plus petites (3 - 8 mm, 1/8 - 1/3 po de diamètre) en grappes arrondies à l'extrémité des tiges et des branches; **silicules** (capsules) portées par de courts (1 - 2 cm, 2/5 - 4/5 po) pédicelles fixés à la tige, de forme généralement triangulaire ou cordée, le bout pointu étant attaché au pédicelle et les 2 lobes à l'autre bout; une cloison étroite (division membraneuse) sépare chaque silicule en deux sections contenant chacune plusieurs graines; **graines** d'environ 1 mm (1/25 po) de longueur, oblongues, jaune orangé terne ou légèrement rougeâtres. Floraison depuis tôt le printemps jusqu'à tard en automne.

On trouve la bourse-à-pasteur partout en Ontario dans les champs de céréales, les terrains incultes, les jardins, les pelouses et en bordure des routes.

On la distingue des autres plantes de la famille des Crucifères par ses silicules en forme de coeur (cordées), d'où le terme «bourse». Au stade de la rosette, on la différencie habituellement des autres crucifères à feuilles basilaires lobées grâce aux poils qui la recouvrent, à ses petits lobes ou divisions plutôt uniformes de chaque côté et à sa taille ordinairement inférieure.

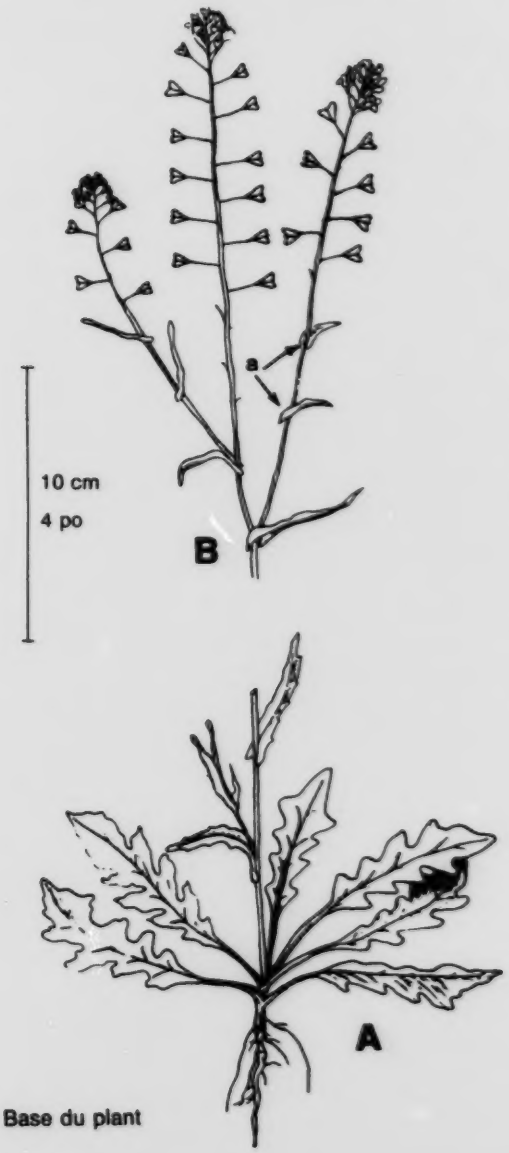

Figure 88 **Bourse-à-pasteur** A. Base du plant
B. Sommité florifère et fructifère

Caméline à petits fruits, *Camelina microcarpa* Andrz. ex DC., (fig. 89, pl. 59) [CMAMI, small-seeded false flax, caméline à petites graines]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 30 à 90 cm (1 - 3 pi) de hauteur, un peu ramifiées; seules les jeunes plantes annuelles d'hiver formant une rosette de feuilles à l'automne (A); **feuilles** caulinaires alternes, les plus basses étroites et ovales, sessiles, plus larges vers le milieu du plant, de 2 à 10 cm (1 - 4 po) de longueur, embrassant un peu la tige (a); feuilles médianes et supérieures sessiles, plus larges vers la base, s'effilant en pointes minces et embrassant la tige avec 2 lobes basilaires (b); feuilles et partie inférieure de la tige couvertes de poils rudes et étoilés; **fleurs** semblables à celles de la moutarde des champs mais plus petites et jaune pâle, en grappes arrondies à l'extrémité des tiges et des rameaux; **silicules** (capsules) en forme de larme un peu aplatie, de 4 à 6 mm (1/6 - 1/4 po) de longueur, terminées par un bec mince ou style de 1 à 2 mm (1/25 - 1/12 po) sur de minces pédicelles qui s'étendent jusqu'à 6 et même 25 mm (1/4 - 1 po) de la tige; cloison (division membraneuse) aussi large que la plus grande largeur de la capsule et demeurant souvent sur le pédicelle quand les parois de la silicule tombent; **graines** longues de 0,8 à 1,2 mm (1/30 - 1/20), allant du brun rougeâtre au brun rougeâtre foncé. Floraison de la fin mai jusqu'au début de l'automne; chute fréquente de graines durant la floraison.

On trouve la caméline à petits fruits partout en Ontario mais elle est plus commune dans la partie sud de la province où elle infeste les champs de céréales, les pâturages ensemencés, les champs laissés en friche, les terrains incultes et les bordures de routes.

On trouve deux autres variétés de camélines en Ontario dans des habitats semblables, mais elles ne sont pas aussi communes que la caméline à petits fruits. Les deux lui ressemblent par leur apparence générale et leur port et s'en distinguent essentiellement par leurs silicules et leurs graines.

La **caméline faux lin**, *Camelina sativa* (L.) Crantz, (non illustrée) [CMASA, large-seeded false flax, caméline, caméline cultivée] a des **graines** oblongues d'environ 2 mm (1/12 po) de longueur dans des **silicules** en forme de larme d'environ 6 mm (1/4 po) ou plus de longueur, et des **tiges** qui ne sont pas aussi velues. La **caméline à graines plates**, *Camelina parodii* Ibarra et La Porte, (non illustrée) [CMAAL, flat-seeded false flax, caméline dentée, *Camelina dentata* Pers.], a de larges **graines** plates, aux contours arrondis, qui font environ 2,5 mm (1/10 po) de diamètre et sont enfermées dans des **capsules** dont le bout est plutôt plat qu'arrondi.

Les trois espèces de camélines se distinguent des autres membres de la famille des Crucifères par leurs petites capsules rondes, leurs fleurs jaune pâle suivies de silicules très lisses, glabres, en forme de larme (ces silicules ont une cloison membraneuse aussi large que la capsule), leurs feuilles caulinaires étroitement triangulaires ou un peu sagittées dont la base embrasse la tige, ainsi que leurs tiges et leurs feuilles rendues rugueuses par de minuscules poils étoilés.

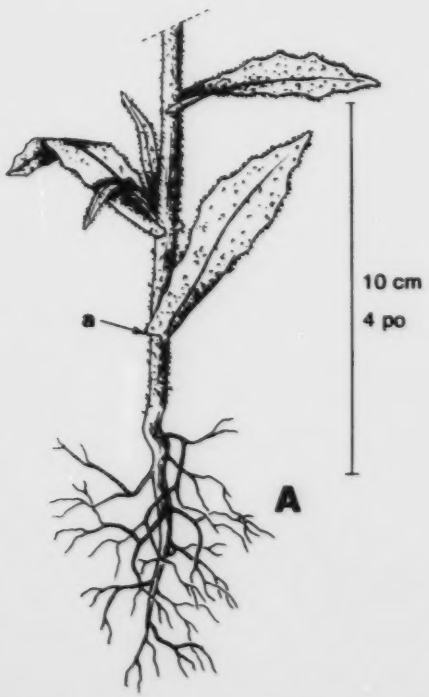

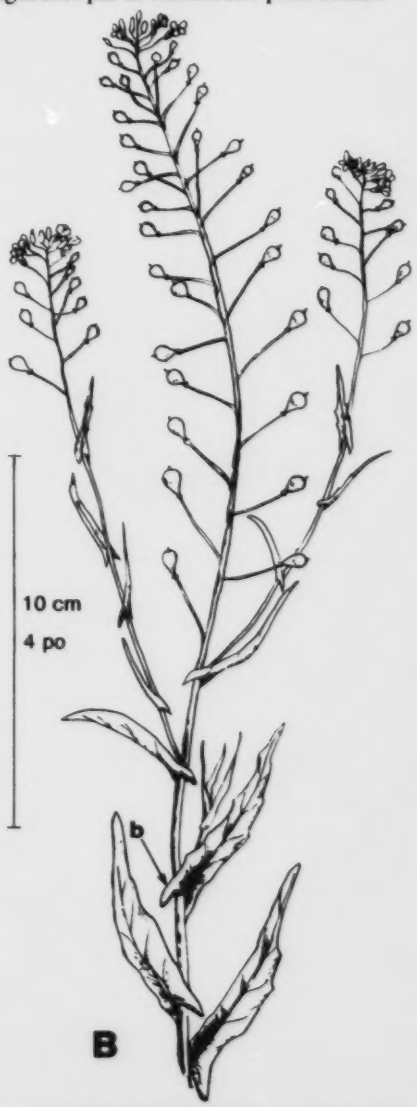

Figure 89 **Caméline à petits fruits** A. Base d'une plante annuelle B. Tige florifère et fructifère

Neslie paniculée, *Neslia paniculata* (L.) Desv., (fig. 90) [NEAPA, ball mustard, neslie, neslie à panicule, neslia, yellow-weed]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver se reproduisant par germination (graines). **Tiges** très ramifiées, surtout dans la partie supérieure, atteignant 80 cm (32 po) de hauteur, couvertes de poils très courts simples ou, habituellement, étoilés (B) donnant aux tiges une texture légèrement rugueuse; **feuilles caulinaires inférieures** étroitement ovées sans base embrassante (a), de 1 à 6 cm (2/5 - 2 1/2 po) de longueur; **feuilles caulinaires médianes** semblables mais à base embrassante (b), à bords presque entiers ou légèrement irréguliers; **feuilles supérieures** plus petites, sagittées et embrassantes; feuilles supérieures et inférieures couvertes de nombreux poils étoilés; **inflorescence** formant une grappe allongée à pédicelles minces et étalés (c); **fleurs** (d) jaune doré, larges de 1 à 2 mm (1/25 - 1/12 po); **silicules** (capsules) (e, C) presque sphériques, de 2 à 3 mm (1/12 - 1/8 po) de diamètre, à nervures saillantes en surface, contenant une seule graine; **graines** de 2 mm (1/12 po) de longueur et 2,5 mm (1/10 po) de largeur. Floraison de juin à août.

Introduite d'Europe, la neslie paniculée se trouve dans les champs, les vergers, les jardins et les terrains incultes ainsi qu'en bordure des routes et des voies ferrées en Ontario.

Elle se caractérise par ses feuilles médianes et supérieures embrassantes, ses grappes allongées aux pédicelles étalés, ses petites fleurs aux pétales jaune doré se transformant en petites silicules sphériques à une graine et ses tiges et feuilles à texture rugueuse attribuable à de minuscules poils étoilés.

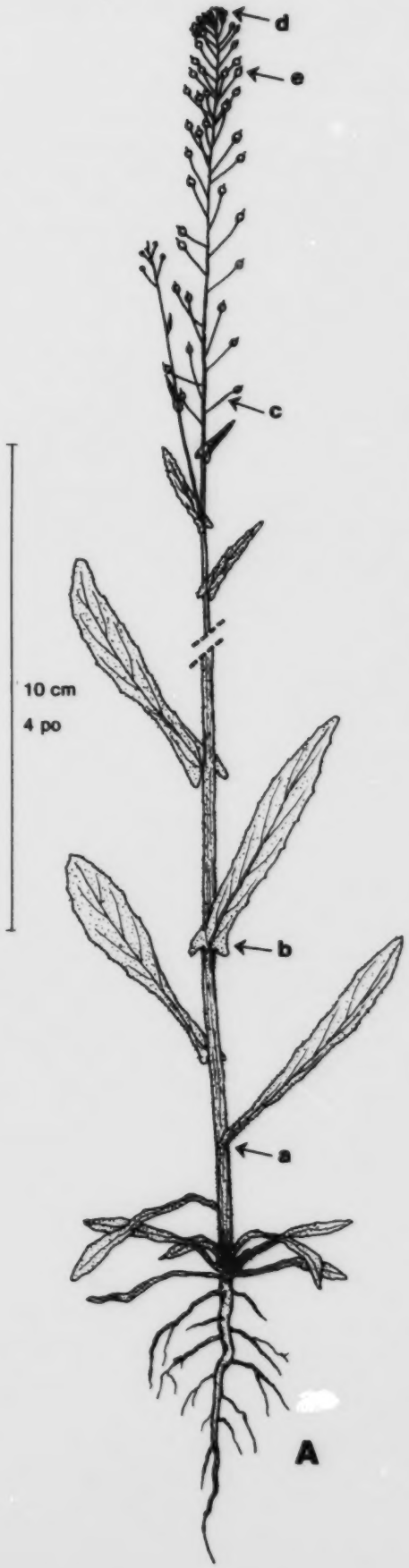

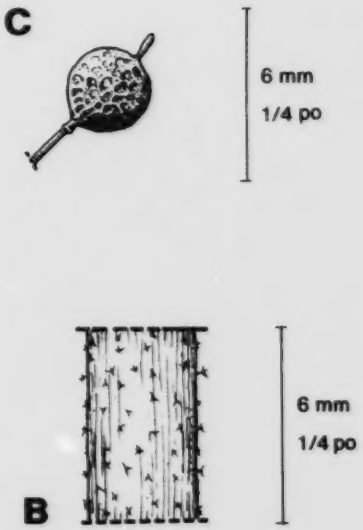

Figure 90 **Neslie paniculée** A. Plante entière B. Portion de la tige grossie montrant les poils étoilés C. Silicules (presque sphériques).

Mignonette jaune, *Reseda lutea* L., (non illustrée) [RESLU, yellow mignonette]. Plante bisannuelle ou vivace à vie courte issue d'une racine pivotante mince et se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** dressées ou très ramifiées, jusqu'à 80 cm (32 po) de hauteur, lisses ou marquées d'arêtes longitudinales; **feuilles inférieures** de 5 à 10 cm (2 - 4 po) de longueur, de 6 à 25 mm (1/4 - 1 po) de largeur vers l'extrémité et devenant plus étroites vers la tige, sans lobes ou avec un seul lobe profond de chaque côté près de l'extrémité supérieure; **feuilles médianes et supérieures** habituellement plus larges et pennées-lobées formées d'au moins 2 longs segments étroits de chaque côté de la moitié ou du tiers supérieur du limbe; **fleurs** jaunes à reflet verdâtre groupées en grappes terminales; jeunes grappes denses et coniques s'allongeant avec le temps de sorte que les vieilles fleurs et les **capsules** se séparent les unes des autres; fleurs de 5 à 8 mm (1/5 - 1/3 po) de diamètre; 6 pétales habituellement (au minimum 4, rarement 8), ornés de 3 lobes minces qui sont digités à leur extrémité; de 12 à 20 **étamines**; **capsules** de 1 cm (2/5 po) de longueur et 4 mm (1/6 po) de diamètre, portant 3 ou 4 ailes étroites (larges d'au plus 1 mm, soit 1/25 po) se terminant par de petites pointes près de l'extrémité de la **capsule** et contenant habituellement 20 graines ou plus. Floraison de mai à août.

La mignonette jaune est une mauvaise herbe qui se trouve occasionnellement dans les pâturages, les terrains incultes, en bordure des routes et dans les cours abandonnées où elle a pu être cultivée comme plante ornementale à la place de la **mignonette odorante**, *Reseda odorata* L., au parfum plus doux.

De loin, la mignonette jaune ressemble à la barbarée vulgaire, la moutarde des champs ou à d'autres crucifères à fleurs jaunes, mais elle s'en distingue par ses fleurs comptant habituellement 6 pétales ornés chacune de 3 lobes digités minuscules, ses capsules légèrement ailées portant à leur extrémité 3 ou 4 pointes ou épines, et ses feuilles médianes et supérieures dont le dernier tiers ou la dernière moitié se découpe en lobes étroits et irréguliers.

Orpin âcre, *Sedum acre* L., (fig. 91, pl. 60) [SEDAC, mossy stonecrop, orpin brûlant, pain d'oiseau, petite jourbarbe, poivre de muraille, vermiculaire âcre, hen-and-chickens, stonecrop, yellow stonecrop]. Plante vivace se reproduisant par germination (graines), par des tiges rampantes horizontales s'enracinant aux noeuds et par des morceaux de tiges brisées ayant quelques feuilles s'enracinant également aux noeuds pour former de nouvelles touffes. **Tiges** rampantes, fortement enchevêtrées, desquelles jaillissent de multiples rameaux courts, mi-dressés, de 5 à 15 cm (2 - 6 po) de hauteur et couverts de nombreuses petites **feuilles** alternes, chevauchantes, grasses (charnues), ovoïdes (a), longues de 2 à 10 mm (1/12 - 2/5 po) et de section ronde; **fleurs** (b) jaunes, de 8 à 10 mm (1/3 - 2/5 po) de diamètre, en petits bouquets; chaque fleur formée de 5 sépales verts, 5 pétales jaunes, 10 étamines et 5 pistils; la plupart des pistils deviennent des silicules (capsules) pointues contenant plusieurs graines. Floraison en juin et juillet.

L'orpin âcre est une mauvaise herbe commune des pelouses de la partie centrale de sud de l'Ontario; on la trouve parfois dans d'autres régions. Il fut introduit comme plante ornementale de rocailles à cause de sa facilité à pousser dans les sols sablonneux, superficiels, peu fertiles et à texture grossière. Dans ces endroits, il peut devenir une mauvaise herbe importante et empêcher le gazon de pousser en le supplantant. On le trouve aussi dans les jardins, les terrains incultes et en bordure des routes.

Plusieurs autres espèces d'orpins (*Sedum* spp.) peuvent échapper à la culture, mais ils sont habituellement moins fréquents. Leurs fleurs vont du blanc à l'orangé ou au violet rougeâtre en passant par le jaune et le rose; leurs feuilles grasses sont rondes en coupe transversale ou assez plates, et leurs tiges peuvent atteindre 60 cm (2 pi) de hauteur.

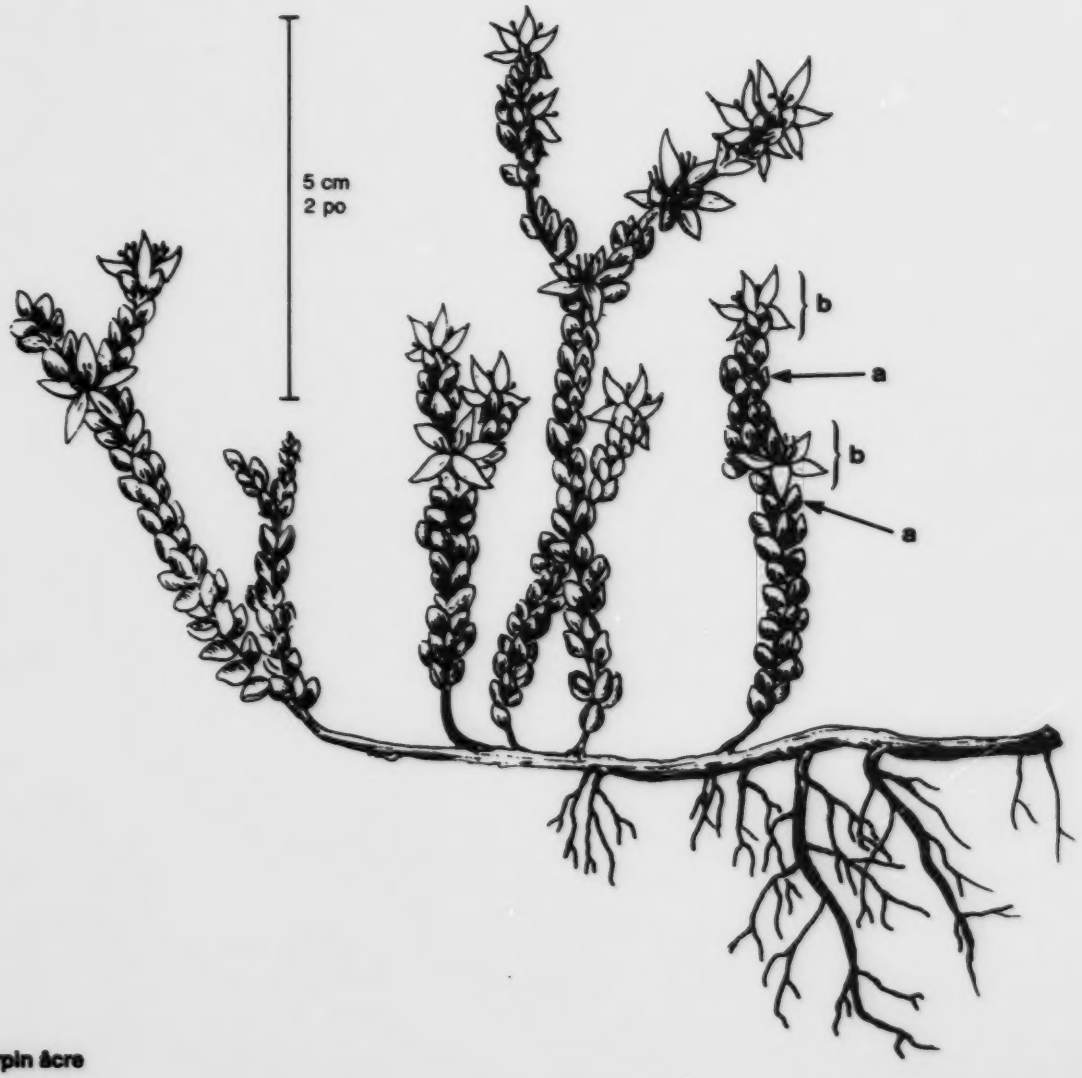

Figure 91 Orpin âcre

Potentille de Norvège, *Potentilla norvegica* L., (fig. 92, pl. 61) [PTLNO, rough cinquefoil, potentille, potentille de Montpellier, potentille jaune, upright cinquefoil, yellow cinquefoil]. Plante annuelle, bisannuelle ou vivace à vie courte, se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** de 20 à 50 cm (8 - 20 po) de hauteur, habituellement ramifiées, avec parfois deux tiges ou plus issues de la même racine, toutes velues; **feuilles** alternes, composées, chacune étant constituée de 3 folioles (a) au bout d'un pétiole (b) et d'une paire de stipules (c) à la base du pétiole (point de jonction avec la tige); chaque foliole oblongue ou arrondie, au limbe découpé en grosses dents acérées pointant vers l'extérieur; feuilles en rosette au début de la saison de croissance et, à ce stade, souvent confondues avec les feuilles de fraisiers; feuilles caulinaires les plus basses à long pétiole; les plus hautes sessiles à 3 folioles et une paire de stipules apparemment attachées directement à la tige (d); **fleurs** d'environ 6 mm (1/4 po) de diamètre, sur de courts pédoncules à partir de rameaux feuillus dans la partie supérieure de la plante; 5 pétales jaune pâle à peu près de la même longueur que les sépales verts; une couronne de nombreux étamines autour de nombreux pistils qui deviennent des graines en mûrissant; chaque **graine** faisant environ 1 mm (1/25 po) de longueur, de couleur allant du jaunâtre au brun pâle, striée longitudinalement. Floraison en juin et juillet.

On trouve la potentille de Norvège partout en Ontario dans les pâturages, les prairies, les terrains incultes, en bordure des routes et parfois dans les jardins et les champs cultivés.

Les rosettes de la potentille de Norvège se différencient des plants de fraises (*Fragaria* spp.) par leurs dents tout autour du limbe des 3 folioles, alors que pour les fraisiers le premier quart ou tiers de chaque foliole est habituellement non denté. Les plants plus vieux de potentille de Norvège ont des tiges dressées et robustes, à feuilles nombreuses et à fleurs jaunes, alors que le fraisier a une tige mince, courte et presque sans feuilles, garnie de bouquets ouverts de fleurs blanches. On la distingue des renoncules à fleurs jaunes par ses feuilles trifoliées et par la paire de stipules (c) à la base de chaque pétiole (b). La potentille de Norvège se différencie des autres potentilles par la présence simultanée de feuilles trifoliées (a) vertes sur les deux faces et de fleurs jaune pâle dont les sépales et les pétales sont à peu près de la même longueur.

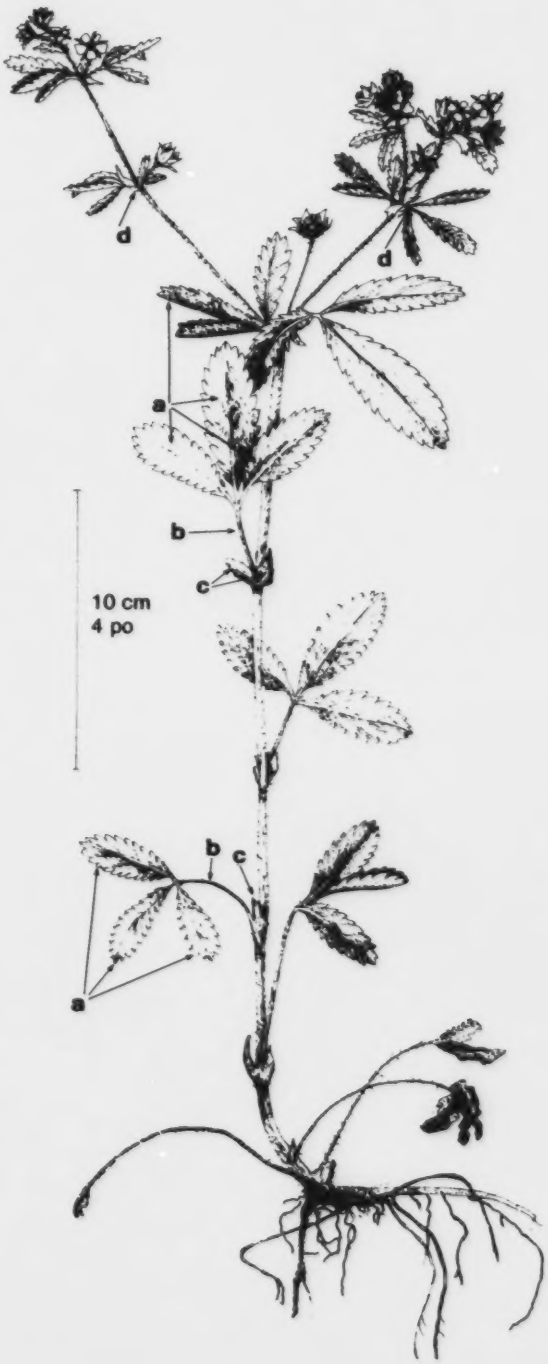

Figure 92 **Potentille de Norvège**

Potentille dressée, *Potentilla recta* L., (fig. 93, pl. 62) [PTLRC, sulphur cinquefoil, potentille droite, five-finger cinquefoil, rough-fruited cinquefoil, upright cinquefoil, yellow cinquefoil]. Semblable à la potentille de Norvège par son port et son aspect généraux, elle s'en distingue du fait qu'elle est vivace et qu'elle jaillit d'un réseau de grosses **racines** fasciculées; **tiges** habituellement nombreuses et souvent plus hautes (20 - 80 cm, 8 -32 po de hauteur); **feuilles** vertes sur les deux faces, composées-palmées (comme les doigts de la main), avec habituellement 5 à 7 folioles étroites, à grosses dents, velues (a) au bout d'un pétiole (b) et une paire de stipules (c) à la base de chaque pétiole (b); premières 2 ou 3 vraies feuilles (d) de la plantule non divisées; **fleurs** grandes, de 2 à 2,5 cm (4/5 - 1 po) de diamètre, à pétales variant du jaune foncé au jaune soufre, plus longs que les sépales verts; **graines** nettement ridées-striées. Floraison du début juin jusqu'à l'automne.

La potentille dressée se trouve partout en Ontario; elle est commune dans les terres non cultivées tels les pâturages, les prairies, les terrains incultes, les clairières des boisés et en bordure des routes.

Elle se distingue par ses 5 à 7 folioles digitées, fixées au bout du pétiole comme les doigts de la main, mais il arrive qu'il n'y ait que 3 folioles par feuille ou que la feuille ne soit pas divisée sur les plus petits rameaux florifères; ses feuilles sont toujours vertes sur les deux faces, et ses grosses fleurs, qui vont du jaune foncé au jaune soufre, portent des pétales plus longs que les sépales. La potentille dressée est parfois confondue avec le **chanvre**, *Cannabis sativa* L. [CNISA, marijuana, chanvre cultivé, hemp, cannabis], en raison de ses feuilles composées-palmées, mais le chanvre est une plante beaucoup plus haute, pouvant atteindre 1,2 à 3 m (4 - 10 pi), et ses feuilles composées sont nettement plus grandes, chacune faite de 5 à 11 folioles longues et étroites (jusqu'à 15 cm ou 6 po de longueur, sinon plus, et 1,5 cm ou 3/5 po de largeur) dont le limbe se découpe en dents prononcées et le pétiole est dépourvu de stipules, sans compter que ses tiges et ses feuilles, un peu rêches à cause de courts poils rigides et recourbés, ne sont pas abondamment velues comme les potentilles.

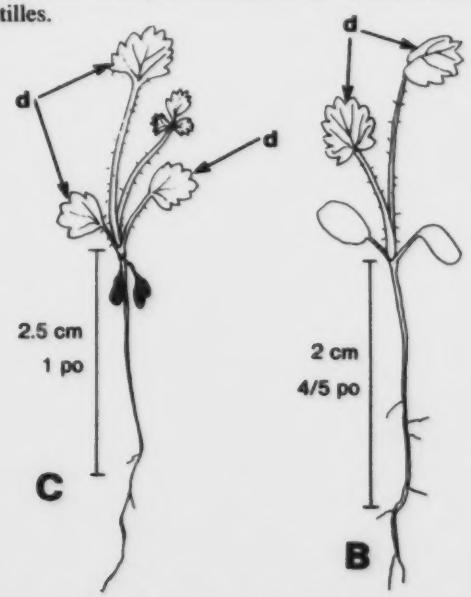

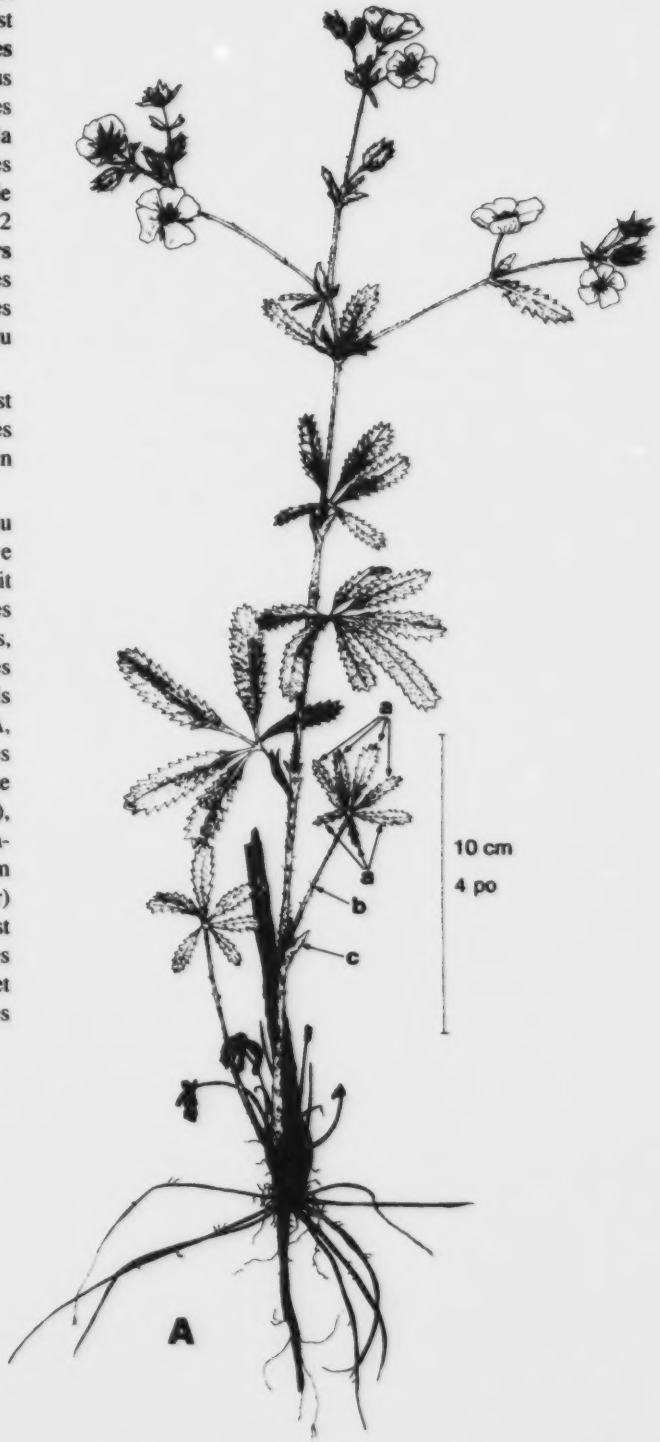

Figure 93 **Potentille dressée** A. Plante entière B. Plantule à 2 vraies feuilles C. Plantule dont la 4e feuille est trifoliée

Potentille argentée, *Potentilla argentea* L., (fig. 94) [PTLAG, silvery cinquefoil, argentine]. Plante vivace se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** de 10 à 50 cm (4 - 20 po) de longueur, en nombre variable, jaillissant de chaque collet robuste et vivace, dressées, étalées ou presque couchées; premières **feuilles** en une dense rosette basilaire; feuilles caulinaires et basilaires longuement pétiolées, composées-palmées (folioles disposées comme les doigts de la main), à 5 ou 7 folioles (a), parfois 3, vert foncé sur la face supérieure et gris argenté sur la face inférieure; chaque foliole légèrement et grossièrement dentée ou très profondément lobée; chaque pétiole ou feuille supérieure sessile à 2 stipules (b) étroites et pointues fixées à la jonction avec la tige; **fleurs** jaunes, petites (6 - 10 mm ou 1/4 - 2/5 po de diamètre), en bouquets ramifiés à l'extrémité des rameaux, pétales à peu près de la même longueur que les sépales; nombreux pistils et étamines. Floraison de la fin mai à l'automne.

La potentille argentée se trouve partout en Ontario, surtout sur les sols bien drainés à texture grossière dans les endroits ouverts, les pâturages, les terrains incultes, en bordure des routes et parfois dans les pelouses.

Elle se distingue par ses feuilles composées-palmées (a) à folioles grossièrement dentées ou lobées, vertes sur la face supérieure mais gris argenté sur la face inférieure, et ses petites fleurs jaunes aux pétales et sépales de même longueur.

Potentille ansérine, *Potentilla anserina* L., (non illustrée) [PTLAN, silverweed, ansérine]. Type de croissance très différent de la potentille argentée. Ses longues **tiges** minces, rougeâtres, rampent à la surface du sol comme les stolons de fraisiers, les entrenoeuds mesurent souvent de 10 à 15 cm (4-6 po) de longueur; fréquemment, la plante s'enracine et initie de nouvelles plantes à chaque noeud, se reproduisant donc par graines et par stolons. Contrairement aux autres potentilles, les **feuilles** de la potentille ansérine sont composées-pennées, garnies chaque côté de nombreuses folioles (comme la sanguisorbe mineure, fig. 96) dont la taille varie sur un même pied comme chez la benoîte stricte (fig. 95); les folioles gris argenté sur la face inférieure et habituellement vert foncé sur la face supérieure; pétiole central de chaque feuille composée et stolons souvent rosâtres ou rougeâtres; **fleurs** jaunes sur des pédoncules d'environ 2 à 10 cm (1-4 po) de hauteur à partir des noeuds des stolons, faisant 2 cm (4/5 po) de diamètre et à pétales un peu plus longs que les sépales. Floraison du début juin à l'automne. Elle se trouve partout en Ontario, habituellement sur les sols à texture grossière, sur les plages, le long des cours d'eau, dans les terrains incultes, en bordure des routes et parfois dans les pelouses.

Elle se distingue par ses stolons allongés, par ses feuilles composées-pennées de couleur gris argenté en dessous et verte par-dessus, et par ses fleurs jaunes. Malgré la ressemblance attribuable à la division pennée de leurs feuilles, la potentille ansérine et l'érodium cicutaire sont facilement différenciés, ce dernier ayant des feuilles vertes sur les deux faces et des fleurs roses ou rosées.

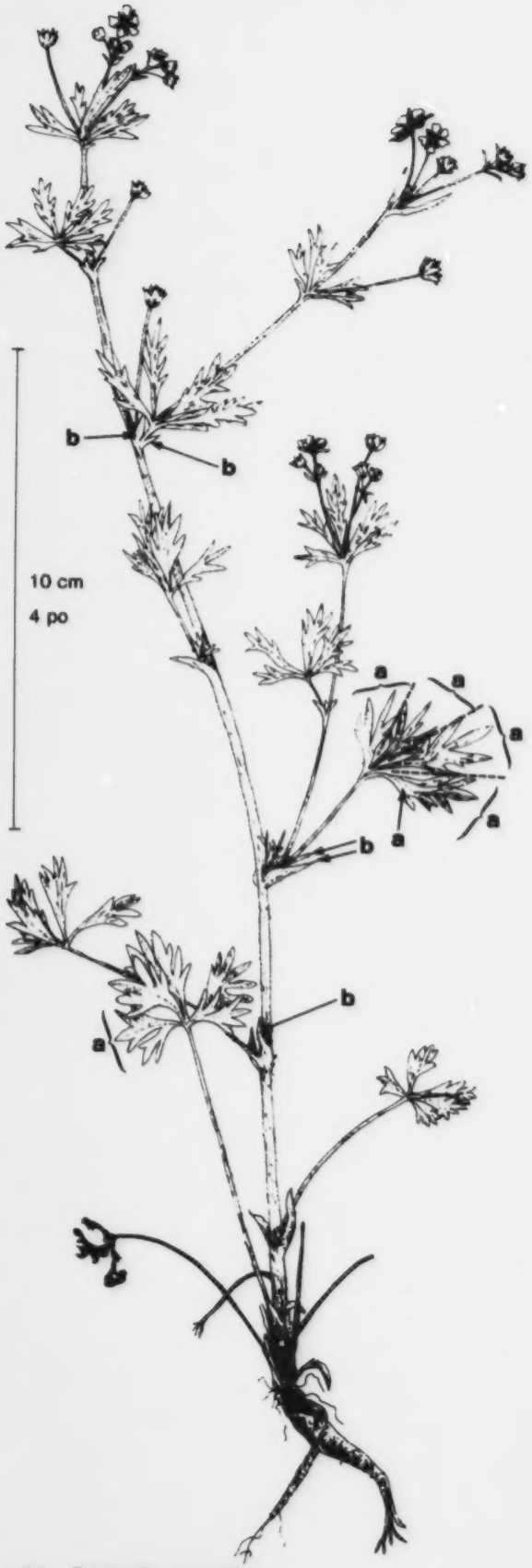

Figure 94 **Potentille argentée**

Benoîte stricte, *Geum aleppicum* Jacq. var. *strictum* (Ait.) Fern., (fig. 95, pl. 63) [GEUAS, yellow avens, benoîte d'Alep, burs]. Plante vivace, se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** dressées, pouvant atteindre 1 m (40 po) de hauteur, fréquemment ramifiées vers le sommet. **Feuilles** très variables : feuilles de la rosette longuement pétiolées, composées-pennées avec une grande foliole terminale (a) et un mélange de grandes (b) et de petites (c) folioles de chaque côté du rachis (axe central); folioles grossièrement dentées, velues et vertes sur les deux faces; feuilles caulinaires alternes, semblables à celles de la rosette mais portées par des pétioles plus courts, surtout vers le sommet de la tige, chaque feuille garnie d'une paire de stipules (d) vertes semblables à des folioles à l'endroit où le pétiole (e) se fixe à la tige; feuilles supérieures sessiles, parfois légèrement dentées ou lobées sans être divisées en folioles. **Fleurs** peu nombreuses, regroupées en inflorescences largement ramifiées, de 1 à 2 cm (2/5 - 4/5 po) de diamètre, avec 5 pétales jaune foncé à orangés, 5 sépales plus petits, des étamines et pistils nombreux rassemblés en un bouquet central compact; à maturité, le pédoncule de chaque fleur s'allonge et le bouquet de pistils grossit en une tête ou bardane brune à brun foncé presque sphérique, mesurant environ 2 cm (4/5 po) de diamètre, chaque pistil à graine unique devenu fruit ou graine étant nettement recourbé à son extrémité de façon à s'accrocher à la fourrure, aux vêtements et à la peau. Floraison du début juin à la fin de l'été; persistance des bardanes tard en automne ou même en hiver.

La benoîte stricte se trouve partout en Ontario dans les prairies, les bois clairs, les pâturages, les terrains incultes et en bordure des routes, mais rarement sur les terres cultivées.

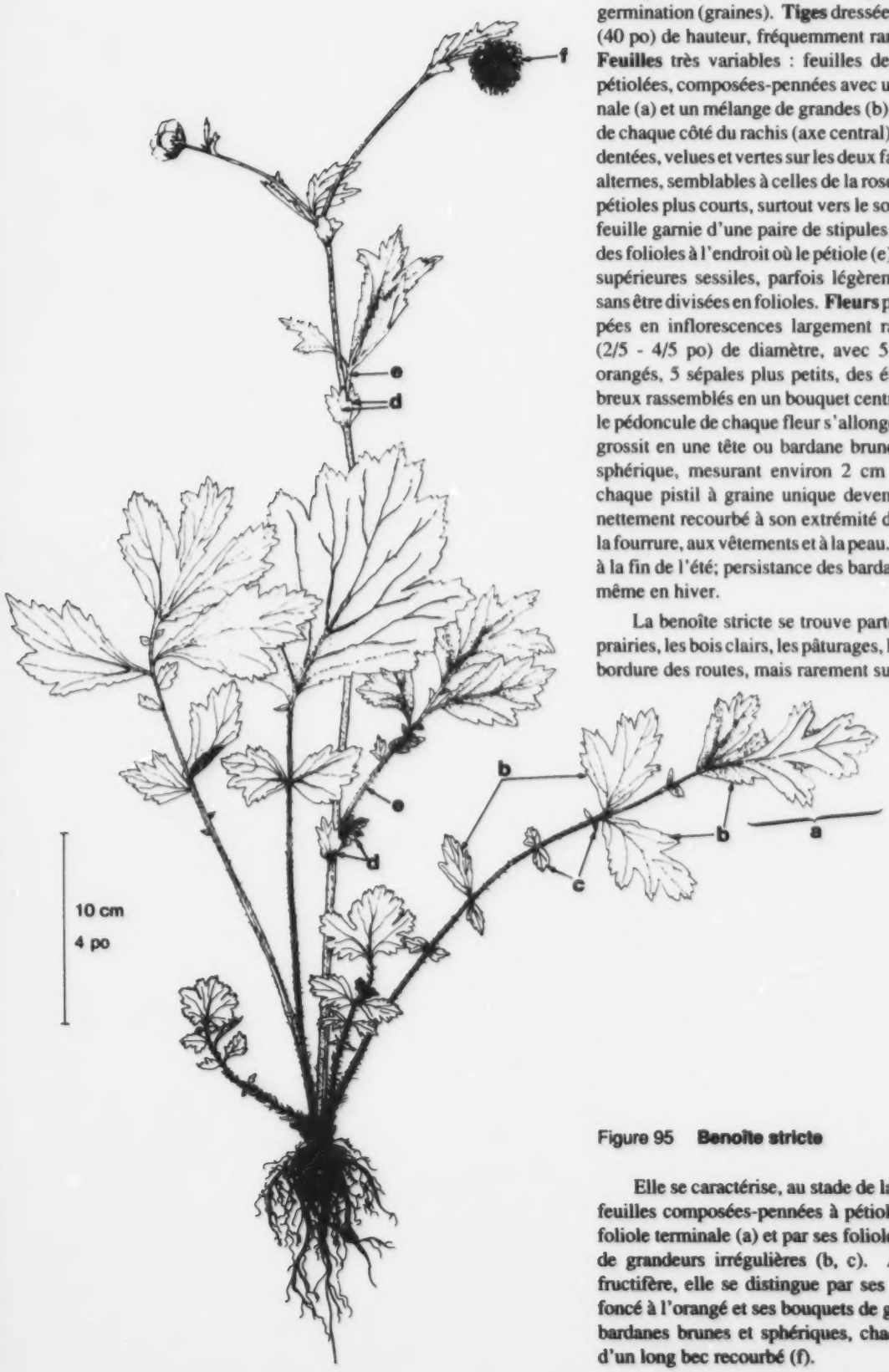

Figure 95 **Benoîte stricte**

Elle se caractérise, au stade de la rosette foliaire, par ses feuilles composées-pennées à pétioles longs, par sa grande foliole terminale (a) et par ses folioles latérales de formes et de grandeurs irrégulières (b, c). Aux stades florifère et fructifère, elle se distingue par ses fleurs variant du jaune foncé à l'orangé et ses bouquets de graines semblables à des bardanes brunes et sphériques, chaque graine étant munie d'un long bec recourbé (f).

Sanguisorbe mineure, *Sanguisorba minor* Scop., (fig. 96) [SANMI, small burnet, petite pimprenelle, salad burnet]. Plante vivace se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** minces, drues, de 20 à 70 cm (8 - 28 po) de hauteur, étalées ou dressées à partir d'un **rhizome** souterrain court et épais, habituellement ramifiées dans la partie supérieure; **feuilles** de la rosette nombreuses, composées-pennées, comptant jusqu'à 17 petites folioles ovales (a), chacune découpée de 3 à 7 dents saillantes de chaque côté, ordinairement d'un vert plus clair sur la face inférieure; feuilles caulinaires alternes, dispersées, plus courtes et avec moins de folioles; stipules petites et dentées sur les feuilles supérieures mais très petites ou absentes sur les feuilles inférieures et les feuilles de la rosette; **fleurs** individuelles très petites mais groupées ensemble en capitules (inflorescences) ovoïdes et denses sur de longs rameaux sans feuilles; chaque fleur comprend 4 petits sépales verts ou bruns, mais pas de pétales, les fleurs les plus basses de chaque capitule n'ont pas de pistils mais de nombreuses étamines aux longs filaments retombants; les fleurs supérieures ont 2 pistils mais pas d'étamines, ou sont bisexuées et ont à la fois étamines et pistils; chaque pistil produit une paire de **graines** dures semi-ovoïdes. Floraison de mai à juillet.

La sanguisorbe mineure se trouve dans de nombreuses localités dispersées du sud de l'Ontario, habituellement dans les sols sablonneux ou caillouteux grossiers, dans les pâturages, les prairies, les terrains incultes et en bordure des routes.

Elle se distingue par ses feuilles pennées, composées de nombreuses petites folioles dentées et par ses capitules ovoïdes, verdâtres, constitués d'une multitude de petites fleurs serrées les unes contre les autres.

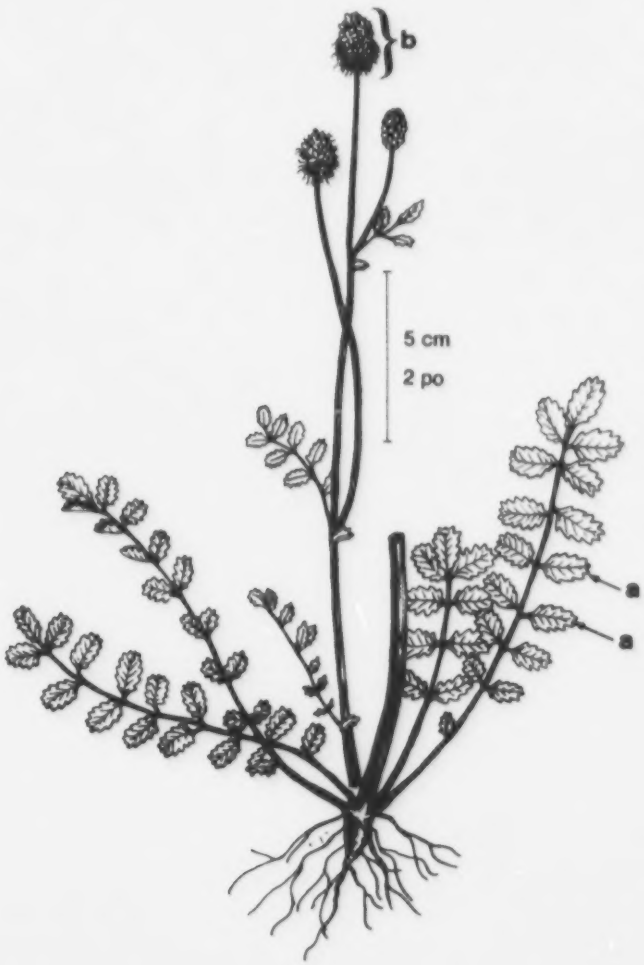

Figure 96 **Sanguisorbe mineure**

Aubépine, *Crataegus* spp., (fig. 97) [CSCSS, hawthorn senellier, haw, hawes, thorn, thornbush]. Arbustes, ou petits arbres de 8 à 10 m (25 - 32 pi) de hauteur, se reproduisant uniquement par germination (graines); troncs et rameaux brun-gris ou brunâtres, habituellement munis de longues épines rigides (1 - 7,5 cm, 2/5 - 3 po); **épines** rigides habituellement simples (a) ou rarement composées de plusieurs aiguillons acérés et plus petits, issus de l'épine principale (b); **feuilles** alternes, au sommet de jeunes rameaux en croissance, groupées sur de courts éperons latéraux sur les vieilles branches, très variables mais habituellement dentées et souvent lobées en plus, chaque feuille parcourue par une nervure principale et plusieurs nervures latérales s'allongeant jusqu'aux dents; **fleurs** en nombre très variable, groupées en bouquets le long des branches; chaque fleur formée de 5 petits sépales, 5 pétales plus grands, blancs ou rosâtres, et de nombreuses étamines; **fruit** (drupe) semblable à une pomme, rougeâtre, de 1 à 3 cm (2/5 - 1 1/4 po) de diamètre, à pulpe farineuse et mince et contenant de 1 à 5 noyaux (grosses graines) durs. Floraison à la fin du printemps ou au début de l'été; le fruit peut demeurer sur les rameaux longtemps après que les feuilles soient tombées à l'automne.

Plusieurs espèces d'aubépines sont indigènes en Ontario. En raison des nombreuses hybridations entre les espèces, la taxonomie de ce genre est très compliquée. Les aubépines se trouvent partout dans le sud de l'Ontario, où elles posent souvent certains problèmes dans les vieux pâturages, les clairières, à l'orée des bois et le long des clôtures ainsi que parmi les buissons ornementaux autour des maisons.

Les différentes espèces et variétés d'aubépines sont difficiles à différencier les unes des autres, même si elles forment nettement un groupe à part en raison des caractères distinctifs suivants : épines longues et pointues (a) fixées le long des rameaux (comparer au nerprun commun dont les épines prennent naissance à l'angle formé par deux rameaux et à l'extrémité de rameaux courts, fig. 115), feuilles à nervures ramifiées (c), et grandes fleurs voyantes, blanches ou rosâtres, qui cèdent la place à de petits drupes (fruits semblables à des pommes). En outre, les aubépines se distinguent du **févier à trois épines**, *Gleditsia triacanthos* L. (honey-locust), et du **robinier faux-acacia**, *Robinia pseudoacacia* L. (black locust), plantes parfois cultivées comme ornementales, dont les feuilles sont composées et les fleurs rappellent celles de la **gesse odorante** (pois de senteur) par leur forme et leur parfum.

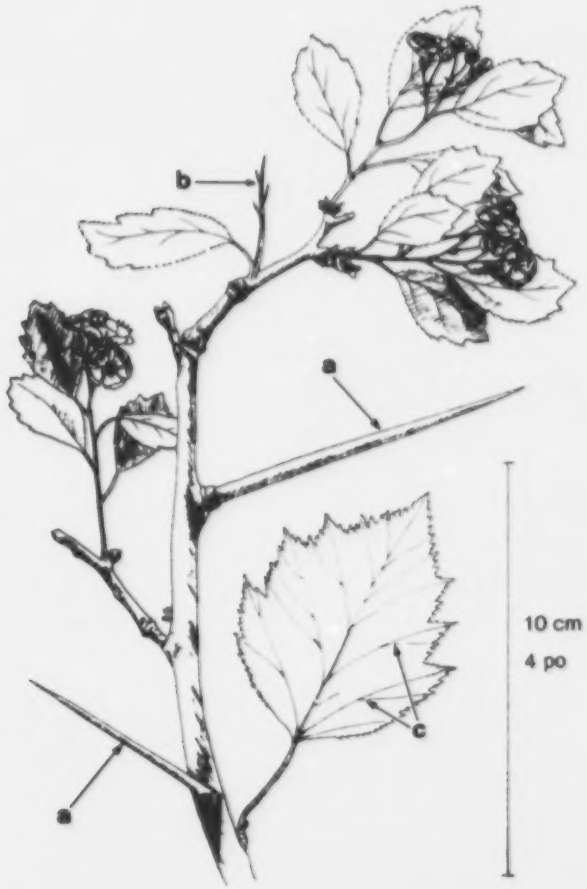

Figure 97 **Aubépine**

Trèfle couché, *Trifolium campestre* Schreb., (fig. 98) [TRFCA, low hop clover, trèfle agraire, trèfle houblon, large hop clover, *Trifolium procumbens* L.] Plante annuelle se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 10 à 40 cm (4 - 16 po) de hauteur, habituellement très ramifiées et finement velues; **feuilles** alternes, composées, trifoliolées, chaque foliole de forme ovée mais plus large vers la pointe; les deux folioles latérales sont sessiles (a) et la foliole terminale ou centrale (c) est nettement portée par un pétiolule (b) long de 2 à 4 mm (1/12 - 1/6 po), orné à sa base (e) d'une paire de petites stipules ovées (d); à leur extrémité, la plupart des folioles sont plus larges et un peu aplaties; **fleurs** individuelles petites, formant par groupes de 20 à 30 des capitules ovoïdes denses qui se rattachent aux aisselles des feuilles par des pédoncules; fleurs semblables à celles du haricot mais jaunes, avec des nervures diagonales voyantes de chaque côté; capitules (f) d'environ 1 cm (2/5 po) de diamètre, d'abord jaune vif puis devenant brun pâle à maturité; **gousses** (capsules) très petites, minces comme du papier, brun pâle et s'ouvrant pour libérer une seule graine ovoïde de couleur jaune orangé d'environ 1 mm (1/25 po) de longueur. Floraison de juin à août.

Le trèfle couché se trouve ça et là dans des localités du sud de l'Ontario, habituellement dans les vieux pâturages, les terrains incultes et en bordure des routes.

Il se distingue par sa croissance, qui est de type annuel, sa foliole (c) terminale pétiolée (b), ses stipules (e) ovées et ses petites fleurs jaunes semblables à celles du haricot mais groupées en capitules ovoïdes denses devenant brun pâle à maturité.

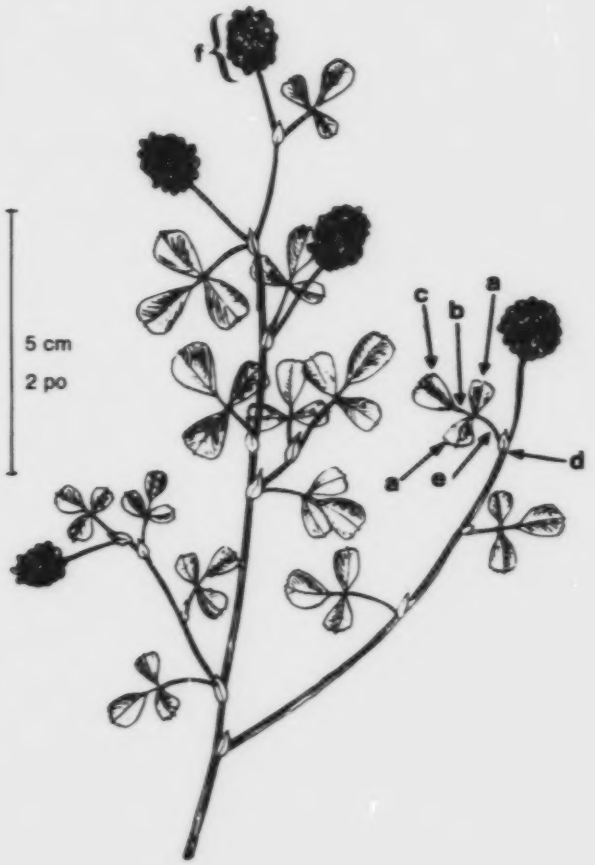

Figure 98 **Trèfle couché**

Lupuline, *Medicago lupulina* L., (fig. 99A, pl. 64) [MEDLU, black medick, luzerne lupuline, minette, yellow-clover]. Plante annuelle se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** drues, pouvant atteindre 80 cm (32 po) de longueur et couchées sur le sol, ou beaucoup plus courtes et dressées ou étalées; **racine** mince mais très solide et difficile à arracher à la main ou au sarcloir; **feuilles** alternes, composées de 3 petites folioles ovales légèrement dentées au sommet, la foliole centrale étant portée par un pétiolule (a) bien évident; pétiole garni d'une paire de stipules épaisses (c) à son point de jonction avec la tige; **fleurs** très petites, groupées en grappes terminales compactes d'environ 1 cm (2/5 po) de diamètre, au bout de longs pédoncules axillaires; chaque fleur très petite, jaune, de forme semblable aux fleurs de pois ou de haricots; **gousses** noires, velues ou lisses, torsadées légèrement, et marquées de côtes bien visibles. Floraison du début du printemps jusqu'à la fin de l'automne; chute des graines durant presque toute cette période.

La lupuline se trouve partout en Ontario sur presque tous les types de sol. Mauvaise herbe particulièrement commune des pelouses, elle pousse également dans les jardins, les terrains incultes, les pâturages, en bordure des routes et parfois dans les champs cultivés.

On la reconnaît par ses feuilles composées de 3 folioles ovales, toutes légèrement dentées à leur sommet mais dont seulement la foliole centrale a un pétiolule distinct (a), par les petites grappes presque sphériques de fleurs jaunes sur des pédoncules habituellement plus longs que les feuilles, et par les petites grappes de gousses noires, courbées en spirale, qui composent les inflorescences.

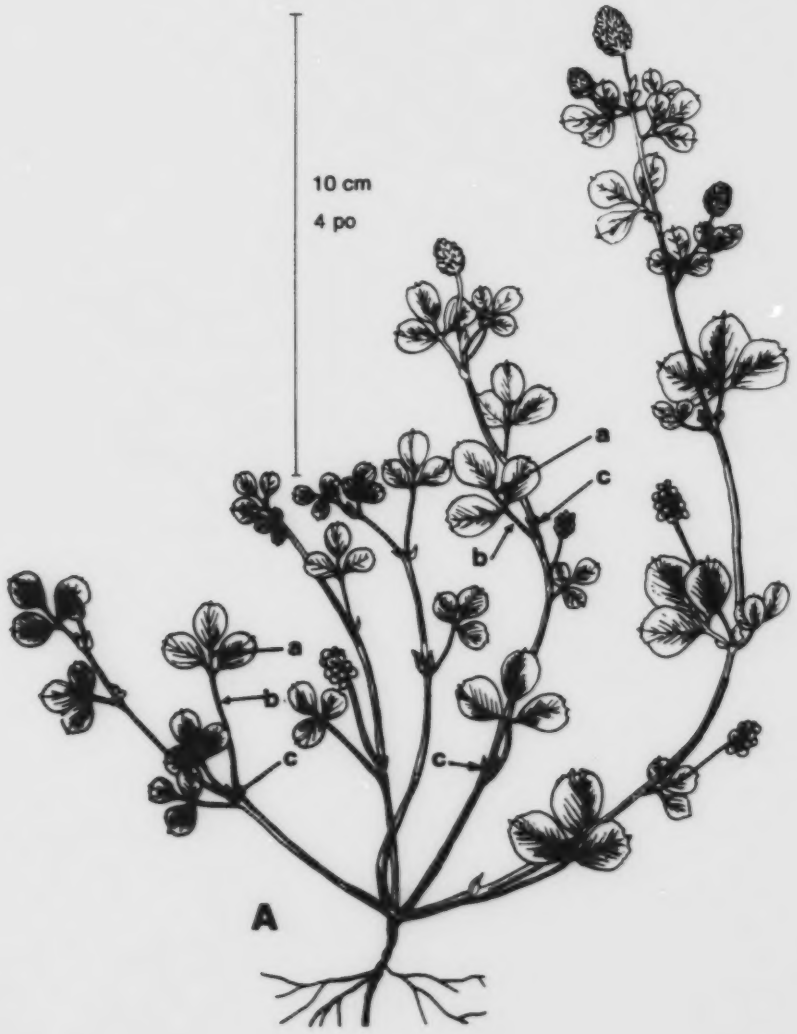

Figure 99 **Lupuline** A. Plante entière

Trois mauvaises herbes de la famille des **Oxalidacées** sont fréquemment confondues avec la lupuline. Il s'agit de l'**oxalide de Dillénius**, *Oxalis dillenii* Jacq., (fig. 99 B, pl. 65) [OXAST, common yellow wood-sorrel, oxalis, sour-clover, à tort *Oxalis stricta*], de l'**oxalide d'Europe**, *Oxalis stricta* L., (non illustrée) [OXAEU, European wood-sorrel, oxalide dressée, pain d'oiseau, surette, sour-clover, *Oxalis europaea* Jord.] et de l'**oxalide cornue**, *Oxalis corniculata* L., (non illustrée) [OXACO, creeping wood-sorrel, oxalis corniculé, oxalis, sour-clover]. Toutes sont des plantes vivaces à port bas, atteignant rarement de 40 à 50 cm (16 - 20 po) de hauteur; **feuilles** vert-gris à vert vif ou vert-pourpre, composées, à 3 folioles cordées, fixées par leur extrémité pointue (d) au bout d'un pétiole habituellement dressé; folioles pendantes ou étalées à l'horizontale dans 3 directions; **fleurs** (e) jaune vif, de 4 à 10 mm (1/6 - 2/5 po) de diamètre, à 5 pétales uniformes et 10 à 15 étamines; **gousses** (capsules) de 1 à 2,5 cm (2/5 - 1 po) de longueur, minces, contenant chacune plusieurs graines. L'**oxalide cornue** est habituellement vert-pourpre, ses tiges rampantes sont plus longues que celles des deux autres espèces et elles s'enracinent au contact du sol. L'**oxalide d'Europe** est vert vif; ses tiges portent de longs poils épars ou abondants, et ses fleurs et **capsules** matures sont fixées à des pédoncules rectilignes (non en zig zag). L'**oxalide de Dillénius** (fig. 99 B) est légèrement vert grisâtre à cause de très courts poils densément apprimés; les tiges ne portent pas de longs poils et, après la floraison, les pédoncules des **capsules** (f) se plient aux noeuds formant une sorte de zig zag ressemblant à un N ou un Z (g). Les autres différences techniques permettant de différencier ces oxalides sortent de la portée du présent document.

Elles sont toutes des mauvaises herbes occasionnelles dans les pelouses, les jardins et les terrains incultes partout en Ontario.

Elles se distinguent de la lupuline par leurs folioles cordées, l'absence d'un axe distinct à leurs folioles centrales (caractéristique de la lupuline; voir (a), fig. 99), leurs fleurs jaunes à 5 pétales, toutes de forme semblable, et leurs **capsules** longues et étroites contenant plusieurs graines. Les feuilles de ces oxalides ressemblent à celles du trèfle d'Irlande, une variété de trèfle blanc (*Trifolium repens* L.), et ont un goût amer caractéristique.

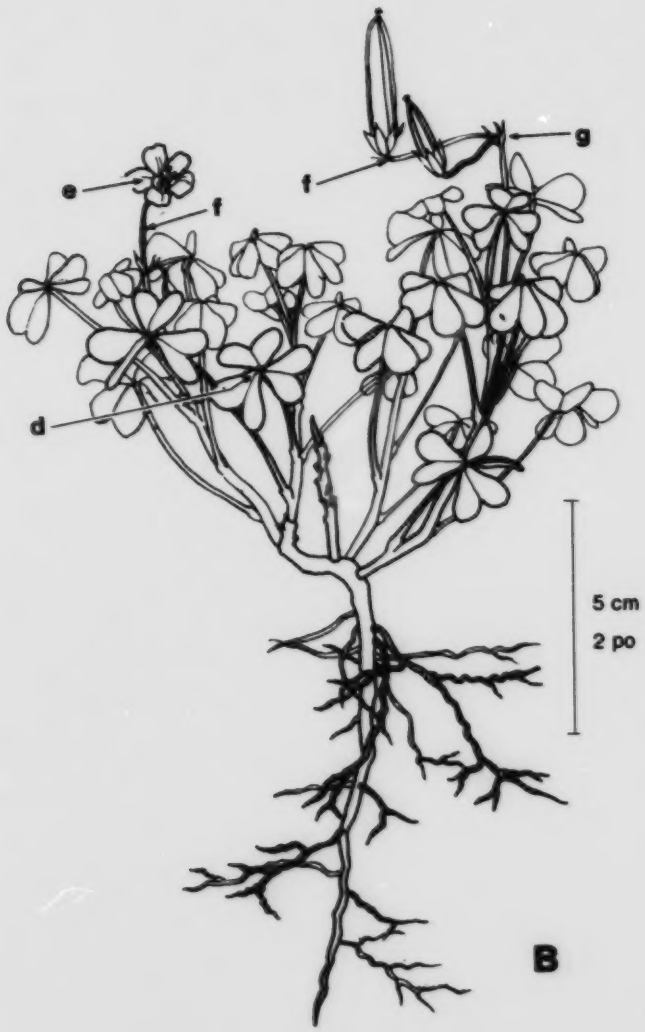

Figure 99 (suite) **Oxalide de Dillénius** B. Plante entière

Trèfle blanc, *Trifolium repens* L., (non illustré) [TRFRE, white clover, trèfle rampant, white Dutch clover]. Plante semblable à la lupuline mais vivace, à **folioles** un peu plus grandes, toutes sessiles, ornées habituellement d'une marque blanchâtre en forme de V sur la face supérieure, et à **fleurs** blanches plus grandes.

Plante aux mérites contestés, le trèfle blanc est commun partout en Ontario dans les pâturages, les pelouses, les prairies, les terrains incultes, en bordure des routes et sur les terres cultivées; dans nombre de cas, on l'a semé intentionnellement comme fourrage ou plante couvre-sol, mais dans bien d'autres il persiste comme mauvaise herbe.

Lotier corniculé, *Lotus corniculatus* L., (fig. 100) [LOTCO, bird's-foot trefoil, lotier cornu, yellow trefoil]. Plante vivace se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** de 30 à 60 cm (12 - 24 po) de longueur, couchées ou étalées et ascendantes, habituellement multiples jaillissant d'un collet robuste; **feuilles** alternes, composées-pennées, constituées chacune de 5 folioles; semblables à des stipules, les 2 folioles inférieures (a) sont fixées très près de la tige ou du rameau et séparées des 3 folioles supérieures par un axe bien défini (b); **fleurs** comme celles des pois, jaunes ou parfois orangé rougeâtre, en petites ombelles s'élevant au-dessus des feuilles et fixées au bout de longs pédoncules nus; **gousses** de 2 à 4 cm (4/5 - 1 3/5 po) de longueur, rondes, minces, brunâtres ou noirâtres, pendantes ou s'étalant horizontalement. Floraison de juin à août.

Le lotier corniculé est une autre plante aux mérites discutables : généralement utile mais parfois indésirable, il s'agit d'une légumineuse fourragère de qualité qui peut cependant s'échapper des cultures et devenir assez commune presque partout en Ontario en bordure des routes, dans les champs non cultivés, les terrains incultes et parfois sur les pelouses.

Il se distingue par sa racine coronale, vivace et robuste, ses tiges ramifiées, ses feuilles composées de 5 folioles, ses deux folioles inférieures (a) semblables à des stipules, étant insérées très près de la tige ou d'un rameau, ses grappes de fleurs de grosseur moyenne aux corolles jaunes ou rougeâtres de 10 à 14 mm (2/5 - 5/8 po) de longueur, et ses gousses minces disposées en ombelles. Après la floraison, ces gousses la font ressembler à la **coronille bigarrée** (CZRVA, crown-vetch, *Coronilla varia* L.), souvent utilisée pour stabiliser le sol le long des servitudes d'autoroutes, mais cette dernière est habituellement plus grande et plus robuste, produit des fleurs rose violacé et compte plus de 11 folioles par feuille composée.

Figure 100 **Lotier corniculé**

Vesce à feuilles étroites, *Vicia augustifolia* Reichard, (fig. 101) [VICAN, narrow-leaved vetch, vesce sauvage]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** lisses, fragiles, d'abord dressées puis rampantes ou grimpant sur les plantes avoisinantes, de 40 à 100 cm (16 - 40 po) de longueur; **feuilles** alternes, composées-pennées, formées habituellement de 2 à 5 paires de longues folioles étroites garnies à leur extrémité d'une pointe semblable à un poil (a) qui se termine par 1 à 3 vrilles ramifiées et frisées (b); **fleurs** (c) portées individuellement ou groupées par paires sur de très courts pédoncules pouvant atteindre 3 mm (1/8 po) de longueur aux aisselles des feuilles, semblables à celles des pois, violettes ou pourpres, rarement blanches, longues de 12 à 18 mm (1/2-3/4 po); **gousses** (d) d'environ 5 cm (2 po) de longueur, d'abord plates puis devenant rondes et noires à maturité, elles se fendent en deux sections torsadées (e), laissant s'échapper de 10 à 16 **graines** noires presque sphériques. Floraison au début de l'été.

La vesce à feuilles étroites se trouve surtout au sud de l'Ontario dans les champs, les terrains incultes et le long des clôtures.

On la distingue des autres vraies vesces (toutes ont des feuilles composées terminées en vrilles) par son type de croissance annuel ou annuel d'hiver, ses feuilles comptant habituellement moins de 12 folioles étroites et ses fleurs (c) seules ou en paires portées sur de très courts pédoncules aux aisselles des feuilles (angle formé par la tige et le pétiole).

Figure 101 **Vesce à feuilles étroites**

Vesce jargeau, *Vicia cracca* L., (fig. 102, pl. 66) [VICCR, tufted vetch, jargeau, vesce multiflore, petits-oiseaux, bird vetch]. Plante vivace se reproduisant par germination (graines) et par des **rhizomes** étendus. **Tiges** de 40 cm à 2 m (16 - 80 po) de longueur, fragiles, drues, rampant sur le sol ou grimpant aux objets avcisinants; **feuilles** alternes, composées-pennées, comprenant de 8 à 12 paires de folioles terminées chacune par un poil (a) et des vrilles ramifiées (b) permettant à la plante de grimper; **fleurs** (c) violet bleuâtre, de forme semblable à des pois, faisant environ 12 mm (1/2 po) de longueur, alignées souvent en groupes de 30 ou plus sur un côté du long pédoncule nu pour former une grappe dense; **gousses** (C) de forme semblable à celle des pois, de 10 à 25 mm (2/5 - 1 po) de longueur sur 4 à 6 mm (1/6 - 1/4 po) de largeur, partiellement aplaties, brun clair, contenant 2 à 8 **graines** brun rougeâtre arrondies ou ovales; graines de 2,5 à 3 mm (1/10 - 1/8 po) de diamètre, marquées d'une longue cicatrice saillante, blanchâtre ou brun rougeâtre. Floraison du début de juin jusque tard à l'automne.

On trouve la vesce jargeau partout en Ontario dans les champs cultivés, les pâturages, les terrains incultes, les jardins et en bordure des routes.

Elle se distingue par ses rhizomes étendus, ses feuilles composées de 8 à 12 paires de folioles garnies de vrilles ramifiées (b), ses nombreuses fleurs (c) groupées d'un seul côté du long pédoncule, et ses gousses (C) brunâtres aplaties pouvant contenir jusqu'à 8 graines arrondies, ornées chacune d'une cicatrice parcourant le 1/4 ou le 1/3 de sa circonférence.

Vesce velue, *Vicia villosa* Roth, (non illustrée) [VICVI, hairy vetch, vesce de Russie]. Ressemble fortement à la vesce jargeau, mais s'en distingue par son cycle de croissance annuel ou, parfois, bisannuel, ses **gousses** de 20 à 40 mm (4/5 - 1 1/2 po) de longueur sur 6 à 12 mm (1/4 - 1/2 po) de largeur pouvant également contenir jusqu'à 8 **graines**, mais ornées d'une cicatrice qui ne parcourt que le 1/12 ou le 1/5 de la circonférence de chaque graine.

On trouve la vesce velue ça et là dans les localités de tout le sud de l'Ontario dans le même genre d'habitats que la vesce jargeau.

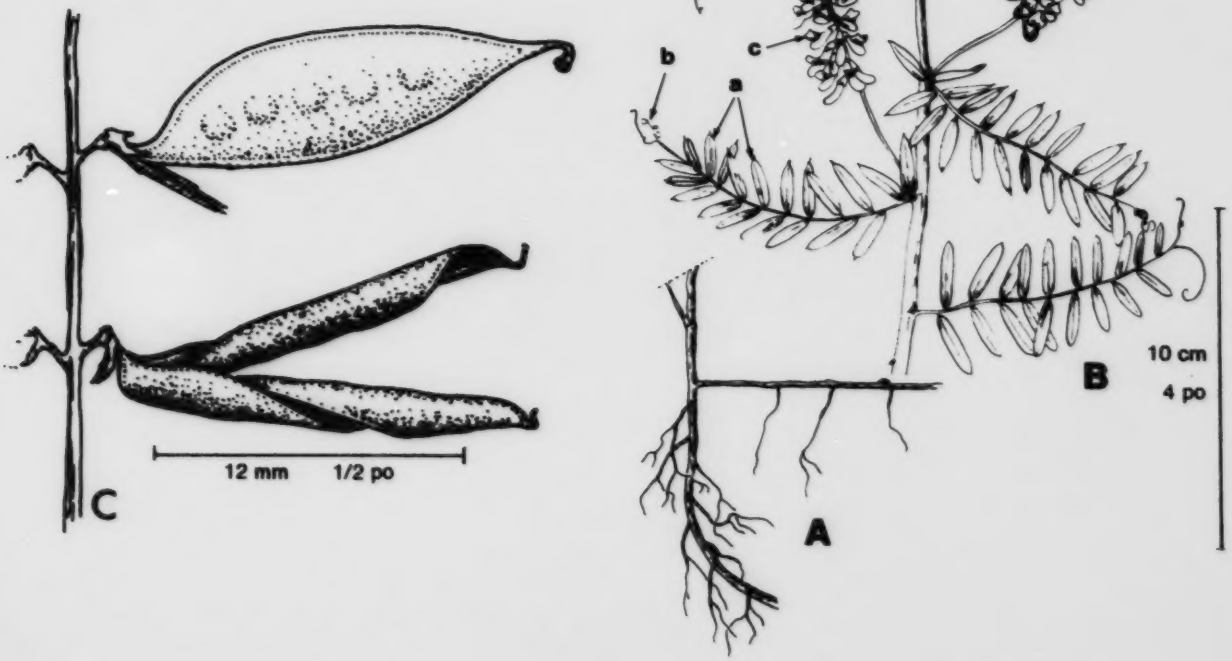

Figure 102 **Vesce jargeau** A. Base du plant B. Sommet d'une tige florifère C. Deux gousses

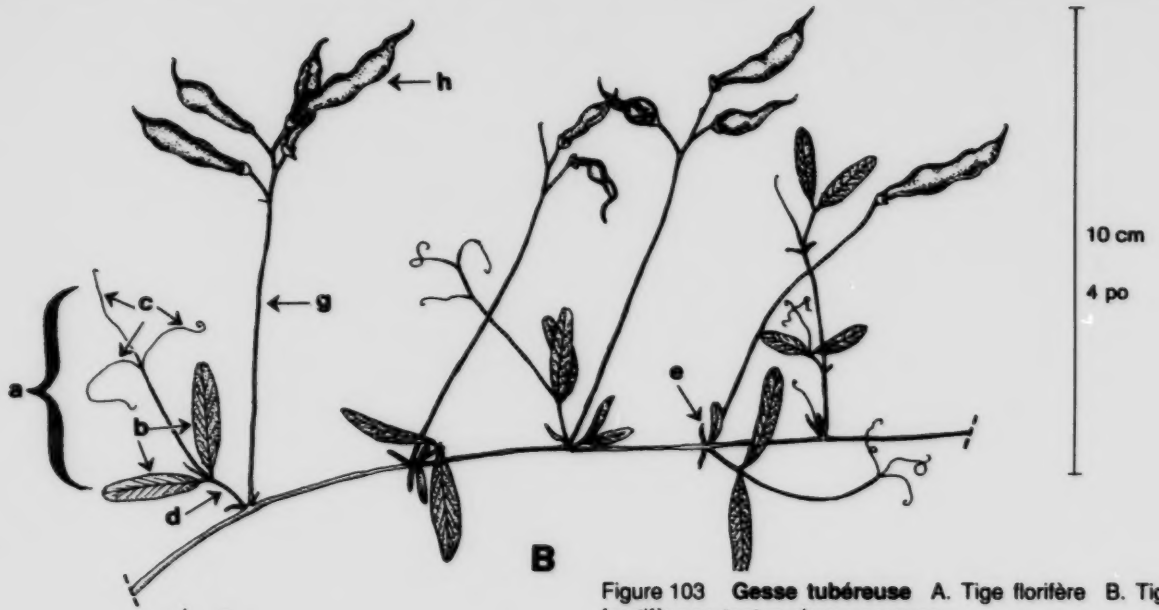

Figure 103 **Gesse tubéreuse** A. Tige florifère B. Tige fructifère portant quelques gousses

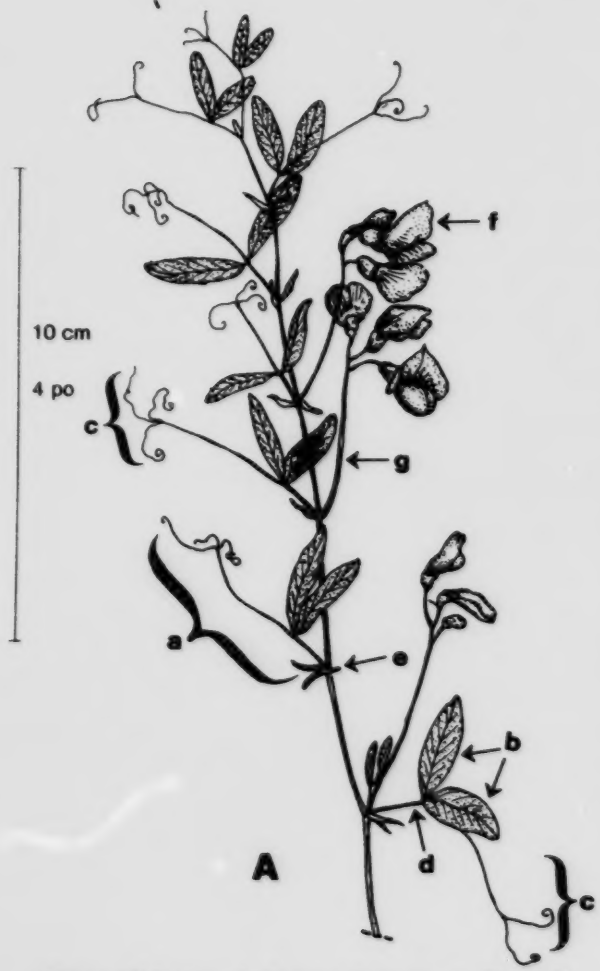

Gesse tubéreuse, *Lathyrus tuberosus* L., (fig. 103, pl. 67) [LTHTU, tuberous vetchling, macusson, châtaigne de terre, earth-nut pea, everlasting pea, perennial pea, vetchling, wild pea]. Plante vivace se reproduisant par de nombreux tubercules souterrains (comme de petites pommes de terre) et par germination (graines). **Tiges** de 20 à 100 cm (8 - 40 po) de longueur, minces, glabres, non ailées, très ramifiées, fragiles et habituellement étalées en masses enchevêtrées; au printemps et à l'été, elles naissent habituellement de petits **tubercules**, comme ceux des pommes de terre, qui sont enfouis dans le sol jusqu'à 40 cm (16 po) de profondeur; **feuilles** composées et alternes mais qui semblent simples et opposées, celles-ci étant formées de deux folioles sessiles opposées et d'une fine vrille trifide (rarement simple ou bifide) à leur sommet; pétiole (d) (entre les 2 folioles et la tige) court (8 - 20 mm, 1/3 - 4/5 po), mince, non ailé et muni d'une paire de minces stipules (e) pointues d'environ 1 cm (2/5 po) de longueur fixées d'un côté ou de l'autre du point d'insertion du pétiole sur la tige; chaque foliole de forme elliptique étroite, de 2 à 5 cm (4/5 - 2 po) de longueur, s'effilant aux deux bouts; **fleurs** (f) roses ou violettes, semblables à celles du pois de senteur par leur forme, leur couleur et leur pafum, en groupes de 5 (2 à 10) sur de longs pédoncules (g) dressés aux aisselles des feuilles; **gousses** (h) brun clair, d'environ 2 cm (4/5 po) de longueur et contenant habituellement 2 ou 3 **graines** verdâtres à brunâtres. Floraison de juin à septembre.

On trouve la gesse tubéreuse dans les régions dispersées du sud de l'Ontario autant dans les champs cultivés, les pâturages, les prairies, les vergers, les anciens jardins et à l'orée des bois, qu'en bordure des routes et parfois dans les carrières de gravier.

Avant la floraison, elle se distingue par ses fines tiges fragiles, non ailées, aux feuilles composées et alternes comptant seulement 2 folioles opposées (b) et une vrille (c) filiforme et trifide, et par ses nombreux petits tubercules, semblables à ceux des pommes de terre, qui lui permettent de se multiplier. La **gesse à fleurs jaunes**, *Lathyrus latifolius* L., (non illustrée) [LTHLA, everlasting pea, gesse à feuilles larges, pois vivace, gesse vivace] ressemble à la gesse tubéreuse mais elle est plus grosse et plus grossière, ses **tiges** sont largement ailées, ses pétioles sont également ornés d'ailes et elle n'a aucun tubercule.

Clavalier d'Amérique, *Xanthoxylum americanum* Mill., (fig. 104, pl.68) [ZANAM, prickly-ash, frêne épineux, *Zanthoxylum americanum* Mill.]. Grands arbustes ou petits arbres pouvant atteindre 8 m (26 pi) de hauteur; se reproduisant par germination (graines) et à partir de **rhizomes** étalés, formant souvent des bosquets denses et impénétrables. **Tiges** très épineuses, ornées d'une paire de grosses **épines** (a) triangulaires à chaque noeud, le bout de chaque épine acéré comme une aiguille, pointant vers l'extérieur ou légèrement vers le haut; **feuilles** composées-pennées comptant de 2 à 5 paires de folioles (b) et 1 foliole terminale (c); folioles étroitement à largement ovées, à sommet pointu, vert foncé sur la face supérieure et vert clair sur la face inférieure, très finement velues sur cette dernière lorsque jeunes mais devenant ensuite lisses et couvertes de minuscules points translucides (glandes sécrétrices d'huile) semblables à des piqûres d'insectes qui traversent la feuille lorsqu'on les regarde à contre-jour; bord des feuilles très légèrement denté ou presque lisse, la base des échancrures étant garnie d'une minuscule glande jaunâtre; **fleurs** unisexuées, groupées en petites «ombelles» (d) insérées aux noeuds des branches de l'année précédente et apparaissant en mai, avant la croissance des feuilles; fleurs mâles et femelles sur des plants différents; 4 ou 5 pétales jaunâtres, très petits, de 1 à 2 mm (1/25 - 1/12 po) de longueur; sépales absents; 4 ou 5 étamines, plus longues que les pétales chez les fleurs mâles (productrices de pollen); de 3 à 5 pistils chez les fleurs femelles (productrices de graines) formant de petites **follicules** pédonculés, sphériques ou elliptiques, d'environ 5 mm (1/5 po) de diamètre qui se fendent au sommet pour relâcher 2 **graines**. Floraison en mai; graines mûres en août et en septembre.

On trouve le clavalier d'Amérique dans les prairies humides et les bois du sud et du sud-ouest de l'Ontario. Le feuillage peut être brouté quand les autres fourrages sont rares; cependant, comme on le **soupçonne d'être la cause de l'intoxication de bovins et d'ovins** en Indiana, il faut être prudent quand on le trouve dans des régions où le bétail est en pâturage.

On le distingue des rosiers sauvages et cultivés (*Rosa* spp.) [rose] par ses grappes de petites fleurs jaunes (d) sur des branches sans feuilles en mai, et par ses paires d'épines triangulaires (a) fixées à chaque noeud de la tige plutôt que dispersées irrégulièrement le long de la tige. Les formes arborescentes du clavalier d'Amérique ainsi que ses formes arbustives de grande taille sont parfois confondues avec le **robinier** (*Robinia* spp.) [ROBSS, black locust] ou le **févier** (*Gleditsia* spp.) [GLISS, honey-locust], ces derniers ayant des feuilles composées et des tiges qui peuvent porter des paires d'épines à la base de chaque feuille; elles s'en distinguent toutefois par leurs petites fleurs unisexuées jaunâtres qui s'épanouissent en mai sur des branches sans feuilles (contrairement aux deux autres espèces dont les fleurs grandes et voyantes, semblables à celles du pois, s'ouvrent après l'apparition des feuilles), et par les folioles de leurs feuilles divisées une fois qui sont couvertes de points translucides et bordées de dents très peu profondes où s'intercalent de minuscules glandes jaunes. Ses feuilles alternes, composées-pennées, à bord lisse, ressemblent à celles du sumac à vernis (p. 140) mais ses paires d'épines et ses fleurs précoces sont caractéristiques.

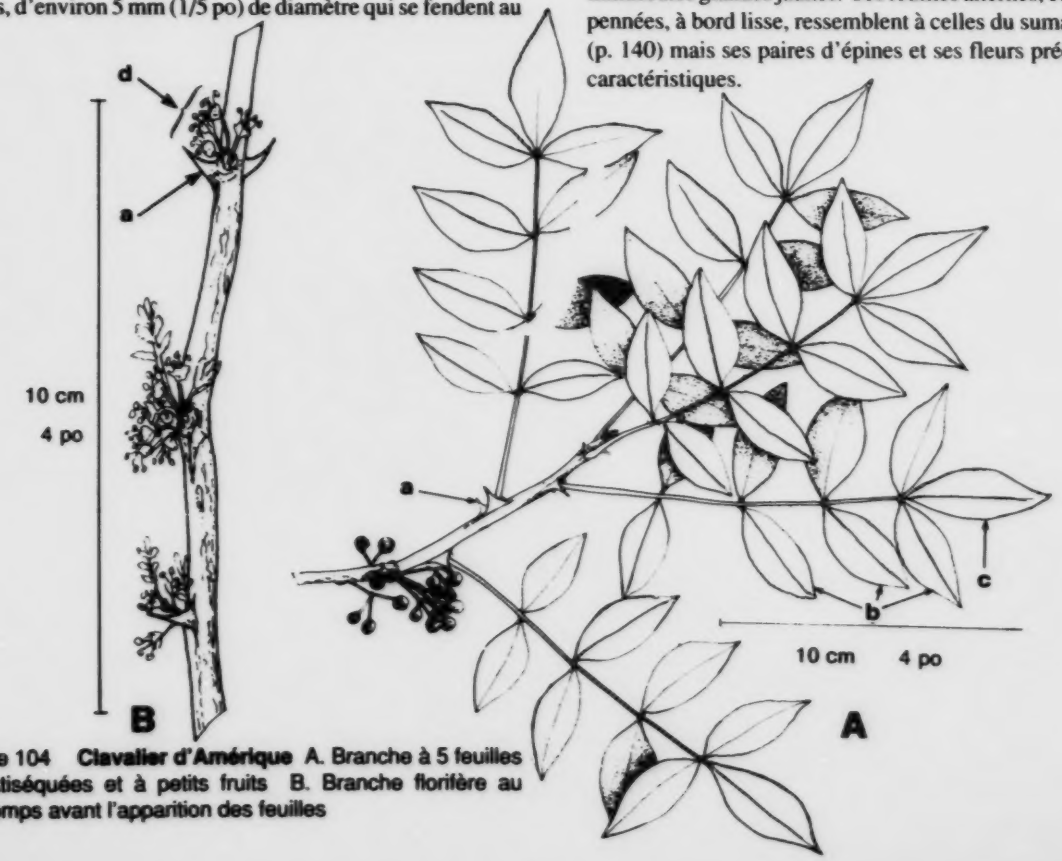

Figure 104 Clavalier d'Amérique A. Branche à 5 feuilles pinnatiséquées et à petits fruits B. Branche florifère au printemps avant l'apparition des feuilles

Ricinelle rhomboïde, *Acalypha rhomboidea* Raf., (fig. 105) [ACCRH, three-seeded mercury, ricinelle de Virginie, acalyphe rhomboïdal, copperleaf, rhomboic copperleaf]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, atteignant de 7,5 à 100 cm (3 - 40 po) de hauteur, simples ou ramifiées, légèrement velues; **feuilles** vertes ou vert bronzé, longues de 1 à 9 cm (2/5 - 3 1/2 po), de forme ovale-rhombique ou ovale-lancéolée, portées par des pétioles (a) aussi longs que le limbe ou faisant le 1/3 seulement de sa longueur; bord des feuilles à dents irrégulières et arrondies; **fleurs** en bouquets verdâtres (B, b) insérés à l'aisselle des feuilles, chaque bouquet comprenant une ou plusieurs bractées palmatipartites (c) de 5 à 9 lobes, un nombre variable de fleurs staminées sur des pédoncules de 4 à 15 mm (1/6 - 2/5 po) de longueur et au moins une fleur femelle, plus courte; capsules (d) semblables à celles de l'euphorbe ésule (voir (h), fig. 112B), à 3 lobes nettement définis contenant chacun 1 graine; **graines** de couleur ocre, longues de 1,6 à 1,8 mm (1/15 po). Floraison de juillet à septembre.

La ricinelle rhomboïde se trouve sur sols secs ou humides dans les forêts dégagées, les champs, les lieux incultes, les fossés et en bordure des routes partout dans le centre-sud de l'Ontario.

Elle ressemble aux jeunes plants d'amarante à racine rouge mais s'en distingue du fait que ses fleurs sont groupées en bouquets axillaires garnis de bractées à 5-9 lobes et que ses feuilles vertes projettent parfois des reflets bronzés.

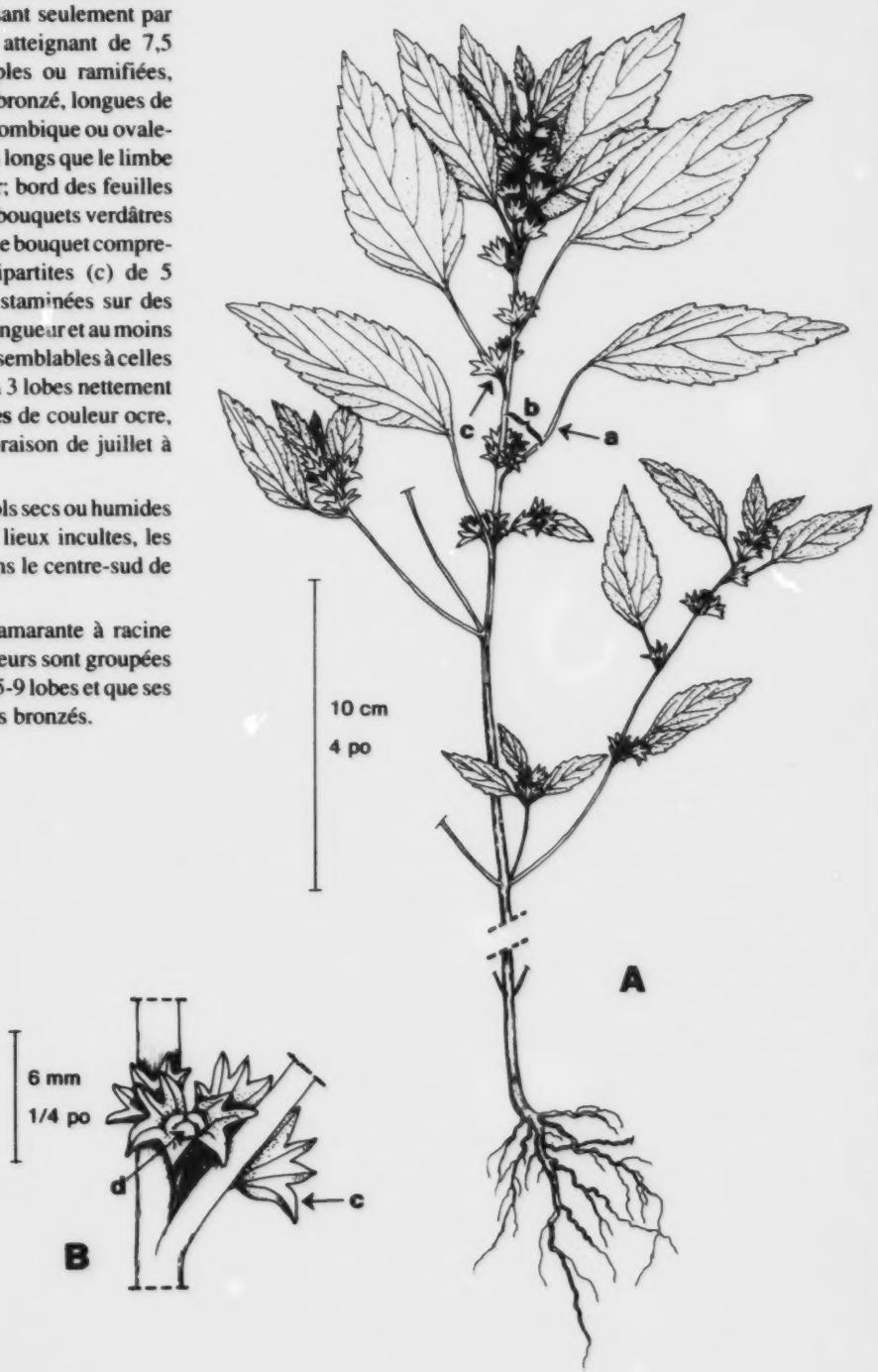

Figure 105 **Ricinelle rhomboïde** A. Plante entière B. Section d'une tige fructifère montrant une capsule à 3 graines née d'une des 4 fleurs insérées à l'aisselle d'une feuille

Euphorbe à feuilles de serpolet, *Euphorbia serpyllifolia* Pers., (peut comprendre *E. glyptosperma* Engelm., **euphorbe côtelée**, ridge-seeded spurge), (fig. 106) [EPHSP, thyme-leaved spurge, euphorbe à feuilles de thym]. Plante annuelle se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** lisses, couchées ou légèrement dressées, de 10 à 30 cm (4 - 12 po) de longueur, rougeâtres ou vertes; **feuilles** de 3 à 14 mm (1/8 - 3/5 po) de longueur, essentiellement oblongues, à bord presque entier et à base asymétrique (a); **fleurs** groupées en inflorescences complexes appelées cyathes (b) (décrites pour l'euphorbe couchée, fig. 108), de taille minuscule (0,8 - 1,2 mm, 1/30 - 1/20 po de diamètre), produisant un **fruit** unique (capsule) (c) lisse à trois angles aigus, mesurant environ 1,5 - 2,0 mm (1/16 - 1/12 po) de longueur et de largeur et contenant 3 **graines** grises. Toutes les parties de la plante, sauf les graines, renferment un suc blanc et laiteux. Floraison de juillet à septembre.

On trouve l'euphorbe à feuilles de serpolet dans les jardins, les pelouses, les champs, les terrains incultes et le long des voies férrées sur des sols sablonneux ou alluviaux dans tout le sud de l'Ontario.

Elle se distingue des autres mauvaises herbes à port couché par les traits suivants : son suc laiteux, ses tiges et feuilles moins charnues et ses feuilles opposées, contrairement au pourpier potager; son suc laiteux, ses feuilles opposées et l'absence d'ochréa, contrairement aux renouées à port couché, lesquelles ont souvent des tiges rougeâtres; ses feuilles opposées au lieu de verticilles de 3 à 8 feuilles comme c'est le cas de la mollugine verticillée; ses tiges glabres et ses limbes foliaires presque entiers (à bord rarement lisse) qui la distinguent des autres euphorbes à port couché.

Il existe 5 autres espèces d'euphorbes annuelles couchées ou presque couchées en Ontario. Toutes indigènes, elles poussent naturellement sur des sols sablonneux ou caillouteux le long des lacs et des cours d'eau, sur les monticules de sable et dans d'autres endroits ouverts. Toutefois, comme on les trouve parfois dans les champs cultivés, les jardins, en bordure des routes, des voies ferrées et dans les terrains incultes, on les considère pour la plupart comme des mauvaises herbes. Elles ressemblent toutes à l'euphorbe à feuilles de serpolet par leurs ramifications, la forme des feuilles et le suc laiteux et blanc. Les caractéristiques qui les distinguent sont botaniques mais comprennent la pilosité de la tige et des capsules, la taille des capsules et l'aspect de leur enveloppe.

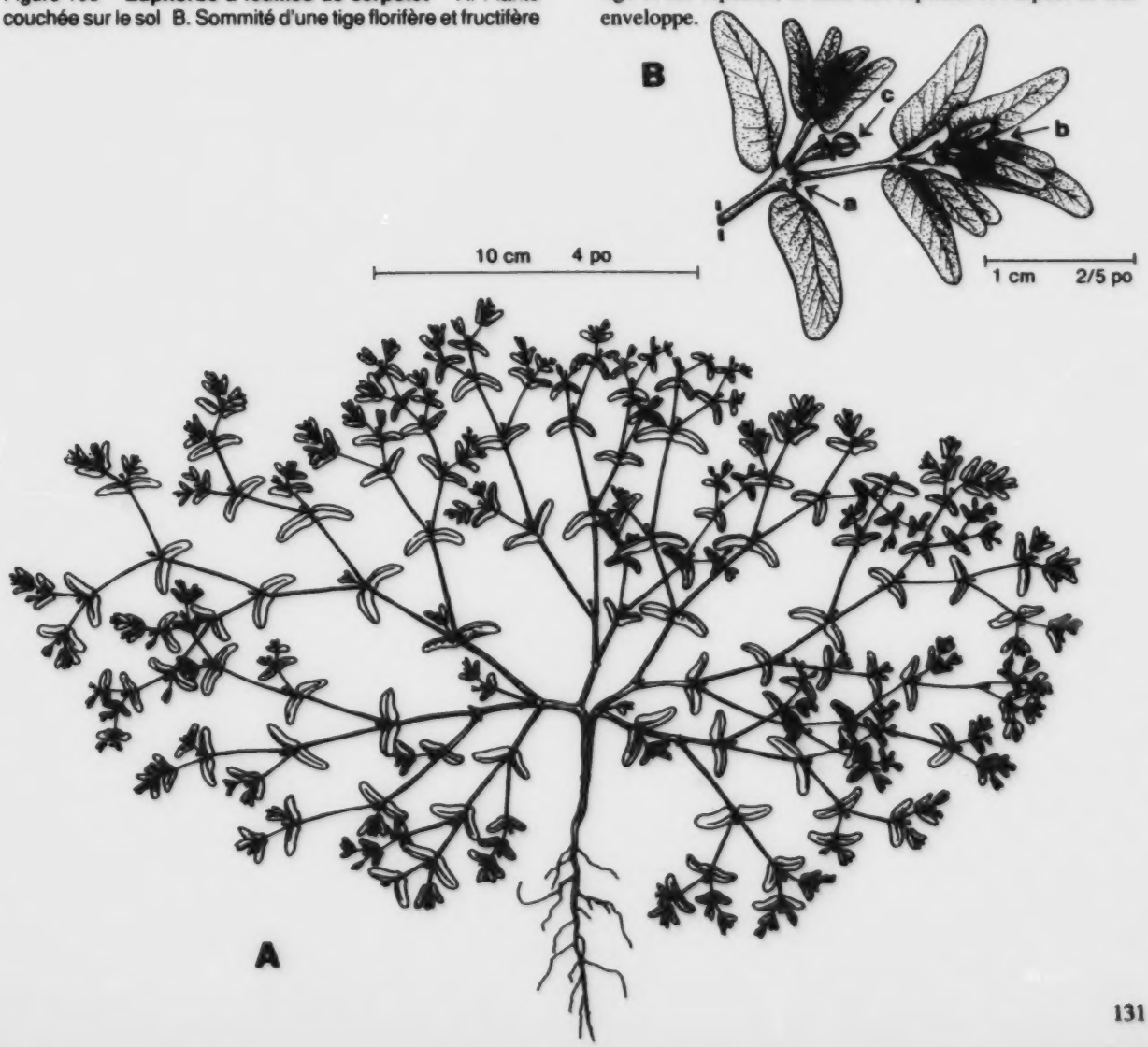

Figure 106 **Euphorbe à feuilles de serpolet** A. Plante couchée sur le sol B. Sommité d'une tige florifère et fructifère

Euphorbe vermiculée, *Euphorbia vermiculata* Raf., (fig. 107, pl. 69) [EPHVE, hairy-stemmed spurge, euphorbe hirsute]. Plante annuelle se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** couchées ou un peu ascendantes, atteignant 40 cm (16 po) de longueur, se ramifiant sur toute leur longueur à partir de la base (semblable à l'euphorbe à feuilles de serpolet, fig. 106 A), vert rougeâtre et recouvertes de longs poils dispersés; **feuilles** opposées, ovées ou lancéolées, de 3,5 à 20 mm (1/8 - 4/5 po) de longueur, à limbe très finement denté et à base asymétrique (a); pétioles de 0,5 à 1 mm (1/50 - 1/25 po) de longueur; **fleurs** groupées en inflorescences complexes appelées cyathes (b) (décrites pour l'euphorbe maculée, fig. 108), chaque cyathe étant de taille minuscule et produisant un **fruit** unique (capsule) (c) mesurant de 1 à 2 mm (1/25 - 1/12 po) de longueur et de largeur, lisse, fortement trilobé et contenant 3 graines; **graines** grises ou brun pâle, de 1 à 1,5 mm (1/25 - 3/50 po) de diamètre, à angles aigus. Toutes les parties de la plante, sauf les graines, renferment un suc blanc et laiteux. Floraison de juillet à septembre.

L'euphorbe vermiculée croît sur les sols secs des endroits dégagés du sud de l'Ontario, tels les champs, les jardins, les pelouses, les sentiers, en bordure des routes et dans les terrains incultes, par exemple, le long des voies ferrées.

Elle se distingue des autres mauvaises herbes à port couché par les traits suivants : son suc laiteux, ses tiges et feuilles moins charnues et ses feuilles opposées, contrairement au pourpier potager; son suc laiteux, ses feuilles opposées et l'absence d'ochréa, contrairement aux renouées couchées, lesquelles ont souvent des tiges rougeâtres; ses feuilles opposées au lieu de verticilles de 3 à 8 feuilles comme c'est le cas de la mollugine verticillée; ses tiges couchées et poilues, et ses graines fortement anguleuses qui la distinguent des autres euphorbes à port couché.

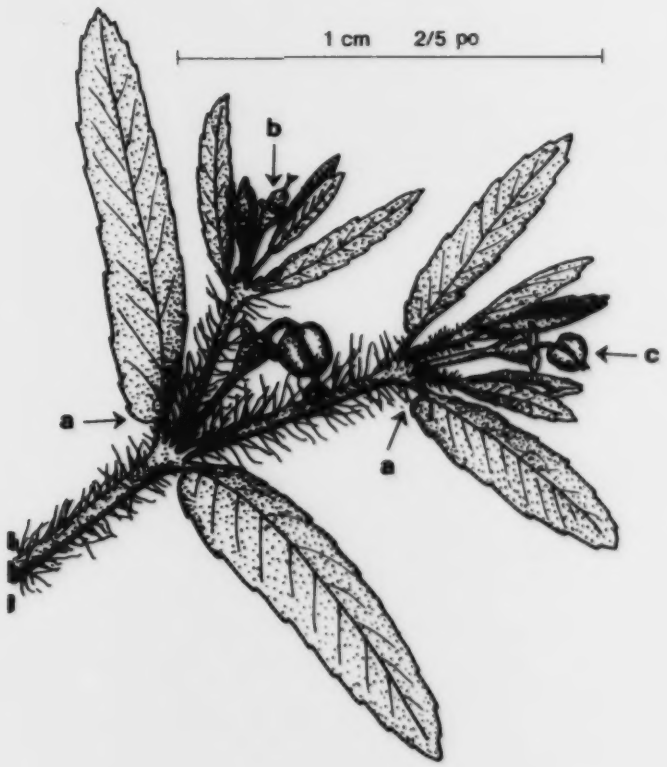

Figure 107 Euphorbe vermiculée

Euphorbe maculée, *Euphorbia nutans* Lag., (fig. 108) [EPHMA, spotted spurge, euphorbe couchée, wartweed, anciennement *Euphorbia maculata* L.]. Plante annuelle se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** essentiellement dressées et fortement ramifiées ou presque couchées, couvertes de poils fins au début, lisses et un peu charnues lorsqu'elles vieillissent, vertes ou rougeâtres; **feuilles** opposées, sessiles, oblongues ou lancéolées, habituellement un peu asymétriques à leur base (a), vert foncé sur le dessus, et portant souvent une tache rouge ou rouge violacé au centre du limbe, vert plus clair et habituellement un peu velues sur la face inférieure, bords nettement dentés; feuilles inférieures des plants dressés se détachant tôt en général, laissant le bas de la tige et les parties inférieures des rameaux presque nus. **Fleurs** complexes, très petites (b), sans sépales ni pétales, unisexuées mais groupées en structures appelées cyathes comme chez l'euphorbe ésule (fig. 112 B); le cyathe consiste en une corolle minuscule, d'environ 2 à 4 mm (1/12 - 1/6 po) de diamètre, bordée par 4 ailes minuscules et contenant plusieurs étamines simples, un seul pistil trilobé à style trifide et un stigmate; ovaire mûrissant en une **capsule** glabre trilobée (c) d'environ 2 à 2,5 mm (1/12 - 1/10 po) de longueur et contenant 3 petites **graines** longues d'environ 1,3 mm (1/20 po), ornées de quelques rides transversales sur les côtés. Toutes les parties de la plante y compris la tige, les racines, les feuilles et les fleurs, à l'exception peut-être des graines mûres, contiennent un suc laiteux, blanc et collant qui s'écoule librement de toute surface brisée ou coupée.

L'euphorbe maculée est très commune dans la région sud-ouest du sud de l'Ontario; on la trouve dans les champs cultivés, les jardins, les terrains incultes, et en bordure des routes, ainsi que dans les comtés qui bordent la rive nord du lac Ontario.

Elle se caractérise par ses ramifications habituellement nombreuses, ses feuilles opposées à base asymétrique et portant une tache rougeâtre au centre, son suc laiteux et ses minuscules fleurs trilobées donnant 3 capsules glabres à 3 graines.

Figure 108 Euphorbe maculée

Euphorbe dentée, *Euphorbia dentata* Michx., (fig. 109) [EPHDE, dentate spurge]. Plante annuelle se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 20 à 120 cm (8 - 48 po) de hauteur, à rameaux ascendants, et couvertes de courts poils qui donnent aux tiges une texture rêche; **feuilles** essentiellement opposées (a), parfois alternes (b), linéaires ou ovées, velues; limbes grossièrement ou légèrement dentés ou presque lisses; **fleurs** minuscules, groupées en une structure cupulaire complexe appelée cyathe (voir euphorbe ésule, fig. 112 B); le cyathe (c), dont le bord est découpé en 5 lobes oblongs à dents effilées, contient au moins une glande, grosse, portée par un pétiole court; **capsules** trilobées (d) contenant 3 graines; **graines** ovoïdes, bosselées, de 1 à 3 mm (1/25 - 1/8 po). Toutes les parties de la plante, sauf les graines, renferment un suc laiteux blanc. Floraison de juillet à septembre.

On trouve l'euphorbe dentée sur les sols secs dans les champs cultivés, les talus de voies ferrées, les terrains incultes et en bordure des routes dans le sud de l'Ontario.

Elle se distingue de la plupart des autres plantes par la combinaison de feuilles surtout opposées et grossièrement dentées et la présence de suc laiteux dans toute la plante, et elle se différencie des autres euphorbes par ses feuilles caulinaires presque toujours opposées et velues sur les deux faces ainsi que par la présence d'habituellement une seule glande dans l'involucre.

Figure 109 **Euphorbe dentée** Sommité fructifère d'un plant

Euphorbe peplus, *Euphorbia peplus* L., (fig. 110, pl. 70) [EPHPE, petty spurge, euphorbe des jardins]. Plante annuelle se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 10 à 30 cm (4 - 12 po) de hauteur, simples ou ramifiées depuis la base; sommet de chaque tige principale divisé en 3 axes (a) pour former la base de l'inflorescence; **feuilles** inférieures et médianes (b) alternes, oblongues ou arrondies, de 1 à 2 cm (2/5 - 4/5 po) de longueur, à pétioles courts; feuilles caulinaires supérieures au nombre de 3, disposées en un verticille (d) à partir du noeud (c) situé au sommet de la tige; feuilles opposées dans l'inflorescence (e); **inflorescence** dont la base ressemble à une ombelle trifide (a), chaque axe se ramifiant plusieurs fois en 2 axes secondaires (e); fleurs groupées (f) à l'aisselle de chaque paire de rameaux et à l'extrémité des axes terminaux; fleurs complexes formant des cyathes ou corolles minuscules (f), comme celles de l'euphorbe ésule (fig. 112 B); **capsules** trilobées contenant 3 **graines** d'environ 1,5 mm (1/16 po) de longueur et la moitié moins large; ces graines montrent 6 facettes plus ou moins définies, les 2 facettes internes ornées de longs creux étroits, les 4 externes portant de 2 à 4 creux circulaires gris ou brun-gris. Toutes les parties contiennent un suc laiteux blanc qui s'écoule librement lorsque la plante est coupée ou brisée. Floraison du début juillet jusqu'à la fin de l'automne.

On trouve l'euphorbe peplus dans tout le sud de l'Ontario dans les jardins, les terrains incultes, en bordure des routes et parfois dans les champs cultivés.

Elle se distingue des autres euphorbes à port dressé par son type de croissance annuel, par la présence de feuilles alternes (b) sur la tige principale, de verticilles à 3 feuilles (d) à son sommet (c), et de feuilles, plus petites et opposées, dans l'inflorescence (e), par l'ombelle principale de l'inflorescence formée seulement de 3 rameaux (a) et située à l'extrémité de la tige, et par ses petites graines allongées, grises ou brunâtres, à 6 facettes ornées de 2 creux allongés et de 4 rangées de 2 à 4 creux arrondis. Les tiges sont en général un peu charnues, et les trois axes principaux de l'inflorescence s'élargissent (g) au-dessus des noeuds puis s'effilent vers le haut pour devenir beaucoup plus minces (h) sous les deux petites feuilles suivantes.

Euphorbe réveille-matin, *Euphorbia helioscopia* L., (pl. 71) [EPHHE, sun spurge, réveille-matin, herbe aux verrues, wartweed]. Très semblable à l'euphorbe peplus, elle s'en distingue par sa taille habituellement plus grande (5 - 60 cm, 2 - 24 po) et son aspect moins raffiné, ses feuilles plus grandes (1 - 5 cm, 2/5 - 2 po de longueur), son verticille de 5 **feuilles** au sommet de la tige, ses 5 axes principaux formant l'ombelle de l'**inflorescence** et ses graines ovoïdes ou presque sphériques, de 2 à 2,5 mm (1/12 - 1/10 po) de diamètre, noires et rudes à cause d'un réseau de stries saillantes semblables à des nervures sur toute leur surface.

La distribution de l'euphorbe réveille-matin en Ontario est semblable à celle de l'euphorbe peplus et elle occupe des habitats semblables.

Euphorbe à grandes feuilles, *Euphorbia platyphylla* L., (non illustrée) [EPHPL, broad-leaved spurge, euphorbe à larges feuilles]. Autre euphorbe annuelle à port dressé ressemblant à l'euphorbe peplus. Elle s'en distingue par les 5 rameaux de son **ombelle** principale (caractère semblable à l'euphorbe réveille-matin), par ses **feuilles** habituellement plus larges ou plus longues et un peu effilées, et par ses graines lisses, luisantes, brun foncé et ovoïdes qui font environ 2 mm (1/12 po) de longueur.

Bien qu'elle se trouve dans le sud de l'Ontario dans des habitats similaires à ceux de l'euphorbe réveille-matin, l'euphorbe à grandes feuilles est moins commune.

Figure 110 **Euphorbe peplus**

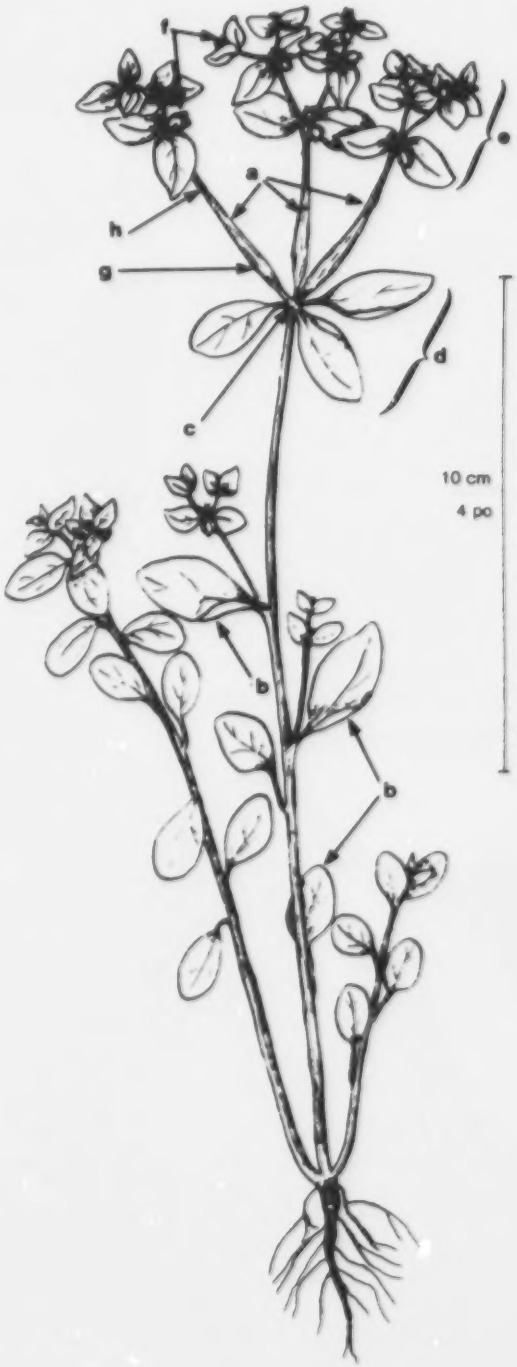

Euphorbe cyprès, *Euphorbia cyparissias* L., (fig. 111, pl. 72) [EPHCY, cypress spurge, rhubarbe des pauvres, rhubarbe du paysan, graveyard spurge, graveyard weed, poor man's-hedge]. Plante vivace se reproduisant par germination (graines) et par des racines très étalées et ramifiées qui portent de nombreux bourgeons roses et forment des peuplements denses. **Tiges** dressées, de 10 à 80 cm (4 - 32 po) de hauteur, habituellement très ramifiées au sommet; **feuilles** alternes (a), très nombreuses, petites, étroites, linéaires ou en forme de gourdin; sommet de la tige, sous l'inflorescence (rameaux florifères), garni d'un verticille de 10 feuilles courtes ou plus (b); **fleurs** jaune verdâtre sur une ombelle très ramifiée (habituellement 10 axes principaux ou plus) au sommet de la tige principale et sur les rameaux supérieurs; bractées (c) de l'inflorescence foliacées, courtes et larges, cordées, s'effilant à leur extrémité, d'abord vert-jaune clair mais habituellement vert rougeâtre à la maturité; fleurs minuscules, unisexuées, sans sépales ni pétales, groupées en une structure complexe appelée cyathe semblable à celle de l'euphorbe ésule (fig. 112 B); cyathes dispersés dans toute l'inflorescence entre les paires de bractées; chaque bouquet de fleurs produisant une **capsule** trilobée qui contient de 1 à 3 **graines** ovoïdes, lisses, grisâtres, longues de 1,5 à 2 mm (1/16 - 1/12 po). Toutes les parties de la plante contiennent un suc blanc, âcre et collant. Floraison depuis la fin du printemps ou le début de l'été, se poursuivant parfois, de façon intermittente, jusque tard à l'automne.

On trouve deux variétés d'euphorbe cyprès en Ontario, une forme diploïde stérile qui ne produit pas de graines viables, et une forme tétraploïde fertile qui produit de nombreuses graines fertiles. La forme stérile, qui se multiplie seulement par ses parties souterraines, était autrefois communément cultivée dans les jardins et les cimetières. Elle a survécu dans de nombreuses localités et s'étend en bordure des routes et dans les terrains incultes environnants. On la trouve partout en Ontario. La forme fertile, qui peut se reproduire par germination aussi bien que par ses parties souterraines, est devenue une mauvaise herbe rampante qui suscite de l'inquiétude dans le comté de Dufferin et dans la région de Braeside située dans l'est du comté de Renfrew, où elle a envahi des centaines d'hectares de pâturage, de terres cultivées abandonnées, de régions boisées et de bords de route.

Bien qu'on puisse obliger les moutons à ingérer l'euphorbe cyprès et qu'ils préfèrent ensuite cette plante, la documentation à ce sujet précise qu'**elle est toxique pour les bovins et les chevaux. Son suc laiteux peut irriter la peau nue et provoquer des démangeaisons graves chez certaines personnes.**

Elle se distingue de la plupart des autres plantes par son suc laiteux, ses racines vivaces traçantes à bourgeons roses, ses feuilles nombreuses, petites et étroites, et son inflorescence vert jaunâtre. Elle se différencie des euphorbes annuelles à port dressé (euphorbe peplus, euphorbe réveille-matin et euphorbe à grandes feuilles) grâce à son type de croissance vivace. En outre, les caractères suivants permettent de la reconnaître non seulement parmi les plantes précédentes, mais également parmi des plants d'euphorbe ésule : tiges fines, garnies de nombreuses feuilles étroites, serrées les unes contre les autres; ombelles habituellement composées de plus de 10 axes frêles prenant naissance au sommet de la tige principale; inflorescence à bractées ou feuilles cordées s'effilant vers le sommet; rameaux devenant abondamment feuillus après la floraison en début d'été.

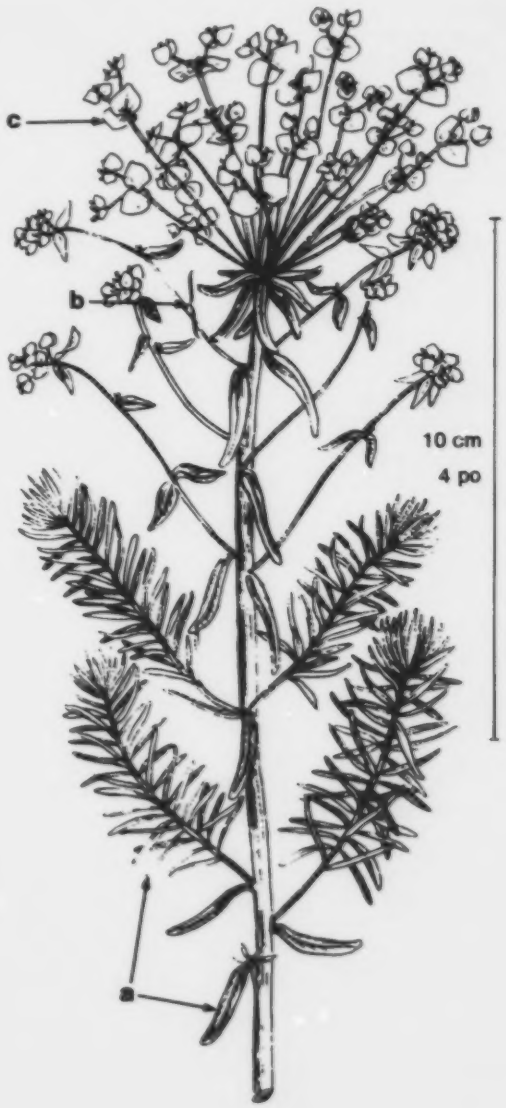

Figure 111 **Euphorbe cyprès**

Euphorbe ésule, Complexe *Euphorbia esula*, (fig. 112, pl. 73) [EPHES, leafy spurge, euphorbe feuillue]. Plante vivace se reproduisant par germination (graines) et par des **racines** très étendues qui portent de nombreux petits bourgeons rosâtres desquels jaillissent de nouvelles pousses feuillues. Semblable à l'euphorbe cyprès mais plus grande et moins raffinée. **Tiges** dressées, pouvant atteindre 1 m (40 po) de hauteur; **feuilles** nombreuses, alternes (a) ou groupées, certaines semblant alors opposées (b), de 3 à 7 cm (1 1/4 - 3 po) de longueur, linéaires ou cunéiformes, 7 feuilles ou plus rassemblées en un verticille au bout de la tige (c); **inflorescence** verdâtre, en forme de grande ombelle à 7 axes ou plus au sommet de la tige principale (c) et en bouquets ramifiés plus petits au bout de ces axes et au sommet d'autres rameaux inférieurs (d); bractées (e) de l'inflorescence très largement ovées ou presque réniformes, se terminant habituellement de façon abrupte en une pointe très fine; **fleurs** minuscules, unisexuées et très inhabituelles, serrées les unes contre les autres en une structure cupulaire (h) appelée cyathe (B), dépourvue de pétales et de sépales, dont le bord porte 4 glandes jaunâtres en forme de U (j) et 4 lobes minuscules (k); l'inflorescence renferme un petit nombre de fleurs mâles (productrices de pollen) à une seule étamine (f) infime, sans sépales ni pétales, et une seule fleur femelle (productrice de graines) réduite à un pistil unique (g), sans sépales ni pétales; **capsules** (m) trilobées, contenant 3 **graines** d'environ 2,5 mm (1/10 po) de longueur, lisses, grisâtres, jaunâtres ou brunâtres, habituellement ornées, d'une minuscule bosse jaune près de la base; les capsules éclatent lorsqu'elles sont sèches et projetent leurs graines à plusieurs mètres dans toutes les directions. Les plantes sont vert foncé ou presque vert bleuâtre au printemps, deviennent vert jaunâtre ou vert olive au moment de la floraison, en juin et juillet, puis virent au vert terne ou parfois vert rougeâtre après la floraison; elles ont parfois une deuxième période de floraison à la fin d'août ou en septembre, perdant leurs graines alors qu'elles fleurissent encore.

On trouve l'euphorbe ésule dans plusieurs localités de l'Ontario, dans de nombreux types de sols et d'habitats, dont les terres cultivées, les prairies, les pâturages, les terrains incultes, les boisés dégagés, les jardins et le bord des routes.

Elle se différencie de la plupart des autres plantes par son suc laiteux, ses racines étalées, ornées de bourgeons roses, ses feuilles vertes et étroites, presque alternes, et son inflorescence vert jaunâtre. Elle se distingue de l'euphorbe cyprès par sa taille plus grande et son aspect moins raffiné, ses feuilles plus longues et ses rameaux moins nombreux dans l'ombelle principale, au bout de la tige. On la reconnaît entre les euphorbes annuelles à port dressé par son cycle de croissance vivace et ses longues tiges grossières aux feuilles essentiellement linéaires.

Il faut signaler la confusion généralisée qui persiste encore en ce qui concerne le nom botanique de l'euphorbe ésule qu'on trouve en Amérique du Nord. Ce qu'on nomme euphorbe ésule est en fait un complexe de plusieurs groupes de plantes étroitement apparentées qui semblent avoir des caractéristiques physiologiques différentes malgré leur aspect très semblable. Insectes et maladies savent les distinguer, même si les personnes n'y parviennent pas! Les noms *E. virgata* et *E. x pseudovirgata* sont également utilisés dans la documentation scientifique actuelle pour désigner ce complexe.

Figure 112 **Euphorbe ésule** A. Sommet d'une plante florifère B. Détail d'une partie de l'inflorescence montrant 2 bractées ovales (e), chacune portant un petit axe à son aisselle; entre les rameaux, on trouve un cyathe, soit une coupe (h) ornée de glandes en U (j) et de lobes minuscules (k) sur ses bords; on y voit 3 fleurs mâles (f) (3 étamines uniques) et une fleur femelle (g) (1 pistil unique) qui jaillissent du centre.

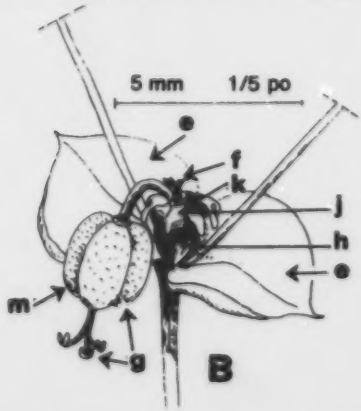

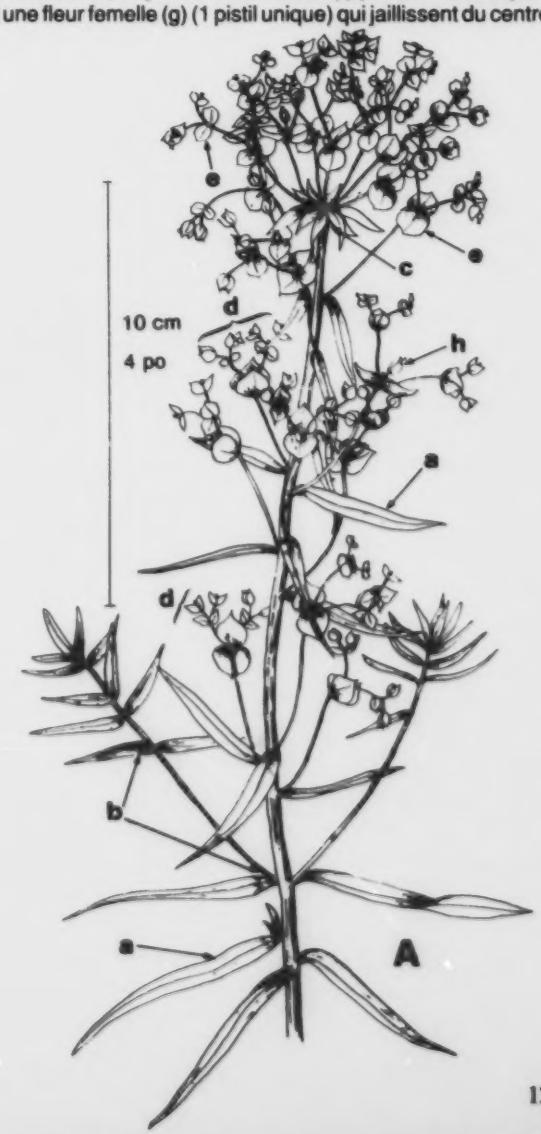

Herbe à la puce, *Rhus radicans* L., (fig. 113, pl. 74, 75) [TOXRA, poison-ivy, sumac vénéneux, sumac grimpant, bois de chien, incorrectement appelé poison-oak, qui correspond en fait à *Rhus toxicodendron* L., espèce absente dans l'Est du Canada]. Plante vivace se reproduisant par germination (graines) et par des **rhizomes** ligneux (tiges souterraines) qui forment des peuplements denses. **Tiges** ligneuses de deux sortes, la plus fréquente poussant horizontalement à la surface du sol ou juste au-dessous, portant des feuilles à pétioles dressés atteignant de 10 à 80 cm (4 - 32 po) de hauteur; la deuxième étant une vigne grimpante à racines aériennes pouvant grimper jusqu'à 6 ou 10 m (20 - 33 pi) de hauteur, accrochée aux arbres et aux poteaux, etc.; **feuilles** alternes (a), composées (b), à 3 folioles (c) au bout d'un long pétiole (d); foliole médiane à pétiolule plus long (e) que celui des deux folioles latérales (f); forme globale de la foliole et indentation variant énormément entre les folioles d'une même tige, entre les plantes d'un même peuplement et entre des peuplements différents; folioles de forme étroite à largement ovée, à bord lisse (A, C), ou portant quelques dents arrondies, dispersées, peu profondes (D), ou encore, plusieurs dents grossières et très pointues donnant à la foliole une apparence lobée (E); feuilles violacées ou rougeâtres lorsqu'elles s'ouvrent au printemps (de mai à début juin), vert clair et souvent luisantes (apparence vernie) au cours de l'été et prenant une vive couleur rouge orangé ou rouge vin à l'automne dans les endroits ensoleillées, mais souvent sans éclat dans les lieux ombragés; folioles lisses et glabres sur les deux faces à l'exception de petites touffes de poils brunâtres à l'envers de la foliole, le long de la nervure médiane et à l'angle formé par la nervure médiane et certaines des nervures secondaires inférieures; **fleurs** petites, blanches ou verdâtres, à 5 sépales et 5 pétales (g), en grappes ramifiées issues de l'aisselle des feuilles (angle entre le pétiole et la tige); inflorescences peu visibles parce que souvent dissimulées par le feuillage dense et que de nombreux plants ne fleurissent pas chaque année; la fleur donne un **fruit** blanchâtre ou jaune terne verdâtre, sec, semblable à une baie (h), d'environ 5 mm (1/5 po) de diamètre, strié longitudinalement et ressemblant un peu à une orange pelée. Floraison en juin et juillet; fructification avant septembre, mais les fruits demeurent souvent sur les tiges inférieures sans feuilles durant tout l'hiver.

On trouve l'herbe à la puce dans les forêts, à l'orée des bois, dans les prairies, les terrains incultes, le long des clôtures et en bordure des routes presque partout en Ontario au sud d'une ligne allant de North Bay à Kenora. Par contre, la haute vigne grimpante se limite principalement aux comtés qui bordent le lac Érié, le lac Ontario ou la partie inférieure de la vallée de l'Outaouais.

L'herbe à la puce se caractérise par son port bas ou par sa forme grimpante occasionelle, ses feuilles composées (b) à 3 folioles (c), la couleur de ses feuilles, vert foncé en été, rougeâtre au printemps et à l'automne, ses grappes de baies blanchâtres ou jaune verdâtre (h), et ses courtes tiges dressées, sans feuilles qui retiennent fréquemment quelques baies durant tout l'hiver.

Toutes les parties de l'herbe à la puce, y compris les racines, contiennent une substance vénéneuse qui cause une irritation cutanée chez la plupart des gens; les régions irritées se transforment fréquemment en cloques et s'accompagnent de graves démangeaisons. La substance vénéneuse est une résine huileuse contenue dans la sève de la plante. Le contact avec n'importe quelle partie endommagée de la plante, avec des feuilles mâchées par les insectes, ou avec les chaussures, les vêtements, les objets ou les animaux de compagnie qui ont touché des parties blessées de la plante, peut provoquer une

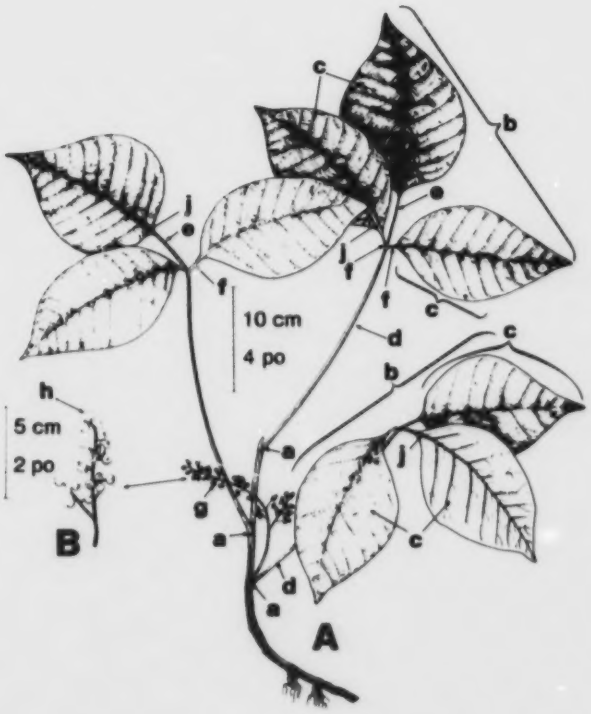

Figure 113 **Herbe à la puce** A. Forme à port bas montrant une courte tige dressée et une grappe de fleurs à l'aisselle d'une feuille composée B. Ensemble de fruits blancs, secs, semblables à des baies et produits à partir des fleurs

réaction chez les personnes à la peau sensible. Les racines arrachées en été, et même les rameaux secs en hiver, peuvent aussi provoquer une réaction. Lorsqu'on brûle des feuilles ou des tiges d'herbe à la puce, le poison est transporté sous forme de minuscules gouttelettes par les particules de cendre et de poussière de la fumée et peut entraîner une réaction violente au niveau de la peau exposée et des voies respiratoires chez toute personne sensible qui inspire la fumée ou entre en contact avec elle. L'auteur a lui-même eu une violente réaction sur ses jambes et ses bras après avoir taillé un plant au moyen de sécateurs. Même si aucune partie de la plante ne soit entrée en contact direct avec ses vêtements, des gouttelettes d'huile microscopiques auraient, semble-t-il, jailli des tiges et des vignes pendant la coupe et traversé le tissu de son pantalon et de sa chemise.

Si l'on soupçonne un contact avec la plante, il faut laver la peau et les vêtements avec du savon puissant, pas tellement pour prévenir la réaction allergène, mais pour réduire le risque d'infection d'autres parties du corps ou d'autres personnes. Si une réaction se produit, il faut consulter un médecin pour obtenir le traitement approprié. L'herbe à la puce est reconnue comme une mauvaise herbe nuisible par la province de l'Ontario; il est donc du devoir de toute personne possédant une terre infestée de détruire les mauvaises herbes nuisibles qui s'y trouvent. Pour plus de renseignements, consulter la fiche technique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario intitulée *L'herbe à la puce*, AGDEX 647.

L'herbe à la puce est parfois appelée à tort **poison-oak** parce que certaines plantes ont des folioles très grossièrement dentées ou lobées. On trouve le vrai poison-oak, *Rhus toxicodendron* L., (TOXQU, non illustré) dans le sud des États-Unis, mais pas au Canada.

Vigne vierge, *Parthenocissus* spp., (non illustrée) [PRTSS, Virginia creeper, parthénocisse]. Vigne grimpante à **feuilles** composées, habituellement à 5 folioles, parfois 3 seulement, à **fruits** mous et bleuâtres. Bien que la plante ne soit pas toxique au toucher, comme l'est l'herbe à la puce, **ses baies bleues, semblables à des raisins, sont vénéneuses**.

Érable négondo, *Acer negundo* L., (non illustré) [ACRNE, Manitoba maple, érable à Giguère, érable du Manitoba]. **Feuilles** composées pouvant compter 3 folioles au lieu des 5 habituelles, toujours disposées en paires opposées sur les tiges; **graines** longues et ailées.

Amphicarpe bractéolée, *Amphicarpaea bracteata* (L.) Fern., (non illustrée) [APPBR, hog-peanut, amphicarpe monoïque]. Comptant normalement 3 folioles comme l'herbe à la puce, il s'agit cependant d'une vigne herbacée (non ligneuse) volubile, à **fleurs** violacées ou blanchâtres, de forme semblable à celles des pois, plus grandes que celles de l'herbe à la puce; chacune des 3 folioles de l'amphicarpe bractéolée est traversée par 3 fortes nervures (la nervure médiane et une grosse nervure de chaque côté) rejoignant le pétiolule, alors que l'herbe à la puce n'a qu'une nervure, (j) au centre.

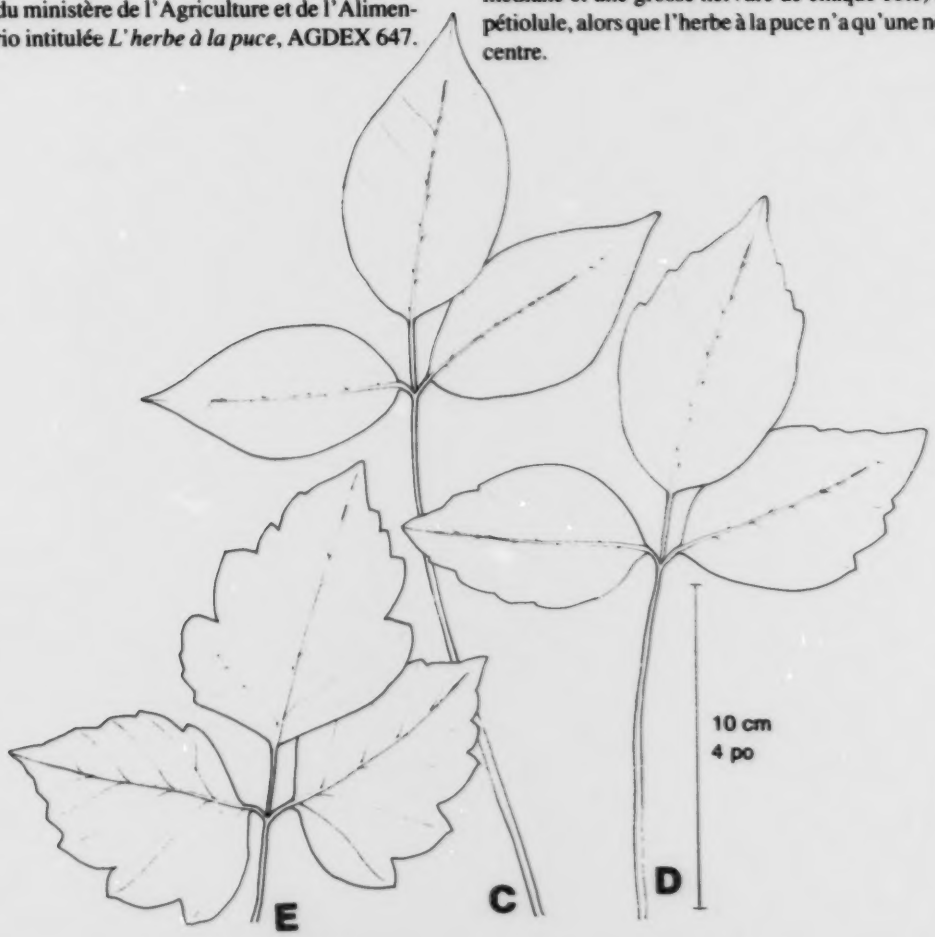

Figure 113 (suite) **Herbe à la puce** C-E. Exemples de la variabilité des lobes et des contours de folioles

Sumac à vernis, *Rhus vernix* L., (fig. 114, pl. 76) [TOXVX, poison sumac, bois chandelle, poison elder, poison dogwood]. Arbuste grossier ou petit arbre, de 1,5 à 7 m (5 - 23 pi) de hauteur, souvent ramifié à la base, à l'écorce brune et grise, plutôt lisse; **branches** glabres, très légèrement rugueuses, portant de minuscules glandes superficielles et des cicatrices foliaires saillantes (a); **feuilles** pennées, alternes sur les branches (b), composées de 3 à 6 paires de folioles (d) presque opposées (e), auxquelles s'ajoute une foliole terminale (f); chaque foliole de 4 à 10 cm (1 1/2 - 4 po) de longueur, d'une largeur égale à la 1/2 ou au 2/3 de la longueur, légèrement arrondie à la base, acuminée (pointue) au sommet (g), face supérieure vert foncé, face inférieure plus pâle; bord des folioles habituellement lisse mais parfois sinueux, à lobes irréguliers ou à grosses dents; feuille composée (7 - 13 folioles) et son pétiole tombent à l'automne; **fleurs** blanc terne, de 4 à 20 cm (1 1/2 - 8 po) de longueur, en bouquets «paniculés» lâches ou pendants, fixés à l'aisselle des feuilles; **baies** (h) blanchâtres ou ternes, de 4 à 5 mm (1/6 - 1/5 po) de longueur. Floraison en juillet.

On trouve le sumac à vernis dans le sud de l'Ontario dans les bois humides et en bordure des marais et des lacs. **Comme l'herbe à la puce, toutes les parties de la plante sont toxiques (voir p. 138). ATTENTION : Puisque le feuillage estival, et même les rameaux nus en hiver, peuvent provoquer des dermatites graves, il faut prendre soin d'éviter de toucher ces parties de la plante avec les mains ou le visage lorsqu'on se trouve dans un boisée humide.**

Le sumac à vernis se caractérise par son aspect (arbuste grossier ou petit arbre), ses feuilles alternes, pennées, comptant habituellement de 7 à 13 folioles à bord lisse, et ses «panicules» de fleurs blanches se transformant en baies blanchâtres. Le clavalier d'Amérique (p. 129) et les vrais frênes, *Fraxinus* spp. (ash), possèdent également des feuilles pinnatiséquées dont les folioles ont un bord lisse, mais le clavalier porte de grosses épines disposées en paires sur ses branches et de plus petites à la base de certaines folioles, alors que les feuilles des vrais frênes sont opposées le long des branches. Le **sumac vinaigrier**, *Rhus typhina* L., [RHUTY, staghorn sumac, sumac amarante, vinaigrier], est un arbuste **non toxique,** très commun, à branches velues et douces, à feuilles pennées formées de folioles à dents acérés et grossières, virant rouges à l'automne, et à grappes de fruits rouges en forme de cône.

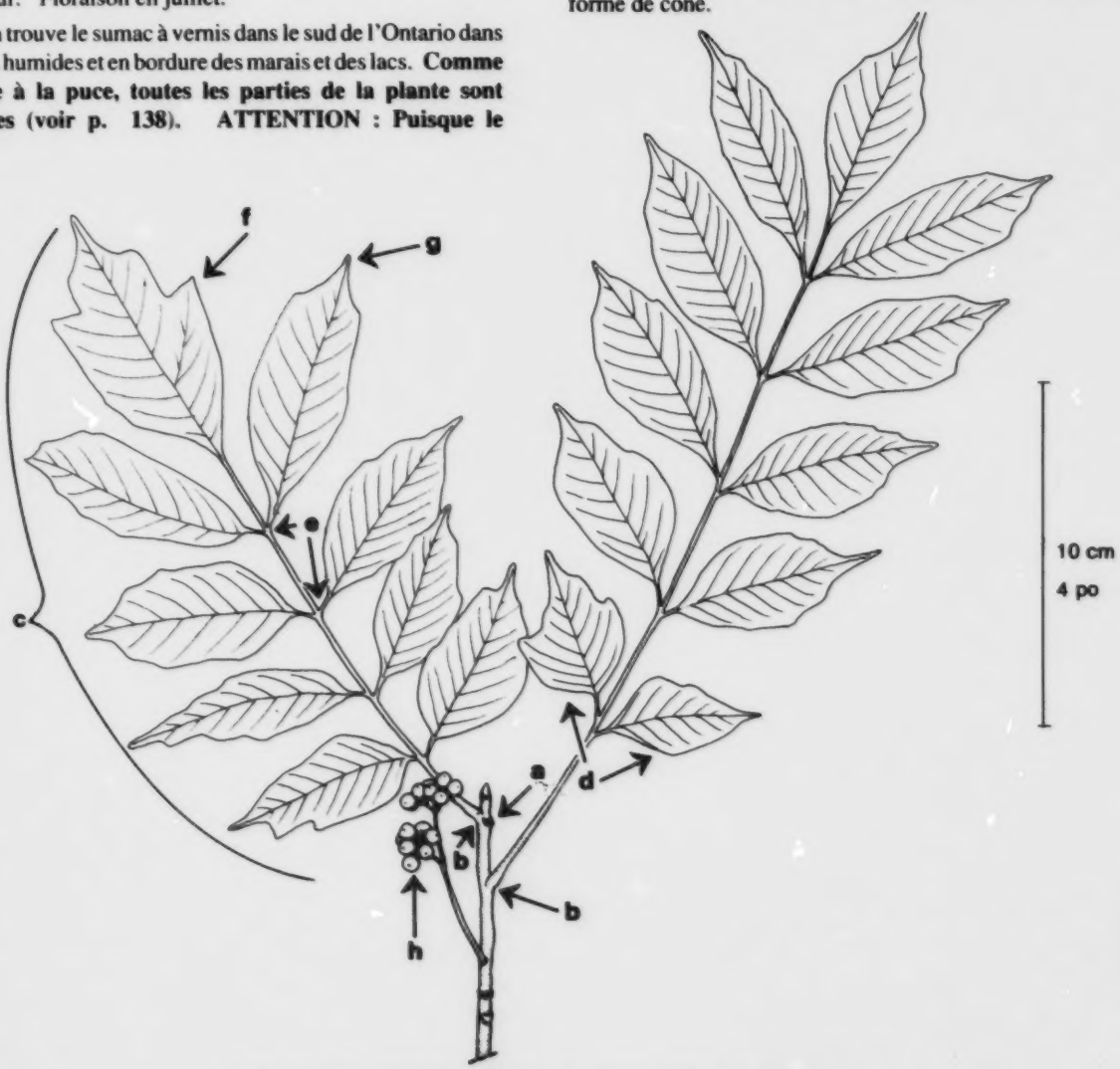

Figure 114 **Sumac à vernis** Portion terminale d'un rameau montrant 2 feuilles composées et deux grappes de petites baies blanches

Nerprun commun, *Rhamnus cathartica* L., (fig. 115, pl. 77) [RHACT, European buckthorn, nerprun purgatif, nerprun cathartique, common buckthorn]. Plante vivace se reproduisant uniquement par germination (graines). Prend la forme d'un arbrisseau touffu ou d'un arbuste à rameaux multiples pouvant atteindre 6 m (20 pi) de hauteur. La plupart des rameaux de plus d'un an se terminent par une courte **épine** acérée (a); épine souvent présente aux points de ramification (b); **feuilles** habituellement opposées (c), mais parfois alternes (d), elliptiques ou oblongues, en général découpées en fines dents arrondies mais parfois presque lisses, face supérieure vert foncé et face inférieure vert plus clair ou vert jaunâtre; habituellement 3 nervures secondaires évidentes (e) (parfois 2 ou 4) de chaque côté de la nervure centrale, lesquelles sont fortement incurvées ou arquées vers le sommet de la feuille (pl. 77A); **fleurs** petites, à 4 sépales et 4 pétales, verdâtres ou jaunâtres, à pédoncules courts, en petites grappes issues des aisselles des feuilles ou sur de courts rameaux le long de la tige; chaque fleur unisexuée, comptant 4 étamines ou 1 pistil mais pas les deux; fleurs mâles et femelles existant habituellement sur des plants différents; **baies** (drupes) (f) rondes, de 5 à 6 mm (1/5 - 1/4 po) de diamètre, noir violacé et très juteuses, à 4 **graines** dures (noyaux). Floraison en mai et juin, mais les drupes et, souvent, les feuilles séchées demeurent sur l'arbre jusque tard en hiver.

Le nerprun commun a été introduit comme arbuste ornemental, mais ses graines ont été largement dispersées par les oiseaux et autres animaux; il est donc commun le long des clôtures, dans les boisées, les pâturages et les cours de fermes abandonnées de tout le sud de l'Ontario. **Le nerprun commun est un hôte intermédiaire du champignon qui cause la rouille couronnée et la feuille de la tige chez l'avoine**; il faut donc le détruire pour réduire au minimum le risque de maladie.

Il se distingue par ses rameaux aux extrémités munies d'épines acérées (a, b), contrairement aux aubépines qui portent des épines simples ou composées le long des branches (fig. 97), par ses nervures latérales saillantes et incurvées vers le bout (e, pl. 77A) de ses feuilles et par ses grappes de baies noir violacé (f), fixées le long des tiges et des petites branches, chaque baie renfermant habituellement 4 noyaux durs. **Ces baies juteuses sont purgatives et très amères et leur ingestion provoque des crampes violentes.**

Pour obtenir plus de renseignements, se référer à la fiche technique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation intitulée *L'épine-vinette et le nerprun commun : hôtes intermédiaires de la rouille de la tige et de la rouille couronnée*, AGDEX 110/632.

Nerprun bourdaine, *Rhamnus frangula* L., (non illustré) [RHAFR, alder buckthorn, bourdaine, glossy buckthorn]. Semblable au nerprun commun, mais dépourvu d'épines à l'extrémité des rameaux; bord des **feuilles** lisse ou parfois légèrement denté; nervures latérales de la feuille plus nombreuses et non incurvées vers le sommet; **fleurs** à 5 sépales et 5 pétales; **drupes** (baies) rougeâtres ou noires à seulement 2 ou 3 **graines** dures (noyaux). Le nerprun bourdaine a également été introduit comme arbuste décoratif et s'est répandu dans les prairies et les zones humides, mais il ne s'agit pas d'un hôte intermédiaire important du champignon qui cause la rouille couronnée et la rouille de la tige chez l'avoine.

Cerisier de Virginie, *Prunus virginiana* L., (pl. 78) [PRNVG, chokecherry, cerisier à grappes]. Arbuste fréquemment confondu avec le nerprun à cause des similarités de ces plantes en ce qui concerne le type de croissance, la forme des feuilles, la taille des fruits et leur couleur. Toutefois, le cerisier de Virginie est dépourvu d'épines, les nervures secondaires ne s'incurvent pas vers l'extrémité des feuilles, ses fruits bleu-noir ou rouge foncé ne contiennent qu'un seul noyau (graine dure), et ses feuilles et rameaux jeunes dégagent un parfum d'amande lorsqu'ils sont broyés. **Bien que les fruits du cerisier de Virginie soient nutritifs et sans danger, ses tiges et ses feuilles s'avèrent toxiques pour le bétail.**

Figure 115 Nerprun commun

Mauve musquée, *Malva moschata* L., (fig. 116, pl. 79) [MALMO, musk mallow]. Plante vivace se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 40 à 100 cm (16 - 40 po) de hauteur, à poils rêches; **feuilles** en touffes ou rosettes basilaires, alternes sur les tiges dressées; feuilles de la rosette et de la partie inférieure de la tige (A) longuement pétiolées, légèrement lobées, à dents arrondies mais jamais profondément découpées ou divisées; feuilles caulinaires médianes et supérieures (B) longuement ou courtement pétiolées, sessiles vers le sommet, profondément découpées ou divisées en 5 à 7 segments principaux (a), chacun portant des dents nombreuses, irrégulières, arrondies ou pointues (b); **fleurs** en grappes à l'extrémité de la tige et des rameaux supérieurs, portées par de longs pédoncules depuis les feuilles supérieures; sépales formant une corolle à 5 lobes (c) mesurant environ 1 cm (2/5 po) de diamètre; pétales, au nombre de 5, réunis près de leur base, blancs, rosés ou mauve pâle, triangulaires (d) ou un peu cordés, faisant environ 2,5 cm (1 po) de longueur, la fleur mesurant donc 5 cm (2 po) de diamètre; filets des nombreuses étamines réunis en une mince colonne dressée (e) autour des nombreux styles et se tenant comme une petite cheville d'environ 10 mm (2/5 po) de hauteur au centre de la fleur (C); pour **fruit**, un cercle de sections sèches légèrement fusionnées («graines») autour d'un centre commun (semblable à la fig. 117 D), ces sections étant habituellement enfermées par les sépales qui persistent après la chute des pétales. Floraison de la fin juin à l'automne.

La mauve musquée, très utilisée autrefois comme plante ornementale dans les jardins de fleurs vivaces, s'est échappée de la culture et s'est installée en bordure des routes, dans les champs et les terrains incultes de presque tout le sud de l'Ontario.

Elle se caractérise par son port dressé, ses feuilles basilaires simples (A), ses feuilles caulinaires profondément divisées (B), ses grandes fleurs à 5 pétales, aux étamines nombreuses réunies en colonne (e) au centre de la fleur (C), et ses fruits secs disposés en cercle.

Figure 116 Mauve musquée A. Base de la plante B. Sommité florifère C. Centre d'une fleur montrant les styles filamenteux et les stigmates fixés au sommet des étamines réunies en une colonne centrale

Mauve négligée, *Malva neglecta* Wallr., (fig. 117 A-D, pl. 80) [MALNE, common mallow, amours, fromagère, cheeses, garden mallow, round-leaved mallow]. Plante annuelle, bisannuelle ou vivace à vie courte se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** velues, très ramifiées, dressées ou rampant sur le sol, à extrémités relevées, de 10 à 60 cm (4 - 24 po) de longueur, issues d'une racine pivotante robuste; **feuilles** alternes, longuement pétiolées, légèrement lobées (a) ou dentées (b), à limbes arrondis ou réniformes dont la base est profondément cordée; stipules (c) vertes, violacées ou brunâtres, triangulaires, de 2,5 à 6 mm (1/10 - 1/4 po) de longueur; **fleurs** aux aisselles des feuilles; 5 sépales, en anneau; 5 pétales, blancs, rosâtres ou lilas, de 1 à 1,5 cm (2/5 - 3/5 po) de diamètre, entourant une colonne d'étamines qui recouvre le pistil (comme (e), fig. 116 C); **fruit** en forme de cercle constitué de 12 à 14 quartiers («graines»), chacun à côtés plats et à dos rond (d), très finement velu et contenant une **graine** brun foncé. Floraison de juin jusque tard à l'automne.

On trouve la mauve négligée presque partout en Ontario; c'est une mauvaise herbe commune dans les pelouses, les jardins, les cours de ferme, les terrains incultes et les bords de route; on la trouve parfois dans les champs cultivés.

Elle se caractérise par sa croissance peu élevée, ses feuilles arrondies ou réniformes, ses fleurs de 1 à 1,5 cm (2/5 - 3/5 po) de diamètre, ses étamines groupées en une colonne centrale et ses fruits en anneau dont les quartiers sont arrondis et dépourvus de nervures très apparentes.

Mauve à feuilles rondes, *Malva pusilla* Sm., (fig. 117 E) [MALPU, round-leaved mallow, mauve très grêle, amours, fromagère, petite mauve, cheeses, garden mallow, *Malva rotundifolia* L.]. Malgré son port et son apparence générale très semblables à ceux de la mauve négligée, la mauve à feuilles rondes se distingue par ses **fleurs** plus petites, ses pétales plus courts (environ 6 mm, 1/4 po de longueur) et son fruit composé de quartiers à dos aplati (plutôt qu'arrondi) et recouvert d'un réseau de fines saillies et de dépressions. Elle fleurit à peu près à la même période que la mauve négligée et se trouve presque partout en Ontario dans des habitats semblables, mais elle n'est pas aussi abondante.

Figure 117 **Mauve négligée** A. Plantule B. Base d'un plant adulte C. Sommet d'une tige florifère D. Fruit (anneau de «graines»). **Mauve à feuilles rondes** E. Fruit (anneau de «graines»).

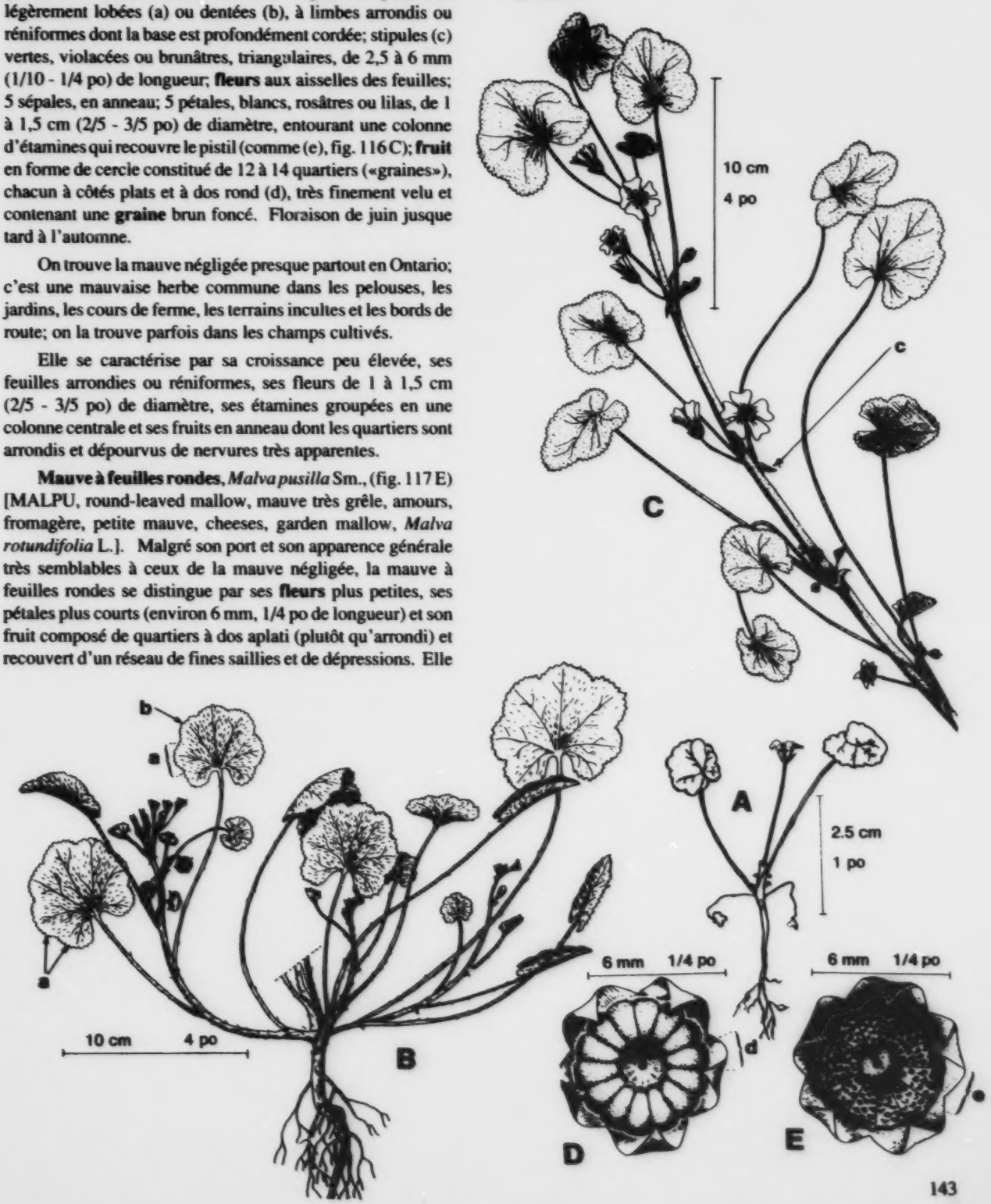

Plusieurs plantes de la famille des Géraniacées (non illustrées) peuvent être confondues avec les mauves. Soulignons que mis à part l'**érodium cicutaire**, *Erodium cicutarium* (L.) L'Her., [EROCI, stork's-bill, érodium à feuilles de cigüe, bec-de-héron], qui a des feuilles composées-pennées, toutes les autres espèces ont des feuilles à nervures palmées, à lobes peu ou fortement prononcés ou, dans le cas du **géranium de Robert**, *Geranium robertianum* L., [GERRO, herb-Robert, herbe-à-Robert], des feuilles composées-palmées. Toutes ces espèces ont des **fleurs roses ou rose violacé** à 5 pétales, mais seulement 10 (rarement 5) **étamines, qui ne forment pas une colonne centrale** comme chez les mauves. Les fruits sont longs, minces, d'environ 1 à 3 cm (2/5 - 1 1/5 po) de longueur et de 2 à 3 mm (1/12 - 1/8 po) de diamètre, entourés à la base par un anneau de 5 lobes presque sphériques, chaque lobe faisant environ 2 à 3 mm (1/12 - 1/8 po) de diamètre et contenant une graine. Six ou sept espèces de géraniums (GERSS, *Geranium* spp., wild geranium) se rencontrent parfois sous forme de mauvaises herbes dans certains endroits de l'Ontario; elles se différencient les unes des autres uniquement par des caractéristiques botaniques qui vont au-delà de l'objectif de la présente publication.

Abutilon, *Abutilon theophrasti* Medic., (fig. 118, pl. 81) [ABUTH, velvetleaf, abutilon feuille de velours, abutilon des anciens, érable à fleurs, butter-print, elephant-ear, Indian-mallow, pie-marker]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** de 1 à 2 m (3 - 6 1/2 pi) de hauteur, parfois plus hautes, très ramifiées dans le haut, finement velues; **feuilles** alternes, largement cordées, grandes, de 7 à 20 cm (3 - 8 po) de largeur, avec un apex très pointu, à dents très légères et arrondies, recouvertes de poils souples, très douces au toucher; **fleurs** simples ou en petits bouquets issus de l'aisselle des feuilles, chacune comptant 5 grands sépales et 5 pétales jaunes ou jaune orangé, de 1,3 à 2,5 cm (1/2 - 1 po) de largeur lorsqu'elles sont ouvertes; filets soudés pour former une colonne centrale comme chez les mauves (voir (e), fig. 116 C); **fruit** de chaque fleur formant une coupe circulaire de 12 à 15 capsules, d'environ 1,3 à 2,5 cm (1/2 - 1 po) de longueur (B), d'abord vert (pl. 81 B) puis virant brun foncé ou noir à maturité; capsules (a) s'ouvrant individuellement par une fente verticale contenant plusieurs **graines** brun violacé, en forme de V, d'environ 1 mm (1/25 po) d'épaisseur et de 2 à 3 mm (1/12 - 1/8 po) de longueur. Floraison de la fin juillet jusqu'à l'automne.

On trouve l'abutilon dans le sud de l'Ontario où il est de plus en plus abondant dans les champs de maïs, de soya et d'autres cultures labourées annuellement, ainsi que dans les terrains incultes.

Il se distingue par son port dressé, ses grandes feuilles alternes, à limbes cordés, très veloutées au toucher, ses fleurs jaunes ou jaune orangé dont les étamines sont réunies en une colonne centrale, son anneau de plusieurs capsules (B) produit par chaque fleur, et à la fin de l'automne par l'apparence plutôt grotesque de sa tige dressée, ramifiée, brunâtre ou noirâtre portant de nombreux anneaux de capsules dressées.

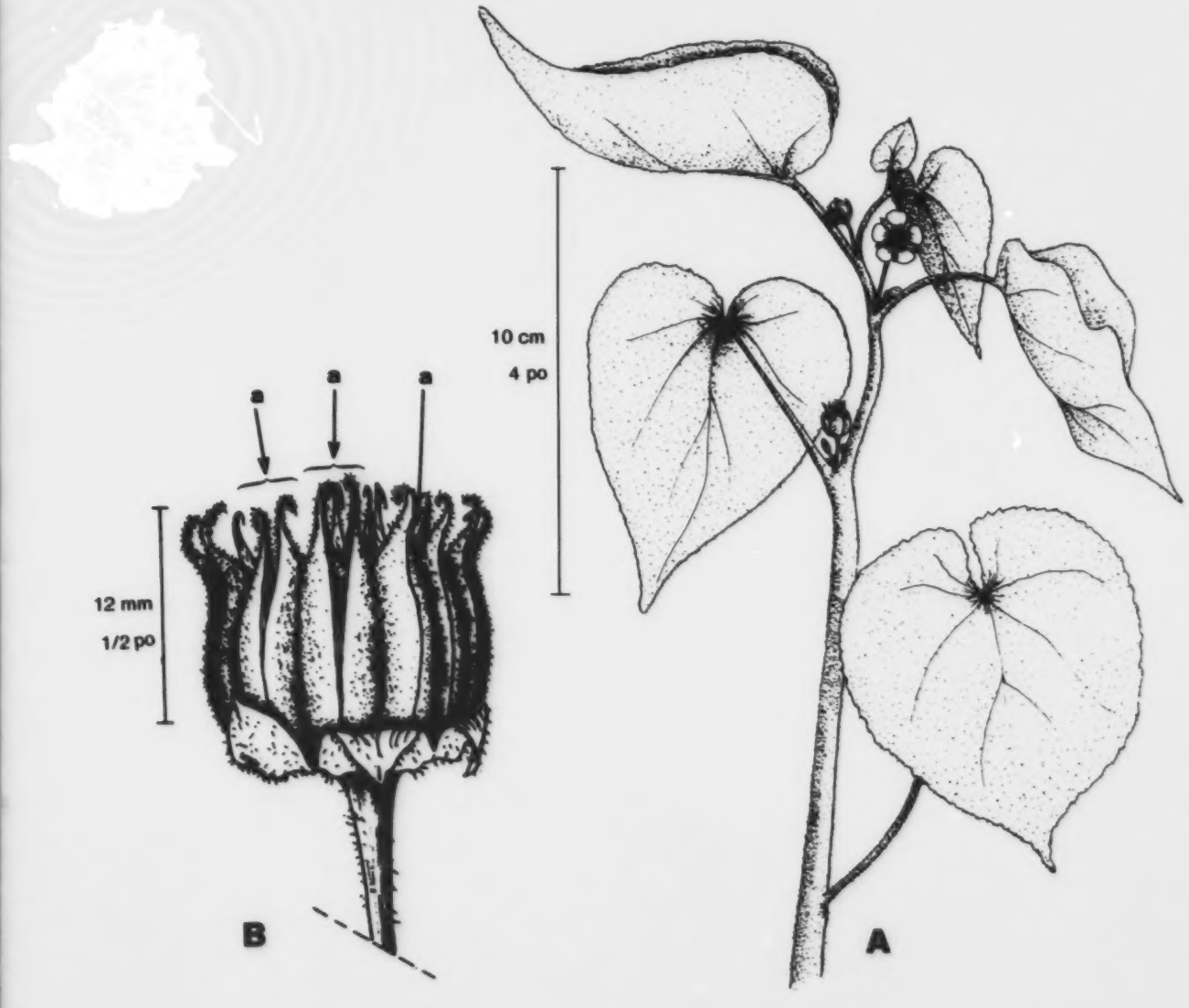

Figure 118 **Abutilon** A. Sommet d'une tige florifère
B. Anneau de capsules

Ketmie trilobée, *Hibiscus trionum* L., (fig. 119, pl. 82) [HIBTR, flower-of-an-hour, fleur d'une heure, ketmie enflée]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** d'abord dressées devenant tôt très ramifiées et étalées, de 30 à 50 cm (12 - 20 po) de hauteur, rudes et velues; **feuilles** alternes, à pétioles à peu près aussi longs que les limbes; ceux-ci profondément tripartits, chaque division grossièrement lobée; **fleurs** de 2 à 4 cm (3/4 - 1 1/2 po) de diamètre, avec un anneau de plusieurs bractées linéaires (a) sous le calice; calice de 5 sépales (b) soudés, minces comme du papier, portant des poils très évidents sur les nervures longitudinales saillantes et violacées; pétales jaunâtres sauf leur centre ou oeil qui est brun foncé ou brun violacé; filets soudés en une colonne centrale comme chez les mauves (voir (e), fig. 116 C); **capsules** globulaires, s'ouvrant à leur sommet, chacune contenant de nombreuses **graines** brun violacé, en forme de V, d'environ 2 mm (1/12 po) de longueur. Floraison de juillet jusque tard à l'automne.

On trouve la ketmie trilobée seulement dans la partie sud-ouest du sud de l'Ontario, où elle est une mauvaise herbe très commune dans les cultures sarclées, les lieux ouverts et les terrains incultes.

Elle se distingue par ses tiges ramifiées depuis la base, ses feuilles vert-bleu profondément tripartites et grossièrement dentées, ses fleurs jaunes à centre brun violacé, ses bractées linéaires (a) fixées immédiatement sous le calice, et son calice (b) mince comme du papier parcouru de nervures violettes qui renferme la capsule globulaire.

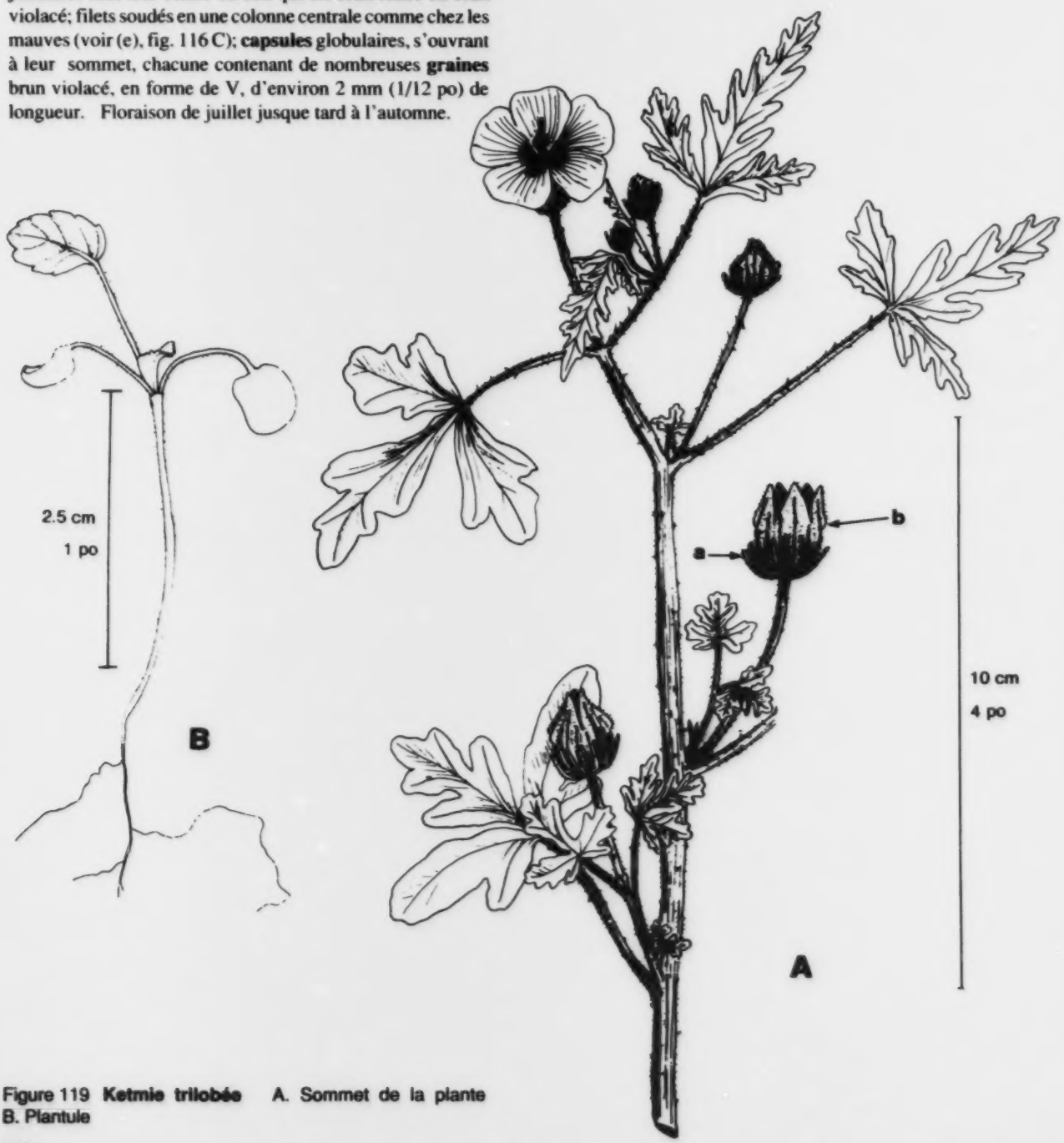

Figure 119 **Ketmie trilobée** A. Sommet de la plante B. Plantule

Millepertuis perforé, *Hypericum perforatum* L., (fig. 120, pl. 83) [HYPPE, St.John's-wort, millepertuis commun, herbe Saint-Jean, goatweed, klamathweed]. Plante vivace se reproduisant par germination (graines) et par étalement de ses tiges souterraines dites **rhizomes**. Deux sortes de **tiges** aériennes: tiges florifères dressées, de 40 à 80 cm (16 - 32 po) de hauteur, résistantes ou ligneuses à la base, ramifiées et lisses à l'exception de saillies peu élevées sous la base de chaque feuille; rameaux basilaires horizontaux, produits tard à l'automne ou tôt au printemps, courts, très feuillus et rayonnant à partir du collet basilaire de chaque plante. Feuilles opposées, sessiles, elliptiques ou linéaires, à bord lisse et, lorsqu'on les regarde à contre-jour, semblant couvertes de nombreuses petites perforations ou ponctuations transparentes (B, pl. 83 B); **fleurs** nombreuses, groupées au bout des branches, mesurant environ 2 cm (4/5 po) de diamètre, chaque fleur est formée de 5 pétales jaunes ornés de nombreux petits points noirs sur les bords, de nombreuses étamines en 3 groupes et d'un pistil unique au centre; **capsules** s'ouvrant à partir de leur sommet; **graines** brun foncé, d'environ 1 mm (1/25 po) de longueur. Floraison de juin à août; capsules persistant fréquemment durant tout l'hiver.

On trouve le millepertuis perforé partout en Ontario : à l'orée des bois, en bordure des routes, dans les pâturages, les champs non cultivés et les terrains incultes, et parfois dans les pelouses et plates-bandes de fleurs. **Son ingestion peut entraîner la photosensibilisation, état qui se traduit par des brûlures graves de zones de peau blanche ou pâle à la suite d'une exposition normale au soleil. Il ne faut pas mettre le bétail en pâturage dans les champs où cette plante est abondante, à moins de garder les animaux à l'ombre par temps ensoleillé.**

Le millepertuis perforé se distingue par sa base presque ligneuse, ses feuilles opposées, ses fleurs jaune clair et ses feuilles aux ponctuations transparentes (B, pl. 83 B).

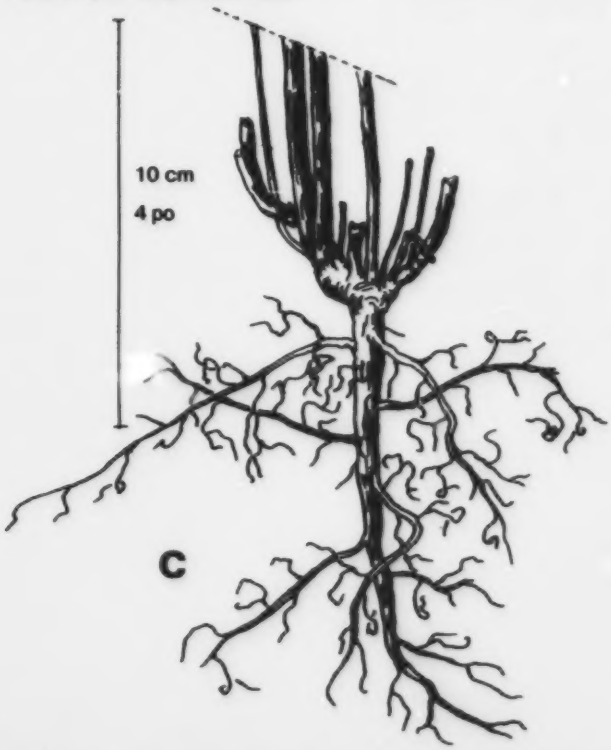

Figure 120 **Millepertuis perforé** A. Sommet d'une tige florifère B. Feuille montrant les ponctuations transparentes et dispersées C. Couronne basilaire et racine

Violette des champs, *Viola arvensis* Murr., (fig. 121, pl. 84) [VIOAR, field violet, pensée des champs, petite pensée, European field pansy, field pansy, wild pansy]. Plante annuelle pouvant vivre deux ans, se reproduisant uniquement par germination (graines). **Tiges** dressées et courtes, ou très ramifiées et un peu étalées, atteignant jusqu'à 30 cm (12 po) de longueur, un peu grasses ou charnues, couvertes ou non de poils fins; **feuilles** de la plantule et du jeune plant très petites, longuement pétiolées (a), à limbes arrondis, garnies de quelques dents superficielles et de très petites stipules; feuilles caulinaires des plants plus vieux alternes, plus grandes, ovales, oblongues ou presque linéaires, toutes munies de quelques dents arrondies et grossières; **stipules** (appendices à la jonction du pétiole et de la tige) des feuilles caulinaires grandes, semblables aux limbes, profondément divisées, à lobe terminal long et mince (b) et découpées en plusieurs segments plus courts et étroits d'un côté ou de l'autre (c); **fleurs** (d) sur de longs pédoncules minces (e) issus de l'aisselle des feuilles, jaune pâle ou blanches et jaunes, semblables à celles des pensées cultivées mais beaucoup plus petites, faisant environ 1 à 1,5 cm (2/5 - 3/5 po) de longueur, munies d'un éperon très court (2 mm, 1/12 po) à la base du pétale le plus bas; **capsules** se divisant en 3 (f) pour laisser échapper de nombreuses petites **graines** brunâtres. Floraison du début mai jusqu'au milieu de l'été et parfois jusqu'à l'automne.

La violette des champs se trouve presque partout en Ontario dans les jardins, les champs de céréales, les pâturages, les champs laissés en friche et les terrains incultes.

Elle se distingue par ses petites fleurs jaunes (d) semblables à des pensées miniatures, ses feuilles inférieures arrondies, ornées de très petites stipules, ses feuilles supérieures oblongues à stipules grandes, saillantes et profondément divisées (b, c) de sorte que la tige semble avoir des touffes de minuscules feuilles étroites à chaque noeud.

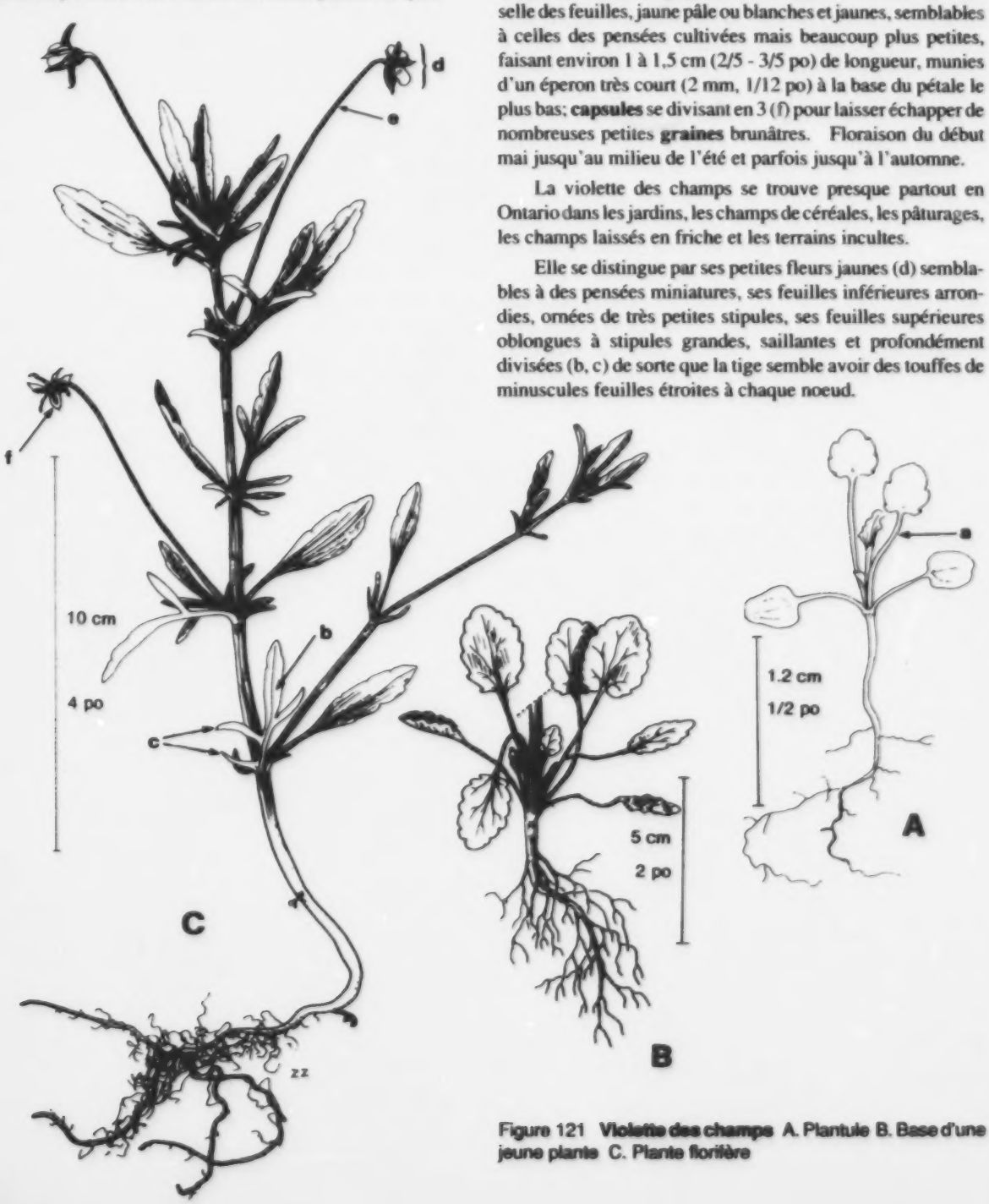

Figure 121 **Violette des champs** A. Plantule B. Base d'une jeune plante C. Plante florifère

Salicaire, *Lythrum salicaria* L., (fig. 122, pl. 85) [LYTSA, purple loosestrife, salicaire commune, lythrum salicaire, spiked loosestrife]. Plante vivace se reproduisant uniquement par germination (graines). Longues **tiges** dressées, de 60 à 120 cm (24 - 48 po) de hauteur, un peu ramifiées, habituellement finement velues, à section plus ou moins carrée surtout au niveau des feuilles opposées; **feuilles** opposées ou parfois verticillées (3 ou plus par noeud), sessiles, larges près de la base et s'effilant vers le sommet, de 3 à 10 cm (1 1/4 - 4 po) de longueur, finement velues; feuilles supérieures et celles de l'inflorescence habituellement alternes et plus petites que les feuilles inférieures; **fleurs** en épis terminaux compacts; sépales soudés en une colonne ornée de 8 à 10 ou 12 nervures saillantes, vertes, et se terminant en de nombreux lobes minces, longs et pointus; de 5 à 7 pétales, rouge violacé, de 7 à 10 mm (1/4 - 2/5 po) de longueur, très voyants; plusieurs étamines et 1 pistil; **capsules** petites, contenant de nombreuses **graines** minuscules. Floraison de juin à l'automne.

Importée de l'Europe, la salicaire est maintenant largement naturalisée dans les prairies humides, les plaines inondées et en bordure des routes presque partout en Ontario.

Elle ressemble aux plantes de la famille des Labiées (menthes) par ses feuilles opposées et ses tiges quadrangulaires, mais elle s'en distingue par ses pétales séparés, sa capsule aux nombreuses graines fines et par l'absence d'une odeur de menthe.

Figure 122 **Salicaire**

Onagre bisannuelle, *Oenothera biennis* L., (fig. 123, pl. 86) [OEOBI, yellow evening-primrose, onagre commune, herbe aux ânes, evening-primrose]. Plante bisannuelle ou vivace à vie courte, rarement annuelle, se reproduisant uniquement par germination (graines). **Racine pivotante**, surtout chez les plantes bisannuelles, devenant épaisse, charnue et s'enfonçant en profondeur (A); **tiges** dressées, pouvant atteindre 2 m (6 1/2 pi) de hauteur, souvent velues, vertes et teintées de pourpre, habituellement un peu ramifiées, à rameaux étalés puis dressés; **feuilles** des plantes de première année en rosette, leurs pétioles courts (a) s'élargissant en limbes elliptiques ou oblongs, vertes ou à reflet rougeâtre, à nervure médiane souvent rosâtre ou rougeâtre et à bord irrégulier ou légèrement denté; feuilles caulinaires alternes, sessiles, semblables aux feuilles basilaires mais graduellement plus petites vers le haut, à bord ondulé ou denté; **fleurs** en longs épis sur les tiges et les rameaux, chacune fixée à l'aisselle d'une petite bractée foliacée (b) ressemblant aux feuilles caulinaires inférieures mais habituellement beaucoup plus courte que la fleur; fleurs dépourvues de pédoncule mais semblant en avoir un, la portion la plus basse (c) de cet «axe» étant en fait l'ovaire et la partie mince (d) au-dessus de l'ovaire étant l'hypanthe (tube floral) au sommet duquel se trouvent 4 sépales étroits, verts (e), 4 grands pétales jaunes de 1 à 2,5 cm (2/5 - 1 po) de longueur et 8 étamines; bord et sommet des sépales (f) soudés lorsque la fleur est en bouton; **capsules** (g, C) de 1 à 3,5 cm (2/5 - 1 1/2 po) de longueur, presque cylindriques mais s'effilant vers le sommet; chacune est divisée en 4 loges par des membranes longitudinales et leur **paroi** extérieure se fend vers le bas, à partir du sommet, en 4 valves (h) pour libérer la graine; **graines** de forme irrégulière, brun-rouge foncé ou noires, à surfaces rudes. Floraison de juillet à septembre.

On trouve l'onagre bisannuelle partout en Ontario dans les terrains incultes, les vallées fluviales, en bordure des routes et sur les rives de lacs et parfois dans les champs de blé d'hiver ou de seigle d'automne où ses longs épis de fleurs jaune clair sont très voyants.

Elle se distingue par ses hautes tiges dressées portant de longs épis de grandes fleurs jaunes, lesquelles se transforment en capsules dont les 4 côtés s'ouvrent vers le bas; les plants en rosette se reconnaissent aux nervures médianes habituellement rosâtres ou rougeâtres de leurs limbes allongés, elliptiques ou oblongs.

Onagre parviflore, *Oenothera parviflora* L., (non illustrée) [OEOPF, small-flowered evening-primrose, onagre muriquée, onagre commune et, à tort, yellow evening-primrose]. Plante très semblable, qui s'en distingue par ses **fleurs** légèrement plus petites, dont les pétales ne sont habituellement pas plus longs que 1,5 cm (3/5 po), ses **bractées** foliacées plus longues à la base de chaque fleur et qui sont à peu près aussi longues que la fleur complète, ses poils violacés à base légèrement élargie ou bulbeuse sur les feuilles et la tige, et les sommets des **sépales** de son bouton floral très minces et non soudés. On trouve l'onagre parviflore partout en Ontario dans des habitats similaires à ceux de l'onagre bisannuelle.

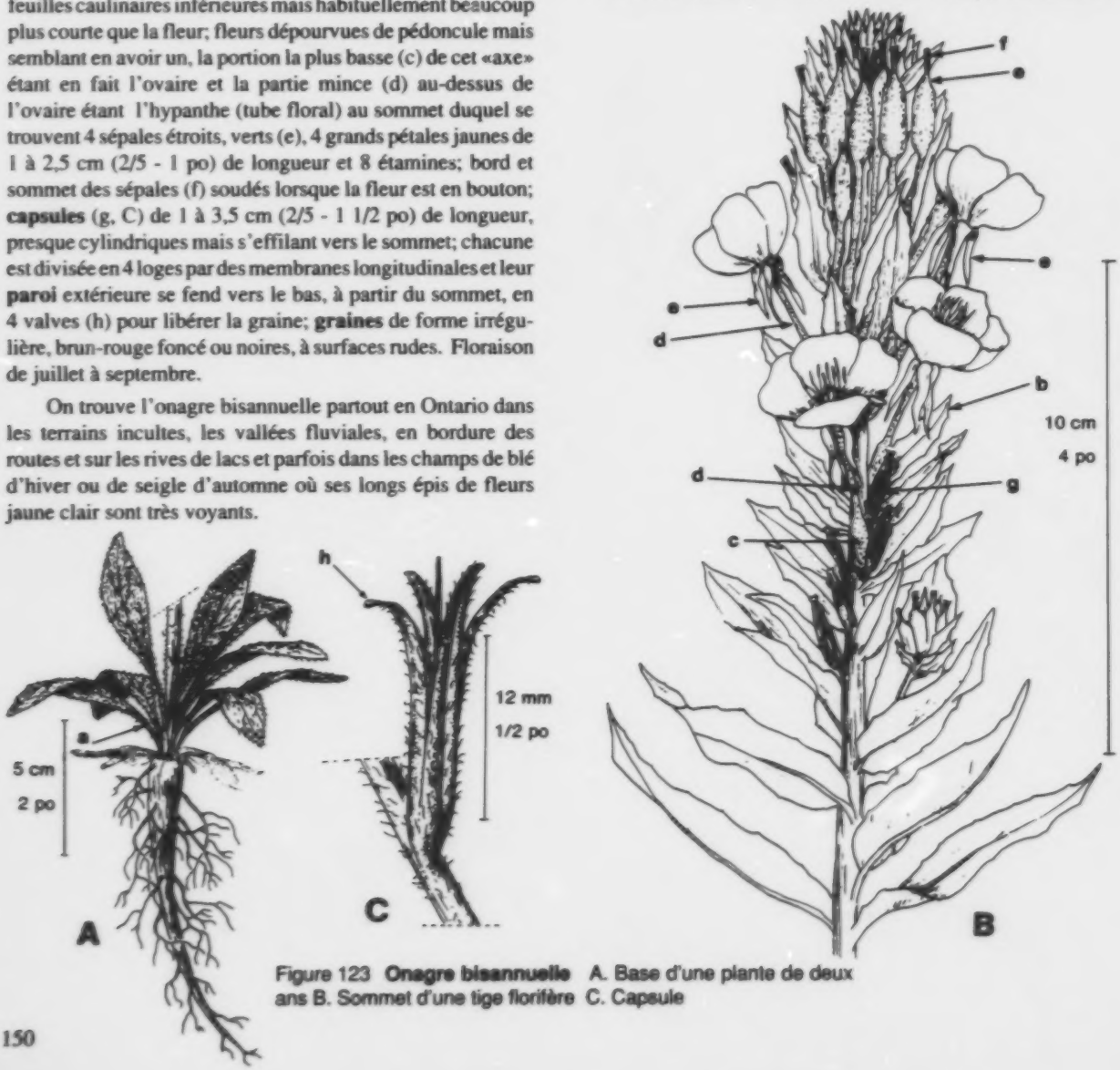

Figure 123 **Onagre bisannuelle** A. Base d'une plante de deux ans B. Sommet d'une tige florifère C. Capsule

Carotte sauvage, *Daucus carota* L., (fig. 124, pl. 87) [DAUCA, wild carrot, carotte, carotte commune, dauce carotte, bird's-nest, Queen Anne's-lace]. Plante bisannuelle, parfois annuelle ou vivace à vie courte, se reproduisant uniquement par germination (graines). **Plantules** levant au printemps et au début de l'été, à deux longs cotylédons (a) étroits et minces; première vraie **feuille**, composée, à 3 divisions principales (A); feuilles suivantes, composées, à divisions nombreuses; plant de première année habituellement acaule, **à racine pivotante** robuste pénétrant profondément dans le sol et à rosette de feuilles velues, pétiolées et très finement découpées (semblables à de la dentelle) presque identiques par l'aspect et l'odeur aux feuilles de la carotte cultivée; base des pétioles large et plate (b); tige produite la deuxième année sur les plantes bisannuelles, dressée, pouvant atteindre 1 m (40 po) de hauteur, ramifiée, cannelée, couverte de poils rêches ou hérissés; feuilles caulinaires semblables aux feuilles basilaires mais plus petites et portées sur des pétioles plus courts; base du pétiole élargie, embrassant plus ou moins la tige à chaque noeud (c); **fleurs** blanches en ombelles composées (grandes ombelles constituées de nombreuses ombellules) aux bouts des tiges et des rameaux (pl. 87); verticille de plusieurs bractées ramifiées 3 à 5 fois (d) sous chaque ombelle composée; la plupart des fleurs blanches, mais la fleur centrale (e) de chaque ombelle souvent violet foncé; après la floraison, l'ombelle se ferme, formant en quelque sorte un «nid d'oiseau»; **fruits** («graines») grisâtres ou brunâtres, à plusieurs rangées d'aiguillons par lesquels ils s'accrochent aux vêtements et à la fourrure des animaux. Floraison de juin à septembre. Tiges, feuilles et racines dégagent l'odeur familière de carotte.

On trouve la carotte sauvage presque partout en Ontario: dans les vieux pâturages, les terrains incultes, et les prairies, en bordure des routes, et parfois comme mauvaise herbe dans les jardins et les plates-bandes de fleurs. La carotte sauvage a une racine grossière, ligneuse, fibreuse et désagréable au goût; c'est pourtant grâce à la sélection effectuée sur des lignées indigènes aux racines comestibles, tendres et juteuses que l'on est parvenu à développer la carotte cultivée actuelle.

Elle se distingue par ses feuilles finement divisées, sa tige dressée et velue, ses ombelles composées, blanches ou rosâtres, encerclées à leur base par un verticille de bractées ramifiées 3 à 5 fois, ses fruits en forme de nid d'oiseau, l'odeur typique de carotte et sa racine grossière, fibreuse et non comestible.

Anis canadien, *Carum carvi* L., (non illustré) [CRYCA, caraway, carvi, anis]. Semblable à la carotte sauvage, à peu près de même taille, à **feuilles** finement découpées et à **ombelles** composées de petites fleurs blanches mais sans l'odeur de carotte. Plante également bisannuelle, mais fleurissant au printemps et au début de l'été; **tiges** non velues; base de l'inflorescence ornée de bractées petites et habituellement non ramifiées; **fruits** («graines») lisses (sans aiguillons crochus) à saveur de carvi. L'anis canadien se trouve en bordure des routes, dans les terrains incultes et près d'anciens chantiers de construction dans des localités dispersées de l'Ontario.

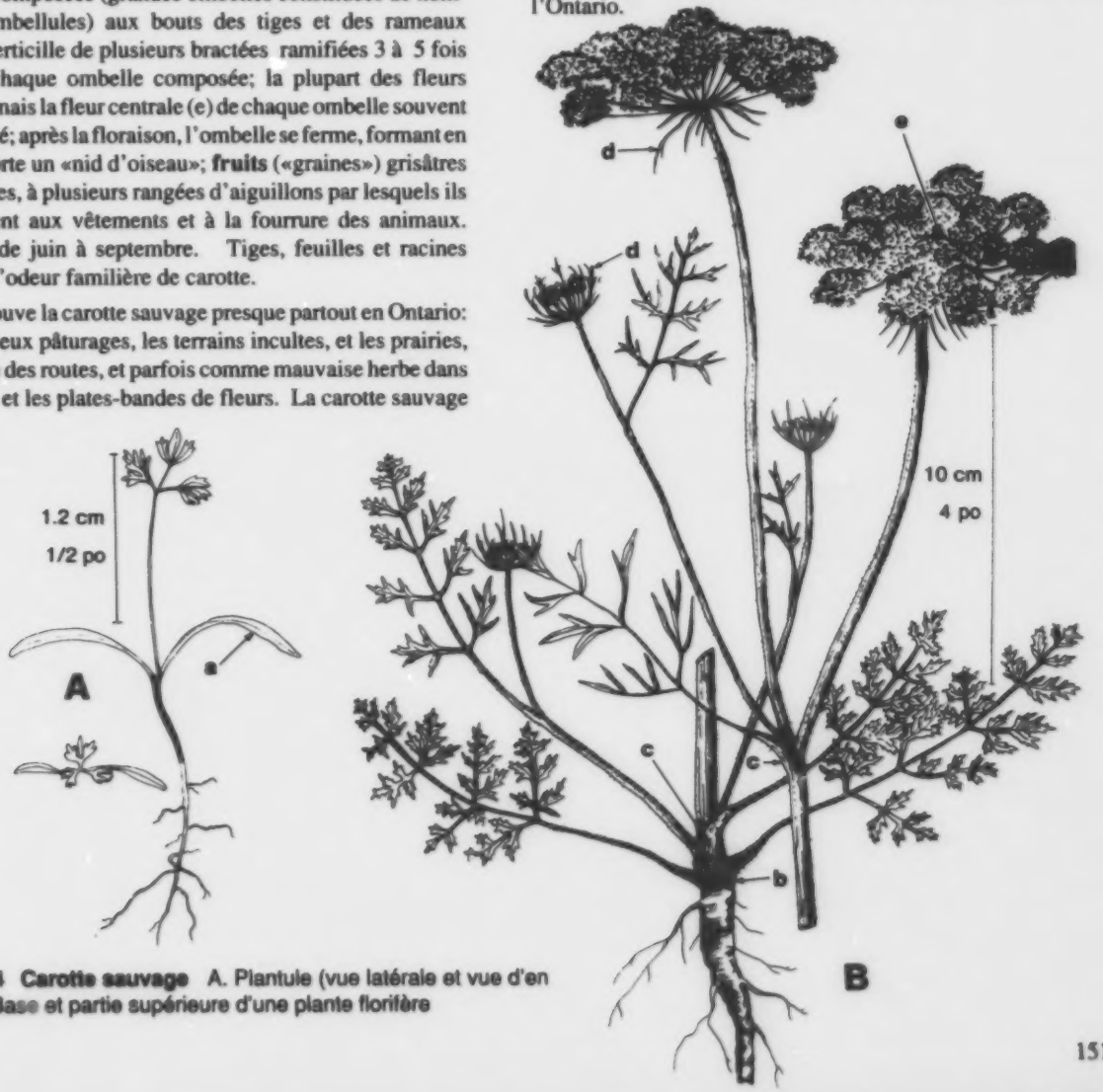

Figure 124 **Carotte sauvage** A. Plantule (vue latérale et vue d'en haut) B. Base et partie supérieure d'une plante florifère

Égopode podagraire, *Aegopodium podagraria* L., (fig. 125, pl. 88) [AEOPO, goutweed, herbe aux goutteux, bishop's goutweed]. Plante vivace se reproduisant par germination (graines) et par des tiges souterraines blanchâtres (**rhizomes**) (a) très ramifiées et largement étendues produisant des touffes denses. **Tiges** florifères dressées, de 40 à 90 cm (16 - 36 po) de hauteur, ramifiées dans leur partie supérieure mais rarement observées quand la mauvaise herbe envahit les pelouses et les jardins; **feuilles** basilaires issues directement des rhizomes à la surface du sol (b); ces feuilles, ainsi que celles attachées plus profondément sous la surface du sol (c), toutes dites «feuilles racinaires», sont longuement pétiolées, divisées en 3 parties principales (d), à divisions très variables, chacune pouvant à son tour se subdiviser 5 fois; chaque feuille peut comprendre de 3 à 15 grandes folioles plates et un peu ovales, à séparation souvent incomplète donnant à la foliole lobée l'apparence d'une mitaine (e); toutes les folioles sont découpées de façon irrégulière en dents grossières ou fines; base de la foliole terminale symétrique (f); base des folioles latérales asymétrique (g); feuilles caulinaires alternes, semblables aux feuilles basilaires mais habituellement plus petites, moins divisées et courtement pétiolées; base des pétioles (h) large, plate et ailée, embrassant plus ou moins la tige au niveau du noeud; **fleurs** individuelles très petites, blanches, en ombelles composées, sans bractées immédiatement sous l'ombelle (j). Floraison de juin à août.

L'égopode podograire a été largement cultivé comme couvre-sol vivace et vigoureux en raison de son robuste réseau de rhizomes traçants, mais ces mêmes caractères lui permettent d'échapper à la culture et d'envahir les pelouses, les haies, les jardins, les bords de routes et les terrains incultes, où on le trouve dans presque tout le sud de l'Ontario. Certaines formes cultivées ont des feuilles panachées, les folioles étant vertes au centre mais blanchâtres en bordure. Ces formes sont habituellement moins envahissantes que celles aux feuilles entièrement vertes.

L'égopode podagraire se caractérise par sa façon très envahissante de se répandre, ses rhizomes blanchâtres largement étendus et ses feuilles composées de 3 à 15 grandes folioles, la foliole terminale ayant habituellement une base symétrique (f) et les autres une base asymétrique (g).

Figure 125 **Égopode podagraire** A. Plant non florifère portant 2 feuilles basilaires et 1 feuille radicale B. Sommet d'une tige florifère

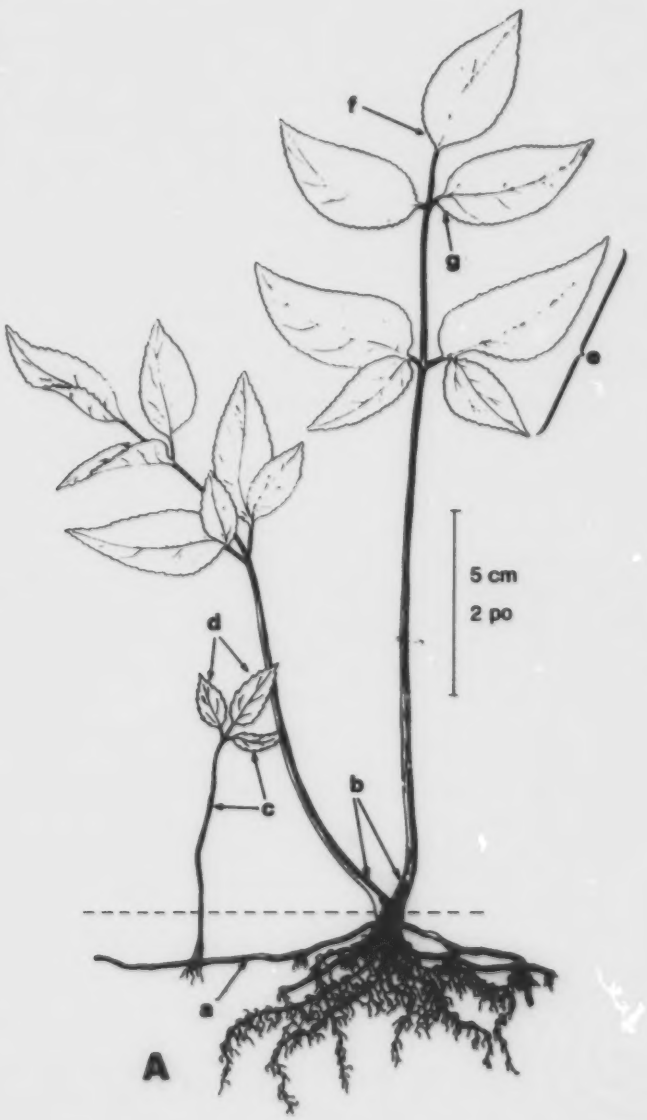

Cigüe maculée, *Conium maculatum* L., (fig. 126, pl. 89) [COIMA, poison hemlock, cigüe tachetée, deadly hemlock, poison parsley]. Plante bisannuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** ramifiées, pouvant atteindre 3 m (10 pi) de hauteur, glabres, parsemées de taches rouge violacé (a); **feuilles** finement divisées, à 3, 5 ou 7 divisions principales (b), chacune divisée deux fois, les divisions ultimes (c) étant dentées ou incisées; l'ensemble de la feuille (d), lisse et glabre, mesurant de 3,5 à 40 cm (1 1/2 - 16 po) de long, largement triangulaire-ové; pétiole (e) souvent parsemé de taches rouge violacé comme les tiges; **fleurs** petites, serrées en ombelles composées (f, B) de 2 à 8 cm (4/5 - 3 1/2 po) de largeur; l'ombelle terminale (g) fleurissant en premier, mais bientôt dépassée par d'autres ombelles portées par des rameaux issus de l'aisselle des feuilles situées plus bas sur la tige (h); base de chaque ombelle principale entourée de plusieurs petites bractées (i) ovées-pointues (involucres) de 1 à 3 mm (1/25 - 1/8 po) de largeur et jusqu'à 10 mm (2/5 po) de longueur, base de chacune des ombellules (j) entourée de bractées (k) encore plus petites (involucelles), mais sur un côté seulement; fleurs (l) blanches, largement ovoïdes, de 2 à 4 mm (1/12 - 1/6 po) de diamètre; **fruits** presque sphériques à maturité, de 2 à 3 mm (1/12 - 1/8 po) de longueur et de largeur, lisses à part 5 côtes saillantes de couleur sombre, arrondies ou ondulées sur chacune des 2 moitiés ou «**graines**» (C). Floraison de juin à août.

Toutes les parties de la cigüe maculée sont toxiques. Introduite d'Eurasie, cette plante se rencontre maintenant dans quelques zones du sud de l'Ontario, le long des chemins, dans les bois et les terrains incultes. Par l'intermédiaire de semences fourragères, elle est récemment apparue dans quelques champs cultivés.

Elle se distingue des autres membres de la famille des Ombellifères par la combinaison des caractéristiques suivantes : feuilles finement divisées, taches ou marbrures rouge violacé des tiges et des pétioles, petites ombelles composées (8 cm ou 3 1/2 po. de diamètre au maximum), chaque ombellule étant soulignée, d'un côté, par de minuscules bractéoles.

Anthrisque des bois, *Anthriscus sylvestris* (L.) Hoffm., (non illustré) [ANRSY, wild chevril, persil d'âne, persil sauvage, persin, cerfeuil sauvage]. Ressemble à la cigüe maculée par ses feuilles finement divisées et ses ombelles de fleurs blanches. Toutefois, il en diffère par sa plus petite taille, atteignant rarement 1 m (40 po) de hauteur, par ses tiges et ses pétioles verts complètement dépourvus de taches rouge violacé, par les petites bractées entourant la base des rayons des ombelles simples [ombelles de fleurs solitaires, comme (k), fig. 126B], mais la base des rayons de chaque ombelle composée est dépourvue de bractées [comparer avec les bractées de la cigüe maculée, fig. 126B, (i)], et par chaque fruit composé de deux graines lisses et légèrement cintrées, chacun faisant environ 5 mm (1/5 po) de longueur et 1 mm (1/25 po) de largeur. On confond parfois aussi l'anthrisque des bois avec la carotte sauvage. On le rencontre le long des chemins, en lisière des bois et dans les terrains incultes. Ce n'est pas une plante vénéneuse.

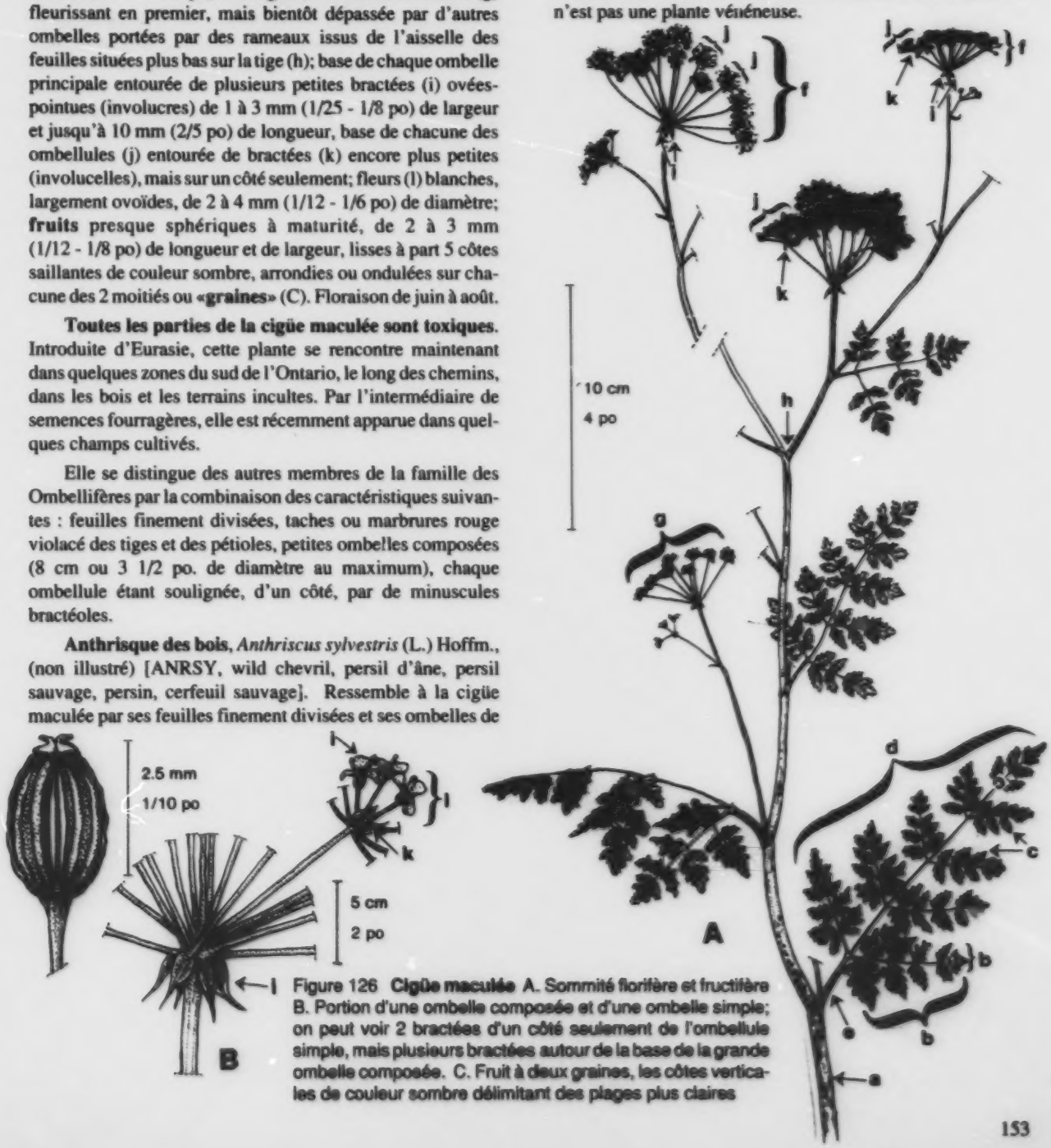

Figure 126 **Cigüe maculée** A. Sommité florifère et fructifère B. Portion d'une ombelle composée et d'une ombelle simple; on peut voir 2 bractées d'un côté seulement de l'ombellule simple, mais plusieurs bractées autour de la base de la grande ombelle composée. C. Fruit à deux graines, les côtes verticales de couleur sombre délimitant des plages plus claires

Berle douce, *Sium suave* Walt., (fig. 127, pl. 90) [SIUSU, water-parsnip, berle à larges feuilles]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). **Racines** fasciculées épaisses ou filiformes (A) mais jamais tubéreuses. **Tiges** dressées, de 60 à 200 cm (2 - 6 1/2 pi) de hauteur, ramifiées dans le haut, creuses, mais cloisonnées à chaque noeud; **feuilles** alternes, pinnatiséquées, possédant 2 à 7 paires de folioles (a, B) disposées le long de l'axe foliaire (rachis) (b) plus 1 foliole terminale (c), la base du pétiole étant large, à ailes minces (d), embrassant la tige au niveau du noeud (e); folioles de forme variable, variant de très étroites et linéaires à lancéolées, mais à bord invariablement serré (découpé en dents de scie); feuilles basilaires submergées pennées deux fois (C) ou plus et très différentes des feuilles caulinaires qui croissent au-dessus de l'eau (B); **fleurs** (f) très petites, blanches, en ombelles composées [1 grande ombelle (g) constituée de plusieurs petites ombellules (h)] de diamètre variant entre 3 et 12 cm (1 1/4 - 4 1/2 po), dont la base est garnie de plusieurs bractées étroites, pointues (j); **fruits** (paires de «graines») ovales, de 2 à 3 mm (1/12 - 1/8 po) de longueur. Floraison de juillet à septembre.

Plante indigène de toutes les régions de l'Ontario, la berle douce croît dans les dépressions humides, souvent dans l'eau stagnante d'une profondeur pouvant aller à 1 m (40 po). Certains soupçonnent la berle douce d'être toxique pour le bétail, bien que des animaux à qui on en a fait consommé au cours d'essais n'aient montré aucun symptôme; les éleveurs devraient être avertis des risques possibles associés à cette plante indigène.

Elle se distingue des cicutaires, connues pour leur extrême toxicité, par ses feuilles caulinaires non submergées qui sont pennées, la présence de nombreuses bractées fines (j) à la base de chaque ombelle composée (g), ses nombreuses racines minces ou filiformes à la base de chaque tige (A), et par l'absence, à la base de la tige, de cloisons transversales parfaites, lesquelles sont caractéristiques de la carotte à Moreau (fig. 128C).

Comme il y a de fortes présomptions que la berce douce soit toxique pour les porcs et les bovins, les éleveurs ne doivent prendre aucun risque avec cette plante.

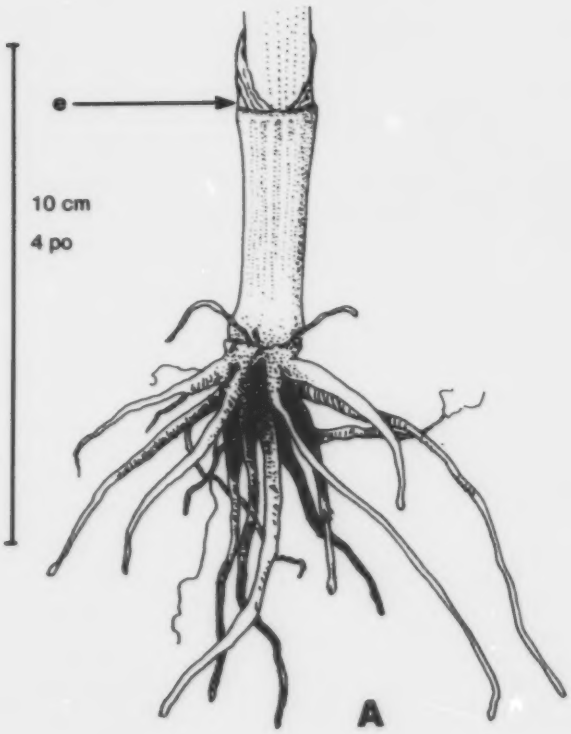

Figure 127 **Berle douce** A. Base de la plante

Figure 127 (suite) **Berle douce** B. Sommité florifère
C. Feuille submergée très divisée

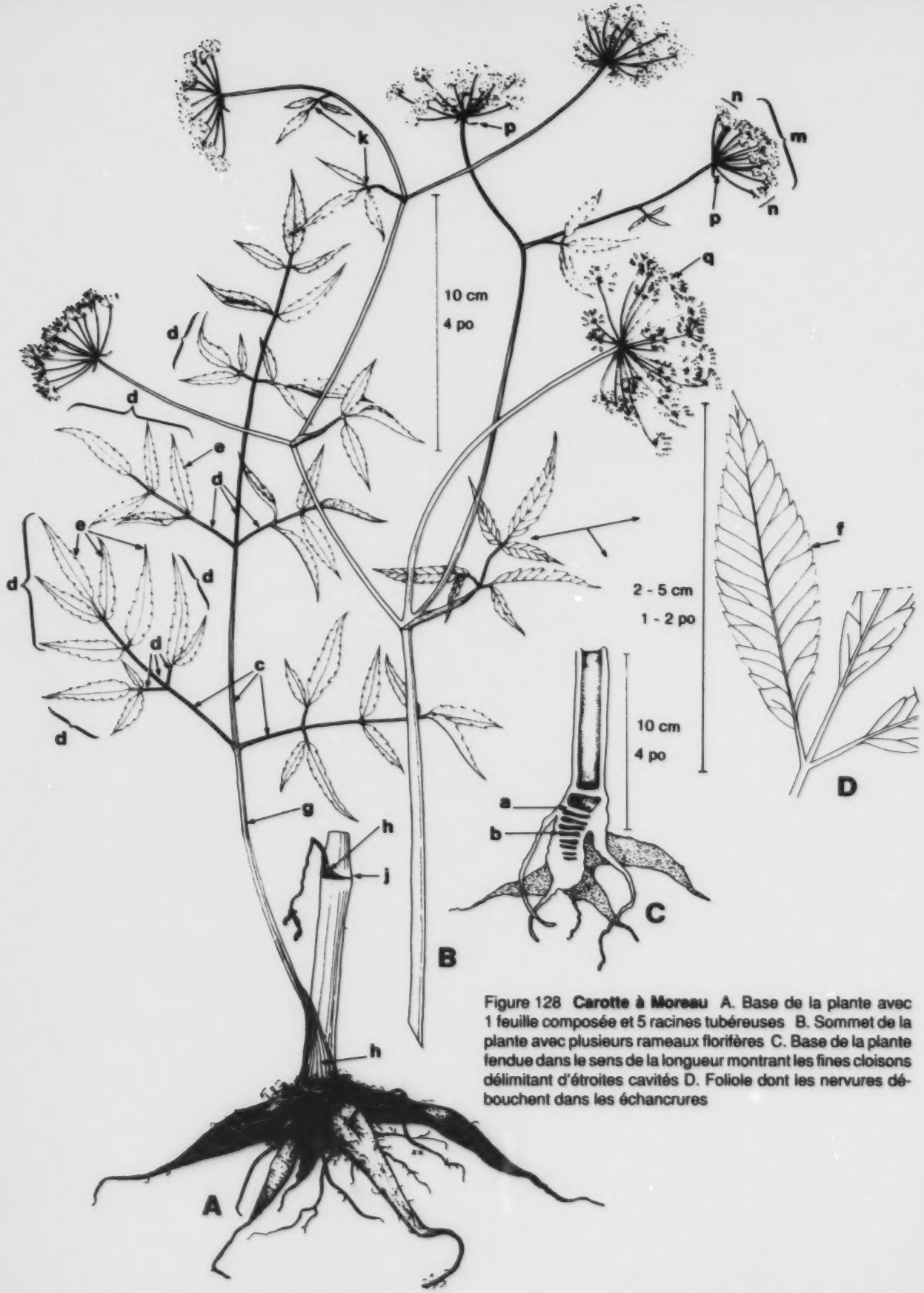

Figure 128 **Carotte à Moreau** A. Base de la plante avec 1 feuille composée et 5 racines tubéreuses B. Sommet de la plante avec plusieurs rameaux florifères C. Base de la plante fendue dans le sens de la longueur montrant les fines cloisons délimitant d'étroites cavités D. Foliole dont les nervures débouchent dans les échancrures

Carotte à Moreau, *Cicuta maculata* L., (fig. 128 A-D, pl. 91) [CIUMC, spotted water-hemlock, cicutaire maculée, cicutaire aquatique, cicutaire tachetée, cigüe vénéneuse, beaver poison, musquash-root, poison parsnip, spotted cowbane, spotted-hemlock, water-hemlock]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 1 à 2 m (3 - 6 1/2 pi) de hauteur, creuses, mais cloisonnées à chaque noeud, rondes ou légèrement anguleuses, striées de pourpre sur leur longueur; base de la tige légèrement renflée (C); en général, quand on la fend en deux, on peut voir plusieurs fines cloisons transversales (a) délimitant d'étroites cavités (b); habituellement, peu de temps après, une substance huileuse ambre ou jaunâtre suinte aux endroits sectionnés; de la base renflée partent habituellement 3 **racines** (ou plus) charnues, épaisses, tubéreuses à extrémité très effilée (A); **feuilles** basilaires divisées au moins deux fois; en d'autres mots, chaque feuille est divisée une première fois en 3 folioles ou plus (c), elles-mêmes divisées en parties plus petites (d), ces dernières parfois divisées de nouveau (e); les nervures de chaque foliole ou partie débouchent dans l'échancrure (f) des dents (D); pétiole (g) long, mince, souvent creusé comme une gouttière, toujours élargi à la base (h), embrassant partiellement la tige au niveau du noeud (j); feuilles caulinaires alternes, en général divisées deux fois, mais feuilles de l'inflorescence souvent composées, divisées une fois en 3 ou 5 folioles (k); **fleurs** petites, blanches, réunies en ombelles composées au sommet des tiges et des rameaux, 1 grande ombelle (m) formée de nombreuses ombellules (n); chaque ombelle composée à sommet un peu aplati ou arrondi, pouvant atteindre 12 cm (5 po) de diamètre, mais jamais sphérique; base de l'ombelle habituellement sans bractées ou avec seulement 1 ou 2 bractées (p); pour **fruit**, une paire de «graines» ovales ou oblongues, brun jaunâtre (q) de 2 à 4 mm (1/12 - 1/6 po) de longueur, à côtes longitudinales brunâtres, rondes et saillantes. Floraison de juin à août.

La carotte à Moreau est une plante indigène partout en Ontario; on la trouve dans les endroits humides, les prairies, les pâturages, les fossés humides, les rives de cours d'eau et les zones marécageuses. **La carotte à Moreau est la plus toxique de toutes les plantes indigènes canadiennes pour les humains et le bétail; toutes les parties de la plante sont vénéneuses. Dans les zones où elle pousse, il faut être extrêmement vigilant et supprimer cette plante nuisible avant de laisser paître le bétail. Il faut également faire attention de ne pas la cueillir avec les végétaux, les racines ou les graines sauvages que l'on destine à la consommation humaine.**

Elle se distingue par la combinaison des traits suivants : ses feuilles bi- ou tripinnatiséquées, la base de sa tige (fendue) montrant une alternance de fines cloisons transversales (a) et d'étroites cavités (b), ses racines tubéreuses épaisses (A) entourant la base de la tige, ses fleurs blanches en ombelles composées à sommet un peu aplati (m) pouvant atteindre 12 cm (5 po) de diamètre, sans bractées ou avec parfois 1 ou 2 bractées (p) immédiatement sous l'ombelle, et les nervures de chaque foliole débouchant dans les échancrures (f) entre les dents du bord (D).

Angélique, *Angelica atropurpurea* L., (fig. 128 E-F, pl. 92) [ANKAT, angelica, angélique noir pourpré, purple angelica]. Semblable à la carotte à Moreau, mais de plus grande taille (peut atteindre 2,5 m, 8 1/2 pi), à **tiges** violettes plus épaisses (pouvant atteindre 5 cm, 2 po de diamètre), cannelées, lisses ou grenues, à **feuilles** (E) composées 2 à 3 fois plus grandes, à folioles plus larges (souvent 2 - 5 cm, 4/5 - 2 po de largeur), et à **ombelles** composées, peu gracieuses, beaucoup plus grandes, sphériques, pouvant atteindre 30 cm (12 po) de diamètre. Comme chez la carotte à Moreau, il peut y avoir une alternance de cloisons et de cavités dans le pied de la tige et une sécrétion huileuse jaunâtre suintant des surfaces coupées (voir a, b de la fig. 128C), mais rarement des racines épaisses ou tubéreuses (voir fig. 128A), qui sont caractéristiques de la carotte à Moreau. Les nervures des folioles de l'angélique débouchent à la pointe des dents (r) du bord (F) et non pas dans l'échancrure comme chez la carotte à Moreau [comparer avec (f) dans la figure 128D].

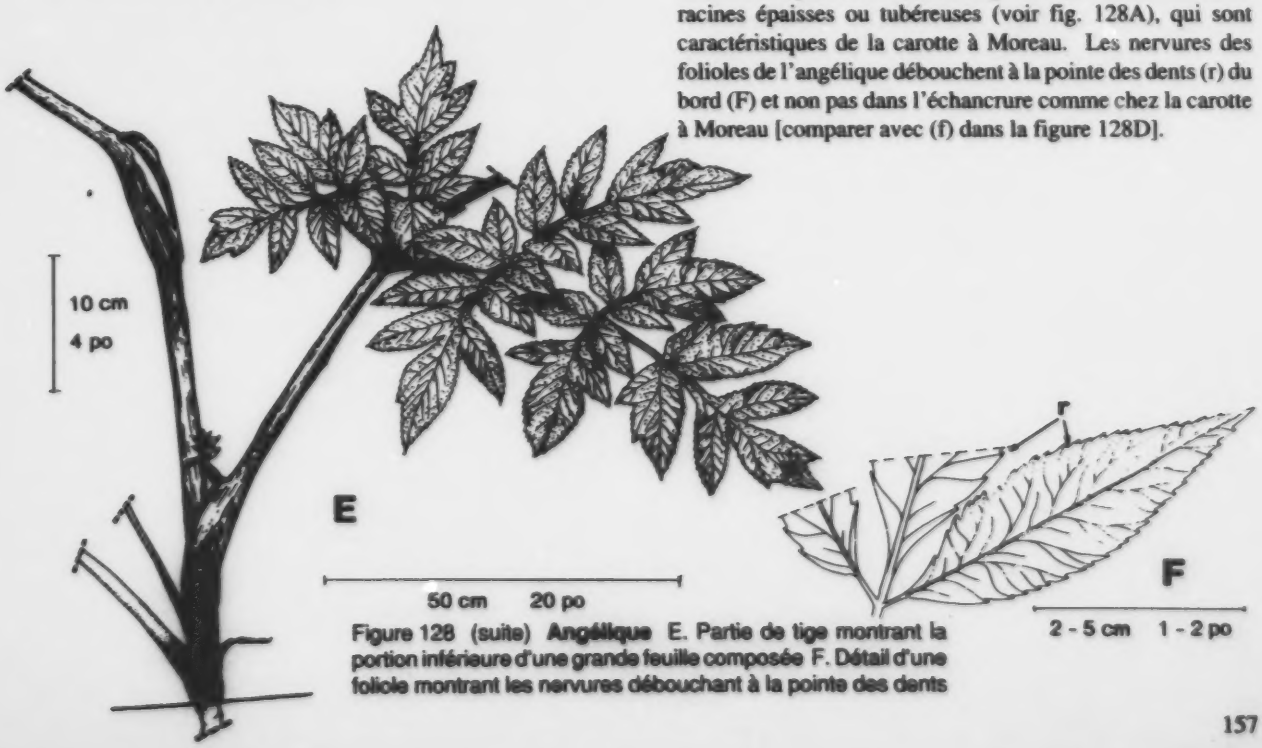

Figure 128 (suite) **Angélique** E. Partie de tige montrant la portion inférieure d'une grande feuille composée F. Détail d'une foliole montrant les nervures débouchant à la pointe des dents

Berce laineuse, *Heracleum lanatum* Michx., (fig. 128G) [HERMA, cow-parsnip, poglus, bamboo, *H. maximum* Bartr.]. Plante bisannuelle ou parfois vivace; de forme semblable à la carotte à Moreau, mais habituellement plus grande (1 - 3 m, 3 - 10 pi), et aspect général moins gracieux; **tiges** creuses, de 1 à 5 cm (2/5 - 2 po) de diamètre, souvent velues (a) sous les noeuds et légèrement pubescentes ou laineuses partout ailleurs; **feuilles** basilaires longuement pétiolées, de 50 à 100 cm (20 - 40 po) de hauteur, divisées en 3 grandes folioles profondément lobées, celle du centre parfois redivisée, irrégulièrement dentées, nervures pour la plupart rejoignant la pointe des dents; feuilles caulinaires semblables mais plus petites; portion inférieure de chaque pétiole très élargie (b), presque comme un ballon, embrassant la tige au niveau du noeud; **fleurs** blanches en grandes ombelles à sommet presque plat, de 10 à 20 cm (4 - 8 po) ou plus de diamètre; grandes **graines** plates, de contour elliptique, faisant de 7 à 14 mm (1/4 - 5/8 po) de longueur. Floraison de juin à septembre.

Elle se trouve partout en Ontario dans les prairies et à la lisière des bois humides. Cette plante n'est pas considérée comme vénéneuse.

La berce laineuse se reconnaît à ses grandes feuilles larges, ternatiséquées (à 3 folioles), à ses tiges légèrement pubescentes ou tomenteuses, et à ses grandes ombelles peu gracieuses de fleurs blanches.

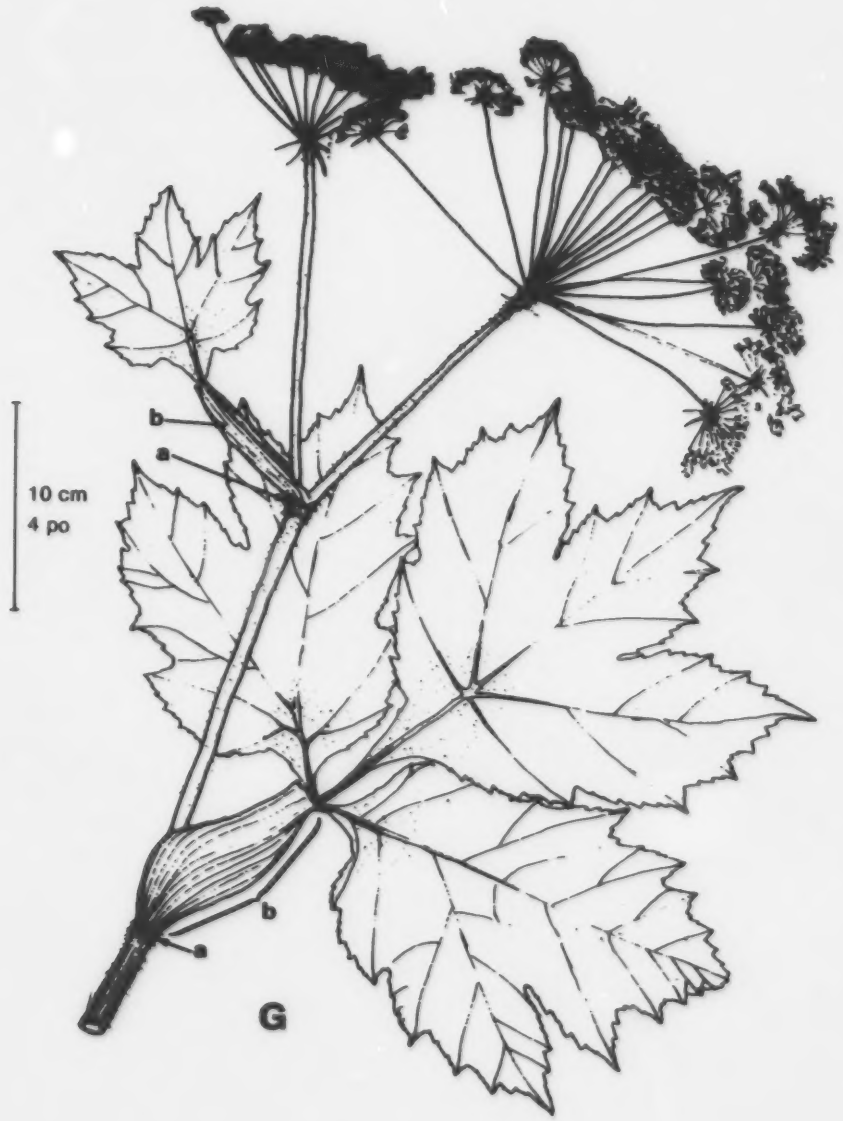

Figure 128 (suite) **Berce laineuse** G. Sommité florifère

Berce du Caucase, *Heracleum mantegazzianum* Somm. & Lev., (fig. 129, pl. 93) [HERMZ, giant hogweed]. Plante bisannuelle ou vivace fleurissant une seule fois au cours de sa vie et se reproduisant seulement par germination (graines). La première année, elle forme des rosettes pouvant atteindre 1 m (40 po) de hauteur; la deuxième année, elle émet une tige florifère ou demeure à l'état végétatif et développe une très grande rosette d'énormes feuilles mesurant, pétiole compris, jusqu'à 2 m (80 po) de hauteur, puis fleurit au cours de la troisième année; **tiges florifères** creuses, sauf aux noeuds, mesurant jusqu'à 5 m (16 pi) de hauteur et 10 cm (4 po) de diamètre; les tiges et les pétioles portent partout des ponctuations rouge violacé et, parfois, sont presque complètement rouge violacé près de la base; bas des tiges souvent très rudes à cause de petites bosses très pointues, irrégulièrement espacées; **feuilles de la rosette** à limbe très large (jusqu'à 1 m, 40 po), composées, à 3 grandes folioles (a) profondément découpées, elles-mêmes irrégulièrement découpées en lobes profonds, bordées tout autour de grosses dents pointues; leurs pétioles aussi sont armés de bosses pointues, similaires à celles de la tige florifère; **feuilles de la tige florifère** semblables mais plus petites, les feuilles du haut souvent non divisées, mais profondément trilobées; pour **inflorescence**, une ombelle composée mesurant jusqu'à 120 cm (4 pi) de diamètre, constituée de nombreuses ramifications (environ 30 à 50), chacune portant une ombelle simple formée de 30 à 40 fleurs; l'ensemble de l'ombelle composée a une base plate et un sommet doucement arrondi; pétales blancs ou, plus rarement, rosâtres, mesurant jusqu'à 12 mm (1/2 po) de longueur; **fruits** de contour ovale, de 7 à 13 mm (1/4 - 1/2 po) de longueur, 6 à 10 mm (1/4 - 2/5 po) de largeur et 1 à 3 mm (1/25 - 1/8 po) d'épaisseur, glabres ou finement velus, munis en général de 4 gros canaux oléifères de couleur sombre. Floraison de juin à août.

Introduite d'Europe, probablement en tant que plante ornementale, la berce du Caucase s'est propagée le long des chemins, des cours d'eau et dans les terrains incultes dans des zones dispersées du sud de l'Ontario. **Elle a déclenché de graves dermatites chez quelques sujets sensibles.**

On la reconnaît à ses feuilles composées de très grande taille, à ses hautes tiges épaisses, creuses, souvent garnies de bosses pointues, et à son inflorescence, à sommet plat, constituée de fleurs blanches et de gros fruits plats munis de gros canaux oléifères de couleur sombre. À la floraison, les inflorescences sont souvent la proie des pucerons.

Figure 129 **Berce du Caucase** Plante de deuxième année, dont les feuilles de la rosette s'élèvent jusqu'à 125 cm (50 po) de hauteur. Une tige centrale, dotée de 2 feuilles, dépasse du dessus de la rosette; elle produira plus tard une très grosse ombelle multiflore

Cicutaire bulbifère, *Cicuta bulbifera* L., (fig. 130) [CIUBU, bulbous water-hemlock, cigüe bulbifère]. Plante vivace se reproduisant par graines et par bulbilles. **Tiges** minces, de 30 à 100 cm (12 - 40 po) de hauteur, creuses sauf à la hauteur des noeuds, rondes, non renflées au pied, mais présentant en général une alternance de cloisons minces et de cavités étroites comme chez la carotte à Moreau (fig. 128 C); **racines** principales assez épaisses et charnues, ou minces et filiformes; **feuilles** basilaires et caulinaires inférieures alternes, bi- ou tripinnatiséquées (chaque feuille divisée en 3 parties ou plus (a), elles-mêmes divisées (b) et parfois subdivisées (c)), mais folioles très fines, ayant l'air d'étroites ramifications (B); feuilles supérieures moins divisées, et celles des vraies ramifications (d) pas du tout divisées (e), portant à leurs aisselles des grappes de petites bulbilles (f); **fleurs** très petites, disposées en petites ombelles composées (g) à l'extrémité de la tige principale et de quelques ramifications, parmi lesquelles se mêlent quelquefois de petites bulbilles semblables à celles que l'on trouve aux aisselles des feuilles. Floraison de juillet à l'automne.

La cicutaire bulbifère est une plante indigène qui se rencontre partout en Ontario, dans des milieux humides similaires à ceux de la carotte à Moreau. Comme celle-ci, **elle est extrêmement vénéneuse pour le bétail et les humains. Il faut être très prudent lorsqu'on laisse le bétail paître dans des zones où poussent l'une ou l'autre de ces deux plantes indigènes ou lorsqu'on y cueuille des plantes sauvages destinées à la consommation humaine.**

On la reconnaît à la complexité variable de ses feuilles, celles du bas étant découpées en multiples folioles étroites, celles du milieu et au-dessus possédant moins de folioles, et celles du haut étant simples (ni composées ni divisées), aux minuscules bulbilles nichées à l'aisselle des feuilles simples, et à ses petites ombelles composées où, en général, des bulbilles se mêlent aux fleurs.

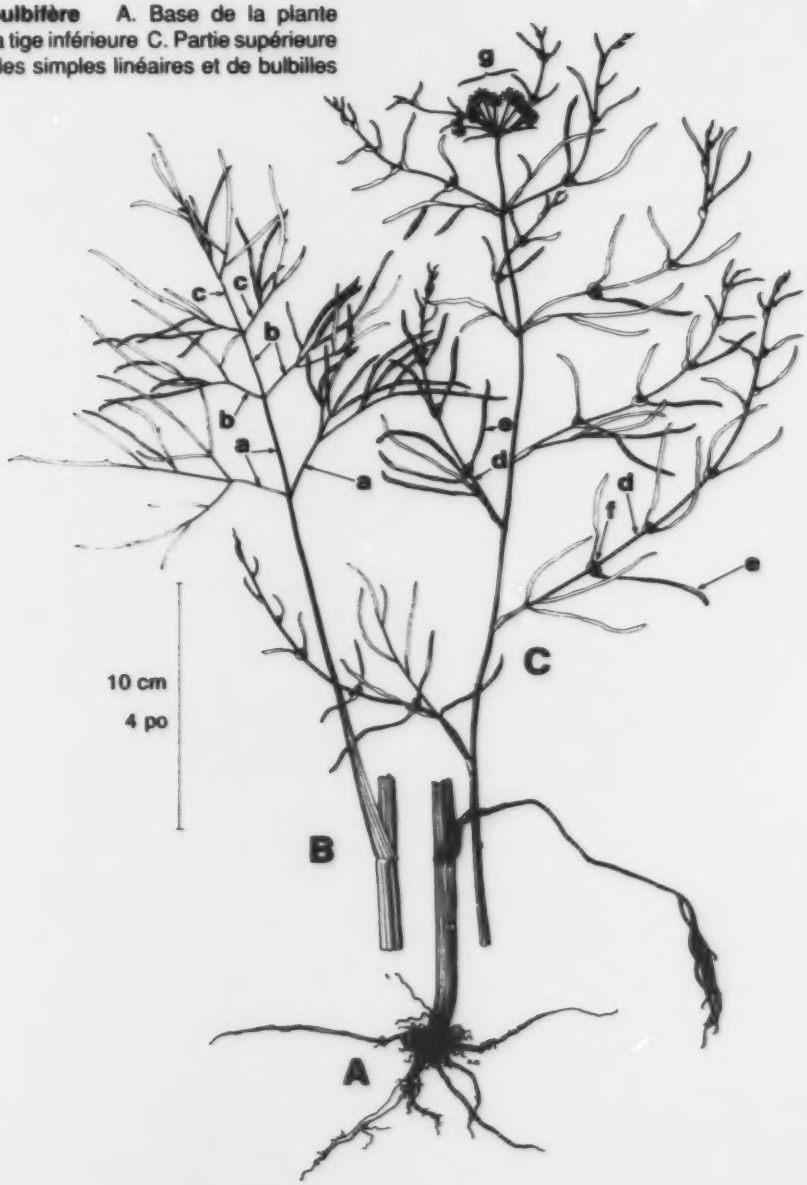

Figure 130 **Cicutaire bulbifère** A. Base de la plante B. Feuille composée de la tige inférieure C. Partie supérieure de la tige garnie de feuilles simples linéaires et de bulbilles nichées aux aisselles

Panais sauvage, *Pastinaca sativa* L., (fig. 131) [PAVSA, wild parsnip, panais, panais cultivé, yellow parsnip]. Plante bisannuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 50 à 150 cm (20 - 60 po) de hauteur, ramifiées, creuses sauf aux noeuds (a); **plantules** à petites feuilles ovées longuement pétiolées; ensuite, sur les jeunes plants, feuilles de la rosette composées-pennées à grandes folioles; les plantes demeurent au stade rosette durant la première saison et développent une épaisse **racine pivotante** (B), blanche ou jaunâtre; **feuilles** caulinaires alternes, composées-pennées, possédant en général de 2 à 5 paires de folioles opposées (2 folioles insérées au même niveau), relativement larges (b), à dents aiguës, en forme de mitaine et 1 foliole terminale un peu losangée (c); pétioles tous larges (d), embrassant complètement la tige; feuilles du haut réduites à d'étroites bractées (e), aux aisselles desquelles partent des rameaux florifères; **fleurs** jaunes, petites, réunies en ombelles composées faisant de 10 à 20 cm (4 - 8 po) de diamètre; **graines** plates et ailées, à contour rond. Floraison de mai jusqu'à la fin de l'automne. Toute la plante dégage une odeur distinctive de panais.

Le panais sauvage se rencontre partout en Ontario dans les cours et les terrains incultes, les prairies, les champs laissés en friche, le long des chemins et des voies ferrées. Il ressemble beaucoup au panais cultivé et certains peuplements peuvent être simplement issus du panais cultivé qui s'est propagé spontanément ou qui persiste d'une ancienne plantation. **Certaines personnes développent de graves irritations de la peau au contact des feuilles de panais sauvage, mais la racine est comestible.**

Le panais sauvage diffère des autres membres de la famille des ombellifères par ses feuilles caulinaires composées-pennées (pinnatiséquées) à grandes folioles parfois découpées en gros lobes (b, c), ses fleurs jaunes et son odeur distinctive.

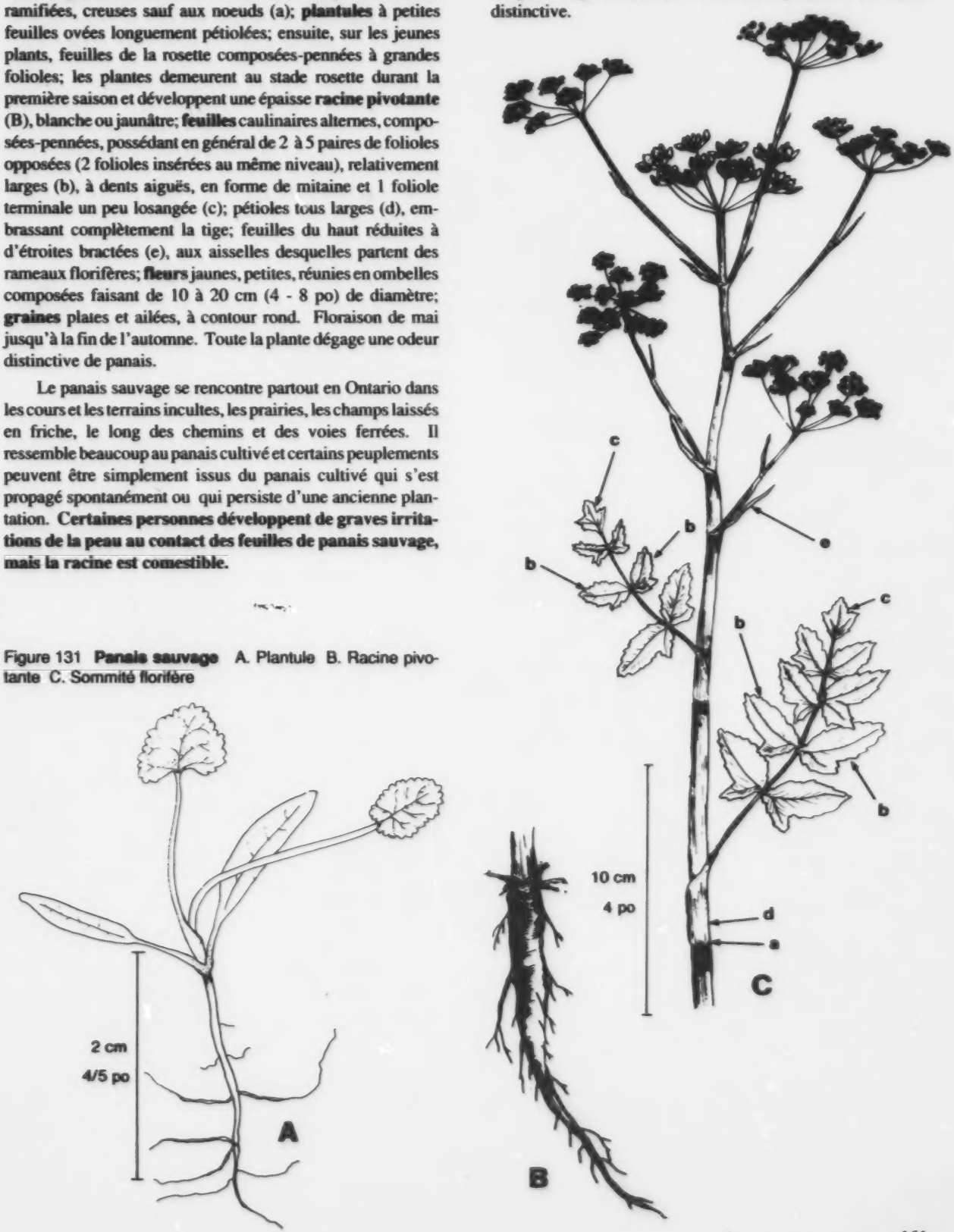

Figure 131 **Panais sauvage** A. Plantule B. Racine pivotante C. Sommité florifère

FAMILLE DES APOCYNACÉES — Apocyn

Apocyn à feuilles d'androsème, *Apocynum androsaemifolium* L., (fig. 132 A, B, pl. 94) [APCAN, spreading dogbane, fausse herbe à la puce, Indian hemp]. Plante vivace se reproduisant par graines (germination) et par rhizomes souterrains étendus. **Tiges** dressées ou étalées, parfois simples, mais en général très ramifiées dans le haut, de 20 à 75 cm (8 - 30 po) de hauteur, minces, lisses, souvent rougeâtres; **feuilles** opposées, oblongues ou ovées, souvent pendantes, à court pétiole (a); face supérieure vert vif ou vert foncé, face inférieure vert plus pâle ou vert blanchâtre garnie de quelques poils fins au moins sur la nervure médiane; jeunes feuilles nettement blanchâtres au bout des rameaux; **fleurs** (b) en grappes ramifiées à l'extrémité des tiges et des petits rameaux; lobes du calice courts et triangulaires; corolle blanchâtre ou rosâtre, en forme de clochette, de 6 à 10 mm (1/4 - 2/5 po) de longueur; **follicules** (c) habituellement jumelés, longs de 7 à 20 cm (3 - 10 po), minces, légèrement incurvés ou linéaires, à extrémité effilée, s'ouvrant par une seule fente longitudinale pour libérer les petites **graines** fines munies chacune d'une longue aigrette blanche et soyeuse. Toutes les parties de la plante contiennent un suc laiteux. Floraison de juin à août.

On trouve l'apocyn à feuilles d'androsème partout en Ontario dans les pâturages, les terrains incultes, les champs, en lisière des bois et en bordure des routes, habituellement dans les zones sèches ou dans les sols peu profonds.

Il se distingue par son aspect élancé mais légèrement charnu, ses feuilles opposées, courtement pétiolées (a), souvent pendantes, à face inférieure légèrement velue et d'un vert plus pâle, les feuilles les plus jeunes étant vert blanchâtre, ses grappes de fleurs rosâtres (b) mesurant habituellement 6 mm (1/4 po) ou plus, ses follicules longs et grêles (c) et son suc laiteux.

Apocyn chanvrin, *Apocynum cannibinum* L., (non illustré) [APCCA, Indian hemp, dogbane, chanvre indien, chanvre du Canada]. Très semblable à l'apocyn à feuilles d'androsème, mais atteignant parfois de 1 à 1,5 m (40 - 60 po) de hauteur, possédant en général des feuilles larges ovées ou elliptiques, longuement pétiolées, et des fleurs blanchâtres ou blanc verdâtre mesurant habituellement moins de 5 mm (1/5 po) de longueur. L'apocyn chanvrin, qui fleurit à peu près en même temps que l'apocyn à feuilles d'androsème, se rencontre dans les mêmes habitats, mais il n'est pas aussi commun, et on le trouve surtout dans le sud de l'Ontario. **L'apocyn à feuilles d'androsème et l'apocyn chanvrin sont tous deux toxiques pour le bétail.**

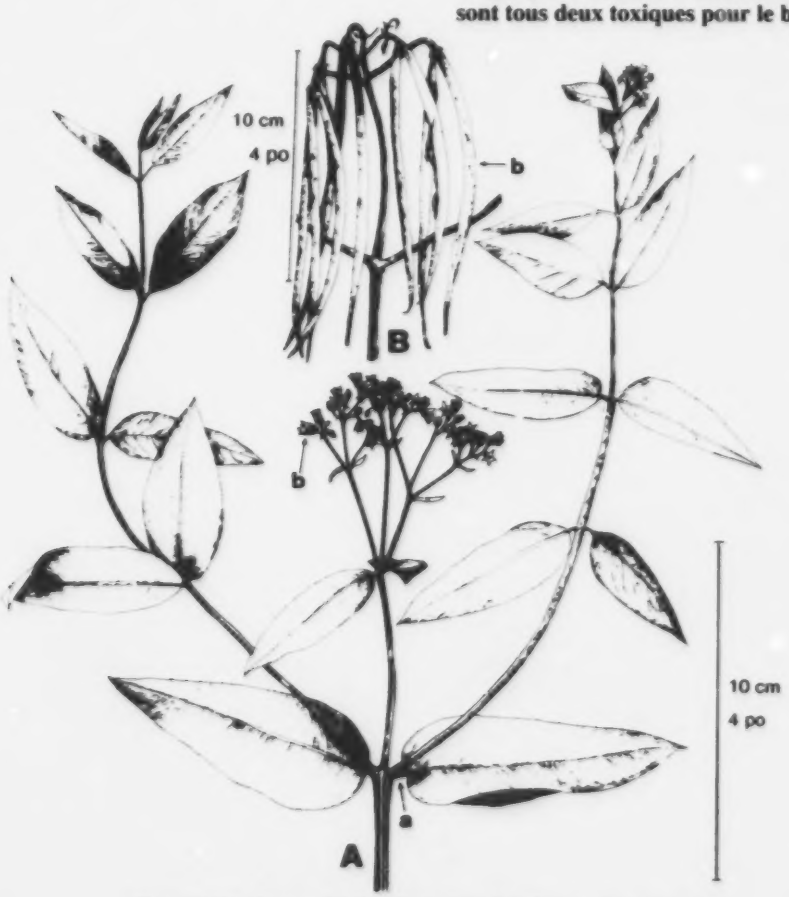

Figure 132 **Apocyn à feuilles d'androsème** A. Sommité florifère B. Grappe de follicules

Apocyn à feuilles embrassantes, *Apocynum sibiricum* Jacq., (fig. 132C, pl. 95) [APCVE, clasping-leaved dogbane, chanvre sauvage, Indian hemp, prairie dogbane]. Semblable à l'apocyn à feuilles d'androsème et à l'apocyn chanvrin, et, avant la floraison, facilement confondu avec l'asclépiade de Syrie (fig. 134). Plante vivace se propageant par ses racines robustes (d) qui s'enfoncent profondément (souvent à 20 - 30 cm, soit 8 - 12 po, sous la surface du sol) et se développent très loin; **tiges** robustes, dressées, jusqu'à 1 m (40 po) de hauteur, issues de bourgeons (e) racinaires; tige principale ramifiée sur toute sa longueur, lisse et glabre, verte ou avec un léger reflet rosâtre; **feuilles** surtout opposées (f), mais parfois alternes (g), la plupart du temps sessiles ou à très court pétiole (en général, 3 - 5 mm, 1/8 - 1/5 po de longueur au plus), mesurant jusqu'à 5 cm (2 po) de largeur et 12 cm (4 3/4 po) de longueur, parfois plus, oblongues ou largement elliptiques, se rétrécissant assez brutalement en un sommet pointu et à base largement arrondie ou cordée; feuilles lisses et glabres sur les deux faces, la face du dessous d'un vert plus clair que celle du dessus; lobes basilaires des grandes feuilles embrassant légèrement la tige; **inflorescence, fleurs** et **follicules** semblables à ceux de l'apocyn à feuilles d'androsème, sauf que les lobes du calice sont étroits et de 3 à 5 fois plus longs que larges, et la corolle est blanche, ne mesurant en général que de 3 à 6 mm (1/8 - 1/4 po) de longueur. Toutes les parties de la plante contiennent un suc laiteux. Floraison de juillet à septembre.

L'apocyn à feuilles embrassantes est également une plante indigène de répartition et abondance similaires à l'apocyn à feuilles d'androsème; **il se peut qu'il soit également toxique pour le bétail.**

Il se différencie de l'apocyn à feuilles d'androsème et de l'apocyn chanvrin par la base cordée et plus ou moins embrassante, des feuilles inférieures de la tige principale et des ramifications inférieures, et par le pétiole très court ou pratiquement absent chez toutes les feuilles. Il se distingue de l'apocyn à feuilles d'androsème par l'envers de ses feuilles pratiquement glabre, même le long de la nervure médiane, ainsi que par ses fleurs blanches plus petites, à sépales très étroits. Il diffère de l'asclépiade de Syrie par ses feuilles pratiquement glabres et d'un vert plus clair, lesquelles se terminent abruptement en pointe (celles de l'asclépiade de Syrie étant plutôt bleu-vert, à bout arrondi, à revers finement velu), par son inflorescence à ramifications lâches (non pas une ombelle), ses petites fleurs blanches et ses follicules linéaires.

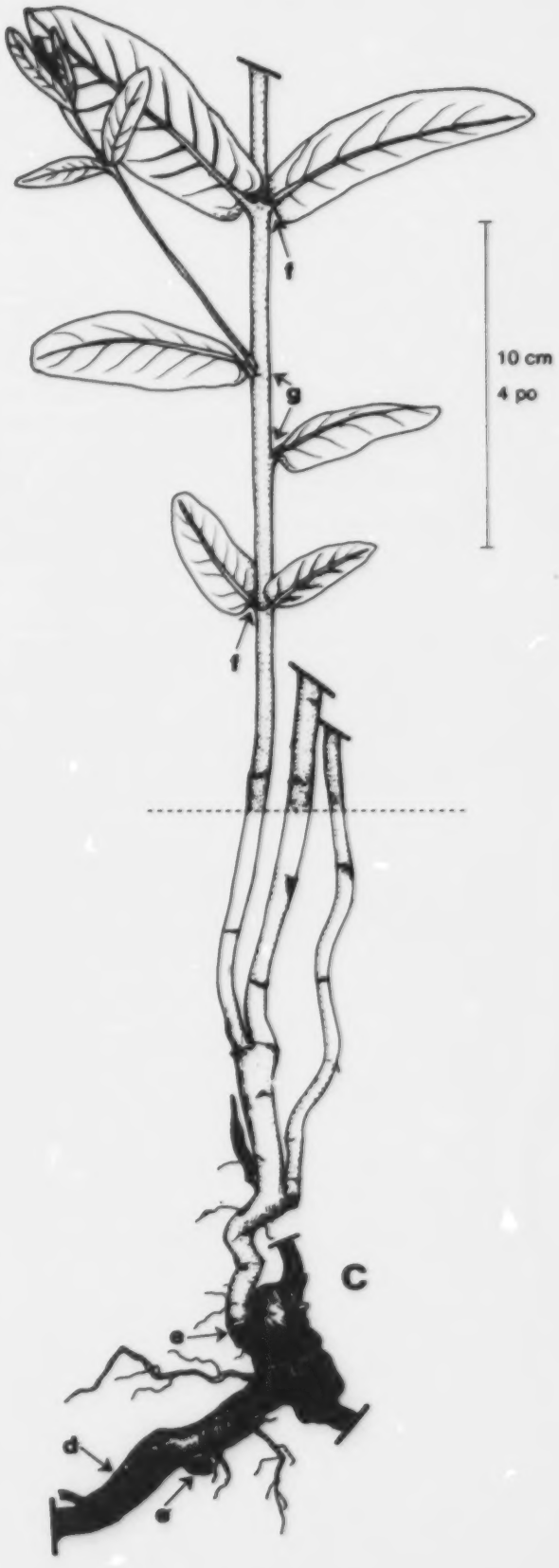

Figure 132 (suite) **Apocyn à feuilles embrassantes**
C. souche vivace robuste et profonde, surmontée de 3 pousses, dont une montre ses feuilles inférieures (les pointillés représentent la surface du sol)

Asclépiade incarnate, *Asclepias incarnata* L., (fig. 133) [ASCIN, swamp milkweed, asclépiade des marais, petit apocynon du Canada, tue-chien]. Plante vivace se reproduisant par germination (graines) et peut-être par voie végétative (rhizomes). **Tiges** dressées, trapues, de 30 à 150 cm (12 - 60 po) de hauteur, renfermant peu de suc laiteux, dépourvues de poils ou presque; **feuilles** opposées, assez nombreuses, lancéolées ou elliptiques, de 4,5 à 20 cm (1 3/4 - 8 po) de longueur à fines nervures clairement visibles sur le dessous; **inflorescence** large, en général constituée de plusieurs ombelles (a) multiflores; **fleurs** (b) roses ou rose violacé (rarement blanchâtres), semblables à celles de l'asclépiade de Syrie, mais plus étroites; pour **fruits**, des follicules grêles (C), acuminés, s'ouvrant par une fente sur toute leur longueur à maturité; **graines** brunes, plates, ailées, aigrettées (munies de longs poils blancs soyeux). Floraison de juin à août.

L'asclépiade incarnate se trouve dans les marécages, les fossés et autres lieux humides dans les bois, les champs et le long des routes du sud et du centre de l'Ontario. **Elle est considérée comme toxique pour le bétail.**

Elle se distingue des autres Asclépiadacées par ses nombreuses feuilles étroites, ses fleurs roses ou rose violacé, et ses follicules grêles non bosselés; elle diffère des autres plantes à feuilles étroites par ses tiges fines et lisses, ses feuilles opposées et son suc légèrement laiteux.

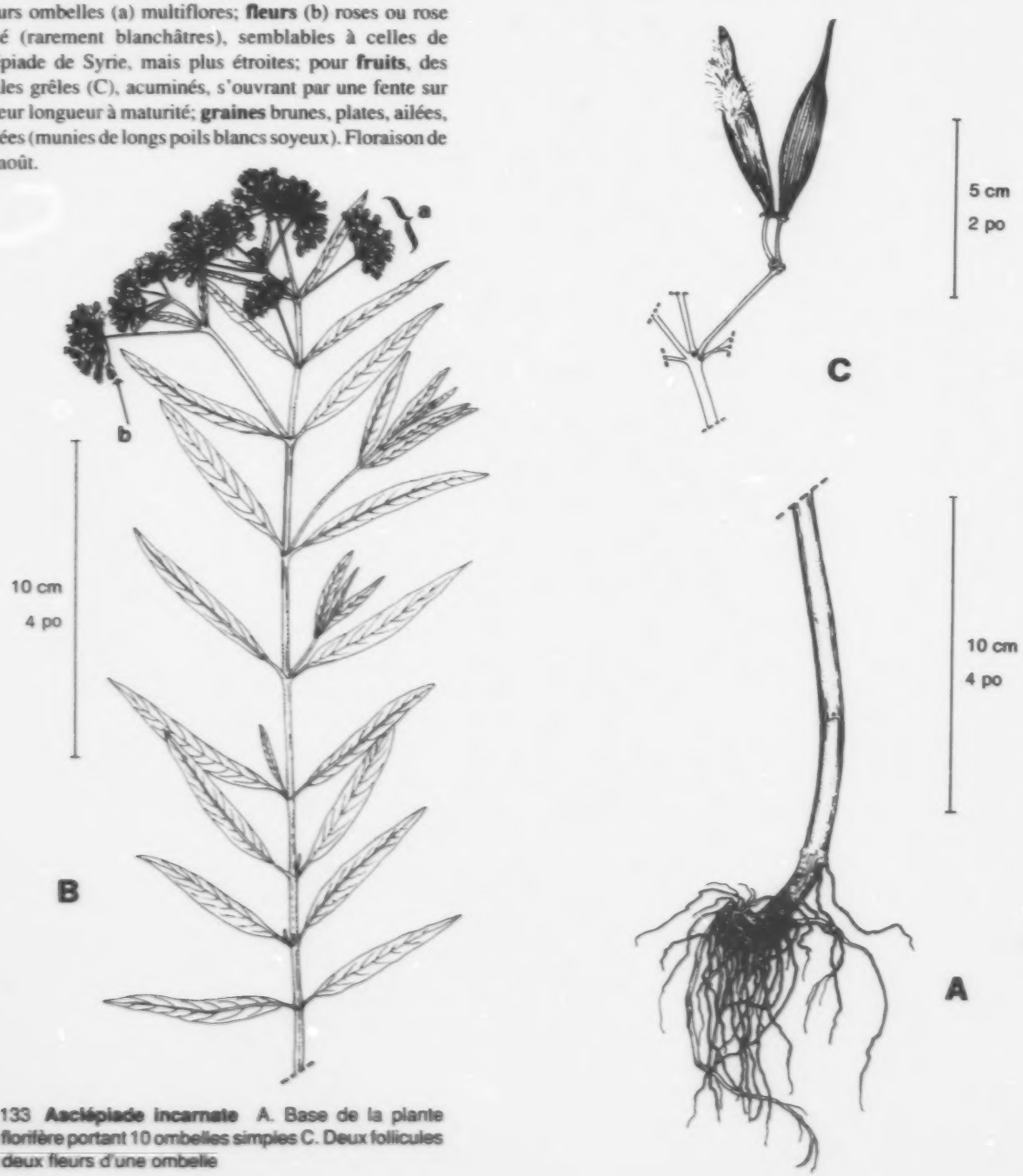

Figure 133 **Asclépiade incarnate** A. Base de la plante B. Tige florifère portant 10 ombelles simples C. Deux follicules nés de deux fleurs d'une ombelle

Asclépiade de Syrie, *Asclepias syriaca* L., (fig. 134, pl. 96) [ASCSY, common milkweed, cotonnier, petit-cochon, asclépiade commune, asclépiade de Cornut, cochons de lait]. Plante vivace se reproduisant par graines (germination) et par racines souterraines qui s'étendent horizontalement et produisent de nouvelles tiges feuillues. **Tiges** dressées, de 1 à 2 m (3 - 6 1/2 pi) de hauteur, trapues, simples ou portant quelquefois 1 ou 2 rameaux près du sommet; habituellement, plusieurs tiges, serrées les unes contre les autres, lèvent de la souche souterraine; **feuilles** opposées ou verticillées (3 ou plus par noeud), oblongues à base arrondie ou rétrécie et à sommet arrondi ou légèrement pointu, à bord lisse (sans dents), à face inférieure couverte d'un fin duvet velouté et à face supérieure habituellement glabre et vert plus foncé; **fleurs** en ombelles compactes presque sphériques à l'extrémité de la tige et aux aisselles des feuilles supérieures; chaque fleur de 8 à 10 mm (1/4 - 2/5 po) de diamètre, verdâtre, violette ou blanchâtre, à 5 sépales minces et 5 lobes de pétales plus grands (a), repliés le long du pédoncule, sépales et pétales disposés autour du sommet de chaque fleur en une couronne (b) à 5 capuchons garnis chacun d'une corne. Les fleurs sont particulièrement bien adaptées à la pollinisation par les insectes : leur pollen gluant est contenu dans de minuscules structures qui adhèrent aux pattes des insectes, mais s'en détachent une fois déposées par ceux-ci sur la fleur d'un plant différent. **Fruits** (B) d'abord verts, charnus, de 7 à 10 cm (2 1/2 - 4 po) de long, de 2 à 4 fois plus longs que larges, couverts de protubérances molles et verruqueuses (c), virant plus tard au brun et s'ouvrant en une seule fente longitudinale pour libérer de nombreuses graines; habituellement 1 ou 2 follicules (B) (rarement plus de 4) se développent à partir des nombreuses fleurs d'une seule grappe; **graine** plate, ovale, surmontée d'une touffe de longs poils soyeux à une extrémité. Toutes les parties de la plante (racine, tige, feuilles, fleurs et fruits) contiennent un abondant suc laiteux et épais. Floraison de la mi-juin à août et fructification d'août à octobre.

L'asclépiade de Syrie se rencontre partout dans le sud de l'Ontario dans les pâturages, les prairies, les terrains incultes, les terres cultivées et les bords de routes. Elle est particulièrement commune dans les îles Manitoulin et la région centre-est du sud de l'Ontario, mais elle semble être en progression dans la plupart des autres régions de la province. **D'autres espèces d'asclépiades sont hautement toxiques pour le bétail et tout indique que l'asclépiade de Syrie puisse elle aussi, dans certaines circonstances, être toxique.**

On la reconnaît à ses grandes feuilles ovales arrangées en paires, couvertes de poils doux, à ses ombelles de fleurs violacées ou blanchâtres, dont les parties sont disposées de façon très particulière, et à ses grands follicules (B) épais, souples et bosselés (c).

Asclépiade à fleurs vertes, *Asclepias viridiflora* Raf., (non illustrée) [ASCVI, green milkweed]. Plante ressemblant à l'asclépiade de Syrie, mais possédant des tiges grêles, des feuilles presque linéaires mesurant en général moins de 2,5 cm (1 po) de largeur, mais jusqu'à 20 cm (8 po) de longueur, et de petites ombelles sphériques d'environ 4 cm (1 1/2 po) de diamètre, portées sur de très courts pédoncules latéraux issus de l'aisselle des feuilles supérieures, donnant de 1 à 3 follicules grêles et lisses. Floraison en juin et juillet. L'asclépiade à fleurs vertes est une plante indigène sur les sols à texture grossière du sud-ouest de l'Ontario.

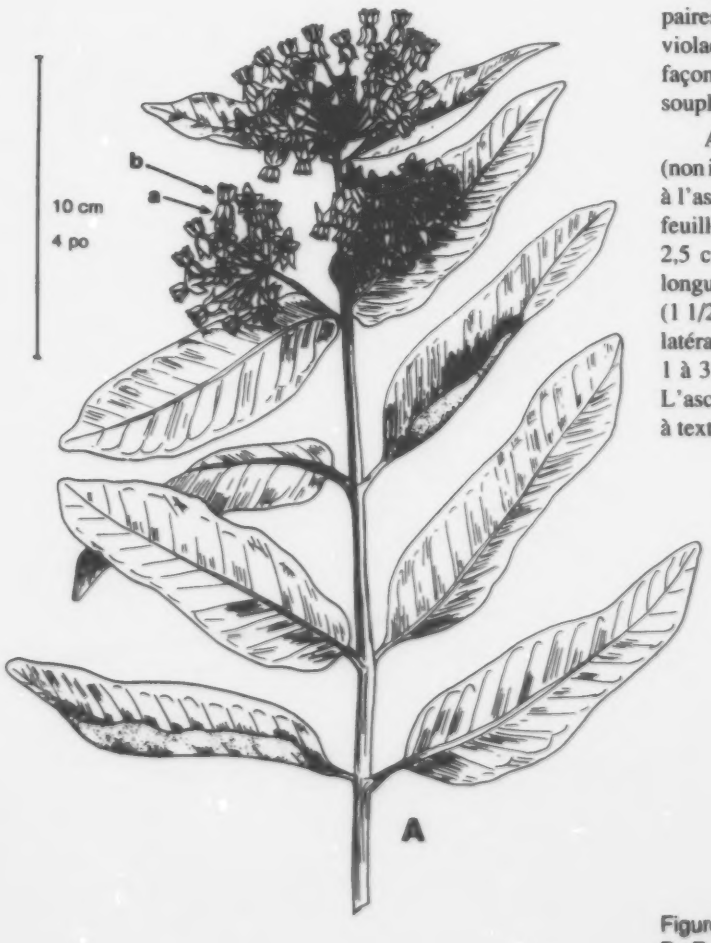

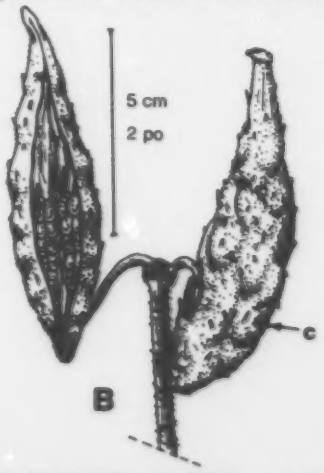

Figure 134 **Asclépiade de Syrie** A. Sommité florifère. B. Follicules, dont 1 est en déhiscence, laissant voir les couches successives de graines surmontées de longues touffes de poils soyeux

Asclépiade verticillée, *Asclepias verticillata* L., (fig. 135) [ASCVE, Eastern whorled milkweed, whorled milkweed]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, fines, de 20 à 90 cm (8 - 36 po) de hauteur, un peu ramifiées dans le haut, 1 ou plusieurs tiges étant issues d'une **souche fasciculée**; bases des anciennes tiges souvent persistantes (a); **feuilles** très étroites, en verticilles de 3 à 6 sur chaque noeud de la tige; fleurs et follicules (b) rappelant ceux de l'asclépiade de Syrie, mais les grappes de fleurs sont moins fournies et plus petites, les **fleurs** plus petites et verdâtres, et les **follicules** plus petits, plus minces et dépourvus de protubérances souples. Floraison de juillet à septembre.

L'asclépiade verticillée se rencontre dans les lieux ouverts et secs, dans les pâturages, en lisière des bois et sur le bord des routes dans la région ouest du sud de l'Ontario. **Elle est vénéneuse pour le bétail.**

On la reconnaît à ses tiges fines et dressées, garnies de verticilles de 3 à 6 feuilles linéaires, à ses fleurs en ombelles, et au suc laiteux présent dans toutes ses parties.

Figure 135 **Asclépiade verticillée**

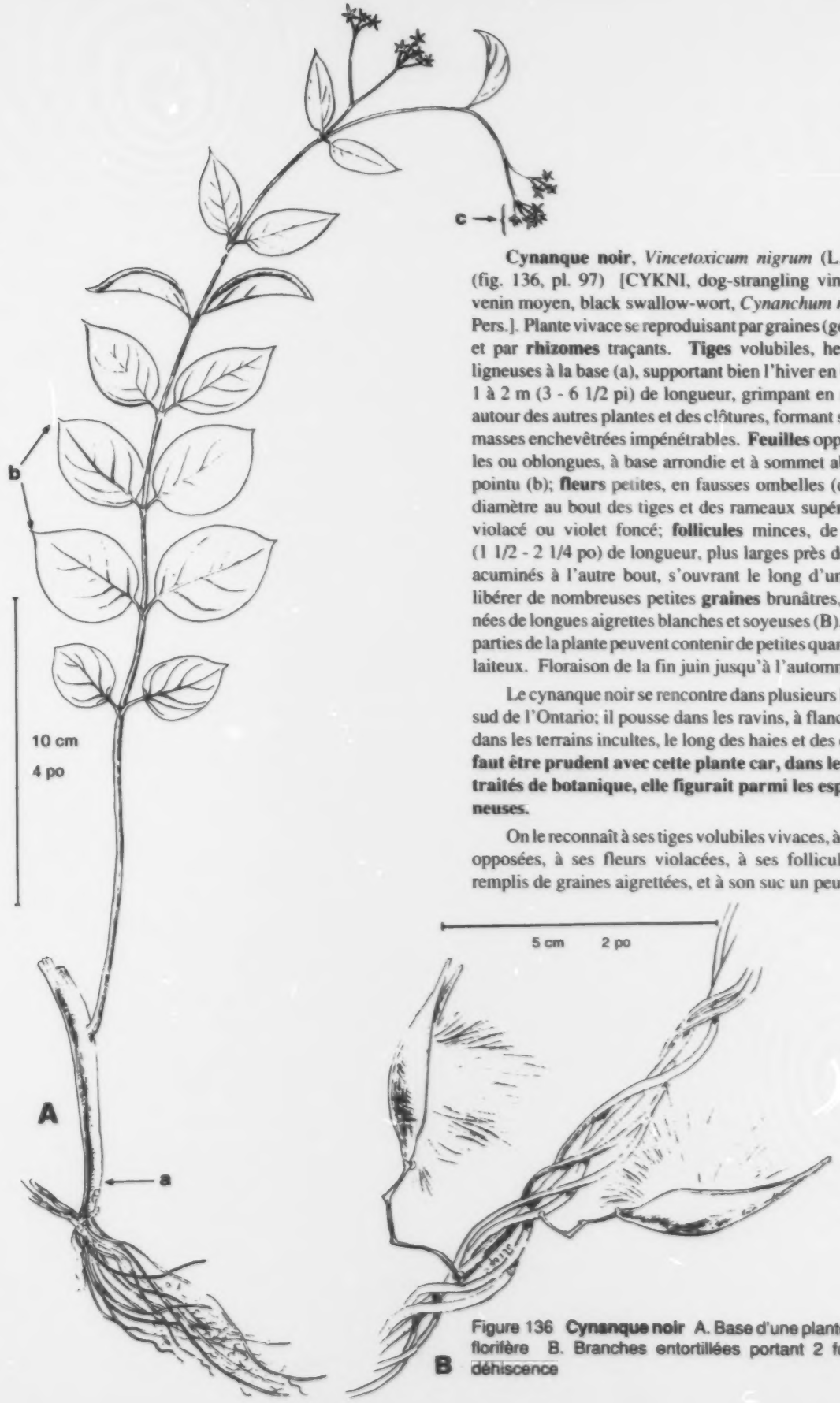

Cynanque noir, *Vincetoxicum nigrum* (L.) Moench, (fig. 136, pl. 97) [CYKNI, dog-strangling vine, dompte-venin moyen, black swallow-wort, *Cynanchum nigrum* (L.) Pers.]. Plante vivace se reproduisant par graines (germination) et par **rhizomes** traçants. **Tiges** volubiles, herbacées ou ligneuses à la base (a), supportant bien l'hiver en Ontario, de 1 à 2 m (3 - 6 1/2 pi) de longueur, grimpant en s'enroulant autour des autres plantes et des clôtures, formant souvent des masses enchevêtrées impénétrables. **Feuilles** opposées, ovales ou oblongues, à base arrondie et à sommet abruptement pointu (b); **fleurs** petites, en fausses ombelles (c) de faible diamètre au bout des tiges et des rameaux supérieurs, brun violacé ou violet foncé; **follicules** minces, de 4 à 6 cm (1 1/2 - 2 1/4 po) de longueur, plus larges près de la base et acuminés à l'autre bout, s'ouvrant le long d'un côté pour libérer de nombreuses petites **graines** brunâtres, plates, ornées de longues aigrettes blanches et soyeuses (B). Toutes les parties de la plante peuvent contenir de petites quantités de suc laiteux. Floraison de la fin juin jusqu'à l'automne.

Le cynanque noir se rencontre dans plusieurs localités du sud de l'Ontario; il pousse dans les ravins, à flanc de coteau, dans les terrains incultes, le long des haies et des clôtures. **Il faut être prudent avec cette plante car, dans les premiers traités de botanique, elle figurait parmi les espèces vénéneuses.**

On le reconnaît à ses tiges volubiles vivaces, à ses feuilles opposées, à ses fleurs violacées, à ses follicules minces, remplis de graines aigrettées, et à son suc un peu laiteux.

Figure 136 **Cynanque noir** A. Base d'une plante et rameau florifère B. Branches entortillées portant 2 follicules en déhiscence

Liseron des champs, *Convolvulus arvensis* L., (fig. 137, pl. 98) [CONAR, field bindweed, liseron, gloire du matin, liset, vrillet à clochettes, European bindweed, small-flowered morning-glory, wild morning-glory]. Plante vivace se reproduisant par graines (germination) et à partir de son réseau souterrain de **racines** (a) blanchâtres, très tenaces et très étendues. **Tiges** minces, glabres ou pubescentes, à pilosité parfois très fine, en général volubiles (b), couchées ou grimpant en s'enroulant sur tout objet avoisinant; **feuilles** alternes, à court ou long pétiole, à bord lisse, de forme très variable mais en général hastées du fait de la présence de 2 lobes basilaires (c), quelquefois longues et étroites (d), ou plus larges (e), parfois presque rondes mis à part les 2 lobes basilaires; **fleurs** axillaires à long pédoncule (f) garni invariablement d'une paire de petites bractées (g) vertes et étroites à une certaine distance de la fleur; fleurs à 5 petits sépales verts (h) et à corolle en entonnoir blanche ou rosâtre de 2 à 2,5 cm (4/5 - 1 po) de diamètre quand elles sont épanouies; **capsules** arrondies, d'environ 5 mm (1/5 po) de longueur, renfermant de 1 à 4 **graines**; chaque graine, d'une longueur d'environ 3 mm (1/8 po), en forme de poire, à 3 angles, avec 1 côté arrondi et de minuscules bosses grisâtres. Floraison de la mi-juin jusqu'à l'automne.

Le liseron des champs se rencontre partout en Ontario dans les champs cultivés, les jardins, les pelouses, les terrains incultes et en bordure des routes.

Il se distingue du liseron des haies (p. 169), qui a aussi des racines vivaces, par ses feuilles plus petites, ses fleurs dont le diamètre ne dépasse habituellement pas 2,5 cm (1 po), et les deux petites bractées (g) situées vers le milieu du pédoncule (f), qui n'embrassent jamais la base de la fleur. Contrairement à la renouée liseron (p. 60), c'est une plante vivace qui se développe en peuplements denses grâce aux pousses émises par son vaste réseau de racines blanches, filiformes et charnues (a); ses fleurs sont blanches ou rosâtres, en entonnoir et longuement pédonculées; il est dépourvu d'ochréas (gaines membraneuses) autour de la tige, à la base de chaque pétiole (voir (a), fig. 36C).

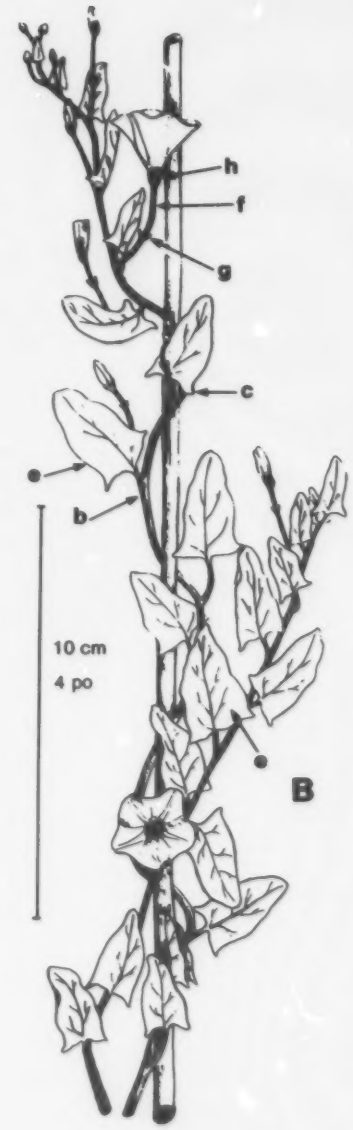

Figure 137 **Liseron des champs** A. Pied émis par une racine à développement horizontal B. Portion de tige florifère enroulée autour d'un support vertical

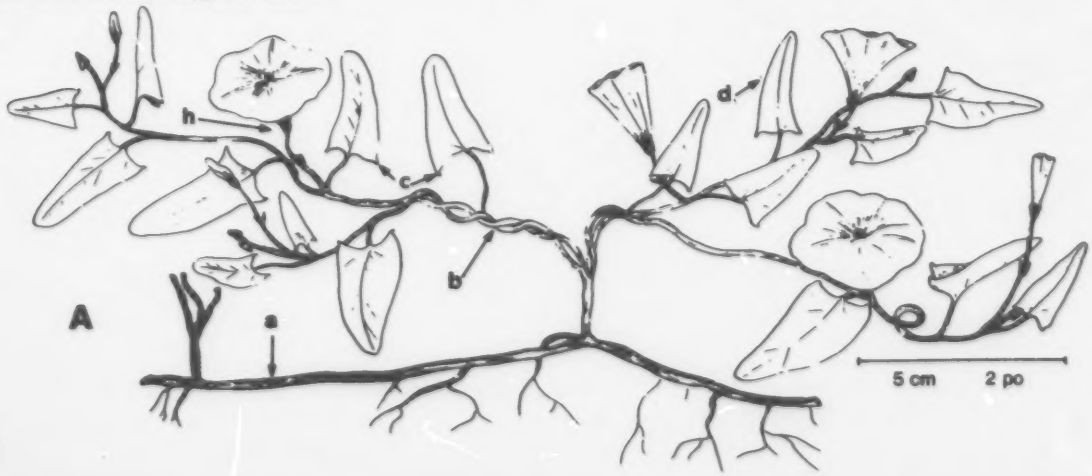

Liseron des haies, *Convolvulus sepium* L., (fig. 138) [CAGSE, hedge bindweed, gloire du matin, grand liseron, belle de nuit, hedge morning-glory, large morning-glory]. Plante vivace se reproduisant par graines (germination) et par rhizomes. **Tiges** mesurant jusqu'à 3 m (10 pi) de longueur, volubiles ou rampantes, très ramifiées, glabres ou, plus rarement, garnies de quelques poils; **feuilles** hastées, de 4 à 15 cm (1 1/2 - 6 po) de longueur, à base munie de grands lobes (a) plus ou moins parallèles au long pétiole (b); **fleurs** axillaires, à long pédoncule (c) (5 - 15 cm, 2 - 6 po); base de chaque fleur enfermée dans deux bractées foliacées longues (d) de 1 à 3,5 cm (2/5 - 1 1/2 po) et la moitié moins larges; 5 sépales (e) verts, en général plus petits que les 2 bractées; corolle rose ou blanche, campanulée, de 4 à 8 cm (1 1/2 - 3 1/2 po) de longueur et presque aussi large; **capsule** presque sphérique, contenant de 1 à 4 **graines** anguleuses, brun foncé ou noires. Floraison de mai à septembre.

Plante indigène de l'Ontario, le liseron des haies se rencontre à la lisière des bois, dans les terrains incultes, le long des clôtures et, occasionnellement, dans les champs cultivés.

On le reconnaît à ses tiges rampantes ou volubiles, à ses grandes fleurs solitaires, campanulées, à long pédoncule, et aux deux grandes bractées qui entourent la base de chaque fleur.

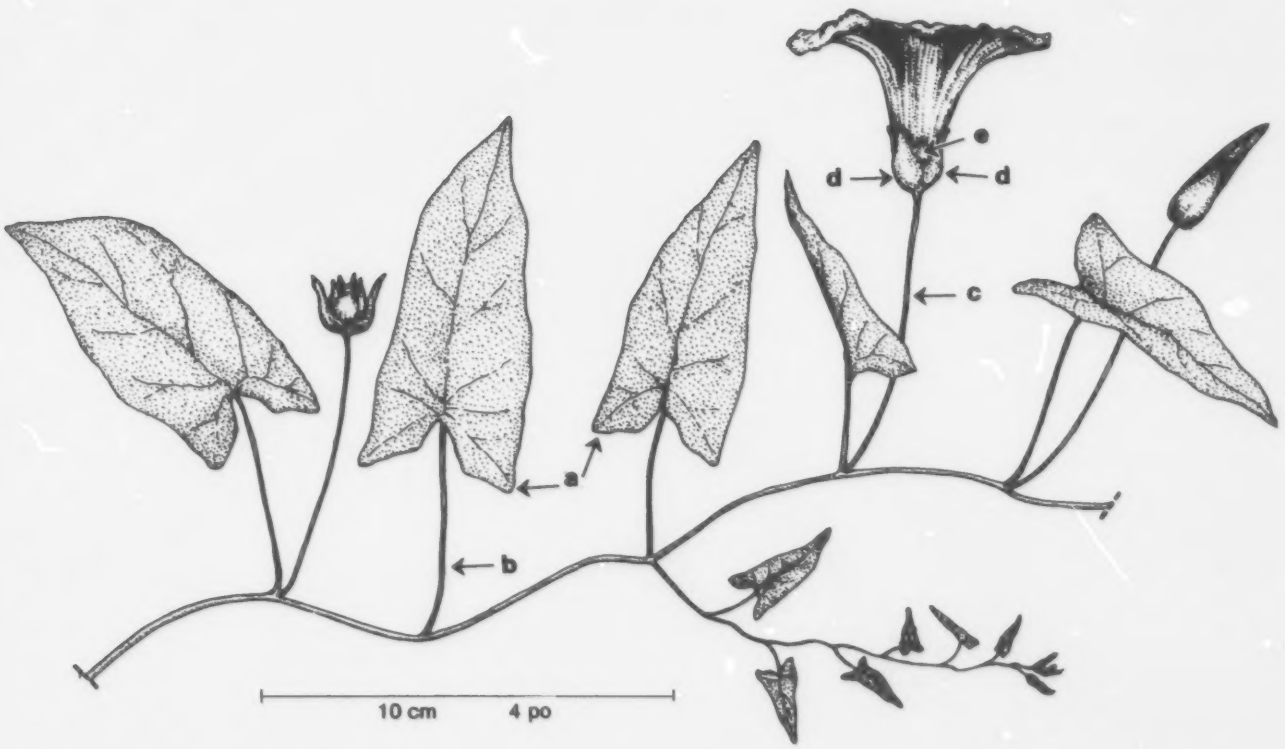

Figure 138 **Liseron des haies** Segment d'une tige florifère et fructifère

Cuscute, *Cuscuta* spp., (fig. 139, pl. 99) [CVCSS, dodder]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). Les cuscutes sont des plantes parasites à **tiges** filiformes orangées ou rougeâtres, qui ne portent pas de feuilles mais s'enroulent (a) autour d'autres plantes (b), formant ainsi des enchevêtrements compacts. Totalement dépourvues de chlorophylle, elles doivent tirer tout ce dont elles ont besoin pour croître (eau, minéraux, glucides) d'autres plantes vertes vivantes autour desquelles elles s'enroulent et auxquelles elles se fixent (c). La graine de cuscute germe dans le sol et émet une mince tige filiforme, orangée ou rougeâtre, sans cotylédons. Cette mince tige se balance et pivote lentement jusqu'à ce qu'elle rencontre une tige ou une feuille d'une autre plante autour de laquelle elle commencera à s'enrouler. Si cette plante se prête à l'envahissement par la cuscute (ce qui n'est pas le cas pour de nombreuses espèces), la tige de la jeune cuscute se met immédiatement à former des **suçoirs** ou haustoriums (minuscules racines), qui s'enfoncent dans les tissus de la plante hôte pour en extraire les éléments nutritifs nécessaires. Par contre, la plantule qui est incapable d'entrer en contact avec une plante réceptive flétrit et meurt en peu de temps. Une fois la cuscute fixée à un hôte, sa partie inférieure flétrit et cesse d'être reliée au sol, tandis que sa partie supérieure croît rapidement en se ramifiant sans cesse. De nombreuses petites grappes de minuscules **fleurs** (d) blanchâtres se forment, de juillet à septembre, le long des tiges volubiles. Chaque fleur donne une petite **capsule** (e) globuleuse contenant jusqu'à 8 **graines**.

On la reconnaît à ses tiges filiformes, jaunes ou orange, qui, par enroulement et ramification autour d'autres plantes, forment à l'occasion des enchevêtrements complexes. Lorsqu'elle rencontre une plante sensible, elle s'enroule autour de chacune des tiges de la plante hôte et s'y fixe par des suçoirs. Elle se distingue aussi par ses petites grappes fournies de fleurs blanches auxquelles succèdent de petites capsules globuleuses.

Plusieurs espèces de cuscutes sont indigènes en Ontario, mais elles se trouvent surtout dans les zones humides ou marécageuses où elles parasitent des plantes indigènes. La **cuscute des champs**, *Cuscuta campestris* Yunker, (fig. 139) [CVCCA, field dodder, cuscute de la vigne] est la plus importante de ces espèces car elle s'attaque à des cultures agricoles, telles que carottes, pétunias et tomates.

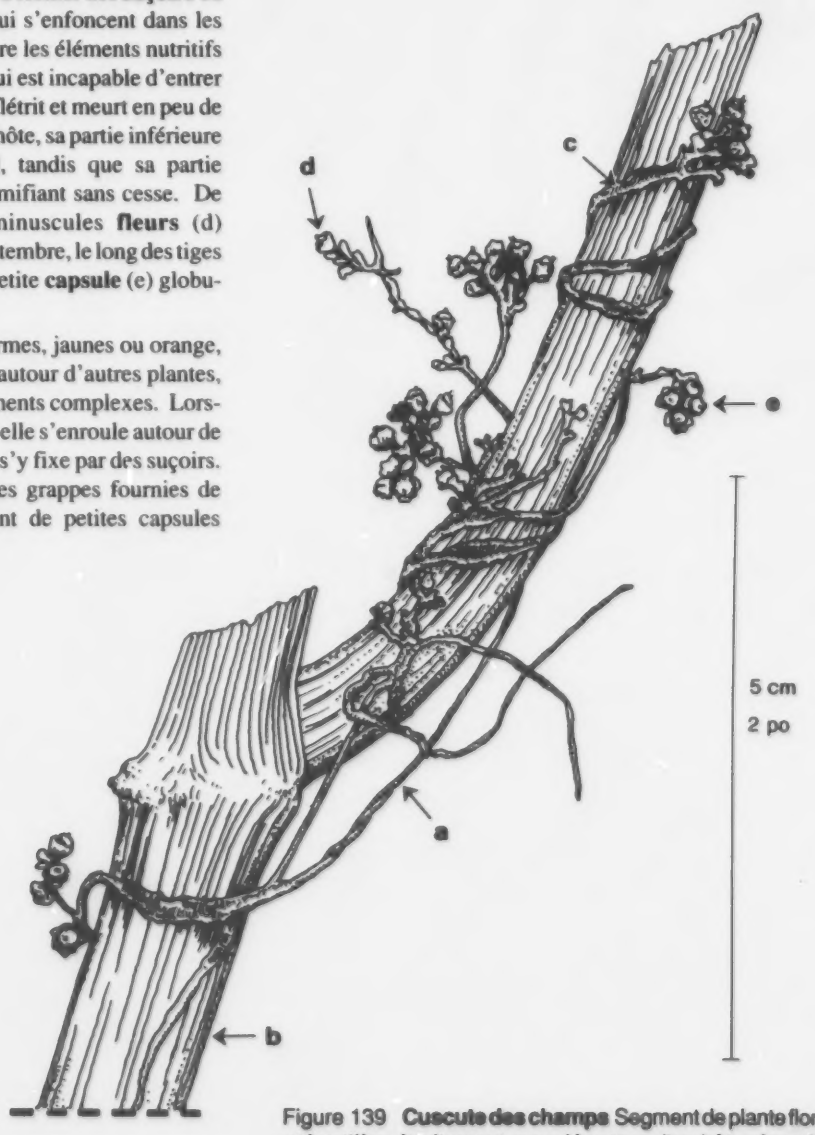

Figure 139 **Cuscute des champs** Segment de plante florifère et fructifère étroitement enroulé autour d'un hôte réceptif; les segments épaissis des tiges de cuscute signalent les endroits où les suçoirs se sont enfoncés dans les tissus de la plante hôte

Lycopside des champs, *Lycopsis arvensis* L., (fig. 140) [LYCAR, small bugloss, lycopsis des champs, petite buglosse]. Plante annuelle se reproduisant par germination (graines). **Tiges** dressées, de 10 à 60 cm (4 - 24 po) de hauteur; **feuilles**, de 4 à 8 cm (1 1/2 - 3 po) de longueur, lancéolées, à bord entier ou muni de dents légèrement irrégulières; tiges et feuilles rendues rêches et piquantes par la présence de quelques poils épars, longs de 1 à 2,5 mm (1/25 - 1/10 po), à base bulbeuse. **Fleurs** en courtes grappes denses et feuillues (a), à l'extrémité de rameaux supérieurs courts, les grappes s'allongeant en inflorescences spiciformes à maturité; corolle bleue, à 5 pétales soudés en un tube étroit (b), qui se termine par 5 petits lobes arrondis; tube et lobes mesurant de 6 à 8 mm (1/4 - 1/3 po) de longueur et 5 mm (1/5 po) de largeur; chaque fleur produisant de 1 à 4 **nucules** contenant chacune 1 **graine**; nucules très dures, légèrement triangulaires, à grosses côtes, à surface bosselée et de couleur beige ou brune. Floraison de juin à septembre.

Plante indigène d'Europe, la lycopside des champs se rencontre en Ontario dans les sols secs ou sablonneux et les terrains incultes.

Elle se reconnaît à ses tiges et feuilles rêches, hérissées de poils rudes (comme chez la vipérine, fig. 141), à ses petites fleurs tubuleuses terminées par 5 petits lobes arrondis, et à ses nucules beiges ou brunes, dépourvues d'aiguillons crochus mais parcourues de grosses rides.

Figure 140 **Lycopside des champs** Parties inférieure et supérieure d'un pied florifère

Figure 141 **Vipérine**

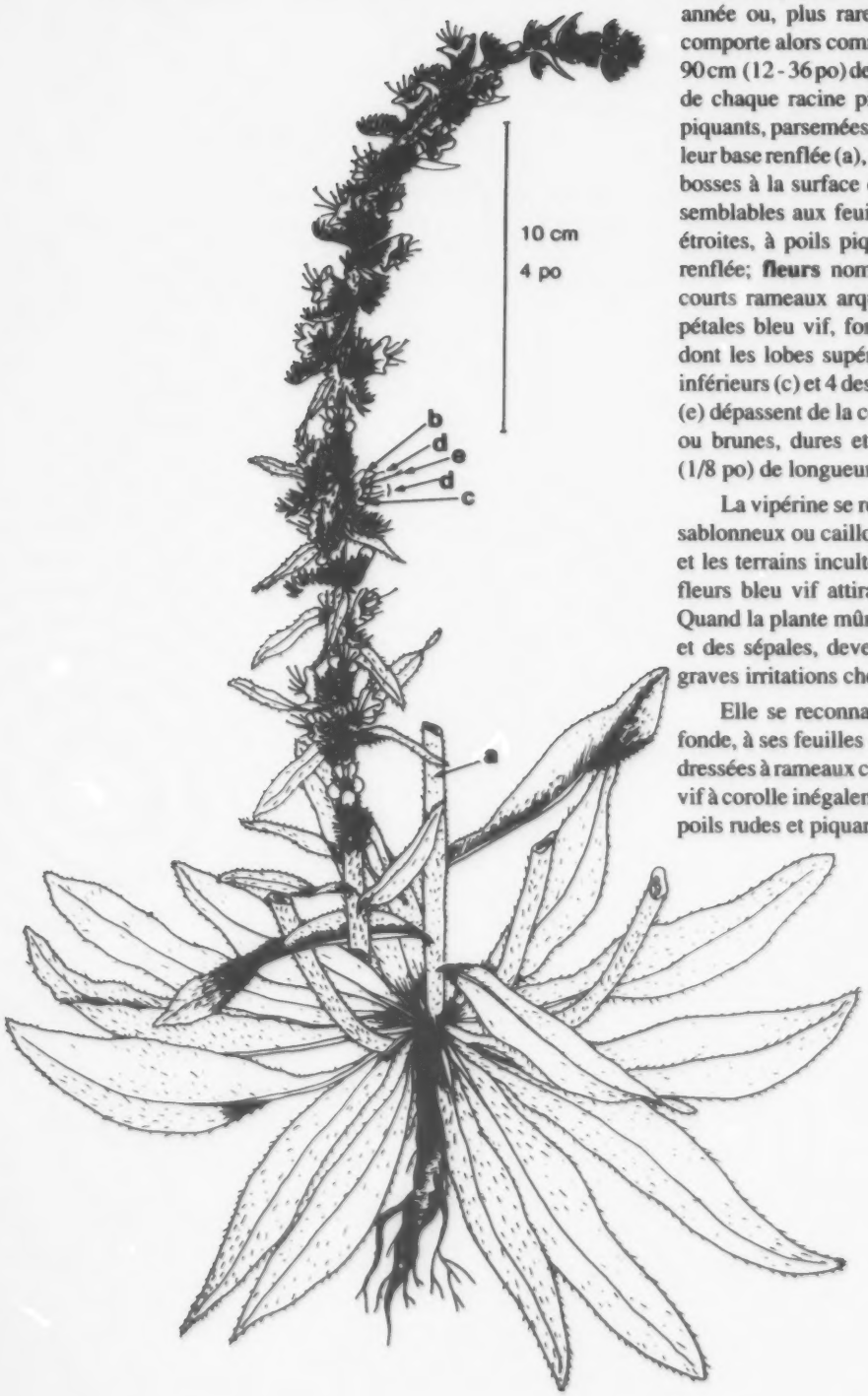

Vipérine, *Echium vulgare* L., (fig. 141, pl. 100) [EHIVU, blueweed, vipérine vulgaire, herbe aux vipères, blue devil, blue-thistle, viper's bugloss, viper's-bugloss]. Plante bisannuelle, parfois annuelle ou vivant quelques années, se reproduisant seulement par germination (graines). La plante de première année produit une **rosette** de feuilles longues, étroites, à poils piquants et une **racine pivotante** charnue qui s'enfonce profondément; tiges florifères émises la deuxième année ou, plus rarement, la première année (la plante se comporte alors comme une annuelle); **tiges** dressées, de 30 à 90 cm (12 - 36 po) de hauteur, levant seules ou en petit nombre de chaque racine pivotante, recouvertes de poils courts et piquants, parsemées de quelques poils longs et raides qui, par leur base renflée (a), rougeâtre ou noirâtre, forment des petites bosses à la surface de la tige; **feuilles caulinaires** alternes, semblables aux feuilles basilaires, mais plus petites et plus étroites, à poils piquants, la plupart étant raides et à base renflée; **fleurs** nombreuses échelonnées d'un côté sur de courts rameaux arqués partant près du sommet de la tige; pétales bleu vif, formant une corolle de forme irrégulière, dont les lobes supérieurs (b) sont plus longs que les lobes inférieurs (c) et 4 des 5 étamines (d) ainsi que le stigmate velu (e) dépassent de la corolle; les **graines** sont 4 nucules, grises ou brunes, dures et très rugueuses, faisant environ 3 mm (1/8 po) de longueur. Floraison de juin jusqu'à l'automne.

La vipérine se rencontre partout en Ontario dans les sols sablonneux ou caillouteux, à texture grossière, les pâturages et les terrains incultes, ainsi qu'en bordure des routes. Ses fleurs bleu vif attirantes sont fort appréciées des abeilles. Quand la plante mûrit, les poils raides des tiges, des feuilles et des sépales, devenus très durs et acérés, provoquent de graves irritations chez les sujets à peau sensible.

Elle se reconnaît à sa racine pivotante épaisse et profonde, à ses feuilles de rosette longues et étroites, à ses tiges dressées à rameaux courts garnis, d'un seul côté, de fleurs bleu vif à corolle inégalement lobée et à étamines saillantes, et aux poils rudes et piquants qui couvrent toute sa surface.

Grémil des champs, *Lithospermum arvense* L., (fig. 142) [LITAR, corn gromwell, buglosse des champs, bastard alkanet]. Plante annuelle, annuelle d'hiver ou bisannuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** grêles, de 9 à 80 cm (3 3/4 - 32 po) de hauteur, souvent ramifiées dans le bas, partant d'une petite **racine pivotante** (a); **feuilles** alternes, linéaires ou lancéolées, de 1,3 à 5 cm (1/2 - 2 po) de longueur et de 1 à 15 mm (1/25 - 3/5 po) de largeur, à nervure médiane (b) nette, mais sans nervures latérales apparentes; feuilles et tiges hérissées d'une multitude de poils courts, raides et ascendants, longs d'environ 0,5 mm (1/50 po), d'où la texture rêche; **fleurs** (c) tubuleuses, blanches ou blanc bleuâtre, de 2 à 8 mm (1/12 - 1/3 po) de longueur et de 1 à 5 mm (1/25 - 1/5 po) de largeur, solitaires à l'aisselle des feuilles serrées les unes contre les autres au sommet de la plante; **nucules** de 3 mm (1/8 po) de longueur, ovoïdes, ternes, brun clair ou grises, profondément ridées et alvéolées. Floraison de mai à juin.

Introduit d'Eurasie, le grémil des champs se rencontre dans le centre-sud de l'Ontario, dans les terrains incultes, les champs et les bois dégagés, ainsi que le long des routes et des voies ferrées.

Il se distingue par ses feuilles alternes linéaires ou lancéolées, dépourvues de nervures latérales, ses tiges et ses feuilles hérissées de poils courts, raides et ascendants, ses petites fleurs tubuleuses blanches ou blanc bleuâtre et ses nucules ternes, gris-brun, profondément ridées.

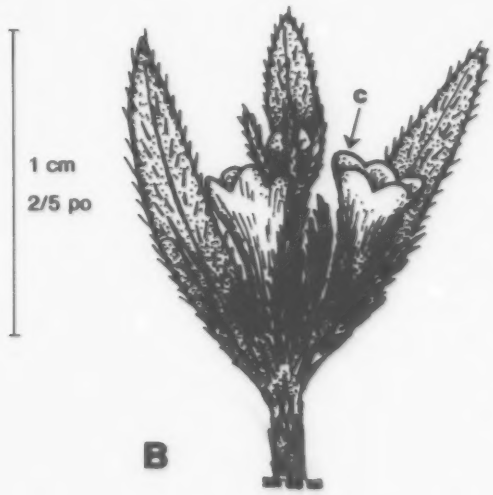

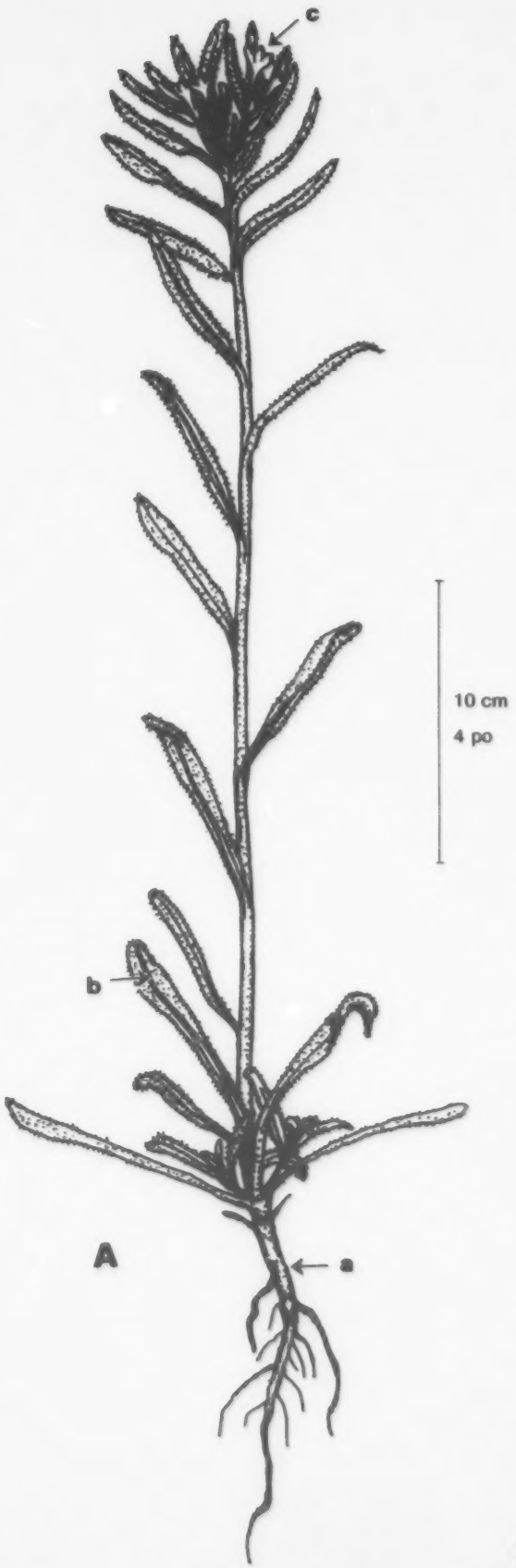

Figure 142 **Grémil des champs** A. Plante entière B. Sommité florifère garnie de deux fleurs épanouies et d'un bouton

Cynoglosse officinal, *Cynoglossum officinale* L., (Fig. 143) [CYWOF, hound's-tongue, langue-de-chien]. Plante bisannuelle se reproduisant seulement par germination (graines). La plante de première année produit une rosette de feuilles et une **racine pivotante** épaisse et profonde; la deuxième année, elle émet une tige florifère; **tiges** de 30 à 120 cm (1 - 4 pi) de hauteur, ramifiées dans le haut, velues et douces; **feuilles** de la rosette douces et veloutées, étroitement elliptiques ou s'élargissant au sommet, de 10 à 30 cm (4 - 12 po) de longueur et de 2 à 5 cm (1 - 2 po) de largeur, à pétioles assez longs; feuilles caulinaires plus courtes, oblongues ou s'élargissant près de la base sessile (au point d'attache sur la tige), à sommet effilé, à bord uni; **fleurs** en racèmes aux aisselles des feuilles supérieures; 5 sépales soudés, à lobes triangulaires formant un calice étoilé (a); corolle rouge violacé ou marron-rouge, en entonnoir, mesurant environ 10 mm (2/5 po) de diamètre; pour **fruits**, 4 nucules («graines») (b), arrondies-triangulaires, un peu aplaties sur le dessus et hérissées de nombreux aiguillons très courts. Floraison de la fin mai jusqu'en août.

Le cynoglosse officinal se rencontre dans le sud de l'Ontario dans les pâturages, les terrains incultes, en lisière des bois et en bordure des routes.

On le reconnaît à sa rosette de grandes feuilles velues et douces, à ses fleurs marron-rouge et à ses bouquets de 4 nucules (b) épineuses et un peu aplaties.

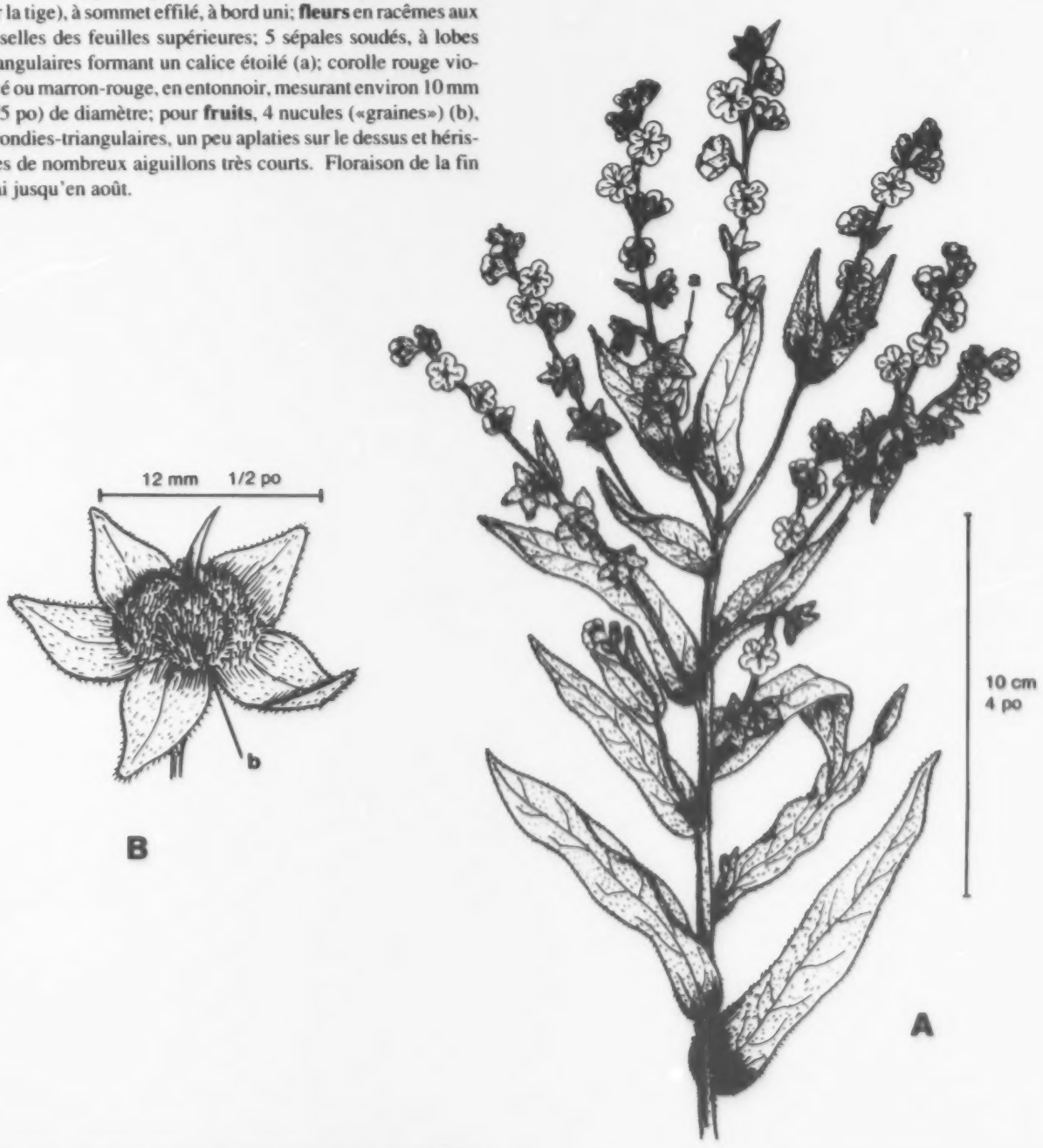

Figure 143 **Cynoglosse officinal** A. Sommité florifère B. Grappe de 4 nucules («graines»)

Germandrée du Canada, *Teucrium canadense* L., (fig. 144) [TEUCA, germander, germandrée, wood-sage, American germander]. Plante vivace se reproduisant par germination (graines) et au moyen de ses rhizomes. **Tiges** dressées, de 15 à 100 cm (6 - 40 po) de hauteur, raides, velues, quadrangulaires, se développant en général à partir des extrémités ascendantes des rhizomes (a); **rhizomes** (b) presque blancs, dont les noeuds renflés (d) émettent de nombreuses racines (c), fins ou épais comme le petit doigt, succulents et cassants lorsqu'ils sont épais; **feuilles** opposées, à pétiole long de 5 à 15 mm (1/5 - 3/5 po), épaisses, lancéolées ou étroitement elliptiques, à bords parfois presque parallèles, de 0,7 à 13 cm (1/4 - 5 1/4 po) de longueur, et 0,2 à 6 cm (1/12 - 2 1/2 po) de largeur, vert foncé sur le dessus, vert plus clair sur le dessous, légèrement velues des deux faces; bords irrégulièrement dentés, dents très fines ou larges; **inflorescence** spiciforme de 4 à 20 cm (1 3/5 - 8 po) de longueur, constituée de fleurs serrées les unes contre les autres à l'extrémité de la tige principale et des rameaux supérieurs; 1 ou 2 fleurs de chaque côté de la tige à chaque noeud (e), rarement plus; calice (f) faisant 6 à 9 mm (1/4 - 3/8 po), 5-lobé, mais bilabié, les 3 lobes supérieurs étant plus larges et plus obtus que les deux autres; corolle violette, rose ou crème, de 1 à 2 cm (2/5 - 4/5 po) de longueur, ayant l'aspect d'un seul pétale à sommet arrondi (g), munie de deux petits lobes (h) de chaque côté près de la base. Floraison de juillet à septembre.

La germandrée du Canada se développe en peuplements denses dans les zones mal drainées des champs du sud-ouest de l'Ontario.

Elle se distingue de la plupart des autres plantes à feuilles opposées, par ses tiges quadrangulaires, ses rhizomes épais blancs, cassants, et son inflorescence spiciforme formée de fleurs roses, violettes ou crème; elle diffère des autres membres de la famille des Labiées — tous dotés de tiges quadrangulaires et de feuilles opposées — par ses feuilles lancéolées dont les bords sont souvent presque parallèles et par la forme particulière de sa corolle.

Figure 144 **Germandrée du Canada** A. Partie du réseau souterrain de rhizomes d'où part une pousse aérienne dont on voit la base et l'inflorescence B. Sommet de l'inflorescence garni de plusieurs fleurs épanouies montrant leur corolle très irrégulière

Herbe à chat, *Nepeta cataria* L., (fig. 145) [NEPCA, catnip, cataire commune, chataire, népète chataire]. Plante vivace se reproduisant par germination (graines) et au moyen de très courts **rhizomes** souterrains. **Tiges** dressées, de 40 à 100 cm (16 - 40 po) de hauteur, quadrangulaires, couvertes de poils blancs serrés; **feuilles** opposées, cordiformes, plus longues que larges, changeant de facettes à chaque noeud de la tige, à pétiole deux fois plus court que le limbe, recouvertes d'une fine pilosité blanche, surtout sur le dessous; bord muni de grosses dents à côtés arrondis et à pointe obtuse; **fleurs** blanc mat, en grappes verticillées très fournies, aux aisselles des feuilles terminales des tiges et des rameaux; calice court, formé de 5 sépales soudés en un tube court à 15 nervures parallèles et surmonté de 5 dents souples, étroites et très pointues; corolle blanc mat ponctuée de pourpre, formée de 5 pétales soudés, faisant de 10 à 12 mm (2/5 - 1/2 po) de longueur ou parfois plus, et environ 6 mm (1/4 po) de largeur, irrégulière, campanulée mais bilabiée à son sommet, lèvre supérieure bilobée (a), lèvre inférieure trilobée; chaque fleur produit une grappe de 4 nucules («**graines**») lisses, brun rougeâtre dont le dessous porte 2 taches blanches. Toutes les parties de la plante dégagent une odeur caractéristique qui rappelle la menthe et ont souvent un reflet gris-vert à cause de sa dense pilosité fine et blanche. Floraison de juillet à septembre.

Largement cultivée autrefois partout en Ontario, l'herbe à chat est aujourd'hui à l'état adventice dans toutes les régions de la province; on la trouve maintenant dans les bois dégagés, les prairies, les pâturages, les terrains incultes et les jardins, autour des bâtiments et en bordure des routes.

Elle se distingue par son port dressé, ses tiges carrées, ses feuilles opposées, cordiformes, pétiolées, munies de grosses dents, ses verticilles compacts de grappes de fleurs blanc terne, sa corolle 5-lobée en entonnoir, d'environ 12 mm (1/2 po) de longueur ou plus et son odeur typique très recherchée par les chats.

Figure 145 **Herbe à chat**

Lierre terreste, *Glechoma hederacea* L., (fig. 146, pl. 101) [GLEHE, ground-ivy, gléchome lierre, lierre terrestre panaché, rondette, creeping charlie, gill-over-the ground]. Plante vivace se reproduisant par germination (graines) et au moyen de tiges traçantes. **Tiges** couchées, s'enracinant à chaque noeud (a) qui touche le sol, produisant de courts rameaux feuillus, dressés, de 10 à 30 cm (4-12 po) de hauteur et légèrement velus; **feuilles** opposées, longuement pétiolées, velues, vertes ou légèrement violacées, munies de grosses dents arrondies ou à bord flexueux; **fleurs**, solitaires ou groupées en petit nombre (habituellement par paires) à l'aisselle des feuilles supérieures; calice court, tubuleux, à 5 dents souples et pointues; corolle bleu-violet ou pourpre, de 10 à 23 mm (2/5 - 7/8 po) de longueur et 6 à 10 mm (1/4 - 2/5 po) de largeur, formée de 5 pétales soudés, irrégulière, tubuleuse, bilabiée à son sommet, lèvre supérieure légèrement découpée en 2 lobes (b) et lèvre inférieure en 3 lobes plus larges (c); chaque fleur produisant 4 nucules («**graines**») minuscules. Les feuilles et les tiges dégagent une forte odeur désagréable, rappelant la menthe, mais presque âcre; en revanche, les fleurs sont plus suaves et on les utilise parfois pour décorer les gâteaux. Floraison de la fin du printemps jusqu'à l'automne.

Le lierre terrestre se rencontre partout en Ontario, mais il est beaucoup plus commun dans le sud de la province, où il infeste les jardins, les terrains incultes, les bords de route, les pâturages, les bois dégagés et parfois les lisières des champs cultivés.

On le distingue des autres plantes basses par ses tiges traçantes carrées, ses feuilles opposées, longuement pétiolées, arrondies ou réniformes, à bord flexueux ou muni de dents rondes, ses fleurs axillaires proéminentes et sa forte odeur de menthe plutôt âcre.

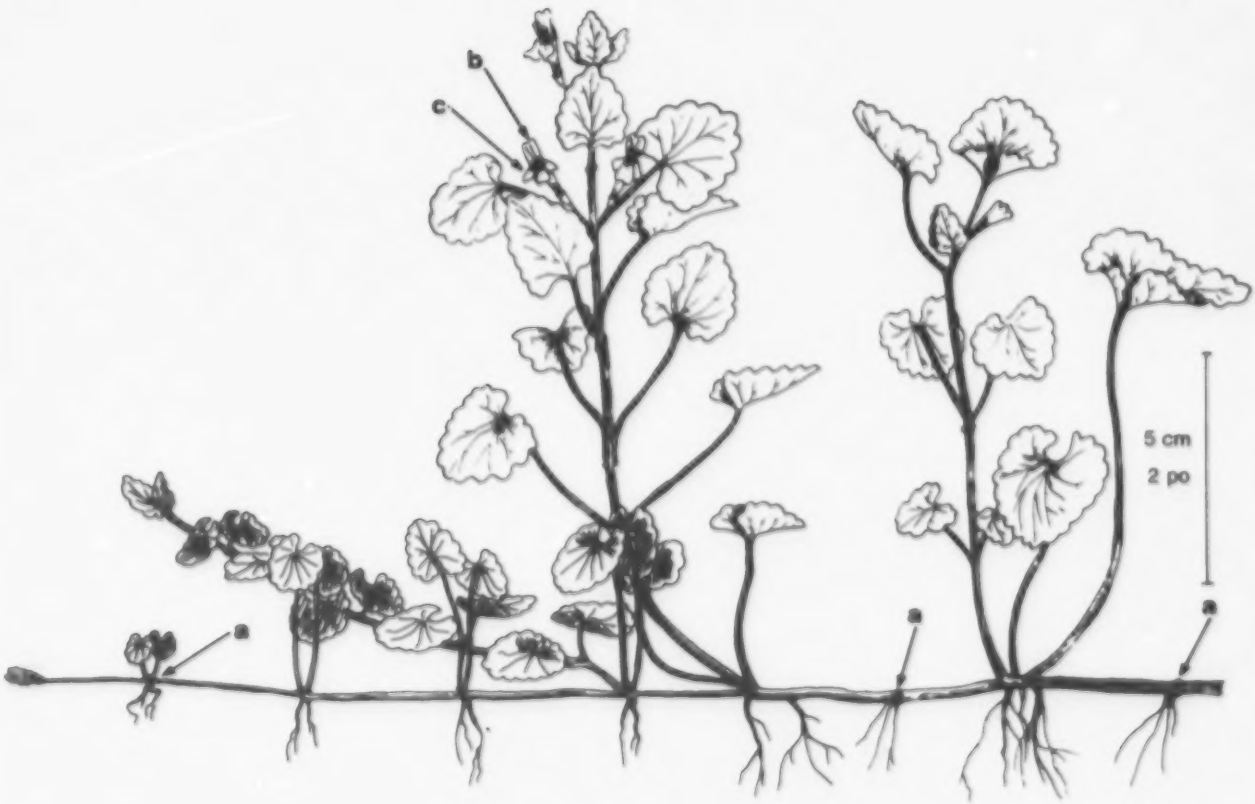

Figure 146 **Lierre terrestre** Portion de tige traçante courant sur le sol, s'enracinant à chaque noeud, la plupart des noeuds donnant naissance à des feuilles et à des tiges dressées

Prunelle vulgaire, *Prunella vulgaris* L., (fig. 147, pl. 102) [PRUVU, heal-all, prunelle, prunelle commune, brunelle, herbe au charpentier, brunelle vulgaire, self-heal]. Plante vivace se reproduisant par ses graines (germination) et se propageant par des tiges légèrement traçantes. **Tiges** couchées ou presque dressées, de 10 à 50 cm (4 - 20 po) de hauteur, s'enracinant aux noeuds (a) qui touchent le sol, carrées, à angles nettement marqués, à pilosité rude; **feuilles** opposées, de forme ovée, elliptique ou ronde, celles du bas en général plus larges et à pétiole plus long, vertes ou à reflet pourpré; bords unis ou garnis de petites dents irrégulières; **fleurs** en épis fournis ou en grappes paniculées au sommet des tiges (B), habituellement groupées par 3 aux aisselles de très larges bractées (b) ovées ou réniformes; calice tubuleux, à 10 nervures, terminé par une large dent supérieure (c) incurvée et 4 dents inférieures (d) minces, semblables à des soies, souvent pourpres; corolle bleu-violet, pourpre ou plus rarement rosâtre ou blanchâtre, de 10 à 20 mm (2/5 - 4/5 po) de longueur, formée de 5 pétales soudés, irrégulière, tubuleuse, bilabiée au sommet, lèvre supérieure (e) arrondie et arquée, lèvre inférieure découpée en 2 petits lobes latéraux (f) et 1 lobe central plus grand (g); chaque fleur donne 4 nucules («**graines**»), brunâtres ou noirâtres, ovales mais de section triangulaire, avec 2 côtés plats et le troisième arrondi. Floraison de juin à août.

La prunelle vulgaire se rencontre à la fois comme plante indigène et comme plante ornementale exotique qui a échappé à la culture dans presque toutes les régions de l'Ontario. Elle se trouve dans les bois dégagés, les prairies, les pâturages, les terrains incultes, les pelouses, sur les bords de routes et autour de bâtiments. Dans les endroits où elle est coupée ou piétinée, par exemple dans les pelouses ou les pâturages, la prunelle vulgaire adopte un port couché, ses tiges s'enracinant presque à chaque noeud et produisant seulement quelques rameaux florifères dressés; mais lorsqu'elle pousse librement ou doit concurrencer d'autres plantes, ses tiges peuvent être dressées et atteindre 50 cm (20 po) de hauteur.

Elle se distingue par ses tiges carrées, ses feuilles opposées, pétiolées, à bords unis ou irrégulièrement dentés, son inflorescence en forme de panicule compacte, ses grandes bractées ovées ou réniformes (b), son calice vert ou pourpre dont le lobe supérieur (c) est très large et sa fleur habituellement bleu- violet à sommet bilabié.

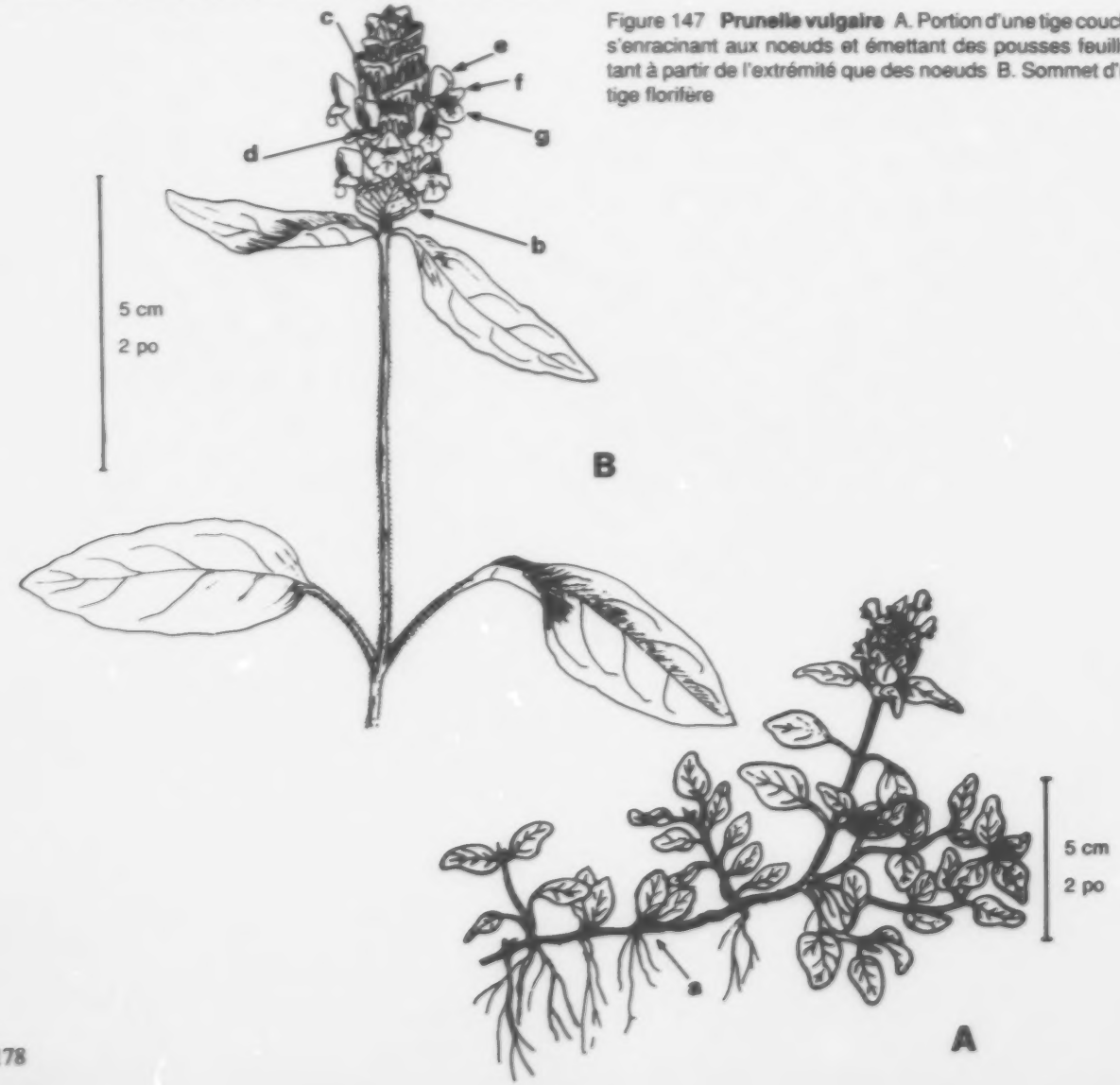

Figure 147 **Prunelle vulgaire** A. Portion d'une tige couchée s'enracinant aux noeuds et émettant des pousses feuillues tant à partir de l'extrémité que des noeuds B. Sommet d'une tige florifère

Ortie royale, *Galeopsis tetrahit* L., (fig. 148) [GAETE, hemp-nettle, chardonnet, galéopside à tige carrée, bee nettle, dog nettle, flowering nettle]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 30 à 80 cm (12 - 32 po) de hauteur, ramifiées, carrées, habituellement renflées aux noeuds (a), hérissées de longs poils raides, rêches, pointés vers le bas (b); **feuilles** opposées, ovées ou elliptiques, acuminées (c), pétiolées, garnies de quelques poils, bordées de dents arrondies, la plupart des nervures débouchant dans les échancrures entre les dents; **fleurs** en grappes compactes aux aisselles des feuilles situées dans le bout des tiges et des rameaux; calice court, tubuleux, à 10 nervures, se terminant par 5 dents (d) égales, étroites et pointues d'environ 5 mm (1/5 po) de longueur et très piquantes à maturité (e); corolle rosâtre, pourpre clair ou blanchâtre, souvent panachée, arborant en général 2 taches jaunes, de 12 à 23 mm (1/2 - 7/8 po) de longueur, formée de 5 pétales soudés, irrégulière, tubuleuse, bilabiée au sommet, la lèvre supérieure (f) bilobée (g), la lèvre inférieure (h) trilobée (j); chaque fleur donne 4 nucules ovoïdes («**graines**»), gris-brun, étroites, relativement triangulaires à la base et longues d'environ 3 mm (1/8 po). Floraison de la mi-juillet à la mi-août.

L'ortie royale se rencontre partout en Ontario, surtout dans le nord et le centre, formant des colonies denses dans les champs de céréales; elle est aussi présente dans les nouvelles prairies, les jardins, les terrains incultes et sur les bords de routes.

Elle se distingue par son type de croissance annuel, ses tiges carrées, dressées, hérissées de poils raides pointés vers le bas (b), fortement renflées (a) au-dessous de chaque noeud, ses feuilles opposées acuminées (c) et à dents arrondies, et ses grappes compactes de fleurs rosâtres ou pourpre clair au calice découpé en lobes linéaires et pointus (d) qui deviennent durs et très épineux (e) à maturité.

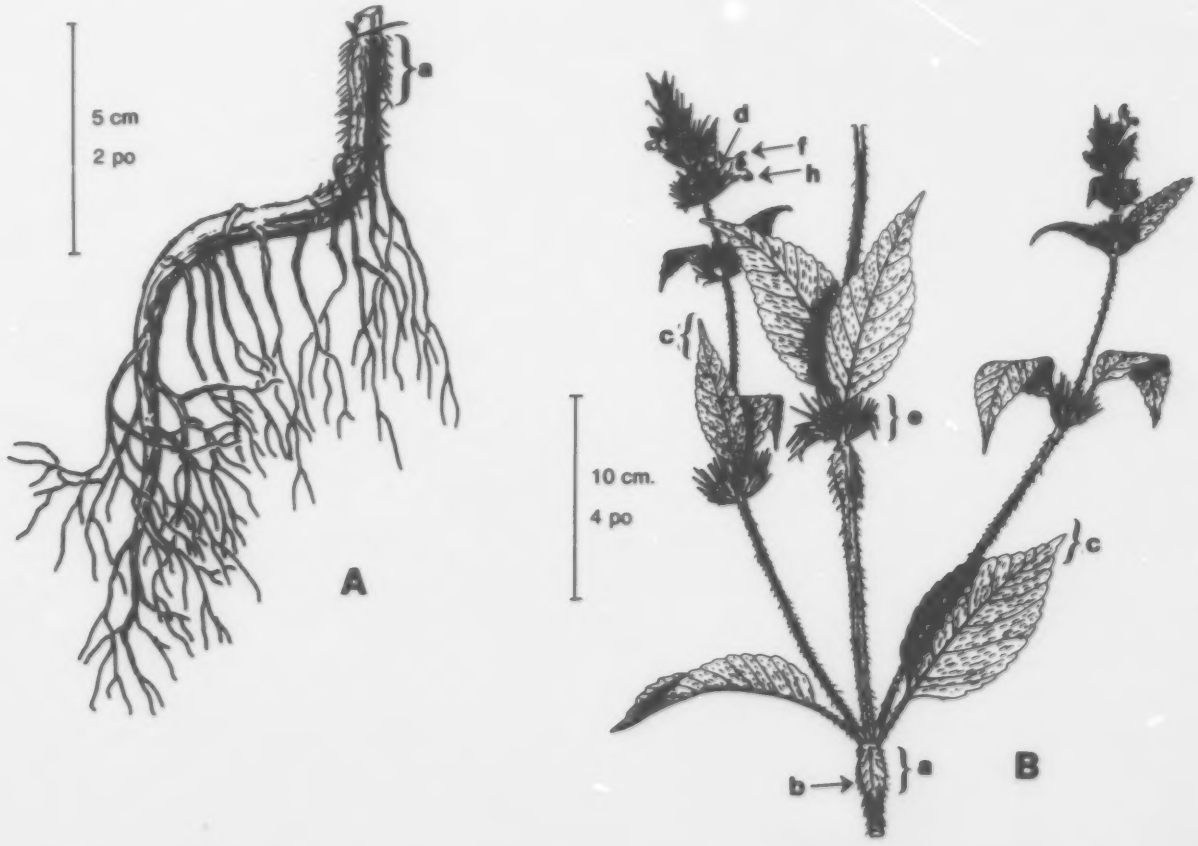

Figure 148 **Ortie royale** A. Base d'une plante B. Portion de tige munie de deux rameaux florifères C. Fleur

Lamier amplexicaule, *Lamium amplexicaule* L., (fig. 149, pl. 103) [LAMAM, henbit, pain de poule]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 10 à 40 cm (4 - 16 po) de hauteur, carrées, finement velues, très ramifiées dans le bas, à rameaux étendus et ascendants; **feuilles** opposées, celles du bas longuement pétiolées (a), larges, arrondies ou un peu cordées, découpées en gros lobes ou irrégulièrement dentées; celles du haut sessiles, à base large embrassant plus ou moins la tige; **fleurs** en grappes aux aisselles des feuilles supérieures, larges et sessiles; calice (b) petit, tubuleux, à 5 nervures et 5 petites dents pointues mais souples; corolle rosâtre ou pourpre, de 12 à 18 mm (1/2 - 3/4 po) de longueur, formée de 5 sépales soudés, irrégulière, tubuleuse, bilabiée à l'extrémité, la lèvre supérieure (c) étant arquée et surmontée d'une touffe de poils, non lobée, et la lèvre inférieure (d), bilobée. Floraison au printemps et au début de l'été et parfois de nouveau à la fin de l'été et à l'automne.

Le lamier amplexicaule se rencontre partout dans le sud de l'Ontario dans les jardins, les terrains incultes et le long des routes.

On le reconnaît à son type de croissance annuel, à ses rameaux dressés, à ses tiges carrées, à ses feuilles opposées, celles du bas étant longuement pétiolées (a), celles du haut sessiles, larges et embrassantes, et à ses fleurs rosâtres ou pourpres groupées aux aisselles des grandes feuilles supérieures.

Figure 149 **Lamier amplexicaule**

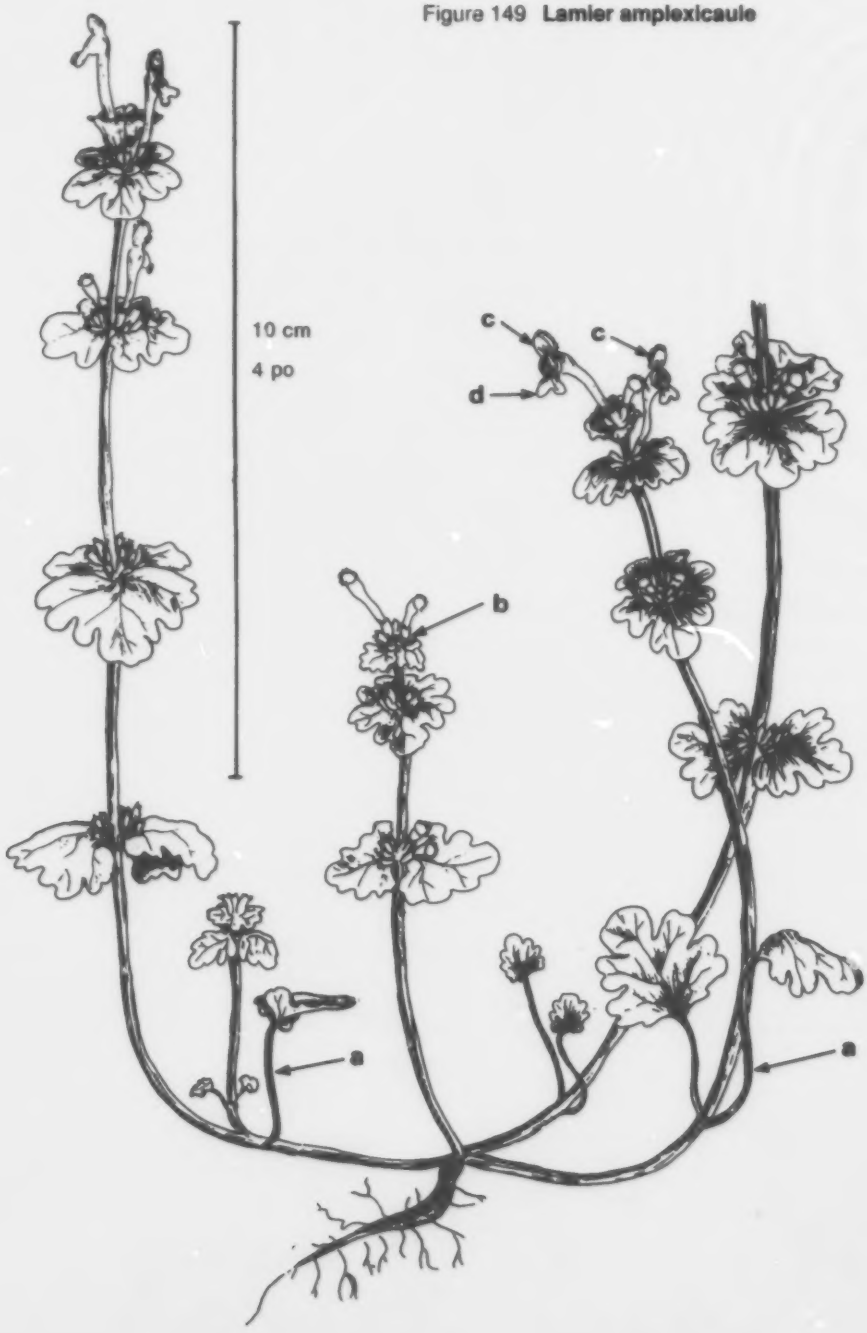

Agripaume cardiaque, *Leonurus cardiaca* L., (fig. 150, pl. 104) [LECCA, motherwort, agripaume, herbe piquante]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 40 à 180 cm (16 - 70 po) de hauteur, carrées, un peu velues le long des arêtes, ramifiées, souvent issues en petit nombre d'une même racine fasciculée tenace; **feuilles** opposées, celles du bas longuement pétiolées, à contour arrondi, palmées, découpées généralement en 5 lobes principaux ou plus munis de grosses dents irrégulières, celles du haut courtement pétiolées, plus petites et découpées seulement en 3 ou 5 lobes; **fleurs** groupées aux aisselles des petites feuilles supérieures; calice (B) tubuleux à 5 lobes linéaires, pointus, dont 3 pointent vers le haut (a) et 2 vers le bas (b), devenant durs et épineux à maturité; à ce moment, le calice se détache et s'accroche aux vêtements et à la toison; corolle rose, pourpre clair ou blanchâtre, lèvre supérieure nettement couverte de poils blancs, non lobée, lèvre inférieure trilobée; chaque fleur donne 4 nucules («graines») triangulaires, brun foncé et velues à l'apex. Floraison de juin à août.

L'agripaume cardiaque se rencontre partout dans le sud de l'Ontario dans les cours, les terrains incultes, le long des clôtures et des routes.

Lorsqu'elle n'est pas en fleurs, on la reconnaît à ses feuilles profondément palmatilobées (rappelant les feuilles d'érable) disposées selon un ordre géométrique précis sur 4 plans verticaux autour de la tige carrée. Aux stades de la floraison et de la fructification, on la reconnaît à ses feuilles palmatilobées, à ses grappes de fleurs axillaires rosâtres, au calice de chaque fleur terminé par 5 lobes dont 3 pointent vers le haut et 2 vers le bas et qui se transforment en une masse épineuse sur les tiges mûres et sèches.

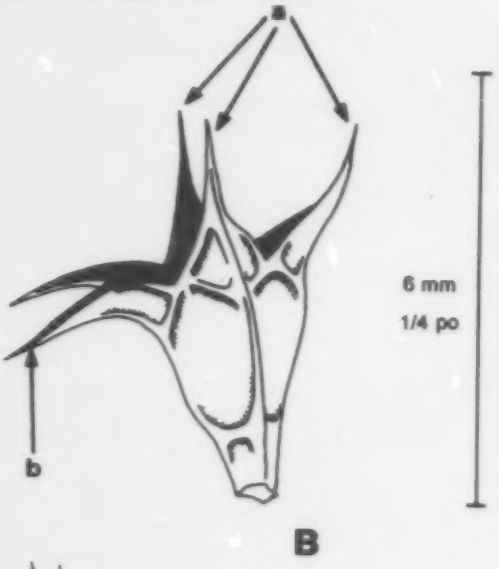

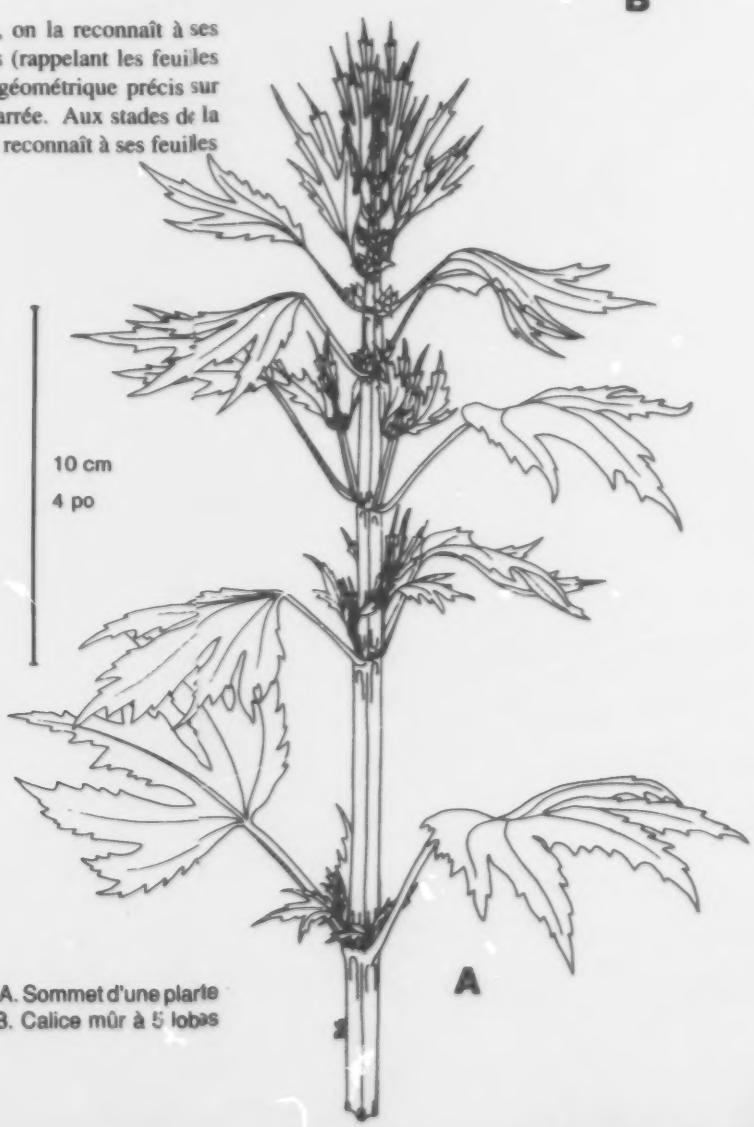

Figure 150 **Agripaume cardiaque** A. Sommet d'une plante avant l'épanouissement des fleurs B. Calice mûr à 5 lobes étroits et épineux

Épiaire des marais, *Stachys palustris* L., (fig. 151, pl. 105) [STAPA, marsh hedge-nettle, stachyde des marais]. Plante vivace se reproduisant par germination (graines) et se propageant par ses rhizomes. **Tiges** dressées, de 20 à 100 cm (8 - 40 po) de hauteur, simples ou légèrement ramifiées, de section quadrangulaire, pubescentes sur les côtés ainsi que sur les angles, se développant à partir des extrémités ascendantes des rhizomes (a); **rhizomes** (b) traçants, blanchâtres, souvent très rameux, comportant par endroits des sections renflées, succulentes et cassantes (c); **feuilles** opposées, sessiles (d) ou portées sur des pétioles ne mesurant en général pas plus de 3 mm (1/8 po) de longueur; feuilles principales lancéolées ou elliptiques, de 3,3 à 15 cm (1 1/4 - 6 po) de longueur et de 1 à 4 cm (2/5 - 1 1/2 po) de largeur, velues des deux côtés, bordées de dents relativement arrondies; **inflorescence**, longue de 2,5 à 25 cm (1 -10 po), composée de verticilles de fleurs aux aisselles des feuilles supérieures (B), devenant spiciforme dans le haut des rameaux (comme la germandrée du Canada, fig. 144), chaque verticille constitué en général de 6 fleurs; calice couvert de poils courts, de 6 à 9 mm (1/4 - 3/8 po) de longueur, à 5 lobes sensiblement égaux se rétrécissant en pointes presque aussi fines que des poils (e); corolle rose violacé, parsemée de taches plus claires ou plus foncées, de 11 à 16 mm (1/2 - 3/4 po) de longueur, velue, la lèvre supérieure, trilobée (f), étant plus longue que la lèvre inférieure, bilobée (g); chaque fleur produisant 4 «**graines**» ou nucules dures brun foncé, de 1,8 à 2,2 mm (1/12 po) de longueur sur 1,2 à 1,8 mm (1/20 - 1/15 po) de largeur. Floraison de juin à septembre.

L'épiaire des marais existe en tant qu'espèce naturalisée et indigène en Ontario. Sous sa forme adventice, elle se développe en général par peuplements denses dans les endroits mal drainés des champs.

Elle se distingue de la plupart des autres plantes à feuilles opposées par ses tiges carrées, ses rhizomes blancs, épais et cassants, et son inflorescence spiciforme de fleurs rose violacé; elle diffère des autres membres de la famille des Labiées, tous également dotés de tiges quadrangulaires et de feuilles opposées, par ses rhizomes blanchâtres, épais et cassants, ses feuilles dont le pétiole ne mesure pas plus de 3 mm (1/8 po), ses feuilles très velues, son inflorescence constituée en général de 6 fleurs verticillées, et sa corolle nettement bilabiée.

Figure 151 **Épiaire des marais** A. Pousse feuillue développée à partir de l'extrémité ascendante d'un rhizome souterrain, charnu et horizontal B. Sommité florifère

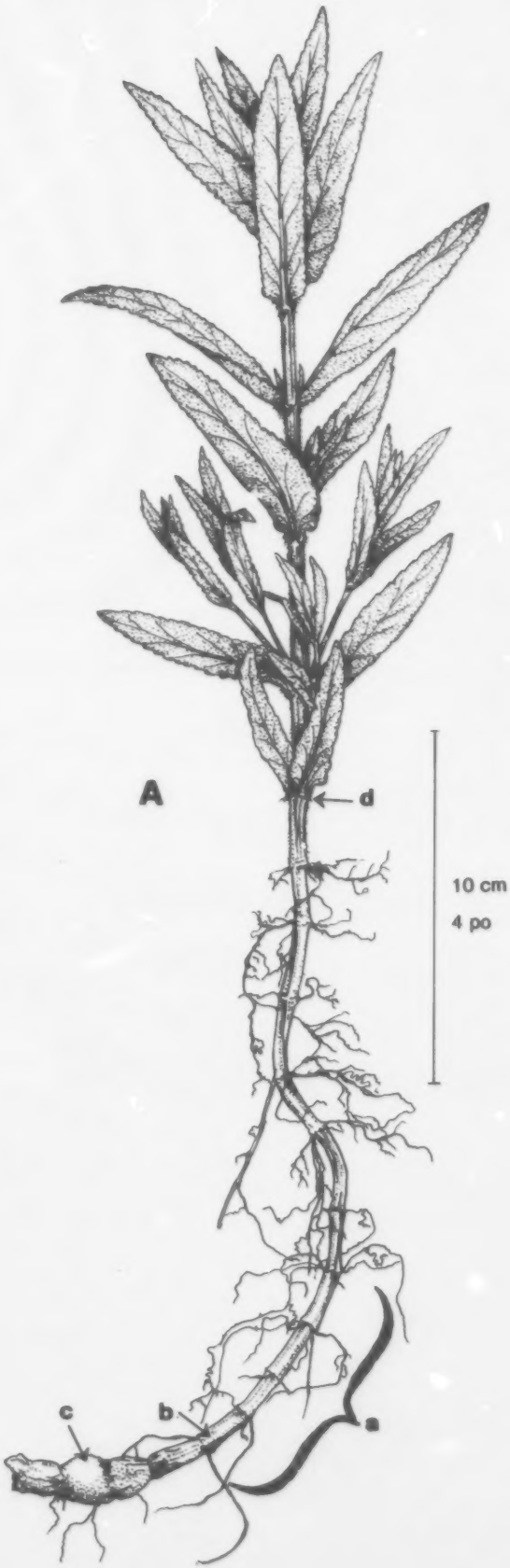

Menthe des champs, *Mentha arvensis* L. (fig. 152) [MENAR, field mint, menthe du Canada]. Plante vivace se propageant par ses rhizomes (a) et par ses graines (germination). **Tiges** dressées ou ascendantes, de 15 à 80 cm (6 - 32 po) de longueur, souvent ramifiées, de section carrée, pubescentes au moins le long des angles; **feuilles** opposées, chaque paire s'insérant en alternance sur des côtés différents de la tige, courtement pétiolées, ovées ou lancéolées, de 1 à 9 cm (2/5 - 3 1/2 po) de longueur sur 2 à 40 mm (1/12 - 1 1/2 po.) de largeur, dentées et légèrement velues; **fleurs** (b, B) en petites grappes compactes aux aisselles des feuilles médianes et supérieures; calice pubescent (c), de 1 à 7 mm (1/25 - 1/4 po); corolle (d) blanche, violet clair ou rose, de 3 à 9 mm (1/8 - 3/8 po) de longueur, tubuleuse, à lobes très courts. Floraison de juillet à septembre.

La menthe des champs est une plante indigène qui se rencontre partout en Ontario dans les sols engorgés ou humides des lieux dégagés et ombragés.

On la reconnaît à ses tiges carrées, pubescentes au moins le long des angles, à ses feuilles opposées légèrement dentées, à ses petites grappes compactes de fleurs blanches ou roses et à sa forte odeur de menthe.

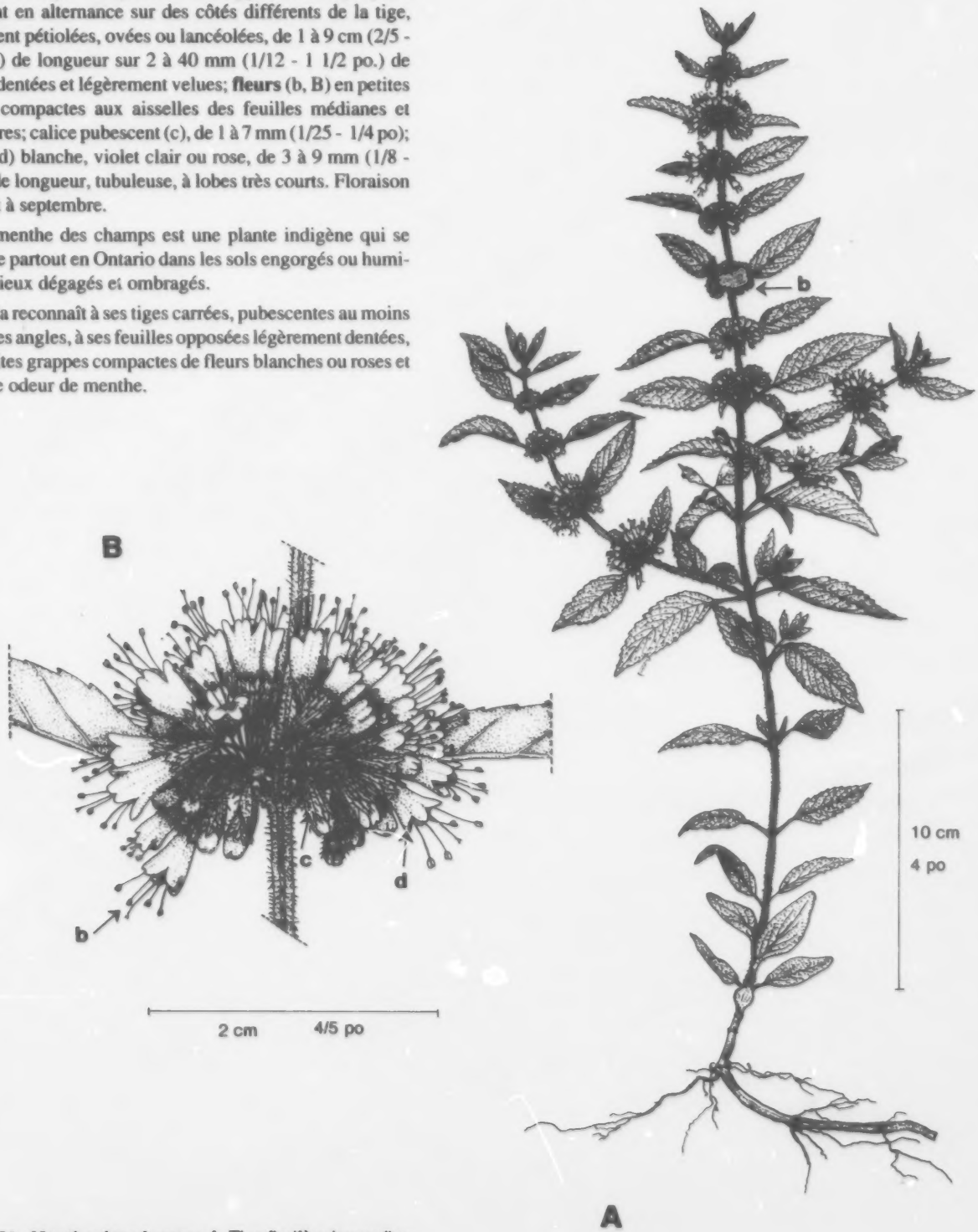

Figure 152 **Menthe des champs** A. Tige florifère issue d'un mince rhizome souterrain B. Grappe de fleurs entourant la tige bien qu'insérées aux aisselles de deux feuilles opposées

Coqueret hétérophylle, *Physalis heterophylla* Nees, (fig. 153) [PHYHE, clammy ground-cherry, cerise de terre, cerise de terre sauvage]. Plante vivace se reproduisant par ses graines (germination) et se propageant par ses **racines** profondes et étendues. **Tiges** dressées, de 20 à 90 cm (8 - 36 po) de hauteur, ramifiées dans le haut, souvent apparemment en 3 axes (2 rameaux et un pétiole) avec une fleur au centre; **feuilles** alternes, à long pétiole, ovées, légèrement arrondies ou losangées, à bords unis ou garnis de petites dents arrondies et irrégulières; tiges et feuilles couvertes de poils visqueux; **fleurs** solitaires, insérées au point de rencontre de 2 ou 3 tiges et de feuilles (a), pendantes au bout d'un court pédoncule; calice d'abord tubuleux à 5 lobes courts, obtus; pétales soudés en une corolle campanulée, jaune le plus souvent, à gorge violet foncé; après la floraison, le calice gonfle, prend une forme vésiculeuse (b) et renferme une petite **baie** verte, sphérique, jaune à maturité, qui ressemble à une petite tomate et contient de nombreuses petites **graines**. Floraison de juin à septembre.

Le coqueret hétérophylle se rencontre dans le sud de l'Ontario dans les bois dégagés et secs, les pâturages, les champs cultivés, les terrains incultes et le long des routes, surtout dans les sols à texture grossière bien drainés.

On le reconnaît à ses racines vivaces très profondes, à la texture visqueuse de ses tiges et de ses feuilles, à ses fleurs jaunes et violettes insérées au point d'attache de plusieurs tiges et feuilles (3 ou plus) (a), et à son calice (b) gonflé et vésiculeux qui contient une petite baie verdâtre ou jaunâtre.

Coqueret glabre, *Physalis virginiana* Mill. var. *subglabrata* (Mackenz. & Bush.) U.T. Waterfall, (pl. 106) [PHYSU, smooth ground-cherry, *Physalis subglabrata* Mackenz. & Bush]. Plante dont le type de croissance et la forme ressemblent à ceux du coqueret hétérophylle, mais glabre, ou presque, sur toutes ses surfaces et non visqueuse. Le coqueret glabre fréquente les mêmes lieux que le coqueret hétérophylle et se rencontre surtout dans le sud-ouest de l'Ontario.

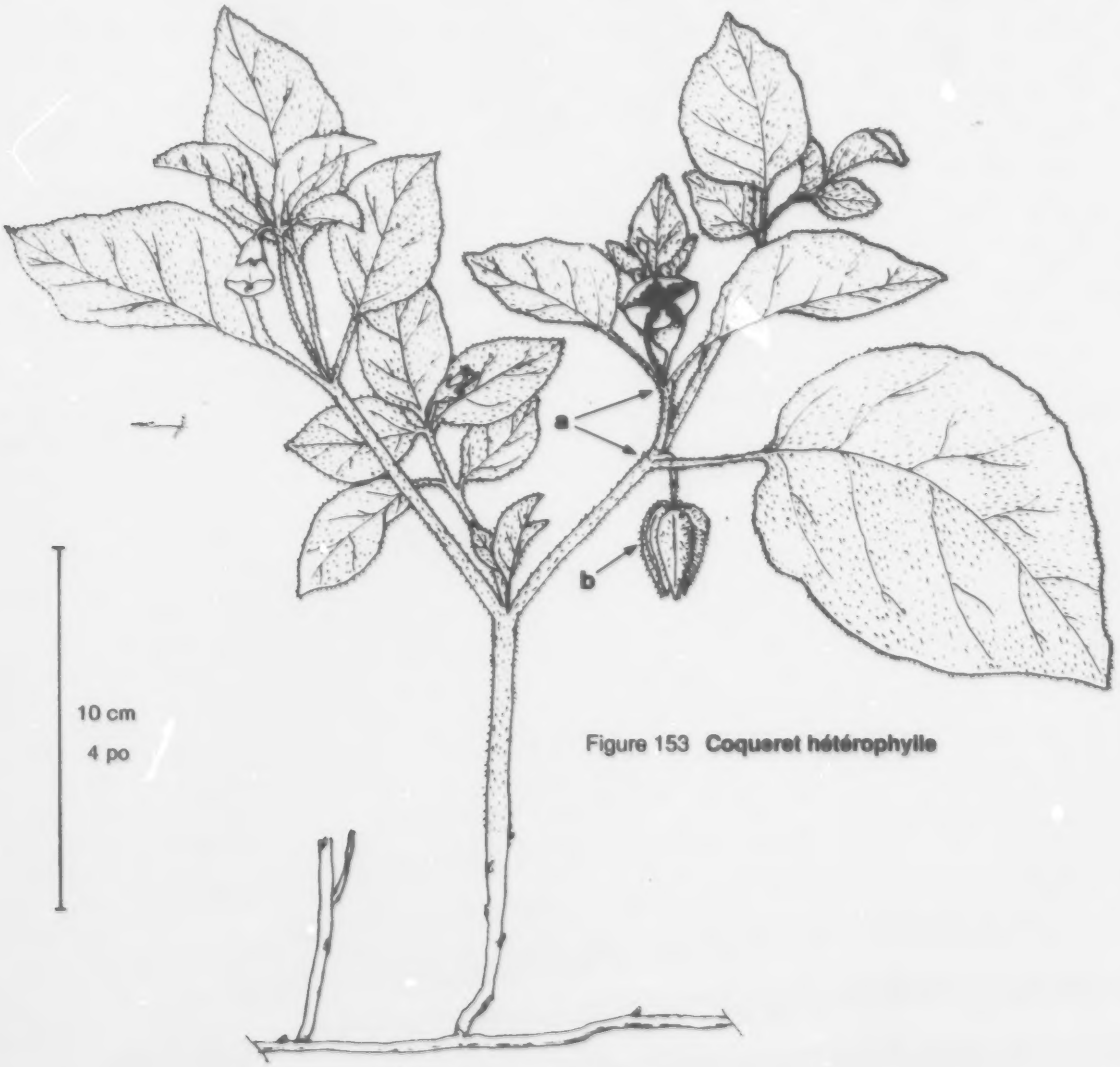

Figure 153 **Coqueret hétérophylle**

Morelle douce-amère, *Solanum dulcamara* L., (fig. 154, pl. 107) [SOLDU, climbing nightshade, douce-amère, herbe à la fièvre, laque, morelle grimpante, vigne de Judée, bitter nightshade, bittersweet, climbing bittersweet, deadly nightshade]. Plante vivace se reproduisant par graines (germination) et se propageant par **rhizomes** souterrains étendus. **Tiges** partiellement ligneuses, faibles, dressées ou volubiles, escaladant les clôtures et les autres plantes, de 1 à 3 m (3 - 10 pi) de longueur; elles meurent en général chaque année mais, dans les zones plus tempérées ou plus enneigées, elles épaississent et se lignifient dans le bas; glabre ou couverte de poils courts, cette partie des tiges est entourée d'une écorce gris clair fendillée en long; **feuilles** alternes, simples (a) ou découpées en un ou plusieurs lobes (b), près de la base, ce qui leur donne l'allure d'une mitaine; **fleurs** en grappes très ramifiées; chaque fleur, étoilée (c), à corolle munie de 5 pointes bleu clair, violettes, ou plus rarement blanches, au centre de laquelle s'élève une fine pyramide de 5 étamines (d) soudées jaune vif; aux fleurs succèdent des **baies** oblongues (e) de 8 à 12 mm (1/3 - 1/2 po) de longueur, d'abord vertes puis rouge vif (pl. 107B) et juteuses à maturité. Floraison en juin et juillet; les baies mûrissent en août et demeurent souvent sur les tiges tout l'hiver. Les tiges, les racines, les feuilles et parfois les baies vertes ont une odeur désagréable de civette lorsqu'on les blesse.

La morelle douce-amère se rencontre partout en Ontario dans les bois, à la lisière des champs et le long des routes, des clôtures et parfois dans les haies et les jardins. **Les tiges et les feuilles sont vénéneuses pour le bétail. Les jolies baies rouge vif ont un goût doux-amer, et même si certaines personnes peuvent les consommer, semble-t-il, sans problèmes, elles ont la réputation d'avoir empoisonné des enfants.**

On la reconnaît à ses tiges sarmenteuses, à l'écorce gris clair fendillée qui recouvre les tiges anciennes, à ses feuilles lobées habituellement en forme de mitaine (b), à ses grappes de fleurs étoilées bleu violet (c), à ses baies rouges juteuses (e) et à sa forte odeur désagréable.

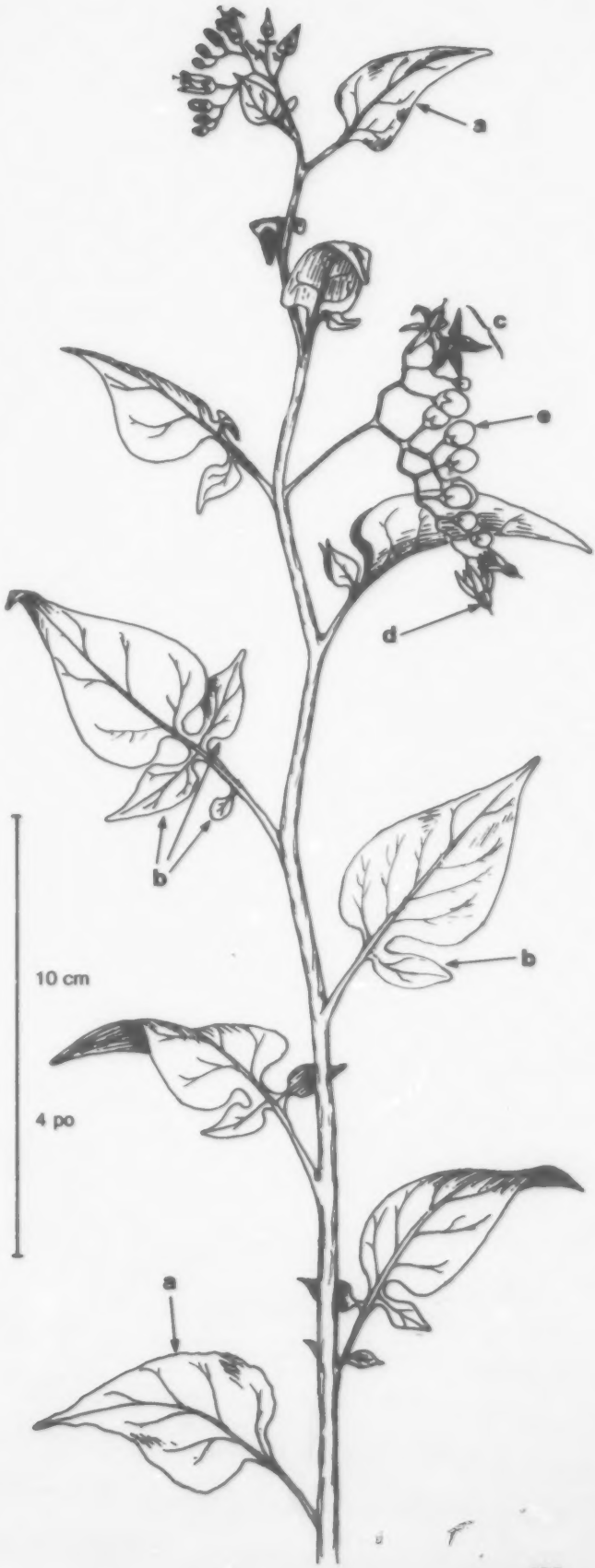

Figure 154 **Morelle douce-amère**

Morelle noire de l'Est, *Solanum ptycanthum* Dun., (fig. 155, pl. 108) [SOLPT, Eastern black nightshade, black nightshade, deadly nightshade, souvent confondue avec le *Solanum nigrum* L.]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 5 à 100 cm (2 - 40 po) de hauteur, habituellement très ramifiées dans le haut, le plus souvent glabres; **feuilles** alternes, ovées ou rhombiques, vert pâle, souples, minces et presque translucides; **fleurs**, petites, en général par groupes de 2 à 5 formant une petite ombelle (les rayons partant tous du même point) (a) au bout d'un court pédoncule inséré sur le côté de la tige (b) et non à l'aisselle d'une feuille (comme chez la plupart des autres plantes); calice petit, ne grossissant pas quand le fruit se développe, à 5 sépales soudés terminés par 5 lobes pointus, (c); pétales blancs ou blanc lavé de pourpre, soudés en une corolle étoilée à 5 lobes pointus qui ressemble à celle de la fleur de pomme de terre mais beaucoup plus petite, environ 9 à 15 mm (1/3 - 2/5 po) de diamètre; anthères courtes (d), d'environ 1,3 à 2 mm (1/20 - 1/12 po) de longueur, soudées en une colonne jaune au centre de la fleur; les **fruits** sont des baies, toujours plus grosses que le calice, d'abord vertes puis noires et juteuses à maturité, de 5 à 9 mm (1/5 - 1/3 po) de diamètre, contenant plusieurs petites **graines** plates et de 4 à 8 petites concrétions dures et irrégulières. Floraison de juin jusque tard en automne.

La morelle noire de l'Est se rencontre partout dans le sud de l'Ontario, dans les bois dégagés et secs, à la lisière des pâturages, dans les terrains incultes et les champs cultivés, surtout dans les cultures sarclées. **Les baies de la morelle noire de l'Est ont la réputation d'être vénéneuses et c'est pourquoi la plante est parfois appelée à tort «Deadly nightshade», nom d'une plante différente. Il est donc recommandé de ne pas en consommer les jolies baies tant que leur innocuité n'est pas prouvée. Des essais ont montré que cette plante intoxiquait les bovins lorsqu'elle composait 25 % ou plus de leur ration.**

On la reconnaît à son type de croissance annuel, à ses feuilles minces, ovées ou losangées, à ses petites ombelles de fleurs portées par un court pédoncule inséré sur le côté de la tige (non pas à l'aisselle des feuilles), à ses petites fleurs blanches et à ses petites baies noires qui ne sont pas, même partiellement, enfermées dans leur calice.

Morelle noire, *Solanum nigrum* L., (non illustrée) [SOLNI, black nightshade, crève-chien, herbe aux magiciens, raisins de loup, bleuets de jardin, deadly nightshade, garden huckleberry]. Plante très semblable à la morelle noire de l'Est par son type de croissance, sa hauteur et son aspect général. Elle en diffère par ses **feuilles** opaques et plus épaisses, vert foncé ou vert violacé, ses **fleurs** sensiblement de même grandeur, mais dont les anthères, plus grandes, peuvent atteindre entre 1,8 et 2,6 mm (1/15 - 1/10 po) de longueur; fleurs en général plus nombreuses (5 à 10) dans chaque groupe, ne formant pas une ombelle mais une grappe courte (rayons ne partant pas tous du même point); **baies** de même taille ou la moitié plus grosses, et la plupart du temps, dépourvues de petites concrétions dures et irrégulières entre les graines. Bien que certaines variétés de ces espèces soient cultivées sous le nom de «Garden huckleberry», **il est déconseillé de consommer les baies de ces morelles sauvages à cause des erreurs possibles d'identification.**

La morelle noire pousse à l'état adventice dans les champs cultivés, par endroits, dans le sud de l'Ontario.

Figure 155 **Morelle noire de l'Est** A. Sommet de la plante B. Portion du système racinaire annuel

Morelle poilue, *Solanum sarachoides* Sendt., (fig. 156) [SOLSA, hairy nightshade, morelle sarachoïde, cupped nightshade, potatoweed]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** étalées ou dressées, ramifiées et couvertes de poils doux, atteignant jusqu'à 1 m (40 po) de longueur; **feuilles** alternes, ovées (a), ou presque triangulaires (b) (ressemblant à certaines feuilles du chénopode blanc), vert mat ou gris-vert, épaisses et opaques, de 1,5 à 10 cm (3/5 - 4 po) de longueur, couvertes en général de poils fins, en particulier sur les bords et le long des nervures principales; certains de ces poils se terminant par une glande minuscule (c) (visible à la loupe), conférant à la plante une texture légèrement gluante; bords en général lisses, mais parfois munis de grosses dents irrégulières et arrondies; **inflorescence** (B) composée de 3 à 9 fleurs réunies en une courte grappe (d, B) insérée sur le côté de la tige (e) et non pas à l'aisselle d'une feuille; corolle (f) blanche ou teintée de bleu violacé; calice, petit d'abord, puis s'élargissant pour atteindre de 4 à 9 mm (1/6 - 2/5 po) de diamètre à maturité, enrobant (g) la moitié inférieure (côté du pédoncule) du fruit (h); pour **fruit**, une baie verdâtre virant au jaune-brun ou au marron à maturité. Floraison de juillet à octobre.

Plante indigène de l'Amérique du Sud, la morelle poilue se rencontre dans le sud de l'Ontario dans les champs cultivés sur les sols aussi bien minéraux qu'organiques.

Elle se caractérise par ses feuilles relativement petites, épaisses et non translucides, ses tiges et ses feuilles couvertes de poils fins et légèrement gluants, son inflorescence en grappe courte, le calice de ses fleurs grossissant jusqu'à la maturité et enrobant partiellement la base du fruit, et ses fruits virant au jaune-brun ou au marron à maturité.

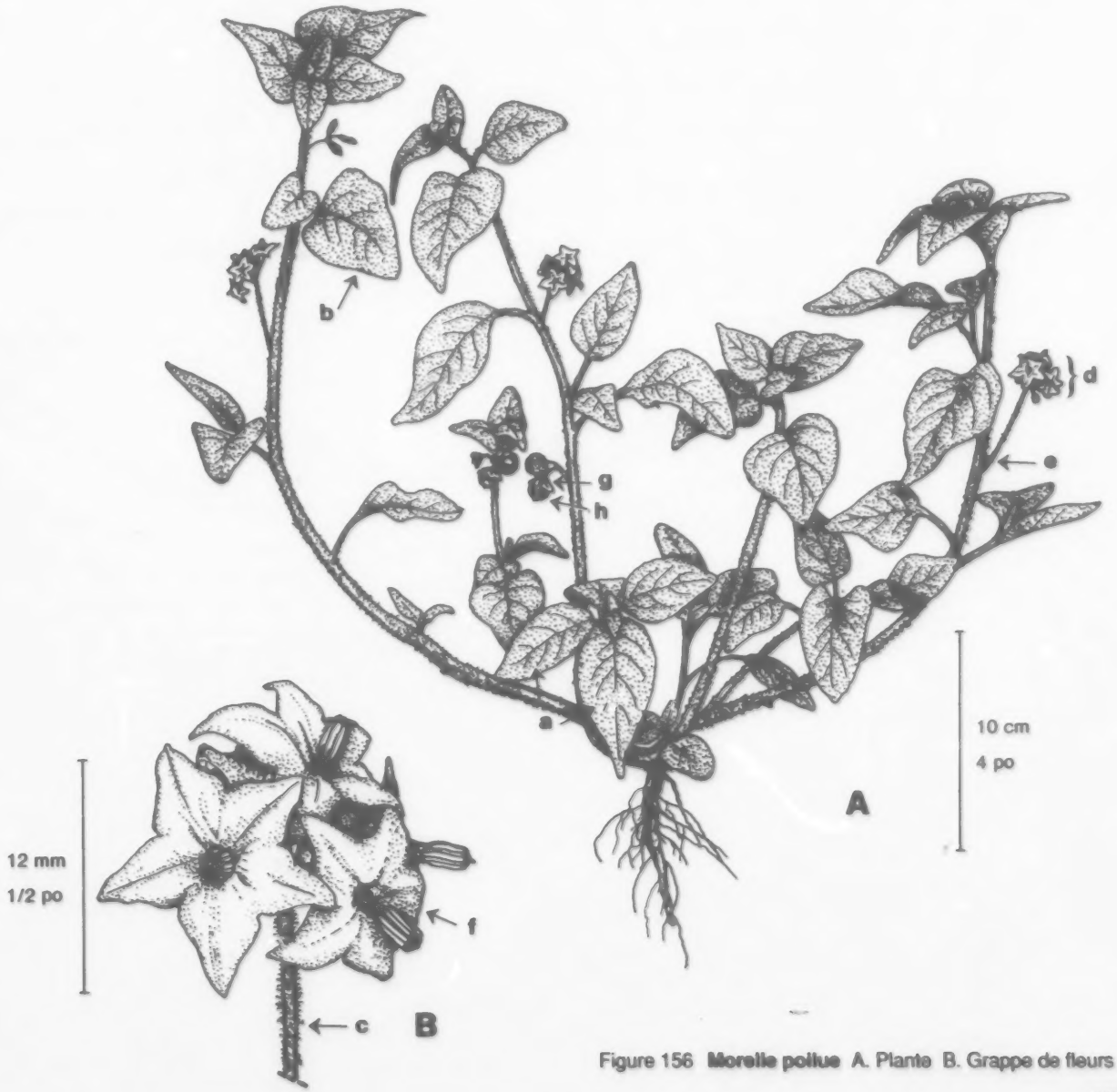

Figure 156 **Morelle poilue** A. Plante B. Grappe de fleurs

Morelle de la Caroline, *Solanum carolinense* L., (fig. 157 A, B, pl. 109) [SOLCA, horse-nettle, ortie de la Caroline]. Plante vivace se reproduisant par graines (germination) et se propageant par **rhizomes** (tiges souterraines) (B). **Tiges** dressées, de 60 à 100 cm (24 - 40 po) de hauteur, un peu ramifiées dans le haut, couvertes de poils minuscules à plusieurs branches (en forme d'étoile) dont l'une est plus longue que les autres (visibles seulement à la loupe), et hérissées par-ci par-là de longues épines (a), rigides et acérées pouvant atteindre 5 mm (1/5 po) de longueur; **feuilles** alternes, de contour elliptique, mais découpées de chaque côté en lobes (de 2 à 5) plus ou moins profonds, arrondis ou très pointus, garnies sur les 2 faces de fins poils étoilés et de quelques épines (b) longues et rigides au moins au-dessous, le long de la nervure médiane et des nervures principales; **fleurs** réunies en 1 ou plusieurs grappes courtes, à l'extrémité ou sur le côté des rameaux supérieurs; corolle violet clair ou blanche, 1,5 - 2 cm (3/5 - 4/5 po) de diamètre, entourant 5 étamines soudées en une colonne centrale d'environ 6 mm (1/4 po) de longueur; **baie** lisse, jaune à maturité, d'environ 1,5 cm (3/5 po) de diamètre. Floraison de juillet jusqu'à l'automne.

La morelle de la Caroline se rencontre par endroits dans le sud de l'Ontario, habituellement en terrain sablonneux, dans les champs de céréales, les pâturages, les terrains incultes et parfois les jardins.

Elle se distingue par ses tiges (a) et ses feuilles (b) à poils hérissés, ses feuilles lobées, ses grandes fleurs blanches ou violacées, ses baies jaunes et lisses, et ses rhizomes vivaces (B) lui permettant de se développer en peuplements denses.

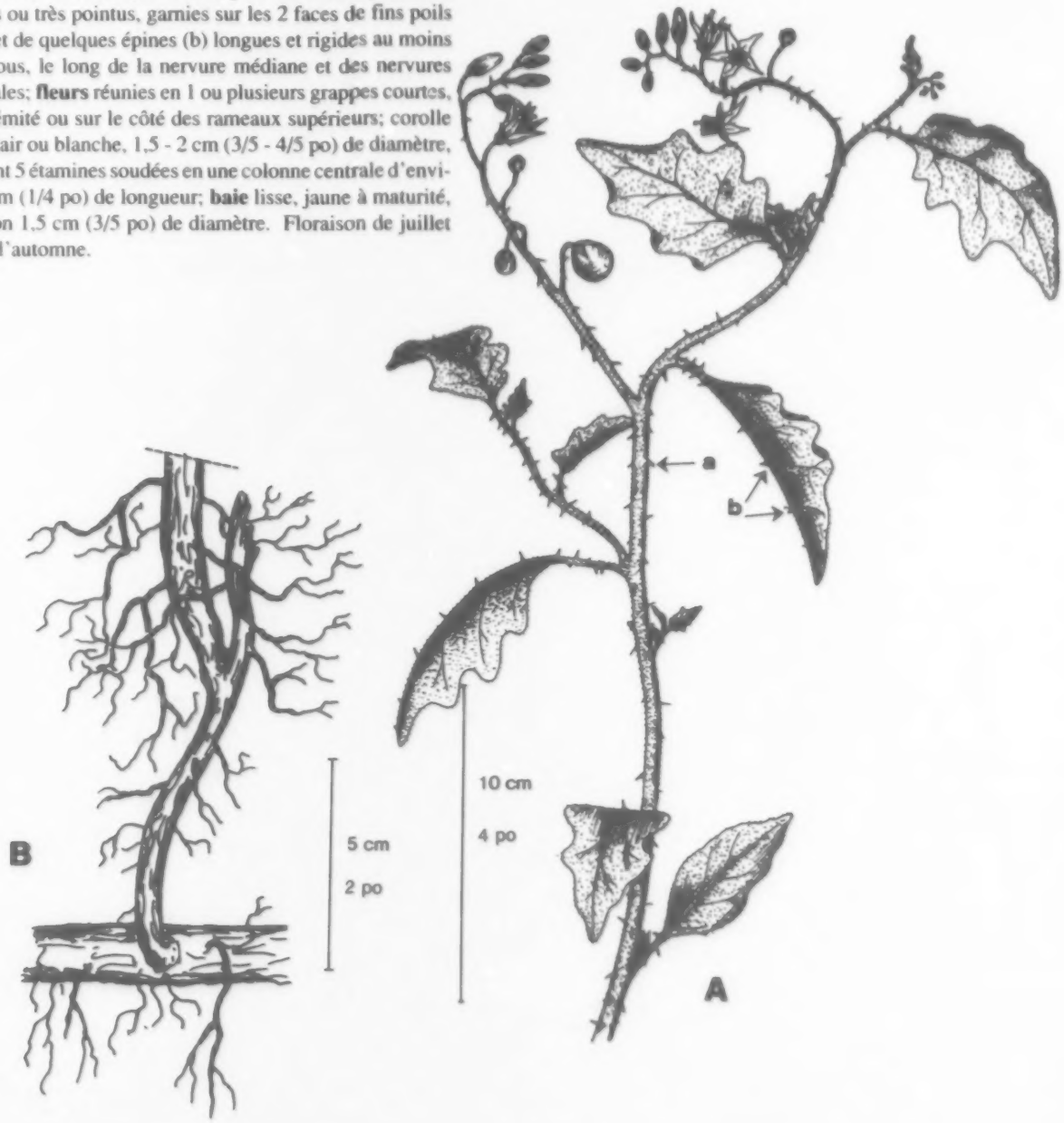

Figure 157 **Morelle de la Caroline** A. Sommet d'une plante B. Portion d'un rhizome horizontal d'où se développe une nouvelle pousse aérienne

Morelle rostrée, *Solanum rostratum* Dunal., (fig. 157 C, D, E) [SOLCU, buffalobur]. Plante dont l'aspect général rappelle celui de la morelle de la Caroline à laquelle elle est étroitement apparentée. **Plante annuelle** se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 50 à 100 cm (20 - 40 po) de hauteur, en général très ramifiées, densément couvertes de piquants jaunâtres, raides et durs (c) qui se dressent perpendiculairement à la surface, dont la longueur varie de moins de 1 mm à plus de 15 mm (1/25 - 3/5 po), certains des plus courts se terminant en étoile (d); tiges également couvertes de piquants ou de poils fins et très courts, chacun terminé par 5 à 7 pointes (e) (plus faciles à voir à la loupe); feuilles alternes, ovées, pennées, découpées en profonds lobes dont les plus grands sont eux-mêmes découpés en lobes relativement arrondis (f) séparés par des sinus larges et arrondis (g); les deux faces des feuilles plus ou moins couvertes d'épines ou poils étoilés minuscules, les nervures garnies de longues épines dressées et raides (h); **fleurs** jaunes, en grappes épineuses multiflores à l'extrémité des tiges et des rameaux (comme chez la morelle de la Caroline, fig. 157B); **corolle** campanulée ou rotacée (D), 2 - 3,5 cm (4/5 - 1 1/2 po) de large, à 5 pointes; 5 **étamines** proéminentes au centre de la fleur, dont 4 mesurent environ 6 mm (1/4 de po) et la cinquième (j) environ 10 mm (2/5 po); **calice** tubuleux, couvert de longues épines raides et de courtes épines étoilées, formé de 5 lobes (k) enfermant partiellement la baie et se développant autour de celle-ci pour former un **fruit** extrêmement épineux (E), de 3 à 4 cm (1 1/4 - 1 5/8 po) à maturité. Floraison de juillet à l'automne.

La morelle rostrée est une plante indigène de l'ouest des États-Unis, mais elle a été introduite comme adventice ou parfois comme espèce ornementale; on la trouve par endroits, dans les jardins et les terrains incultes en Ontario.

Elle ressemble à la morelle de la Caroline, mais en diffère par son type de croissance annuel, ses feuilles plus profondément découpées, ses fleurs jaunes, ses baies enfermées dans une grosse enveloppe épineuse et toutes ses parties nettement plus épineuses en général. On la différencie des chardons par ses fleurs jaunes campanulées ou rotacées, ses feuilles à lobes arrondis et ses baies juteuses à enveloppe épineuse.

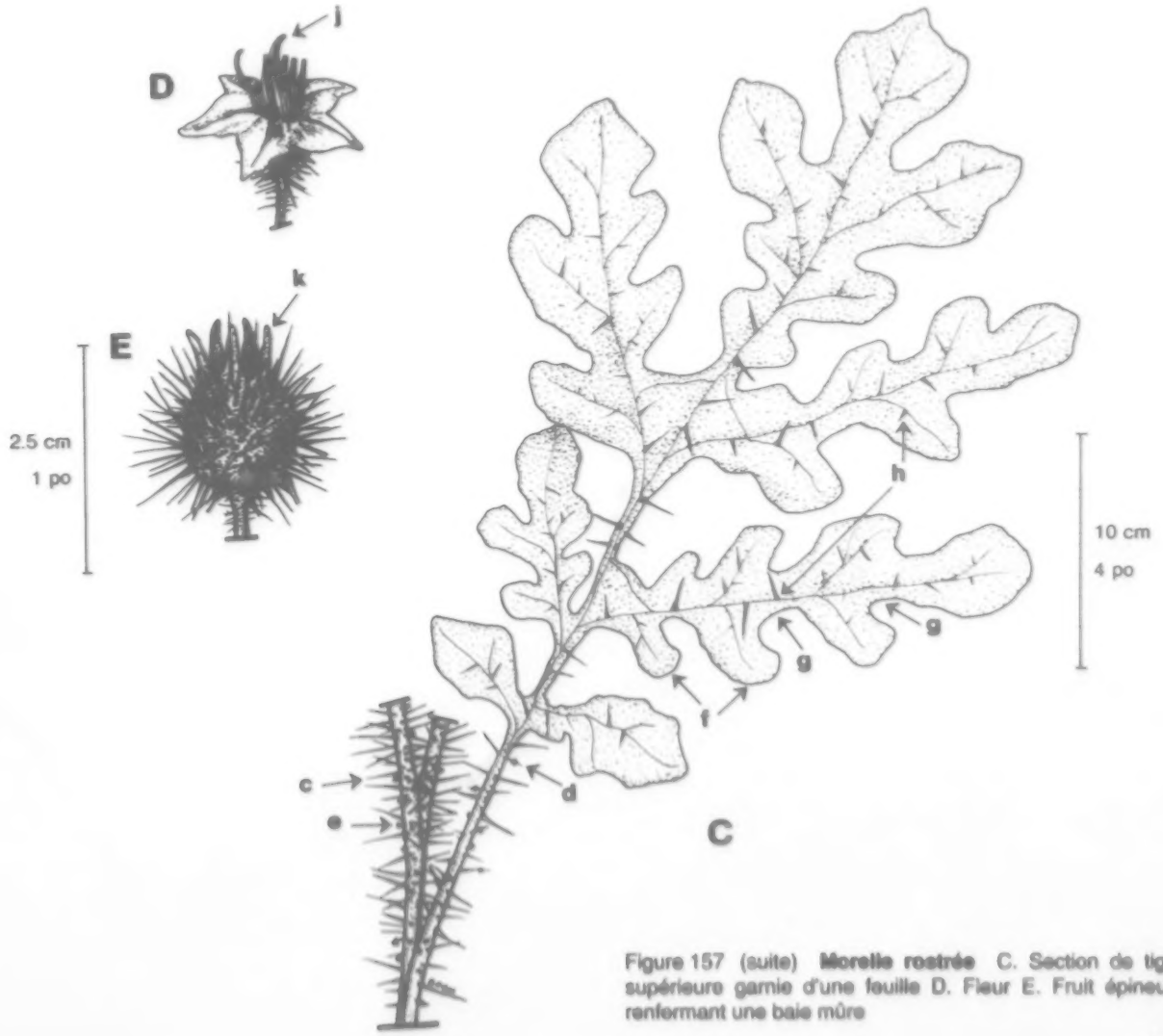

Figure 157 (suite) **Morelle rostrée** C. Section de tige supérieure garnie d'une feuille D. Fleur E. Fruit épineux renfermant une baie mûre

Stramoine commune, *Datura stramonium* L., (fig. 158, pl. 110) [DATST, jimsonweed, pomme épineuse, herbe du diable, stinkweed, thornapple]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, robustes, de 90 à 200 cm (3 - 6 1/2 pi) de hauteur, habituellement très ramifiées dans le haut, lisses et glabres; chez les plantes très développées, la tige principale atteint souvent 5 cm (2 po) ou plus de diamètre; **cotylédons** longs-ovales, de 2 à 4 cm (4/5 - 1 1/2 po) de longueur, demeurant sur la plantule en croissance une fois flétris (a); premières vraies **feuilles** (b) ovées, à sommet pointu, à contour uni ou découpé en quelques lobes; **feuilles** suivantes alternes, à bord habituellement découpé en dents ou en lobes assez gros et pointus, de 10 à 20 cm (4 - 8 po) de longueur, à pétiole long; **fleurs** et capsules solitaires, courtement pédonculées, nichées dans l'angle (c) formé par une feuille et deux ou plusieurs tiges; calice tubuleux ou en forme d'urne; corolle (d), blanche ou violet clair, tubuleuse ou campanulée, très longue, de 7 à 10 cm (3 - 4 po), la partie évasée étant ornée de 5 pointes; **capsule** (e) d'abord verte et charnue, à épines molles et pointues, puis grosse (C), de 2 à 5 cm (4/5 - 2 po) de diamètre, dure et sèche, couverte de piquants durs et acérés, et remplie de nombreuses **graines** noires, rondes et aplaties. Floraison de juillet à l'automne. Toutes les parties de la plante dégagent une odeur acide repoussante et sont **vénéneuses**.

La stramoine commune se rencontre dans les zones chaudes du sud de l'Ontario, dans les champs cultivés et aux alentours des fermes.

Elle se distingue par ses hautes tiges trapues et ramifiées (comme un petit arbre), ses grandes feuilles, ses grandes fleurs blanches ou violettes en entonnoir (d), ses grosses capsules épineuses (e, C) et son odeur acide, repoussante.

Figure 158 **Stramoine commune** A. Sommet d'une plante florifère B. Plantule C. Fruit

Grande molène, *Verbascum thapsus* L., (fig. 159, pl. 111) [VESTH, common mullein, bouillon-blanc, tabac du diable, bonhomme, candelabra, candlesticks, devil's tobacco]. Plante bisannuelle se reproduisant seulement par germination (graines). La première année, elle forme une rosette de grandes feuilles grises et feutrées à partir d'une **racine pivotante** épaisse et profonde; la deuxième année, elle émet une grande tige dressée. **Tige** de 1 à 2 m (3 - 6 1/2 pi) de hauteur, robuste, non ramifiée ou portant seulement 1 ou 2 rameaux dans le haut, bordée au-dessous de chaque noeud d'ailes formées par le bord des feuilles (a); tiges et feuilles couvertes d'un tomentum laineux; **feuilles** de la rosette nombreuses, mesurant 30 cm (12 po) de long et 10 cm (4 po) de large, la plupart du temps oblongues ou obovées (plus larges dans la seconde moitié), se rétrécissant vers le pétiole (chez les feuilles caulinaires, sessiles, la partie élargie du limbe se rapproche progressivement de la tige et leur dimension diminue vers le haut de la plante); fleurs réunies en un épi allongé, épais et très fourni; 5 pétales jaunes soudés en une corolle rotacée faisant de 12 à 20 mm (1/2 - 4/5 po) de largeur et ornée de 5 lobes (b); étamines à 5 anthères, 3 courtes et 2 longues; **capsules** presque sphériques, d'environ 1 cm (2/5 po) de diamètre, enfouies dans la masse de bractées et de sépales laineux; **graines** brunâtres, très petites, d'environ 0,7 mm (1/40 po) de longueur. Floraison du début juillet à septembre.

La grande molène est répandue dans tout le sud de l'Ontario mais assez rare dans le nord de la province, fréquentant habituellement les sols sablonneux et graveleux, les bords de routes, les terrains incultes et les pâturages ingrats.

Elle se distingue par ses feuilles couvertes d'un épais feutrage blanc ou gris la première année (ressemblant presque à des semelles intérieures de feutre blanc), sa tige raide et dressée la deuxième année, terminée par un long épi de fleurs jaunes, le bord de ses feuilles (a) formant des ailes étroites le long de la tige, son épi laineux, dense et épais de fleurs jaunes (b), auxquelles succèdent des capsules presque sphériques, et ses pédoncules brunâtres, secs et dressés qui demeurent parfois sur la tige durant un an ou deux.

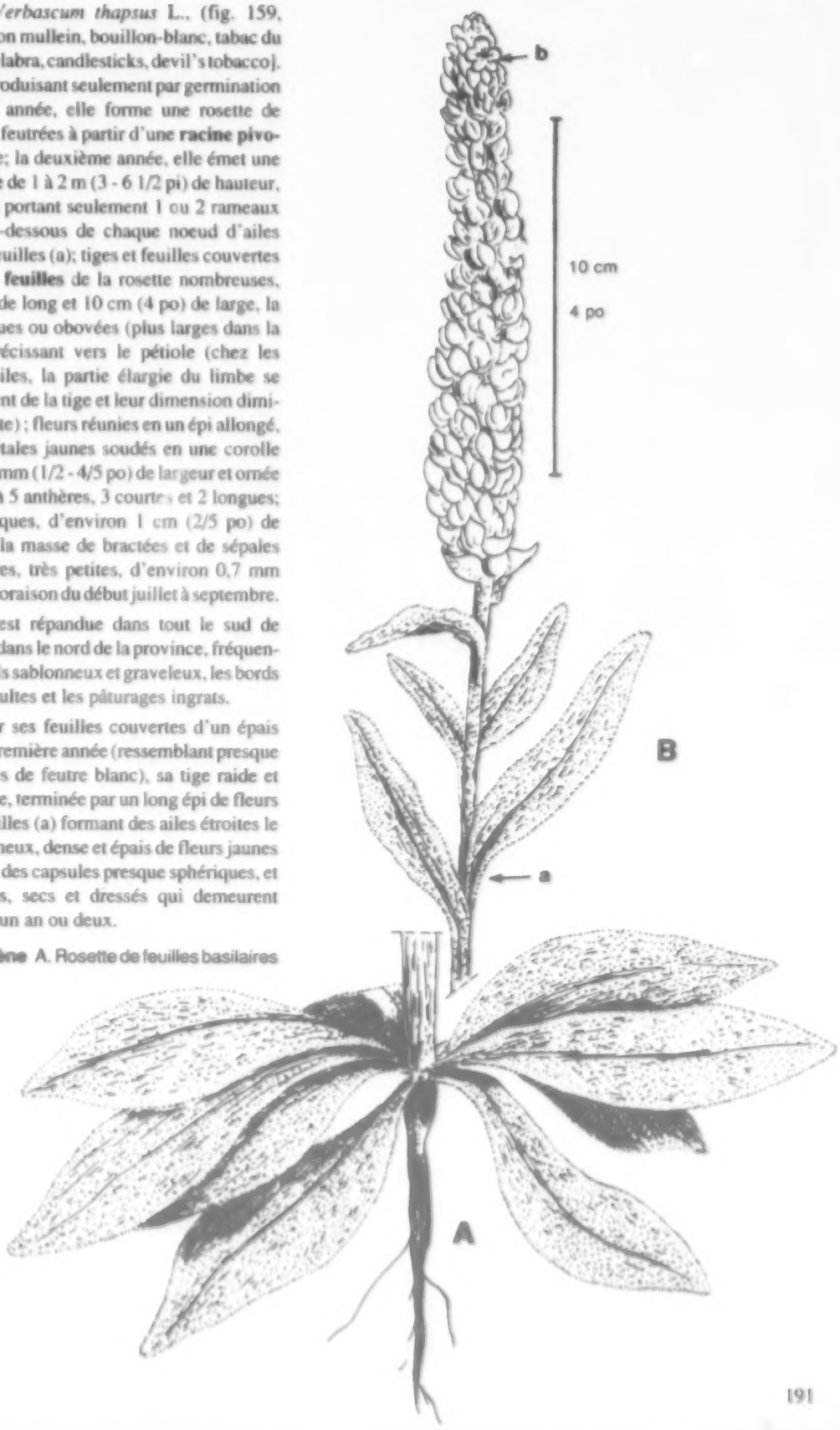

Figure 159 **Grande molène** A. Rosette de feuilles basilaires B. Sommité florifère

Molène blattaire, *Verbascum blattaria* L., (fig. 160) [VESBL, moth mullein, herbe aux mites]. Plante bisannuelle se reproduisant seulement par germination (graines). De port semblable à celui de la grande molène mais moins grande, plus mince et non tomenteuse; **tiges** de 75 à 150 cm (30 - 60 po) de hauteur, grêles, habituellement glabres dans le bas, rêches ou légèrement gluantes dans le haut (à poils courts terminés par une glande); **feuilles** de la rosette de première année pouvant atteindre 20 cm (8 po) de longueur, oblongues, plus étroites à la base, bordées de dents irrégulières plus ou moins profondes, ou profondément lobées; feuilles de la tige de deuxième année semblables à celles de la rosette mais plus fines et plus courtes, celles du haut, sessiles, à base large embrassant (a) partiellement la tige; **fleurs** en longue grappe lâche, à pédoncule grêle, distinct, long de 1 à 2,5 cm (2/5 - 1 po); 5 pétales jaunâtres ou blanchâtres, à gorge violette, soudés en une corolle rotacée de 2 à 2,5 cm (4/5 - 1 po) de diamètre; **capsules** presque sphériques, d'environ 8 mm (1/3 po) de diamètre, divisée en deux loges symétriques contenant chacune de nombreuses petites **graines** brunâtres. Floraison de juin à août.

On trouve la molène blattaire par endroits dans le sud de l'Ontario, dans les terrains secs graveleux ou sablonneux, le long des routes, dans les lieux incultes et les pâturages dégagés.

Elle se distingue, la première année, par sa rosette de feuilles glabres irrégulièrement dentées et, la deuxième année, par sa tige raide et dressée, ses feuilles supérieures sessiles, un peu triangulaires, à base large qui embrasse (a) partiellement la tige, celle-ci cependant dépourvue d'ailes, ses nombreuses fleurs mais solitaires, jaunâtres ou blanchâtres, à base violette et à pédoncule distinct, et ses capsules rondes à deux loges séparées par une seule cloison.

Figure 160 **Molène blattaire** A. Base de la plante B. Sommet d'une tige florifère C. Capsules

Linaire vulgaire, *Linaria vulgaris* Mill., (fig. 161, pl. 112) [LINVU, toadflax, linaire commune, muflier sauvage, gueule-de-lion, butter-and-eggs, common toadflax, yellow toadflax, wild snapdragon]. Plante vivace se reproduisant par ses graines (germination) et se propageant par ses **racines** traçantes (a) très étendues d'où partent de nouvelles pousses formant des peuplements très denses. **Tiges** dressées, de 20 à 90 cm (8 - 36 po) de hauteur, habituellement ramifiées dans le haut, lisses et glabres; **feuilles** alternes, mais parfois si nombreuses et rapprochées qu'elles semblent opposées ou verticillées (3 ou plus par noeud), très étroites; **fleurs**, semblables à celles du muflier cultivé, en grappes au sommet des tiges et des rameaux, à pédicelle court; 5 sépales (b) étroits; corolle de 2 à 3 cm (4/5-1 1/4 po) de longueur, jaune avec une tache orange sur la lèvre inférieure, formée de 5 pétales soudés, très irrégulière, munie d'un long éperon (c) à la base, divisée en deux lèvres, la lèvre supérieure découpée en 2 petits lobes (d), la lèvre inférieure en 3 lobes plus grands (e); **capsules** ovoïdes contenant de nombreuses **graines** aplaties, ailées, brun foncé ou noires. Floraison de juin à l'automne.

La linaire vulgaire est répandue partout en Ontario et affectionne de nombreux habitats, comme les terrains incultes, les pâturages, les champs cultivés, la lisière des bois et des champs et les bords de routes.

On la reconnaît grâce aux caractères suivants : son réseau de racines vivaces étendu; ses tiges courtes et lisses, garnies de nombreuses feuilles alternes, lisses et très étroites remplies d'un suc aqueux (contrairement à l'euphorbe ésule et à l'euphorbe cyprès), ses fleurs jaune vif et orange semblables aux fleurs du muflier, dont les lèvres s'écartent quand on en presse délicatement les côtés entre le pouce et l'index. Les capsules de la linaire vulgaire paraissent souvent très verruqueuses à cause d'un insecte qui s'y loge et se nourrit des graines en formation.

Linaire à feuilles larges, *Linaria dalmatica* (L.) Mill., (non illustrée) [LINDA, dalmatian toadflax, linaire de Dalmatie, broad-leaved toadflax, wild snapdragon, *Linaria genistifolia* (L.) Mill. ssp. *dalmatica* (L.) Maire & Petitmengin, *Linaria macedonica* Griseb.]. Fleurs et capsules très semblables à celles de la linaire vulgaire, mais **tiges** en général plus hautes et plus ramifiées, **feuilles** plus larges dont la base arrondie embrasse souvent la tige et **graines** anguleuses plutôt que rondes et plates. C'est aussi une plante vivace se reproduisant par graines (germination) et se propageant par racines traçantes, mais elle ne forme pas des peuplements aussi denses que la linaire vulgaire. Tard à l'automne, de nombreuses tiges horizontales très feuillues jaillissent autour de chaque pied; ces feuilles ovées ou presque rondes, embrassantes et très rapprochées, demeurent souvent vertes ou vert-pourpre tout l'hiver. La linaire à feuilles larges se rencontre partout en Ontario dans les anciens jardins, les cimetières, les terrains incultes, les pâturages à sol sablonneux et le long des routes.

On la reconnaît à ses fleurs jaunes bilabiées munies d'un long éperon et à ses larges feuilles dont la base arrondie embrasse parfois la tige.

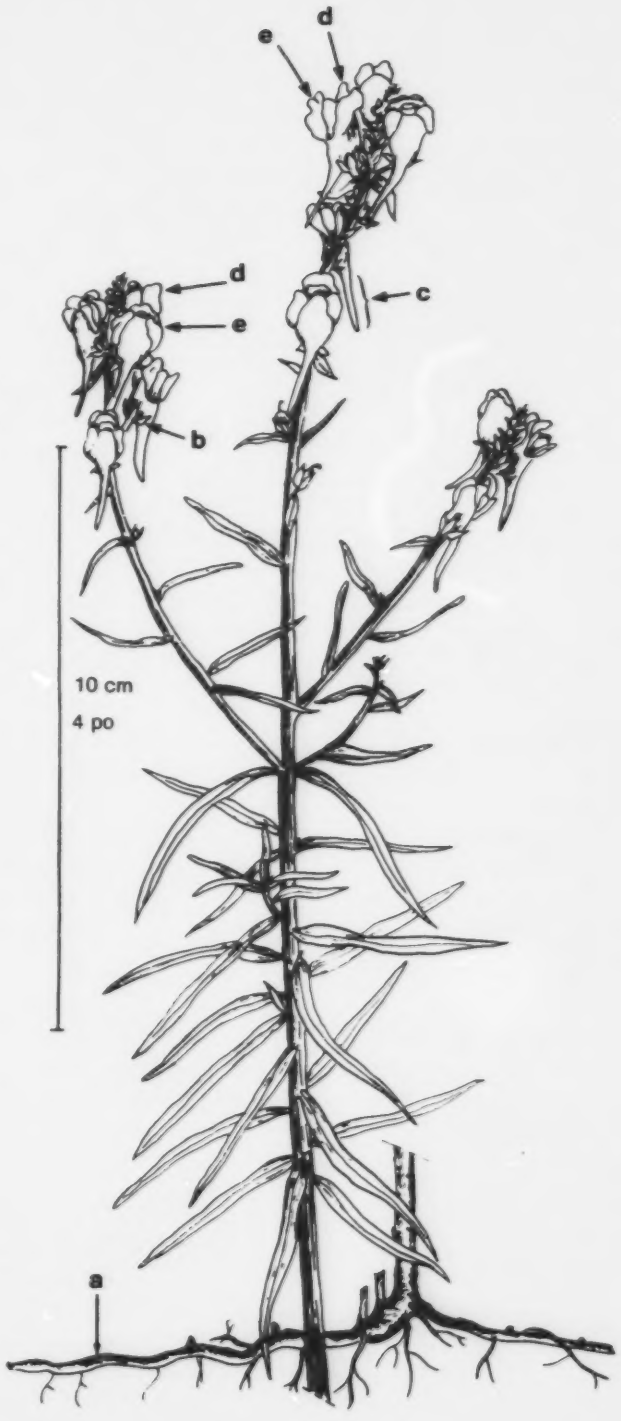

Figure 161 **Linaire vulgaire**

Chénorhinum mineur, *Chaenorrhinum minus* (L.) Lange, (fig. 162, pl. 113) [CHNMI, dwarf snapdragon, linaire mineure, dwarf toadflax, small toadflax, *Linaria minor* L.]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 10 à 40 cm (4 - 16 po) de hauteur, habituellement très ramifiées partout, couvertes de poils glanduleux; **feuilles** alternes, courtes et très étroites, parfois groupées le long des tiges; **fleurs** (b) à pédoncule grêle (a) de 1 à 2 cm (2/5 - 4/5 po) de longueur, aux aisselles des feuilles sur toute la plante, de forme semblable à celles de la linaire vulgaire, mais beaucoup plus petites, faisant de 6 à 8 mm (1/4 - 1/3 po) de longueur, bleu clair ou violettes avec une tache jaune; **capsules** (c) presque sphériques, d'environ 5 mm (1/5 po) de diamètre. Floraison de juin à septembre.

Le chénorhinum mineur se rencontre partout en Ontario, en général sur le ballast et le gravier des emprises de voies ferrées, mais parfois dans d'autres lieux incultes, les champs cultivés et les jardins. Il est récemment devenu une mauvaise herbe commune des fraisières.

On le reconnaît à ses tiges courtes, dressées, très ramifiées, couvertes de poils plutôt gluants, à ses courtes feuilles étroites souvent groupées et à ses très petites fleurs (b) bleu clair ou violettes ressemblant aux fleurs de muflier.

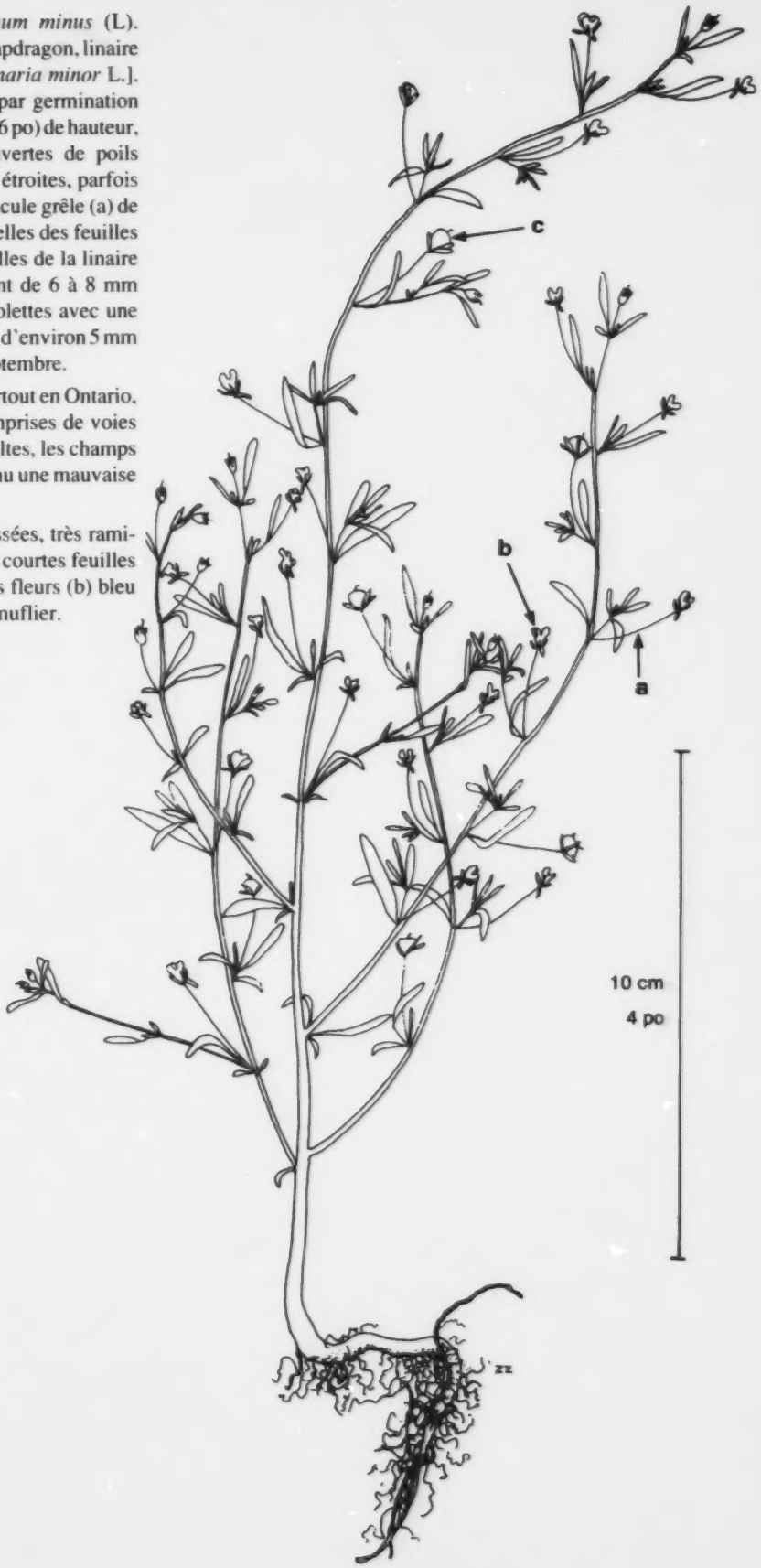

Figure 162 **Chénorhinum mineur**

Véronique à feuilles de serpolet, *Veronica serpyllifolia* L., (fig. 163, pl. 114) [VERSE, thyme-leaved speedwell, véronique à feuilles de thym, veronica]. Plante vivace se reproduisant par graines (germination), et se propageant par rhizomes et par stolons. Plante cespiteuse à tiges étalées puis ascendantes et dressées, ou à tiges horizontales qui s'enracinent là où les noeuds (a) touchent le sol, donnant naissance à de courts rameaux dressés; parfois tiges solitaires dressées, issues des **rhizomes**; **tiges** de 10 à 30 cm (4 - 12 po) de hauteur, un peu charnues, très finement velues; **feuilles** opposées sur les tiges horizontales (b) et le bas des tiges dressées (c), ovales ou arrondies ou larges-ovées, à bord uni ou très finement denté, sessiles, parcourues de 3 à 5 nervures prenant naissance à la base de la feuille, les nervures latérales s'incurvant vers le sommet de la feuille; dans le haut des tiges, **feuilles** (bractées florales) en général alternes (d), plus petites que les feuilles opposées du bas, ayant chacune une fleur à leur aisselle; pédoncule (e) de la fleur habituellement plus court que la bractée foliacée (d); 4 petits sépales; corolle plate à 4 lobes, blanc bleuté striée de bleu ou de bleu vif; 2 étamines; **capsules** (f) aplaties, apparaissant dès la défloraison, profondément échancrées au sommet, apparemment bilobées, de 4 à 8 mm (1/6 - 1/3 po) de largeur, plus larges que longues. Floraison de la fin du printemps jusque tard en automne.

La véronique à feuilles de serpolet se rencontre partout en Ontario dans les terrains incultes, les pâturages, les prairies, les pelouses ainsi qu'en bordure des routes. Il existe au moins 8 variétés différentes de véroniques en Ontario et leur identification précise est parfois difficile.

On reconnaît la véronique à feuilles de serpolet à son type de croissance vivace, à ses feuilles inférieures opposées, un peu arrondies, non dentées ou très finement dentées, à ses fleurs blanches ou bleuâtres, dont la corolle est 4-lobée et le pédoncule, (c) en général plus court que la bractée foliacée (d) située juste au-dessous, et à ses capsules échancrées.

Figure 163 **Véronique à feuilles de serpolet** A. Plante entière B. Fleur C. Capsule

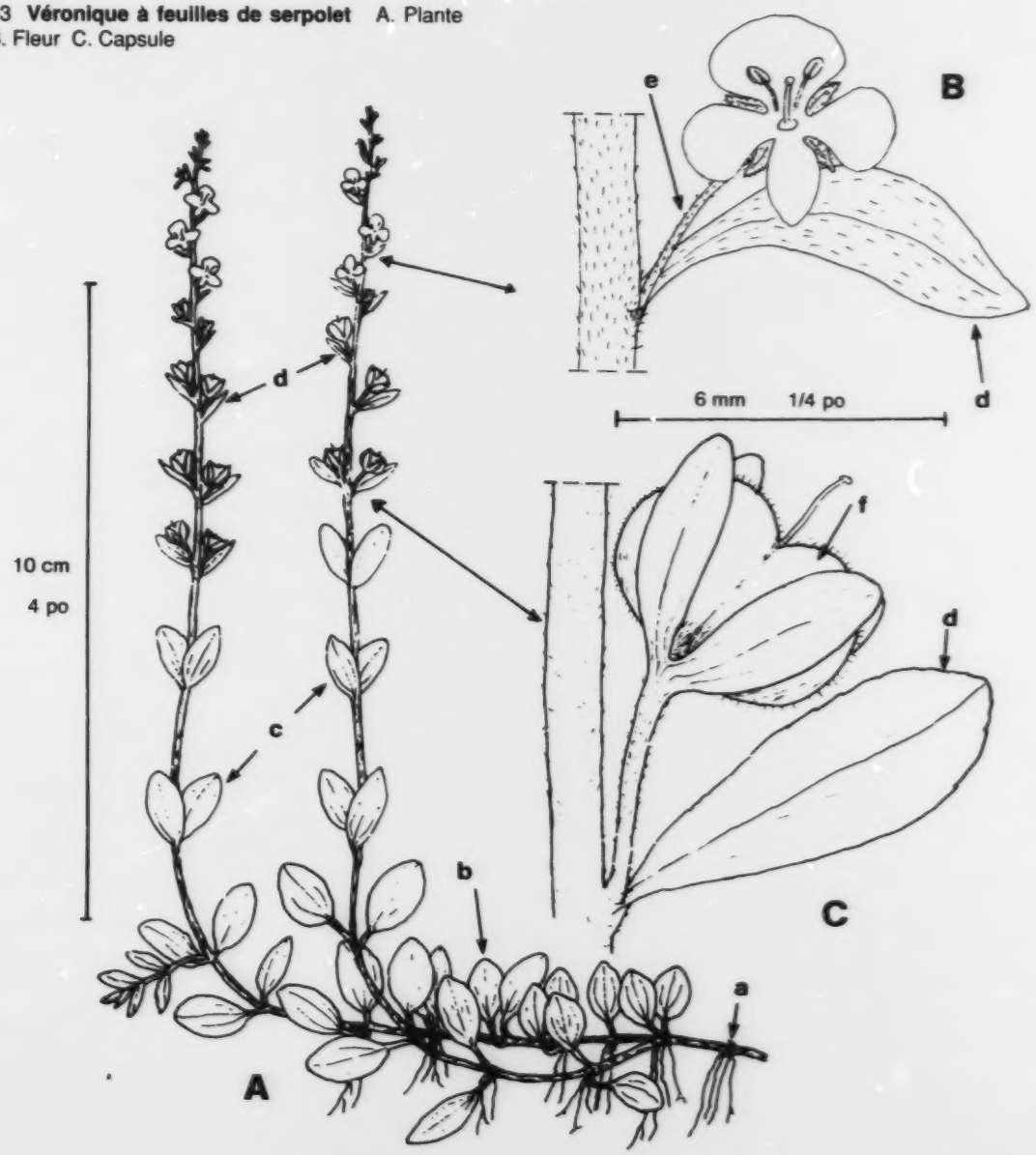

Véronique voyageuse, *Veronica peregrina* L., (fig. 164) [VERPG, purslane speedwell, neckweed, veronica]. Plante annuelle se reproduisant seulement par graines (germination). **Tiges** dressées, ou très ramifiées dans le bas et ascendantes, glabres ou couvertes de poils fins, légèrement gluants; tiges et feuilles à texture un peu charnue; **feuilles** inférieures et médianes (a) opposées, oblongues ou relativement linéaires, à bord uni ou irrégulièrement denté, celles du bas courtement pétiolées, celles du milieu et du haut sessiles; feuilles supérieures (b) alternes, plus petites et plus étroites, chacune ayant une **fleur** (c) à son aisselle; pédoncule extrêmement court; corolle plate, à 4 lobes, faisant 2 mm (1/12 po) de diamètre, blanche ou blanchâtre (comme dans la figure 163B); **capsules** (d) aplaties, cordées, échancrées au sommet; chaque bractée foliacée en général beaucoup plus longue que la fleur ou la capsule. Floraison du début de mai à juin, et parfois de nouveau à l'automne.

La véronique voyageuse se rencontre partout en Ontario, mais elle est plus commune dans le sud, dans les jardins, les vergers, les pelouses, les terrains incultes, les endroits rocailleux, le long des routes et des voies ferrées et parfois dans les serres.

On la reconnaît à ses tiges et feuilles lisses et un peu charnues, à ses feuilles inférieures (a) opposées et étroites, à ses feuilles supérieures (b) alternes, plus petites, et à ses fleurs blanches minuscules (c) portées par un très court pédoncule auxquelles succèdent de petites capsules cordiformes (d).

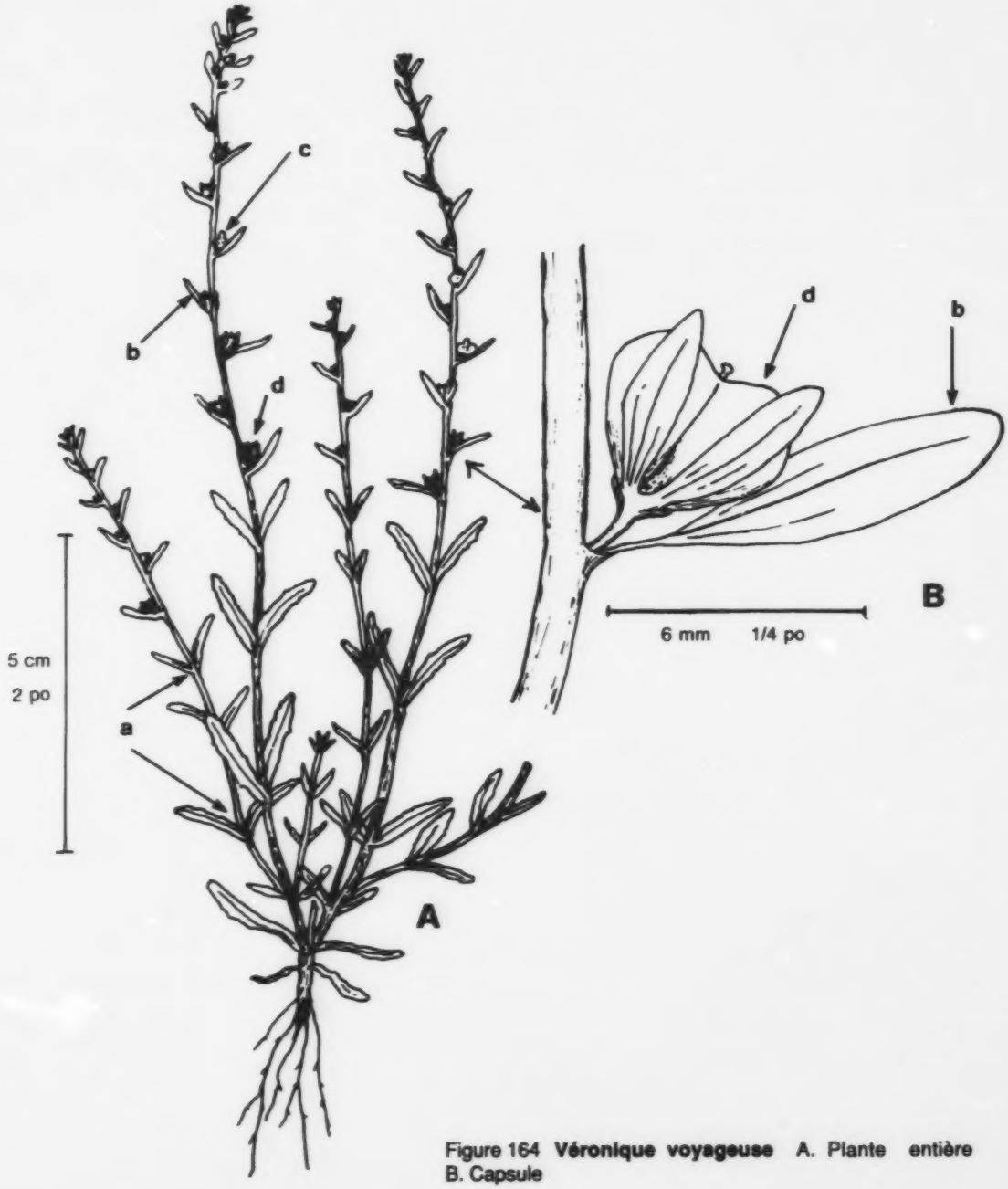

Figure 164 **Véronique voyageuse** A. Plante entière B. Capsule

Véronique des champs, *Veronica arvensis* L., (fig. 165, pl. 115) [VERAR, corn speedwell, veronica]. Plante annuelle ou peut-être annuelle d'hiver se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, ou étalées à la base puis ascendantes, de 5 à 30 cm (2 - 12 po) de longueur, légèrement velues; **feuilles** inférieures et médianes (a) opposées, celles du bas courtement pétiolées, mais celles du milieu sessiles, toutes étant ovées ou elliptiques, à nervation palmée (3 nervures ou plus rayonnant de la base), velues sur les deux faces, munies de dents légèrement arrondies; feuilles supérieures (b) alternes, plus petites, plus étroites, non dentées, chacune portant une fleur à son aisselle; **fleurs** (c) à très court pédoncule; 4 petits sépales; corolle bleu-violet, étalée, de 2 à 2,5 mm (1/12 - 1/10 po) de largeur, à 4 lobes et 2 minuscules étamines (voir fig. 163B); **capsules** (d, B) arrondies-cordiformes, profondément échancrées au sommet. Floraison à la fin de mai, en juin et de nouveau à l'automne.

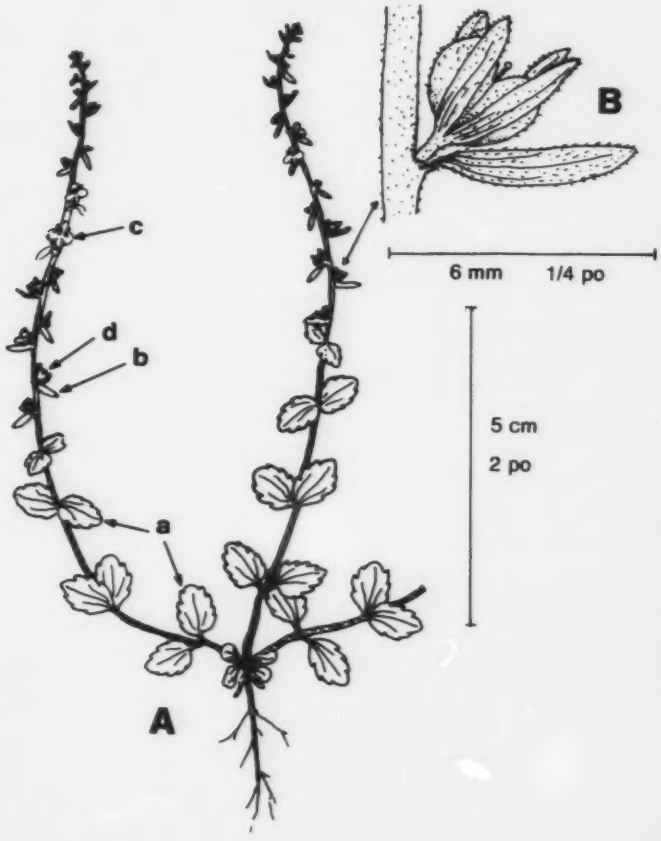

La véronique des champs se rencontre dans le sud de l'Ontario dans les pâturages, les terrains incultes, les pelouses, les champs cultivés et le long des routes.

On la reconnaît à son type de croissance annuel ou annuel d'hiver, à ses feuilles dentées un peu arrondies, à ses minuscules fleurs (c) bleu-violet et à ses capsules (d, B) arrondies, cordiformes, presque sessiles.

Véronique de Perse, *Veronica persica* Poir., (fig. 166) [VERPE, bird's-eye speedwell, véronique de Tournefort, bird's-eye, veronica]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). Semblable à la véronique des champs, mais **tiges** plus longues (10 - 40 cm, 4 - 16 po), un peu ascendantes ou souvent couchées, s'enracinant aux noeuds qui touchent le sol; **feuilles** inférieures (a) opposées, à pétiole court, arrondies ou ovées, bordées de grosses dents; feuilles supérieures (b) de forme semblable à celles du bas mais alternes, sessiles, ayant à leur aisselle une **fleur** (B) à long pédoncule (c); calice (d) à 4 lobes, de 6 à 8 mm (1/4 - 1/3 po) de longueur; corolle (e) bleue, de 8 à 11 mm (1/3 - 1/2 po) de diamètre, étalée, à 4 lobes; 2 étamines; **capsules** (f, C) aplaties, cordiformes-larges, à lobes pointant vers l'extérieur, à échancrure peu profonde où persiste un style long et mince (g). Floraison et grenaison de mai à l'automne.

La véronique de Perse se rencontre partout en Ontario dans les pelouses, les jardins, les champs cultivés et les terrains incultes.

On la reconnaît à son port plutôt disgracieux, à ses grandes feuilles relativement rondes, réparties sur toute la plante, à ses grandes fleurs (B) bleues longuement pédonculées (c) et à ses capsules aplaties (f, C) cordiformes-larges, aux lobes écartés et au long style (g) persistant. Au stade de la fructification, on la confond parfois avec la bourse-à-pasteur, mais elle en diffère nettement par le fait que les fleurs à long pédoncule sont insérées à l'aisselle de bractées (b) foliacées arrondies et que le calice 4-lobé (d) demeure autour de la base des capsules, alors que chez la bourse-à-pasteur il n'y a ni bractées ni sépales au-dessous des silicules.

Véronique rustique, *Veronica agrestis* L., (non illustrée) [VERAG, field speedwell, véronique agreste, veronica]. Également une plante annuelle, très semblable à la véronique de Perse, mais habituellement plus petite; ses **fleurs** bleues ne dépassent pas 8 mm (1/3 po) de diamètre et sont portées sur des pédoncules de longueur moyenne, faisant rarement plus de 12 mm (1/2 po) de longueur quand les capsules se développent. La véronique rustique se rencontre ça et là partout en Ontario, dans les pelouses, les jardins et les terrains incultes.

Figure 165 **Véronique des champs** A. Plante B. Capsule

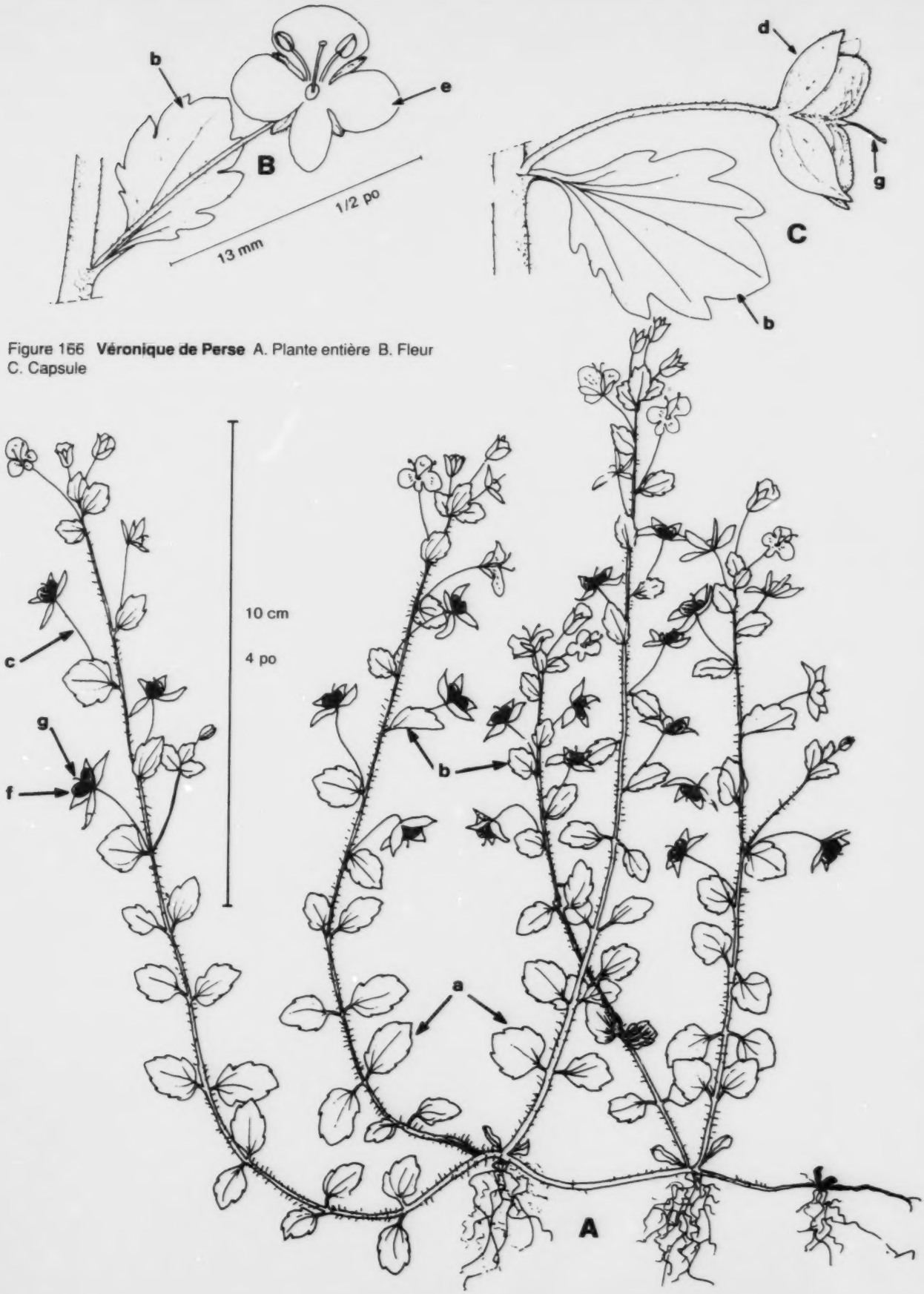

Figure 166 **Véronique de Perse** A. Plante entière B. Fleur C. Capsule

Véronique filiforme, *Veronica filiformis* Sm., (fig. 167) [VERFI, creeping speedweel, veronica]. Plante vivace, se reproduisant par graines (germination) et se propageant par de minces **rhizomes**. Plante petite et délicate; **tiges** minces, traçantes, s'enracinant souvent aux noeuds (a); certains rameaux horizontaux, d'autres dressés et portant des fleurs; **feuilles** petites, la plupart mesurant moins de 10 mm (2/5 po) de largeur, munies de quelques dents arrondies, courtement pétiolées, opposée (b) sur les tiges horizontales et le bas des tiges verticales, mais alternes (c) dans le haut des tiges verticales; à l'aisselle des feuilles alternes naissent les fleurs (d), qui se transforment parfois en capsules (e); **fleurs** blanc bleuâtre, à 4 lobes, d'environ 8 mm (1/3 po) de diamètre, portées sur un pédoncule très grêle (f) faisant 2 à 3 cm (environ 1 po) de longueur. Floraison en mai et juin; fructification (capsules) rare.

La véronique filiforme se rencontre ça et là dans le sud de l'Ontario, dans les pelouses et en lisière des bois.

On la reconnaît à son type de croissance vivace, à ses tiges grêles, à ses petites feuilles et à ses petites fleurs (d) blanc bleuâtre portées sur de longs pédoncules très minces (f).

Figure 167 **Véronique filiforme**

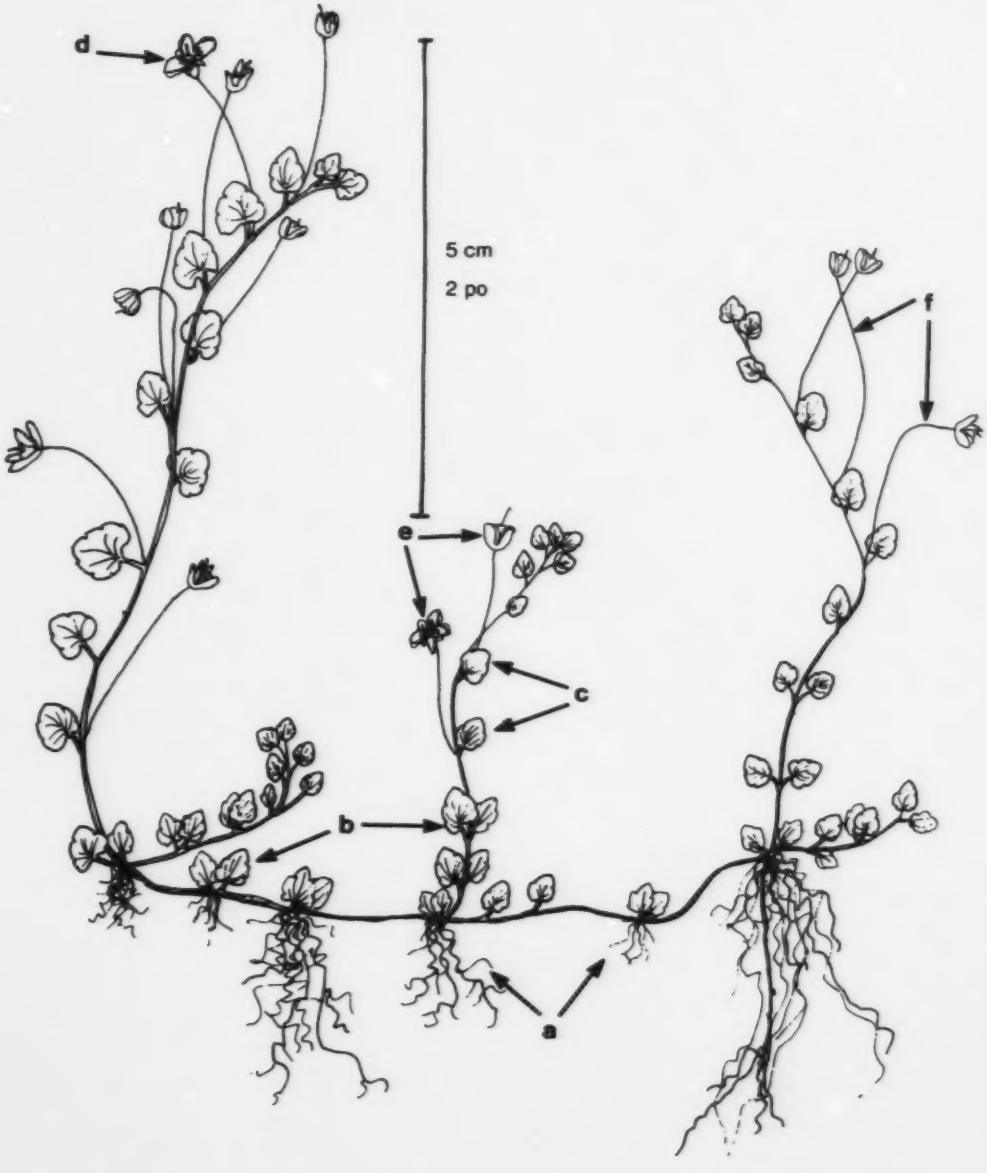

Véronique officinale, *Veronica officinalis* L., (fig. 168) [VEROF, common speedwell, thé d'Europe, gypsyweed, veronica]. Plante vivace se reproduisant par graines (germination) et se propageant par **rhizomes**. **Tiges** plus ou moins horizontales, très ramifiées, velues, s'enracinant aux noeuds, formant souvent des tapis denses d'où jaillissent de courts rameaux dressés; **feuilles** opposées (a), elliptiques, pouvant atteindre 5 cm (2 po) de longueur, finement dentées, couvertes de poils rêches sur les deux faces; près de l'extrémité des tiges, ces feuilles opposées (b) portent à leur aisselle des épis dressés, minces et denses de **fleurs** bleu clair (c); corolle de 4 à 8 mm (1/6 - 1/3 po) de diamètre; **capsules** (d) petites, aplaties, cordiformes-larges, d'environ 4 mm (1/6 po) de largeur, ressemblant à celles de la véronique voyageuse (voir fig. 164 B, d). Floraison de mai à juillet.

La véronique officinale se rencontre partout en Ontario dans les pâturages, les prairies, les bois dégagés, les terrains incultes et parfois les pelouses et les champs cultivés.

On la reconnaît à ses tapis denses de tiges rudes munies de grandes feuilles à poils rêches, à ses épis courts et fournis (b) de fleurs bleu clair insérées à l'aisselle des feuilles opposées, et à l'absence de feuilles alternes vers l'extrémité des tiges principales (chez la plupart des véroniques, une fleur naît à l'aisselle de chacune de ces feuilles).

Véronique germandrée, *Veronica chamaedrys* L., (non illustrée) [VERCH, germander speedwell, petit-chêne, bird's-eye]. Plante également vivace, à rhizomes, à tiges couchées, mais qui ne forme pas des peuplements aussi denses que la véronique officinale. **Feuilles** opposées, ovées ou légèrement triangulaires, presque sessiles, à base large, bordées de grosses dents arrondies, couvertes de poils doux sur les deux faces; **fleurs** en grappes lâches, peu fournies, fixées à l'aisselle des feuilles opposées, et non pas à l'extrémité des tiges; fleurs bleues, de 8 à 12 mm (1/3 - 1/2 po) de diamètre, portées sur de très minces pédicelles longs de 5 à 10 mm (1/5 - 2/5 po). Floraison de mai à août.

La véronique germandrée se rencontre en quelques endroits du sud de l'Ontario, dans les pelouses, les pâturages et les terrains incultes.

On la reconnaît facilement à ses feuilles triangulaires-larges, bordées de grosses dents, et à ses grappes allongées et peu fournies de fleurs bleues à pédoncule très grêle.

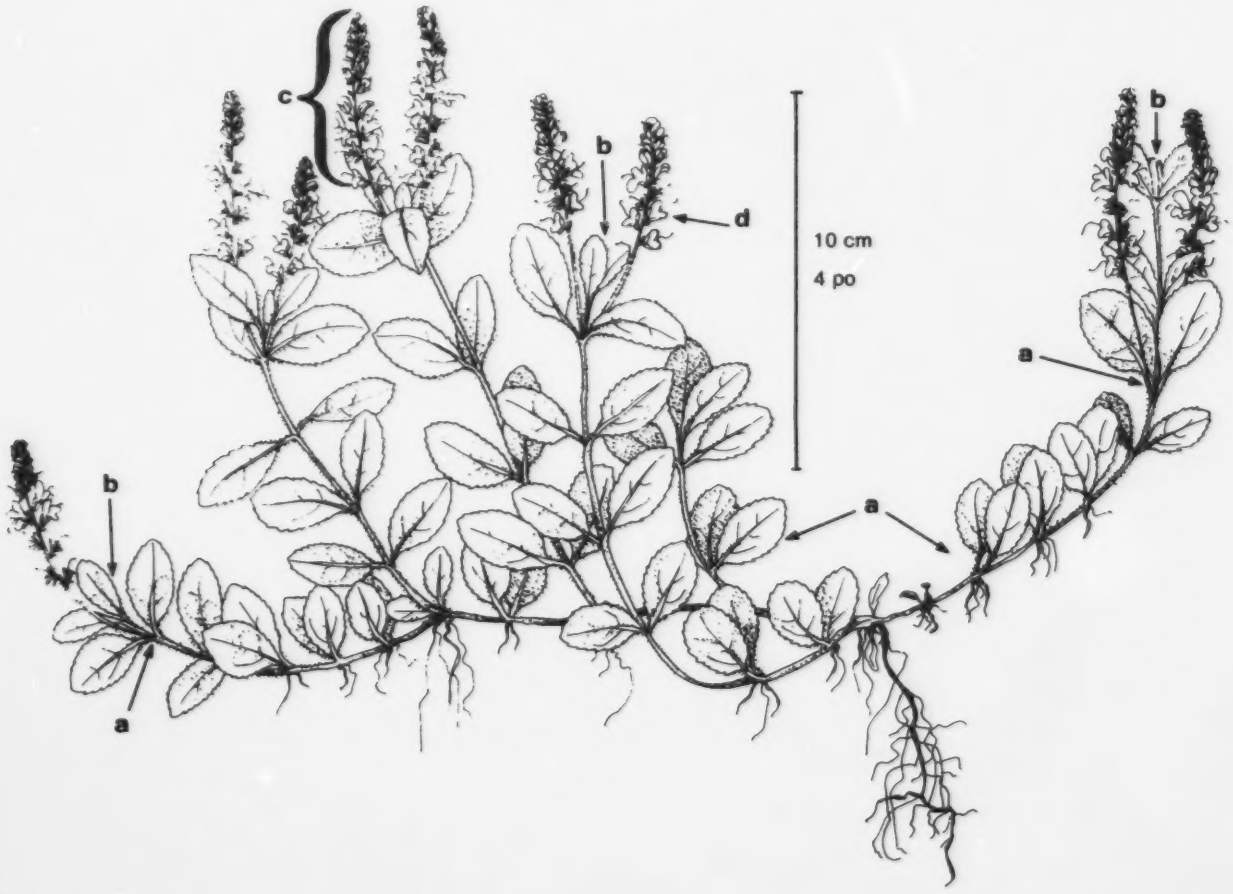

Figure 168 **Véronique officinale**

Plantain majeur, *Plantago major* L., (fig. 169) [PLAMA, broad-leaved plantain, grand plantain, queue de rat, pied du Blanc, plantain vulgaire, common plantain, doorweed, dooryard plantain, plantain, whiteman's-foot]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). Acaule, mais dotée de hampes florales sans feuilles (tiges florifères nues); **feuilles** toutes disposées en rosette basilaire, ovales ou elliptiques, de 5 à 30 cm (2 - 12 po) de longueur, à limbe presque aussi long que le pétiole (vert et trapu), lisse ou couvert de quelques poils rêches, parcouru de 3 ou plusieurs nervures saillantes qui rayonnent du pétiole, à bords unis ou irrégulièrement dentés; **racines** fasciculées épaisses; **fleurs** en épis compacts sur des hampes florales dressées, nées du coeur de la rosette basilaire; chaque épi (a), long et épais comme un crayon, formé de nombreuses fleurs minuscules, verdâtres, sessiles, lui donnant une texture rude et granuleuse; chaque fleur fait environ de 2 à 3 mm (1/12 - 1/8 po.) de diamètre et comprend 4 sépales, 4 pétales, 2 étamines et 1 pistil; **capsule** ovoïde (b) se développant sous la fleur fanée, déhiscente circulairement vers le milieu; la moitié supérieure se détache et libère de 5 à 16 **graines** angulaires brun foncé ou presque noires, chacune mesurant environ 1 mm (1/25 po) de longueur. Floraison et grenaison du printemps jusque tard en automne.

Le plantain majeur est très commun partout en Ontario, sauf dans les régions inhabitées les plus reculées; on le rencontre dans les terres cultivées, les pâturages, les prairies, les terrains incultes, les pelouses, les jardins ainsi qu'en bordure des routes.

On le reconnaît à sa rosette de feuilles ovales vert mat munies d'un pétiole vert et trapu, à ses épis allongés (a) de minuscules fleurs vertes auxquelles succèdent de petites **capsules** ovoïdes (b) contenant en général plus de 5 minuscules graines brun foncé ou presque noires.

Plantain de Rugel, *Plantago rugelii* Decne., (non illustré) [PLARU, Rugel's plantain, plantain pâle, pale plantain]. Très semblable au plantain majeur, mais il en diffère essentiellement par la base rougeâtre ou pourpre de ses pétioles, ses **capsules** cylindriques qui contiennent moins de graines et ses **graines** un peu plus grosses (pouvant atteindre 2,5 mm, 1/10 po de longueur). Le plantain de Rugel est une plante indigène des baissières humides et des vallées fluviales de tout le sud de l'Ontario, mais il s'est propagé aux pelouses, aux jardins, aux pâturages et aux terrains incultes ainsi qu'aux bords de routes.

Plantain moyen, *Plantago media* L., (non illustré) [PLAME, hoary plantain, plantain intermédiaire]. Ressemble aussi au plantain majeur; il s'en distingue cependant par ses **feuilles** épaisses, de texture douce, couvertes de poils courts et denses et étalées en général sur le sol, ses courts épis compacts de **fleurs** minuscules s'élevant bien au-dessus des feuilles, au bout de longues hampes minces, ses fleurs dont les longues étamines minces ont des anthères blanchâtres ou pourpres, et ses **capsules** contenant seulement 2 à 4 **graines** chacune. Le plantain moyen se rencontre dans le sud de l'Ontario, dans les pelouses et les terrains incultes, mais il n'est pas très commun.

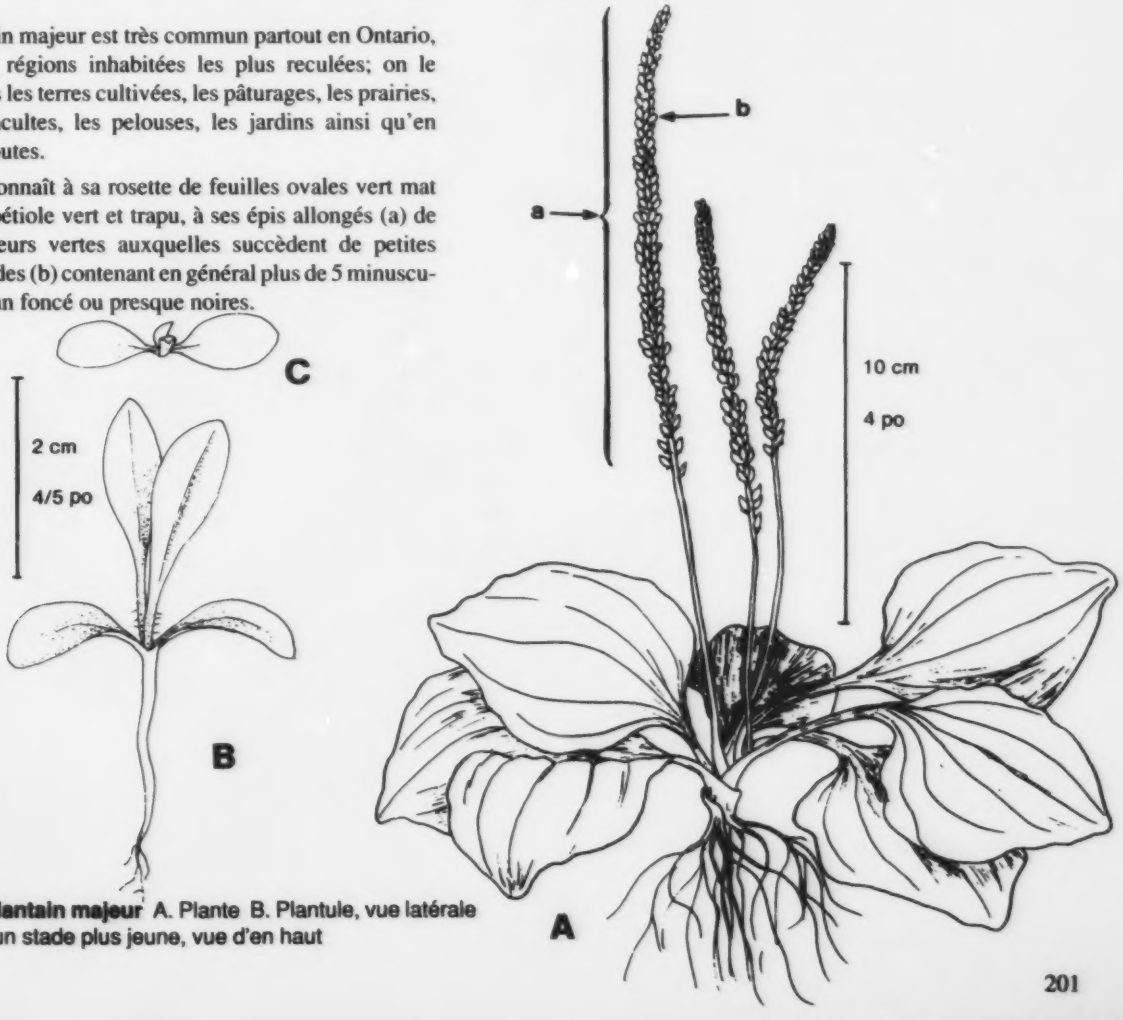

Figure 169 **Plantain majeur** A. Plante B. Plantule, vue latérale C. Plantule à un stade plus jeune, vue d'en haut

Plantain lancéolé, *Plantago lanceolata* L., (fig. 170, pl. 116) [PLALA, narrow-leaved plantain, plantain à feuilles lancéolées, herbe à cinq coutures, oreille de lièvre, buckhorn plantain, English plantain, ribgrass]. Plante vivace, parfois annuelle, se reproduisant seulement par germination (graines). De port général très semblable au plantain majeur, mais il en diffère essentiellement par ses longues **feuilles** étroites à nervures très saillantes, presque parallèles, sillonnant tout le limbe, celui-ci parfois nettement plissé le long de chaque nervure, et par ses très courts épis (a) compacts, légèrement ovoïdes, de **fleurs** minuscules terminant des hampes longues et minces; à la floraison, l'épi est enveloppé par le halo des anthères (b) surmontant les étamines longues et minces qui dépassent des fleurs; les **capsules** ne contiennent qu'une ou 2 **graines**, chacune mesurant environ 3 mm (1/8 po) de longueur. Floraison du printemps jusque tard en automne.

Le plantain lancéolé se rencontre partout en Ontario, en bordure des routes et dans les pâturages, les prairies, les champs cultivés, les pelouses et les jardins.

On le reconnaît à sa rosette de longues feuilles étroites sillonnées de grosses nervures parallèles et à ses hampes (tiges sans feuilles) grêles terminées par des épis ovoïdes, courts et denses, de fleurs minuscules.

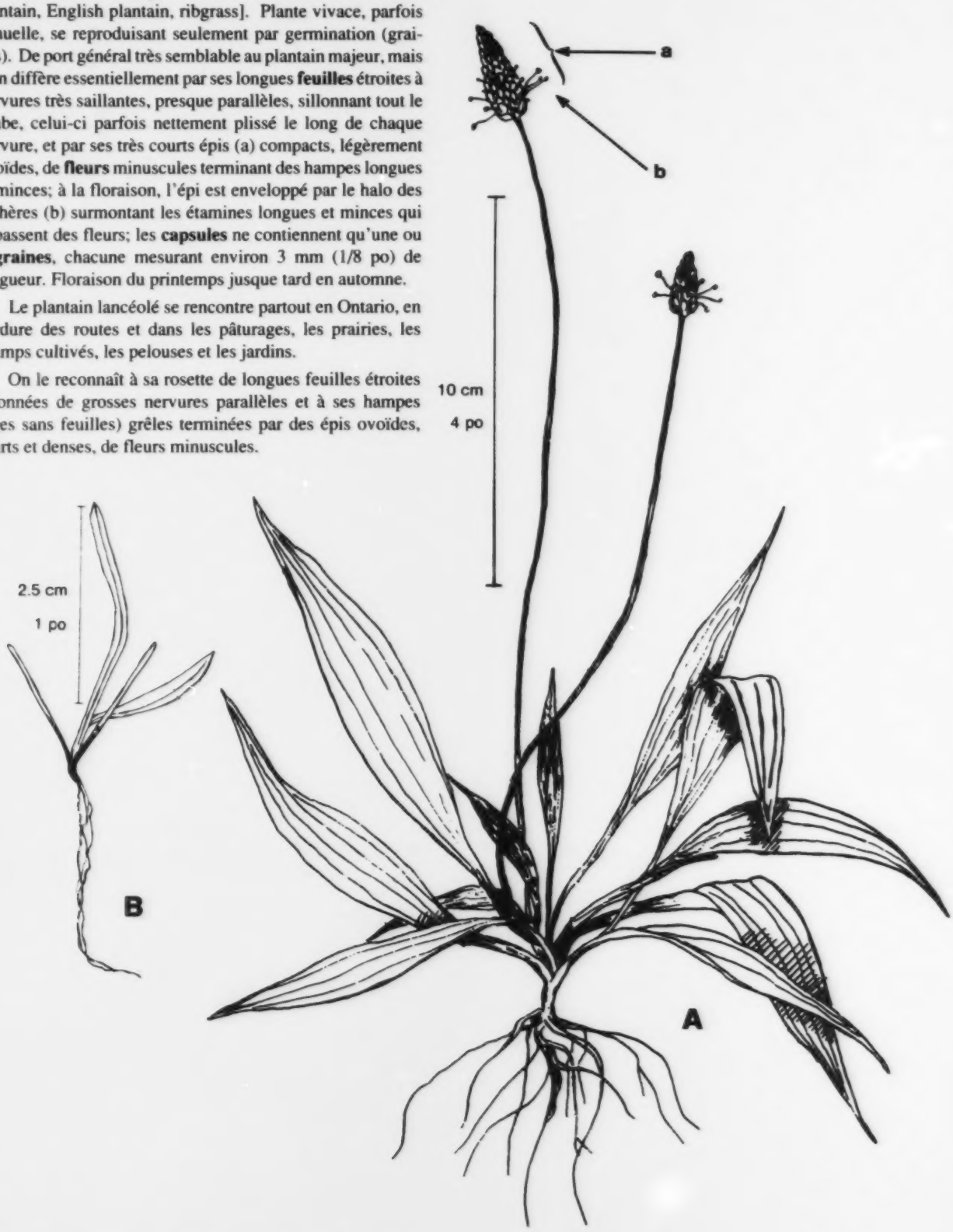

Figure 170 **Plantain lancéolé** A. Plante entière B. Plantule

Gaillet mollugine, *Galium mollugo* L., (fig. 171,pl. 117) [GALMO, smooth bedstraw, gaillet]. Plante vivace se reproduisant par graines (germination) et se propageant par rhizomes. **Tiges** minces, souples, lisses, très ramifiées, d'abord dressées mais ensuite enchevêtrées ou étalées parmi les plantes voisines; **feuilles** en verticilles de 6 à 8 par noeud (a), étroitement oblongues ou obovées, de 1 à 3 cm (2/5 - 1 1/4 po) de longueur, vert clair; **fleurs** en cymes lâches peu ramifiées à l'extrémité des tiges et le long de courts rameaux partout sur la plante; chaque fleur, de 2 à 4 mm (1/12 - 1/6 po) de diamètre, dotée de 4 minuscules pétales (b) blancs, située sur un petit ovaire sphérique qui se transforme plus tard en **fruit** («graine»). Floraison de juin à août.

Le gaillet mollugine se rencontre partout en Ontario, le long des routes, dans les pâturages, les prairies, les plaines bordant les cours d'eau et parfois les pelouses et les jardins. Il existe plusieurs autres variétés de gaillets vivaces à fleurs blanches en Ontario, mais on les considère rarement comme des mauvaises herbes.

On reconnaît le gaillet mollugine à ses verticilles de 6 à 8 feuilles par noeud sur des tiges et des rameaux lisses.

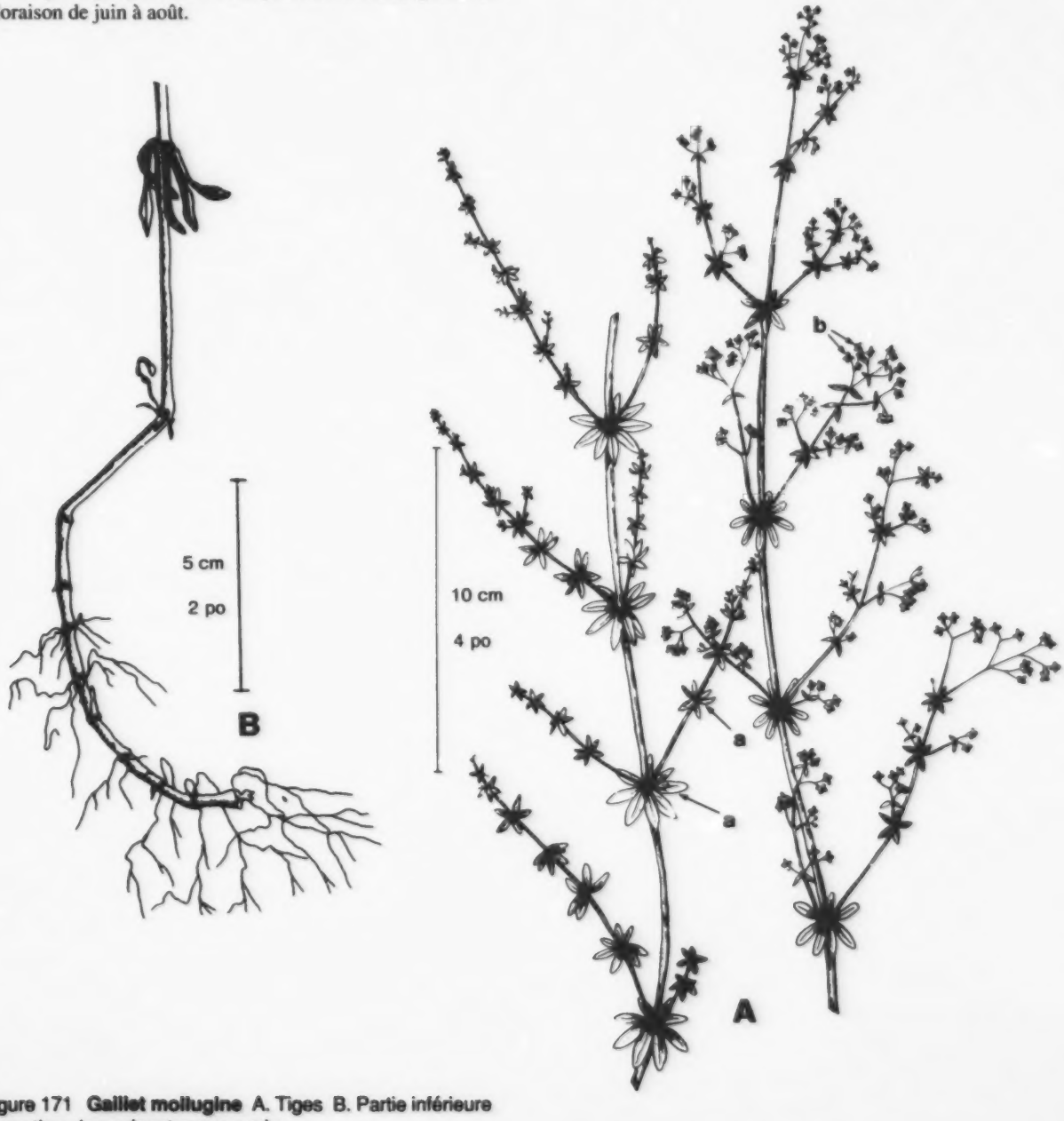

Figure 171 **Gaillet mollugine** A. Tiges B. Partie inférieure d'une tige s'enracinant aux noeuds

Gaillet grateron, *Galium aparine* L., (fig. 172, pl. 118) [GALAP, cleavers, gratteron, caille-lait, rièble, spring cleavers, goose-grass]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** faibles, inclinées, de 10 à 121 cm (4 - 48 po) de longueur, de section carrée (B), à angles marqués d'une grosse côte, à soies (a) piquantes, crochues, raides et très courtes pointées vers le bas ou recourbées vers la tige; **feuilles,** verticillées (b), en général par groupe de 3 à 8, linéaires, à base amincie, de 1 à 8 cm (2/5 - 3 2/5 po) de longueur, à sommet pointu (c) garni d'épines, légèrement velues des deux côtés, et à bords hérissés de nombreuses soies crochues très courtes. À cause de leurs minuscules soies crochues, les tiges et les feuilles s'emmêlent les unes aux autres et s'accrochent aux vêtements, à la toison ou à la fourrure des animaux, d'où le nom de «grateron». **Inflorescence** constituée en général de 1 à 5 fleurs; fleurs très petites auxquelles succèdent rapidement de petits fruits sphériques (d); **fruits** épineux, de 1,5 à 4 mm (1/16 - 1/6 po) de diamètre. Floraison de mai à août.

Le gaillet grateron se rencontre dans le sud de l'Ontario, dans les bois, les prés, les jardins et les champs, sur les tas de compost et le long des chemins et des cours d'eau.

On le reconnaît à ses tiges faibles, carrées, qui peuvent s'accrocher par ses soies piquantes, à ses feuilles également capables de s'accrocher grâce aux épines crochues qui garnissent leurs bords et leur sommet, et à la disposition de ses feuilles en verticilles de 3 à 8 à chaque noeud de la tige.

Gaillet vrai, *Galium verum* L., (non illustré) [GALVE, yellow bedstraw, gaillet jaune, caille-lait jaune, Our Lady's bedstraw]. Les tiges ressemblent à celles du gaillet mollugine, mais étant plus fines et plus fermes, elles sont plus dressées. C'est également une plante vivace à feuilles en verticilles de 6 à 8, mais ses **feuilles** sont très étroites et ses **fleurs** jaune vif. Cette plante d'odeur agréable était autrefois très utilisée pour rembourrer les matelas (d'où son nom anglais «bedstraw»). On rencontre le gaillet vrai ça et là dans tout l'Ontario, dans les pâturages, les terrains incultes et le long des routes.

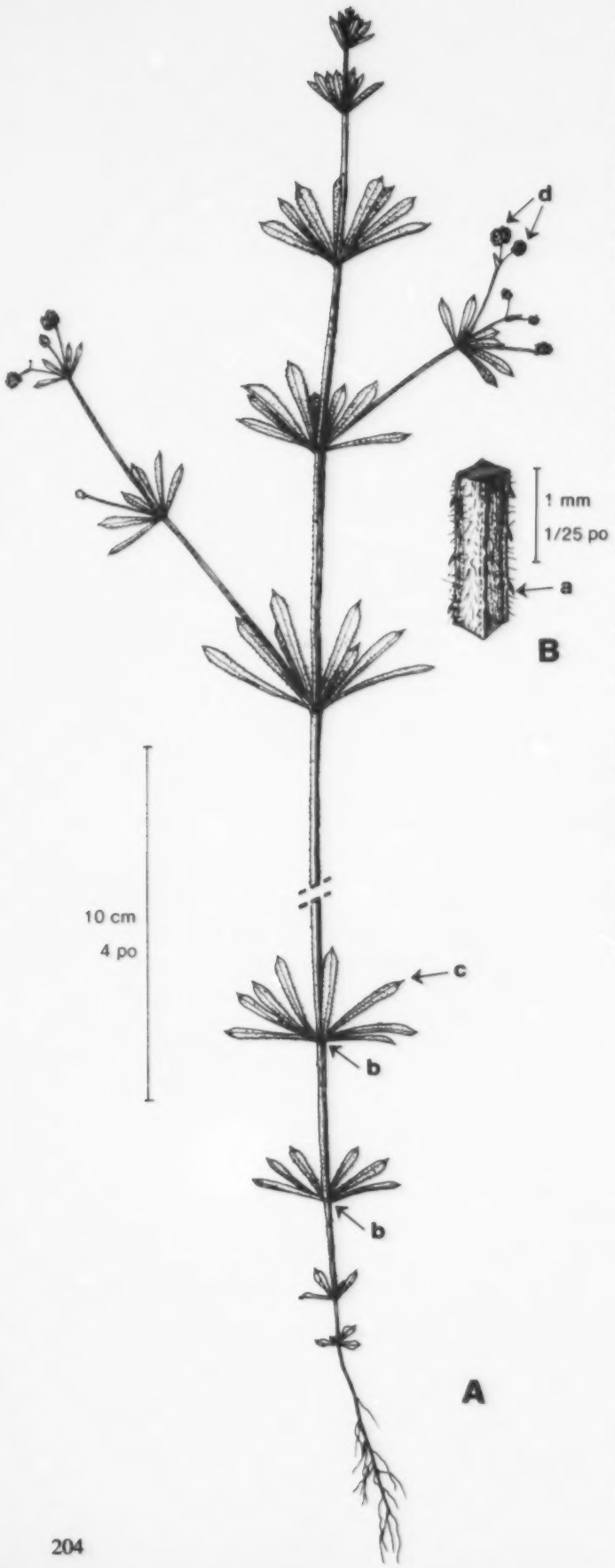

Figure 172 **Gaillet grateron** A. Parties inférieure et supérieure d'une plante adulte B. Portion de tige grossie de façon à montrer les épines courbées vers le bas (a)

Cardère des bois, *Dipsacus sylvestris* Huds., (fig. 173, pl. 119) [DIWSI, teasel, cardère sylvestre, cabaret des oiseaux, chardon des forêts]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). La première année, le plant se résume à une grande **rosette** à longues feuilles, rétrécies aux deux bouts, légèrement dentées, dont la face supérieure et en particulier la nervure médiane sont parsemées de robustes piquants (a) et dont chaque nervure secondaire (b) s'incurve pour rejoindre la nervure suivante; la deuxième année, il comprend des **tiges** dressées, pouvant atteindre 2 m (6 1/2 pi) de hauteur, en général ramifiées dans le haut, très épineuses; **feuilles caulinaires** semblables aux feuilles de la rosette, mais plus petites, sessiles, plus larges vers la tige et effilées vers le sommet, opposées, leurs bases parfois soudées autour de la tige en une petite coupe recueillant l'eau de pluie; **fleurs** en capitules (B) épineux, ovoïdes, compacts; longues bractées (c) linéaires, rigides et épineuses situées sous le capitule dans lequel s'intercalent de nombreux poils (d) courts et rigides; fleurs du capitule, petites, à corolle tubulaire, de 10 à 15 mm (2/5-3/5 po) de longueur et 3 à 4 mm (1/8 - 1/6 po) de diamètre, blanchâtres à la base, pourpre clair ou foncé vers le sommet 4-lobé, en général dotées de 4 étamines dépassant de la corolle; à maturité, les capitules se transforment en structures (fruits) brunes, dures, hérissées d'épines rigides (pl. 119B)— le nom «cardère» vient du fait qu'on utilisait autrefois ces fruits pour carder la laine—; **graines** brun clair, quadrangulaires, ornées de côtes, d'environ 5 mm (1/5 po) de longueur. Floraison de juillet à septembre.

La cardère des bois se rencontre partout dans le sud de l'Ontario dans les terrains incultes, les prairies, en bordure des routes et parfois dans les champs cultivés, en général dans les endroits humides et les sols à texture grossière.

On la reconnaît à sa grande rosette de feuilles vertes, luisantes, parsemées de robustes épines (a) sur le dessus, à ses tiges garnies de piquants, à ses feuilles opposées dont la base forme souvent une coupe, et à ses tiges et rameaux se terminant par des capitules ovoïdes (B), lesquelles se transforment en structures brunes et dures, recouvertes partout d'épines rigides (d).

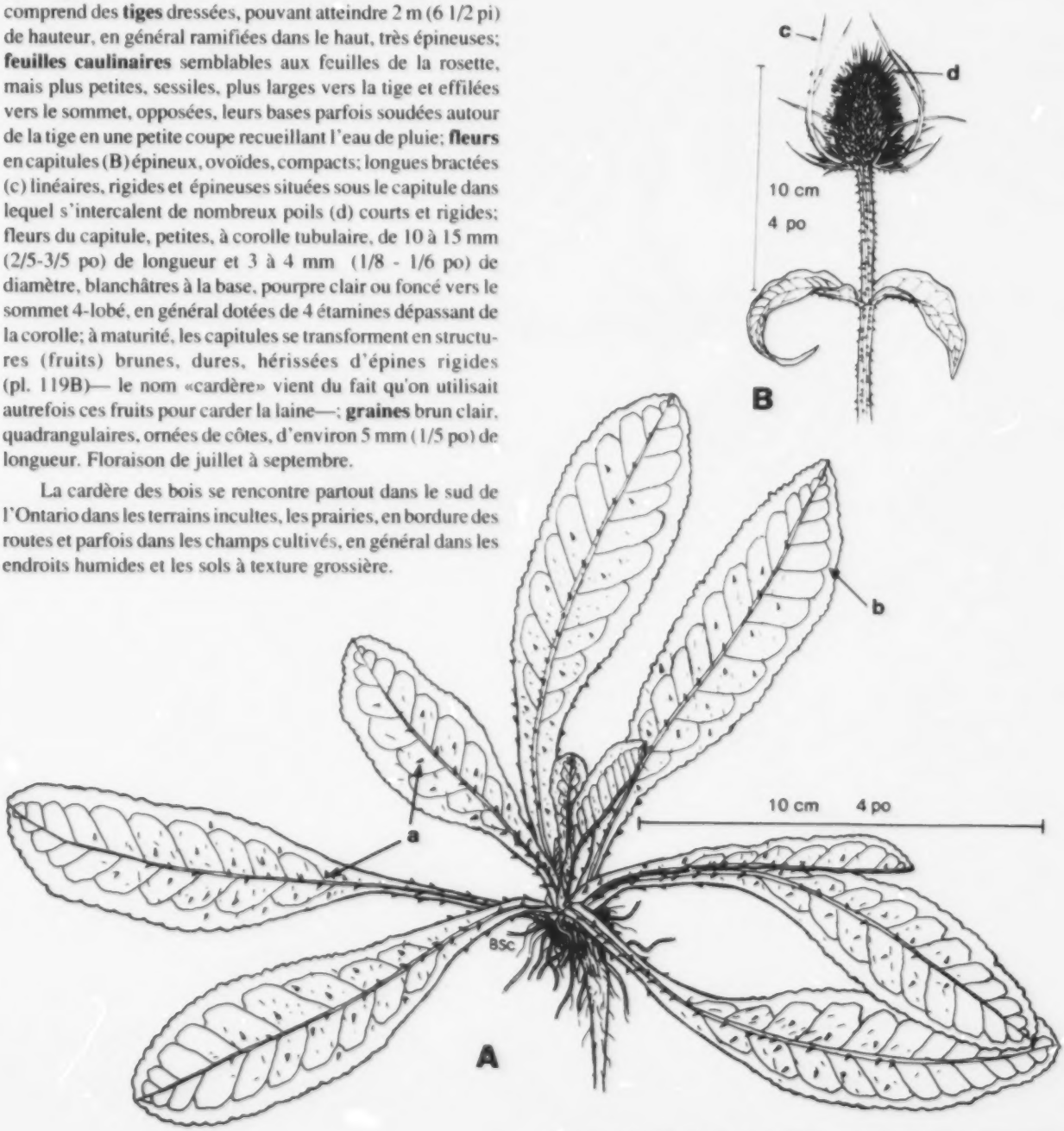

Figure 173 **Cardère des bois** A. Rosette de première année B. Sommet d'une tige florifère

FAMILLE DES CUCURBITACÉES — Concombre grimpant

Concombre grimpant, *Echinocystis lobata* (Michx.) T.& G., (fig. 174, pl. 120) [ECNLO, wild cucumber, échinocystis lobé, concombre sauvage]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** sarmenteuses, très ramifiées, grimpant sur les clôtures, les arbustes et les arbres, pouvant dépasser 5 m (17 pi) de hauteur, souples et un peu charnues, striées longitudinalement, glabres ou parfois velues aux noeuds; **feuilles** vert clair, à base arrondie-cordée et large, longuement pétiolées, semblables à celles du concombre cultivé, habituellement découpées en 5 lobes profonds à bord lisse ou garni de fines dents dispersées; chaque feuille en général opposée sur un même noeud (B) à une longue vrille (a) ramifiée; **fleurs** sexuées; fleurs mâles (b) en panicules voyantes, allongées et ramifiées, insérées à l'aisselle des feuilles, constituées de pétales petits, blancs ou blanc verdâtre et d'anthères jaunes saillantes, mais dépourvues de pistil et d'ovaire; fleurs femelles (c) solitaires, courtement pédonculées, à l'aisselle des vrilles situées juste en dessous de chaque panicule de fleurs mâles, sans étamines mais avec un petit ovaire (d) sphérique, un peu épineux, surmonté de 6 petits pétales vert-jaune (e); **fruit** (C) charnu, oblong, de 2,5 à 5 cm (1 - 2 po) de longueur, un peu piquant; à maturité, le fruit se dessèche, s'ouvre à son sommet et libère 4 grosses **graines** plates, tachetées, brunes ou noirâtres; la capsule sèche et vide reste suspendue à la branche durant l'automne et l'hiver tel un petit sac en mailles épineux. Floraison de juillet jusque tard à l'automne.

On trouve le concombre grimpant partout dans le sud de l'Ontario, au fond des rivières, dans les prairies et les terrains incultes, à l'orée des bois et le long des clôtures, habituellement dans les dépressions humides, mais aussi dans les endroits plus secs.

On le distingue par son type de croissance volubile, ses vrilles trifides opposées aux feuilles vert vif, ses capitules allongés de fleurs mâles (b), ses fleurs femelles solitaires et ses gros fruits (C), également solitaires, armés d'épines grêles et renfermant 4 graines.

Thladianthe douteuse, *Thladiantha dubia* Bunge, (non illustrée) [THDDU, goldencreeper, thladianthe]. Semblable aux jeunes plants de concombre grimpant. Plante vivace se propageant presque seulement par des **tubercules** charnus comme ceux de la pomme de terre. **Tiges** minces et un peu entortillées, de 1 à 2 m (40 - 80 po) de longueur, en général grimpant sur les autres plantes au moyen de vrilles; **feuilles** alternes, acuminées, courtement pétiolées, fortement cordées, d'environ 7,5 à 15 cm (3 - 6 po) de longueur, à base en forme d'U arrondi et profond, à bords lisses, couvertes de poils rêches sur les deux faces; **fleurs** voyantes, jaune vif, de 15 à 25 mm (3/5 - 1 po) de diamètre, d'apparence générale similaire à celle de la fleur mâle (productrice de pollen) du concombre cultivé. Les espèces canadiennes ont seulement des fleurs mâles; la plante femelle (productrice de graines) n'ayant vraisemblablement pas été introduite. Floraison de juillet à septembre.

On trouve la thladianthe douteuse ça et là dans les localités du sud de l'Ontario; elle persiste dans les anciens jardins, où elle était cultivée comme plante ornementale, et s'est propagée dans les pelouses, les jardins, les terrains incultes, les champs cultivés ainsi qu'en bordure des routes.

Elle se distingue par ses feuilles acuminées et cordées, rêches et velues, à base en forme d'U profond et arrondi, par ses vrilles qui la font grimper sur plantes et clôtures, et par ses fleurs jaune éclatant; elle se multiplie par des tubercules très résistants, charnus comme ceux de la pomme de terre, qui s'étendent loin et sont extrêmement difficiles à supprimer.

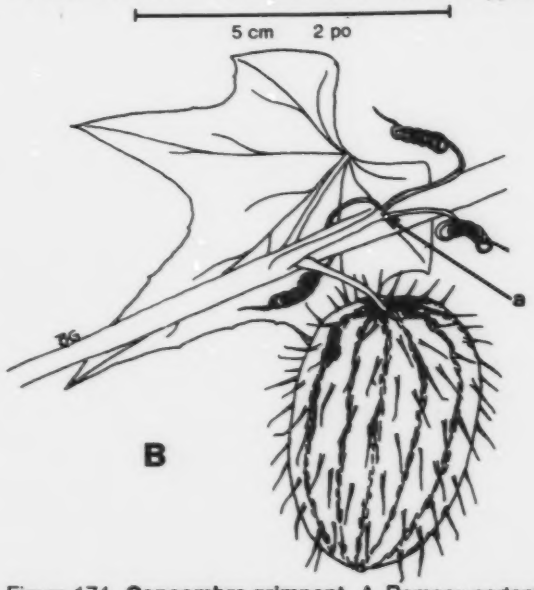

Figure 174 **Concombre grimpant** A. Rameau portant une grappe de fleurs mâles et 1 fleur femelle B. Segment de rameau garni d'un fruit

Figure 174 (suite) **Concombre grimpant** C. Jeune plante

Sicyos anguieux, *Sicyos angulatus* L., (fig. 175) [SIYAN, bur-cucumber, figue sauvage, bur cucumber]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). Rampante ou grimpante; **tiges** atteignant parfois plusieurs mètres (plus de 10 pieds) de longueur, velues, garnies de vrilles (a) ramifiées, chacune étant fixée du côté opposé au point d'insertion d'une feuille; **feuilles** larges, découpées en 3 à 5 angles pointus ou lobes peu profonds, échancrées profondément en coeur à leur base; limbe armé de dents espacées et très peu profondes; pétiole attaché dans l'échancrure étroite (b) de la base de la feuille; **fleurs** de deux types; fleurs mâles (productrices de pollen), à corolle (d) blanche ou verdâtre, 5-lobées, disposées en grappes ramifiées lâches (c) au bout de longs pédoncules; fleurs femelles (productrices de graines), disposées en petites grappes capitulées (e) au bout de courts pédoncules; **fruits** ovoïdes, atteignant parfois 23 mm (7/8 po) de longueur et 10 mm (2/5 po) de largeur, non gonflés et non succulents, recouverts d'un réseau de poils délicats, duquel jaillit un nombre variable de longues (4 mm, 1/6 po) épines barbelées, jaunes, rigides et acérées; fruits habituellement groupés par 3 - 10 pour former des bardanes (f). Floraison de juillet à septembre.

Le sicyos anguieux fréquente les sols humides du sud de l'Ontario, soit les berges de rivières, les cours de fermes et les champs, où, parfois, il recouvre presque totalement les plantes de son milieu.

Il se distingue par son mode de croissance volubile, ses vrilles ramifiées, chacune étant opposée à une feuille, l'échancrure étroite entre les lobes inférieurs de ses feuilles, et ses fruits non gonflés, armés d'épines acérées, groupés par 3 - 10.

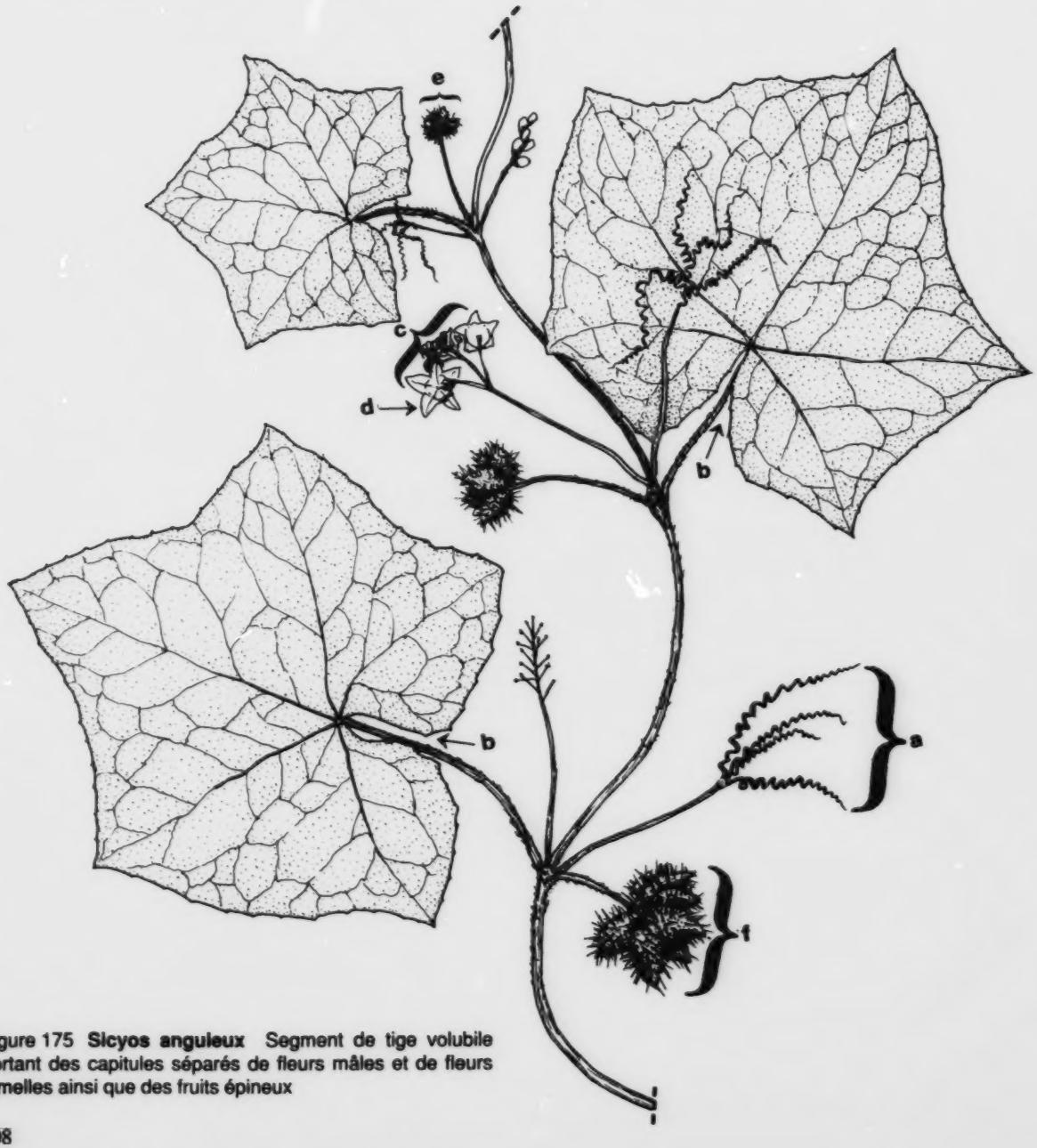

Figure 175 **Sicyos anguleux** Segment de tige volubile portant des capitules séparés de fleurs mâles et de fleurs femelles ainsi que des fruits épineux

Campanule fausse raiponce, *Campanula rapunculoides* L., (fig. 176, pl. 121) [CMPRA, creeping bellflower, campanule raiponce, campanule, clochettes, raiponce, bellflower, rover bellflower]. Plante vivace se reproduisant à partir de graines (germination), de **rhizomes** (a) blanchâtres, charnus, très étendus et extrêmement résistants et de **tubercules** épais (pl. 121B) contenant des substances de réserve. **Tiges**, lorsqu'il y en a, dressées, pouvant atteindre 1 m (40 po) de hauteur, lisses ou pubescentes, habituellement sans rameaux; **feuilles** «racinaires» le plus souvent solitaires mais parfois groupées (b), longuement pétiolées (A, pl. 121A, B); limbes orbiculaires ou presque cordés à la base, ovés, se terminant en pointe, irrégulièrement dentés, habituellement pubescents; feuilles caulinaires (c) alternes sur les tiges (B), à pétioles progressivement plus courts vers le haut et à limbes plus petits, moins cordés et plus régulièrement dentés que les feuilles racinaires; les feuilles les plus hautes (d) étroites et sessiles; **fleurs** en grappes allongées (racèmes) à l'extrémité des tiges, bleues, en forme de cloche, de 2 à 3 cm (4/5 - 1 1/4 po) de diamètre, se terminant en 5 pointes identiques (e); pédicelles souvent incurvés, donnant à toute l'inflorescence une apparence spectaculaire; **capsules** (f) formées sous le calice et la corolle, à peu près sphériques, contenant un grand nombre de très petites **graines**. Floraison de juin jusqu'à l'automne.

On trouve la campanule fausse raiponce partout en Ontario, dans les pelouses, les jardins, les terrains incultes, le long des clôtures, au bord des routes et parfois dans les champs cultivés. On l'utilise parfois dans les jardins comme plante ornementale; elle s'étend toutefois rapidement par l'intermédiaire de ses rhizomes et par ses graines; c'est une mauvaise herbe très tenace.

On reconnaît les plantes non florifères à leurs nombreuses feuilles, cordées et irrégulièrement dentées, prenant naissance à la surface du sol ou en dessous (A), à leurs rhizomes (a) charnus et blanchâtres et à leurs tubercules; les plantes florifères portent des fleurs bleues caractéristiques, en forme de cloches (campanulées) à 5 pointes (d), et leurs capsules se développent entre la corolle et la tige.

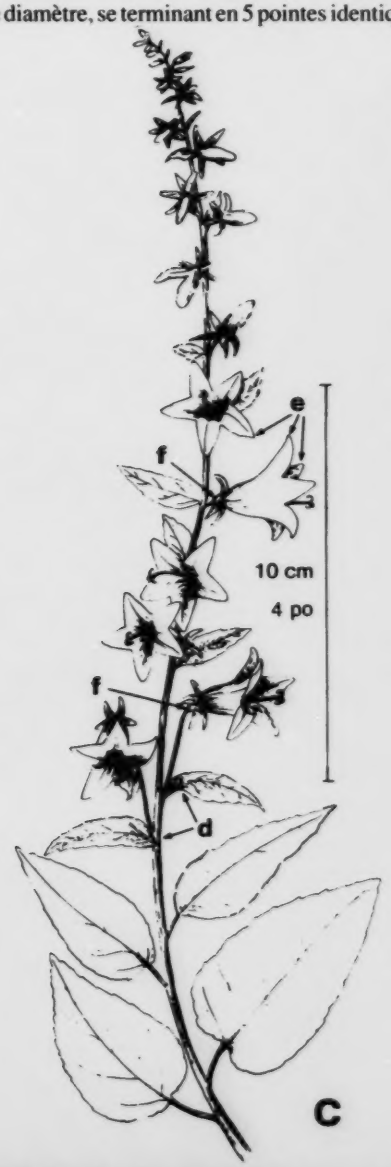

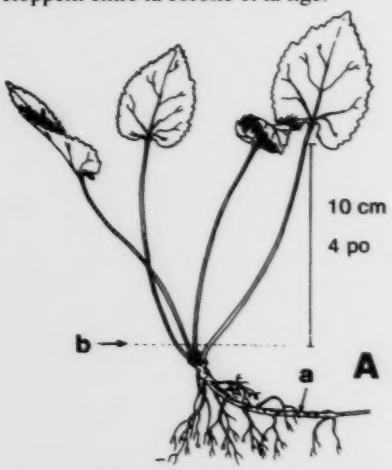

Figure 176 **Campanule fausse raiponce** A. Plante acaule pourvue d'un groupe de feuilles racinaires B. Feuilles basilaires et courte tige feuillue issue d'un rhizome horizontal C. Sommet d'une tige florifère

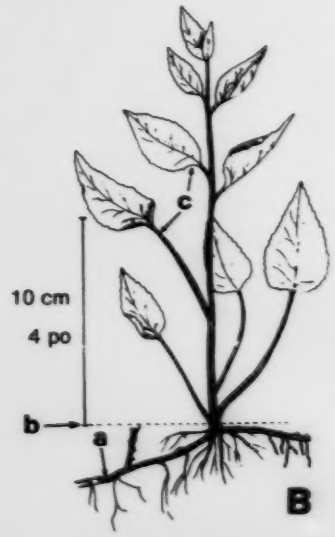

FAMILLE DES COMPOSÉES OU ASTÉRACÉES — Marguerite

La famille des Composées comprend un grand nombre de mauvaises herbes. Certaines, comme la rudbeckie hérissée, le pissenlit, la marguerite blanche et le chardon, ont de grands capitules voyants, aux couleurs vives. D'autres, comme l'herbe à poux et l'armoise, ont de petits capitules discrets.

Capitule d'une Composée (fig. 177)

Ce que l'on appelle généralement fleur chez les Composées est en réalité un capitule, c'est-à-dire une inflorescence constituée de nombreuses petites fleurs serrées sur un réceptacle commun et qui ressemblent à une seule fleur. Ces petites fleurs portent le nom de fleurons et peuvent être de deux types : 1) **fleurons tubuleux** (au centre, formant le disque) (A, C, D), à 5 pétales soudés en une corolle tubuleuse à 5 lobes (a) [fig. 178 (d), 204 (d), 213 (f)]; 2) **fleurons ligulés** (en rayons) (A, B, C, E), à 5 pétales soudés en une corolle plate (b) à bords pointus [fig. 178 (c)], arrondis [fig. 189 (a)], carrés, bilobés, trilobés [fig. 180 (b)] ou 5-lobés [fig. 224 (b)]. Les sépales, difficiles à reconnaître, s'appellent **aigrettes** (c). Ils se présentent sous forme de poils doux [fig. 225, pissenlit], de soies [fig. 182 C, (d), bident vulgaire], d'écailles [fig. 224, chicorée sauvage] ou sont inexistants [fig. 177 D (c), marguerite blanche; fig. 186, camomille des chiens]. L'ovaire (d) de chaque fleuron se trouve sous la corolle et l'aigrette. Il mûrit et se transforme en un fruit, l'akène, dont l'enveloppe résistante ne contient qu'une seule graine; mais l'ensemble, y compris l'enveloppe, est souvent appelé graine (par exemple, la graine du tournesol). Les fleurons d'un capitule unique sont serrés sur un réceptacle commun (e), plat, arrondi ou allongé. Si les fleurons du capitule sont accompagnés d'une petite bractée (écaille) ou d'une soie, on dit du réceptacle qu'il est **écailleux**; s'il n'y a ni bractée, ni soie, on dit du réceptacle qu'il est **nu** ou **non écailleux** (e). Immédiatement sous les fleurons, et les enserrant, se trouve une couronne de bractées (f) vertes, parfois blanches ou ambrées, qui forment l'**involucre** [fig. 189B, (c); 204B, (e)]. Ces bractées involucrales, à la base du capitule, sont souvent prises à tort pour les sépales d'une fleur simple qui, chez la plupart des plantes des autres familles, enferment et protègent les pétales, les étamines et le pistil avant la floraison. Ces bractées jouent le même rôle pour l'ensemble des fleurons de chacun des capitules.

Figure 177 **Capitule composé** de la marguerite blanche
A. Capitule vu de dessus B. Capitule vu de dessous
C. Section longitudinale du capitule et du pédoncule
D. Fleuron tubuleux vu de profil E. Fleuron ligulé (sans étamine ni stigmate) vu de face

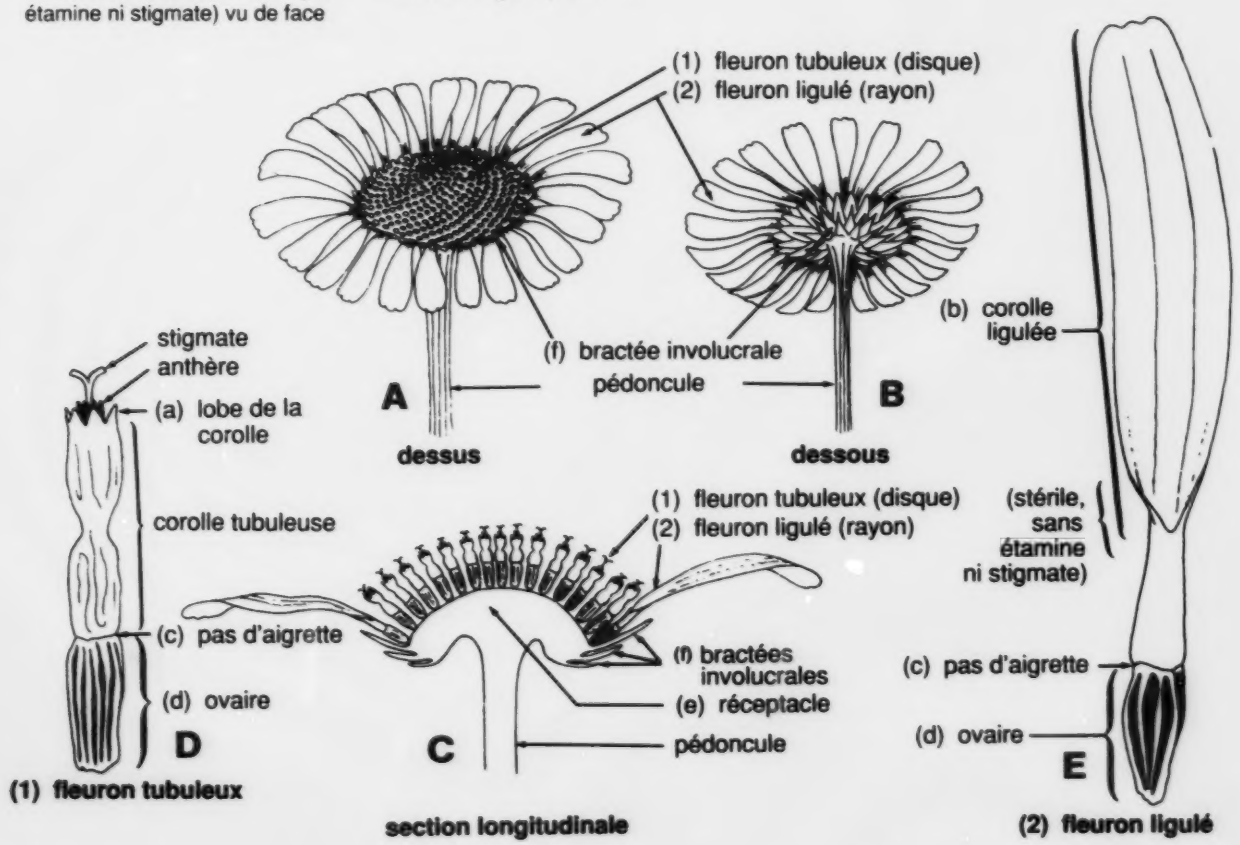

La classification des plantes appartenant à la famille des Composées est en partie fondée sur le type de capitule: **à rayons et à disque** [fig. 177, 189 (a), (b), marguerite blanche; fig. 178 (c), (d), rudbeckie hérissée]; **à disque seulement** [fig. 183, 184, herbe à poux; fig. 207 - 211, chardons]; **à rayons seulement** [fig. 225, pissenlit; fig. 224, chicorée sauvage].

Rudbeckie hérissée, *Rudbeckia serotina* Nutt., (fig. 178, pl. 122) [RUDHI, black-eyed Susan, marguerite jaune, rudbeckie, marguerite orangée, coneflower, yellow-daisy]. Plante vivace, parfois bisannuelle, ne se reproduisant que par germination (graines). **Tiges** dressées, de 30 à 100 cm (12 - 40 po) de hauteur, simples ou portant quelques rameaux à leur partie supérieure, garnies de poils rêches épars sur toute leur longueur; **feuilles** alternes; feuilles inférieures longues et elliptiques, s'effilant en un long pétiole (a); feuilles supérieures (b) étroites, sessiles, à bords lisses ou grossièrement dentés; toutes les feuilles velues, rudes et habituellement vert foncé; **capitules** (voir p. 210) grands et voyants à l'extrémité de longs rameaux minces et dressés, de 2,5 à 7,5 cm (1 - 3 po) de diamètre, formés de fleurons (c) orange ou jaune orangé disposés comme les rayons d'une roue; fleurons tubuleux (d) violet foncé ou noirâtres, très petits et serrés sur un réceptacle conique pour former un disque central ferme, foncé et saillant; **graines** noires, quadrangulaires, à stries longitudinales fines. Floraison de la mi-juin à septembre.

La rudbeckie hérissée, originaire des plaines de l'Ouest, est répandue partout en Ontario, dans les prairies, les pâturages, les vallées, à l'orée des bois, au bord des routes et des lacs, habituellement dans les sols à texture grossière.

Elle se distingue par ses longues feuilles elliptiques, velues et rudes, par ses capitules voyants au bout de longues tiges, par ses fleurons en rayons (c) jaune clair et par ses fleurons tubuleux (disque) (d) violet foncé ou noirâtres.

Rudbeckie laciniée, *Rudbeckia laciniata* L., (non illustrée) [RUDLA, tall coneflower, rudbeckie à feuilles dentelées, cut-leaved coneflower, great coneflower]. Plus haute que la rudbeckie hérissée; **feuilles** plus grandes et plus larges, 3 à 7-lobées ou divisées, **capitules** plus grands, formés de fleurons à languette jaune vif et de fleurons tubuleux jaune verdâtre. Plante indigène du sud de l'Ontario, répandue dans les prairies et les vallées fluviales.

La rudbeckie laciniée cultivée, *Rudbeckia laciniata* L. var. *hortensis* Bailey (non illustrée) [golden-glow], plante vivace ornementale, s'échappe parfois de culture et croît dans les terrains incultes et au bord des routes.

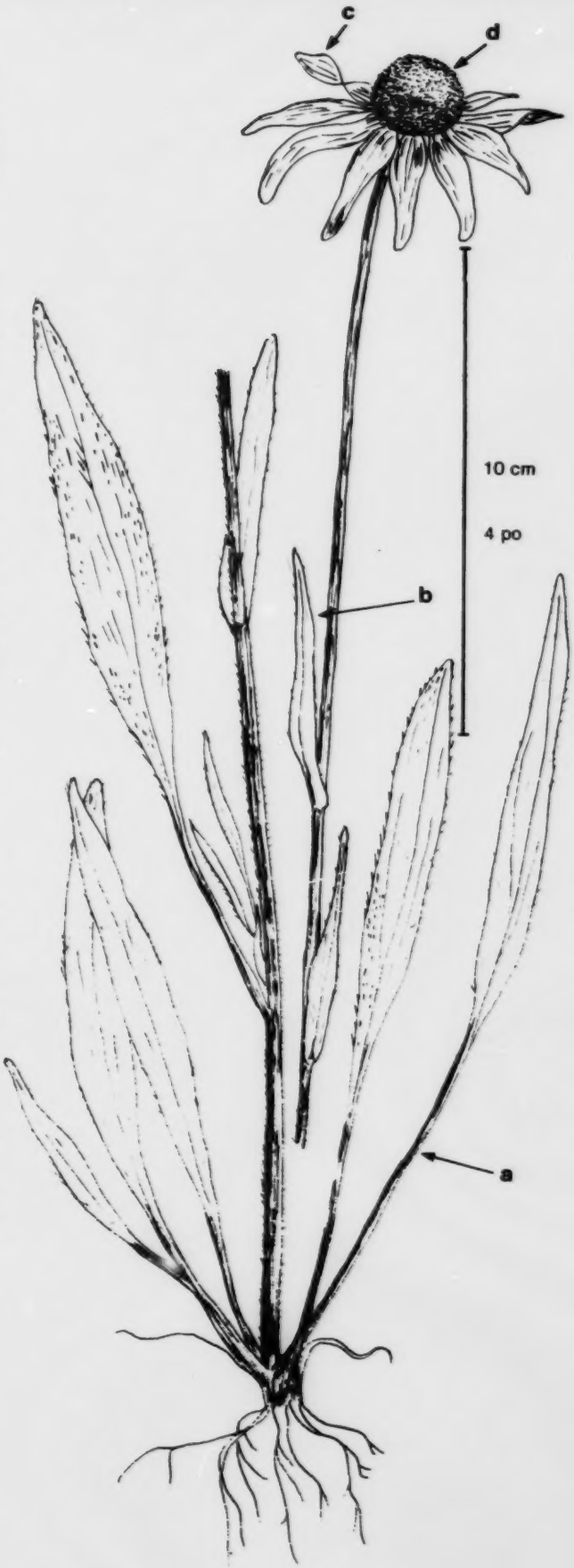

Figure 178 **Rudbeckie hérissée**

Topinambour, *Helianthus tuberosus* L., (fig. 179, pl. 123, 124) [HELTU, Jerusalem artichoke, hélianthe tubéreux, tuberous sunflower]. Plante vivace se reproduisant à partir de graines (germination) et de **tubercules** (a) charnus qui se multiplient comme de petites pommes de terre. **Tiges** dressées, de 1 à 3 m (40 po - 10 pi) de hauteur, surtout simples en bas, ramifiées en haut, ou portant des rameaux sur toute leur longueur; **feuilles** inférieures opposées, pétiolées, ovées ou plus larges près de la base arrondie et se terminant en pointe (b), de 10 à 25 cm (4 - 10 po) de longueur, un peu dentées, à poils rugueux sur le dessus, mais glabres ou à poils doux sur le dessous, habituellement marquées de 3 nervures principales qui partent du pétiole; feuilles intermédiaires opposées ou alternes et présentant les mêmes caractères; feuilles supérieures plus petites, presque toujours alternes, mais parfois opposées; **capitules** (c) (voir p. 210) jaune vif, semblables à ceux du tournesol cultivé mais plus petits, de 5 à 10 cm (2 - 4 po) de diamètre; fleurs du disque tirant sur le jaune plutôt que le noir ou le violet foncé et moins serrées que celles de la rudbeckie hérissée; fleurs en rayons également jaunes, plus longues et plus dressées que celles de la rudbeckie hérissée; **graines** semblables à celles du tournesol cultivé, quoique plus petites (3 - 4 mm, 1/8 - 1/6 po de longueur; 1 - 2 mm, 1/25 - 1/12 po de largeur). Floraison d'août à la fin de l'automne.

On trouve le topinambour dans les prairies et les vallées humides du sud de l'Ontario; parfois cultivé comme plante ornementale ou pour ses racines comestibles, il a persisté dans les anciens jardins et s'est étendu aux champs cultivés; on le trouve aussi le long des routes et des clôtures.

Il se distingue par ses hautes tiges dressées qui produisent de nombreuses racines tubéreuses charnues, semblables à de petites pommes de terre, par ses feuilles moyennes ou grandes, larges près de la base et rugueuses sur le dessus, et par ses capitules jaune vif semblables à ceux des tournesols.

Figure 179 **Topinambour** Racines portant 2 tubercules et portion supérieure d'une plante florifère

Hélénie automnale, *Helenium autumnale* L., (fig. 180) [HENAU, sneezeweed, hélénie]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** glabres ou finement velues, de 30 à 150 cm (1 - 5 pi) de hauteur issues d'une **racine** fasciculée; **feuilles** nombreuses, alternes, lancéolées ou oblongues, sessiles, un peu dentées et décurrentes (a) (formant des «ailes» le long de la tige); **capitules** (voir p. 210) vivement colorés, de 2,5 à 5 cm (1 - 2 po) de diamètre, en nombre variable, sur les rameaux dressés; rayons (b), de 10 à 20 fleurons sur chaque capitule, jaune vif, à extrémité trilobées, retombants; disque (c) à fleurons jaune pâle, très serrés, formant un centre bombé; capitule enserré par des bractées très étroites (d). Floraison d'août à la fin de l'automne.

On trouve l'hélénie automnale dans le sud de l'Ontario, en milieu humide, dans les prairies, les bois, les fourrés et le long des lacs et des cours d'eau. **L'hélénie est toxique pour le bétail, surtout pour les bovins et les ovins.**

Elle se reconnaît à ses tiges ailées (a), à ses longues feuilles étroites et à ses grands capitules jaune vif à rayons (b) trilobés, retombants et enserrés par des bractées étroites (d).

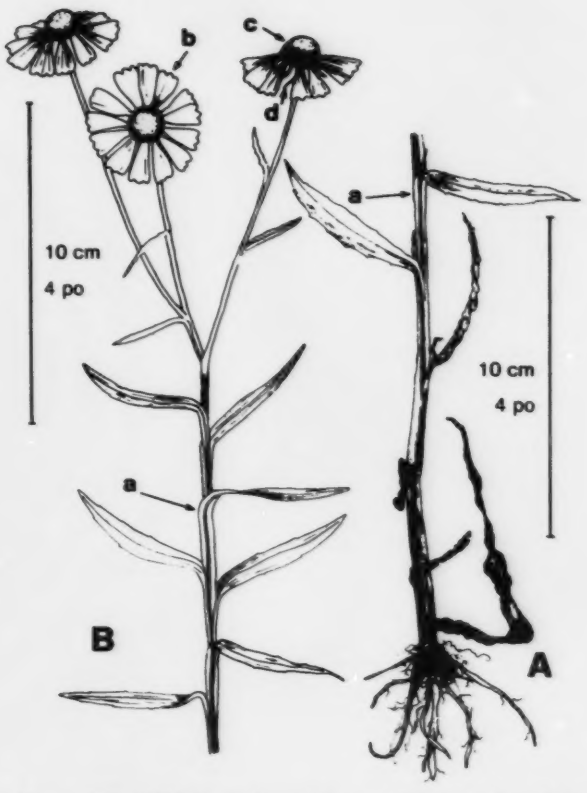

Figure 180 **Hélénie automnale** A. Base de la plante B. Sommité florifère

Galinsoga cilié, *Galinsoga ciliata* (Raf.) Blake, (fig. 181, pl. 125) [GASCI, hairy galinsoga, galinsoga, quickweed, *Galinsoga quadriradiata* Ruiz & Pav.]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, souvent très ramifiées, à rameaux opposés, de 20 à 70 cm (8 - 28 po) de hauteur, habituellement couverts de longs poils rudes; **feuilles** opposées, celles du bas à pétiole long, celles du haut presque sessiles, à limbes ovales, se terminant en pointe et grossièrement dentées; **capitules** (a) (voir p. 210) petits, de 3 à 7 mm (1/8 - 1/4 po) de diamètre, sur des pédoncules courts ou longs qui s'insèrent à l'aisselle des feuilles et sont habituellement velus et légèrement glanduleux; rayons (b) à fleurons blancs, petits, environ 5 par capitule, un peu plus longs que ceux du disque, lesquels sont vert jaunâtre ou blanchâtres; aigrettes ou écailles sur tous les fleurons, aussi longues que les corolles des fleurons en rayons. Floraison de juin à la fin de l'automne.

On trouve le galinsoga cilié dans tout le sud de l'Ontario, au bord des routes, dans les jardins et les terrains incultes, surtout près des villes.

Il se reconnaît à ses feuilles ovales, opposées, grossièrement dentées, sur des tiges à rameaux opposés, et à ses petits capitules (a) portant 5 minuscules rayons blancs (b) et un disque jaune.

Galinsoga à petites fleurs, *Galinsoga parviflora* Cav., (non illustré) [GASPA, small-flowered galinsoga, galinsoga, scabieuse des champs]. Très semblable au galinsoga cilié, il ne s'en distingue que par des détails botaniques (fleurs en rayons, absence d'aigrettes). Quoique moins commun en Ontario, on le trouve dans les mêmes habitats.

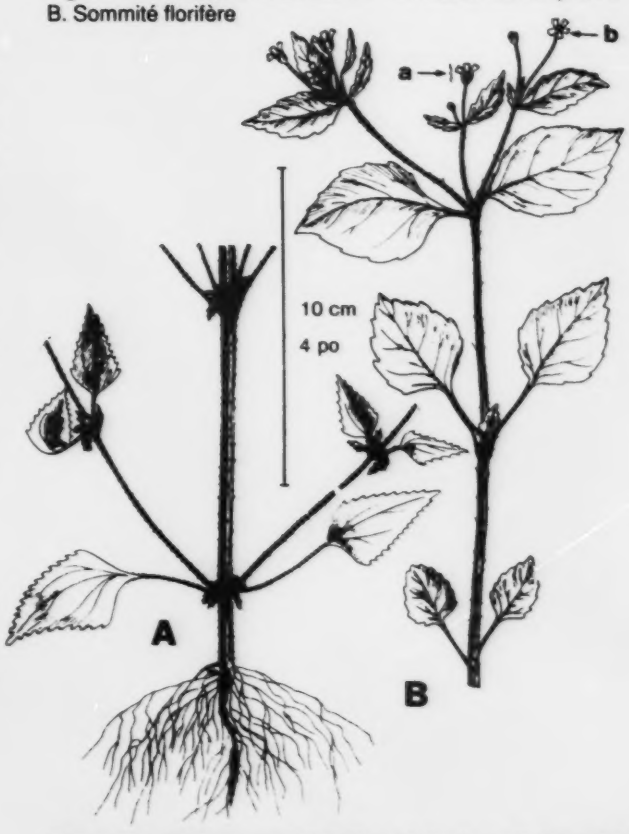

Figure 181 **Galinsoga cilié** A. Base de la plante B. Sommité florifère

Bident penché, *Bidens cernua* L., (fig. 182 A) [BIDCE, nodding beggarticks, fourchettes, beggar's-ticks, bur-marigold]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, ramifiées, de 10 à 100 cm (4 - 40 po) de hauteur; **feuilles** opposées, entières, étroitement lancéolées ou linéaires, dentées ou à bords presque unis, bases des feuilles parfois soudées autour de la tige; **capitules** (voir p. 210) voyants, de 2,5 à 5 cm (1 - 2 po) de diamètre; habituellement 8 rayons par capitule, parfois moins ou pas du tout; rayons à fleurons (a) jaune vif, pouvant atteindre 1,5 cm (3/5 po) de longueur; disque (b) à fleurons vert jaunâtre, nombreux et très serrés; capitule entouré de plusieurs bractées (c) vertes, longues et foliacées; **graines** brunâtres, plates, ovales-allongées, à 2 arêtes barbelées [voir D, (d)] au sommet. Floraison de juillet jusqu'à la fin de l'automne.

On trouve le bident penché partout en Ontario, en milieu humide, dans les prairies, les vallées fluviales, les fossés et les terres cultivées.

Il se reconnaît à ses feuilles opposées entières, à ses gros capitules portant ordinairement 8 fleurons jaunes en rayons (a), à ses longues bractées (c) vertes et foliacées, et à ses graines à 2 arêtes barbelées.

Bident vulgaire, *Bidens vulgata* Greene, (fig. 182 B, C, pl. 126) [BIDVU, tall beggarticks, fourchettes, bur-marigold]. Semblable au bident penché par son port et son apparence générale, il s'en distingue par ses **feuilles** composées (e) à 3 ou 5 folioles (f) (une seule foliole ressemble à une feuille entière de bident penché), par ses **capitules** habituellement dépourvus des grands fleurons jaunes en rayons (voir A, a), et enserrés par 10 bractées ou plus (g), longues et minces. Ses **graines** sont également munies de 2 arêtes barbelées (d). L'aire de distribution du bident vulgaire correspond à celle du bident penché.

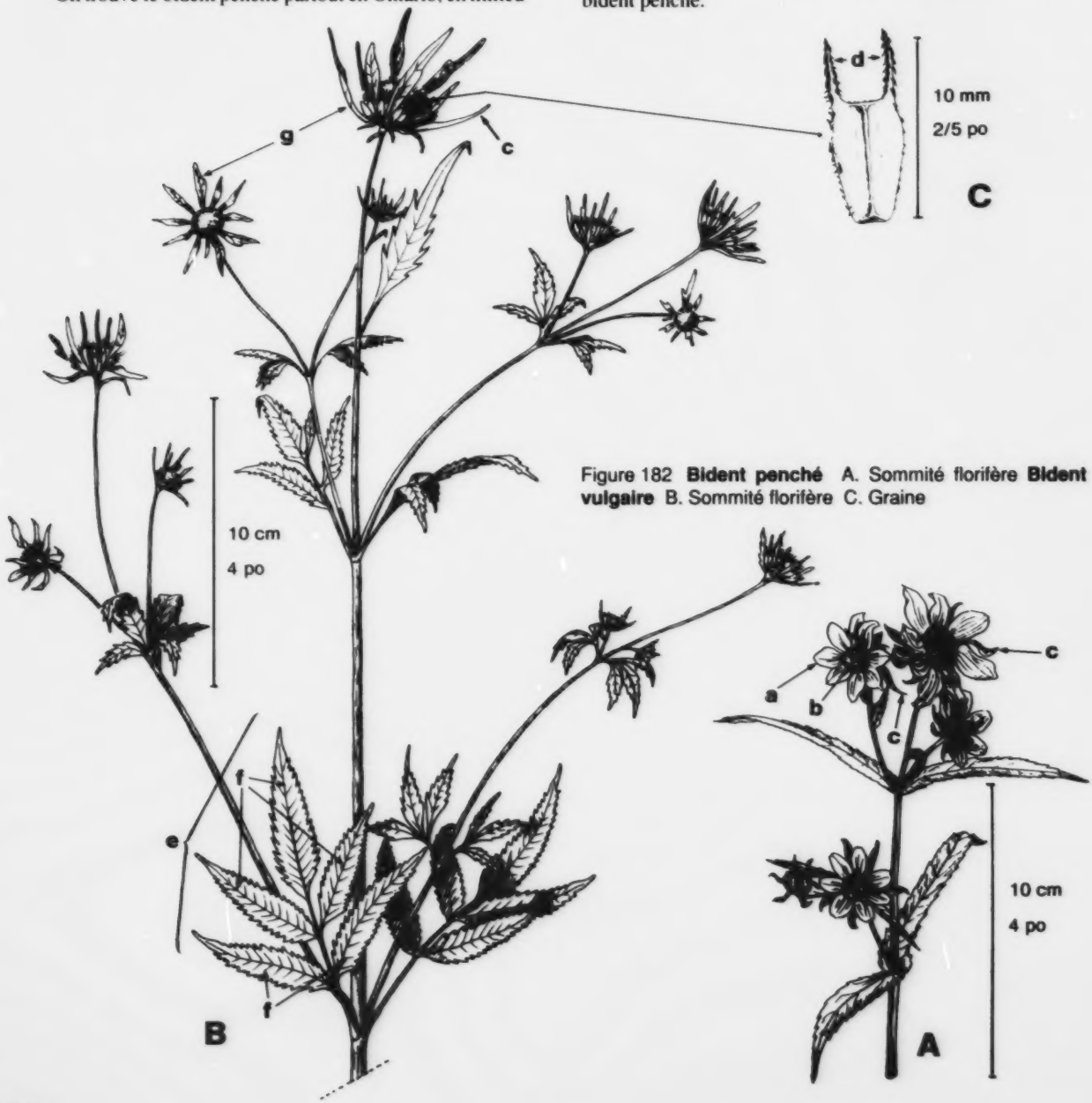

Figure 182 **Bident penché** A. Sommité florifère **Bident vulgaire** B. Sommité florifère C. Graine

Petite herbe à poux, *Ambrosia artemisiifolia* L., (fig. 183, pl. 127) [AMBEL, common ragweed, ambrosie à feuilles d'armoise, short ragweed]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 15 à 150 cm (6 - 60 po) de hauteur, habituellement très ramifiées, glabres ou velues; **feuilles** inférieures opposées, feuilles supérieures alternes (B), composées, finement pinnatiséquées, vert vif ou jaunâtre chez les jeunes plantes, vert grisâtre chez les plantes plus vieilles, portions terminales (a) grossièrement dentées; **capitules** (voir p. 210) discrets, petits, de 2 à 5 mm (1/12 - 1/5 po) de diamètre, verts, très nombreux et formant des inflorescences distinctes (C, D, E); fleurons mâles ou femelles présents, sur des capitules différents; capitules à fleurons mâles (D) (producteurs de pollen) groupés en racèmes au bout des rameaux (pl. 127B), retombants (b) sur un pédicelle court, semblables à un minuscule parapluie retourné; capitules à fleurons femelles (E) (producteurs de graines) situés à l'aisselle de courtes bractées vertes et étroites (c) près de la base de chacune des grappes de fleurons mâles; capitule femelle (d) à fleur unique, produisant une seule **graine** dure, triangulaire ou rhombique, à épines nombreuses, courtes et acérées (e), disposées autour de la partie supérieure; la graine entière mesure de 3 à 5 mm (1/8 - 1/5 po) de longueur. Floraison d'août à octobre.

La petite herbe à poux est une des mauvaises herbes les plus répandues dans les terres cultivées du sud de l'Ontario; elle est toutefois rare ou inexistante dans le nord et le nord-ouest. On la trouve aussi dans les jardins, les plate-bandes de fleurs, les pelouses mal entretenues, les terrains incultes, les prairies, les pâturages négligés, au bord des routes et le long des trottoirs.

Elle se reconnaît à ses feuilles finement divisées, celles du bas opposées, celles du haut alternes (B, C), d'abord vert-jaune, puis vert-gris en vieillissant, et à ses nombreux capitules mâles (b), minuscules, discrets et verdâtres, groupés sur des rameaux minces (D) à la partie supérieure de la plante (C).

La petite herbe à poux est la principale cause de la fièvre des foins en août et septembre. Ses petits capitules mâles (b) retombants au bout de minces pédicelles produisent d'énormes quantités de pollen très léger que le vent peut transporter à plus de 200 km (125 milles). Les personnes souffrant de la fièvre des foins peuvent donc être affectées par un pollen venu de loin.

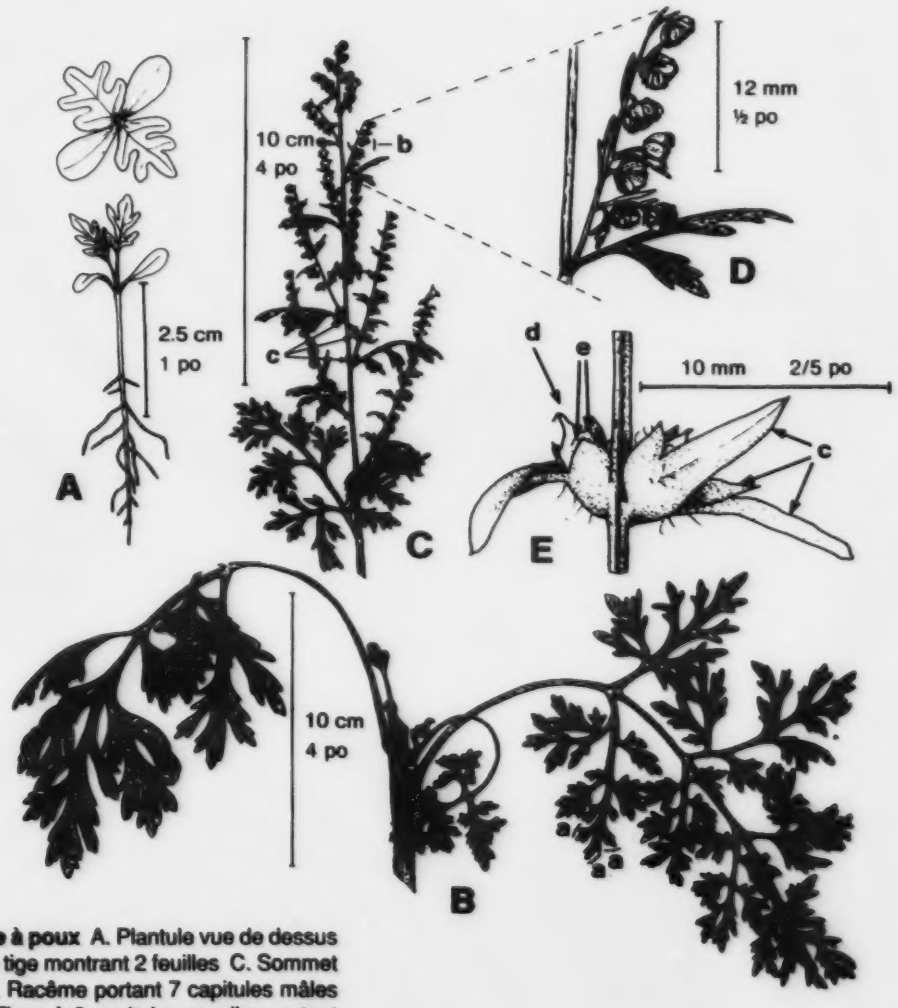

Figure 183 **Petite herbe à poux** A. Plantule vue de dessus et de profil B. Portion de tige montrant 2 feuilles C. Sommet d'un rameau florifère D. Racème portant 7 capitules mâles retombant d'un côté E. Tiges à 2 capitules sessiles portant chacun 1 fleur femelle

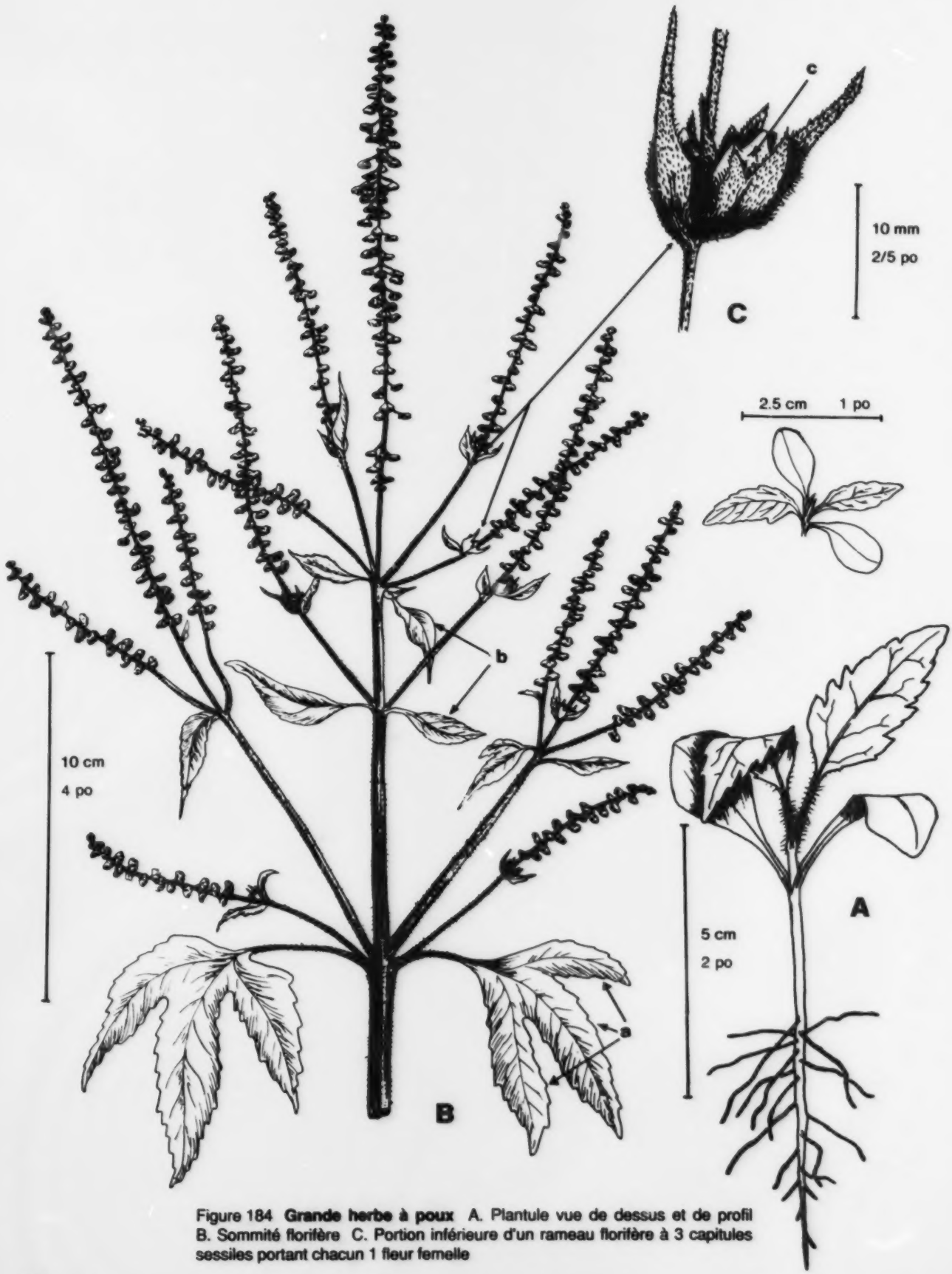

Figure 184 **Grande herbe à poux** A. Plantule vue de dessus et de profil B. Sommité florifère C. Portion inférieure d'un rameau florifère à 3 capitules sessiles portant chacun 1 fleur femelle

Il importe de ne pas confondre la **verge d'or**, *Solidago* spp., (pl. 140) [goldenrod, solidage] avec la petite herbe à poux. On trouve de nombreuses espèces de verge d'or en Ontario, dans les prairies, les pâturages, les boisés, sur les berges et au bord des routes; elles portent des inflorescences jaune vif très voyantes à la fin de l'été et en automne. Les verges d'or ne produisent que de petites quantités de pollen, et celui-ci, épais et visqueux, n'est pas transporté par le vent (les plantes sont pollinisées par les insectes) et ne peut donc être la cause de la fièvre des foins.

Grande herbe à poux, *Ambrosia trifida* L., (fig. 184, pl. 128) [AMBTR, giant ragweed, ambrosie trifide, ambroisie à trois lobes, great ragweed, kinghead, tall ragweed]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 0,4 à 4 m (16 po - 13 pi) de hauteur, habituellement très ramifiées et un peu velues; **feuilles** rugueuses, opposées partout, sauf au bout des rameaux plus petits où, durant la floraison, elles peuvent être alternes; grandes feuilles 3 à 5-lobées (a), à bords unis ou grossièrement dentés; celles du haut petites et en général non lobées (b); feuilles parfois ovées plutôt que lobées, acuminées et légèrement dentées; **capitules** (voir p. 210) unisexués, mais les deux sexes sur une même plante, semblables à ceux de la petite herbe à poux, sauf que les capitules femelles sont plus gros et disposées en groupes de 2 à 4 (C); **graine** beaucoup plus grosse que celle de la petite herbe à poux, de 5 à 10 mm (1/5 - 2/5 po) de longueur, à stries longitudinales protubérantes, se terminant par de courtes épines (c) près de la partie supérieure de la graine. Floraison d'août à octobre.

On trouve la grande herbe à poux dans le sud-ouest de l'Ontario méridional, dans les vallées fluviales, les prairies, au bord des routes et parfois dans les champs cultivés.

Elle se reconnaît à sa grande taille (jusqu'à 4 m, soit 13 pi), à ses grandes feuilles lobées mais non divisées, à ses épis minces de capitules mâles et à ses grosses graines anguleuses ornées d'épines à leur partie supérieure.

Son pollen est aussi une cause importante de la fièvre des foins en août et en septembre, particulièrement dans le sud-ouest de l'Ontario (voir les remarques concernant la fièvre des foins sous Petite herbe à poux et Verge d'or, p. 215 et 228).

Lampourde glouteron, *Xanthium strumarium* L., (fig. 185, pl. 129) [XANST, cocklebur, glouteron, bur, clotbur]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, habituellement très ramifiées, de 30 à 120 cm (12 - 48 po) de hauteur, velues, rugueuses, souvent tachetées et striées; **cotylédons** (a) longs, minces, lisses, persistant à la base d'une nouvelle tige et parfois encore présents sur la tige parvenue à maturité; **feuilles** rugueuses ou couvertes de poils rêches sur les deux faces, pétiolées, ovées ou triangulaires, cordées à la base, bas des nervures principales bordant le limbe pour former un V ou un M (b) (contrairement à la plupart des feuilles, où les nervures parcourent l'intérieur du limbe, à bords grossièrement dentés; feuilles du bas opposées, celles du haut alternes; **capitules** (voir p. 210) groupés aux aisselles des feuilles et au bout des branches, unisexués, mais les deux sexes sur une même plante; capitules mâles (c) (producteurs de pollen) petits, plus ou moins sphériques, non épineux, en petits groupes au-dessus des capitules femelles (producteurs de graines), plus grands et épineux; capsule (d) ou «bardane» étant en fait un capitule, lequel renferme 2 fleurs femelles et devient, à maturité, brun, dur et ligneux, couvert d'aiguillons crochus (e) et se termine par 2 épines très dures en forme de bec recourbé (f). Chaque capsule produit 2 **graines**, l'une plus grosse que l'autre. Floraison d'août à octobre.

On trouve la lampourde glouteron partout en Ontario dans les cours de ferme, les champs, le long des cours d'eau et au bord des routes. Elle est très répandue dans les dépressions qui ne sont humides qu'au printemps et à l'automne et préfère les sols à texture fine, comme les argiles et les limons argileux, aux sols grossiers. **Les plantules (B) de la lampourde glouteron sont toxiques pour le bétail, surtout pour les jeunes porcs qui semblent en aimer le goût.**

La lampourde glouteron adulte se reconnaît facilement à ses grosses capsules (d) et à ses feuilles rugueuses. La jeune plante et la plante non florifère se distinguent par leurs feuilles ovales ou triangulaires-larges, rugueuses et opposées dont les nervures forment à la base un V ou un M caractéristique qui longe le limbe (b). La plantule se reconnaît à ses gros cotylédons (a) longs, étroits et lisses, et au reste de la capsule (g) fixé à la racine, en surface ou sous la surface du sol. Chez la lampourde, la hauteur, la ramification, la forme des feuilles, la disposition des inflorescences, la grosseur et la forme des capsules varient considérablement. La taxonomie de ce genre n'est pas encore fixée. De nombreux noms botaniques désignent en effet diverses espèces de lampourdes, mais celui de *Xanthium strumarium* regroupe celles qui croissent en Ontario.

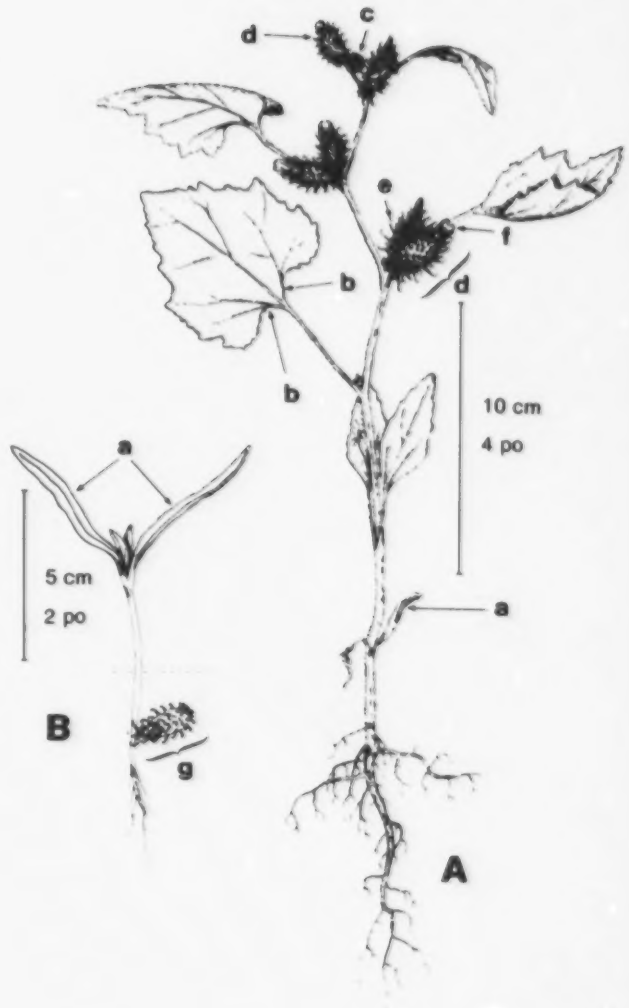

Figure 185 **Lampourde glouteron** A. Plante B. Plantule

Camomille des chiens, *Anthemis cotula* L., (fig. 186, pl. 130) [ANTCO, stinking mayweed, camomille puante, camomille maroute, camomille fétide, dog-fennel, stinking chamomile]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** habituellement dressées, mais basses, ramifiées et touffues, de 10 à 60 cm (4 - 24 po) de hauteur, glabres à leur partie inférieure, mais finement velues (a) sous les capitules; **feuilles** très divisées, douces, alternes, nombreuses (clairsemées si les plantes sont serrées les unes contre les autres); **capitules** (voir p. 210) semblables à ceux de la marguerite blanche, de 15 à 30 mm (3/5 - 1 1/4 po) de diamètre; rayons (b) à fleurons blancs, étalés; disque (c) à fleurons jaunes; **graines** grisâtres ou brunâtres, plus longues que larges, rugueuses et marquées de minuscules bosses alignées. La plante doit son nom à ce que toutes ses parties dégagent, après avoir été froissées, une odeur forte et désagréable, rappelant celle de l'urine concentrée. Floraison de juin à la fin de l'été.

On trouve la camomille des chiens partout en Ontario, dans les lieux incultes, au bord des routes, autour des habitations et des fermes et, parfois, dans les champs cultivés.

Elle se reconnaît à son odeur désagréable, à ses feuilles finement divisées et à ses tiges finement velues (a) sous des capitules blancs et jaunes.

Camomille des champs, *Anthemis arvensis* L., (non illustrée) [ANTAR, corn chamomile, anthémis des champs, camomille sauvage, fausse camomille]. Presque identique à la camomille des chiens, mais sans l'odeur; elle s'est échappée de culture. On la trouve au bord des routes et dans les lieux incultes dans les comtés qui bordent le lac Ontario.

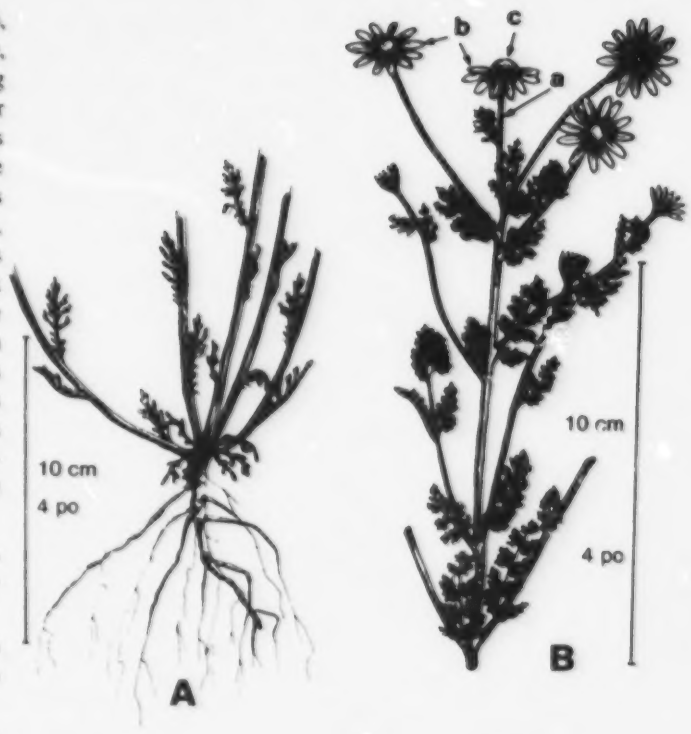

Figure 186 **Camomille des chiens** A. Base de la plante B. Tige florifère

Matricaire odorante, *Matricaria matricarioides* (Less.) Porter, (fig. 187, pl. 131) [MATMT, pineappleweed, matricaire suave, *Chamomilla suaveolens* Rydb.]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, très ramifiées, de 5 à 40 cm (2 - 16 po) de hauteur, lisses et glabres; **feuilles** alternes, très finement divisées, vert pâle, lisses, glabres et légèrement charnues; **capitules** (a) (voir p. 210) petits, coniques ou ovoïdes, de 5 à 9 mm (1/5 - 3/8 po) de diamètre, vert jaunâtre et dépourvus de rayons. La plante, et particulièrement les capitules, dégage une odeur d'ananas quand on la froisse. Floraison du printemps à l'automne.

On trouve la matricaire odorante partout en Ontario, surtout près des cours de fermes, dans les lieux incultes, au bord des routes et parfois dans les sols compactés le long des sentiers. Voir aussi Renouée des oiseaux.

Elle se reconnaît à sa petite taille, à ses petits capitules (a) dépourvus de rayons, à ses tiges lisses et glabres sous les capitules et à son odeur d'ananas.

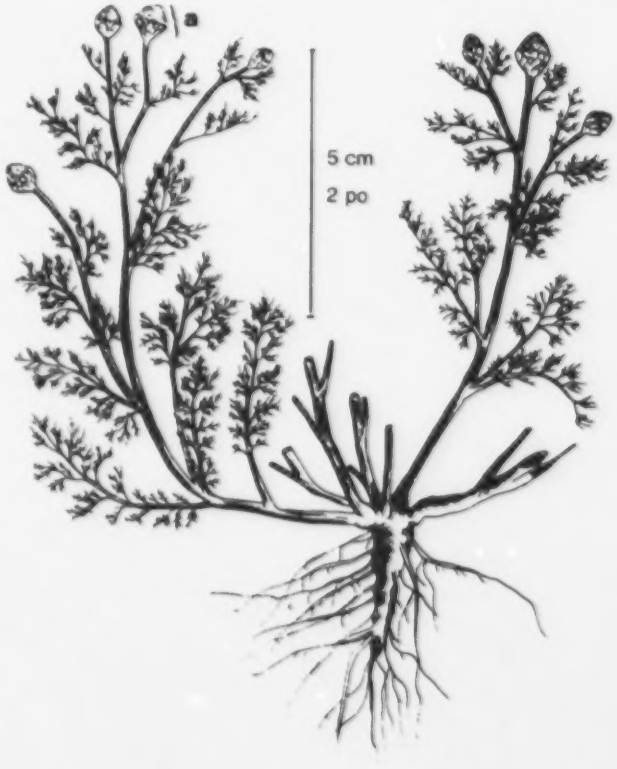

Figure 187 **Matricaire odorante**

Matricaire inodore, *Matricaria perforata* Merat, (pl. 132) [MATMG, scentless chamomile, matricaire maritime, scentless mayweed, *Matricaria inodora* L., *Matricaria maritima* L. var *agrestis* (Knaf) Wilmott]. Très semblable à la camomille des chiens et à la matricaire odorante. Plante vivace à vie courte ou parfois annuelle, à peu près inodore. Grands **capitules** à disque jaune et à rayons blancs similaires à ceux de la camomille des chiens; longues **tiges** (jusqu'à 75 cm, soit 30 po) ramifiées, lisses et glabres sous les capitules; elle se développe de façon sporadique en Ontario, dans les lieux incultes et au bord des routes, mais de plus en plus dans les pâturages et les champs.

Achillée mille-feuille, *Achillea millefolium* L., (fig. 188, pl. 133) [ACHMI, yarrow, herbe à dinde, mille-feuille, herbe à dindon, common yarrow, fernweed, milfoil, *Achillea lanulosa* Nutt.]. Plante vivace se reproduisant à partir de graines et de rhizomes traçants (A) et formant des touffes plumeuses très denses; **tiges** dressées, d'environ 60 cm (2 pi) de hauteur et pouvant atteindre 100 cm (40 po) dans les endroits fertiles, ou très courtes dans les pelouses et les endroits piétinés, habituellement couvertes de poils fins et laineux; **feuilles** très nombreuses à la base de la plante (A), moins nombreuses et plus petites vers le haut (B), finement divisées ou plumeuses, celles du bas à longs pétioles, celles du haut sessiles, alternes, vertes ou vert grisâtre, à poils fins, laineux ou soyeux; **capitules** (voir p. 210) très petits, nombreux, en grappes fournies planes ou bombées, ayant chacun de 3 à 7 mm (1/8 - 1/4 po) de diamètre; rayons (a) à 5 fleurons par capitule, blancs ou parfois rosâtres; disque à fleurons (b) plus nombreux et blanchâtres; **graines** petites, plates, grisâtres et à bords blanchâtres. La plante dégage une odeur de sauge, désagréable pour certains, agréable pour d'autres. Floraison de juin à la fin de l'automne.

On trouve l'achillé mille-feuille partout en Ontario, en milieu sauvage, dans les prairies, les pâturages, les lieux incultes, au bord des routes et, souvent, sur les pelouses.

Elle se reconnaît à ses feuilles très finement divisées qui font penser à des plumes ou au feuillage d'une fougère, aux touffes qu'elle forme à partir de son système racinaire ramifié, à ses panicules à sommet plat formées de petits capitules portant chacun 5 petits fleurons blancs en rayons (a), et à son odeur de sauge. On utilise les variétés à fleurs rosâtres, violettes ou jaunes comme plantes vivaces ornementales; elles peuvent s'échapper et se propager aux pelouses et au bord des routes.

Figure 188 **Achillée mille-feuille** A. Base d'une plante issue d'un rhizome horizontal B. Tige florifère

Marguerite blanche, *Chrysanthemum leucanthemum* L., (fig. 189, pl. 134) [CHYLE, ox-eye daisy, grande marguerite, marguerite, chrysanthème leucanthème, field daisy, white daisy]. Plante vivace se reproduisant à partir de graines (germination) et de rhizomes. **Tiges** dressées ou incurvées vers le haut, de 20 à 90 cm (8 - 36 po) de hauteur, une seule issue d'un **rhizome**, ou plusieurs issues d'une **racine** coroniforme; **feuilles** inférieures spatulées, découpées en de grosses dents irrégulières et profondes, pétiolées, lisses, vert foncé, souvent lustrées et charnues; feuilles supérieures étroites, découpées comme celles du bas mais sessiles, alternes et en général embrassant la tige; grands **capitules** (voir p. 210) voyants, de 2,5 à 5 cm (1 - 2 po) de diamètre, chaque tige ou rameau principal n'en portant qu'un seul; rayons (a) faits de 15 à 30 fleurons blancs par capitule, de 1 à 2 cm (2/5 - 4/5 po) de longueur; disque (b) à fleurons jaune vif, courts, nombreux, très serrés, formant un centre légèrement bombé; à la base de chaque capitule, nombreuses bractées (c) fermes, chevauchantes, vert pâle et à bords brunâtres; **graines** en forme de toupie, munies de côtes et rayées en alternance de noir et de blanc, à extrémité légèrement renflée. Quant on la froisse, la plante, dans toutes ses parties, dégage une odeur aigre désagréable. Floraison du début de juin jusqu'à la fin de l'automne.

La marguerite blanche est très répandue et on la voit partout en Ontario; elle forme des touffes denses dans les pâturages, les prairies, les lieux incultes, mais aussi dans les champs cultivés, les jardins, les pelouses et au bord des routes.

Elle se reconnaît à ses feuilles vert foncé, lisses, un peu charnues, découpées ou grossièrement dentées, à ses grands capitules voyants à rayons blancs (a) et à centres jaunes (b), à son système racinaire constitué tantôt de rhizomes traçants, tantôt de racines fasciculées, et à son odeur désagréable.

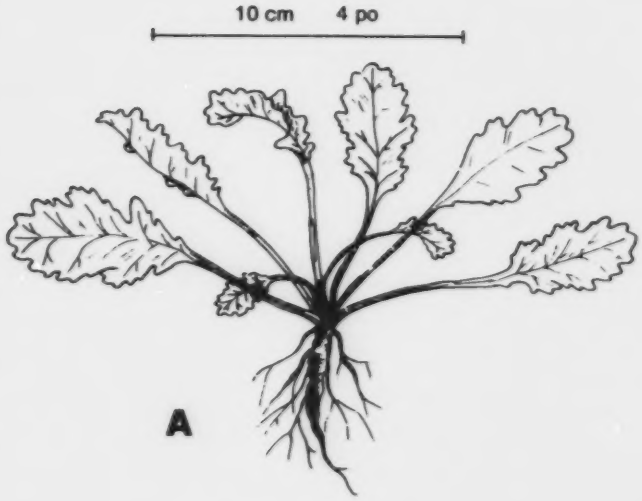

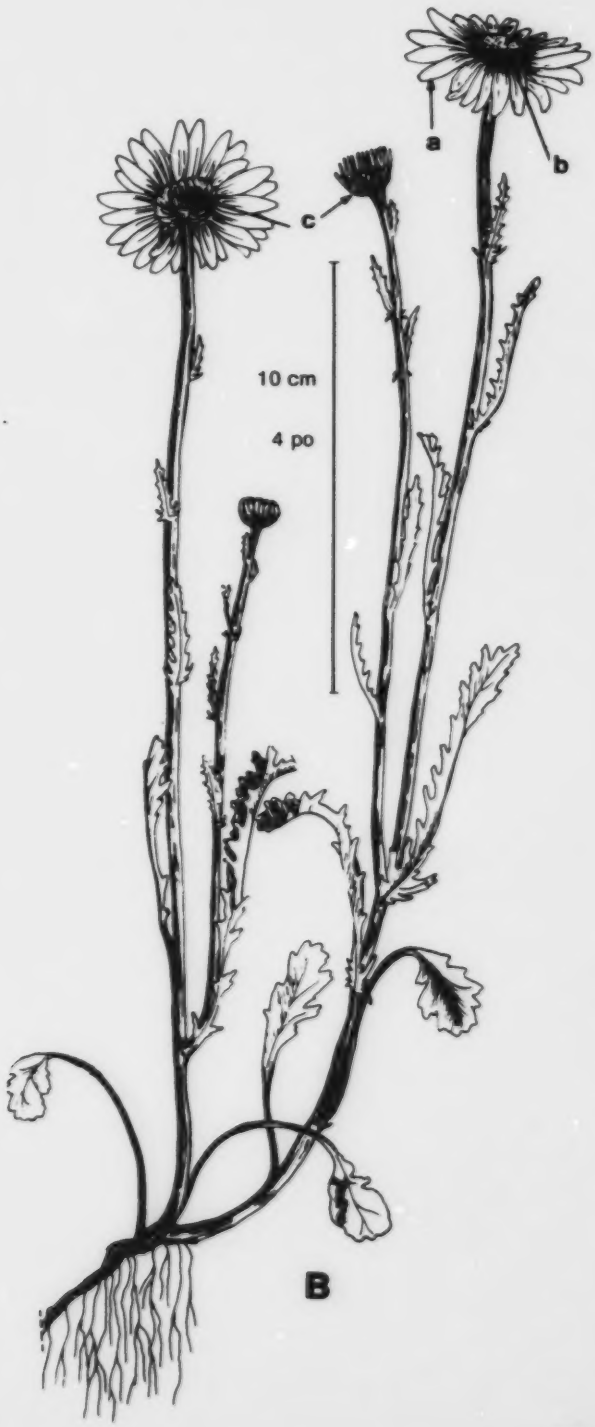

Figure 189 **Marguerite blanche** A. Jeune rosette B. Plante au stade florifère

Tanaisie vulgaire, *Tanacetum vulgare* L., (fig. 190, pl. 135) [CHYVU, tansy, tanaisie commune, barbotine, common tansy]. Plante vivace se reproduisant à partir de graines (germination) et de **rhizomes** traçants. **Tiges** grosses, dressées, de 40 à 150 cm (16 - 60 po) de hauteur, glabres; **feuilles** pennées, divisées deux fois, ressemblant d'abord aux feuilles de l'achillée mille-feuille, puis devenant plus grandes et moins raffinées; feuilles basilaires grandes à longs pétioles, formant en général de grosses touffes compactes; feuilles caulinaires alternes, nombreuses, plus petites et sessiles au sommet; **capitules** (voir p. 210) compacts, à sommet plat ou arrondi formant des racèmes au bout des tiges et des rameaux, fermes, en forme de boutons, de 5 à 10 mm (1/5 - 2/5 po) de diamètre, sans rayons; disque à fleurons jaunes, petits, nombreux et très serrés. Dans toutes ses parties, la plante dégage une forte odeur caractéristique. Floraison de juillet à septembre.

La tanaisie vulgaire se propage de façon sporadique partout en Ontario, dans les lieux incultes, au bord des routes et des champs, et dans les vieux jardins.

Elle se reconnaît à ses grandes feuilles pennées, divisées deux fois, semblables à celles de l'achillée mille-feuille mais moins raffinées, à ses petits capitules jaunes en forme de bouton, formant des grappes à sommet plat ou arrondi, et à son odeur caractéristique.

Figure 190 Tanaisie vulgaire

Armoise vulgaire, *Artemisia vulgaris* L., (fig. 191) [ARTVU, mugwort, armoise commune, herbe Saint-Jean]. Plante vivace se reproduisant à partir de graines (germination) et de rhizomes (a) courts, trapus, ramifiés et ascendants. **Tiges** dressées, côtelées, glabres ou légèrement velues, simples ou ramifiées, de 0,5 à 2 m (1 1/2 - 6 1/2 pi) de hauteur, vertes ou vertes à côtes violettes, surtout à leur partie supérieure; **feuilles** de 1 à 10 cm (2/5 - 4 po) de longueur et de 3 à 7,5 cm (1 1/4 - 3 po) de largeur, vert foncé, duveteuses en dessus, tomenteuses et blanc argenté en dessous, celles du bas plus ou moins découpées en plusieurs segments, à leur tour découpés en segments plus petits (b), celles du milieu grossièrement dentées (c) et celles du haut peu ou pas dentées et non découpées (d); **capitules** (voir p. 210) de 2 à 4,5 mm (1/12 - 1/6 po) de longueur, constitués de fleurons réunis en grappes spiciformes (e) à l'aisselle des feuilles supérieures (f); inflorescence longue, ramifiée et, à sa partie inférieure, feuillue; bractées involucrales papyracées, presque transparentes et couvertes de poils laineux blanchâtres. Toutes les parties de la plante dégagent une odeur de sauge. Floraison de juillet à septembre.

L'armoise vulgaire, originaire d'Europe, se trouve en Ontario dans les champs et les terrains incultes, et le long des routes, des cours d'eau et des voies ferrées.

Elle se reconnaît à son port dressé, à ses feuilles principales grossièrement découpées, à son feuillage vert foncé en dessus et blanc argenté en dessous, à ses rhizomes robustes, courts et ramifiés, au fait qu'elle est dépourvue de stolons minces et à son odeur de sauge.

Armoise absinthe, *Artemisia absinthium* L., (non illustrée) [ARTAB, absinthe, vermooth, absinth]. Plante vivace, gris argenté, soyeuse, semblable à l'armoise vulgaire. **Tiges** de 40 à 150 cm (16 - 60 po) de hauteur, grises, laineuses, souvent issues d'une même racine coroniforme, très dures ou presque ligneuses à la base; **feuilles** soyeuses et argentées sur les deux faces, à contours arrondis, de 2 à 4 mm (1/12 - 1/6 po) de largeur composées, divisées 2 ou 3 fois, à divisions terminales plates et étroites; feuilles inférieures à long pétiole, feuilles supérieures sessiles; **capitules** disposés en grappes spiciformes, (voir p. 210); capitules et fleurs semblables à ceux de l'armoise vulgaire, mais deux fois plus petits; taille et forme des capitules similaires à ceux de l'armoise bisanuelle (fig. 192C), mais de couleur gris argenté. La plante dégage une forte odeur aigre de sauge. Floraison de juillet à septembre.

On trouve l'armoise absinthe ici et là, en Ontario, dans les pâturages, les lieux incultes et au bord des routes. Ses feuilles fortement aromatiques gâtent le lait des vaches qui les consomment. La plante a naguère été utilisée pour aromatiser certaines boissons alcooliques. **Cette pratique est toutefois déconseillée, car la plante renferme un alcaloïde toxique.**

En rosette, elle se reconnaît à ses feuilles très découpées, duveteuses, gris argenté sur les faces et à sa forte odeur aigre de sauge; aux stades de la floraison et de la fructification, elle se distingue par son inflorescence constituée de petits capitules dispersés sur les rameaux les plus longs, au sommet de la plante, par ses feuilles gris argenté et par son odeur caractéristique.

Figure 191 **Armoise vulgaire** A. Tige de 1 an issue d'un segment de rhizome ascendant et tige feuillue de l'année issue d'une ramification B. Section intermédiaire de la tige portant un rameau florifère C. Sommité florifère

Figure 192 **Armoise bisannuelle** A. Partie inférieure de la plante B. Sommité florifère C. Capitules sur un rameau court à l'aisselle d'une feuille

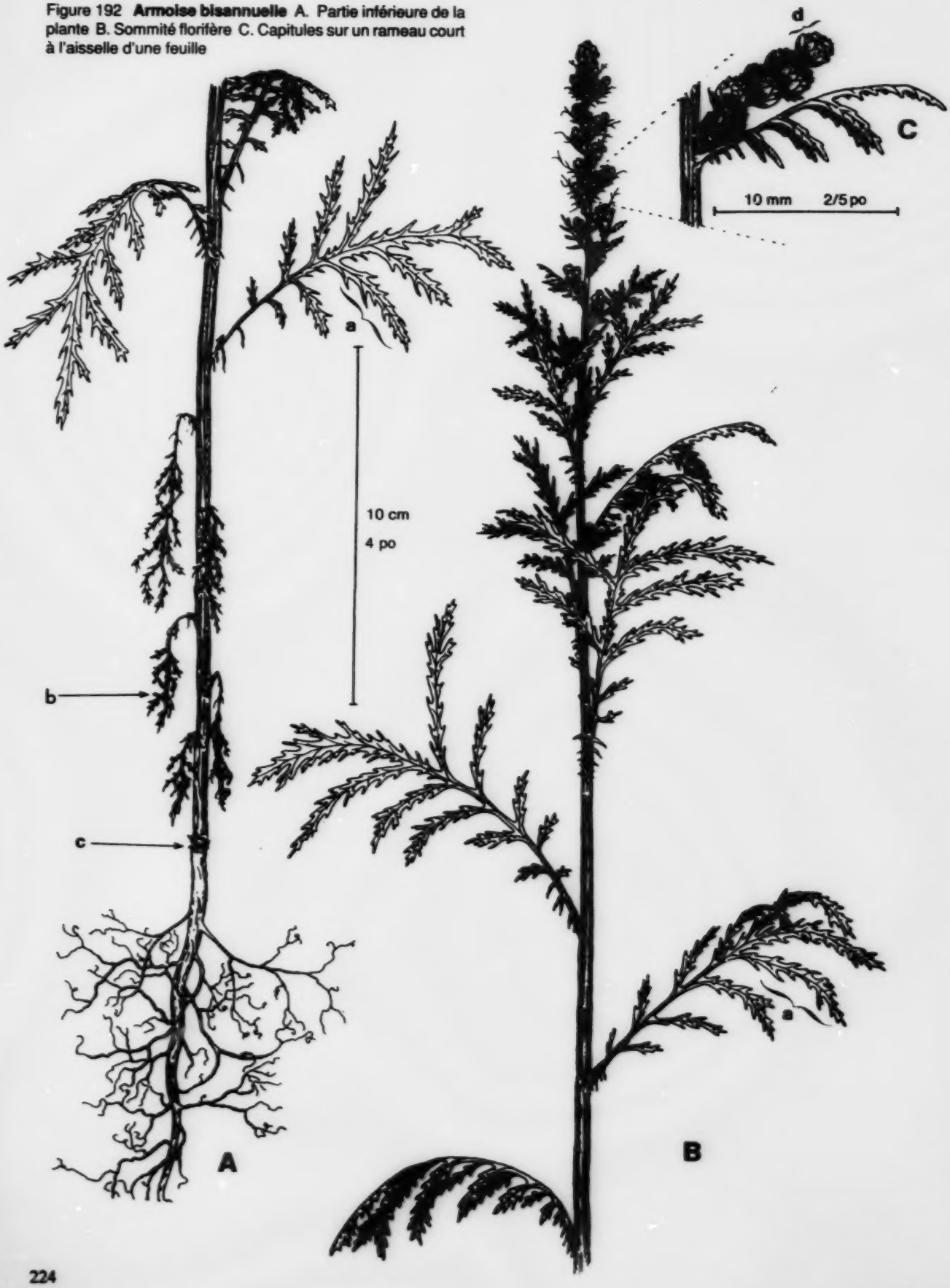

Armoise bisannuelle, *Artemisia biennis* Willd., (fig. 192, pl. 136) [ARTBI, biennial wormwood, fausse tanaisie, carrotweed]. Plante annuelle ou bisannuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, peu ou pas ramifiées, de 10 à 150 cm (4 - 60 po) de hauteur mais parfois beaucoup plus hautes, lisses, glabres, fermes; premières **feuilles** en rosette basilaire, à pétiole court, pennées, divisées deux fois, aux extrémités grossièrement et nettement dentées; feuilles caulinaires alternes, divisées une seule fois, chaque division (a) étant grossièrement et nettement dentée; au moment de la floraison les feuilles caulinaires inférieures meurent (b) et celles de la rosette sont déjà disparues, laissant des cicatrices (c); **capitules** (d) (voir p. 210) verdâtres et discrets, groupés sur de nombreux rameaux courts à l'aisselle de petites feuilles, au sommet de la tige, où ils forment une inflorescence spiciforme; chaque capitule très petit, d'environ 2 mm (1/12 po) de diamètre, vert jaunâtre, sans rayons; **graines** nombreuses et très petites. Les feuilles supérieures, la tige, les capitules et, à un moindre degré, les feuilles inférieures dégagent une odeur de sauge et de carotte combinée lorsqu'on les froisse. Floraison d'août à octobre.

On trouve l'armoise bisannuelle partout en Ontario, dans les champs mal entretenus, les lieux incultes, les prairies, le long des clôtures, autour des édifices et parfois dans les terres cultivées. **Le lait des vaches qui consomment la plante peut être altéré.**

Elle se reconnaît à son port dressé, à ses feuilles nettement dentées (a), pinnatiséquées, à ses capitules (d) minuscules disposés en de nombreuses grappes courtes sur la tige supérieure où ils forment une inflorescence spiciforme, et à son odeur de sauge et de carotte combinée.

Séneçon vulgaire, *Senecio vulgaris* L., (fig. 193) [SENVU, common groundsel, séneçon commun]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées ou un peu penchées, souvent ramifiées, de 10 à 60 cm (4 - 24 po) de hauteur, lisses, un peu charnues; **feuilles** alternes, légèrement charnues, de forme variable à bords unis et presque sans dents, ou à lobes (a) plus ou moins dentés; feuilles inférieures pétiolées, feuilles supérieures sessiles et embrassant (b) la tige; **capitules** (c) (voir p. 210) pédonculés, groupés au bout des tiges et des rameaux; chaque capitule de 5 à 10 mm (1/5 - 2/5 po) de diamètre, cylindrique ou conique, sans rayons; disque à fleurons jaunâtres; bractées involucrales petites, chevauchantes et à bout noir (d); **graines** petites, à poils courts et dotées d'une aigrette blanche et velue. Floraison de juin à la fin de l'automne.

On trouve le séneçon vulgaire partout en Ontario, surtout dans les jardins, les cultures sarclées, les lieux incultes et au bord des routes.

On reconnaît les jeunes plants à leurs feuilles irrégulièrement dentées et lobées (a) sans suc laiteux; les plants plus vieux se distinguent par leurs petits capitules (c), coniques ou cylindriques qu'enserrent des bractées (d) à bout noir.

Figure 193 Séneçon vulgaire

Séneçon jacobée, *Senecio jacobaea* L., (fig. 194, pl. 137) [SENJA, tansy ragwort, jacobée, herbe de Saint-Jacques, stinking Willie]. Plante bisannuelle ou vivace à vie courte, apparentée au séneçon vulgaire, quoique plus grande (20 - 100 cm, 8 - 40 po); **feuilles** plus larges, celles du bas plus finement découpées, moins charnues, à texture laineuse sur les deux faces et à bords incurvés et plus ou moins frisés; **capitules** (voir p. 210) en racêmes étalés et courts, à sommet presque plat au bout de la tige (B), constitués de plusieurs petits fleurons jaunes en rayons (a) de 4 à 8 mm (1/6 - 1/3 po) de longueur, et d'un disque jaune (b) compact, enserrés par des bractées (c) vert foncé sans bout noir. Floraison de juillet à octobre.

On ne trouve le séneçon jacobée que dans quelques localités isolées du sud de l'Ontario, au bord des routes, dans les prairies et les lieux incultes et parfois dans les jardins. **Il est toxique pour le bétail** et provoque la maladie de Pictou, grave et répandue chez les bovins en Nouvelle-Écosse.

Elle se distingue par ses feuilles profondément découpées, à bords incurvés ou flexueux, son port dressé, ses inflorescences à sommet plat et ses capitules jaunes en rayons et au centre.

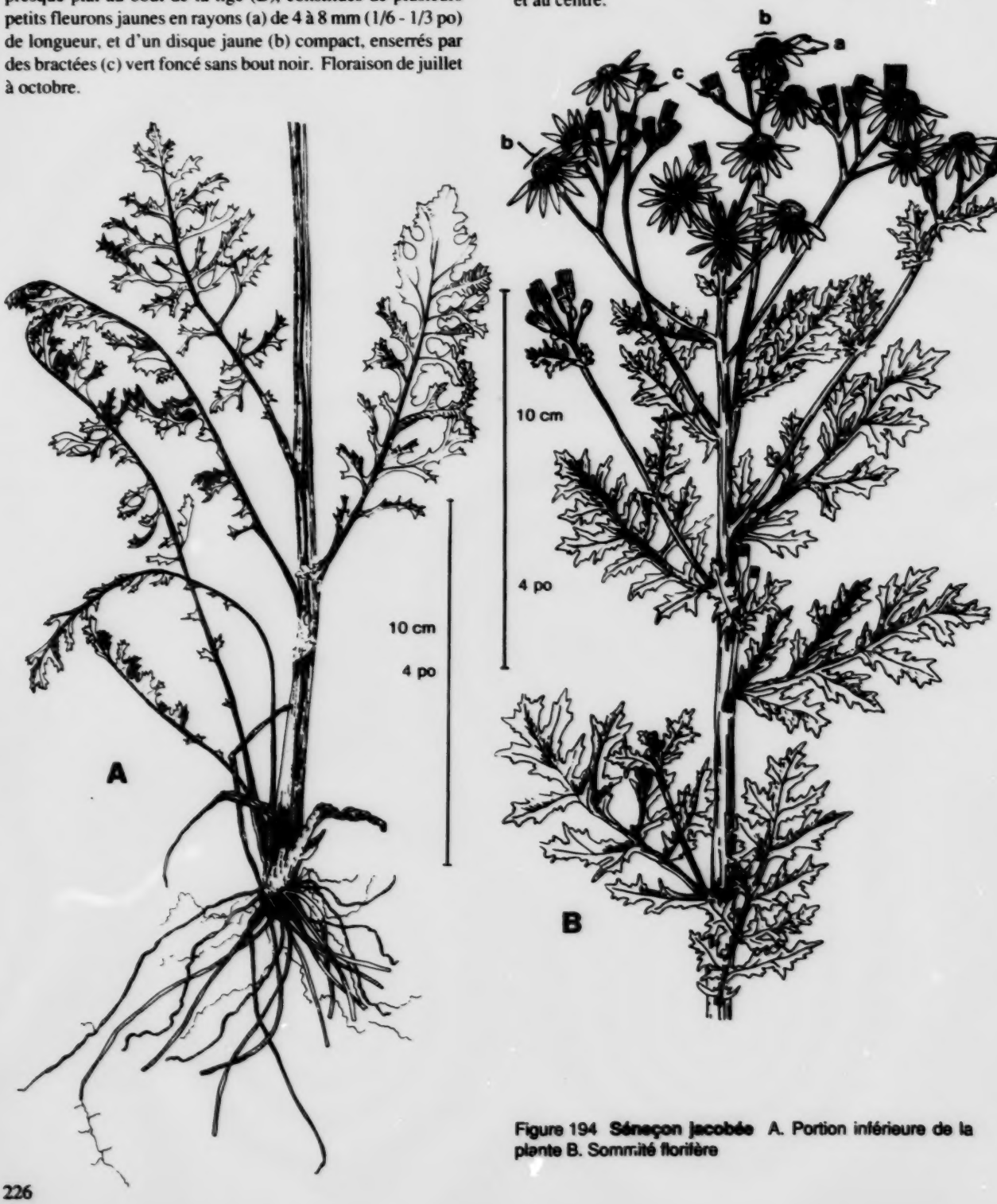

Figure 194 **Séneçon jacobée** A. Portion inférieure de la plante B. Sommité florifère

Tussilage pas-d'âne, *Tussilago farfara* L. (fig. 195, pl. 138, 139) [TUSFA, colt's-foot, pas-d'âne, tussilage]. Plante vivace se reproduisant à partir de rhizomes et de graines (germination). De deux types : 1) à tiges plus ou moins dépourvues de feuilles et portant des capitules tôt au printemps (de mars à juin); 2) à tiges très courtes et pourvues de grandes feuilles pendant l'été. **Tiges florifères** de 5 à 50 cm (2 - 20 po) de hauteur, grises, tomenteuses, garnies de bractées grises ou pourpres, nombreuses et courtes, de 1 à 1,5 cm (2/5 - 3/5 po) de longueur; **capitules** (voir p. 210) solitaires sur les tiges (b) (pl. 138A), d'abord cylindriques, atteignant 3,5 cm (1 2/5 po) de largeur au plein épanouissement; bractées involucrales (c) de 8 à 15 mm (1/3 - 3/5 po) de longueur, de la couleur de celles de la tige; rayons (d) à fleurons jaune vif,

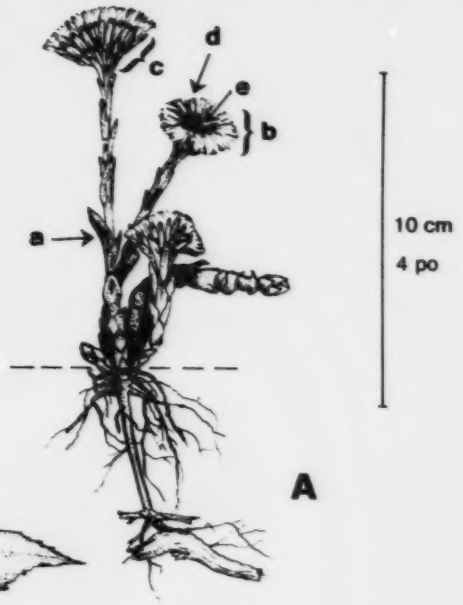

nombreux, étroits (env. 1 mm, 1/25 po de largeur), dépassant légèrement l'involucre et beaucoup plus longs que l'aigrette; disque (e) bombé au centre, à fleurons jaunes et courts; les fleurons des rayons, seuls producteurs de **graines**, ceux du disque étant stériles; capitules parvenus à maturité à la fin du printemps ou au début de l'été, rappelant la fleur du pissenlit, mais à aigrettes plus délicates et plus denses. Quand les capitules sont parvenus à maturité, les **tiges non florifères**, courtes, lèvent et se garnissent de feuilles normales. **Feuilles** portées par de longs pétioles dressés (f), larges et cordées, de 7,5 à 13 cm (3 - 5 po) de longueur et de 10 à 20 cm (4 - 8 po) de largeur, parfois beaucoup plus grandes en sol fertile, vert vif, vert foncé ou vert bleuté, à dessus glabre (pl. 139), à dessous blanc et tomenteux, à nervation palmée, à bords festonnés ou irrégulièrement dentés, les dents se terminant parfois par un bout pourpre. Floraison de mars à juin.

Le tussilage pas-d'âne, originaire d'Europe, croît dans le sud de l'Ontario, dans les forêts, les champs, les lieux incultes ou bouleversés, et le long des routes, des cours d'eau, des lacs, ainsi que dans les ravins et les fossés, en milieux urbain et rural.

À la floraison, le tussilage pas-d'âne se distingue du pissenlit par les nombreuses bractées violacées de sa tige florifère; après la floraison, il se distingue des jeunes plants de petite bardane par ses rhizomes vivaces et par ses feuilles larges et cordées, presque toutes à nervation palmée.

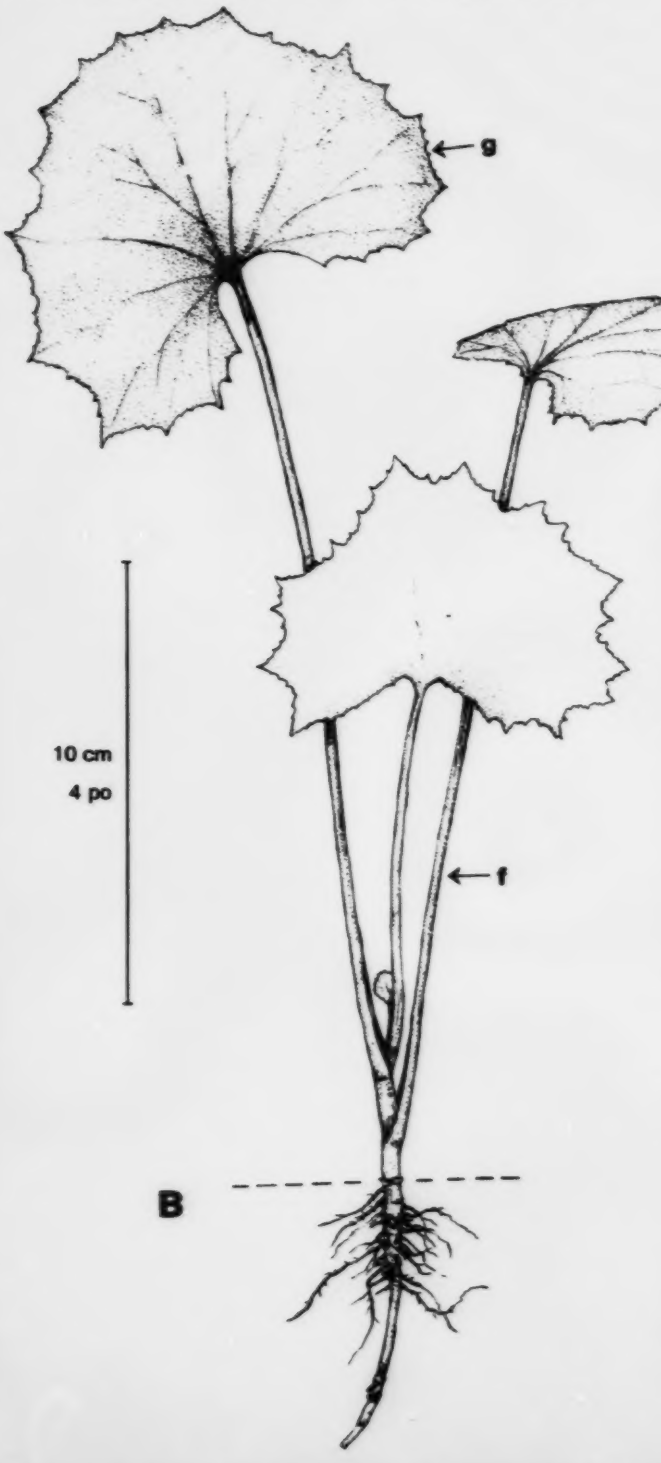

Figure 195 Tussilage pas-d'âne A. Stade de la floraison : jeune plante issue d'un segment de rhizome, pourvue de plusieurs hampes florales à capitules jaune vif (tôt au printemps) B. Stade végétatif : courte tige à trois feuilles (milieu de l'été)

Verge d'or du Canada, *Solidago canadensis* L. (fig. 196, pl. 140) [SOOCA, Canada goldenrod, bouquets jaunes, solidage du Canada, verge d'or]. Plante vivace se reproduisant à partir de rhizomes (a) et de graines (germination). **Tiges** de 20 à 200 cm (8 - 80 po) de hauteur, ramifiées en haut seulement, glabres à la base, pubescentes au sommet; **feuilles** de 1 à 15 cm (2/5 - 6 po) de longueur et de 1 à 22 mm (1/25 - 7/8 po) de largeur, à bords unis ou, parfois, grossièrement dentés, lancéolées, nombreuses, sessiles, parfois très fournies, parcourues au revers par une nervure médiane (b) bien visible et par deux nervures latérales (c) en grande partie parallèles; les feuilles caulinaires inférieures et médianes des plantes vivant en touffes compactes meurent et tombent avant la floraison; pour **inflorescence**, une grande panicule pyramidale (d) de 5 à 40 cm (2 - 16 po) de hauteur, presque aussi large que haute, mais parfois plus étroite, pourvue de rameaux horizontaux en nombre variable qui portent de nombreux **capitules** (e) (voir p. 210) serrés, jaune or, d'environ 3 mm (1/8 po) de long et aussi large. Floraison de la mi-juillet à septembre.

La verge d'or du Canada est une plante indigène que l'on trouve, en Ontario, dans tous les milieux : champs secs ou humides, prairies, orée des bois, marécages, clairières, vergers, tas de compost, bords de routes, d'étangs, de cours d'eau. On la trouve aussi depuis peu dans les champs cultivés.

Elle se reconnaît à ses rhizomes traçants, à ses feuilles étroites, plus larges au centre qu'aux extrémités, aux deux nervures qui parcourent le limbe parallèlement à la nervure médiane en saillie, aux fines (ou grossières) dents espacées qui ornent le bord de ses feuilles, et à ses grandes panicules pyramidales.

On croit, à tort, que la verge d'or provoque la fièvre des foins. De fait, elle est pollinisée par les insectes et son pollen épais et légèrement visqueux n'est pas transporté par le vent. Pour la fièvre des foins, il faut plutôt blâmer l'herbe à poux (voir pp. 215-217) dont les fleurs, très discrètes, apparaissent en même temps que les grandes panicules jaunes de la verge d'or.

Figure 196 **Verge d'or du Canada** A. Deux pousses issues d'un rhizome B. Sommité florifère

Verge d'or à feuilles de graminée, *Solidago graminifolia* (L.) Salisb. (fig. 197) [SOOGR, narrow-leaved goldenrod, verge d'or à feuilles étroites, grass-leaved goldenrod]. Plante vivace se reproduisant à partir de graines (germination) et de rhizomes (a). **Tiges** de 0,3 à 1,5 m (12 - 60 po) de hauteur, ramifiées à leur partie supérieure seulement, glabres ou très finement velues; **feuilles** surtout linéaires, mais parfois lancéolées, de 2,5 à 15 cm (1 - 6 po) de longueur et de 2 à 12 mm (1/12 - 1/2 po) de largeur, en général plus longues au milieu de la tige qu'ailleurs et parcourues, au revers, d'une nervure médiane saillante, accompagnée de part et d'autre d'une ou deux nervures parallèles; feuilles à bords unis, à surfaces rudes et finement velues, surtout le long des nervures et sur les bords; **inflorescence** pouvant atteindre 30 cm (1 pi) de diamètre, à sommet plus ou moins plat, constituée, au bout de chaque rameau, de nombreuses petites grappes (b) de 1 à 2,5 cm (2/5 - 1 po) de largeur; chaque grappe renferme plusieurs **capitules** (c) (voir p. 210) jaune-vert, aussi longs que larges (2 - 3 mm, 1/12 - 1/8 po), composés de 12 à 50 fleurons jaunes, enserrés par des bractées jaune-vert. Floraison en août et en septembre.

La verge d'or à feuilles de graminée est une plante indigène que l'on trouve dans le centre-sud de l'Ontario, en milieu ouvert et plutôt humide, au bord des routes, des fossés et des lacs, et dans les champs, les pâturages, les marécages et les lieux incultes.

Elle se reconnaît à ses feuilles habituellement linéaires, non dentées, aux deux nervures latérales (parfois une) qui tracent une ligne parallèle de chaque côté de la nervure médiane saillante et à sa grande inflorescence constituée de nombreuses petites grappes de capitules (l'inflorescence peut renfermer de 12 à 50 fleurons). Les feuilles de cette verge d'or sont souvent endommagées par un champignon qui lui cause des lésions (d) brun foncé ou noires, plus ou moins ovales, de 3 à 6 mm (1/8 - 1/4 po) de diamètre.

Pour éviter la confusion quant aux plantes provoquant la fièvre des foins, se reporter aux pages 215 et 217.

Figure 197 **Verge d'or à feuilles de graminée**

Vergerette annuelle, *Erigeron annuus* (L.) Pers., (fig. 198, pl. 141) [ERIAN, annual fleabane, vergerette perlée, érigéron annuel, annual daisy fleabane, daisy fleabane]. Plante annuelle, parfois bisannuelle, se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 20 à 150 cm (8 - 60 po) de hauteur, à poils courts; premières **feuilles** en rosette basilaire (B), ovées, grossièrement dentées, longuement pétiolées, vert vif et habituellement velues; feuilles caulinaires inférieures et médianes semblables, mais plus étroites, alternes, douces, velues et, en général, n'embrassant pas la tige; feuilles supérieures sessiles, ou à pétiole court, embrassant parfois un quartier de la tige (a), à bords légèrement dentés ou presque unis; **capitules** (voir p. 210) de 12 à 25 mm (1/2 - 1 po) de diamètre, voyants et en racèmes lâches au bout des tiges et des rameaux; rayons (b) à fleurons blancs, parfois rosés ou bleutés, étroits, très nombreux (parfois plus de 80 par capitule); disque (c) à fleurons jaunâtres, très serrés et formant un centre presque plat. Floraison de juin jusque tard à l'automne.

On trouve la vergerette annuelle partout en Ontario, dans les pâturages, les prairies, les lieux incultes, les jardins, au bord des routes et, parfois, dans les champs cultivés.

Elle se reconnaît à ses feuilles basilaires (b) vert vif, ovées, grossièrement dentées, longuement pétiolées et velues, à ses feuilles inférieures et médianes nettement dentées, douces, velues et peu embrassantes, et à ses capitules blancs à centre jaune.

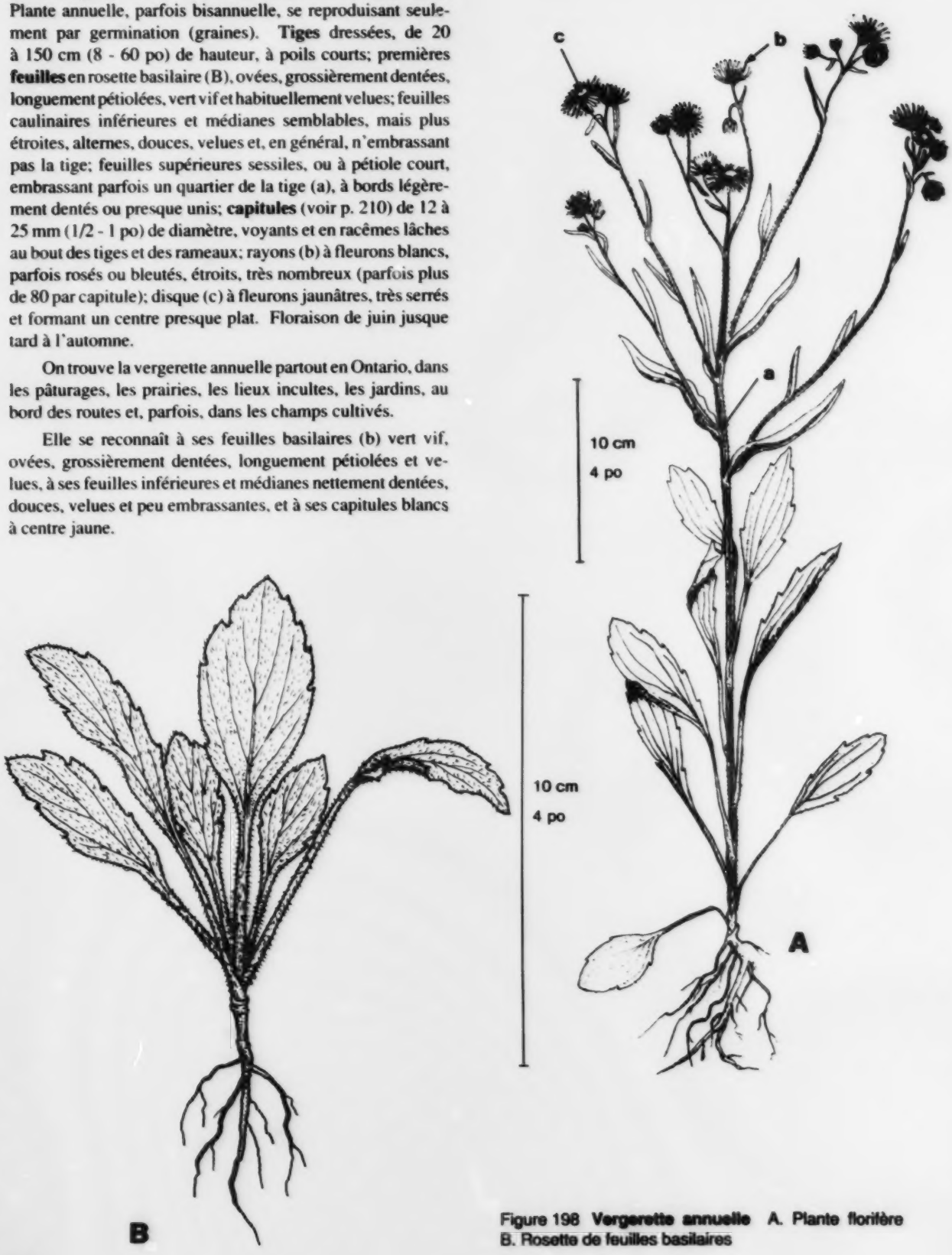

Figure 198 **Vergerette annuelle** A. Plante florifère B. Rosette de feuilles basilaires

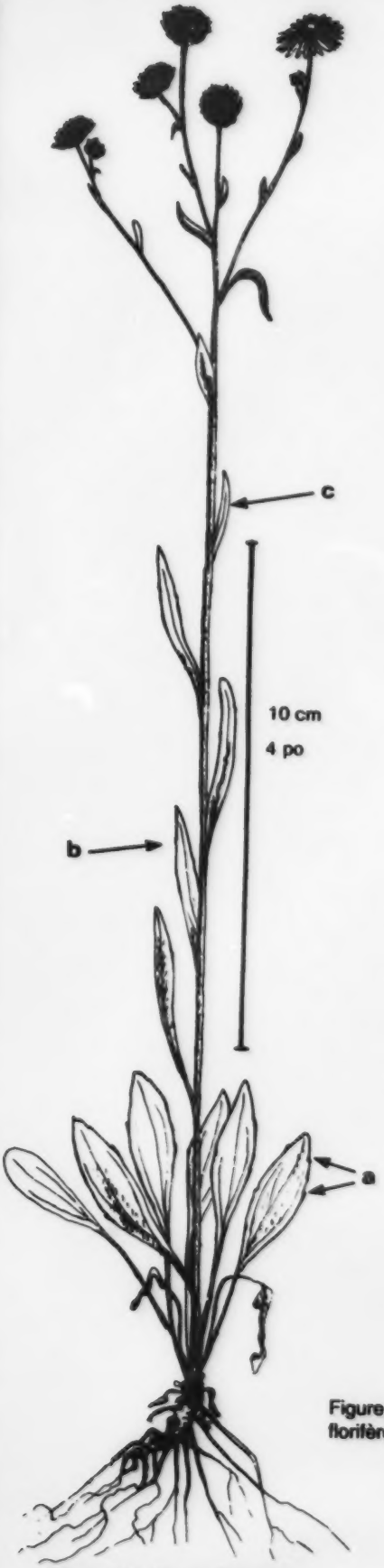

Figure 199 **Vergerette rude**

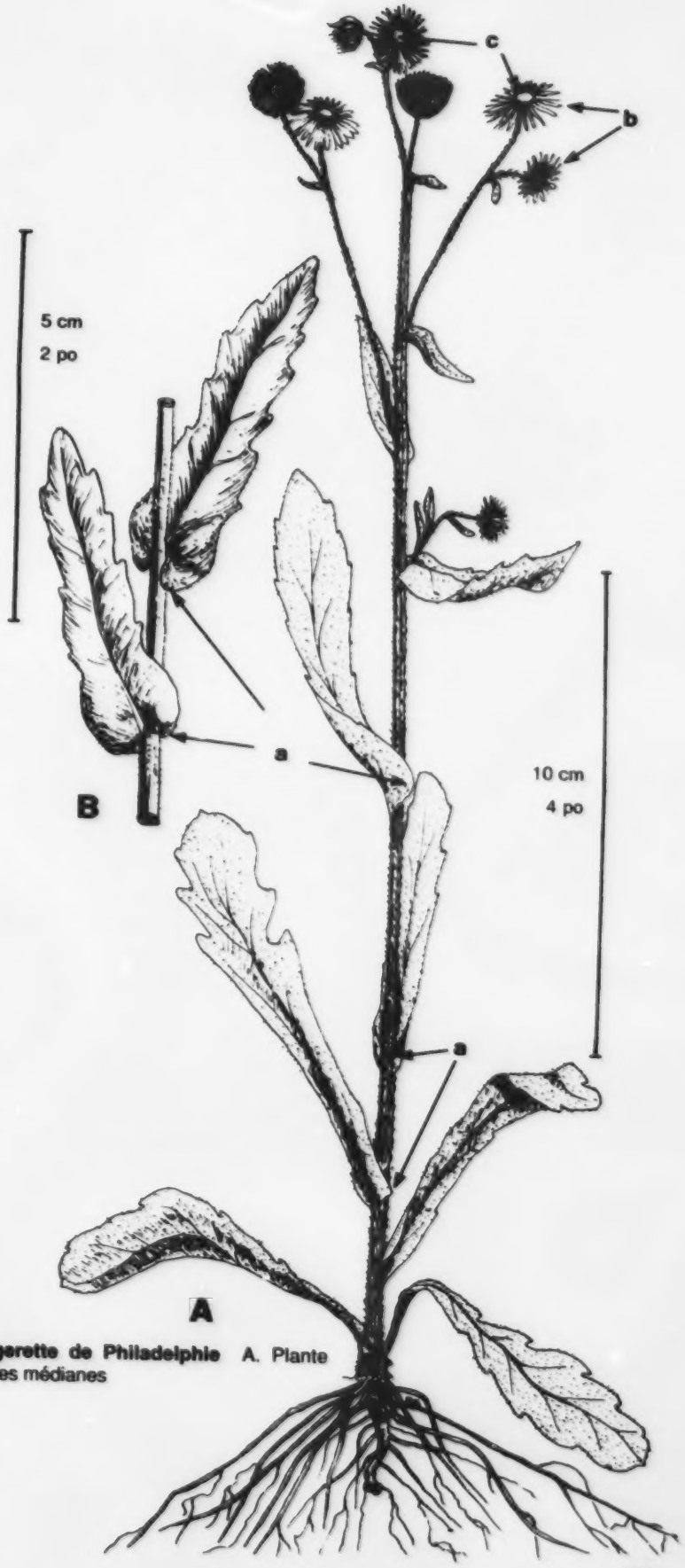

Figure 200 **Vergerette de Philadelphie** A. Plante florifère B. Feuilles médianes

Vergerette rude, *Erigeron strigosus* Muhl., (fig. 199, pl. 142) [ERIST, rough fleabane, vergerolle rugueuse, érigéron hispide, daisy fleabane, rough daisy fleabane]. Bien que semblable à la vergerette annuelle, la vergerette rude s'en distingue par les caractères suivants : **feuilles** plus foncées, plus petites, plus étroites et plus rudes, couvertes de poils courts et raides; feuilles basilaires (a) et inférieures légèrement dentées; feuilles médianes et supérieures (c) très étroites et à bords unis; **capitules** un peu plus petits et dotés, en rayons, de fleurons moins nombreux.

On trouve la vergerette rude partout en Ontario, dans les mêmes habitats que la vergerette annuelle.

Vergerette de Philadelphie, *Erigeron philadelphicus* L., (fig. 200, pl. 143) [ERIPH, Philadelphia fleabane, érigeron de Philadelphie, vergerolle de Philadelphie]. Plante vivace se reproduisant par graines, **stolons** et **rejets basilaires**. **Tiges** dressées, de 30 à 100 cm (12 - 40 po) de hauteur, à poils doux; au printemps, premières **feuilles** en rosette, allongées, larges au sommet et étroites à la base, légèrement dentées et à bords parfois enroulés vers le bas; feuilles inférieures semblables, mais plus courtes et à base plus large, alternes; feuilles médianes et supérieures (B) de plus en plus courtes, sessiles, habituellement plus larges au bout et à base embrassante (a); **capitules** (voir p. 210) semblables à ceux de la vergerette annuelle, mais à rayons rosés ou pourprés et à disque jaune (c). Floraison de juin à la fin de l'automne.

On trouve la vergerette de Philadelphie partout en Ontario, dans les pâturages, les lieux incultes, au bord des routes et parfois dans les jardins et les champs cultivés.

Elle se reconnaît à son type de croissance vivace, à ses feuilles en rosette et ses feuilles inférieures étant larges à l'extrémité, mais étroites près de la tige, à ses feuilles supérieures plus larges à la base et très embrassantes, et à ses capitules à rayons rosés ou pourprés.

Vergerette du Canada, *Erigeron canadensis* L., (fig. 201, pl. 144) [ERICA, Canada fleabane, érigéron du Canada, vergerolle du Canada, queue de renard, bitterweed, fleabane, hogweed, horseweed, mare's-tail, *Conyza canadensis* (L.) Cronq]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver ne se reproduisant que par graines. **Tiges** dressées, de 10 à 180 cm (4 po - 5 pi) de hauteur, velues, peu ramifiées; **feuilles** alternes, si nombreuses qu'elles semblent parfois opposées, d'abord pubescentes, puis rugueuses, vert vif; feuilles basilaires et inférieures (A) ovales et étroites, faisant rarement plus de 1 cm (2/5 po) de largeur, s'amincissant jusqu'au frêle pétiole, ornées ou non de quelques dents discrètes et espacées; feuilles médianes et supérieures (B) linéaires, très étroites et à bords généralement unis; **capitules** (voir p. 210) de 3 à 5 mm (1/8 - 1/5 po) de diamètre, très nombreux sur de courts rameaux à l'extrémité de la tige principale; rayons à fleurons blancs très courts que dissimulent habituellement les longues bractées involucrales (a); disque à fleurons jaunâtres; très duveteux à maturité. Lorsqu'on les froisse, les feuilles et autres parties de la plante dégagent une vague odeur de carotte. Floraison de juillet à la fin de l'automne.

On trouve la vergerette du Canada partout en Ontario, dans les champs de céréales, les pâturages, les lieux incultes, les jardins et au bord des routes.

Elle se reconnaît à ses feuilles nombreuses, vert vif, étroites et, en général, sans dents, dont la grosseur diminue de la base au sommet de la plante, à ses nombreux petits capitules vert-jaune sans rayons visibles, à sa vague odeur de carotte et à son apparence duveteuse à maturité.

Figure 201 **Vergerette du Canada** A. Base de la plante B. Sommité florifère

Pâquerette vivace, *Bellis perennis* L., (fig. 202) [BELPE, English daisy, petite marguerite, pâquerette, daisy, white daisy]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). **Feuilles** en rosette basilaire, disposées à l'horizontale ou presque à la verticale, à pétioles courts ou longs, elliptiques ou ovées, s'amincissant vers le pétiole, découpées de façon irrégulière en dents arrondies ou petites et acérées; **capitules** (voir p. 210) voyants, sur des pédoncules (a) minces, sans feuilles, s'élevant de 5 à 15 cm (2 - 6 po) au-dessus du sol et faisant de 2 à 4 cm (4/5 - 1 1/2 po) de diamètre; rayons (b) à fleurons nombreux, blancs ou violacés; disque (c) à fleurons nombreux, jaunes et très serrés. Floraison de juin à août.

La pâquerette vivace est dispersée dans tout le sud de l'Ontario; elle croît aussi dans les pelouses, les lieux incultes et au bord des routes.

Elle se reconnaît à sa rosette de feuilles basilaires et au mince pédoncule court et sans feuilles (a) qui porte un capitule voyant à rayons blancs ou violacés (b) et à disque jaune (c).

Gnaphale des vases, *Gnaphalium uliginosum* L., (fig. 203) [GNAUL, low cudweed, immortelle des vases]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** très ramifiées, de 5 à 25 cm (2 - 10 po) de hauteur, laineuses ou couvertes de fins poils denses; **feuilles** alternes, nombreuses, apparemment en touffes (a) au bout des branches, étroites et linéaires ou un peu plus larges à l'extrémité, velues, gris-vert ou gris argenté; **capitules** (voir p. 210) (b) très petits et réunis en petites grappes serrées à l'extrémité des rameaux et à l'aisselle des feuilles, blanchâtres, brun-vert pâle ou paille, sans rayons; bractées involucrales (c) minuscules, fines, papyracées ocre ou brun pâle. Floraison de juillet à la fin de l'automne.

On trouve le gnaphale des vases partout en Ontario, en milieu humide ou mal drainé, dans les dépressions, les pâturages, les champs cultivés, les cours d'eau, les fossés et les vallées. Il forme des touffes serrées dans les champs de céréales mal drainés où il résiste mieux que la plupart des plantes cultivées.

Il se reconnaît à ses tiges basses et très ramifiées, à ses feuilles étroites, à sa couleur gris argenté et à ses petits capitules serrés, brun-vert ou paille, qu'enserrent de minces bractées sèches.

Anaphale perlée, *Anaphalis margaritacea* (L.) Benth. & Hook., (non illustrée) [ANPMA, pearly everlasting, anaphale marguerite, immortelle]. Apparentée au gnaphale des vases, elle s'en distingue par son type de croissance vivace, ses **tiges** pouvant atteindre de 30 à 90 cm (1 - 3 pi) de hauteur, ses **feuilles** plus grandes dont l'envers est blanc et laineux et le dessus habituellement vert plus foncé et par ses attrayantes grappes de **capitules** (voir p. 210) blanc neige qu'enserrent des bractées blanches, sèches et papyracées qui persistent longtemps après que la plante soit parvenue à maturité. Voilà pourquoi on l'a beaucoup cultivée pour l'utiliser dans les arrangements de fleurs séchées. Aujourd'hui, elle s'est propagée partout en Ontario, dans les lieux incultes, les prairies, au bord des routes et parfois des champs cultivés.

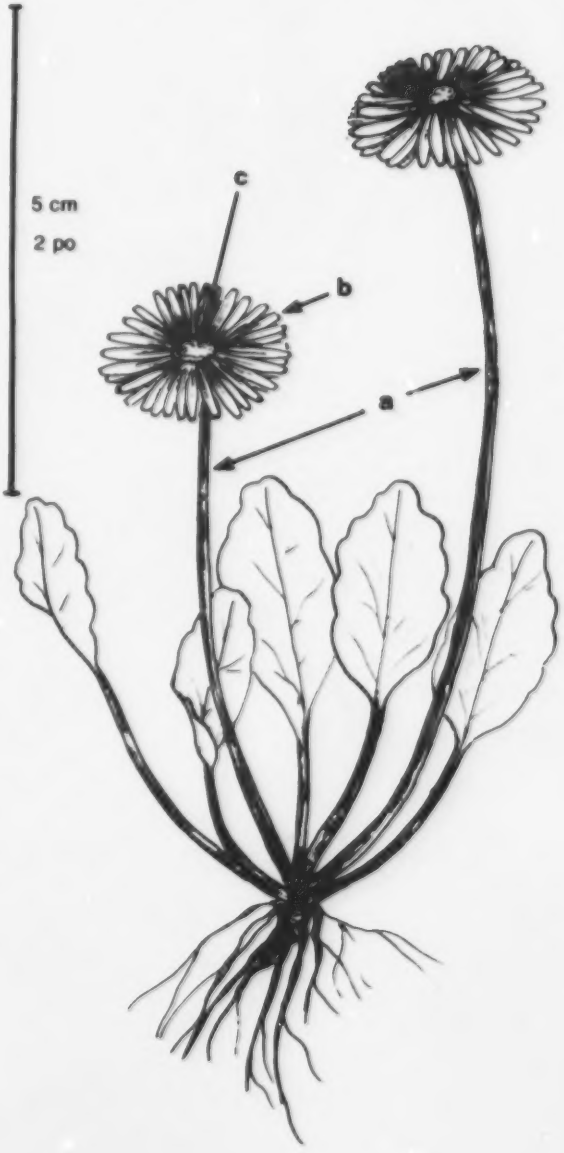

Figure 202 **Pâquerette vivace**

Figure 203 **Gnaphale des vases**

Inule aunée, *Inula helenium* L., (fig. 204) [INUHE, elecampane, aunée]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, presque sans rameaux, de 1 à 2 m (3 - 6 1/2 pi) de hauteur, rudes, à poils fins; premières **feuilles** en rosette basilaire, à limbes gros et larges (A) pouvant atteindre 50 cm (20 po) de longueur et 20 cm (8 po) de largeur, ovées, à pétiole un peu ailé (a), à pointe et base effilées, à revers feutré, à bords finement et régulièrement dentés; feuilles caulinaires alternes, semblables à celles de la rosette, mais plus petites vers le haut de la tige, sessiles et embrassantes (b); **capitules** (voir p. 210) gros, voyants, peu raffinés, de 5 à 8 cm (2 - 3 1/2 po) de diamètre; rayons (c) à fleurons nombreux, jaunes, minces, d'environ 2 cm (4/5 po) de longueur; disque (d) à fleurons nombreux, très serrés, jaunâtres et foncés; bractées involucrales (e) larges, rigides, vert pâle et finement velues. Floraison en juillet et en août.

On trouve l'inule aunée dans le sud de l'Ontario, dans les prairies, les pâturages humides, les vallées fluviales et au bord des routes.

Elle se reconnaît à sa rosette constituée de grandes feuilles ovées, effilées à la base et à la pointe, finement dentées (A) et à revers feutré, à sa haute tige dressée portant des feuilles alternes, les plus hautes embrassantes (b), et à ses gros capitules jaunes, voyants et échevelés. Au stade de la rosette, les grandes feuilles de l'inule aunée peuvent être confondues avec celles du **raifort**, *Armoracia rusticana* Gaertn.; chez le raifort, les feuilles de la rosette sont toutefois glabres et à dents rondes, et ses feuilles caulinaires sont par ailleurs non embrassantes, plus étroites et parfois pinnatilobées.

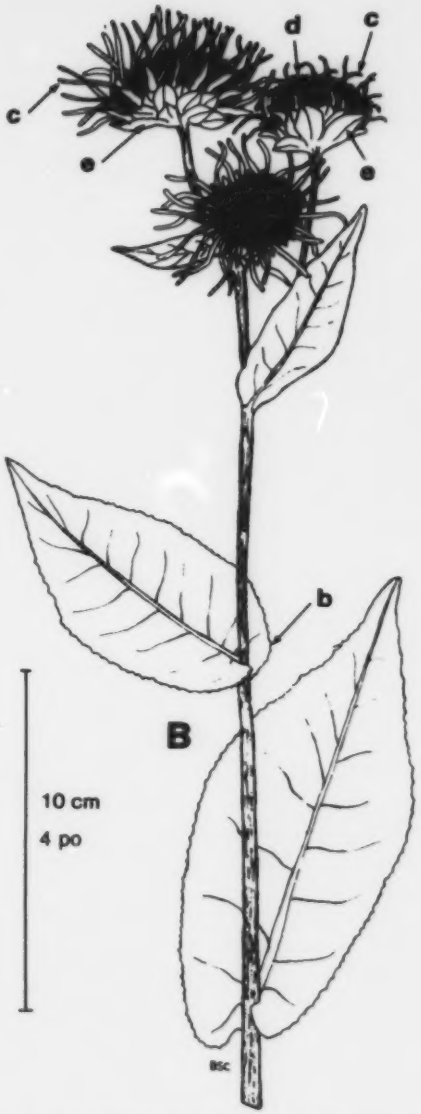

Figure 204 **Inulé aunée** A. Une feuille de la rosette basilaire B. Sommité florifère

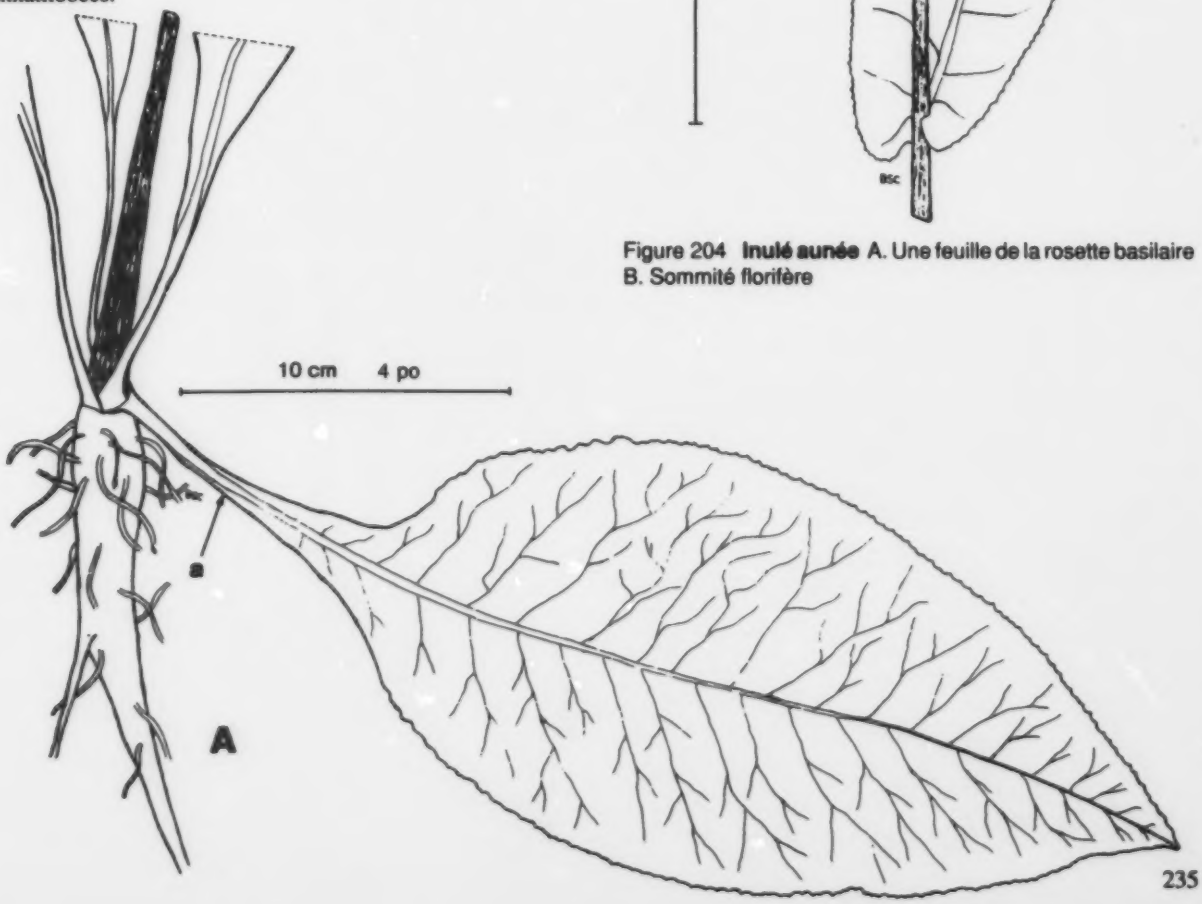

Eupatoire rugueuse, *Eupatorium rugosum* Houtt. (fig. 205, pl. 145) [EUPRU, white snakeroot, eupatoire à feuilles d'ortie]. Plante vivace se reproduisant à partir de graines (germination) et de rhizomes. **Tiges** dressées de 0,2 à 1,5 m (8 - 60 po) de hauteur, légèrement velues, issues d'un **rhizome** (a) dur et noueux; **feuilles** opposées, à grosses dents acérées, de forme ovée et acuminée, plus longues que larges, les plus grandes ayant de 5 à 18 cm (2 - 7 po) de longueur et de 3 à 12 cm (1 1/4 - 5 po) de largeur; pétioles (b) faisant le 1/4 ou le 1/3 de la longueur de la feuille; **inflorescence** constituée de capitules (voir p. 210) en corymbes (c) plus ou moins lâches à l'aisselle des feuilles supérieures (d); chaque **capitule** (e, C) d'environ 6 mm (1/4 po) de longueur, et presque aussi large, composé de 12 à 30 fleurons (f) très blancs; disque seulement, aucun rayon, (voir fig. 177 C, D); «graines» (akènes) (D) d'environ 1,5 mm (1/16 po) de longueur, en forme de cigare et coiffées d'une aigrette beige. Floraison de juillet à septembre.

L'eupatoire rugueuse est une plante indigène que l'on trouve partout dans le sud de l'Ontario, dans les riches boisés, les clairières, les fourrés, les lieux incultes, les fossés, les prairies et au bord des lacs et des cours d'eau, en particulier sur les sols basiques. **La plante est toxique pour le bétail et provoque des malaises chez les personnes qui consomment le lait des animaux touchés.**

La plante se reconnaît à ses feuilles opposées, pétiolées, à grosses dents aiguës, et à ses inflorescences à sommet plus ou moins plat, composées de petits capitules très blancs.

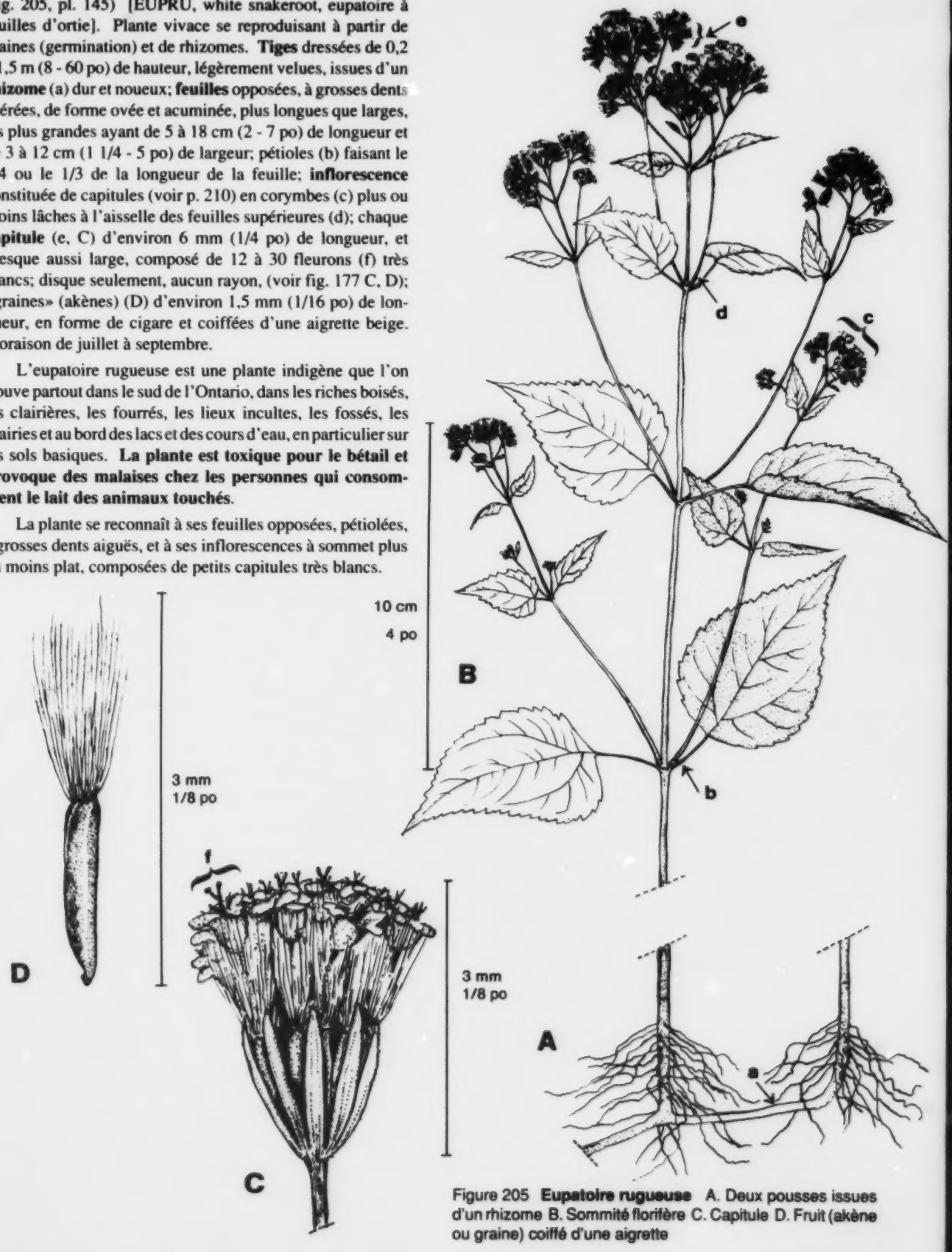

Figure 205 **Eupatoire rugueuse** A. Deux pousses issues d'un rhizome B. Sommité florifère C. Capitule D. Fruit (akène ou graine) coiffé d'une aigrette

Eupatoire maculée, *Eupatorium maculatum* L. (pl. 146) [EUPML, spotted Joe-Pye weed, eupatoire pourpre, *Eupatorium purpureum* L. var. *maculatum* (L.) Darl.] et **eupatoire perfoliée**, *Eupatorium perfoliatum* L. (pl. 147) [EUPPE, boneset, herbe à souder, herbe soudée, thoroughwort]. Bien qu'apparentées à l'eupatoire rugueuse sur le plan botanique, elles s'en distinguent chacune par l'apparence. Ce sont deux plantes indigènes vivaces répandues en milieu humide presque partout en Ontario; elles se reproduisent à partir de graines (germination) et de rhizomes. L'**eupatoire maculée** (pl. 146), haute de 0,6 à 2 m (2 - 6 1/2 pi), est pourvue de **tiges** lisses ou un peu velues, pourpres ou tachetées de pourpre; **feuilles** de 10 à 25 cm (4 - 10 po) de longueur et de 1 à 6 cm (2/5 - 2 1/5 po) de largeur, ovées, acuminées, effilées vers la base, verticillées (groupes de 4 ou 6), parfois opposées ou alternes près de l'inflorescence, portées par des pétioles de 1 à 25 mm (1/25 - 1 po) de longueur; feuilles serrées (dents aiguës) ou à dents plus ou moins grosses et arrondies; **capitules** (voir p. 210) de 2 à 5 mm (1/12 - 1/5 po) de diamètre et de 5 à 10 mm (1/5 - 2/5 po) de longueur, nombreux, densément réunis en une grande inflorescence à sommet plus ou moins plat et constitués de 10 à 20 **fleurons** tubuleux (fig. 177 C, D) roses ou pourprés; sans rayons (fig. 177 C, E). Floraison en août et en septembre.

L'**eupatoire maculée** est une plante indigène que l'on trouve partout en Ontario, en milieu humide : prairies, bords de lacs, de cours d'eau et de fossés.

Elle se reconnaît à ses grandes feuilles verticillées, réunies à 4 ou à 6, à ses tiges pourpres ou tachetées de pourpre, à ses inflorescences compactes, roses ou pourprées, et à son habitat.

L'**eupatoire perfoliée** (pl. 147), haute de 40 à 150 cm (16 - 60 po), est pourvue de **tiges** vertes à poils longs; **feuilles** opposées, à bases réunies, perfoliées (chaque paire semblant ne faire qu'une seule feuille traversée en son centre par la tige ou le rameau qui les porte), presque perpendiculaires à la tige, de 5 à 20 cm (2 - 8 po) de longueur (à partir de la tige) et de 1 à 5 cm (2/5 - 2 po) de largeur, ovées-longues ou s'amincissant graduellement vers la pointe; **bords** découpés en dents grosses ou peu profondes, à pointes aiguës ou arrondies; **capitules** (voir p. 210) de 3 à 5 mm (1/8 - 1/5 po) de diamètre et d'environ 5 mm (1/5 po) de longueur, composés de **fleurons** tubuleux (fig. 177 C, D) seulement, blancs ou blanc verdâtre, formant une inflorescence compacte à sommet plat ou bombé. Floraison en août et en septembre.

L'eupatoire perfoliée est une plante indigène qui croît en milieu humide : prairies, boisés, bords des lacs, des cours d'eau et des routes. On la trouve parfois dans les champs cultivés.

Elle se reconnaît à ses feuilles opposées et perfoliées, et à ses capitules blanc verdâtre formant des inflorescences à sommet plus ou moins plat.

Petite bardane, *Arctium minus* (Hill) Bernh., (fig. 206, pl. 148, 149) [ARFMI, common burdock, bardane mineure, toques, graquias, crakia, rhubarbe sauvage, artichaut, rapace, tabac du diable, burdock, burs, clotbur, lesser burdock, wild burdock, wild rhubarb]. Plante bisannuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 60 à 180 cm (2 - 6 pi) de hauteur, à ramifications souvent très lâches, épaisses, creuses, cannelées; premières **feuilles** en rosette basilaire (A) devenant très grandes (jusqu'à 50 cm ou 20 po de longueur et 30 cm ou 12 po de largeur), à base cordée, épaisses, ressemblant à une touffe de rhubarbe cultivée, mais à revers blanc et laineux et à gros pétioles creux; la deuxième année, feuilles caulinaires inférieures semblables aux feuilles basilaires, mais plus petites, alternes; feuilles médianes et supérieures de plus en plus petites, moins cordées et plus pointues vers les deux bouts, à pétioles plus minces et plus courts; **capitules** (voir p. 210) globuleux, nombreux, portés sur des pédoncules courts ou réunis en petites grappes au bout des branches ou à l'aisselle des feuilles; chaque capitule faisant environ 2 cm (4/5 po) de diamètre, couvert de piquants (a) crochus et pourpres; pas de rayons; disque (b) à fleurons pourpres, parfois blancs, très serrés au centre; à maturité le capitule (bardane) se détache et s'accroche aux vêtements et au pelage des animaux, libérant des **graines** brunâtres et anguleuses d'environ 6 mm (1/4 po) de longueur. Floraison de juillet à septembre.

On trouve la petite bardane partout en Ontario, dans les lieux incultes, les pâturages, les bois ouverts, les cours de fermes, le long des clôtures et des routes, mais rarement dans les terres cultivées.

Elle se reconnaît à sa rosette constituée de très grandes feuilles cordées, ressemblant à celle de la rhubarbe, mais à revers laineux et à pétioles creux, à sa haute tige ramifiée la deuxième année, portant des capitules nombreux, à pédoncules courts, couverts de piquants (a) crochus, solitaires ou en petites grappes à l'extrémité des tiges et à l'aisselle des feuilles.

Grande bardane, *Arctium lappa* L., (non illustrée) [ARFLA, great burdock, bardane majeure, artichaut, rapace, rhubarbe sauvage, graquias, crakia, toques, large burdock]. Semblable à la petite bardane, elle s'en distingue par ses pétioles pleins à la partie inférieure de la plante, par ses **capitules** plus gros (habituellement plus de 2,5 cm ou 1 po de diamètre) portés sur de plus longs pédoncules et réunis en corymbes. On trouve la grande bardane dans quelques localités du sud de l'Ontario, le long des routes, des clôtures, et des cours d'eau, et dans les lieux incultes.

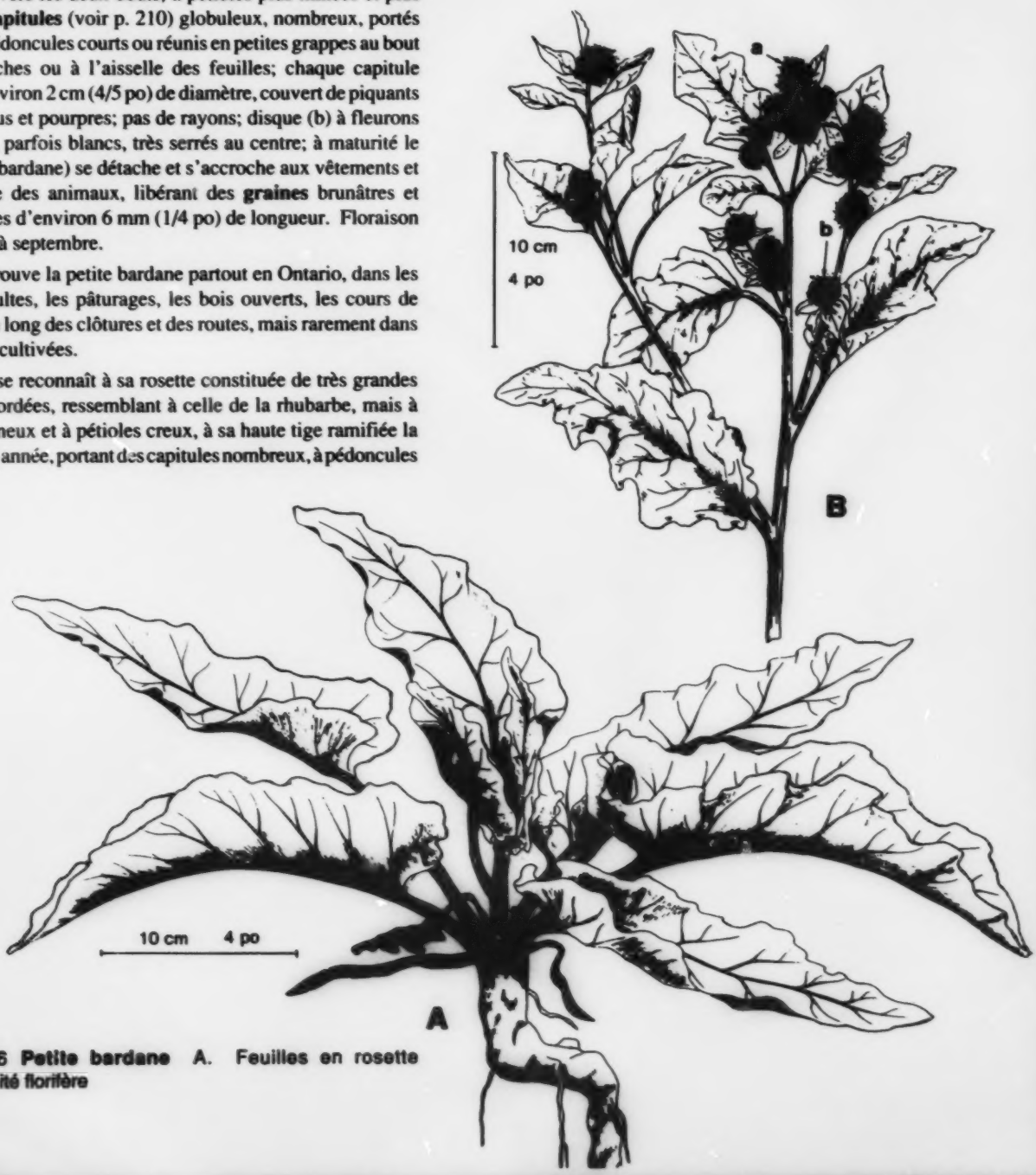

Figure 206 Petite bardane A. Feuilles en rosette B. Sommité florifère

Chardon penché, *Carduus nutans* L., (fig. 207, pl. 150, 151, 156A) [CRUNU, nodding thistle, musk thistle]. Plante bisanuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** des plantes de deuxième année dressées, de 30 à 180 cm (1 - 6 pi) de hauteur, pourvues d'ailes foliacées (a) épineuses et rugueuses, irrégulièrement lobées et disposées le long de toutes les tiges et de tous les rameaux, sauf sous les capitules; plantes de première année en grosse **rosette** (A) circulaire, aplatie, à feuilles de 30 cm (12 po) de longueur et 10 cm (4 po) de largeur, vert brillant ou gris-vert, très lobées, à lobes très rapprochés, spiralés et ondulés, et portant de longues épines acérées, orientées dans tous les sens; limbes et lobes (à l'exception des bords épineux) velus, laineux et doux au toucher sur les deux faces; **feuilles caulinaires** de la deuxième année semblables aux feuilles de la rosette, mais de plus en plus petites et moins lobées vers le haut, alternes; gros **capitules** (B) (voir p. 210) de 4 - 7,5 cm (1 1/2 - 3 po) de diamètre,parfois plus petits, portés solitairement sur de minces pédoncules (b) glabres, longs, sans ailes ni épines, à l'extrémité des rameaux (pl. 156A) et à l'aisselle des feuilles supérieures; sans rayons; disque (c) à fleurons nombreux, gros pourpres qu'enserre un involucre constitué de bractées verdâtres, nombreuses, chevauchantes, à bases larges, à bouts (d) longs, épineux et accérés, orientés vers l'extérieur ou réfléchis; capitules penchés au bout des tiges et des rameaux (fig. 207B; pl. 156A), souvent presque dressés à l'aisselle des feuilles; **graines** brun pâle, brillantes, de 4 mm (1/6 po) de longueur, ovoïdes et munies d'une aigrette à poils beiges, simples et courts. Floraison de juin à octobre.

Le chardon penché est répandu dans tout le sud de l'Ontario, dans les pâturages, les lieux incultes, au bord des routes et autour des bâtiments, surtout dans les sols à texture grossière.

Le plant florifère se reconnaît à ses grands capitules pourpres (pl. 156A) qu'enserrent des bractées à base large se terminant par de longues pointes (d) épineuses et acérées, orientées vers l'extérieur ou vers l'arrière, à ses capitules penchés, surmontant de longs pédoncules (b) sans ailes au bout des tiges, ou dressés, à l'aisselle des feuilles (comparer à chardon épineux); plantes non florifères et rosettes de première année à feuilles très lobées, vert brillant ou gris-vert, à lobes spiralés et ondulés, à bords épineux mais à surfaces velues, laineuses et douces au toucher, contrairement au chardon vulgaire dont le dessus et le dessous des feuilles sont rêches et presque piquants. Les plantes intermédiaires, entre le chardon penché et le chardon épineux, sont peut-être des hybrides de ses deux espèces.

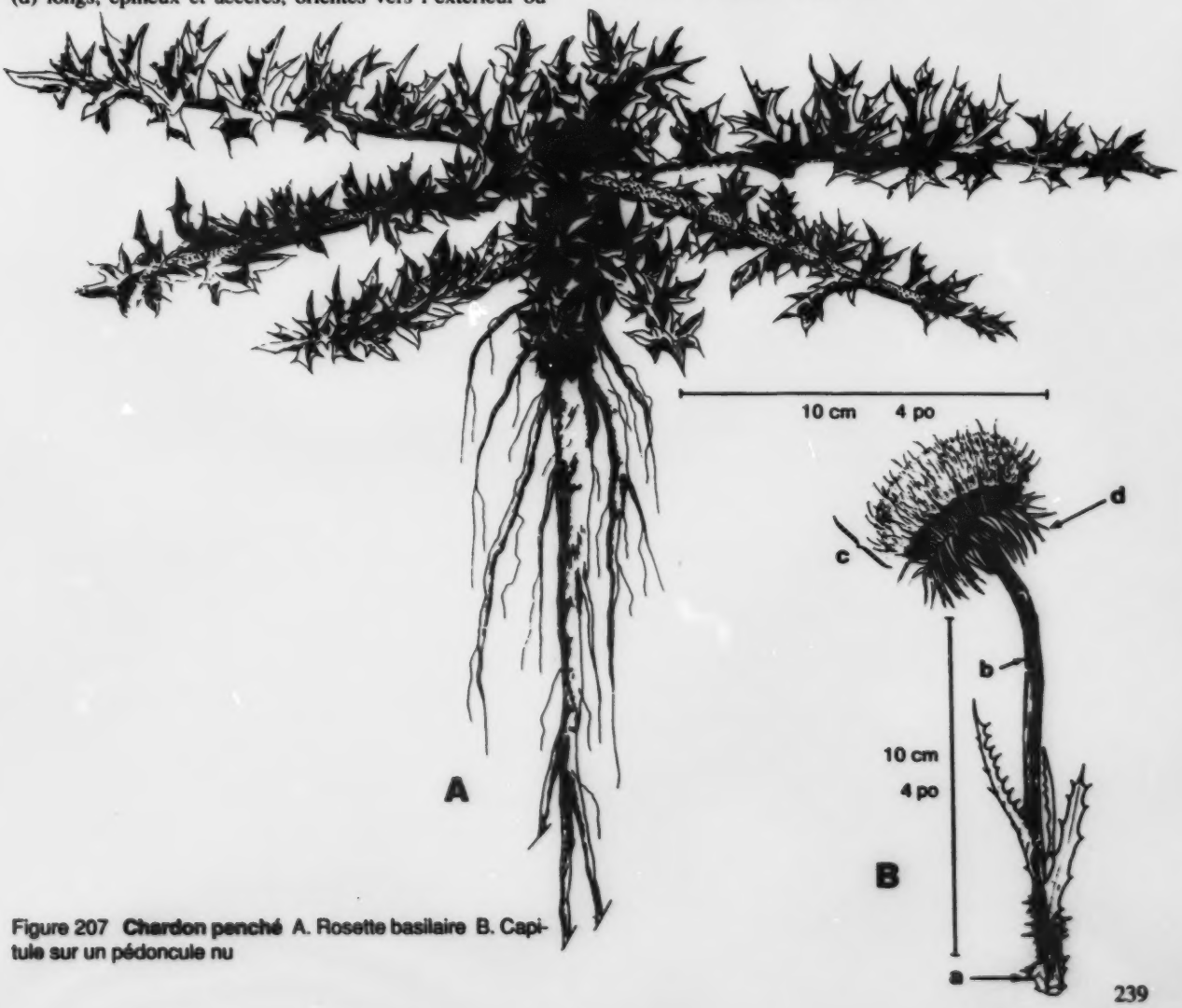

Figure 207 **Chardon penché** A. Rosette basilaire B. Capitule sur un pédoncule nu

Chardon épineux, *Carduus acanthoides* L., (fig. 208, pl. 152) [CRUAC, plumeless thistle, welted thistle]. Semblable au chardon penché, il s'en distingue par les caractères suivants : feuilles à lobes (b) plus espacés (a), créant des échancrures pourvues d'épines plus petites et moins nombreuses que sur les lobes; **capitules** (c) plus petits (moins de 2,5 cm ou 1 po de largeur), groupés ou parfois solitaires sur des pédoncules plus courts; pédoncules garnis d' ailes épineuses même sous les capitules (d); bractées (e) plus étroites et plus nombreuses, surtout orientées vers le haut plutôt que l'extérieur ou la tige (comparer au chardon penché, fig. 207B (d)).

On trouve le chardon épineux dans tout le sud de l'Ontario, dans les mêmes habitats que le chardon penché; quand les deux poussent dans les mêmes milieux, ils engendrent des hybrides qui présentent des caractères intermédiaires.

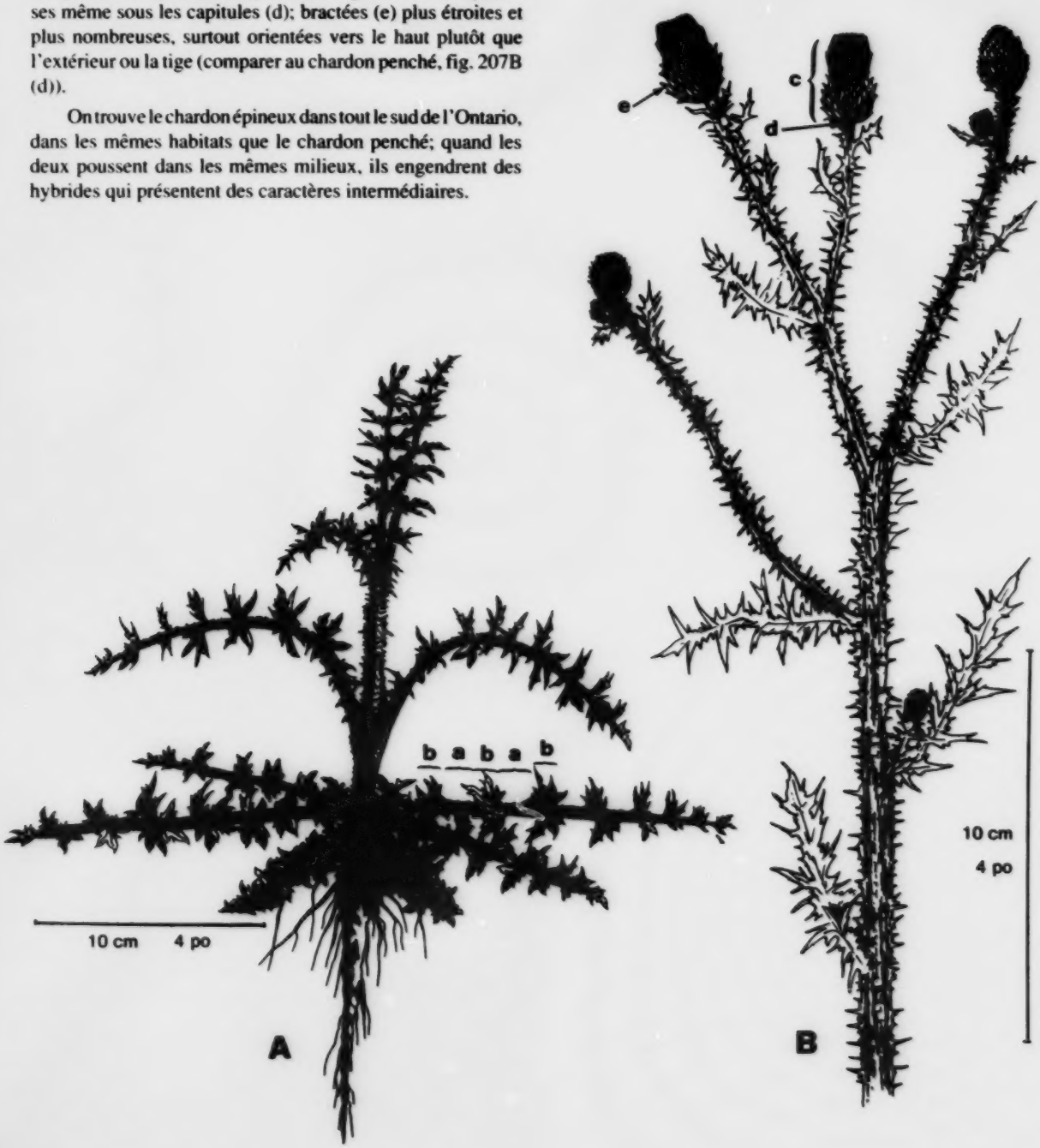

Figure 208 Chardon épineux A. Feuilles de la rosette et feuilles caulinaires inférieures B. Rameau florifère épineux garni de capitules

Chardon des champs, *Cirsium arvense* (L.) Scop., (fig. 209, pl. 153, 156 C, D, E) [CIRAR, Canada thistle, chardon du Canada, chardon commun, Canadian thistle, creeping thistle, field thistle]. Plante se reproduisant à partir de graines (germination) et de **racines horizontales** (a) qui produisent des pousses, souvent en touffes denses. **Tiges** dressées, de 30 à 150 cm (1 - 5 pi) de hauteur, habituellement ramifiées, minces, lisses, portant parfois, dans le bas, quelques ailes foliacées étroites, à bords épineux; **feuilles** plus ou moins lobées et épineuses, alternes, elliptiques ou oblongues, sessiles et fréquemment embrassantes. Les lobes, les épines, les poils, la texture et la couleur des feuilles varient considérablement; on divise donc l'espèce en 4 variétés décrites plus bas en détail. **Capitules** (voir p. 210) nombreux, relativement petits, de 5 à 15 mm (1/5 - 3/5 po) de largeur et à peu près 2 fois plus longs; bractées de l'involucre (b) peu épineuses ou presque lisses; sans rayons; disque (c) à fleurons saillants, à corolles pourprées ou blanches; plantes unisexuées (les fleurs qui renferment à la fois des étamines et des stigmates sont soit mâles soit femelles du point de vue physiologique); toutes les fleurs d'un capitule et tous les capitules d'un même plant sont ou mâles ou femelles; capitules mâles (producteurs de pollen) un peu plus courts et plus étroits que les capitules femelles (producteurs de graines); **graines** brun pâle ou paille, lisses, de 2,5 à 4 mm (1/10 - 1/6 po) de longueur. Floraison de juin à la fin de l'automne.

Il existe en Ontario 4 variétés botaniques de chardon des champs, qui se reconnaissent aux caractéristiques de leurs feuilles. Leurs noms communs ne sont pas tout à fait reconnus, mais on peut les désigner comme suit :

Chardon des champs à feuilles très épineuses, *Cirsium arvense* (L.) Scop. var. *horridum* Wimm. & Grab., (fig. 209, pl. 156 C, D, E) [CIRAH, spiny Canada thistle, *C. arvense* var. *arvense* dans d'autres publications]. **Feuilles** profondément et uniformément lobées; lobes pointus, spiralés et ondulés, pourvus de nombreuses épines longues, rigides, robustes et jaunâtres, orientées dans tous les sens; limbe ferme, rigide, presque glabre et vert clair ou vert jaunâtre. De loin la variété la plus commune, on la trouve partout en Ontario, dans les champs de céréales, les pâturages, les prairies, les bois, les terrains incultes, les jardins, les pelouses et au bord des routes, dans des sols à textures diverses, salins (alcalins) ou riches. La planche 156 illustre les deux couleurs que prend cette variété: plante mâle (productrice de pollen) à fleurs violettes (C), plante femelle (productrice de graines) à fleurs violettes (D) et plante mâle à fleurs blanches (E).

Chardon des champs à feuilles entières, *Cirsium arvense* L., var. *integrifolium* Wimm. & Grab., (non illustré) [CIRAI, entire-leaved Canada thistle, *C. setosum* (Willd.) MB.]. Toutes les **feuilles** entières (sans dents ni lobes), minces et plates, ou celles du haut entières et celles du bas légèrement et uniformément lobées ou à bords ondulés, munies de quelques épines courtes (3 mm ou 1/8 po), minces, glabres et vertes ou vert foncé. On trouve ce chardon en de rares endroits en Ontario, mais il peut exister dans la plupart des milieux propres à la première variété.

Chardon des champs à feuilles peu épineuses, *Cirsium arvense* L. var. *arvense* (non illustré) [CIRAA, gentle Canada thistle, *C. arvense* L. var. *mite* Wimm. & Grab. dans d'autres publications]. **Feuilles** inférieures à lobes peu ou très profonds; lobes de longueur inégale et très espacés; feuilles supérieures pour la plupart entières (sans dents ni lobes); toutes les feuilles sont minces, plates, glabres et vertes, à bords munis de quelques épines courtes (3 mm ou 1/8 po) et grêles. On trouve ce chardon en de rares endroits en Ontario, mais il peut exister dans la plupart des milieux propres à la première variété.

Chardon des champs inerme, *Cirsium arvense* L. var. *vestitum* Wimm. & Grab. (non illustré) [CIRAV, woolly Canada thistle, *C. incanum* S.G. Gmel. Fisch. ex MB.]. **Feuilles** grises et tomenteuses en dessous, vertes par-dessus, entières (sans dents ni lobes) ou à lobes peu profonds, plates et à bords munis de quelques épines souples; **tiges** et pédoncules blancs et tomenteux sous chaque capitule. On trouve ce chardon en de rares endroits en Ontario, mais il peut exister dans la plupart des milieux propres à la première variété.

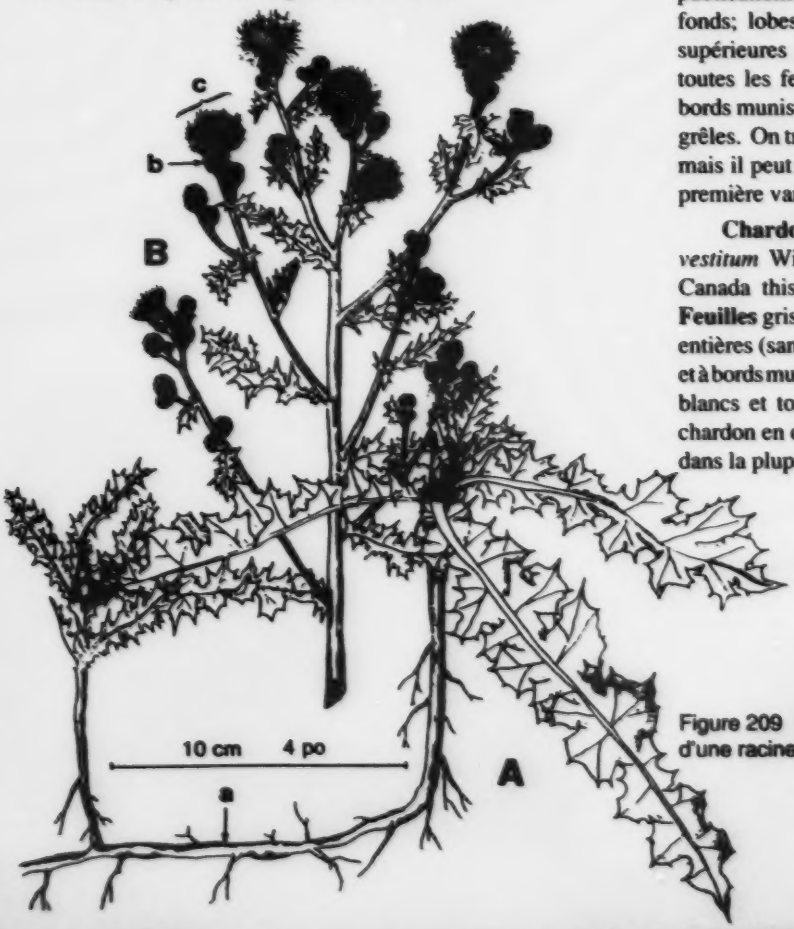

Figure 209 **Chardon des champs** A. Deux pousses issues d'une racine horizontale B. Tige florifère

Au stade végétatif, les quatres variétés de chardons des champs se distinguent des autres chardons par la reproduction qui s'effectue à partir de racines souterraines (a), par l'absence de rosette de feuilles distincte, par leurs tiges minces, presque sans ailes, et par l'absence de piquants à la surface des limbes (à l'exception des épines qui les bordent); au stade florifère, ils se distinguent par leurs capitules, unisexués et plus petits, faisant en général moins de 25 mm (1 po) de longueur et 15 mm (3/5 po) de largeur, et par leurs bractées involucrales (b), munies d'épines souples et très courtes. Les chardons se distinguent des laiterons par leurs tiges et feuilles qui, quand on les brise, ne libèrent aucun suc laiteux.

Chardon vulgaire, *Cirsium vulgare* (Savi) Tenore., (fig. 210, pl. 154, 156B) [CIRVU, bull thistle, cirse vulgaire, pet-d'âne, piqueux, spear thistle]. Plante bisannuelle se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, faisant rarement plus de 30 à 150 cm (1 - 5 pi) de hauteur, largement ramifiées, pourvues de courts poils; portion médiane et supérieure des plants hauts à ailes foliacées très épineuses, disposées longitudinalement (a); portion inférieure des jeunes tiges, mince, et armée d'ailes épineuses qui se dessèchent et disparaissent à mesure que la tige épaissit et se lignifie (b); **feuilles** formant une grande rosette basilaire plane la première année, profondément lobées, à lobes réunis en groupes de 2 ou 3 (c, D) de part et d'autre, séparés par des espaces non lobés (d),la pointe de chaque lobe étant munie d'une épine (e) longue (environ 1 cm ou 2/5 po de longueur), dure et acérée, et les échancrures étant garnies d'épines plus petites; face inférieure des feuilles vert pâle, finement velue, tomenteuse et douce; face supérieure vert foncé, très piquante en raison des épines courtes, serrées, acérées (f) qui la recouvrent; feuilles caulinaires semblables à celles de la rosette, mais plus petites vers le haut de la tige, alternes; **capitules** (voir p. 210) dressés à l'extrémité des rameaux, grands (2,5 - 7,5 cm ou 1 - 3 po de diamètre); sans rayons; disque (g) à longs fleurons violets; involucre (h) constitué de nombreuses bractées (pl. 156B) vertes, très étroites, chevauchantes, orientées vers l'extérieur, terminées par une épine jaunâtre rigide (j); **graines** d'environ 4 mm (1/6 po) de longueur, brun grisâtre, marquées de stries foncées, brillantes, à aigrettes longues et ramifiées comme des plumes (C). Floraison de juillet à septembre.

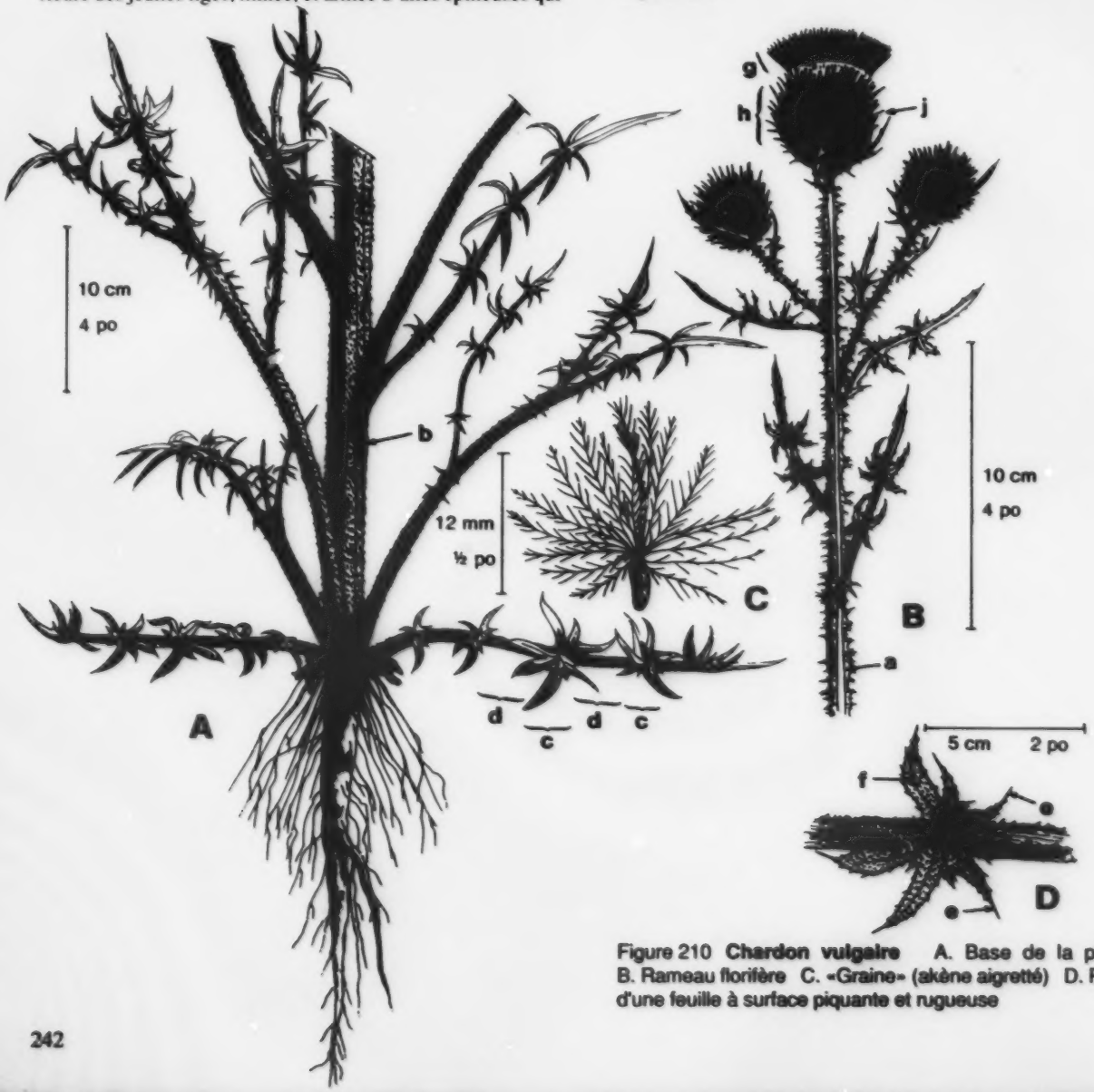

Figure 210 **Chardon vulgaire** A. Base de la plante B. Rameau florifère C. «Graine» (akène aigretté) D. Partie d'une feuille à surface piquante et rugueuse

On trouve le chardon vulgaire partout en Ontario, dans les pâturages, les lieux incultes, à l'orée des bois, le long des clôtures et des routes; ses rosettes sont parfois embarrassantes dans les pelouses et les jardins.

Il se distingue de tous les autres chardons par ses piquants courts et acérés (f) qui recouvrent la face supérieure (vert foncé) du limbe et qui les rendent très rêches. Ses capitules violets sont plus grands que ceux du chardon des champs, et ses bractées involucrales (h) sont plus minces et plus nombreuses que celles du chardon penché ou du chardon épineux. Ses graines sont pourvues d'aigrettes plumeuses, contrairement à celles des deux autres chardons qui sont droites et non ramifiées.

Acanthe sauvage, *Onopordum acanthium* L., (fig. 211, pl. 155) [ONRAC, Scotch thistle, cotton thistle, white thistle]. Plante bisannuelle, parfois annuelle, se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, hautes de 1 à 2,4 m (3 - 8 pi), souvent très ramifiées, blanches et très tomenteuses, à ailes foliacées (a) larges et épineuses; la première année, **feuilles** de la rosette (A) grandes (jusqu'à 60 cm ou 24 po de longueur et 30 cm ou 12 po de largeur), lobées ou garnies de grosses dents, blanches et tomenteuses, à bords ondulés et épineux; feuilles caulinaires semblables mais plus petites, alternes, à bords se prolongeant sur la tige comme des ailes (a); grands **capitules** (voir p. 210) à l'extrémité des rameaux et à l'aisselle des feuilles, faisant de 2,5 à 5 cm (1 - 2 po) de diamètre, presque sphériques, enserrés par des bractées étroites, épineuses et chevauchantes (b); sans rayons; disque (c) à nombreux fleurons violets et voyants; **graines** d'environ 5 mm (1/5 po) de longueur, gris-brun pâle ou gris foncé et portant des rides transversales. Floraison de la fin juin à septembre.

On trouve l'acanthe sauvage ici et là, dans tout le sud de l'Ontario, dans les lieux incultes, le long des clôtures et autour des vieux bâtiments, habituellement dans les sols graveleux où elle s'est échappée de culture.

Elle se distingue de tous les autres chardons de l'Ontario par ses tiges et ses feuilles blanches et tomenteuses.

Boulette commune, *Echinops sphaerocephalus* L., (non illustrée) [ECPSP, échinope à tête raide, globe thistle] et **chardon-Marie**, *Silybum marianum* (L.) Gaertn., (non illustré) [SLYMA, milk thistle, chardon de Notre-Dame, silybe de Marie, silybus marial, blessed thistle, Lady's thistle, Marian thistle]. Introduits comme plantes ornementales, ils ont échappé à la culture et se sont propagés le long des routes et des clôtures, et dans les terrains incultes. La **boulette commune**, plante vivace sans racines rampantes, produit une ou plusieurs grandes **tiges** feuillues qui ressemblent à celles du chardon vulgaire, et des **feuilles** couvertes de poils rêches, mais dépourvues de piquants, à dessus vert plus clair, à revers blanchâtre et à bords moins épineux; poils glanduleux (collants) sur les feuilles et la portion supérieure des tiges; **capitules** (voir p. 210) en forme de globe ou sphériques, à fleurs blanches, bleu pâle ou bleu violacé. Le **chardon-Marie**, plante bisannuelle ou annuelle d'hiver, se développe d'abord en une grande rosette de feuilles lobées et épineuses, à dessus vert foncé, tacheté en vert pâle ou en blanc le long de la nervure médiane et des nervures principales; **feuilles de la tige** semblables à celles de la rosette, mais plus petites; les feuilles du haut sont sessiles et embrassantes; grands **capitules** (voir p. 210) mauves, enserrés par des bractées foliacées larges et renflées dans leur portion médiane, à bords épineux et se terminant par une longue épine; grosses **graines** (7 mm ou 1/4 po de longueur), brun foncé, surmontées d'une fine aigrette ramifiée, beige, faisant 15 mm (3/5 po) de longueur.

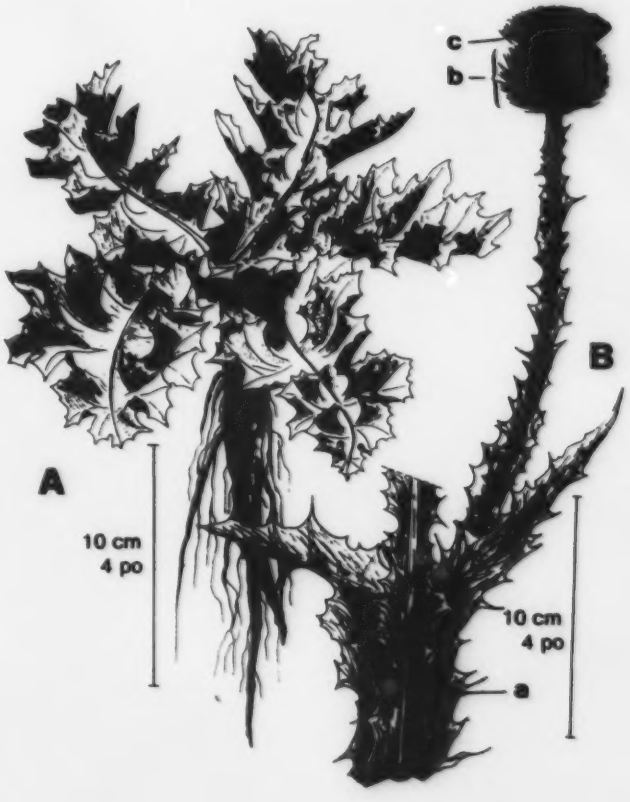

Figure 211 **Acanthe sauvage** A. Rosette de feuilles basilaires B. Rameau et capitule

Centaurée bleue, *Centaurea cyanus* L. (fig. 212, pl. 157) [CENCY, cornflower, centaurée bluet, bleuet, bluet, barbeau, bachelor's button, bluebottle]. Plante annuelle ou annuelle d'hiver se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** grêles, pouvant atteindre 120 cm (47 po) de hauteur, légèrement velues, devenant blanches et tomenteuses près des capitules; **feuilles** de la rosette et feuilles caulinaires inférieures lancéolées, atteignant jusqu'à 13 cm (4 1/2 po) de longueur et 2 cm (4/5 po) de largeur, souvent garnies de quelques dents ou lobes peu profonds et étroits; feuilles caulinaires médianes et supérieures étroites et linéaires, rarement plus larges que 1 cm (2/5 po), entières, à dessus velu, à dessous tomenteux; **capitules** (voir p. 210) bleu foncé et vif, parfois roses, violets ou blancs, portés individuellement, composés seulement de fleurons tubuleux (fig. 177 C, D), à 5 lobes (a) pointus; fleurons externes beaucoup plus grands et beaucoup plus longs que ceux du centre et orientés vers l'extérieur à la façon des rayons jaunes du tournesol; bractées involucrales (b) vert-jaune, à bords membraneux, finement dentées, jaunâtres, brun clair ou brun foncé; chaque **graine** coiffée d'une aigrette finement poilue de 2 à 3 mm (1/12 - 1/8 po) de longueur. Floraison de juin à septembre.

La centaurée bleue, originaire d'Europe, a été introduite comme plante ornementale. Échappée de culture, on la trouve parfois à l'état sauvage dans le sud de l'Ontario, dans les champs, les lieux incultes et le long des routes et des voies ferrées.

Elle se distingue de la chicorée sauvage (p. 254), dont les capitules sont également bleus, par ses feuilles supérieures étroites et linéaires, et par ses capitules qui n'apparaissent qu'au bout des rameaux. La chicorée sauvage est en effet ornée de feuilles plus larges et dentées, et de capitules portés sur de courts pédoncules le long de la tige principale et des rameaux.

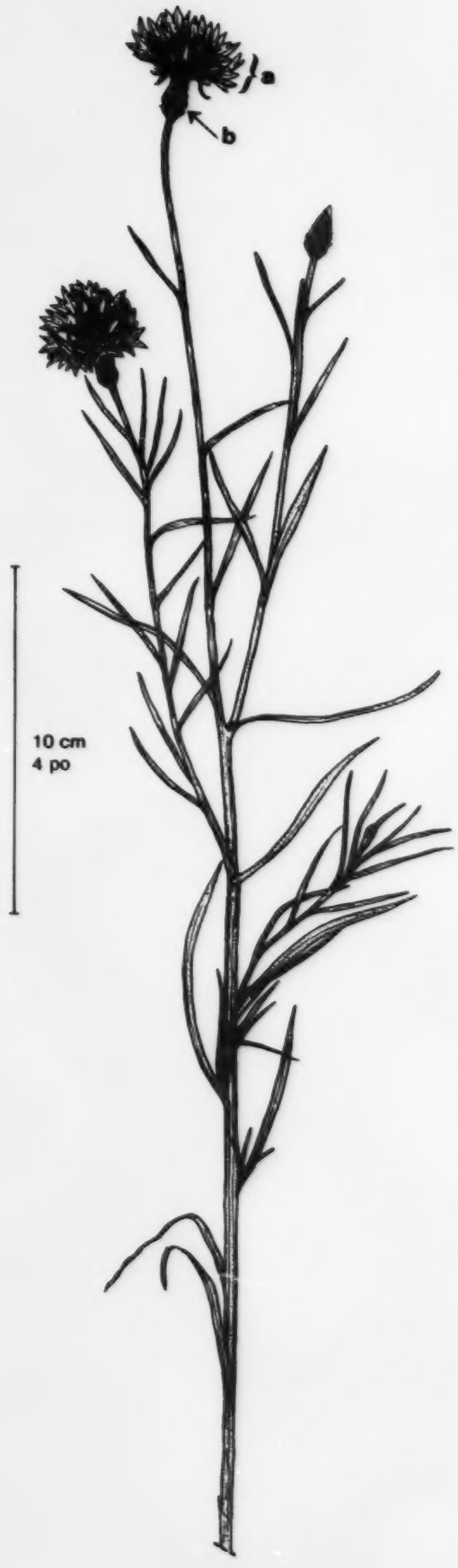

Figure 212 **Centaurée bleue**

Centaurée maculée, *Centaurea maculosa* Lam., (fig. 213, pl. 158) [CENMA, spotted knapweed, centaurée tachetée]. Plante bisannuelle ou vivace à vie courte se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, très ramifiées, de 20 à 180 cm (8 - 72 po) de hauteur, à rayures verdâtres ou violettes; la première année, **feuilles** en rosette basilaire, composées (pinnatiséquées) (A), à folioles simples (non lobées) ou irrégulièrement lobées (a), à lobes très espacés, à bords unis ou dentés; feuilles basilaires longuement pétiolées (b), et marquées de quelques points translucides, pourvues de minuscules glandes rondes et brillantes incrustées ici et là sur les deux faces; feuilles caulinaires inférieures et médianes (B) semblables à celles de la rosette, mais plus petites, à pétioles plus courts, alternes; feuilles supérieures petites, étroites, sessiles, simples (c) ou bordées de quelques petits lobes (d); **capitules** (voir p. 210) petits, dressés sur de minces rameaux rigides, durs; sans rayons; disque constitué de fleurons nombreux, rosés ou violacés; corolle des fleurons se terminant par 5 lobes minces et longs (e); fleurons extérieurs (e) plus longs que ceux du centre (f); involucre formé de petites bractées (g, C) un peu sèches, membraneuses et ovées, à bout noir ou brunâtre (h) et pectiné (j). Floraison de juillet à septembre.

On trouve la centaurée maculée partout en Ontario, mais surtout dans le sud de la province, dans les comtés de Grey et de Hastings.

Elle se reconnaît aux feuilles pinnatiséquées de la rosette et de la tige inférieure, ces feuilles étant légèrement tomenteuses, ponctuées sur les deux faces de minuscules glandes brillantes, semblables à de petites taches, et de quelques points translucides qui font penser à des piqûres d'aiguille quand on regarde le limbe à contre-jour. Elle se distingue également par ses capitules voyants, rose-violet, entourés de bractées involucrales (g, C) à bout sec et membraneux, noir ou brunâtre, divisé en dents de peigne (h, j).

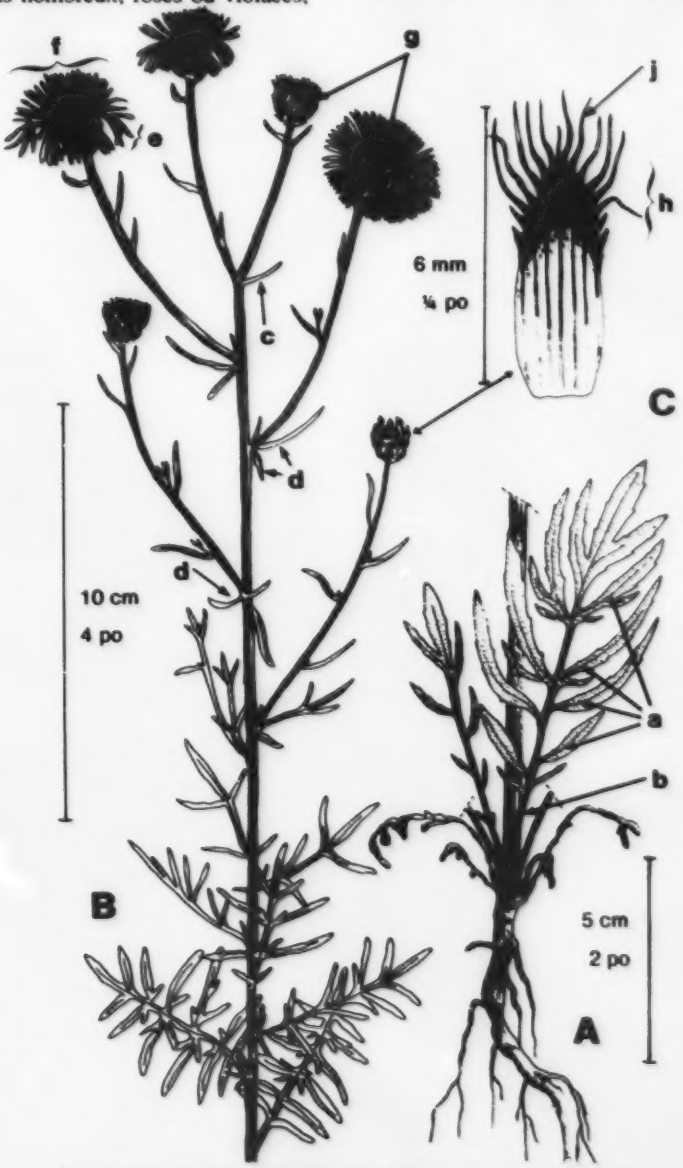

Figure 213 **Centaurée maculée** A. Base de la plante B. Tige florifère C. Bractée involucrale

Centaurée noire, *Centaurea nigra* L., (fig. 214, pl. 159) [CENNI, black knapweed]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). Semblable à la centaurée maculée au point de vue de son port général, elle s'en distingue par son apparence moins raffinée et plus robuste, par ses **feuilles** à bords unis (a), irrégulièrement dentées, un peu velues et rudes (b), et par ses bractées involucrales (c, C) à base étroite (d), à portion supérieure (e) étendue, à franges (f) brun foncé ou noirâtres (rarement brun pâle), pectinées; bractées de l'intérieur parfois évasées, mais non frangées; **fleurons** rose-violet, denses, à peu près tous de la même longueur, dépassant légèrement l'involucre; fleurons de l'extérieur (e) parfois plus longs et stériles (hybride probable de la centaurée jacée (voir plus bas)); **graines** brun pâle ou gris pâle, longues de 3 mm (1/8 po) et surmontées d'une courte aigrette (0,5 - 1 mm, 1/50 - 1/25 po). Floraison de la fin juin à octobre.

On trouve la centaurée noire partout dans le sud de l'Ontario, dans les pâturages, les prairies, les lieux incultes, le long des clôtures et des routes.

Centaurée hybride, *Centaurea x pratensis* Thuill. (fig. 214B) [hybrid black-brown knapweed]. Hybride issu des croisements de la centaurée noire et de la centaurée jacée. **Capitules** constitués de **fleurons externes** longs et stériles (e) (comme ceux de la centaurée jacée, tandis que ceux de la centaurée noire sont habituellement courts et fertiles); involucre à **bractées** pectinées (comme en C), brunes ou brun foncé (brun pâle et d'aspect déchiré chez la centaurée jacée); **graines** sans aigrette (comme chez la centaurée jacée). Cet hybride étant fertile, les croisements se poursuivent entre les différents hybrides ou les espèces parentales, aboutissant à des variétés nombreuses dont les caractères rappellent tantôt la centaurée jacée, tantôt la centaurée noire.

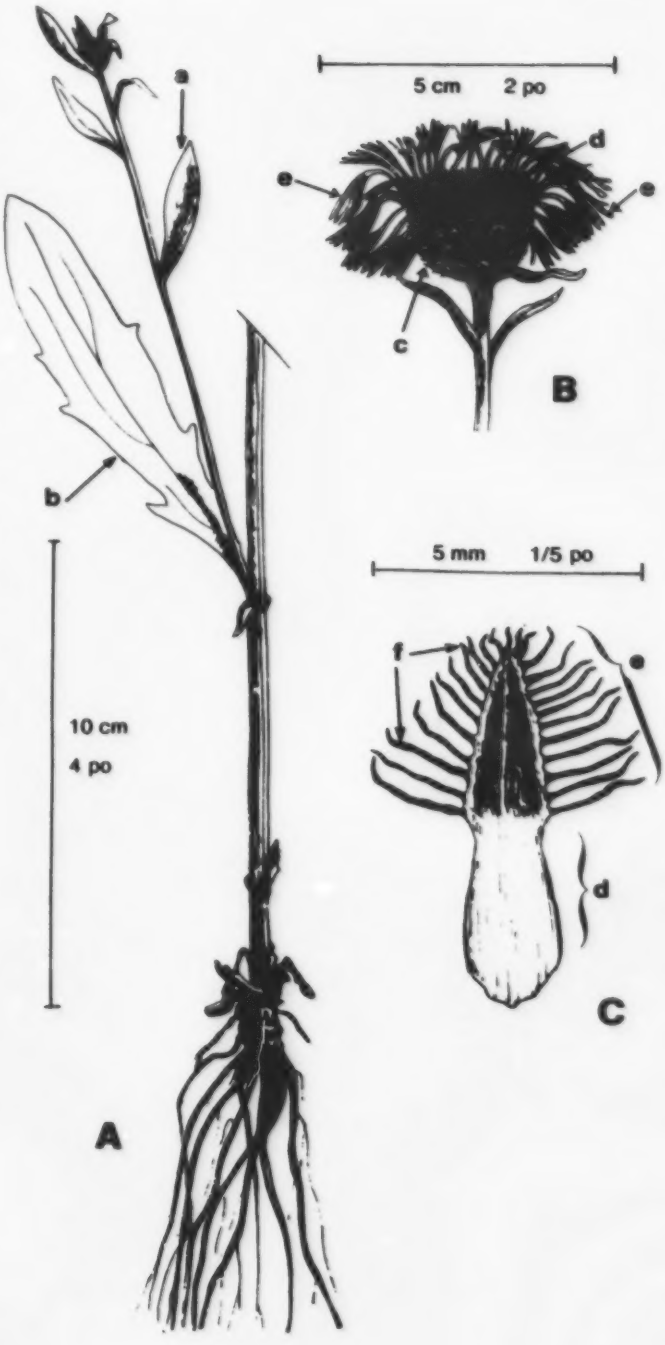

Figure 214 Centaurée noire A. Base de la plante B. Capitule; remarquer les fleurons de la périphérie dépassant ceux du centre, indice d'une hybridation avec la centaurée jacée C. Bractée involucrale

Centaurée jacée, *Centaurea jacea* L., (fig. 215) [CENJA, brown knapweed, jacée des prés, common knapweed, star-thistle]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). Semblable à la centaurée maculée par son port général et son type de croissance, elle s'en distingue par son apparence plus robuste et moins soignée dans l'ensemble, par ses **feuilles** (A, B, C) simples, non divisées, irrégulièrement dentées, un peu velues et rudes, et par ses bractées involucrales brun pâle, à portion supérieure (D) évasée, irrégulièrement divisée (comme déchirée), non pectinée. Floraison de juin à septembre.

On trouve la centaurée jacée surtout dans l'ouest de l'Ontario méridional; elle y abonde dans les pâturages, les terrains incultes et au bord des routes.

Centaurée de Russie, *Centaurea repens* L., (non illustrée) [CENRE, Russian knapweed, centaurée toujours fleurie]. Plante vivace qui diffère des autres centaurées vivaces, car elle se reproduit à la fois par germination (graines) et à partir de **racines** profondes, très étendues, brun foncé ou noires, donnant naissance à de grandes touffes, extrêmement difficiles à supprimer. Plus délicate, plus élancée que les autres centaurées, elle est dotée de **feuilles** étroites, non divisées, à dents irrégulières et peu profondes; **tiges** et feuilles recouvertes d'une couche blanche et laineuse qui se détache par bandes quand les tiges vieillissent; **capitules** (voir p. 210) petits (1 - 1,5 cm, soit 2/5 - 3/5 po de diamètre), vert argenté avant l'éclosion; sans rayons; disque à fleurons rosés ou violet pâle; bractées involucrales à bout papyracé sans franges ni divisions. Floraison de juillet à septembre.

On trouve la centaurée de Russie dans les champs cultivés et les pâturages du centre de l'Ontario méridional.

Figure 215 **Centaurée jacée** A. Base de la plante B. Feuille et rameau court, au milieu de la tige C. Feuilles au sommet de la tige D. Bractée involucrale

Elle se reconnaît à sa capacité de se reproduire à partir de racines très profondes et très étendues, à écorce noire ou brun foncé, à ses tiges gris-vert, à ses feuilles non divisées, à ses petits capitules entourés de bractées vert argenté sans franges, et au goût amer extrêmement tenace de sa tige et de ses racines.

Épervière à fleurs nombreuses, *Hieracium floribundum* Wimm. & Grab., (fig. 216) [HIEFL, yellow devil hawkweed, épervière à fleurs multiples, yellow hawkweed]. Plante vivace se reproduisant à partir de graines (germination) et de stolons feuillus (a), et formant des touffes denses de plants à rosette. **Feuilles** en rosette basilaire issue d'un **rhizome** vertical, court; feuilles étroites et elliptiques, ou plus larges vers le sommet, de 2,5 à 14 cm (1 - 5 1/2 po) de longueur, gris-vert, garnies de longs poils raides sur les 2 faces, surtout au revers, le long de la nervure médiane; **stolons** feuillus (a), à feuilles semblables mais plus petites que celles de la rosette principale, produits à peu près au temps de la floraison, s'enracinant aux extrémités (b); **tiges** florifères (B) dressées, de 20 à 80 cm (8 - 32 po) de hauteur, sans feuilles, ou garnies de 1 ou 2 petites feuilles près de la base, portant de longs poils raides épars et souvent noirâtres; **capitules** (voir p. 210) disposés en une inflorescence lâche, ouverte, à sommet plus ou moins plat, constitués de fleurons ligulés (semblables à ceux du pissenlit, mais plus petits), jaune vif, de 7 à 8 mm (1/4 - 1/3 po) de diamètre et enserrés par des bractées minces (c) couvertes de courts poils noirâtres, habituellement glanduleux; toutes les parties renferment un sac laiteux. Floraison de la fin de juin à août.

Figure 216 **Épervière à fleurs nombreuses** A. Base de la plante pourvue de 2 stolons feuillus B. Tige florifère

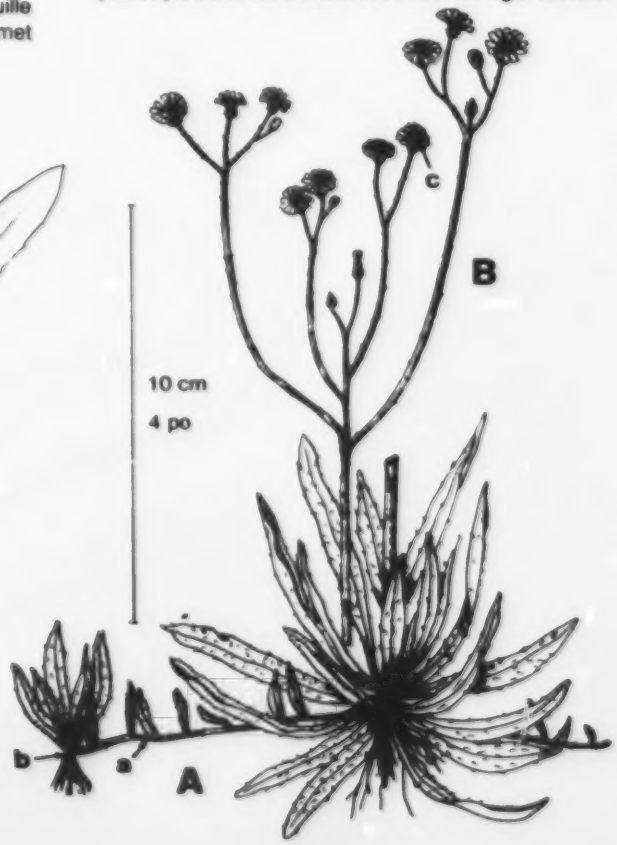

On trouve l'épervière à fleurs nombreuses partout en Ontario, mais surtout dans le sud, dans les pâturages, les prairies, les lieux incultes et au bord des routes.

Elle se reconnaît à ses stolons horizontaux feuillus (a), produits au moment de la floraison, qui s'enracinent aux extrémités (b), à ses feuilles couvertes de longs poils sur la face supérieure et près de la nervure médiane au revers, à ses capitules jaunes, en inflorescences lâches et plus ou moins planes, et à ses bractées involucrales couvertes de courts poils noirâtres et glanduleux.

Épervière des Florentins, *Hieracium florentinum* All., (non illustrée) [HIEPO, king devil hawkweed, épervière florentine, yellow hawkweed]. Semblable à l'épervière à fleurs nombreuses, elle s'en distingue par l'absence de stolons feuillus; elle produit plutôt des **tiges florifères** dressées secondaires après l'épanouissement des capitules de la tige principale; **capitules** légèrement plus gros, de 10 ou 11 mm (2/5 po) de diamètre. On trouve l'épervière des Florentins dans le sud de l'Ontario surtout, dans les mêmes habitats que l'épervière à fleurs nombreuses.

Épervière des prés, *Hieracium pratense* Tausch, (non illustrée) [HIECA, yellow hawkweed, épervière branchue]. Semblable à l'épervière à fleurs nombreuses et à l'épervière des Florentins, elle s'en distingue par ses **capitules** de 10 ou 11 mm (2/5 po) de diamètre, en grappes compactes et à dessus plat, par son involucre couvert de poils glanduleux noirs serrés les uns contre les autres, par ses **feuilles** velues, à poils courts et soyeux et à minuscules poils ramifiés, visibles à la loupe, sur les 2 faces et par les **stolons** feuillus, courts et horizontaux qu'elle produit parfois. Sauf pour sa fleur jaune, elle est presque identique à l'épervière orangée (fig. 218, pl. 160). Sa répartition est la même que celle des deux épervières précédentes.

Épervière piloselle, *Hieracium pilosella* L., (fig. 217) [HIEPI, mouse-eared hawkweed, piloselle, oreille de souris]. Semblable à l'épervière à fleurs nombreuses, mais plus courte, formant des masses compactes de petites rosettes (5 - 9 cm, soit 2 - 3 1/2 po de diamètre) et produisant 1 à 3 **stolons** feuillus (a) (rarement plus); **feuilles** plus petites, mais larges, en forme de massue, vertes et lisses sur le dessus, sauf pour quelques poils longs, minces et raides; face inférieure douce, tomenteuse et à poils légèrement brunâtres; feuilles des stolons semblables, mais beaucoup plus petites; **capitules** (voir p. 210) jaunes, de 14 à 17 mm (5/8 po environ) de longueur et de 12 à 20 mm (1/2 - 4/5 po) de diamètre, solitaires sur la tige (rarement 2 ou 3); **tiges** dressées, sans feuilles, couvertes de poils gluants. Floraison de mai à septembre.

On trouve l'épervière piloselle dans le sud de l'Ontario, dans les pâturages, les lieux incultes, le long des routes et parfois dans les pelouses, sur sols rocailleux ou graveleux, pauvres ou peu profonds.

Épervière orangée, *Hieracium aurantiacum* L., (fig. 218, pl. 160) [HIEAU, orange hawkweed, marguerite rouge, bouquet rouge, devil's-paintbrush, king-devil]. Très semblable à l'épervière des prés par la grosseur, la forme et la pilosité des **feuilles** de la rosette, par ses courts **stolons** feuillus, et par son inflorescence compacte; elle s'en distingue toutefois par ses **capitules** (voir p. 210) voyants, rouge-orange foncé. Floraison de juin à septembre.

On trouve l'épervière orangée partout en Ontario, dans les pâturages, les prairies, les terrains incultes, à l'orée des bois et au bord des routes, sur sols riches ou profonds ou encore sur sols sablonneux ou graveleux, peu profonds.

Elle se reconnaît facilement à ses capitules voyants, rouge-orange parfois foncés (pl. 160B).

Crépis de toits, *Crepis tectorum* L. (pl. 161) [CVPTE, narrow-leaved hawk's-beard, crépide, yellow hawk's-beard]. Plante souvent confondue avec les épervières à fleurs jaunes: **capitules** jaune vif et inflorescence ramifiée, semblables à ceux de l'épervière à fleurs nombreuses (fig. 216). Il s'agit néanmoins d'une plante annuelle ou annuelle d'hiver, pourvue d'une longue racine pivotante, d'une **tige** feuillue de 25 à 100 cm (10 - 40 po) de hauteur, de **feuilles** basilaires et inférieures de 10 à 15 cm (4 - 6 po) de longueur, à lobes profonds et irréguliers (rappelant celles du pissenlit ou du laiteron des champs), de feuilles médianes plus fines et moins lobées, et de feuilles supérieures très étroites et sans lobes. Floraison de juin à septembre.

Le crépis des toits se trouve ici et là, partout en Ontario, dans les champs (habituellement les cultures semées à l'automne), les pâturages, les lieux incultes, les jardins et au bord des routes.

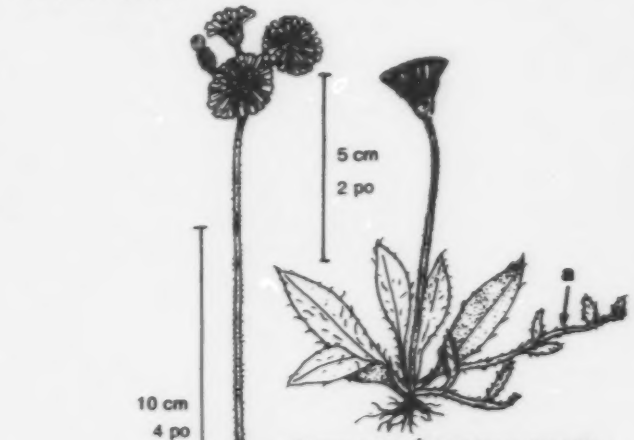

Figure 217 **Épervière piloselle**

Figure 218 **Épervière orangée** A. Portion inférieure de la plante B. Tige florifère

Laiteron des champs, *Sonchus arvensis* L., (fig. 219, pl. 162) [SONAR, perennial sow-thistle, laiteron vivace, crève-z-yeux, florent, roi des champs, creeping sow-thistle, field sow-thistle, glandular-hairy perennial sow-thistle]. Plante vivace se reproduisant à partir de graines (germination) et de bourgeons (a) sur des **racines** traçantes (b) blanc crème et cassantes. **Tiges** dressées, de 60 à 150 cm (2 - 5 pi) de hauteur, creuses, lisses et glabres dans le bas, mais velues et glanduleuses au sommet et sur les rameaux; **feuilles** des plantules (A) obovées, à bords irrégulièrement dentés, à dents se terminant par des piquants souples (c), portant souvent les vestiges des cotylédons (d); feuilles des pousses issues de racines vivaces (B) alternes, de formes variables; feuilles inférieures peu ou très lobées et irrégulièrement dentées, rappellant celles du pissenlit mais à dents se terminant par de petits piquants flexibles et à pétiole ailé (e); feuilles médianes et supérieures semblables, mais plus petites, à pétioles plus courts, garnies de deux oreillettes embrassantes, en général petites et arrondies (f), mais parfois plus larges, semblables à ceux du laiteron rude (fig. 220, a); feuilles les plus hautes (g), petites, étroites, sans lobes et ornées de quelques dents; haut des tiges, rameaux supérieurs et involucres (h) densément couverts de poils (j) foncés ressemblant sous la loupe à de minuscules sucettes et se terminant par une glande minuscule (k); **capitules** (voir p. 210) voyants, jaune vif, de 2,5 à 4 cm (1 - 1 3/4 po) de diamètre, à fleurons ligulés seulement, (comme ceux du pissenlit, similaires à ceux du laiteron des champs glabre); **graines** brunes à côtes longitudinales et à côtes transversales plus délicates; toutes les parties de la plante renferment un suc blanc collant et dégagent une odeur plutôt aigre. Floraison de juin jusqu'à la fin de l'automne.

On trouve le laiteron des champs partout en Ontario, dans les champs cultivés, les pâturages, les prairies, les boisés, les lieux incultes, les jardins, au bord des routes et parfois dans les pelouses.

On reconnaît les plantes non florifères à leurs feuilles diversement lobées, garnies de dents légèrement épineuses, à leurs tiges vert clair, douces et un peu charnues, issues pour la plupart de racines (b) horizontales, blanc jaunâtre, charnues, cassantes et semblables à de la corde qui portent de nombreux petits bourgeons (a) blanchâtres, pouvant à leur tour donner naissance à des tiges feuillues; la portion souterraine, verticale (m) et blanchâtre, de chaque tige dressée ressemble à une racine, mais seulement celle des plantes de la première année se termine par un bout effilé (A). On reconnaît les plantes florifères à leurs grands capitules jaune vif, et aux poils glanduleux (j) qui couvrent l'involucre (h), les tiges et les rameaux supérieurs.

Laiteron des champs glabre, *Sonchus arvensis* L. var. *glabrescens* Guenth., Grab. & Wimm., (non illustré) [SONAU, smooth perennial sow-thistle, creeping sow-thistle, field sow-thistle, perennial sow-thistle, *Sonchus uliginosus* Bieb]. Plante presque identique au laiteron des champs quand elle est jeune, elle ne s'en distingue qu'après la formation des **capitules** (voir p. 210). Chez le laiteron des champs glabre, tiges et bractées involucrales lisses, dépourvues des poils glanduleux et foncés, caractéristiques du laiteron des champs (fig. 219 C, j, k). On trouve le laiteron des champs glabre en Ontario, dans les mêmes habitats que sa variété soeur, surtout dans l'extrême sud-ouest, le nord et le nord-ouest.

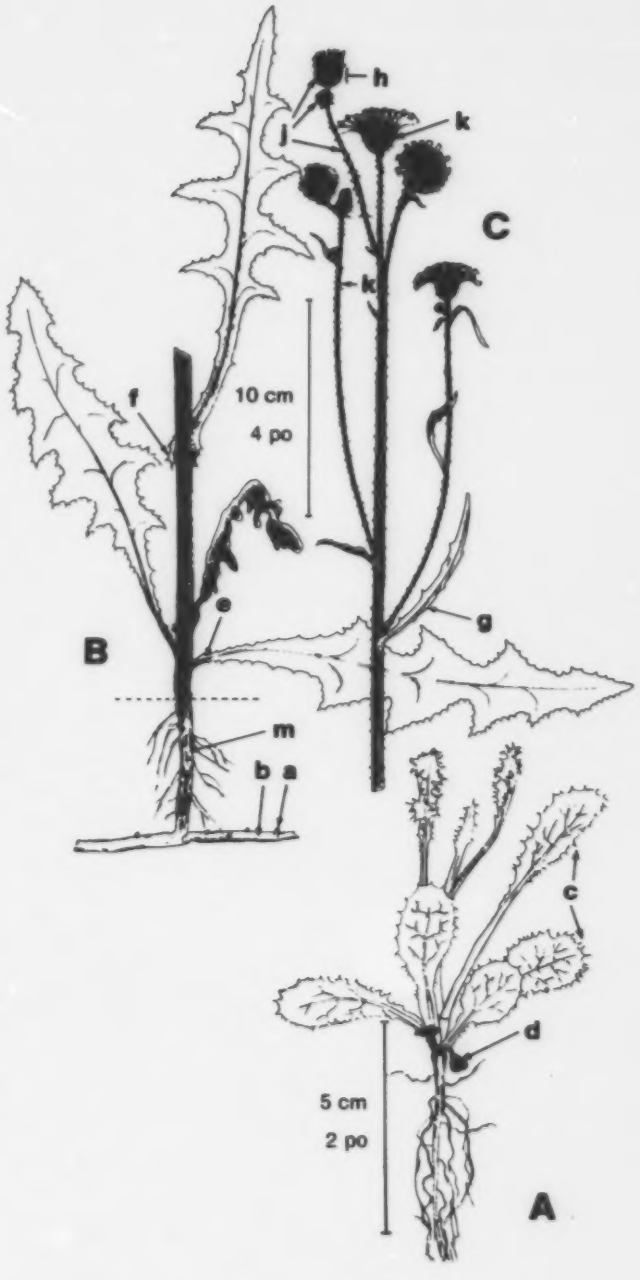

Figure 219 **Laiteron des champs** A. Jeune plant issu d'une graine B. Pied d'une plante issue d'une racine vivace C. Sommité florifère

Laiteron rude, *Sonchus asper* (L.) Hill, (fig. 220, pl. 163) [SONAS, spiny annual sow-thistle, laiteron épineux, laiteron âpre, prickly annual sow-thistle]. Plante annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). Semblable au laiteron des champs par son apparence générale, elle s'en distingue par ses **racines** annuelles s'amincissant vers le bas et non reliées à une grosse racine horizontale portant d'autres bourgeons; **feuilles** caulinaires inférieures et médianes (B) plutôt rigides, à oreillettes saillantes (a) et embrassantes, à bords pourvus de petites dents un peu épineuses; portion supérieure des tiges (b) et bractées (c) enserrant les **capitules** (voir p. 210), lisses ou garnies de poils glanduleux épars. Capitules petits, d'abord courts et cylindriques (d), d'environ 2 cm (4/5 po) de diamètre une fois ouverts (f); après la chute des fleurons jaunes des rayons, ils prennent la forme d'une toupie (f) à base large et à sommet effilé; graines (g) brunes, de 3 mm (1/8 po) de longueur, à aigrette (h) blanche et duveteuse, un peu plates et à côtes longitudinales, sans ridules transversales. Toutes les parties de la plante renferment un suc laiteux et collant. Floraison de juin à septembre.

On trouve le laiteron rude partout en Ontario, dans les lieux incultes, le long des clôtures et des routes, autour des bâtiments, et parfois dans les jardins.

Il se reconnaît à ses oreillettes arrondies et embrassantes (a), à ses feuilles plutôt fermes, lobées et s'amincissant vers le sommet, à sa racine annuelle pivotante, à ses petits capitules et à ses graines côtelées longitudinalement mais dépourvues de rides transversales.

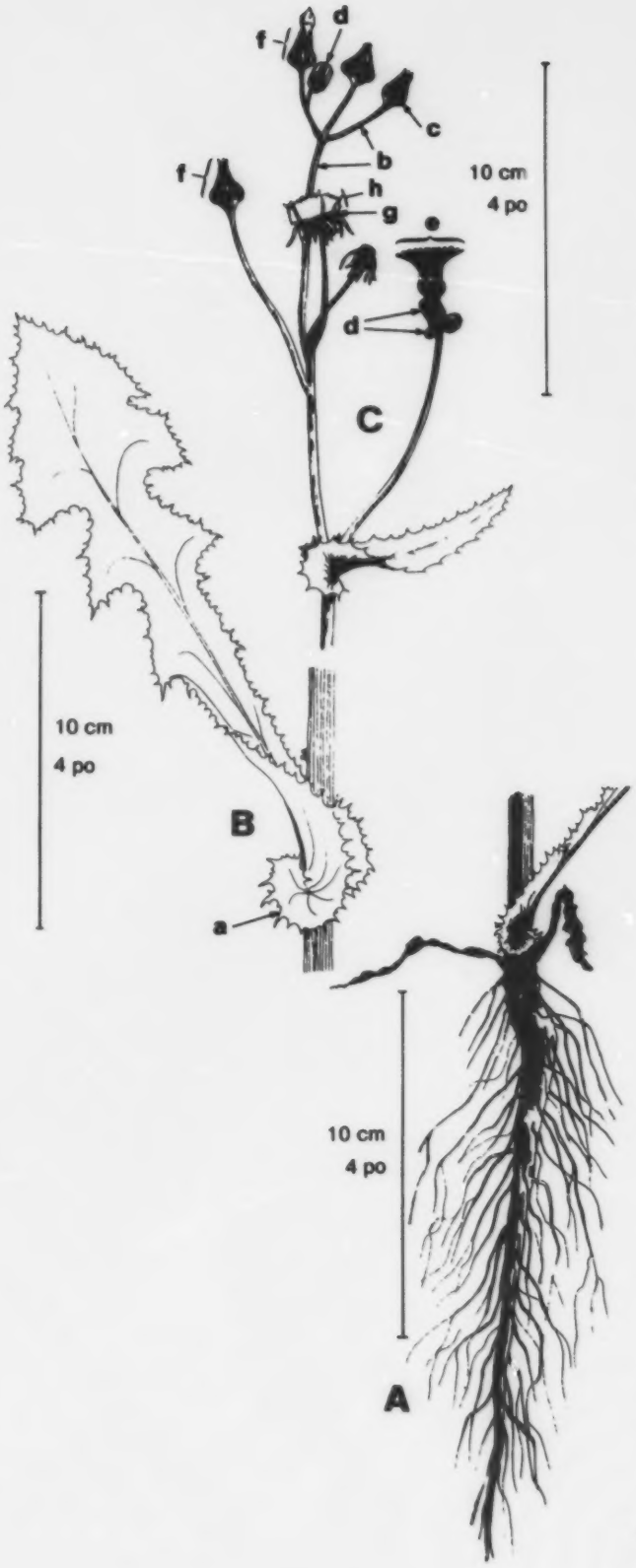

Figure 220 **Laiteron rude** A. Base de la plante B. Feuille de la portion médiane ou inférieure de la tige C. Sommet d'une tige florifère

Laiteron potager, *Sonchus oleraceus* L., (fig. 221, pl. 164) [SONOL, annual sow-thistle, laiteron lisse, laiteron commun, common annual sow-thistle]. Semblable dans l'ensemble au laiteron rude, il s'en distingue aisément par ses feuilles profondément lobées, à lobe terminal court, large et arrondi ou triangulaire (a); portion de la feuille le plus près de la tige très étroite (b); base de la feuille embrassante ornée de 2 oreillettes (c) angulaires ou pointues; bord des feuilles à dents fines pourvu de quelques épines souples; graines côtelées longitudinalement, chaque côte étant marquée de nombreuses ridules transversales.

On trouve ce laiteron dans les mêmes habitats que le laiteron rude.

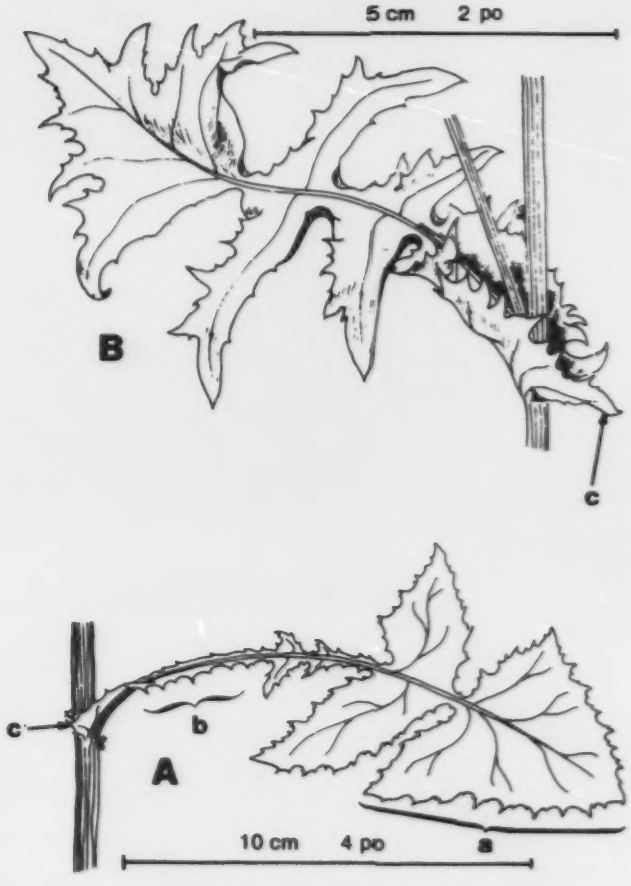

Figure 221 **Laiteron potager** A. Feuille caulinaire inférieure B. Feuille supérieure

Laitue scariole, *Lactuca scariola* L., (fig. 222, pl. 165) [LACSE, prickly lettuce, laitue vireuse, scariole, compass plant, wild lettuce, *Lactuca serriola* L.]. Plante annuelle d'hiver ou bisannuelle, parfois annuelle, se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées, de 30 à 150 cm (1 - 5 pi) de hauteur, vert blanchâtre, habituellement lisses, mais pourvues de quelques piquants à leur partie inférieure, assez finement ramifiées au sommet; **feuilles** de forme et de grosseur variables, en général profondément lobées ou presque divisées; lobes incurvés vers l'arrière (A, B), de forme parfois irrégulière (C), ou absents (D); bord externe (convexe) (a) de chaque lobe légèrement denté et épineux, bord interne (concave) (b) sans dents ou à dents beaucoup plus petites; oreillettes embrassantes (c); au revers, nervure médiane presque toujours garnie d'une rangée de piquants durs et acérés (d), absents en général sur les feuilles supérieures (e), dans l'inflorescence et parfois même sur les feuilles inférieures qui repoussent après la tonte; feuilles alternes, dont beaucoup sont tordues d'un quart de tour sur leur pétiole, le bout des feuilles pointant dans bien des cas (mais pas toujours) vers le nord ou vers le sud; **capitules** (voir p. 210) petits et très nombreux, de 7 à 8 mm (1/4 - 1/3 po) de longueur et environ 3 mm (1/8 po) de diamètre, portés sur de minces pédicelles et formant des inflorescences très ramifiées; rayons constitués de 5 à 12 fleurons jaunes devenant bleuâtres lorsqu'ils se dessèchent; sans disque; **graines** étroites et ovales, à long bec terminé par une aigrette blanche. Toute les parties de la plante renferment un suc laiteux collant. Floraison de juin à la fin de l'automne.

On trouve la laitue scariole partout en Ontario, dans les terrains incultes, les pâturages, les champs cultivés, au bord des routes et parfois dans les jardins.

Elle se distingue de la plupart des autres plantes à suc laiteux et à feuilles lobées ou à bords épineux par la rangée unique d'épines (d) qui garnissent la nervure médiane du revers des feuilles caulinaires.

Laitue bisannuelle, *Lactuca biennis* (Moench) Fern., (fig. 223) [LACBI, tall blue lettuce, laitue à épis, biennial lettuce, tall lettuce]. Plante bisannuelle ou annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). Semblable à la laitue scariole, mais plus haute (60 - 200 cm, soit 24 - 78 po de hauteur), plus robuste, à inflorescence moins raffinée et à **feuilles** plus irrégulièrement lobées, dépourvues de piquants mais lisses ou finement velues le long de la nervure médiane et des nervures principales; **capitules** (voir p. 210) un peu plus grands que ceux de la laitue scariole, de 9 à 13 mm (1/3 - 1/2 po) de longueur et de 4 à 8 mm (1/6 - 1/3 po) de diamètre, à rayons pouvant comprendre jusqu'à 17 fleurons bleutés, blancs ou parfois jaunes; graine à bec très court terminé par une aigrette brun pâle. Toute les parties de la plante renferment un suc laiteux collant. Floraison de juillet à septembre.

On trouve la laitue bisannuelle ici et là dans le sud de l'Ontario, dans les bois ouverts, les prairies, les vieux pâturages et au bord des routes.

Elle se distingue par sa taille relativement grande, par ses feuilles irrégulièrement lobées et dépourvues de piquants le long de la nervure médiane faisant saillie au revers, par ses petites fleurs, habituellement bleues, et par ses graines surmontées d'une aigrette poilue brun clair.

Laitue du Canada, *Lactuca canadensis* L., (non illustrée) [LACCA, Canada lettuce, laitue sauvage, tall lettuce]. Plante bisannuelle ou annuelle se reproduisant seulement par germination (graines). Semblable à la laitue bisannuelle, elle s'en distingue par sa hauteur (jusqu'à 250 cm ou 8 1/2 pi), par ses **feuilles** habituellement minces, à lobes étroits et par ses **capitules** à fleurons jaunes. On la trouve aussi dans les bois ouverts et les prairies du sud de l'Ontario.

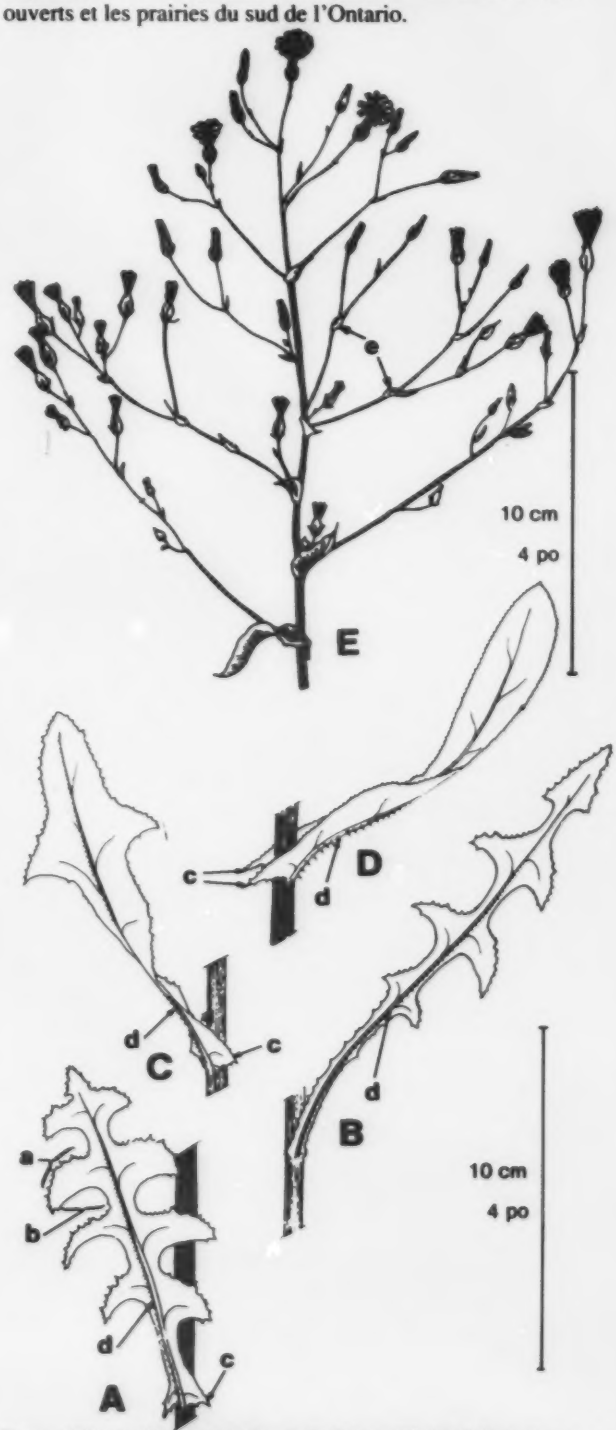

Figure 222 **Laitue scariole** A-D. Diversité des lobes d'une plante à l'autre E. Sommité florifère

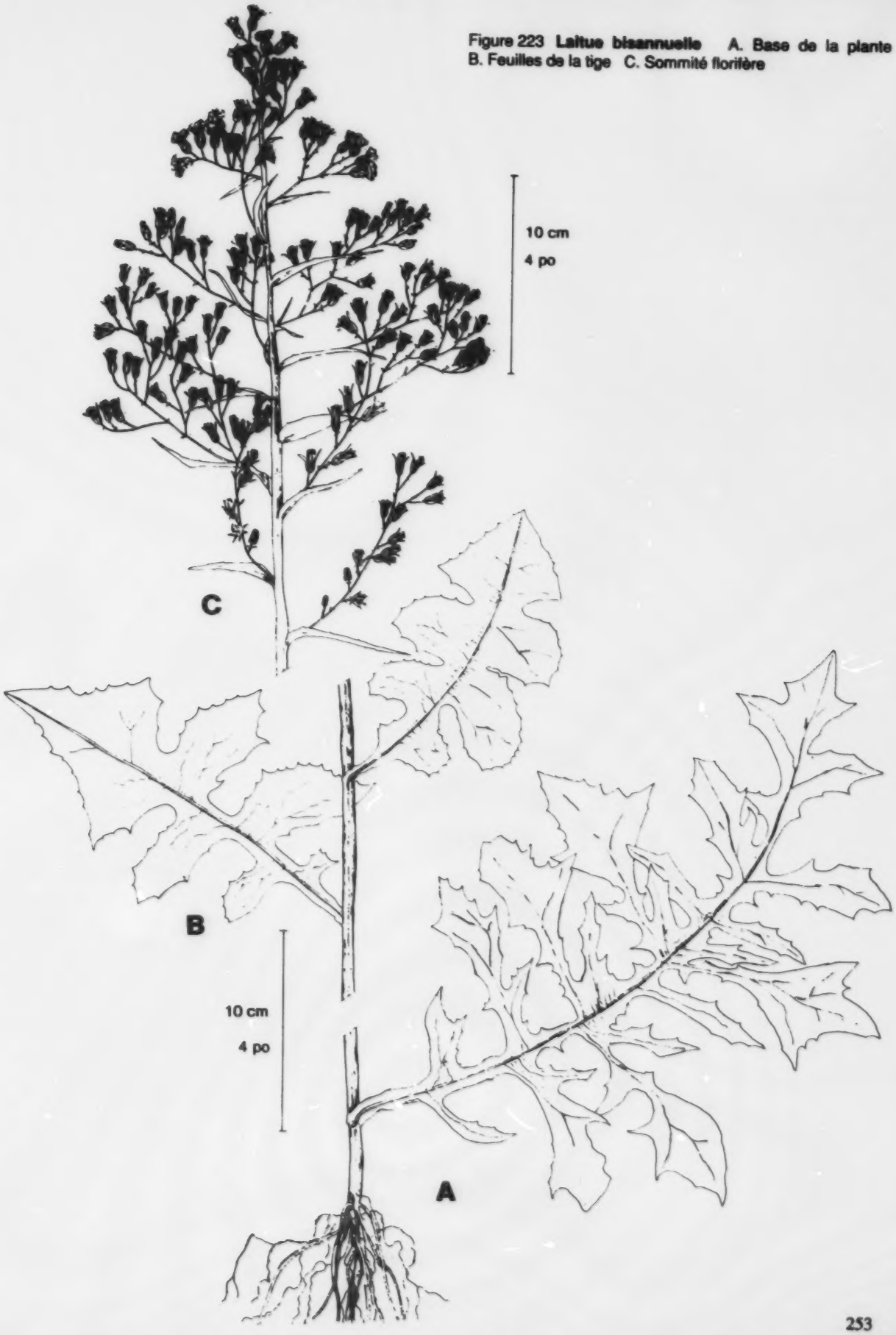

Figure 223 **Laitue bisannuelle** A. Base de la plante B. Feuilles de la tige C. Sommité florifère

Chicorée sauvage, *Cichorium intybus* L., (fig. 224, pl. 166) [CICIN, chicory, chicorée, barbe de capucin, chicorée amère, blue daisy, blue sailors, coffee-weed, common chicory, wild succory]. Plante bisannuelle ou vivace se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** dressées de 30 à 150 cm (1 - 5 pi) de hauteur, à rameaux rigides étalés, creuses, couvertes de poils rêches, surtout à la partie inférieure; la première année, plante acaule, à forte **racine pivotante** (a) formant une rosette de feuilles; **feuilles** de la rosette basilaire grandes, épaisses, semblables à celles du pissenlit (fig. 225), mais couvertes de poils rêches; **feuilles caulinaires** semblables, mais plus petites, alternes, à base embrassante; **capitules** (voir p. 210) nombreux, bleus et très voyants, de 3 ou 4 cm (1 1/4 - 1 3/4 po) de diamètre, sessiles ou presque, groupés sur les rameaux; disque absent; rayons à fleurons (b) bleus, parfois rosés ou blanchâtres; graines petites, anguleuses, en forme de toupie, sans aigrette. La tige et les fleurs renferment un suc laiteux collant. Floraison de juillet à la fin de l'automne.

On trouve la chicorée sauvage partout en Ontario, dans les lieux incultes, le long des clôtures et des routes et parfois dans les jardins.

En rosette et au stade végétatif, elle se reconnaît à ses feuilles épaisses, couvertes de poils rêches, semblables à celles du pissenlit; au stade florifère, elle se reconnaît à ses grosses fleurs bleues, réunies en grappes sessiles le long des rameaux.

Pissenlit, *Taraxacum officinale* Weber, (fig. 225, pl. 167) [TAROF, dandelion, dent-de-lion, pissenlit officinal]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). **Feuilles** en rosette basilaire à partir d'une racine pivotante (A, a) forte et bien enracinée, allongées, profondément et irrégulièrement lobées, parfois un peu dentées, lobes et dents variant considérablement d'une plante à l'autre (A-F); **capitules** (voir p. 210) voyants, jaune vif, de 3,2 à 5 cm (1 1/4 - 2 po) de diamètre, solitaires sur des hampes longues, nues, sans feuilles, non ramifiées et creuses qui lèvent parmi les feuilles de la rosette; fleurons ligulés (rayons) seulement; bractées externes de l'involucre courtes et étalées ou réfléchies; porte-graines blanc, plus ou moins sphérique, de 3,5 à 5 cm (1 1/2 - 2 po) de diamètre; graines longues, minces, à bec effilé (c) surmonté d'une aigrette touffue blanche. Toutes les parties de la plante contiennent un suc laiteux collant. Floraison du début du printemps à la fin de l'automne.

On trouve le pissenlit partout en Ontario, dans pratiquement tous les types d'habitats, des clairières en forêt aux champs cultivés, et des versants rocheux, aux jardins et aux pelouses.

Il se distingue, en rosette, des autres plantes à suc laiteux et à feuilles lobées ou divisées par ses feuilles douces, irrégulièrement lobées, parfois pubescentes, par l'absence de piquants sur le bord de ses feuilles et sur leurs nervures, et par sa longue racine pivotante, profondément enracinée. Les plantes florifères se reconnaissent à leurs grands capitules à rayons jaunes, portés individuellement sur des hampes longues, nues, creuses et non ramifiées, qui lèvent parmi les feuilles de la rosette, et par ses porte-graines blancs, sphériques, pouvant atteindre 5 cm (2 po) de diamètre.

Figure 224 **Chicorée sauvage** A. Base d'une plante de la deuxième année B. Tige C. Rameau florifère

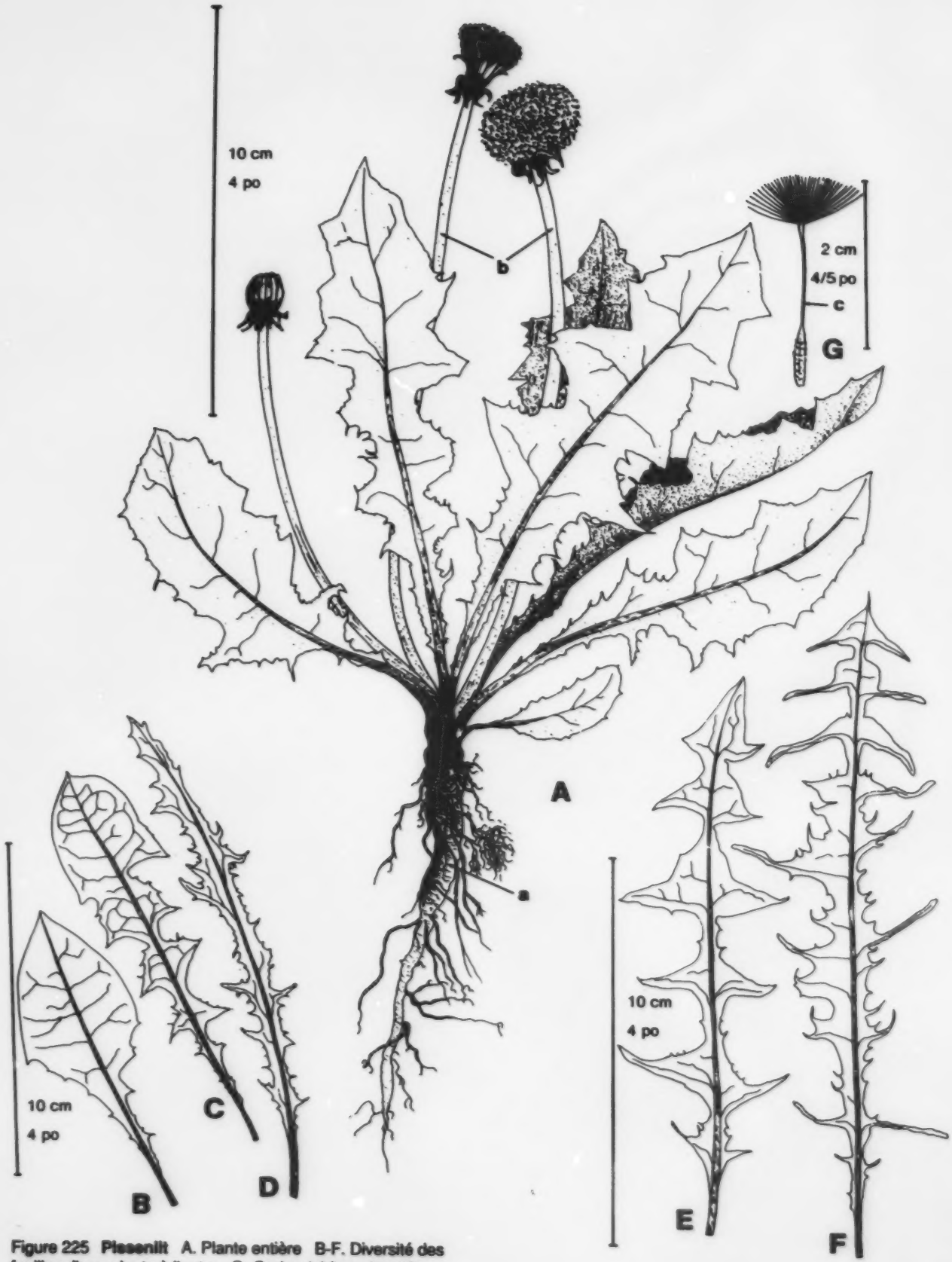

Figure 225 Pissenlit A. Plante entière B-F. Diversité des feuilles d'une plante à l'autre G. Graine (akène aigretté)

Liondent d'automne, *Leontodon autumnalis* L., (fig. 226) [LEBAU, fall hawkbit, léontodon automnal, léontodon d'automne, fall dandelion]. Plante vivace se reproduisant seulement par germination (graines). Semblable au pissenlit par sa **rosette** basilaire de feuilles irrégulièrement lobées et ses **capitules** (voir p. 210) jaune vif, elle s'en distingue par les caractères suivants : **système racinaire** principalement fasciculé (a), mais aussi muni d'un pivot très court (b) faisant habituellement de 1 à 2,5 cm (2/5 - 1 po) de longueur; feuilles à lobes arrondis et étroits, mais non pointus, séparés par de grandes échancrures; **capitules** (voir p. 210) plus petits, faisant parfois jusqu'à 3,5 cm (1 1/2 po) de diamètre, portés par 2 ou plus sur des pédoncules ramifiés pourvus de petites feuilles écailleuses éparses (c); porte-graines arrondi uniquement au sommet (non sphérique dans l'ensemble), de 2,5 à 3,5 cm (1 - 1 1/2 po) de diamètre; **graines** minces, sans bec mais coiffées d'une aigrette plumeuse brun pâle. Toutes les parties de la plante contiennent un suc laiteux collant. Floraison de juin à octobre.

On trouve le liondent d'automne ici et là, dans le sud de l'Ontario, dans les pelouses, les lieux incultes et au bord des routes.

Il se reconnaît à ses capitules portés à 2 ou plus sur de longues tiges ramifiées garnies de feuilles écailleuses (c), à ses nombreuses racines fasciculées (a) entourant un court pivot, à ses capitules et porte-graines plus petits que ceux du pissenlit, et à ses graines fines, dépourvues de bec, mais coiffées d'une aigrette plumeuse brun pâle.

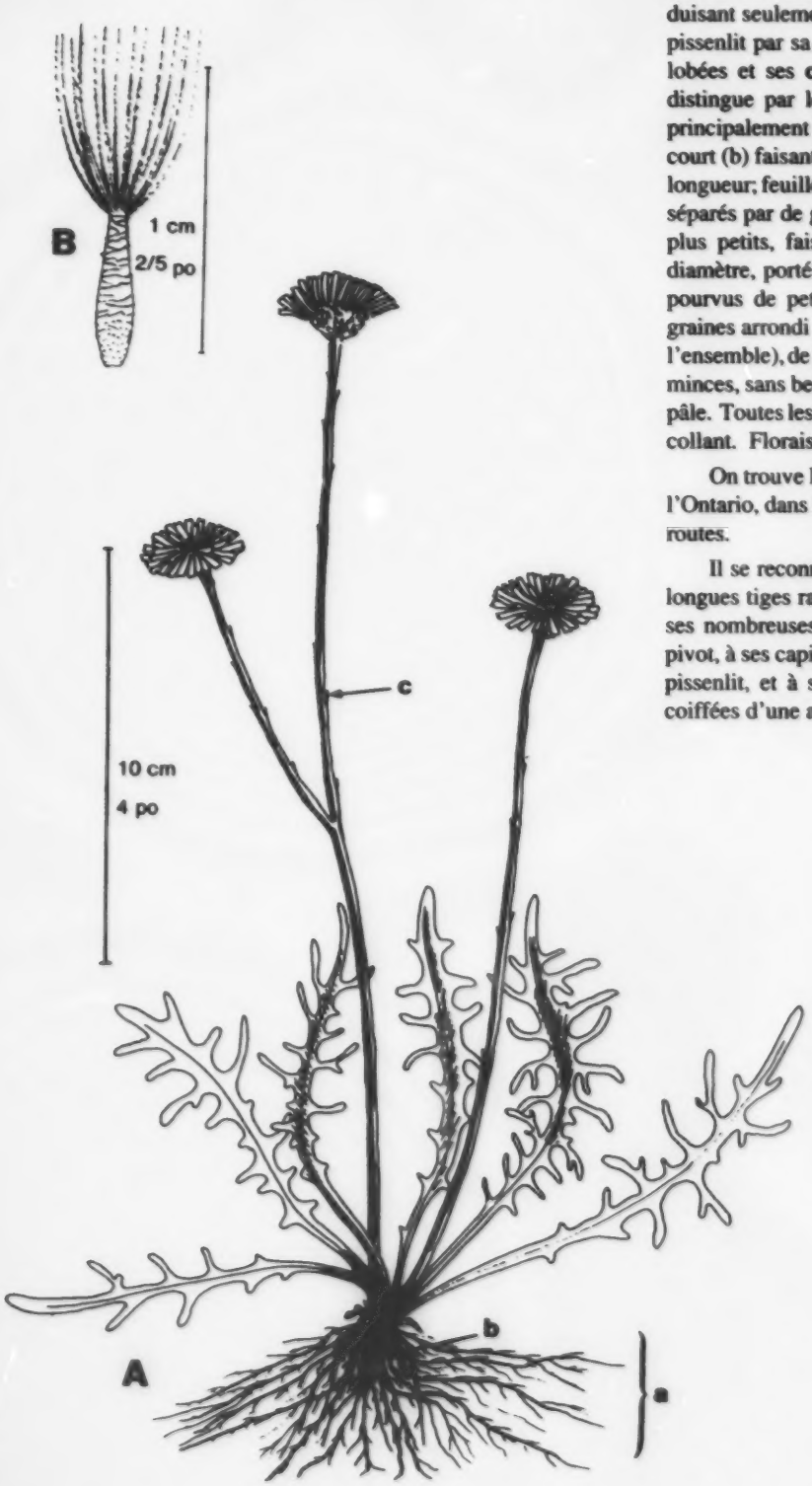

Figure 226 **Liondent d'automne** A. Plante B. Graine (akène aigretté)

Salsifis majeur, *Tragopogon dubius* Scop., (fig. 227, pl. 168) [TRODM, goat's-beard, Western goat's-beard, yellow goat's-beard, *Tragopogon major* Jacq.]. Plante bisannuelle, parfois annuelle ou vivace à vie courte, se reproduisant seulement par germination (graines). **Tiges** de 30 à 100 cm (12 - 40 po) de hauteur, lisses, rondes, un peu charnues, issues d'une grosse **racine pivotante** profondément enracinée; **feuilles** alternes, longues, linéaires, semblables à des brins d'herbe, mais douces et charnues plutôt que fermes et rêches; les feuilles plus jeunes un peu duveteuses; les feuilles sèches, brunes, flétries (a) de la rosette de l'année précédente persistant en général à la base des tiges feuillues et des tiges florifères; grands **capitules** voyants, (voir p. 210) de 4 à 6 cm (1 3/4 - 2 1/4 po) de diamètre, jaune citron pâle, portés individuellement au bout des tiges et des rameaux (semblables au salsifis des prés, pl. 169); pédoncules (b) creux, très épais à la base du capitule (c), s'amincissant graduellement pour atteindre l'épaisseur normale de la tige (d); involucre constitué de 10 bractées (e) ou plus, vertes, de 2,5 à 4 cm (1 - 1 3/4 po) de longueur à la floraison, atteignant 7,5 cm (3 po) ou plus à mesure que les graines mûrissent; fleurons en rayons (f) seulement, ceux externes s'ouvrant d'abord, les autres ayant l'air de former le disque; les capitules s'ouvrent et se tournent vers le soleil chaque matin, et le suivent jusqu'au milieu de la journée, pour se fermer l'après-midi; porte-graines (D) blanc, sphérique et duveteux atteignant, à maturité, de 7 à 10 cm (3 - 4 po) de diamètre; **graine** mûre, blanche et duveteuse, longue d'environ 3 cm (1 1/4 po), son bec grêle y compris, coiffée d'une aigrette (g) circulaire en forme de parapluie renversé. Toutes les parties de la plante, sauf la graine, renferment un suc laiteux. Floraison en juin et juillet, parfois jusqu'en septembre.

On trouve le salsifis majeur partout en Ontario, dans les pâturages, les prairies, au bord des routes et parfois dans les jardins.

Les plantes florifères se reconnaissent à leurs capitules jaune citron enserrés par 10 bractées (e) ou plus, vertes, effilées, dépassant les fleurons (f) jaunes, à leurs pédoncules (b) creux et épais sous les capitules, s'amincissant jusqu'à atteindre les dimensions normales de la tige, et à leur gros porte-graines sphérique. Les plantes non florifères se reconnaissent à leurs feuilles dressées, charnues, douces, à suc laiteux, semblables à des brins d'herbe, et à leurs longues racines pivotantes.

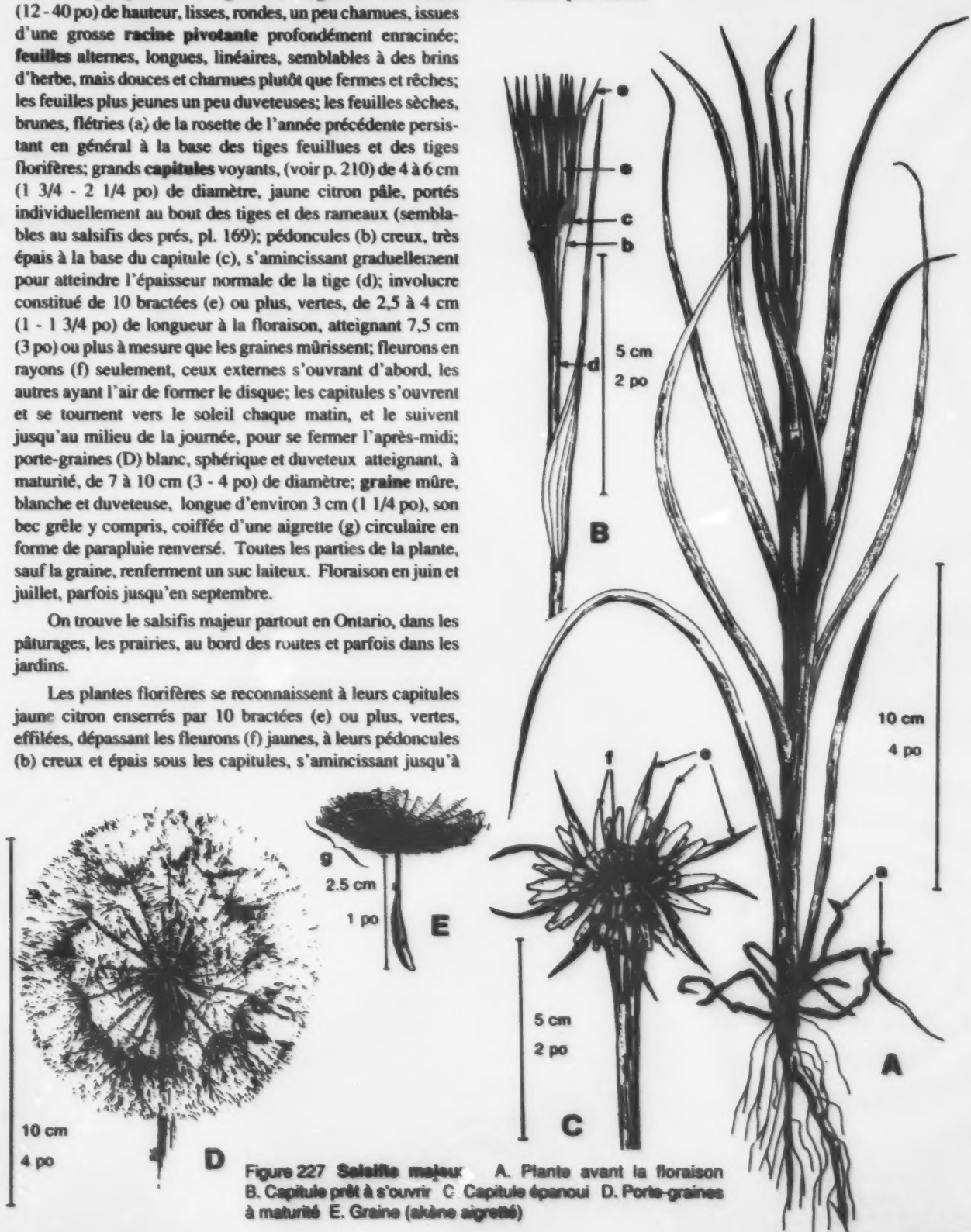

Figure 227 **Salsifis majeur** A. Plante avant la floraison B. Capitule prêt à s'ouvrir C. Capitule épanoui D. Porte-graines à maturité E. Graine (akène aigretté)

Salsifis des prés, *Tragopogon pratensis* L., (fig. 228 A-C, pl. 169) [TROPR, meadow goat's-beard, salsifis sauvage, Johnny-go-to-bed-at-noon, meadow salsify, yellow goat's-beard]. Semblable au salsifis majeur au point de vue de son apparence générale et de son type de croissance, il s'en distingue par les caractères suivants : **feuilles caulinaires** acuminées, à bouts enroulés (a) (pl. 169), à bords ondulés ou ridés; **fleurons** jaune serin (b) qu'enserrent 8 bractées involucrales vertes (c), à peu près de la longueur des fleurons ou plus courtes; pédoncule (d) plein dont l'extrémité épaisse est plus courte.

On le trouve partout en Ontario, dans les mêmes habitats que le salsifis majeur.

Salsifis cultivé, *Tragopogon porrifolius* L., (fig. 228 D) [TROPS, common salsify, salsifis, salsifis à feuilles de poireau, garden salsify, oysterplant, salsify, vegetable-oyster]. Cultivé comme légume, il s'échappe parfois de la culture et s'implante au bord des routes et dans les lieux incultes. Semblable au salsifis majeur au point de vue de son type de croissance et de son apparence générale, il s'en distingue par ses **fleurons** violet et non pas jaunes et par ses **graines** coiffées d'une aigrette duveteuse brunâtre et non pas blanche.

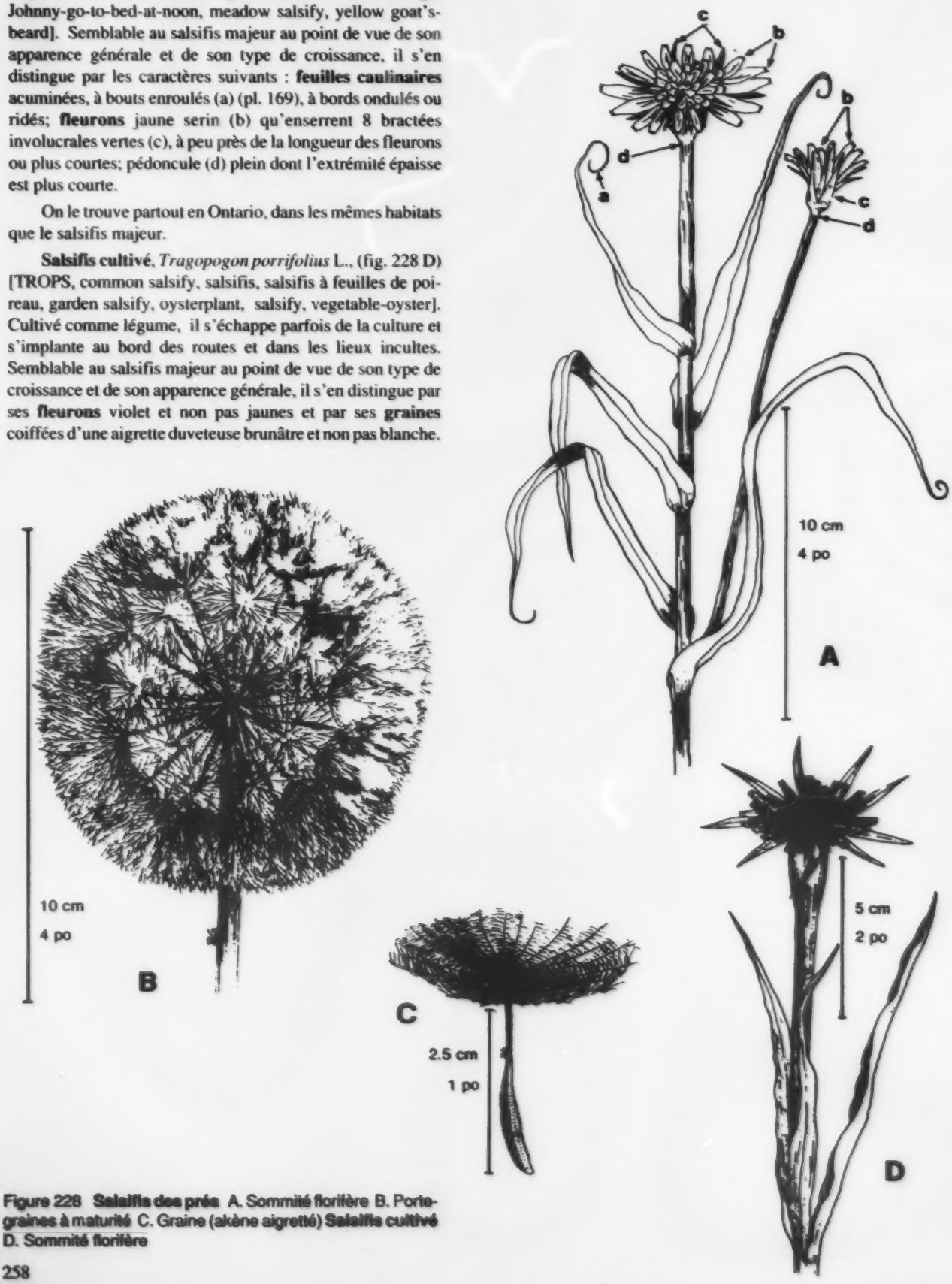

Figure 228 Salsifis des prés A. Sommité florifère B. Porte-graines à maturité C. Graine (akène aigretté) **Salsifis cultivé** D. Sommité florifère

INDEX DES NOMS BOTANIQUES ET POPULAIRES

(Les numéros de pages des illustrations figurent en caractères gras.)

A — Page

Absinth ... 223
Absinthe ... 223
Abutilon ... (Pl. 81); **145**
des anciens ... 145
feuille de velours ... 145
Abutilon theophrasti ... 145
Acalypha rhomboidea ... 130
Acalyphe rhomboïdal ... 130
Acanthe sauvage ... (Pl. 155); **243**
Acer negundo ... 139
Achillea lanulosa ... 220
millefolium ... 220
Achillée mille-feuille ... (Pl. 133); **220**, 222
Aegopodium podagraria ... 152
Agripaume ... 181
cardiaque ... (Pl. 104); **181**
Agropyron rampant ... 33
Agropyron repens ... 33
Agrostemma githago ... 78
Agrostide interrompue ... 35
jouet-du-vent ... (Pl. 9); **35**
Agrostis interrupta ... 35
spica-venti ... 35
Ail des vignes ... (Pl. 22); **51**
sauvage ... 107
Aïzoacées ... 73
Alkanet, bastard ... 173
Alliaire officinale ... 92, **94**
Alliaria officinalis ... 94
petiolata ... 94
Allium vineale ... 51
Almond, earth ... 49
ground ... 49
Alysse ... 106
Alyssum, hoary ... 106
Amande de terre ... 49
Amarante ... 71
à racine rouge ... (Pl. 37); 67, 68, **69**, 130
basse ... 67
blanche ... (Pl. 36); 67, **68**
charnue ... 67
commune ... 62
de l'Ouest ... 68
de Powell ... (Pl. 38); 67, 68, 69, **70**
épiée ... 68
étalée ... 67
fausse-blite ... **67**, 68, 72
grecque ... 68
hybride ... 67, 68, 69
pied-rouge ... 68
réfléchie ... 68
verte ... 69
Amaranth, ... 68
green ... 68, 69, 70

Page

Powell's ... 70
prostrate ... 67
spreading ... 67
tumbling ... 68
Amaranthacées ... 67
Amaranthus albus ... 68
blitoides ... 67
graecizans ... 67
hybridus ... 69
hypochondriacus ... 69
powellii ... 70
retroflexus ... 68
Ambrosia artemisiifolia ... 215
trifida ... 217
Ambrosie à feuilles d'armoise ... 215
à trois lobes ... 217
trifide ... 217
Amours ... 143
Amphicarpaea bracteata ... 139
Amphicarpe bractéolée ... 139
monoïque ... 139
Anacardiacées ... 138
Anaphale marguerite ... 233
perlée ... 233
Anaphalis margaritacea ... 233
Angelica ... 157
purple ... 157
Angelica atropurpurea ... 157
Angélique ... (Pl. 92); **157**
noir pourpré ... 157
Anis ... 151
canadien ... 151
Ansérine ... 118
à feuilles d'érable ... 63
blanche ... 62
glauque ... 64
Anthemis arvensis ... 219
cotula ... 219
Anthémis des champs ... 219
Anthriscus sylvestris ... 153
Anthrisque des bois ... 153
Apera interrupta ... 35
spica-venti ... 35
Apocyn à feuilles d'androsème ... (Pl. 94); **162**, 163
à feuilles embrassantes ... (Pl. 95); **163**
chanvrin ... 162, 163
Apocynacées ... 162
Apocynon du Canada, petit ... 164
Apocynum androsaemifolium ... 162
cannabinum ... 162
sibiricum ... 163
Arabidopsis de Thal ... 97
Arabidopsis thaliana ... 97
Arctium lappa ... 238

minus 238
Arenaria serpyllifolia 77
Argentine 118
Armoise 210
absinthe 223
bisannuelle ..... (Pl. 136); 223, **224**, 225
commune 223
vulgaire **223**
Armoracia rusticana 235
Arroche 62, 63
à feuilles en hallebarde 65
des champs 65
des jardins 65
étalée **65**
hastée **65**
Arroche-épinard 65
Artemisia absinthium 223
biennis 225
vulgaris 223
Artichaut 238
Artichoke, Jerusalem 212
Asclépiadacées 164
Asclépiade à fleurs vertes 165
commune 165
de Cornut 165
de Syrie ..... (Pl. 96); 163, 164, **165**, 166
des marais 164
incarnate **164**
verticillée **166**
Asclepias incarnata 164
syriaca 165
verticillata 166
viridiflora 165
Ash 140
Astéracées **210**
Atriplex, ... 65
garden 65
halbred-leaved 65
spreading 65
Atriplex hastata 65
hortensis 65
patula 65
patula var. *hastata* 65
Attrape-mouche 80
Aubépine **121**, 141
Aunée 235
Avena fatua 31
Avens, yellow 119
Avoine cultivée 32
folle 32
sauvage 31
sauvage, fausse 32
Avoine, folle ..... (Pl. 6); **31**, **32**

B

Bamboo 158
Mexican 61
Bambou 61
Barbarea vulgaris 104
vulgaris var. *arcuata* 104
vulgaris var. *vulgaris* 104
Barbarée vulgaire ..... (Pl. 55); 91, **104**, 114
Barbe de capucin 254
Barbeau 244
Barberry, common 87
Japanese 87
Barbotine 222
Bardane, grande 238
petite ..... (Pl. 148, 149); **238**
Bardane majeure 238
mineure 238
Barley, foxtail 34
wild 34
Bec-de-héron 144
Bedstraw, Our Lady's 204
smooth 203
yellow **204**
Beet, wild 69
Beggar's-ticks 214
Beggarticks, nodding 214
tall 214
Bell, cow 81
Belle de nuit 169
Bellflower, ... 209
creeping 209
rover 209
Bellis perennis 233
Benoîte d'Alep 119
stricte ..... (Pl. 63); 118, **119**
Berbéridacées 87
Berberis thunbergii 87
vulgaris 87
Berbéris vulgaire 87
Berce du Caucase ..... (Pl. 93); **159**
laineuse **158**
Berle à larges feuilles 154
douce ..... (Pl. 90); **154**, **155**
Berteroa blanche **106**
Berteroa incana 106
Bidens cernua 214
vulgata 214
Bident penché **214**
vulgaire ..... (Pl. 126); 210, **214**
Bindweed, black 60
climbing 60
corn 60
European 168
field 168
hedge 169
Bird's-eye 197, 200
Bird's-nest 151
Bittersweet, ... 185
climbing 185
Bitterweed 232
Bleuet 244
Bleuets de jardin 186
Blue-thistle 172
Bluebottle 244
Bluet 244

Blueweed 172
Bois chandelle 140
de chien 138
Boneset 237
Bonhomme 191
Boraginacées 171
Bouillon-blanc 191
Boulette commune 243
Bouncingbet 82
Bouquet rouge 248
Bouquets jaunes 228
Bourdaine 141
Bourse-à-pasteur ..... (Pl. 58); **111**
Bouton-d'or 85
Bracken, ... 22
Eastern 22
Brake 22
Brassica campestris 92
juncea 92
kaber var. *pinnatifida* 91
nigra 92
Brome 24
de Hongrie 24
des seigles **25**, 27
des toits **27**
dressé **26**, 27
en grappe 26
inerme **24**, 27, 33
sécalin 25
Brome, ... 24
cheat grass 27
downy 27
smooth 24
upright 26
Brome-grass 24
Bromus inermis 24
racemosus 26
secalinus 25
tectorum 27
Brunelle 178
commune 178
vulgaire 178
Brush, bottle 45
Buckthorn, alder 141
common 141
European 141
glossy 141
Buckweat, wild 60
Buffalobur 189
Bugloss, small 171
viper's 172
Buglosse des champs 173
Buglosse, petite 171
Bur 218
Bur-cucumber 208
Bur-marigold 214
Burdock, ... 238
common 238
great 238
large 238, 240
lesser 238
wild 238
Burnet, salad 120
small 120
Burs 119, 238
Butter-and-cups 193
Buttercup, celery-leaved 84
creeping 86
field 85
meadow 85
tall 85
tall field 85
Butter-print 145
Button, bachelor's 244

C

Cabaret des oiseaux 205
Caille-lait 204
jaune 204
Camelina dentata 112
microcarpa 112
parodii 112
sativa 112
Caméline 112
à graines plates 112
à petites graines 112
à petits fruits ..... (Pl. 59); **112**
cultivée 112
dentée 112
faux lin 112
Camomille des champs 219
des chiens ..... (Pl. 130); 210, **219**, 220
fausse 219
fétide 219
maroute 219
puante 219
sauvage 219
Campanula rapunculoides 209
Campanulacées 209
Campanule 209
fausse raiponce ..... (Pl. 121); **209**
raiponce 209
Campion, biennial 82
bladder 81
white 79
Candelabra 191
Candlesticks 191
Cannabis 117
Cannabis sativa 117
Canne 61
Capillary 40
Capsella bursa-pastoris 111
Capselle bourse-à-pasteur 111, 197
Caraway 151
Cardamine de Pennsylvanie **105**
Cardamine pensylvanica 105
Cardaria spp. 107
chalepensis 107
draba 107

pubescens 107
Cardère des bois ..... (Pl. 119); **205**
sylvestre 205
Carduus acanthoides 240
nutans 239
Carex à épi **50**
Carex spicata 50
Carotte 151
à Moreau ..... (Pl. 91); 154, **156**, 157, 158, 160
commune 151
sauvage ..... (Pl. 87); **151**, 153
Carotte, dauce 151
Carpetweed 73
Carrot, wild 151
Carrotweed 225
Carum carvi 151
Carvi 151
Caryophyllacées 74
Cataire commune 176
Catchfly, night-flowering 80
Catnip 176
Celandine, ... 88
greater 88
lesser 88
Cenchrus à longues épines 46
épineux ..... (Pl. 19); 45, **46**
Cenchrus longispinus 46
Centaurea cyanus 244
jacea 247
maculosa 245
nigra 246
x *pratensis* 246
repens 247
Centaurée bleue ..... (Pl. 157); **244**
bluet 244
de Russie 247
hybride 246, **247**
jacée 246, **247**
maculée ..... (Pl. 158); **245**, 246, 247
noire ..... (Pl. 159); **246**
tachetée 245
toujours fleurie 247
Céraiste 75, 77
commun 77
des champs 76
vulgaire ..... (Pl. 42); **77**, 97
Cerastium arvense 76
fontanum ssp. *triviale* 77
vulgatum 77
Cerfeuil sauvage 153
Cerise de terre 184
de terre sauvage 184
Cerisier à grappes 141
de Virginie ..... (Pl. 78); 141
Chaenorrhinum minus 194
Chamomile, corn 219
scentless 220
stinking 219
Chamomilla suaveolens 219
Chanvre 117
cultivé 117
du Canada 162
indien 162
sauvage 163
Chardon 189, 210, 211
commun 241
de Notre-Dame 243
de Russie 66
des champs ..... (Pl. 153, 156C, D, E); **241**, 243
des champs à feuilles entières 241
des champs à feuilles peu épineuses 241
des champs à feuilles très épineuses ..... (Pl. 156C, D, E); **241**
des champs inerme 241
des forêts 205
du Canada 241
épineux ..... (Pl. 152); 239, **240**, 243
penché ..... (Pl. 150, 151, 156A); **239**, 243
vulgaire ..... (Pl. 154, 156B); **242**, 243
Chardon-Marie 243
Chardonnet 179
Charlie, creeping 177
Charlock, ... 91
jointed 90
Châtaigne de terre 128
Chataire 176
Cheat 25, 27
Cheeses 143
Chélidoine, ... 88
grande **88**
Chelidonium majus 88
Chénopode blanc ..... (Pl. 33); 62, **63**, 65, 71, 187
botrys **62**
capité **64**
de Berlandier 63
en têtes 64
glauque ..... (Pl. 34); **64**
hybride 63, 64
Chénopodiacées 62
Chenopodium album 62
berlandieri var. *zschackei* 63
botrys 62
capitatum 64
gigantospermum 63
glaucum 64
hybridum 63
salinum 64
Chénorhinum mineur ..... (Pl. 113); **194**
Chervil, wild 153
Chess, ... 25
downy 27
slender 27
Chickory, common 254
Chickweed, ... 75
common 75
field 76
mouse-eared 77
narrow-leaved 76

Chicorée 254
amère 254
sauvage ..... (Pl. 166); 210, 211, 244, **254**
Chicory 254
Chiendent ..... (Pl. 7); **33**, 34
rampant 33
Chokecherry 141
Chou gras 62
Chou-rave 92
Chrysanthème leucanthème 221
Chrysanthemum leucanthemum 221
Chufa 49
Cichorium intybus 254
Cicuta bulbifera 160
maculata 157
Cicutaire 154
aquatique 157
bulbifère **160**
maculée 157
tachetée 157
Ciguë bulbifère 160
maculée ..... (Pl. 89); **153**
tachetée 153
vénéneuse 157
Cinquefoil, five-finger 117
rough 116
rough-fruited 117
silvery 118
sulphur 117
upright 116, 117
yellow 116, 117
Cirse vulgaire 242
Cirsium arvense 241
arvense var. *arvense* 241
arvense var. *horridum* 241
arvense var. *integrifolium* 241
arvense var. *mite* 241
arvense var. *vestitum* 241
incanum 241
setosum 241
vulgare 242
Clavalier d'Amérique ..... (Pl. 68); **129**, 140
Cleavers, ... 204
spring 204
Clochettes 209
Clotbur 218, 238
Clover, hop 122
large hop 122
low hop 122
white 125
white Dutch 125
Cochons de lait 165
Cockle, China 83
corn 78
cow 83
purple 78
sticky 80
white 79
Cocklebur 218
Coffee-weed 254
Colt's-foot 227
Compagnon blanc 79
Composées **210**
Concombre cultivé 206
grimpant ..... (Pl. 120); **206**, **207**
sauvage 206
Coneflower, ... 211
cut-leaved 211
great 211
tall 211
Conium maculatum 153
Convolvulacées 168
Convolvulus arvensis 168
sepium 169
Conyza canadensis 232
Copperleaf, ... 130
rhomboic 130
Coqueret glabre ..... (Pl. 106); 184
hétérophylle **184**
Cornflower 244
Coronilla varia 125
Coronille bigarrée 125
Cotonnier 165
Cowbane, spotted 157
Cow-herb 83
Cow-parsnip 158
Crakia 238
Cranson 107
dravier 107
rampant 107
velu 107
Crassulacées 115
Crataegus spp. 121
Creeper, Virginia 139
Crépide 248
Crepis tectorum 248
Crépis de toits ..... (Pl. 161); 248
Cress, creeping yellow 102
globe-podded hoary 107
heart-podded hoary 107
hoary 107
lens-podded hoary 107
marsh yellow 103
mouse-eared 97
Pennsylvania bitter 105
winter 104
Cresson 75
amer 105
d'hiver 104
de fontaine 105
de terre 104
des bois 102
des champs 108
des marais 103
jaune 102
Crève-chien 186
Crève-z-yeux 249
Crowfoot, cursed 84

tall 85
Crown-vetch 125
Crucifères 90
Cucumber, bur 208
wild 206
Cucurbitacées 206
Cudweed, low 233
Cuscuta spp. 170
campestris 170
Cuscute ..... (Pl. 99); 169
de la vigne 170
des champs **170**
Cynanchum nigrum 167
Cynanque noir ..... (Pl. 97); **167**
Cynoglosse officinal **174**
Cynoglossum officinale 174
Cypéracées **48**
Cyperus esculentus 49

D

Daisy, ... 233
blue 254
English 233
field 221
ox-eye 221
white 221, 233
Dame, belle 65
bonne 65
Dame's-rocket 99
Dandelion, ... 255
fall 256
Darnell, Persian 34
Datura stramonium 190
Daucus carota 151
Dent-de-lion 255
Descurainia pinnata var. *brachycarpa* 98
richardsonii 98
sophia 98
Devil, blue 172
Devil's-paintbrush 248
Digitaire 38
astringente ..... (Pl. 11); **38**
glabre 38
pourpre 38
sanguine ..... (Pl. 10); **38**
Digitaire, petite 38
Digitaria ischaemum 38
sanguinalis 38
Diplotaxe à feuilles ténues 93
Diplotaxis à feuilles ténues **93**
des murailles 93
des murs **93**
Diplotaxis muralis 93
tenuifolia 93
Dipsacacées 205
Dipsacus sylvestris 205
Dock, bitter 54
blunt-leaved 54
broad-leaved 54
curled 52
curly 52
narrow-leaved 52
red-veined 54
sour 52
yellow 52
Dodder, ... 170
field 170
Dog-fennel 219
Dogbane, ... 162
clasping-leaved 163
prairie 163
spreading 162
Dogwood, poison 140
Dompte-venim moyen 167
Doorweed 55, 201
Dormoats 32
Douce-amère 185
Douve, petite 86

E

Echinochloa crusgalli 42
Échinochloa pied-de-coq ..... (Pl. 15); **42**
Echinocystis lobata 206
Échinocystis lobé 206
Échinope à tête raide 243
Echinops sphaerocephalus 243
Echium vulgare 172
Éclaire, grande 88
Égopode podagraire ..... (Pl. 88); **152**
Elder, poison 140
Elecampane 235
Elephant-ear 145
Eleusine indica 38
Éleusine de l'Inde 38
Élyme du Canada 34
Elymus canadensis 34
repens 33
Elytrigia repens 33
Épervière à fleurs multiples 247
à fleurs nombreuses **247**, 248
branchue 248
des Florentins 248
des prés 248
florentine 248
orangée ..... (Pl. 160); **248**
piloselle **248**
Épiaire des marais ..... (Pl. 105); **182**
Épine-vinette 87
commune ..... (Pl. 48); **87**
du Japon 87
Équisétacées 21
Equisetum arvense 21
Érable à fleurs 145
à Giguère 139
du Manitoba 139
négondo 139
Éragrostide à forte odeur 28
fétide **28**
pectinée 28
Eragrostis cilianensis 28

megastachya 28
pectinacea 28
Éragrostis pectiné 28
Ergot de coq 42
Érigéron annuel 230
de Philadelphie 232
du Canada 232
hispide 232
Erigeron annuus 230
canadensis 232
philadelphicus 232
strigosus 232
Erodium cicutarium 144
Érodium à feuilles de ciguë 144
cicutaire 118, 144
Erucastrum gallicum 92
Erysimum cheiranthoides 100
hieraciifolium 101
Eulalia ..... (Pl. 5); 30
Eupatoire à feuilles d'ortie 236
maculée ..... (Pl. 146); 237
perfoliée ..... (Pl. 147); 237
pourpre 237
rugueuse ..... (Pl. 145); **236**, 237
Eupatorium maculatum 237
perfoliatum 237
purpureum var. *maculatum* 237
rugosum 236
Euphorbe 72
à feuilles de serpolet **131**
à feuilles de thym 131
à grandes feuilles 135, 136
à larges feuilles 135
côtelée 131
couchée 73, 133
cyprès ..... (Pl. 72); **136**, 137, 193
dentée **134**
des jardins 135
ésule (Pl. 73); 130, 133, 134, 135, 136, **137**, 193
feuillue 137
hirsute 132
maculée 132, **133**
peplus ..... (Pl. 70); **135**, 136
réveille-matin ..... (Pl. 71); 135, 136
vermiculée ..... (Pl. 69); **132**
Euphorbia cyparissias 136
dentata 134
esula 137
glyptosperma 131
helioscopia 135
maculata 133
nutans 133
peplus 135
platyphylla 135
x *pseudovirgata* 137
serpyllifolia 131
vermiculata 132
virgata 137
Euphorbiacées 130
Evening-primrose, ... 150
small-flowered 150
yellow 150
Everlasting, pearly 233

F

Fanweed 107
Fat-hen 62
Fausse-arabette des dames **97**
Feather, prince's 69
Fern, bracken 22
Fernweed 220
Févier 129
à trois épines 121
Fiddlehead 22
Figue sauvage 208
Finette 34
Flax, flat-seeded false 112
large-seeded false 112
small-seeded false 112
Fleabane, ... 232
annual 230
annual daisy 230
Canada 232
daisy 230, 232
Philadelphia 232
rough 232
rough daisy 232
Fleur d'une heure 146
Flixweed 98
Floquet 79
Florent 249
Flower-of-an-hour 146
Foin sauvage 42, 45
Fougère à l'aigle 22
d'aigle ..... (Pl. 3, 4); **22**
Fougère, grande 22
Fourchettes 214
Foxtail, ... 34
bristly 44
giant 44
green 42
yellow 45
Fragaria spp. 116
Fraisier 116
Framboisier sauvage 71
Fraxinus spp. 140
Frenchweed 107
Frêne 140
épineux 129
Fromagère 143
Fumaria officinalis 89
Fumariacées 89
Fumeterre officinale **89**
Fumitory 89

G

Gaillet 74, 203
grateron ..... (Pl. 118); **204**
jaune 204
mollugine ..... Pl. 117); **203**, 204

vrai **204**
Galéopside à tige carrée 179
Galeopsis tetrahit 179
Galinsoga 213
à petites fleurs 213
cilié ..... (Pl. 125); **213**
Galinsoga ciliata 213
parviflora 213
quadriradiata 213
Galinsoga, hairy 213
small-flowered 213
Galium aparine 204
mollugo 203
verum 204
Garlic, field 51
wild 51
Géraniacées 144
Géranium 144
de Robert 144
Geranium spp. 144
robertianum 144
Geranium, feather 62
wild 144
Germander, ... 175
American 175
Germandrée 175
du Canada **175**, 182
Gesse à feuilles larges 128
à fleurs jaunes 128
odorante 121
tubéreuse ..... (Pl. 67); **128**
vivace 128
Geum aleppicum var. *strictum* 119
Gill-over-the-ground 177
Gipsyweed 200
Glechoma hederacea 177
Gléchome lierre 177
Gleditsia spp. 129
triacanthos 121
Gloire du matin 168, 169
Glouteron 218
Gnaphale des vases 233, **234**
Gnaphalium uliginosum 233
Goat's-beard, ... 257
meadow 258
Western 257
yellow 257, 258
Goatweed 147
Golden-glow 211
Goldencreeper 206
Goldenrod, ... 217
Canada 228
grass-leaved 229
narrow-leaved 229
Goose-grass 204
Goosefoot, blited 64
maple-leaved 63
oak-leaved 64
red 64
saline 64
white 62
Goutweed, ... 152
bishop's 152
Graminées **23**
Graquias 238
Grass, barnyard 42
bottle 42, 45
bristle 42, 45
bur 46
catch 44
cheat 27
common witch 40
couch 33
cut 37
finger 38
garden 44
goose 38
hair 40
hairy crab 38
interrupted silky bent 35
Johnson 47
large crab 38
loose silky bent 35
love 28
old witch 40
panic 40
perennial rye 34
pigeon 42, 45
quack 33
quitch 33
rice cut 37
saw 37
scutch 33
silky bent 35
skunk 34
smooth crab 38
smooth witch 41
spreading panic 41
stink 28
stinking love 28
summer 42
tufted love 28
tumble 40
twitch 33
water 42
wind 35
wire 41
witch 40
Gratteron 204
Grémil des champs **173**
Gromwell, corn 173
Ground-cherry, clammy 184
smooth 184
Ground-ivy 177
Groundsel, common 225
Gueule-de-lion 193

H

Haw 121

Hawes 121
Hawk's-beard, narrow-leaved 248
yellow 248
Hawkbit, fall 256
Hawkweed, king devil 248
mouse-eared 248
orange 248
yellow 247, 248
yellow devil 247
Hawthorn 121
Heal-all 178
Hedge, poor man's 136
Hedge-nettle, marsh 182
Hélénie 213
automnale **213**
Helenium autumnale 213
Hélianthe tubéreux 212
Helianthus tuberosus 212
Hemlock, deadly 153
poison 153
Hemp, ... 117
Indian 162, 163
Hemp-nettle 179
Hen-and-chickens 115
Henbit 180
Heracleum lanatum 158
mantegazzianum 159
maximum 158
Herb Barbara 104
of St. Barbara 104
Herb-Robert 144
Herbe à Bolduc 74, 75
à chat **176**
à cinq coutures 202
à cochons 52
à dinde 220
à dindon 220
à écurer 21
à la fièvre 185
à la puce ..... (Pl. 74, 75); **138**, **139**
à la puce, fausse 162
à poux, grande .... (Pl. 128); 210, 211, **216**, 217, 228
à poux, petite ..... (Pl. 127); 210, 211, **215**, 217, 228
à printemps 62
à savon 82
à souder 237
au chantre 96
au charpentier 178
aux ânes 150
aux goutteux 152
aux magiciens 186
aux mites 192
aux verrues 88, 135
aux vipères 172
de Saint-Jacques 226
de Sainte-Barbe 104
du diable 190
du Soudan 47
piquante 181
roulante 68
roulante de Russie 66
Saint-Jean 147, 233
sardonique 84
soudée 237
Herbe-à-cochon 68
Herbe-à-Robert 144
Herrick 91
Hesperis matronalis 99
Hibiscus trionum 146
Hieracium aurantiacum 248
florentinum 248
floribundum 247
pilosella 248
pratense 248
Hog-peanut 139
Hogweed, ... 232
giant 159
Honey-locust 121, 129
Hordeum jubatum 34
Horse-nettle 188
Horse-pipes 21
Horsetail, field 21
Horseweed 232
Hound's-tongue 174
Huckleberry, garden 186
Hypéricacées 147
Hypericum perforatum 147

I

Immortelle 233
des vases 233
Indian-mallow 145
Inkweed 71
Inula helenium 235
Inule aunée **235**
Ivraie de Perse 34
vivace 34

J

Jacée des prés 247
Jacobée 226
Jargeau 127
Jerusalem-oak 62
Jimsonweed 190
Johnny-go-to-bed-at-noon 258
Joint-grass 21
Jonc à balai 29
canadien 61
Jotte 91
Joubarbe, petite 115
Julienne 99
des dames ..... (Pl. 53); **99**
des jardins 99

K

Kale 91
Ketmie enflée 146
trilobée ..... (Pl. 82); **146**
King-devil 248
Kinghead 217

Klamathweed 147
Knapweed, black 246
brown 247
common 247
hybrid black-brown 246
Russian 247
spotted 245
Knot-grass 55
Knotweed, Japanese 61
prostrate 55
striate 55

L

Labiées 175
Lactuca biennis 252
canadensis 252
scariola 252
serriola 252
Lady's-thumb 56
Laiteron âpre 250
commun 251
des champs ..... (Pl. 162); 248, **249**, 250
des champs glabre 249
épineux 250
lisse 251
potager ..... (Pl. 164); **251**
rude ..... (Pl. 163); 249, **250**, 251
vivace 249
Laitue à épis 252
bisannuelle 252, **253**
du Canada 252
sauvage 252
scariole ..... (Pl. 165); **252**
vireuse 252
Lamb's-quarters, ... 62
net-seeded 63
Lamier amplexicaule ..... (Pl. 103); **180**
Lamium amplexicaule 180
Lampourde glouteron ..... (Pl. 129); **218**
Langue-de-chien 174
Laque 185
Lathyrus latifolius 128
tuberosus 128
Leersia oryzoides 37
Léersie à feuilles de riz 37
à fleurs de riz 37
faux-riz **37**
Légumineuses 122
Leontodon autumnalis 256
Léontodon automnal 256
d'automne 256
Leonurus cardiaca 181
Lépidie 107
de Virginie 110
densiflore 108, **109**, 110
des champs ..... (Pl. 57); **108**
perfoliée 110
Lepidium campestre 108
densiflorum 108
perfoliatum 110
virginicum 110
Lettuce, biennial 252
Canada 252
prickly 252
tall 252
tall blue 252
wild 252
Lierre terreste ..... (Pl. 101); **177**
terrestre panaché 177
Liliacées 51
Linaire à feuilles larges 193
commune 193
de Dalmatie 193
mineure 194
vulgaire ..... (Pl. 112); **193**, 194
Linaria dalmatica 193
genistifolia ssp. *dalmatica* 193
macedonica 193
minor 194
vulgaris 193
Liondent d'automne **256**
Liseron 168
des champs ..... (Pl. 98); 60, **168**
des haies 168, **169**
faux 60
Liseron, grand 169
Liset 168
Lithospermum arvense 173
Locust, black 121, 129
Lolium perenne 34
persicum 34
Loosestrife, purple 149
spiked 149
Lotier corniculé **125**
cornu 125
Lotus corniculatus 125
Lupuline ..... (Pl. 64); **123**, 125
Luzerne lupuline 123
Lychnide blanche ..... (Pl. 44); **79**, 80
Lychnis alba 79
Lychnis, evening 79
Lycopside des champs **171**
Lycopsis arvensis 171
Lycopsis des champs 171
Lythracées 149
Lythrum salicaire 149
Lythrum salicaria 149

M

Macusson 128
Maïs 47
Mallow, common 143
garden 143
musk 142
round-leaved 143
Malva moschata 142
neglecta 143
pusilla 143
rotundifolia 143
Malvacées 142

Maple, Manitoba 139
Mare's-tail 21, 232
Marguerite 221
blanche ..... (Pl. 134); 210, 211, 219, **221**
jaune 211
orangée 211
rouge 248
Marguerite, grande 221
petite 233
Marijuana 117
Mat-grass 55
Matricaire inodore ..... (Pl. 132); 220
maritime 220
odorante ..... (Pl. 131); **219**, 220
suave 219
Matricaria inodora 220
maritima L. var. *agrestis* 220
matricarioides 219
perforata 220
Mauve à feuilles rondes **143**
musquée ..... (Pl. 79); **142**
négligée ..... (Pl. 80); **143**
très grêle 143
Mauve, petite 143
Mayweed, scentless 220
stinking 219
Medicago lupulina 123
Medick, black 123
Mentha arvensis 183
Menthe 149
des champs **183**
du Canada 183
Mercury, three-seeded 130
Mignonette jaune 114
odorante 114
Mignonette, sweet 114
yellow 114
Mil sauvage 42, 45
Milfoil 220
Milkweed, common 165
Eastern whorled 166
green 165
swamp 164
whorled 166
Mille-feuille 220
Millepertuis commun 147
perforé ..... (Pl. 83); **147**
Millet 39, 42, 45
patte de coq 42
Millet, broom-corn 39
foxtail 42
proso 39
wild 42, 45
wild proso 39
Minette 123
Mint, field 183
Miscanthus sinensis 30
Molène blattaire **192**
Molène, grande ..... (Pl. 111); **191**, 192
Mollugine verticillée **73**, 131, 132
Mollugo 73
verticillé 73
Mollugo verticillata 73
Monayère 107
Monte au cul 40
Morelle de la Caroline ..... (Pl. 109); **188**, 189
douce-amère ..... (Pl. 107); **185**
grimpante 185
noire 186
noire de l'Est ..... (Pl. 108); **186**
poilue 187
rostrée **189**
sarachoïde 187
Morning-glory, ... 168
hedge 169
large 169
small-flowered 168
wild 168
Mother-of-the-evening 99
Motherwort 181
Mouron à oreille de souris 77
des champs 76
des champs à oreille de souris 76
des oiseaux 75
Mouse-eared-cress 97
Mousseline 40
Moutarde 92
d'été 91
de l'Inde 92
des champs ..... (Pl. 49); **91**, 92, 94, 96, 100, 104, 105, 112, 114
des chiens ..... (Pl. 50); **92**, 94
des haies 96
des oiseaux 92
joncée 92
noire 92
roulante 95
sauvage 91
tanaisie 98
tanaisie grise 98
tanaisie verte 98
Muflier 194
cultivé 193
sauvage 193
Mugwort 223
Muhlenbergia frondosa 36
Muhlenbergie feuillée **36**
Muhly, wire-stemmed 36
Mullein, common 191
moth 192
Mûrier 71
Musquash-root 157
Mustard, ... 91
ball 113
black 92
common 91
dog 92
field 91, 92

garlic 94
gray tansy 98
green tansy 98
hedge 96
Indian 92
Loesel's hedge 96
river 92
tall hedge 96
tall wormseed 101
tansy 98
treacle 100
tumble 95
tumbling 95
wild 91
wormseed 100
yellow 91

N

Navette 92
Neckweed 196
Nepeta cataria 176
Népète chataire 176
Nerprun bourdaine 141
cathartique 141
commun ..... (Pl. 77); **141**
purgatif 141
Neslia 113
Neslia paniculata 113
Neslie 113
à panicule 113
paniculée **113**
Nettle, bee 179
dog 179
flowering 179
Nielle **78**, 79
des blés 78
des champs 78
Nightshade, bitter 185
black 186
climbing 185
cupped 187
deadly 185, 186
Eastern black 186
hairy 187
Nut-grass, ... 49
Northern 49
yellow 49

O

Oats, black 31
wild 31
Oeillet de Dieu 79
Oenothera biennis 150
parviflora 150
Oignon sauvage 51
Ombellifères 151
Onagracées 150
Onagre bisannuelle ..... (Pl. 86); **150**
commune 150
muriquée 150
parviflore 150
Onion, wild 51
Onopordum acanthium 243
Orache, ... 65
spreading 65
Oreille de lièvre 202
de souris 248
Orge agréable 34
cultivée 34
queue d'écureuil ..... (Pl. 8); **34**
sauvage 34
Orpin 115
âcre ..... (Pl. 60); **115**
brûlant 115
Ortie de la Caroline 188
royale **179**
Oseille des brebis, petite 52
des champs 52
Oseille, petite ..... (Pl. 23); **52**
Oxalidacées 124
Oxalide cornue 124
d'Europe 124
de Dillénius ..... (Pl. 65); **124**
dressée 124
Oxalis 124
corniculé 124
Oxalis corniculata 124
dillenii 124
europaea 124
stricta 124
Oyster, vegetable 258
Oysterplant 258

P

Pain d'oiseau 115, 124
de poule 180
Panais 161
cultivé 161
sauvage **161**
Panic 40
capillaire ..... (Pl. 13); 39, **40**, 41
d'automne géniculé ..... (Pl. 14); 39, **41**
dichotome 41
millet ..... (Pl. 12); **39**, 41
sanguin 38
Panicum capillare 40
dichotomiflorum var. *geniculatum* 41
miliaceum 39
Panicum, fall 41
smooth 41
Pansy, European field 148
field 148
wild 148
Papavéracées 88
Pâquerette 233
vivace **233**
Parelle sauvage 52
Parsley, poison 153
Parsnip, poison 157
wild 161
yellow 161

Parthénocisse 139
Parthenocissus spp. 139
Pas-d'âne 227
Passerage 108
à feuilles embrassantes 110
apétale 108
de Virginie 110
densiflore 108
des champs 108
sauvage 110
velu 107
Pastinaca sativa 161
Pasture-brake 22
Patience 52
à feuilles obtuses **54**
crépue ..... (Pl. 24); 52, **53**, 54
Patte d'oie glauque 64
Pea, earth-nut 128
everlasting 128
perennial 128
wild 128
Pennycress, ... 107
field 107
Pensée des champs 148
Pensée, petite 148
Pepper-grass, clasping-leaved 110
common 108
field 108
green-flowered 108
perennial 107
poor-man's 110
Pepperweed 108
Persicaire 56
à feuilles de patience 56
des marais 59
élevée 56
glanduleuse 57
pâle ..... (Pl. 27); 56, **57**
pied rouge 56
Persicaria, pale 56
Persil d'âne 153
sauvage 153
Persin 153
Pet-d'âne 242
Pétards 81
Petit-chêne 200
Petit-cochon 165
Petits-oiseaux 127
Phragmite commun **29**
Phragmites australis 29
communis 29
Physalis heterophylla 184
subglabrata 184
virginiana var. *subglabrata* 184
Phytolacca americana 71
Phytolaccacées 71
Phytolaque commun 71
d'Amérique ..... (Pl. 39); **71**
Pie-marker 145
Pied du Blanc 201
Pied-de-coq 42
Pied-de-poule 86
Pigweed, ... 62, 68
green 70
Powell's 70
prostrate 67
redroot 68
rough 68
smooth 69
tall 68
tumble 68
tumbling 68
white 62, 68
Piloselle 248
Pimprenelle, petite 120
Pineappleweed 219
Pinkweed 57
Piqueux 242
Pissenlit (Pl. 167); 210, 211, 227, 247, 248, 249, 254, **255**
officinal 255
Plant, compass 252
Plantaginacées 201
Plantago lanceolata 202
major 201
media 201
rugelii 201
Plantain 201
à feuilles lancéolées 202
de Rugel 201
intermédiaire 201
lancéolé ..... (Pl. 116); **202**
majeur **201**
moyen 201
pâle 201
vulgaire 201
Plantain, grand 201
Plantain, broad-leaved 201
buckthorn 202
common 201
dooryard 201
English 202
hoary 201
narrow-leaved 202
pale 201
Rugel's 201
Poglus 158
Pois 125, 129
de senteur 121
vivace 128
Poison, beaver 157
Poison-ivy 138
Poison-oak 138, 139
Poivre de muraille 115
Pokeberry 71
Pokeweed 71
Polygonagées 52
Polygonum achoreum 55
amphibium 58

aviculare ... 55
coccineum ... 59
convolvulus ... 60
cuspidatum ... 61
lapathifolium ... 56
natans ... 58
pensylvanicum ... 57
persicaria ... 56
scabrum ... 56
sieboldii ... 61
Polypodiacées ... 21
Pomme épineuse ... 190
Portulaca, ... 72
wild ... 72
Portulaca oleracea ... 72
Portulacacées ... 72
Potatoweed ... 187
Potentilla anserina ... 118
argentea ... 118
norvegica ... 116
recta ... 117
Potentille ... 116
ansérine ... 118
argentée ... **118**
de Montpellier ... 116
de Norvège ... (Pl. 61); **116**
dressée ... (Pl. 62); **117**
droite ... 117
jaune ... 116
Poulette grasse ... 62
Pourpier commun ... 72
gras ... 72
potager ... (Pl. 40); **72**, 131, 132
sauvage ... 72
Prêle ... 21
commune ... 21
des champs ... (Pl. 1, 2); **21**
Prickly-ash ... 129
Prunella vulgaris ... 178
Prunelle ... 178
commune ... 178
vulgaire ... (Pl. 102); **178**
Prunus virginiana ... 141
Pteridium aquilinum var. *latiusculum* ... 22
Ptéridium des aigles ... 22
Purslane ... 72
Pursley ... 72
Pusley ... 72
Pussley ... 72

Q

Queen Anne's-lace ... 151
Queue d'écureuil ... 34
de rat ... 201
de renard ... 232
Queue-de-renard ... 21
Quickweed ... 213

R

Radis sauvage ... **90**
Radis-rouge ... 90
Radish, jointed ... 90
jointed wild ... 90
wild ... 90
Ragweed, common ... 215
giant ... 217
great ... 217
short ... 215
tall ... 217
tansy ... 226
Raifort ... 235
Raiponce ... 209
Raisin d'Amérique ... 71
Raisins de loup ... 186
Ranunculus acris ... 85
repens ... 86
sceleratus ... 84
Rapace ... 238
Rape, bird ... 92
Raphanus raphanistrum ... 90
Rattleweed ... 81
Rave sauvage ... 90
Ravenelle ... 90
Ravonée jaune ... 91
Ray-grass anglais ... 34
Redroot ... 68
Reed, common ... 29
Renonculacées ... 84
Renoncule ... 116
âcre ... (Pl. 47, à dr.); **85**, 86
rampante ... (Pl. 47, à g.); **86**
scélérate ... **84**
Renouée ... 131, 132
amphibie ... **58**, 59
aquatique ... 58
aviculaire ... 55
coriace ... 55
de Muhlenberg ... 59
de Pennsylvanie ... (Pl. 29); **57**
des oiseaux ... (Pl. 25); **55**
écarlate ... (Pl. 30); 58, **59**
grêle rosée ... 56
japonaise ... (Pl. 32); **61**
liseron ... (Pl. 31); **60**, 168
nageante ... 58
persicaire ... (Pl. 26); 56, **57**
scabre ... (Pl. 28); 56
Reseda lutea ... 114
odorata ... 114
Résédacées ... 114
Réveille-matin ... 135
Rhamnacées ... 141
Rhamnus cathartica ... 141
frangula ... 141
Rhubarb, wild ... 238
Rhubarbe ... 238
des pauvres ... 136
du paysan ... 136

sauvage 238
Rhus radicans 138
toxicodendron 138, 139
typhina 140
vernix 140
Ribgrass 202
Ricinelle de Virginie 130
rhomboïde **130**
Rièble 204
Road-spread 55
Robinia spp. 129
pseudoacacia 121
Robinier 129
faux-acacia 121
Rocket, yellow 104
Roi des champs 249
Ronce 121
Rondette 177
Roquette des marais 104
Roquette, fausse 92
Rorippa islandica 103
sylvestris 102
Rorippe d'Islande 102, **103**
palustre 103
sylvestre **102**
Rosa spp. 129
Rosacées 116
Rose 129
Roseau commun 29
Rosier sauvage 129
Rubiacées 203
Rudbeckia laciniata 211
laciniata var. *hortensis* 211
serotina 211
Rudbeckie 211
à feuilles dentelées 211
hérissée ..... (Pl. 122); 210, **211**, 212
laciniée 211
laciniée cultivée 211
Rumex 71
à feuilles obtuses 54
Rumex acetosella 52
Rumex crépu 52
sanguin 54
Rumex crispus 52
obtusifolius 54
Rushnut 49
Rutacées 129
Rye, Canada wild 34

S

Sabline à feuilles de serpolet ..... (Pl. 43); 77, **78**
à feuilles de thym 77
Sagesse-des-chirurgiens ..... (Pl. 52); **98**
Sailors, blue 254
Salicaire ..... (Pl. 85); **149**
commune 149
Salsifis 258
à feuilles de poireau 258
cultivé **258**
des prés ..... (Pl. 169); **258**
majeur ..... (Pl. 168); **257**, 258
sauvage 258
Salsify, ... 258
common 258
garden 258
meadow 258
Salsola collina 66
iberica 66
Kali var. *tenuifolia* 66
pestifer 66
tragus subsp. *iberica* 66
Saltworth 66
Sand-rocket 93
Sandbur, long-spined 46
Sandwort, ... 77
thyme-leaved 77
Sanguisorba minor 120
Sanguisorbe mineure 118, **120**
Saponaire des vaches 79, **83**
officinale 79, **82**, 83
Saponaria officinalis 82
vaccaria 83
Sarrasin des Indes 61
sauvage 60
Savonière 82
Scabieuse des champs 213
Scallions 51
Scariole 252
Scrophulariacées 191
Sedge, spiked 50
yellow nut 49
Sedum spp. 115
acre 115
Seigle sauvage 34
Self-heal 178
Senecio jacobaea 226
vulgaris 225
Séneçon commun 225
jacobée ..... (Pl. 137); **226**
vulgaire **225**, 226
Senellier 121
Sénevé 91
Sétaire de Faber 44
géante ..... (Pl. 17); 43, **44**
glauque 43, 44, **45**
jaune 45
verdâtre 42
verte ..... (Pl. 16); 42, **43**, 44, 45
verticillée ..... (Pl. 18); **43**, 44
Setaria faberii 44
glauca 45
lutescens 45
verticillata 44
viridis 42
Shank, red 56
Shepherd's-purse 111
Sicyos anguieux **208**
Sicyos angulatus 208

Silene alba 79
cserei 82
cucubalus 81
latifolia 81
noctiflora 80
vulgaris 81
Silène bisannuel 82
de Cserei 82
de nuit 80
enflé ..... (Pl. 46); 79, **81**, 82
gonflé 81
noctiflore ..... (Pl. 45); 79, **80**
Silverweed 118
Silybe de Marie 243
Silybum marianum 243
Silybus marial 243
Sinapis arvensis 91
Sisymbre à fruits courts 98
de Loesel 96
élevé ..... (Pl. 51); 92, **95**
élevé de Loesel 96
officinal **96**, 98
sagesse 98
Sophia 98
touffu 98
Sisymbrium altissimum 95
loeselii 96
officinale 96
Sium suave 154
Smartweed, ... 56
green 56
pale 56
Pennsylvania 57
swamp 59
water 58
white 56
Snakeroot, white 236
Snapdragon, dwarf 194
wild 193
Sneezeweed 213
Snôve 91
Soapwort 82
Solanacées 184
Solanum carolinense 188
dulcamara 185
nigrum 186
ptycanthum 186
rostratum 189
sarachoides 187
Solidage 217
du Canada 228
Solidago spp. 217
canadensis 228
graminifolia 229
Sonchus arvensis 249
arvensis var. *glabrescens* 249
asper 250
oleraceus 251
uliginosus 249
Sorgho d'Alep ..... (Pl. 20); 30, **47**
de Johnson 47
Sorgho-grain 47
Sorghum halepense 47
Sorrel, field 52
red 52
sheep 52
Souchet comestible ..... (Pl. 21); **49**
rampant 49
traçant 49
Souchet-sultan 49
Soude des collines 66
roulante ..... (Pl. 35); **66**
Sour-clover 124
Sow-thistle, annual 251
common annual 251
creeping 249
field 249
glandular-hairy perennial 249
perennial 249
prickly annual 250
smooth perennial 249
spiny annual 250
Spargoute 74
des champs **74**
Speedwell, bird's eye 197
common 200
corn 197
creeping 199
field 197
germander 200
purslane 196
thyme-leaved 195
Spergula arvensis 74
Spergule des champs 74
Spinach, Hungarian 65
Spotted-hemlock 157
Spurge, broad-leaved 135
cypress 136
dentate 134
graveyard 136
hairy-stemmed 132
leafy 137
petty 135
ridge-seeded 131
spotted 133
sun 135
thyme-leaved 131
Spurrey 74
Spurry, corn 74
Squirreltail 34
St. John's-wort 147
Stachyde des marais 182
Stachys palustris 182
Star-thistle 247
Stellaire à feuilles de graminées **76**, 77
des graminées 76
graminoïde 76
moyenne ..... (Pl. 41); **75**, 76

Stellaria graminea 76
media 75
Stinkweed 107, 190
Stitchwort, common 76
grass-leaved 76
Stonecrop, ... 115
mossy 115
yellow 115
Stork's-bill 144
Stramoine commune ..... (Pl. 110); **190**
Strawberry-blite 64
Strawberry-spinach 64
Succory, wild 254
Sumac à vernis ..... (Pl. 76); **140**
amarante 140
grimpant 138
vénéneux 138
vinaigrier 140
Sumac, poison 140
staghorn 140
Sunflower, tuberous 212
Surette 52, 124
Susan, black-eyed 211
Swallow-wort, black 167

T

Tabac du diable 191, 238
Tabouret, ... 111
des champs ..... (Pl. 56); **107**
Tail, skunk 34
Tanacetum vulgare 222
Tanaisie, fausse 225
Tanaisie commune 222
vulgaire ..... (Pl. 135); **222**
Tansy, ... 222
common 222
Taraxacum officinale 255
Teasel 205
Teucrium canadense 175
Thé d'Europe 200
Thistle, blessed 243
bull 242
Canada 241
Canadian 241
cotton 243
creeping 241
entire-leaved Canada 241
field 241
gentle Canada 241
globe 243
Lady's 243
Marian 243
milk 243
musk 239
nodding 239
plumeless 240
Russian 66
Scotch 243
spear 242
spineless Russian 66
spiny Canada 241
welted 240
white 243
wingless Russian 66
woolly Canada 241
Thladiantha dubia 206
Thladianthe 206
douteuse 206
Thlaspi arvense 107
Thlaspi des champs 107
Thorn 121
Thornapple 190
Thornbush 121
Thoroughwort 237
Toadflax 193
broad-leaved 193
common 193
dalmatian 193
dwarf 194
small 194
yellow 193
Tobacco, devil's 191
Topinambour ..... (Pl. 123, 124); **212**
Toques 238
Tournesol 210, 212, 244
Tragopogon dubius 257
major 257
porrifolius 258
pratensis 258
Traînasse 55
Trasi 49
Trèfle agraire 122
blanc 124, 125
couché **122**
d'Irlande 124
houblon 122
rampant 125
Trefoil, bird's-foot 125
yellow 125
Trifolium campestre 122
procumbens 122
repens 125
Tue-chien 164
Tumbleweed 66, 67, 68, 95
Tussilage 227
pas-d'âne ..... (Pl. 138, 139); **227**
Tussilago farfara 227
Twitch 33

V

Vaccaire 83
Vaccaria pyramidata 83
segetalis 83
vulgaris 83
Vélar à feuilles d'épervière **101**
fausse giroflée ..... (Pl. 54); **100**, 101
giroflée 100
officinal 96
Velvetleaf 145
Verbascum blattaria 192

thapsus ... 191
Verge d'or ... 217, 228
d'or à feuilles de graminée ... **229**
d'or à feuilles étroites ... 229
d'or du Canada ... (Pl. 140); **228**
Vergerette annuelle ... (Pl. 141); **230**, 232
de Philadelphie ... (Pl. 143); **231**, 232
du Canada ... (Pl. 144); **232**
perlée ... 230
rude ... (Pl. 142); **231**, 232
Vergerolle de Philadelphie ... 232
du Canada ... 232
rugueuse ... 232
Vermiculaire âcre ... 115
Vermooth ... 223
Veronica ... 195, 196, 197, 200
Veronica agrestis ... 197
arvensis ... 197
chamaedrys ... 200
filiformis ... 199
officinalis ... 200
peregrina ... 196
persica ... 197
serpyllifolia ... 195
Véronique à feuilles de serpolet ... (Pl. 114); **195**
à feuilles de thym ... 195
agreste ... 197
de Perse ... 197, **198**
de Tournefort ... 197
des champs ... (Pl. 115); **197**
filiforme ... **199**
germandrée ... 200
officinale ... **200**
rustique ... 197
voyageuse ... **196**, 200
Vesce à feuilles étroites ... **126**
de Russie ... 127
jargeau ... (Pl. 66); **127**
multiflore ... 127
sauvage ... 126
velue ... 127
Vetch, bird ... 127
hairy ... 127
narrow-leaved ... 126
tufted ... 127
Vetchling ... 128
tuberous ... 128
Vicia augustifolia ... 126
cracca ... 127
villosa ... 127
Vigne de Judée ... 185
vierge ... 139
Vignette ... 52
Vinaigrier ... 140
Vincetoxicum nigrum ... 167
Vine, dog-strangling ... 167
Vinettier ... 87
Viola arvensis ... 148
Violacées ... 148
Violet, field ... 148
Violette des champs ... (Pl. 84); **148**
Viper's-bugloss ... 172
Vipérine ... (Pl. 100); 171, **172**
vulgaire ... 172
Vrillet à clochettes ... 168
Vulpin jaune ... 45

W
Wall-rocket, ... 93
narrow-leaved ... 93
stinking ... 93
Wartweed ... 133, 135
Water-hemlock ... 157
bulbous ... 160
spotted ... 157
Water-parsnip ... 154
Weed, graveyard ... 136
spotted Joe-Pye ... 237
White-top ... 107
White-weed ... 107
Whiteman's-foot ... 201
Willie, stinking ... 226
Wood-sage ... 175
Wood-sorrel, common yellow ... 124
creeping ... 124
European ... 124
Wormwood, biennial ... 225

X
Xanthium strumarium ... 218
Xanthoxylum americanum ... 129

Y
Yarrow, ... 220
common ... 220
Yellow-clover ... 123
Yellow-daisy ... 211
Yellow-weed ... 113

Z
Zanthoxylum americanum ... 129

INDEX DES CODES BAYER

Code Bayer	Nom botanique	Page
ABUTH	*Abutilon theophrasti*	145
ACCRH	*Acalypha rhomboidea*	130
ACHMI	*Achillea millefolium*	220
ACRNE	*Acer negundo*	139
AEOPO	*Aegopodium podagraria*	152
AGOGI	*Agrostemma githago*	78
AGRRE	*Agropyron repens*	33
ALAPE	*Alliaria petiolata*	94
ALLVI	*Allium vineale*	51
AMAAL	*Amaranthus albus*	68
AMABL	*Amaranthus blitoides*	67
AMACH	*Amaranthus hybridus*	69
AMAPO	*Amaranthus powellii*	70
AMARE	*Amaranthus retroflexus*	68
AMBEL	*Ambrosia artemisiifolia*	215
AMBTR	*Ambrosia trifida*	217
ANKAT	*Angelica atropurpurea*	157
ANPMA	*Anaphalis margaritacea*	233
ANRSY	*Anthriscus sylvestris*	153
ANTAR	*Anthemis arvensis*	219
ANTCO	*Anthemis cotula*	219
APCAN	*Apocynum androsaemifolium*	162
APCCA	*Apocynum cannabinum*	162
APCVE	*Apocynum sibiricum*	163
APEIN	*Agrostis interrupta*	35
APESV	*Agrostis spica-venti*	35
APPBR	*Amphicarpaea bracteata*	139
ARBTH	*Arabidopsis thaliana*	97
ARFLA	*Arctium lappa*	238
ARFMI	*Arctium minus*	238
ARISE	*Arenaria serpyllifolia*	77
ARTAB	*Artemisia absinthium*	223
ARTBI	*Artemisia biennis*	225
ARTVU	*Artemisia vulgaris*	223
ASCIN	*Asclepias incarnata*	164
ASCSY	*Asclepias syriaca*	165
ASCVE	*Asclepias verticillata*	166
ASCVI	*Asclepias viridiflora*	165
ATXHA	*Atriplex hastata*	65
ATXHO	*Atriplex hortensis*	65
ATXPA	*Atriplex patula*	65
AVEFA	*Avena fatua*	31
BARVU	*Barbarea vulgaris*	104
BEBVU	*Berberis vulgaris*	87
BEFIN	*Berteroa incana*	106
BELPE	*Bellis perennis*	233
BIDCE	*Bidens cernua*	214
BIDVU	*Bidens vulgata*	214
BROIN	*Bromus inermis*	24
BRORA	*Bromus racemosus*	26
BROSE	*Bromus secalinus*	25
BROTE	*Bromus tectorum*	27
BRSJU	*Brassica juncea*	92
BRSNI	*Brassica nigra*	92
BRSRA	*Brassica campestris*	92
CADDC	*Cardaria chalepensis*	107
CADDR	*Cardaria draba*	107
CADPE	*Cardaria pubescens*	107
CADSS	*Cardaria* spp.	107
CAGSE	*Convolvulus sepium*	169
CAPBP	*Capsella bursa-pastoris*	111
CARPE	*Cardamine pensylvanica*	105
CAXSP	*Carex spicata*	50
CCHPA	*Cenchrus longispinus*	46
CENCY	*Centaurea cyanus*	244
CENJA	*Centaurea jacea*	247
CENMA	*Centaurea maculosa*	245
CENNI	*Centaurea nigra*	246
CENRE	*Centaurea repens*	247
CERAR	*Cerastium arvense*	76
CERVU	*Cerastium fontanum*	77
CHEAL	*Chenopodium album*	62
CHEBO	*Chenopodium botrys*	62
CHEBS	*Chenopodium berlandieri*	63
CHECA	*Chenopodium capitatum*	64
CHEGL	*Chenopodium glaucum*	64
CHEHQ	*Chenopodium gigantospermum*	63
CHNMI	*Chaenorrhinum minus*	194
CHQMA	*Chelidonium majus*	88
CHYLE	*Chrysanthemum leucanthemum*	221
CHYVU	*Tanacetum vulgare*	222
CICIN	*Cichorium intybus*	254
CIRAA	*Cirsium arvense* var. *arvense*	241
CIRAH	*Cirsium arvense* var. *horridum*	241
CIRAI	*Cirsium arvense* var. *integrifolium*	241
CIRAR	*Cirsium arvense*	241
CIRAV	*Cirsium arvense* var. *vestitum*	241
CIRVU	*Cirsium vulgare*	242
CIUBU	*Cicuta bulbifera*	160
CIUMC	*Cicuta maculata*	157
CMAAL	*Camelina parodii*	112
CMAMI	*Camelina microcarpa*	112
CMASA	*Camelina sativa*	112
CMPRA	*Campanula rapunculoides*	209
CNISA	*Cannabis sativa*	117
COIMA	*Conium maculatum*	153
CONAR	*Convolvulus arvensis*	168
CRUAC	*Carduus acanthoides*	240
CRUNU	*Carduus nutans*	239
CRYCA	*Carum carvi*	151
CSCSS	*Crataegus* spp.	121
CVCCA	*Cuscuta campestris*	170
CVCSS	*Cuscuta* spp.	170
CVPTE	*Crepis tectorum*	248
CYKNI	*Cynanchum nigrum*	167
CYPES	*Cyperus esculentus*	49
CYWOF	*Cynoglossum officinale*	174
CZRVA	*Coronilla varia*	125

Code Bayer	Nom botanique	Page
DATST	*Datura stramonium*	190
DAUCA	*Daucus carota*	151
DESPI	*Descurainia pinnata* var. *brachycarpa*	98
DESRI	*Descurainia richardsonii*	98
DESSO	*Descurainia sophia*	98
DIGIS	*Digitaria ischaemum*	38
DIGSA	*Digitaria sanguinalis*	38
DIPMU	*Diplotaxis muralis*	93
DIPTE	*Diplotaxis tenuifolia*	93
DIWSI	*Diplotaxis sylvestris*	205
ECHCG	*Echinochloa crusgalli*	42
ECNLO	*Echinocystis lobata*	206
ECPSP	*Echinops sphaerocephalus*	243
EHIVU	*Echium vulgare*	172
ELEIN	*Eleusine indica*	38
ELYCA	*Elymus canadensis*	34
EPHCY	*Euphorbia cyparissias*	136
EPHDE	*Euphorbia dentata*	134
EPHES	*Euphorbia esula*	137
EPHHE	*Euphorbia helioscopia*	135
EPHMA	*Euphorbia nutans*	133
EPHPE	*Euphorbia peplus*	135
EPHPL	*Euphorbia platyphylla*	135
EPHSP	*Euphorbia serpyllifolia*	131
EPHVE	*Euphorbia vermiculata*	132
EQUAR	*Equisetum arvense*	21
ERAME	*Eragrostis cilianensis*	28
ERAPE	*Eragrostis pectinacea*	28
ERIAN	*Erigeron annuus*	230
ERICA	*Erigeron canadensis*	232
ERIPH	*Erigeron philadelphicus*	232
ERIST	*Erigeron strigosus*	232
EROCI	*Erodium cicutarium*	144
ERWGA	*Erucastrum gallicum*	92
ERYCH	*Erysimum cheiranthoides*	100
ERYHI	*Erysimum hieraciifolium*	101
EUPML	*Eupatorium maculatum*	237
EUPPE	*Eupatorium perfoliatum*	237
EUPRU	*Eupatorium rugosum*	236
FUMOF	*Fumaria officinalis*	89
GAETE	*Galeopsis tetrahit*	179
GALAP	*Galium aparine*	204
GALMO	*Galium mollugo*	203
GALVE	*Galium verum*	204
GASCI	*Galinsoga ciliata*	213
GASPA	*Galinsoga parviflora*	213
GERRO	*Geranium robertianum*	144
GERSS	*Geranium* spp.	144
GEUAS	*Geum aleppicum* var. *strictum*	119
GLEHE	*Glechoma hederacea*	177
GLISS	*Gleditsia* spp.	129
GNAUL	*Gnaphalium uliginosum*	233
HELTU	*Helianthus tuberosus*	212
HENAU	*Helenium autumnale*	213
HERMA	*Heracleum lanatum*	158
HERMZ	*Heracleum mantegazzianum*	159
HEVMA	*Hesperis matronalis*	99
HIBTR	*Hibiscus trionum*	146
HIEAU	*Hieracium aurantiacum*	248
HIECA	*Hieracium pratense*	248
HIEFL	*Hieracium floribundum*	247
HIEPI	*Hieracium pilosella*	248
HIEPO	*Hieracium florentinum*	248
HORJU	*Hordeum jubatum*	34
HYPPE	*Hypericum perforatum*	147
INUHE	*Inula helenium*	235
LACBI	*Lactuca biennis*	252
LACCA	*Lactuca canadensis*	252
LACSE	*Lactuca scariola*	252
LAMAM	*Lamium amplexicaule*	180
LEBAU	*Leontodon autumnalis*	256
LECCA	*Leonurus cardiaca*	181
LEPCA	*Lepidium campestre*	108
LEPDE	*Lepidium densiflorum*	108
LEPPE	*Lepidium perfoliatum*	110
LEPVI	*Lepidium virginicum*	110
LEROR	*Leersia oryzoides*	37
LINDA	*Linaria dalmatica*	193
LINVU	*Linaria vulgaris*	193
LITAR	*Lithospermum arvense*	173
LOLPE	*Lolium perenne*	34
LOLPS	*Lolium persicum*	34
LOTCO	*Lotus corniculatus*	125
LTHLA	*Lathyrus latifolius*	128
LTHTU	*Lathyrus tuberosus*	128
LYCAR	*Lycopsis arvensis*	171
LYTSA	*Lythrum salicaria*	149
MALMO	*Malva moschata*	142
MALNE	*Malva neglecta*	143
MALPU	*Malva pusilla*	143
MATMG	*Matricaria perforata*	220
MATMT	*Matricaria matricarioides*	219
MEDLU	*Medicago lupulina*	123
MELAL	*Silene alba*	79
MELNO	*Silene noctiflora*	80
MENAR	*Mentha arvensis*	183
MISSI	*Miscanthus sinensis*	30
MOLVE	*Mollugo verticillata*	73
MUHFR	*Muhlenbergia frondosa*	36
NEAPA	*Neslia paniculata*	113
NEPCA	*Nepeta cataria*	176
OEOBI	*Oenothera biennis*	150
OEOPF	*Oenothera parviflora*	150
ONRAC	*Onopordum acanthium*	243
OXACO	*Oxalis corniculata*	124
OXAEU	*Oxalis stricta*	124
OXAST	*Oxalis dillenii*	124
PANCA	*Panicum capillare*	40
PANDI	*Panicum dichotomiflorum*	41
PANMI	*Panicum miliaceum*	39
PAVSA	*Pastinaca sativa*	161
PHRCO	*Phragmites australis*	29

Code Bayer	Nom botanique	Page
PHTAM	*Phytolacca americana*	71
PHYHE	*Physalis heterophylla*	184
PHYSU	*Physalis virginiana* var. *subglabrata*	184
PLALA	*Plantago lanceolata*	202
PLAMA	*Plantago major*	201
PLAME	*Plantago media*	201
PLARU	*Plantago rugelii*	201
POLAH	*Polygonum achoreum*	55
POLAM	*Polygonum amphibium*	58
POLAV	*Polygonum aviculare*	55
POLCC	*Polygonum coccineum*	59
POLCO	*Polygonum convolvulus*	60
POLCU	*Polygonum cuspidatum*	61
POLLA	*Polygonum lapathifolium*	56
POLPE	*Polygonum persicaria*	56
POLPY	*Polygonum pensylvanicum*	56
POLSC	*Polygonum scabrum*	56
POROL	*Portulaca oleracea*	72
PRNVG	*Prunus viginiana*	141
PRTSS	*Parthenocissus* spp.	139
PRUVU	*Prunella vulgaris*	178
PTEAL	*Pteridium aquilinum*	22
PTLAG	*Potentilla argentea*	118
PTLAN	*Potentilla anserina*	118
PTLNO	*Potentilla norvegica*	116
PTLRC	*Potentilla recta*	117
RANAC	*Ranunculus acris*	85
RANRE	*Ranunculus repens*	86
RANSC	*Ranunculus sceleratus*	84
RAPRA	*Raphanus raphanistrum*	90
RESLU	*Reseda lutea*	114
RHACT	*Rhamnus cathartica*	141
RHAFR	*Rhamnus frangula*	141
RHUTY	*Rhus typhina*	140
ROBSS	*Robinia* spp.	129
RORIS	*Rorippa islandica*	103
RORSY	*Rorippa sylvestris*	102
RUDHI	*Rudbeckia serotina*	211
RUDLA	*Rudbeckia laciniata*	211
RUMAA	*Rumex acetosella*	52
RUMCR	*Rumex crispus*	52
RUMOB	*Rumex obtusifolius*	54
SANMI	*Sanguisorba minor*	120
SASCO	*Salsola collina*	66
SASKR	*Salsola pestifer*	66
SAWOF	*Saponaria officinalis*	82
SEDAC	*Sedum acre*	115
SENJA	*Senecio jacobaea*	226
SENVU	*Senecio vulgaris*	225
SETFA	*Setaria faberii*	44
SETLU	*Setaria glauca*	45
SETVE	*Setaria verticillata*	44
SETVI	*Setaria viridis*	42
SILCS	*Silene cserei*	81
SILVU	*Silene vulgaris*	81
SINAR	*Sinapis arvensis*	91
SIUSU	*Sium suave*	154
SIYAN	*Sicyos angulatus*	208
SLYMA	*Silybum marianum*	243
SOLCA	*Solanum carolinense*	188
SOLCU	*Solanum rostratum*	189
SOLDU	*Solanum dulcamara*	185
SOLNI	*Solanum nigrum*	186
SOLPT	*Solanum ptycanthum*	186
SOLSA	*Solanum sarachoides*	187
SONAR	*Sonchus arvensis*	249
SONAS	*Sonchus asper*	250
SONAU	*Sonchus arvensis* var. *glabrescens*	249
SONOL	*Sonchus oleraceus*	251
SOOCA	*Solidago canadensis*	228
SOOGR	*Solidago graminifolia*	229
SORHA	*Sorghum halepense*	47
SPRAR	*Spergula arvensis*	74
SSYAL	*Sisymbrium altissimum*	95
SSYLO	*Sisymbrium loesellii*	96
SSYOF	*Sisymbrium officinale*	96
STAPA	*Stachys palustris*	182
STEGR	*Stellaria graminea*	76
STEME	*Stellaria media*	75
TAROF	*Taraxacum officinale*	254
TEUCA	*Teucrium canadense*	175
THDDU	*Thladiantha dubia*	206
THLAR	*Thlaspi arvense*	107
TOXQU	*Rhus toxicodendron*	139
TOXRA	*Rhus radicans*	138
TOXVX	*Rhus vernix*	140
TRFCA	*Trifolium campestre*	122
TRFRE	*Trifolium repens*	125
TRODM	*Tragopogon dubius*	257
TROPR	*Tragopogon pratensis*	258
TROPS	*Tragopogon porrifolius*	258
TUSFA	*Tussilago farfara*	227
VAAPY	*Saponaria vaccaria*	83
VERAG	*Veronica agrestis*	197
VERAR	*Veronica arvensis*	197
VERCH	*Veronica chamaedrys*	200
VERFI	*Veronica filiformis*	199
VEROF	*Veronica officinalis*	200
VERPE	*Veronica persica*	197
VERPG	*Veronica peregrina*	196
VERSE	*Veronica serpyllifolia*	195
VESBL	*Verbascum blattaria*	192
VESTH	*Verbascum thapsus*	191
VICAN	*Vicia angustifolia*	126
VICCR	*Vicia cracca*	127
VICVI	*Vicia villosa*	127
VIOAR	*Viola arvensis*	148
XANST	*Xanthium strumarium*	218
ZANAM	*Xanthoxylum americanum*	129

Planche 1 **Prêle des champs** *Stade de la fructification* (p. 21)

Planche 2 **Prêle des champs** *Stade végétatif* (p. 21)

Planche 3 **Fougère d'aigle** *Vue de côté (unités de l'échelle = 10 cm, 4 po)* (p. 22)

Planche 4 **Fougère d'aigle** *Deux pousses vues du dessus* (p. 22)

Planche 5 **Euhalle** (p. 30)

Planche 6 **Folle avoine** (p. 31)

Planche 7 **Chiendent** *A. Épaison B. Base du limbe ornée d'oreillettes* (p. 33)

Planche 8 **Orge queue d'écureuil** (p. 34)

Planche 9 **Agrostide jouet-du-vent** *A. Infestation dans du blé d'automne B. Graines éparpillées sur le sol, en A* (p. 35)

Planche 10 **Digitaire sanguine** *Vue de côté* (p. 38)

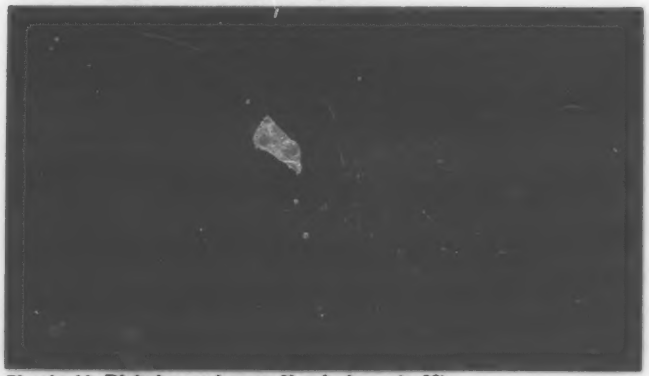

Planche 11 **Digitaire astringente** *Vue du dessus* (p. 38)

Planche 12 **Panic millet** *A. Plante surmontée d'une panicule retombante B. Feuilles et gaines poilues C. Variation de couleur des graines de différents plants* (p. 39)

Planche 13 **Panic capillaire** (p. 40)

Planche 14 **Panic d'automne géniculé** *A. Chaume géniculé portant plusieurs panicules B. Graines éparpillées sur le sol* (p. 41)

Planche 15 **Échinochloa pied-de-coq** *A. Plantes entières B. Inflorescence à rameaux fournis* (p. 42)

Planche 16 **Sétaire verte** *A. Plantes B. Jonction de la gaine et du limbe, laissant voir la ligule poilue et les bords ciliés de la gaine* (p. 43)

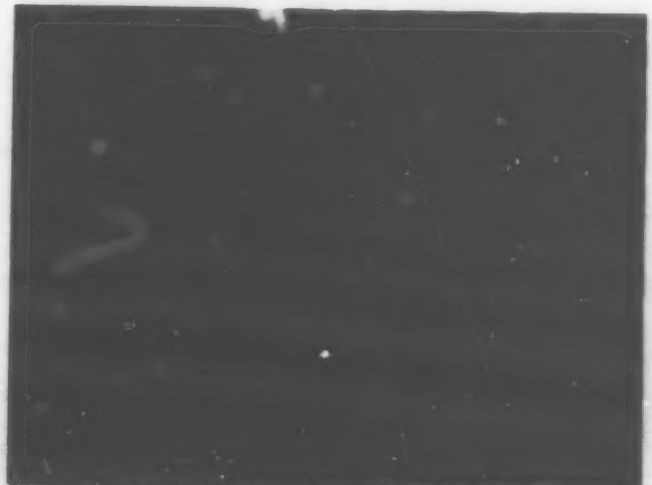

Planche 17 **Sétaire géante** *A. Sommet de la plante B. Comparaison entre l'épi de la sétaire géante (à gauche) et l'épi de la sétaire verte (à droite)* (p. 44)

Planche 18 **Sétaire verticillée** (p. 44)

Planche 19 **Cenchrus épineux** (p. 46)

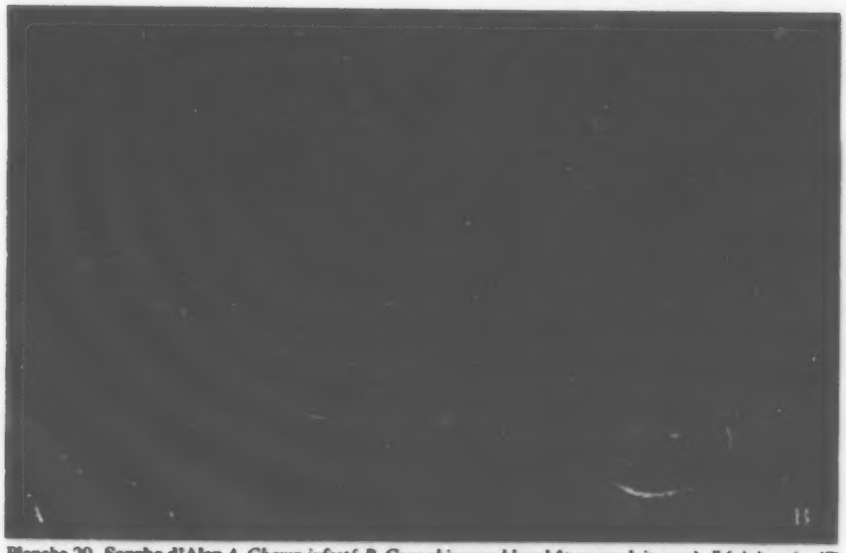

Planche 20 **Sorgho d'Alep** *A. Champ infesté B. Gros rhizomes blanchâtres produits après l'épiaison* (p. 47)

Planche 21 **Souchet comestible** *A. Champ infesté B. Plante entière* (p. 49)

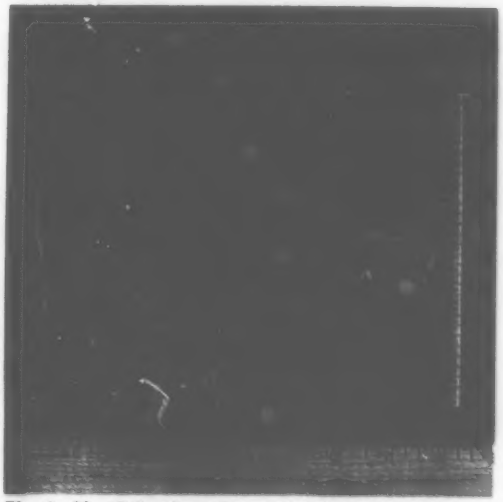

Planche 22 **Ail des vignes** *De gauche à droite : base de la plante mature, bulbes à enveloppe dure, jeunes plants, bulbilles germées, bulbilles aériennes, grains de blé (en haut à droite)* (p. 51)

Planche 23 **Petite oseille** (p. 52)

Planche 24 **Patience crépue** (p. 52)

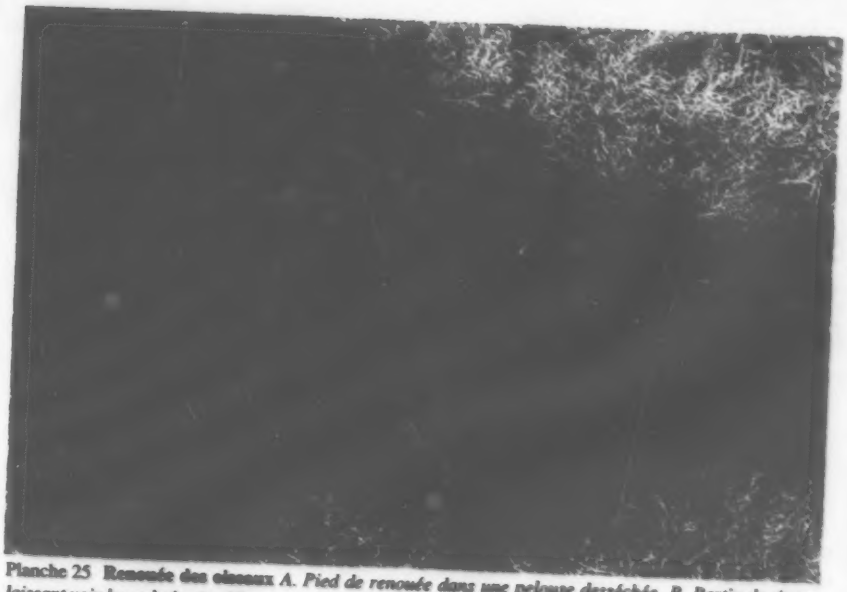

Planche 25 **Renouée des oiseaux** *A. Pied de renouée dans une pelouse desséchée B. Partie de tiges laissant voir les ochréas* (p. 55)

Planche 26 **Renouée persicaire** (p . 56)

Planche 27 **Persicaire pâle** (p. 56)

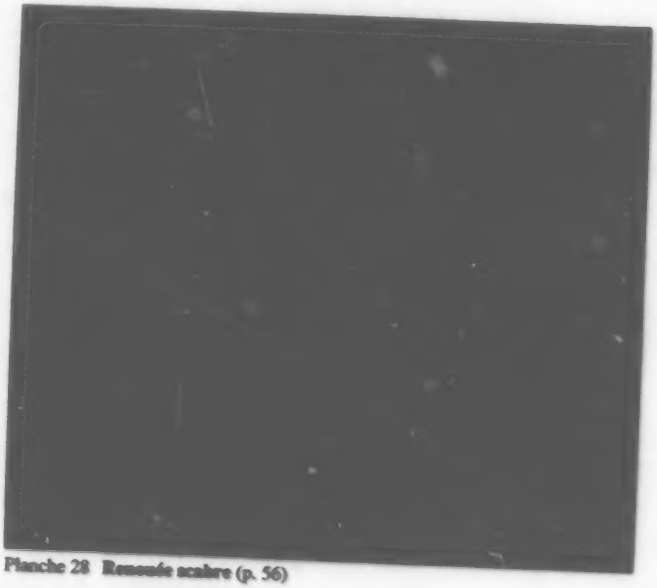

Planche 28 **Renouée scabre** (p. 56)

Planche 29 **Renouée de Pennsylvanie** (p.57)

Planche 30 **Renouée écarlate** (p. 59)

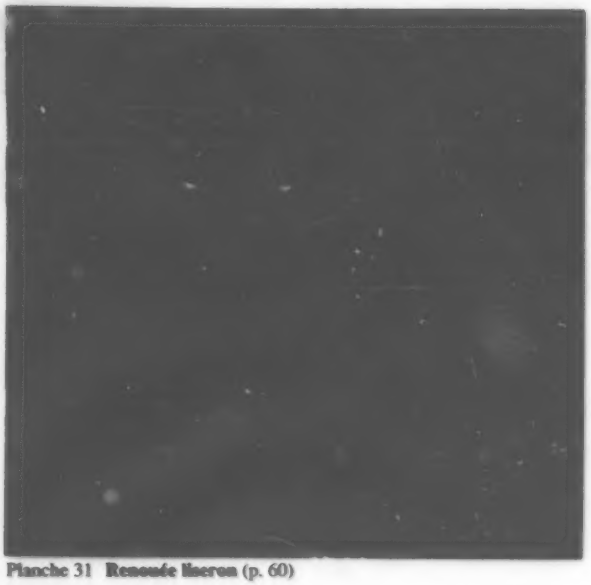

Planche 31 **Renouée liseron** (p. 60)

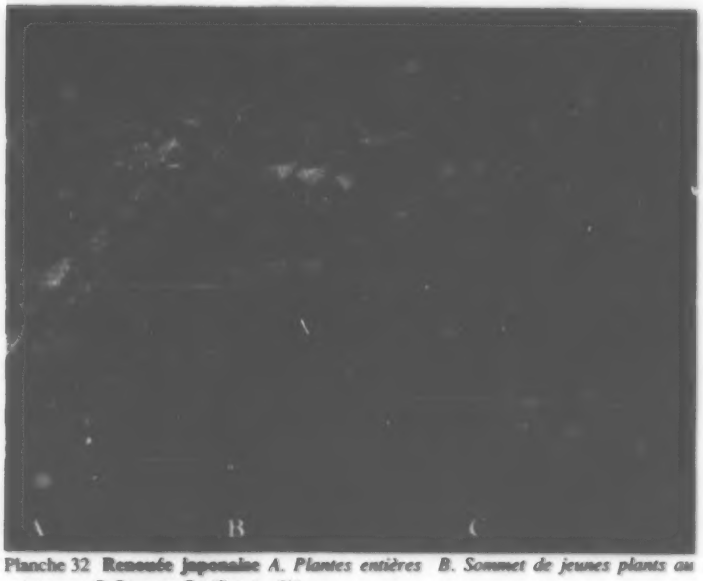

Planche 32 **Renouée japonaise** *A. Plantes entières B. Sommet de jeunes plants au printemps C. Rameau florifère* (p. 61)

Planche 33 **Chénopode blanc** (p. 62)

Planche 34 **Chénopode glauque** (p. 64)

Planche 35 **Soude roulante** (p. 66)

Planche 36 **Amarante blanche** *A. Pied ramifié et buissonneux B. Extrémités à rameaux arborant de courts épis axillaires en fleurs* (p. 68)

Planche 37 **Amarante à racine rouge** *A. Jeune plante en fleurs, à feuilles mates (non luisantes) B. Inflorescence épaisse, à rameaux latéraux courts* (p. 68)

Planche 38 **Amarante de Powell** *Plante en fleurs, à feuilles luisantes et à inflorescence grêle* (p. 70)

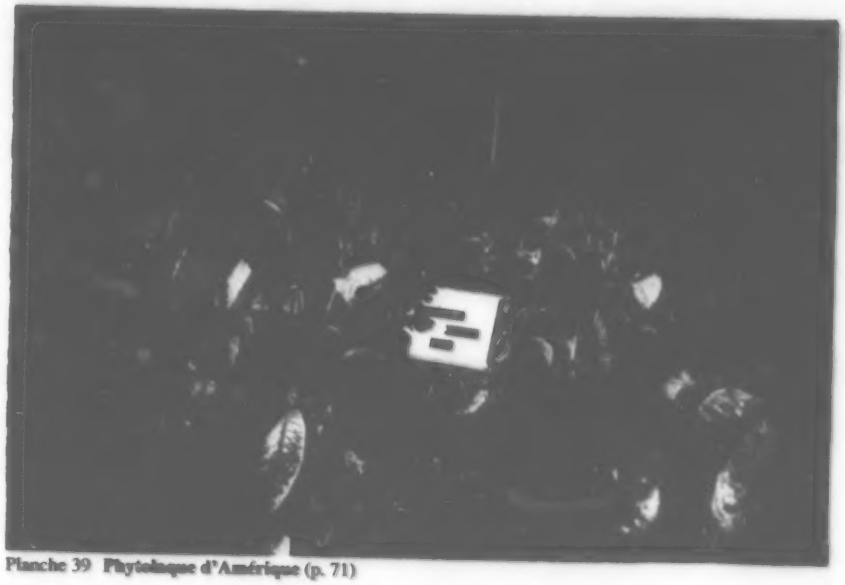

Planche 39 **Phytolaque d'Amérique** (p. 71)

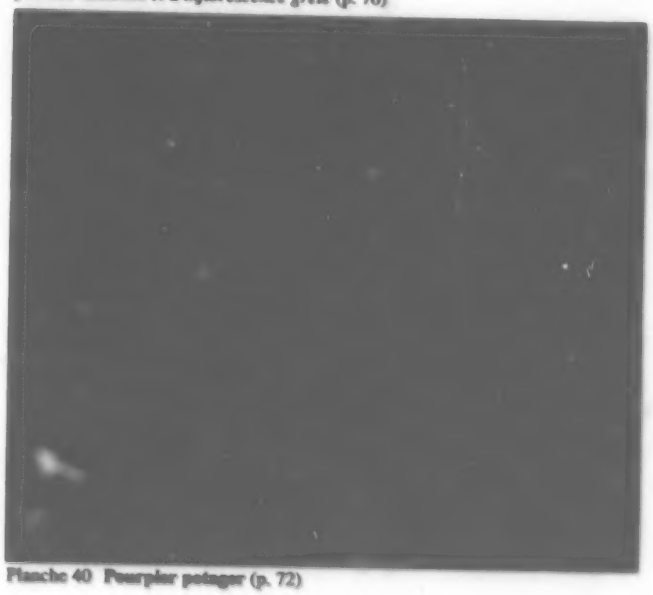

Planche 40 **Pourpier potager** (p. 72)

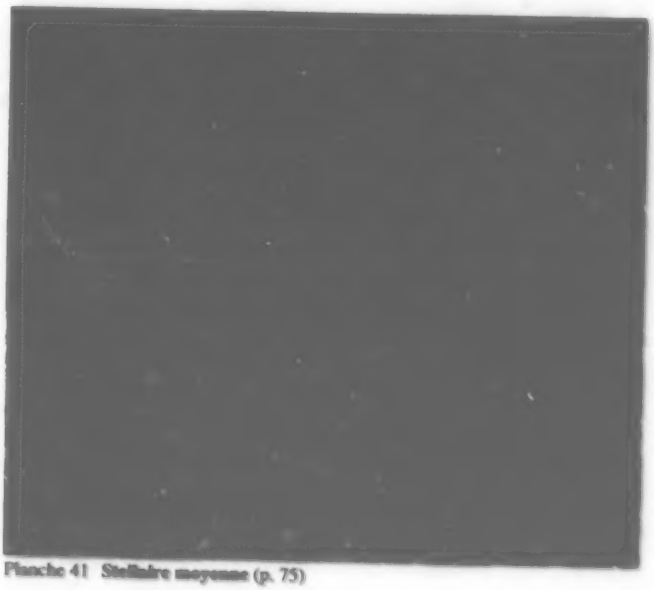

Planche 41 **Stellaire moyenne** (p. 75)

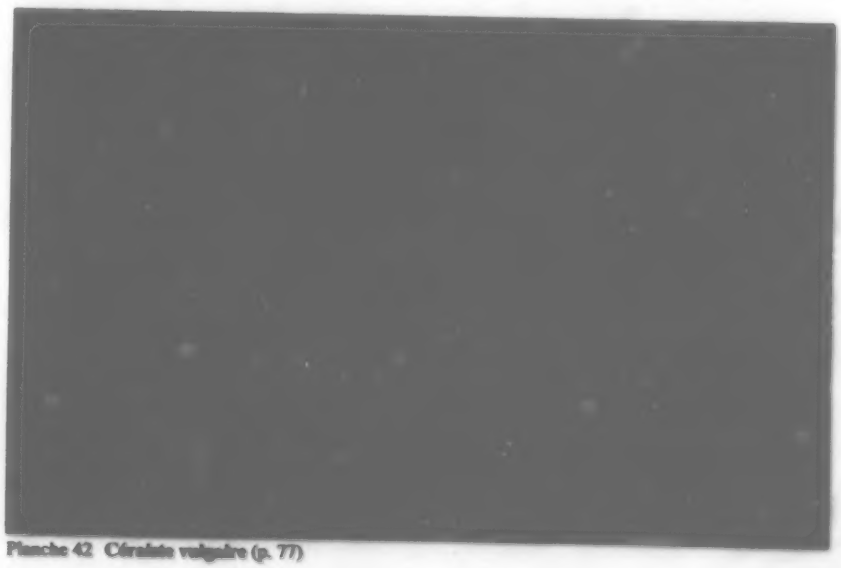

Planche 42 **Céraiste vulgaire** (p. 77)

Planche 43 **Sabline à feuilles de serpolet** *A. Partie d'une plante (vue de dessus) B. Partie d'une plante (vue de côté)* (p. 77)

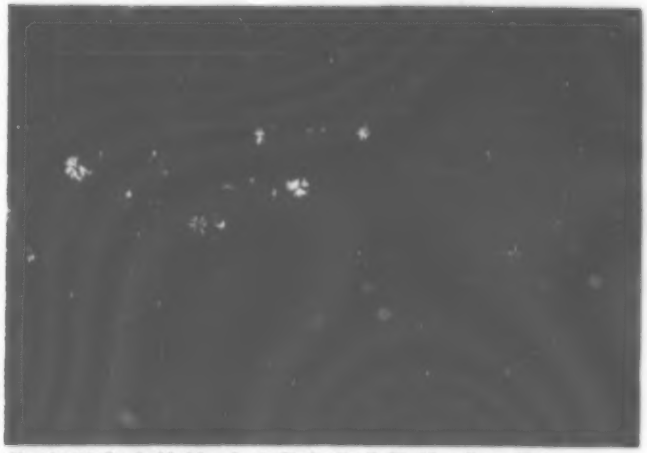

Planche 44 **Lychnide blanche** *A. Pied mâle B. Pied femelle* (p. 79)

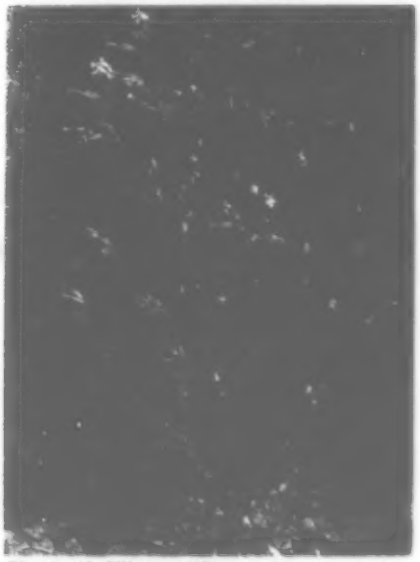

Planche 45 **Silène nocturne** (p. 80)

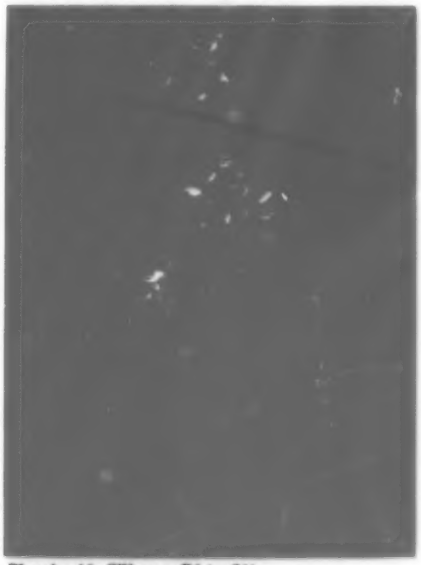

Planche 46 **Silène enflé** (p. 81)

Planche 47 **Renoncule rampante** *(à gauche)* (p. 86) **Renoncule âcre** *(à droite)* (p. 85)

Planche 48 **Épine-vinette commune** *A. Rameaux épineux portant des grappes de baies rouges B. Rameau florifère* (p. 87)

Planche 49 **Moutarde des champs** *A. Plantes entières B. Fleurs et siliques* (p. 91)

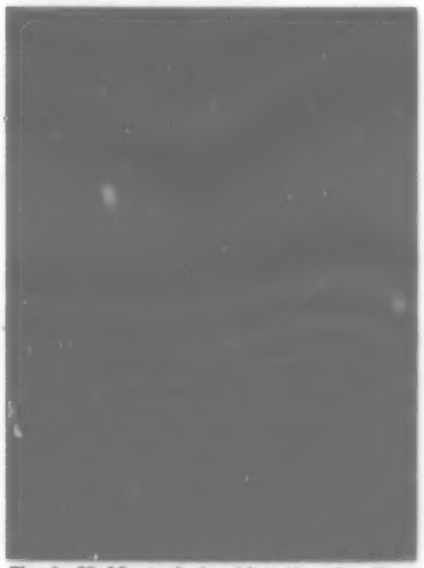

Planche 50 **Moutarde des chiens** *Notez les siliques portées à l'aisselle des feuilles* (p. 92)

Planche 51 **Sysimbre élevé** *Notez les fines siliques allongées* (p. 95)

Planche 52 **Sagesse-des-chirurgiens** (p. 98)

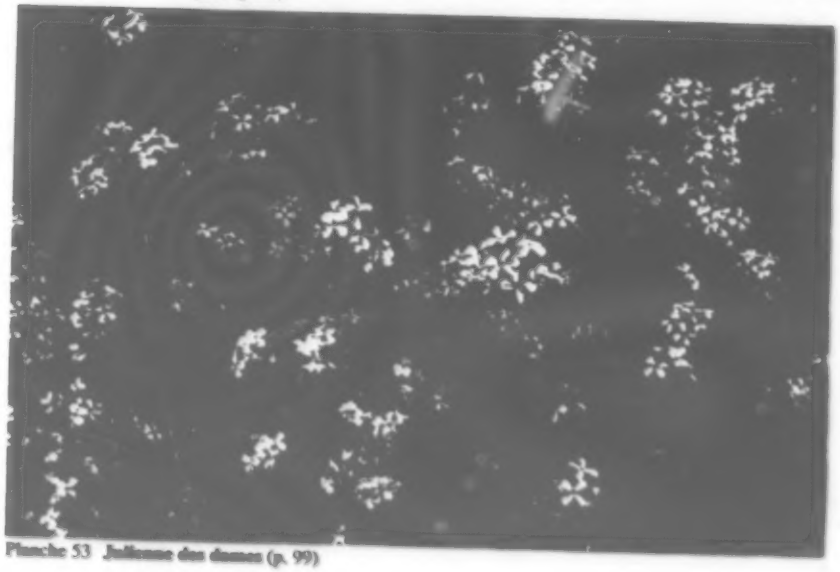

Planche 53 **Julienne des dames** (p. 99)

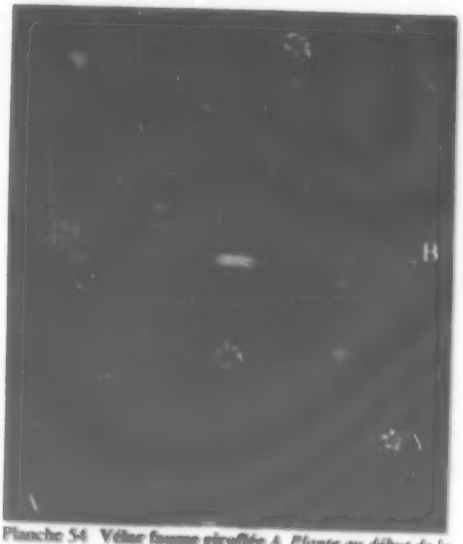

Planche 54 **Vélar fausse giroflée** *A. Plante au début de la floraison B. Inflorescences accrescentes garnies de siliques* (p. 100)

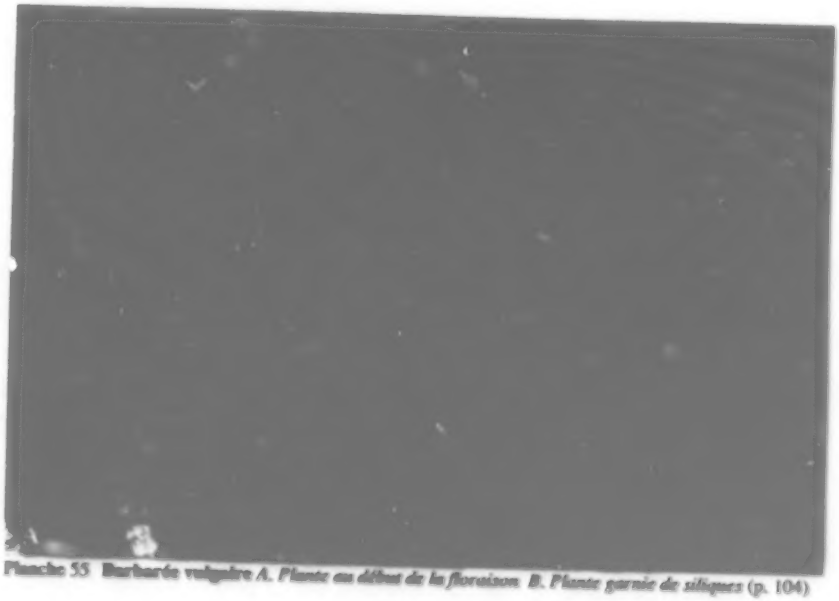

Planche 55 **Barbarée vulgaire** *A. Plante au début de la floraison B. Plante garnie de siliques* (p. 104)

Planche 56 **Tabouret des champs** (p. 107)

Planche 57 **Lépidie des champs** (p. 108)

Planche 58 **Bourse-à-pasteur** (p. 111)

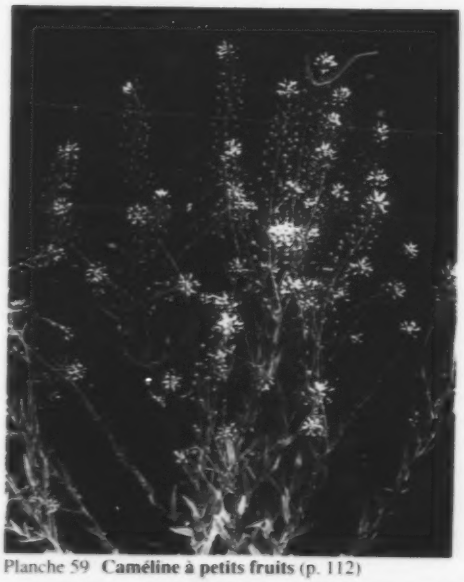

Planche 59 **Caméline à petits fruits** (p. 112)

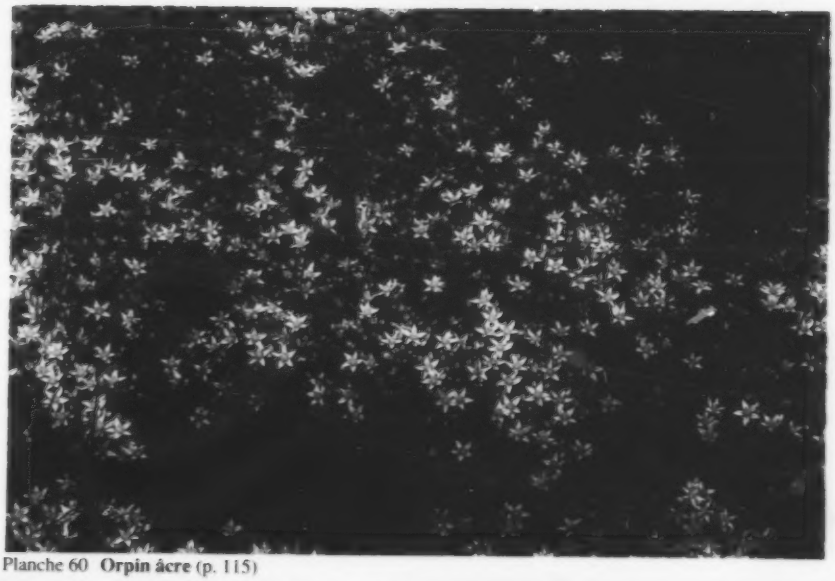

Planche 60 **Orpin âcre** (p. 115)

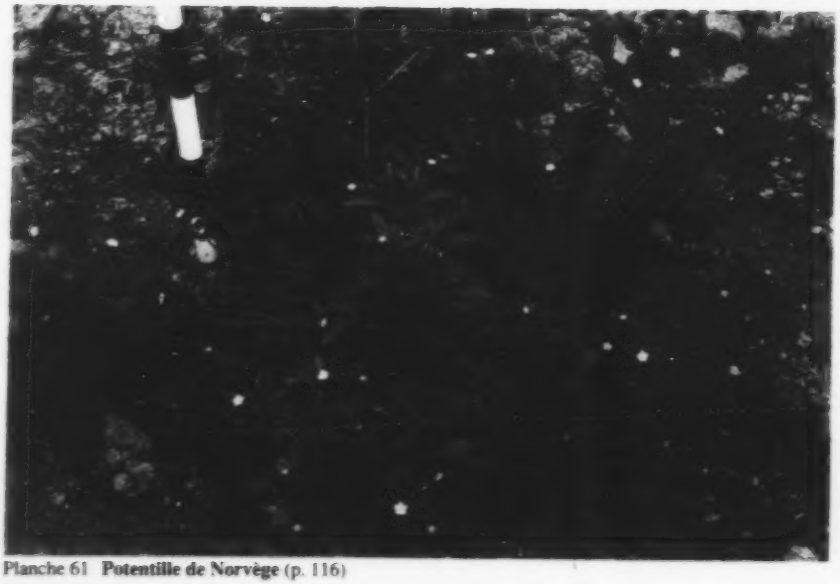

Planche 61 **Potentille de Norvège** (p. 116)

Planche 62 **Potentille dressée** *A. Plante entière B. Fleurs et feuilles* (p. 117)

Planche 63 **Benoite stricte** (p. 119)

Planche 64 **Lupuline** (p. 123)

Planche 65 **Oxalide de Dillénius** (p. 124)

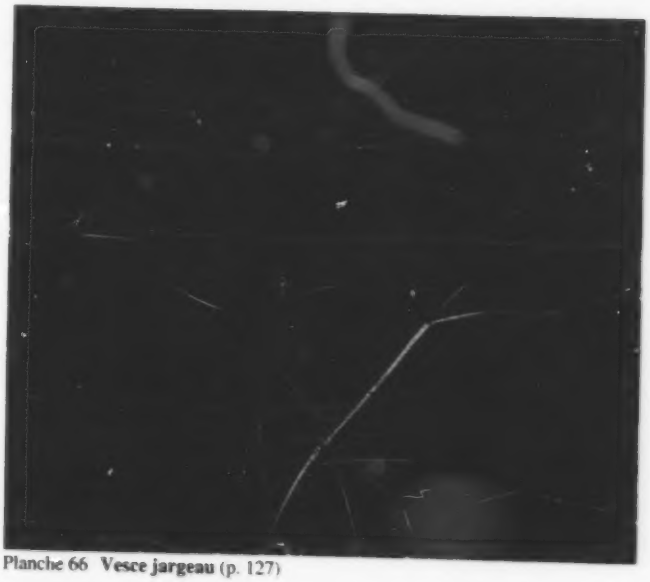

Planche 66 **Vesce jargeau** (p. 127)

Planche 67 **Gesse tubéreuse** *Notez les tubercules (en bas, au centre)* (p. 128)

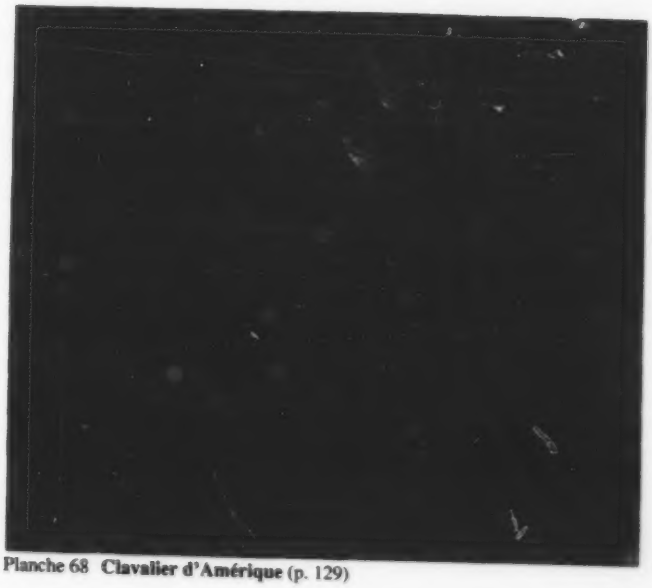

Planche 68 **Clavalier d'Amérique** (p. 129)

Planche 69 **Euphorbe vermiculée** (p. 132)

Planche 70 **Euphorbe peplus** *Inflorescence vue de côté* (p. 135)

Planche 71 **Euphorbe réveille-matin** (p. 135)

Planche 72 **Euphorbe cyprès** (p. 136)

Planche 73 Euphorbe ésule *A. Plante entière. B. Partie de l'inflorescence où l'on peut voir les cyathes situés entre les paires de bractées* (p. 137)

Planche 74 Herbe à la puce *Touffe typique d'herbe à la puce où l'on peut voir les groupes de trois folioles retombant autour de leur pétiole dressé* (p. 138)

Planche 75 **Herbe à la puce** *A. Grappes de fleurs portées par une tige dressé au-dessous des folioles pendantes B. En automne, le feuillage vire à l'orange ou au rouge* (p. 138)

Planche 76 **Sumac à vernis** (p. 140)

Planche 77 **Nerprun commun** *A. Rameau en fleurs B. Rameau portant des baies noires* (p. 141)

Planche 78 **Cerisier de Virginie** *Baies rouges* (p. 141)

Planche 79 **Mauve musquée** (p. 142)

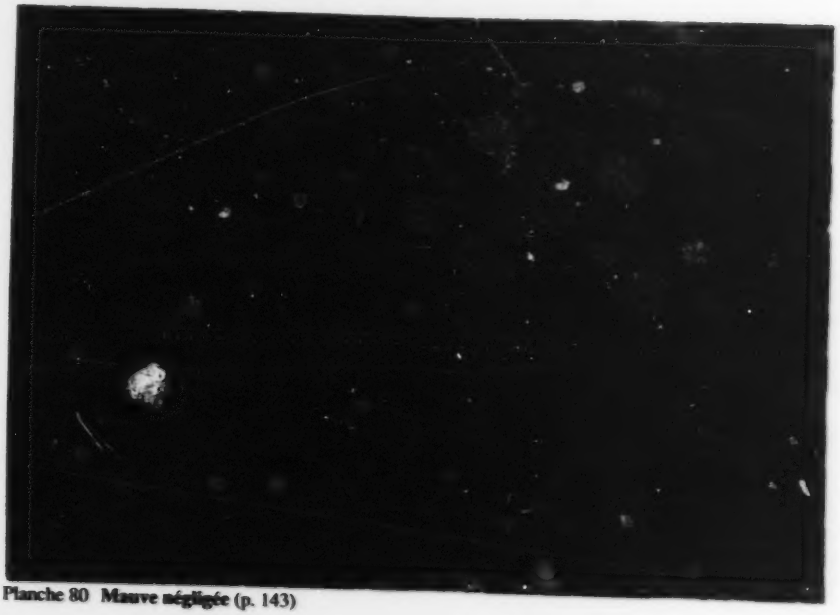

Planche 80 **Mauve négligée** (p. 143)

Planche 81 **Abutilon** *A. Plante au début de la floraison B. Fleur et capsules vertes* (p. 145)

Planche 82 **Ketmie trilobée** (p. 146)

Planche 83 **Millepertuis perforé** *A. Plante entière B. Paires de feuilles montrant les ponctuations transparentes ou «pertuis»* (p. 147)

Planche 84 **Violette des champs** *Notez la gousse ouverte à trois pointes, au centre en bas* (p. 148)

Planche 85 **Salicaire** *A. Pied typique B. Épis fleuris* (p. 149)

Planche 86 **Onagre bisannuelle** (p. 150)

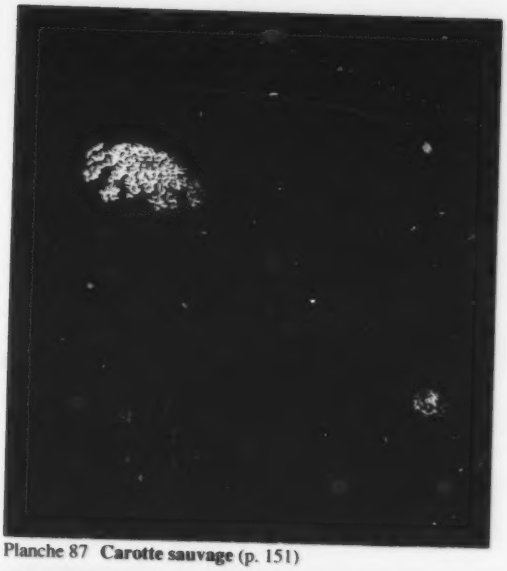

Planche 87 **Carotte sauvage** (p. 151)

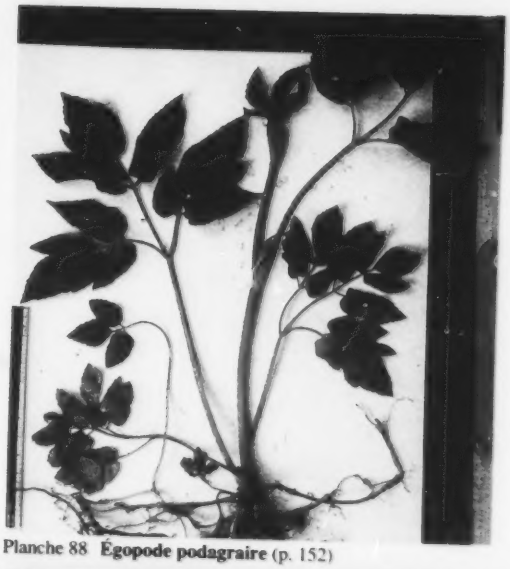

Planche 88 **Égopode podagraire** (p. 152)

Planche 89 **Cigüe maculée** *A. Avant la floraison B. Inflorescence constituée de plusieurs ombelles composées* (p. 153)

Planche 90 **Berle douce** (p. 154)

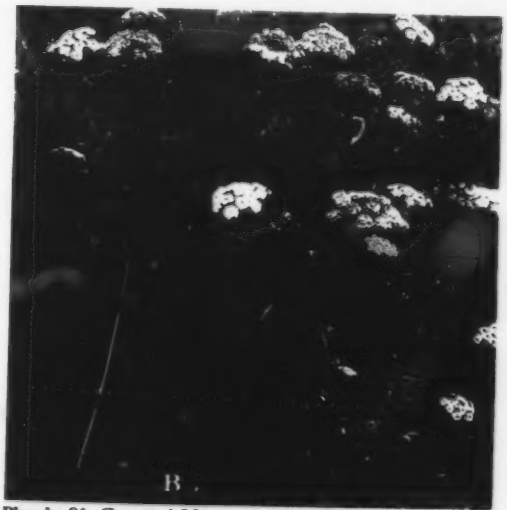

Planche 91 **Carotte à Moreau** *A. Plante croissant dans un lieu marécageux B. Plantes avant la floraison montrant les feuilles divisées deux fois et les racines tubéreuses horizontales et renflées* (p. 157)

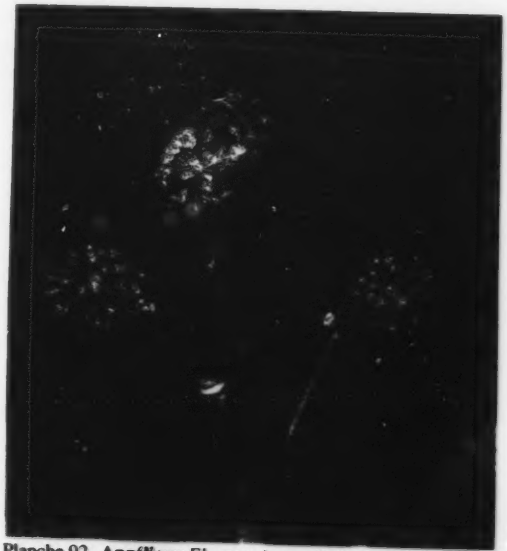

Planche 92 **Angélique** *Fleurs et jeunes fruits dans les ombelles composées sphériques* (p. 157)

Planche 93 **Berce du Caucase** *A. Peuplement de plantes matures de 2 ans. La masse foliaire fait environ 1,5 m (5 pi) de hauteur et les tiges fructifères environ 3 m (10 pi). B. Petite plante commençant à fleurir. C. Partie inférieure d'une tige et pétiole; le couteau de chasse donne l'échelle* (p. 159)

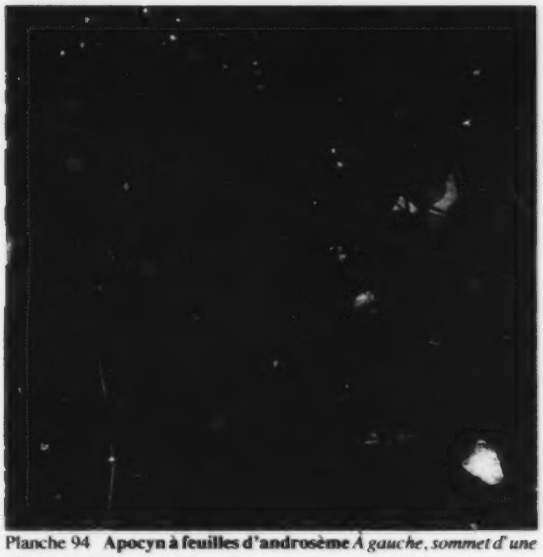

Planche 94 **Apocyn à feuilles d'androsème** *À gauche, sommet d'une plante en fleurs; à droite, plante mature portant de longs follicules grêles* (p. 162)

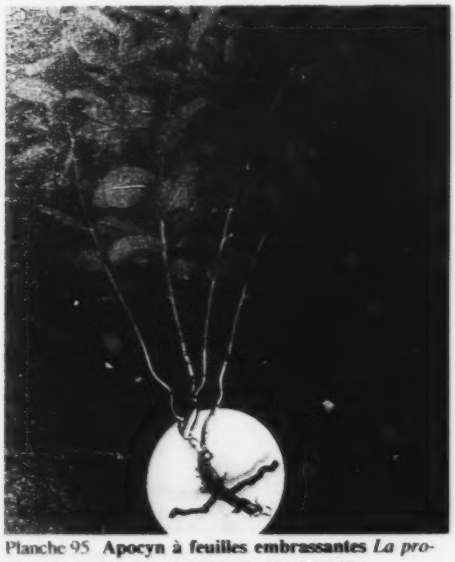

Planche 95 **Apocyn à feuilles embrassantes** *La profonde racine vivace à produit 4 rejets* (p. 163)

Planche 96 **Asclépiade de Syrie** (p. 165)

Planche 97 **Cynanque noir** *A. Plante entière. B. Paires de feuilles et paires de follicules étalés* (p. 167)

Planche 98 **Liseron des champs** *A. Tiges volubiles couchées sur le sol. B. En vieillissant, les fleurs virent au rose* (p. 168)

Planche 99 **Cuscute** *Enroulée autour d'une plante hôte* (p. 170)

Planche 100 **Vipérine** (p. 172)

Planche 101 **Lierre terrestre** *Dans une pelouse* (p. 177)

Planche 102 **Prunelle vulgaire** (p. 178)

Planche 103 **Lamier amplexicaule** (p. 180)

Planche 104 **Agripaume cardiaque** (p. 181)

Planche 105 **Épiaire des marais** *A. Plante avant la floraison B. Rhizomes rudes et cassants C. Deux fleurs d'un verticille situé près du sommet de la tige* (p. 182)

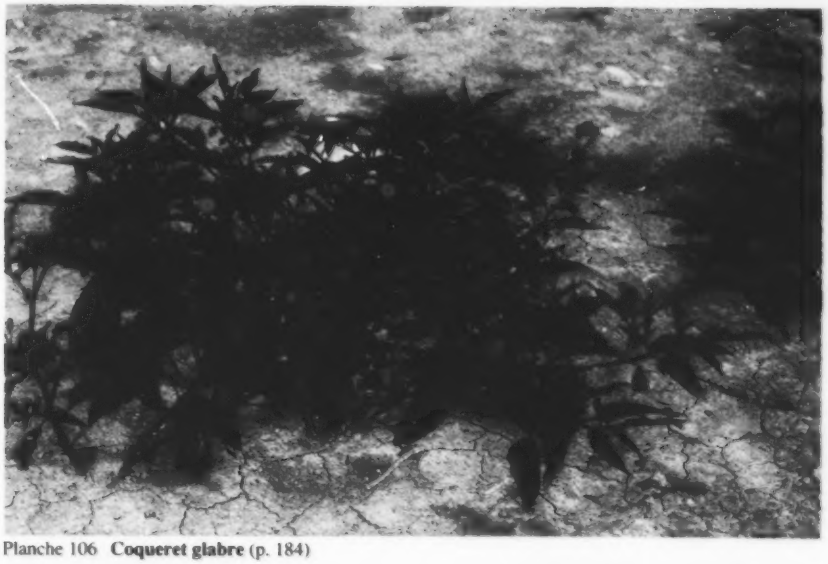

Planche 106 **Coqueret glabre** (p. 184)

Planche 107 **Morelle douce-amère** *A. Tige florifère B. Tige portant des baies rouges et vertes* (p. 185)

Planche 108 **Morelle noire de l'Est** *A. Plante en fleurs B. Grappe de baies noires portées par un pédoncule s'insérant sur le côté de la tige* (p. 186)

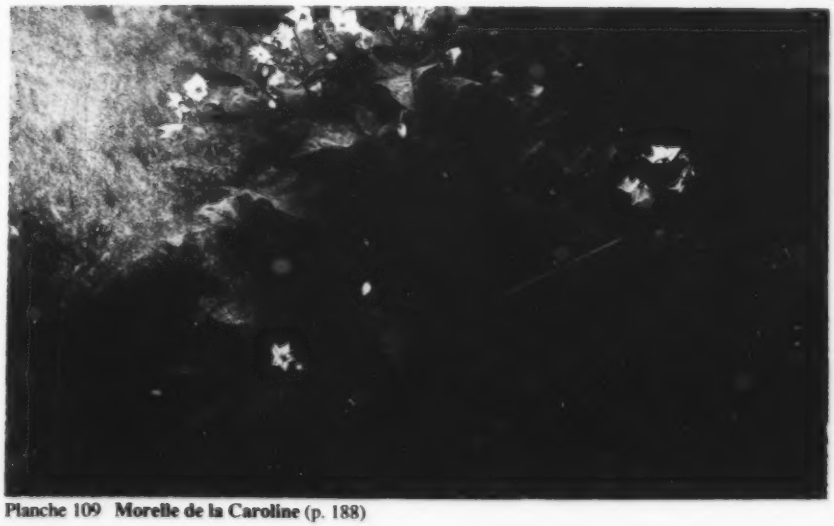

Planche 109 **Morelle de la Caroline** (p. 188)

Planche 110 **Stramoine commune** *A. Plante au début de la floraison B. Partie de tige portant des capsules munies de piquants* (p. 190)

Planche 111 **Grande molène** (p. 191)

Planche 112 **Linaire vulgaire** (p. 193)

Planche 113 **Chénorhinum mineur** *A. Touffe de plantes dans une fraisière B. Plante portant des fleurs et des fruits (capsules)* (p. 194)

Planche 114 **Véronique à feuilles de serpolet** *Plante couchée à tiges florifères dressées* (p. 195)

Planche 115 **Véronique des champs** *Dans une pelouse* (p. 197)

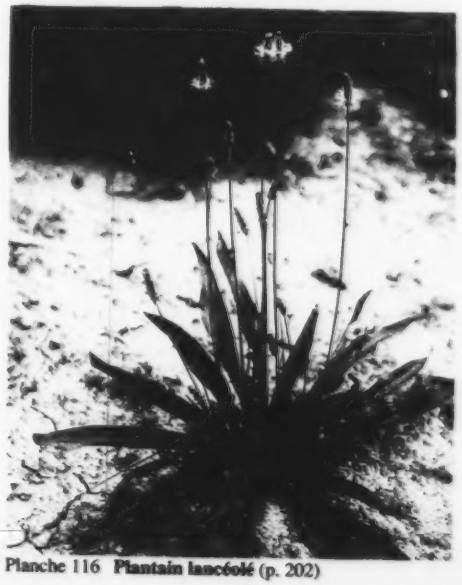

Planche 116 **Plantain lancéolé** (p. 202)

Planche 117 **Gaillet mollugine** *A. Touffe de tiges florifères B. Partie de tige où l'on peut voir les verticilles et les minuscules fleurs à 4 pétales* (p. 203)

Planche 118 **Gaillet grateron** *On voit les feuilles verticillées et les tiges hérissées d'aiguillons réfléchis* (p. 204)

Planche 119 **Cardère des bois** *A. Plante avant la floraison B. Sommités fructifères* (p. 205)

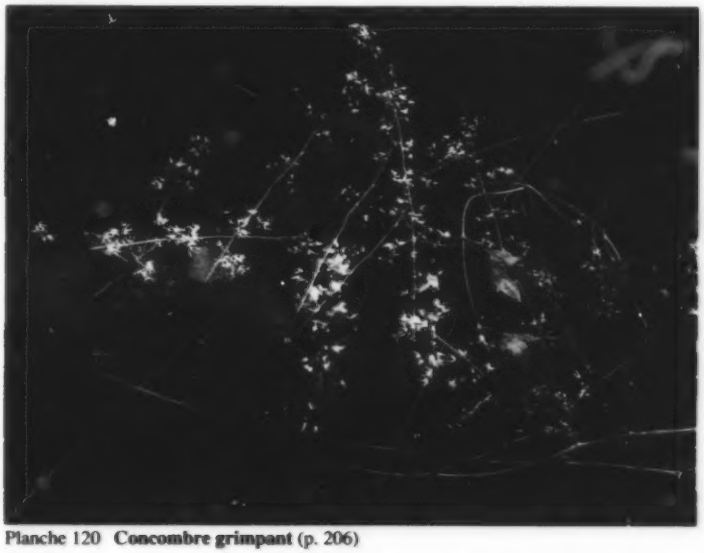

Planche 120 **Concombre grimpant** (p. 206)

Planche 121 **Campanule fausse raiponce** *A. Masse foliaire recouvrant le sol au début de l'été B. Plusieurs feuilles et pousses issues des racines souterraines C. Fleurs en grappes spiciformes à la fin de l'été* (p. 209)

Planche 122 **Rudbeckie hérissée** (p. 211)

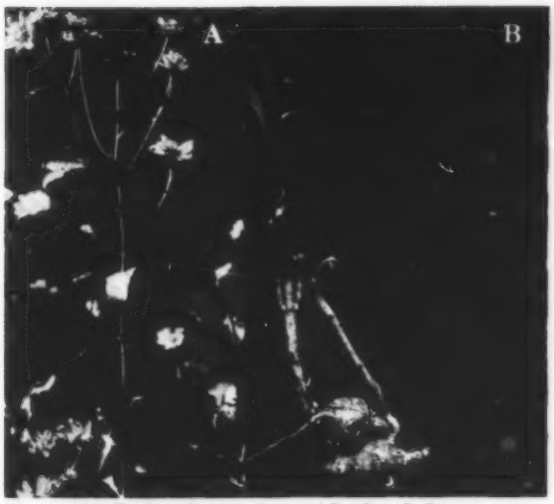

Planche 123 **Topinambour** *A. Sommité florifère B. Pousses vertes issues des germes de tubercules et de jeunes plants* (p. 212)

Planche 124 **Topinambour** *A. Touffe compacte de jeunes plants dans un champ cultivé B. Tubercules* (p. 212)

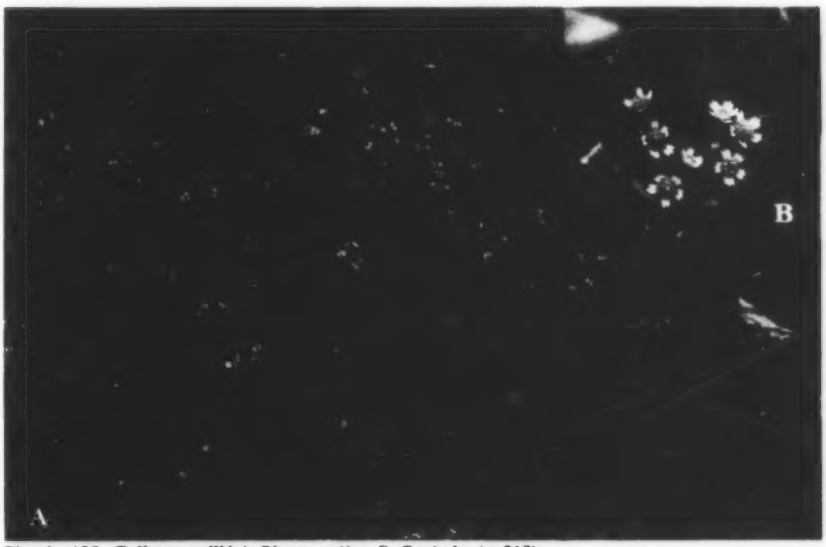

Planche 125 **Galinsoga cillé** *A. Plante entière B. Capitules* (p. 213)

Planche 126 **Bident vulgaire** (p. 214)

Planche 127 **Petite herbe à poux** *A. Plante au début de la floraison B. Capitules mâles groupés en épis, prêts à libérer leur pollen* (p. 215)

Planche 128 **Grande herbe à poux** *A. Plante en fleurs B. Jeune plante avant la floraison* (p. 217)

Planche 129 **Lampourde glouteron** *A. Grappes de glouterons aux aisselles des feuilles B. Jeune plante* (p. 218)

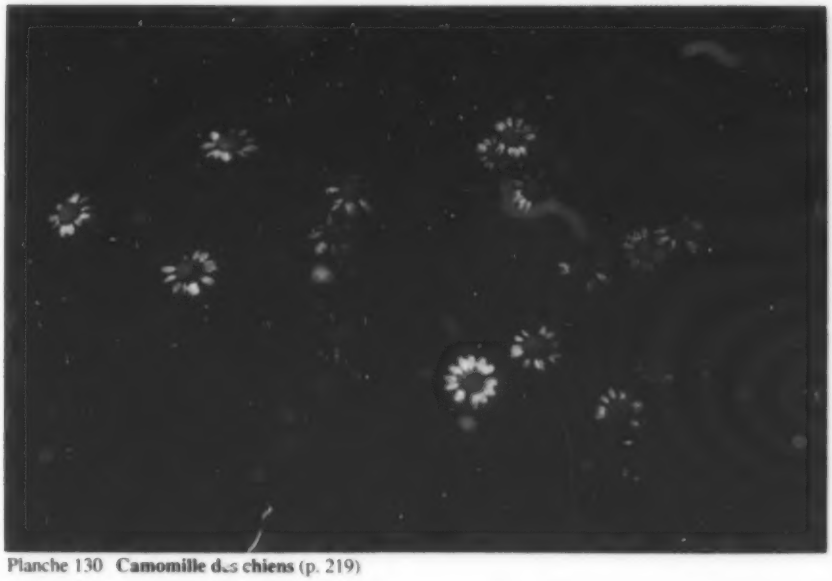

Planche 130 **Camomille des chiens** (p. 219)

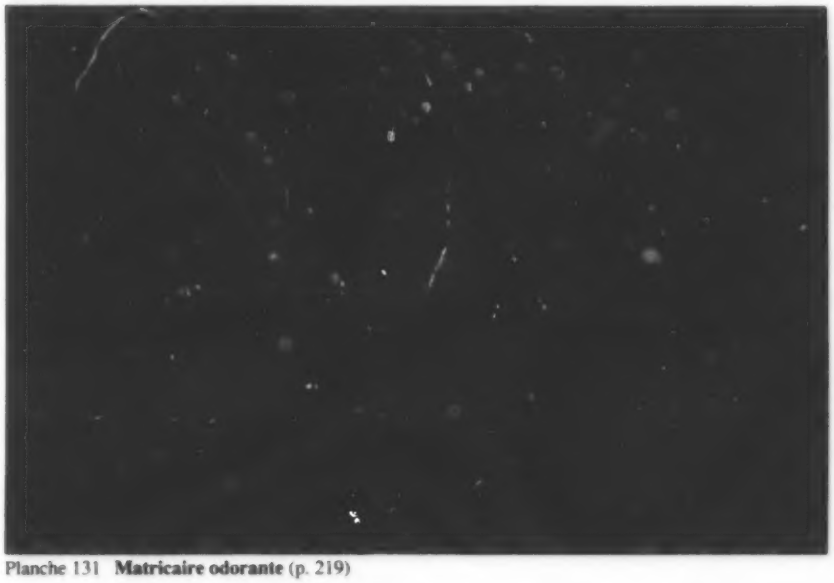

Planche 131 **Matricaire odorante** (p. 219)

Planche 132 **Matricaire inodore** (p. 220)

Planche 133 Achillée mille-feuille (p. 220)

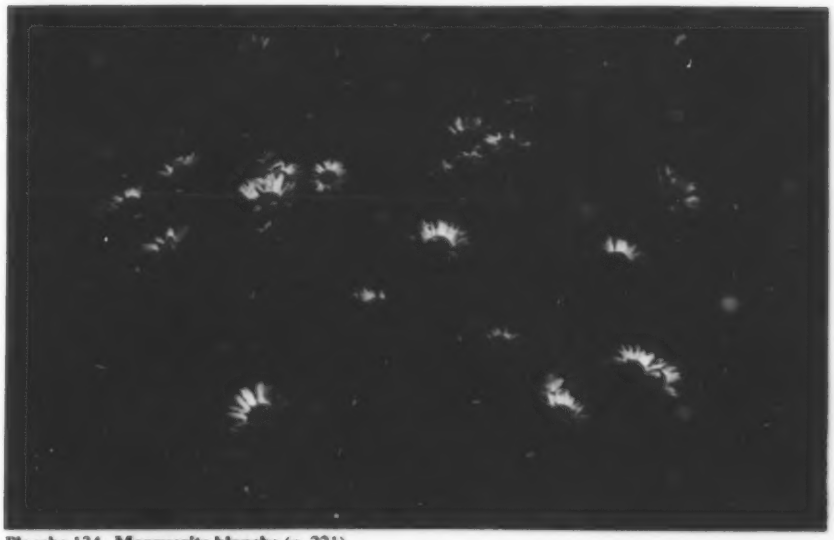

Planche 134 **Marguerite blanche** (p. 221)

Planche 135 **Tanaisie vulgaire** (p. 222)

Planche 136 **Arnoise bisannuelle** (p. 225)

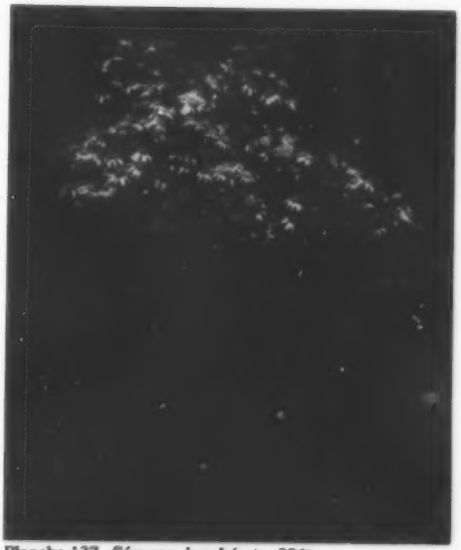

Planche 137 **Séneçon jacobée** (p. 226)

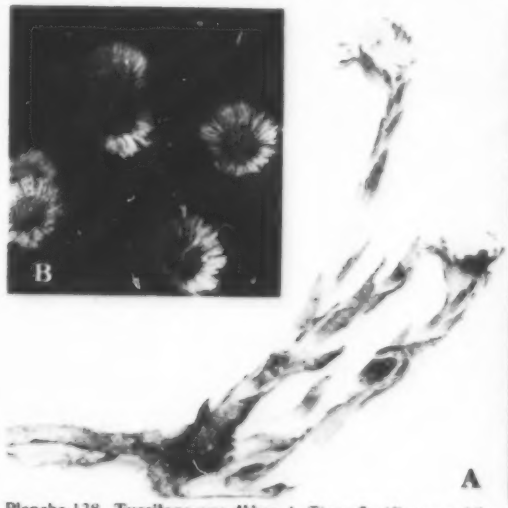

Planche 138 **Tussilage pas-d'âne** *A. Tiges florifères au début du printemps B. Capitules C. Capitules montés en graines à la fin du printemps, et jeunes feuilles* (p. 227)

Planche 139 **Tussilage pas-d'âne** *Stade végétatif (feuillu) en été et en automne* (p. 227)

Planche 140 **Verge d'or du Canada** (p. 228)

Planche 141 **Vergerette annuelle** (p. 230)

Planche 142 **Vergerette rude** (p. 232)

Planche 143 **Vergerette de Philadelphie** (p. 232)

Planche 144 **Vergerette du Canada** *Sommet d'une plante en fleurs* (p. 232)

Planche 145 **Eupatoire rugueuse** (p. 236)

Planche 146 **Eupatoire maculée** *A. Plante commençant à fleurir B. Sommités florifères et fructifères* (p. 237)

Planche 147 **Eupatoire perfoliée** (p. 237)

Planche 148 **Petite bardane** *Rosette de l'année* (p. 238)

Planche 149 **Petite bardane** *Plante de deuxième année commençant à fleurir* (p. 238)

Planche 150 **Chardon penché** *Touffe dense* (p. 239)

Planche 151 **Chardon penché** *Capitule porté par une tige nue (non ailée)* (p. 239)

Planche 152 **Chardon épineux** *A. Touffe B. Capitule* (p. 240)

Planche 153 **Chardon des champs** (p. 241)

Planche 154 **Chardon vulgaire** (p. 242)

Planche 155 **Acanthe sauvage** (p. 243)

Planche 156 **A. Chardon penché** (p. 239) **B. Chardon vulgaire** (p. 242)
C. Chardon des champs *(pied mâle à fleurs violettes)* (p. 241)
D. Chardon des champs *(pied femelle à fleurs violettes)* (p. 241)
E. Chardon des champs *(pied mâle à fleurs blanches)* (p. 241)

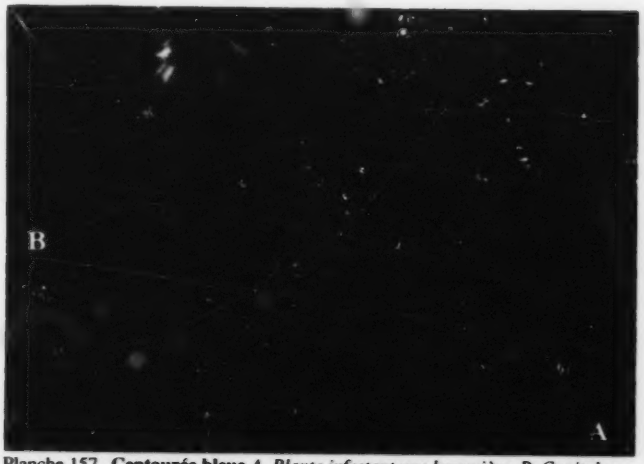

Planche 157 **Centaurée bleue** *A. Plante infestant une luzernière B. Capitules* (p. 244)

Planche 158 **Centaurée maculée** (p. 245)

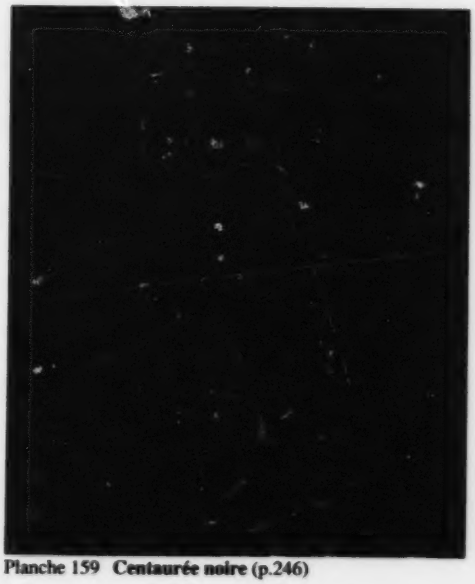

Planche 159 **Centaurée noire** (p.246)

Planche 160 **Épervière orangée** *A. Pieds d'épervière infestant un bord de route herbeux B. Base d'une plante en fleurs montrant un stolon feuillu et des capitules* (p. 248)

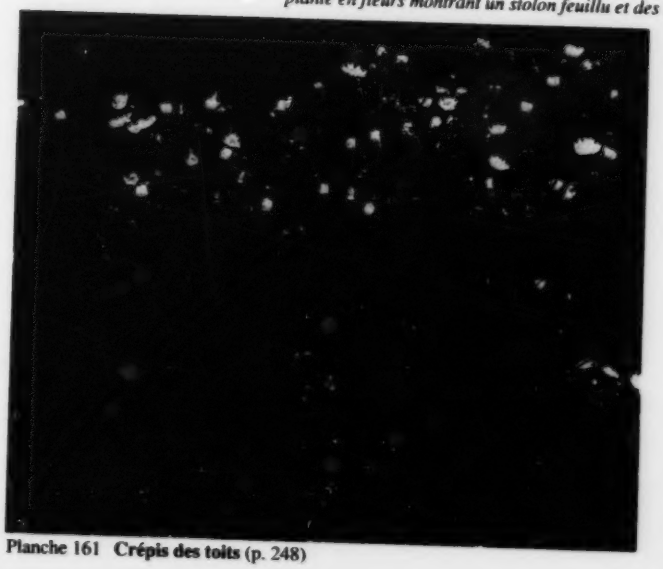

Planche 161 **Crépis des toits** (p. 248)

Planche 162 **Laiteron des champs** *A. Touffe de tiges florifères B. Tige commençant à fleurir* (p. 249)

Planche 163 **Laiteron rude** (p. 250)

Planche 164 **Laiteron potager** (p. 251)

Planche 165 **Laitue scariole** *A. Sommet d'une plante en fleurs B. Revers d'une feuille dont la nervure médiane est garnie d'épines* (p. 252)

Planche 166 **Chicorée sauvage** (p. 254)

Planche 167 **Pissenlit** (p. 254)

Planche 168 **Salsifis majeur** (p. 257)

Planche 169 **Salsifis des prés** (p. 258)